



REVUE

DES

LANGUES ROMANES

MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI Hamelin Freies

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Deuxième Série

TOME TROISIEME

(T. XI DE LA COLLECTION



MONTPELLIER

AU BUREAU DES PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ

POPR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DGCC LXXVII

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

0002

ANCIENNES ÉNIGMES CATALANES

(XVIe SIÈCLE (?))

En publiant, dans la *Revue* (nº du 15 juillet 1876), un certain nombre d'énigmes populaires qui ont cours aujourd'hui aux environs de Barcelone, j'omis les suivantes, que j'avais trouvées dans un chansonnier du XVe siècle.

Elles sont en prose et me semblent avoir un tour plus heureux, un fonds plus poétique que les autres.

Hormis le changement du c en c et du j en i, j'ai cru devoir maintenir les fautes de l'original (pasa pour passa); les vulgarismes orientaux (fent-na pour fent-ne) et diverses inconséquences ou variantes, de copie (hobrir et ubrir, finales en n, ou en nt, etc.). J'ai ajouté quelques accents.

Ces énigmes ont été écrites après coup, probablement au XVI e siècle, sur le chansonnier dont je viens de parler.

M. MILA Y FONTANALS.

DEMANDY. — Un'es una cosa qui de continun sona y los ostes son muts y tots corren ensemps?—Resposta.—Una cosa qui sona es la mar y los ostes son los pexos.

- D.—Dolça es la amiga de la vora del mar, la qual fa dols cant, y no es de negra color, es misagera de la lengua quan los dus fan mouiment. R. Es la canya quis fa cerca de l'aygua, qui no es negra, qui fent-na flautas, sonanantla y mouen los dits fa dolça musicha.
- D. Largua es aportada cuytadament, y es filla de la selua, acompanyada de molta gen, y va per moltas parts, no dexan senyal per on pasa. R. Es la fusta de la selua de ques fan nauilis, qui anant per mar cuytadament acompanya da de molta gen va per moltes parts, y no dexant senyal per on pasa.
- 1). Presque toute illisible.) R. Son las casas, los banys habon està lo foch dejus qui en lo mig dona gran calor, y no danya; està sens roba y los ques banyen non tenen.
 - D. Yo no so pesada y metse l'aigua dins mi, entran dins

DEMINDE. — Qu'est-ce qu'une chose qui tonjours appelle et dont les hôtes muets courent tous ensemble? — Réponse. — La chose qui appelle est la mer, et les hôtes sont les poissons.

- D. Douce est l'amie du bord de la mer, laquelle fait un doux chant, elle n'est pas de couleur noire; elle est messagère de la langue quand les doigts sont en mouvement. R. C'est le roseau qui naît au bord de la mer, qui n'est pas noir, qui sert à faire des flageolets, lesquels, lorsqu'on y souffle en remnant les doigts, font une douce musique.
- D. Etant longue, elle est apportée avec vitesse; elle est fille de la forêt; [elle est] accompagnée de beaucoup de monde; elle va par plusieurs pays et ne laisse pas de marque là où elle passe. B. = 43 est le bois de la forêt, duquel on fait des navires, qui va [atasi] par la mer avec vitesse, accompagne de bien des gens et dans plusieurs pays, ne laissant [aucune, marque là où il passe.
- D. —...... R. Ce sont les maisons et les bains, et ils ont an-dessous le feu, qui an milieu donne une grande chaleur, laquelle ne mut pas ; il est sans vétements, et ceux qui se baignent n'en ont pas non plus.
 - D. Je ne suis pas pesante, et l'eau se met en moi, entrant par

mos trauchs hoberts amagada y forçadament s'en parteix. — R. — Es la sponja qui es toua y no pesa ab los forats uberts, y posanse l'aigua dins ella, la fa star pesada y no s'en va sens pembre ².

- D.—Ninguna figura li es certa, y posada a la claror sembla el sol y res no mostra, sino lo qui es deuant.— R.— Es l'aspill qui no mostra ninguna figura serta, sino la cosa qui deuant li es posada y es molt clar posat a la claror.
- D. Quatre germanas corren agualment qui part estan posades, y agual treball sostenen, y una vol aconseguir l'altra y no s'alcansen. R......³
- D. [Molts fusts?] de agual forma posats entre dos germanas per agua[l] compas en cert nombre, que fan las altas cosas saber. R. Es la escala la qual mesuradament es graonada y hon se munta en les altes parts.
 - D. Fou nat abans de son pare. y engendrat abans que

mes trous ouverts [où elle reste] cachée, et ce n'est que forcément qu'elle s'en va.—R.—C'est l'éponge, qui est molle et qui ne pèse pas, avec ses trous ouverts, et qui, lorsque l'eau se met dedans, la fait peser; elle ne s'en va pas sans être exprimée.

- D. Elle n'a pas de ligure constante, et, mise à la lumière, elle semble le soleil, montrant seulement ce qui est devant elle. R. C'est le miroir, qui ne montre aucune figure constante, sinon la chose qui est mise devant lui, et qui est très-clair [lorsqu'il est] placé à la lumière.
- D. Quatre sœurs courent également et en partie sont fixes; elles s'acquittent d'un travail égal, et l'une veut attraper l'autre, et elles ne s'attrapent pas ?— R.
- D. [Beaucoup de bois?] de forme égale, mis entre deux sœurs suivant une mesure égale et en nombre déterminé, qui font connaître les choses élevées.—R.— C'est l'échelle, qui a des échelons disposés (litt. qui est graduée) avec mesure et par laquelle on monte aux hautes demeures.
 - D. Il naquit avant son père et sut engendré avant sa mère; il

^{&#}x27; *Trous*. On emploie aujourd'hui *trau*.

 $[{]f 2}$ On peut expliquer ce verbe par premer, prembre, $p(r)em{f -}$ bre.

³ Elle est illisible, mais les quatre sœurs doivent être les baguettes du dévidoir, comme les étudiants de l'énigme moderne.

sa mare, y mată la quarta part del mon y desponsella l'amiga. —R. —Es Caym qui nasqué abans que Adam, qui no va neixer y engendrat, abans que Eua qui no fou engendrada, y matá Abel qui era la quarta persona del mon, y cauá la terra qui no ere stada cauada posant lo en ella.

- D.—Al bosch neix, al prat peix, lo forrer lo fa, la dona lo fila!—R.—N'arbrer quis fa del fust, la nou de la banya del seruo, la (sic) arch que fa lo ferrer, la corda que fila la dona².
 - D. Ni (?) hom ros..... ni a non ros (?), ni a mon gos3.

tua la quatrième partie du monde et dépouilla l'amie de sa virginité. — R. — C'est Caïn, qui naquit avant Adam, lequel ne naquit pas et fut engendré avant Ève, qui ne fut pas engendrée, elle, et qui tua Abel, qui était la quatrième personne du monde, et qui creusa la terre qui n'avait pas été creusée, le déposant (Abel) en elle.

- D.—Il naît dans la forêt, il paît dans le pré, le forgeron le fait, la femme le file. R. Le manche de l'arbalète, qui est fait avec le bois: la noix (de la mème), qu'on fait de la corne du cerf; l'arc. que fait le forgeron, et la corde, que la femme file.
- D. Ni homme roux....ni à [homme?] non roux (?), ni à mon chien...
- * L'arbrer? Narbrer serait une personnification du substantif, assurément bien singulière.
 - ³ Suit une énigme castillane :

Devanda. — Vestida nasi mesquina, y ahora desmida me ves, yxando!) làgrimas negras, disendo lo que queren (l. querés), andando lejos caminos, por anxo y por traués. — Resposta. — Es la pluma que nase vastida isic, y aparejada por esceuir la despojan, las lágrimas son la tinta en que escribiendo dice hombre lo que quiere, y van las cartas por muchas partes.

On pant voir dans les Trova lores en España, pag. 521, note, la version complete et correcte de cette énigme castillane, à côté d'une autre en ancien provençal, qui a quelque ressemblance avec elle et qui symbolise l'âme

³ Le reste est illisible.

TROIS FORMULES DE CONJURATION EN CATALAN (1397)

Les anciens registres des notaires contiennent souvent, au commencement ou à la fin, des notes historiques sur les événements de l'année, des préceptes de morale, d'agriculture, de médecine, d'industrie, quelquefois des exercices de style et de rimes, ou peut-être tout simplement de calligraphie, et enfin des formules de prières et de conjurations, dont certaines peuvent remonter assez loin. Telles sont peut-être les trois formules de conjuration que l'on trouve dans le manuel d'actes (du 7 janvier au 17 septembre 1397) de Jean Ornos, notaire de Perpignan. On lit au haut du premier feuillet:

Va la puta rameyra freyra | va la puta rameyra, et immédiatement au-dessous, en très-belle écriture et de la même main que tout le reste:

> Manuale Johannis Ornos notarii publici Perpiniani anni nativ. domini m. cec. xc. septimi.

Puis, au bas du même feuillet, ce précepte en catalan sur la taille de la vigne:

- « Senyer, si volets podar, havets a fer per la manera qui's » segueix:
- » Primerament, podarets en lo mes de noembre, e si nopo-» dets de noembre, podarets lo mes de deembre, per la manera » e forma que dejus es scrit.
- » Cant tendrets x. de la luna, podarets fins a xv. de la dita » luna, e dins aquell temps haiats podat: e començara lo po-» dador, de tercia fins a la squella: e axi mateix l'altre mes de » deembre dessus dit. »

Le verso du dernier feuillet contient trois formules de conjuration; mais, comme ce feuillet sert de couverture depuis plus de quatre siècles, quelques parties de la troisième formule sont presque effacées; les mots dont il ne reste que des lettres ou des signes douteux seront donc mis en italique. Ces documents n'ajouteront rien à l'histoire, déjà trop volumineuse, des superstitions humaines; mais leur forme semble nouvelle: on remarquera qu'ils sont écrits en lignes qui ne ressemblem guère à des vers quant à la mesure, bien qu'ils présentent parfois de simples assonances et même des rimes. Il est certain que les finales Christ. Feliu, diu, rahil, dix, de la première formule, ne riment pas dans le texte de 1397, mais elles rimaient en catalan avant 1250: Christ, Feliz, diz, rasiz et diç.

Conjur a falsa¹ alias buba² negra

+ Eu vi .I. bon mal de Jhû Xi.

A mi lo^3 se dix nostre senyor deu Jhû X^i .

- « Eu te conjur, de part de Deu e de moss, sent Feliu
- » e per les misses que prevera diu,
- » que aci no metes brancha ne rahil. »

Mor te, mal, que Deu t'o dix.

Et postea dicatur Pater noster et Ave Maria, et dicantur hec omnia tribus vicibus.

Conjur de Lobas

+ Nostre Senyor e moss. Sent P. se'n anaven per lur cami,

- ¹ Falsa, ampoule, tumeur. Il y ent une épidémie de falses à Perpignan en 1383 : Comensaren les morts per falsses (Notes chronolog, du Livre vert mineur, année 1383).
- ² Buba negra: est-ce le bubon pestilentiel? On lit dans une enqu**êt**e judiciaire de 1355: E ela dix. que mala febra li puyas al cap, e buba negra!
- ³ Lo, particule dont il est difficile de déterminer la nature, mais d'un usage extrémement commun dans le catalan vulgaire, et même officiel ou administratif, des X1V° et XV° siècles. Il serait facile de citer une infinité d'exemples qui prouveraient que ce lo est un idiotisme qui n'ajoute absolument rien au sens, et qu'il ne s'accorde jamais, ni pour le genre, ni pour le nombre, avec les sujets ou régimes qui l'accompagnent, ni avec le pronou personnel qui le suit ordinairement.
- *Rahil, racine On trouve rasiu en 1323, rahiu en 1378, rayll en 1372; aujourd hui rael, et rél en Boussillon. Rahil ne rime ni avec diu, ni avec diu; mais, comme à l'origine sa forme était radiz on rasiz, il ponvait rimer au XIII e siècle, avec diz (dixit).
 - En catalan, llobat est un jeune loup, llobarro un loup (poisson). Lop.

e encontraren lo lop Lobas.

- « E on vas, lop Lobas? »

se dix Nostre Senyor.

- - Van a la cassa d'aytal,

» menjar la carn e beure la sanch d'aytal. »

- « No fasses, lob Lobas!»

se dix Nostre Senyor,

« Ve-t'en per les pastures

» menjar les erbes menudes;

» ve-t'en per les montanyes

» menjar les erbes salvatges :

» ve-t'en a mige mar,

» que aci no puxes res demanar!»

Et dicatur tribus vicibus, e el Pare nostre, el Ave Maria, e lo Euangeli de Sant Johan.

Conjur a tota nafre

+ III. hos frares se'n anaven per lur cami,

e encontraren Nostre Senyor den Jhù X1.

- « III, bos frares, on anats? »

- « Anam nos-en al Puig de Sant Johan⁴,

» per cullir erbes e flors

» per sanar nafres e dolors. »

- " III. bos frares, " 'se dix' Nostre Senyor.

» vos altres vos-en tornarets.

» que...r...n.l.ma... non pendrets,

» ni carn en dissabte no menjarets,

" ni..... celat no ho terrets;

» e perrets 3 de la lana de la $\phi uell$ a,

» e oli de la ofivera vera,

» e direts en axi: — Nafra, puxes tu cremar. e delir4,

Lobas ne désignerait-il pas le loup-garou, ou le loup rabat mentionné dans un document du XIV siècle? Avi com a lops rabats qui degolen e roben (Tuglat, dans les Docum. inéd. de P Bofarull, tom. XIII, pag. 99).

¹ Lecture tout à fait incertaine ; les lettres s et n sont seules lisibles.

²Il n'y avait rien d'écrit après *frares*, et les mots entre crochets rem placent ceux que le copiste a sans doute omis.

3 Perrets et terrets, pour pendrets (écrit plus haut) et tendrets.

4 Le scribe avait écrit deblir, qu'il a barré et remplacé par delir. Peutêtre faudrait-il bollir. Delir (du latin delere; n'est guère usité en catalan

- » e'nfistolar e semar¹ e puyrir,
- » com fe aquella que l'angel fe
- » al costat dret de Nostre Senyor Jhû Xi. »

Diga axi: Santa Maria, Agios, ateos, atanatos, deu fortis miserere nobis. Dicatur Pater noster et Aue Aue (sic) Maria, quod dicatur tribus vicibus.

On trouve aussi dans la notule de Guillaume Reynard, notaire de Rivesaltes (1409), deux albarans en latin, dont l'un intitulé: Albaranum ad glandulas; l'autre avec ce titre en catalan: Albara bo a febre: qui l'a ni la pert, que tinga aquest albara, no la cobre. Ces pièces, sans intérêt, ne contiennent que des prières et des invocations à divers saints, saintes, anges, archanges, etc., et, par la langue comme par la forme, elles diffèrent complétement des conjurations de 1397.

ALART.

que dans la phrase lo fa delir, « il le fait se tourmenter, se consumer, s'exténuer. » Delir existait autrefois avec le sens de « détruire », dans le provençal : E per donas aucirre e per efans delir (Chanson de la Croisade albig., vers 8694), et dans le catalan : Ollimbres te auciura e delira sobra terra (Vida de S. Margarida, XIVe siècle; Docum. inéd. de P. Bofarull, tom. XIII, pag. 132).

' Semar signifie le plus souvent, en ancien catalan, « se dessécher, dépérire; mais, dans le catalan du Roussillon, on ne l'emploie aujourd'hui que pour exprimer l'ascension de la séve dans les végétaux.

DIALECTES MODERNES

ADDITIONS ET CORRECTIONS

GRAMMAIRE LIMOUSINE

- Tom. II, page 186, ligne 13.— J'aurais pu me dispenser d'exprimer un doute. Il n'est pas possible en effet d'admettre abbas parmi des rimes en as, la finale de ce mot étant atone. Il faut probablement corriger albas, comme je l'ai depuis proposé ailleurs.
- 187, l. 10-14. On peut voir, dans une même page de G. de Rossillon (162 de l'édit. Hofmann), les trois formes cha, che et chi (ces deux dernières dans le même vers (7572). On trouve aujourd'hui cho en Auvergne, co en Rouergue et en Quercy. Des exemples anciens du même affaiblissement en o de l'a (an) tonique sont so (sanum) et certos (certas = *certanos), dans des textes limousins de 1371 et de 1475.
- 188, l. 9. On peut ajouter *chivalier*, forme qui se rencontre déjà très-fréquemment dans les anciens textes. L'a reste dans *chavau*.
- 188, l. 10. Ajoutez bounhû == banhû (fr. baigner), les deux formes étant usitées l'une et l'autre, mais dans des acceptions différentes.
- 189, E, l. 5-6. Il faut faire une exception pour le baslimousin (contrée de Tulle), qui, au contraire, affaiblit souvent en *i* l'e tonique ou protonique de toute origine.
- ⁴ A moins d'indication contraire, la ligne désignée est toujours celle du texte. Dans le compte des lignes on a négligé le titre courant, ainsi que ceux des chapitres, sections et paragraphes. On n'a pas cru devoir faire un *errata* particulier pour les fautes purement typographiques; on s'est borné à les relever, à leur ordre, parmi les autres.

- 189, l. 2 du bas. Supprimer cultellus, couté.
- 190, note I.— Supprimer cette note. L'i. en effet, bien qu'on ne puisse pas toujours constater le fait, a dù se développer, à l'intérieur du mot comme en finale, avant la chute de l's, en sorte que la série normale est es, eis, ei. Il y a lieu, en conséquence, de remplacer dans le texte, ligne 5, les mots «à la suite de cette consonne » par « et cette consonne tombe.»
 - 191, l. 3 de la fin: « atones. » Lis. : atone.
- 193, dernière l. On peut ajouter damandà, qui se lit déjà plusieurs fois dans un document limousin de 1371 Lim. hist., pp. 598, 610, 641, etc.)
- 198, l. 1-5 et note l. le citerai, comme pouvant servir à confirmer l'opinion ici exprimée, une pièce de B. de Ventadour (Quan vei la laudeta) et une autre de B. de Born (Quan la novella flors), où des mots comme fron (frontem, pon (poutem), respon (respondet), etc., riment avec mon (mundum), segon secundum), son (sunt), etc.
- 199, l. 8-9. Feulha se lit dans un rexte de 1463. A côté de feulho existe aussi, en haut et has limousin, felho, qui provient de la forme classique fuelha, par réduction de la diphthongue ne.
- 199, l. 12 du bas. La langue classique considérait aussi comme estreit l' \tilde{o} dans cette condition, c'est-à-dire le pronon-cait on. C'est ce que prouvent les exemples sans nombre que fon a de bo(n), so(n), rimant avec des mots tels que chanso(n), razo(n), etc.
- 202, l. 20. Envio ne vient pas directement de envidia. Il a été précédé de enveia, où ei s'est ensuite réduit à i comme dans mia-né (p. 53, l. 3) de meia-nurch, etc.
- 206, l. 8. Effacer *refutiare, refusar, refusa. L'étymologie de refusar est incertaine; mais ce ne peut être refutiare, forme inconnue et invraisemblable.
 - 208, l. 4: « requente. » Lis.: requento.
- 208, 1.5 du bas. A notre fronjú on peut comparer, en ancien français, aiger = *wdicare pour wdificare. Voy. Romania, 1, 166, 1.5.
 - 210, 1. 8: « caitis . » Lis .: caitius .
- 211, l. 13: «*bodina, boucino, » L'intermédiaire nécessaire boina, dont je n'avais pas remarqué d'exemples, se peut voir dans des documents limousins et languedociens du XIV° s. Voy. Breviavi d'amor, v. 17003 (variantes); Limousin historique, p. 604.
- 212, l. 14 : « Dans le haut-Limousin, » Lis. : Dans le haut comme dans le bas Limousin.

- 216, l. 13 du bas. Ajoutez: ie se réduit souvent à e, en haut Limousin, dans les finales en ier, après les chuintantes eh et j. Ex.: archer, barger = archier, bergier, formes nontronnaises.
- 218, l. 1. Couci peut très-bien être le résultat de la contraction de co ei = (a)co es. Mais je crois plus probable que la série des formes est celle-ci : (a)co es, (a)co s, (a)co
- 219-220. Syncope. Ce qui est dit ici est insuffisant et trop peu précis. La question a besoin d'être reprise et étudiée de plus près et dans un plus grand détail, à la lumière de l'excellent mémoire récemment publié par M. Darmesteter sur la protonique en français (Romania, V, 140).
- 220, I. 5 du bas: « Pouvero ((polvera) = pulverem.» Remplacer le signe = par « de. »
- 222. Paragoge. A coumo ajoutez ounte (ont) et quanct (quant), où l'e s'est attaché au t final longtemps après la cliute de l'e et de l'o étymologiques de unde et de quando.
- Tom. III, 371,1.12.— Sur cette influence de la diphthongue au, voy. la Revue des langues romanes, VII, 405.
- 372, l. 12 du bas.— Cette mutation se remarque encore, en bas-limousin, dans trounso = *trunea (ef. p. 106, note 1). Elle n'a été sans doute immédiate ni dans ce cas, ni dans l'autre, et une première mutation de ca en cha a dû précéder. Cf., p. 72, l. 5, messan = mechan. etc. On trouve dans Rochegude, blanza pour blanca ou blancha; dans Ste Agnès (577), Sansa pour Sancha, nom propre
- 372, I. 8 du bas : « au bas limousin ». Lis. : en bas limousin.
- 372, l. 6 du bas. Ajouter: Dans mègue, b.-lim. mergue (petit lait) = allem. molken, la gutturale, tout en changeant de degré, reste dure. Mais elle a dù s'amollir en j pour pouvoir produire la-mêzi (même sens), qui appartient au bas-limousin. Cf. manso, trounso, Sansa, blanza, qui font l'objet de l'avant-dernière note.
- 374, l.7: «ecclesia.»—L'insertion de l'i après cl, dans ce mot et dans quelques autres, est ancienne dans la langue. Ainsi

on trouve très-fréquemment glieyza, eglieyza, dans des textes limousins et languedociens du XIV esiècle. Clier = clericus est plusieurs fois dans G.de Rossillou et ailleurs.

- 376, 1. 18-19.— L'u de seuta et de granto s'expliquerait peutêtre mieux par la chute de la gutturale et l'attraction de l'u des originaux latins. Même observation pour teule = tegulum p. 70, 1. 4.
- 376, note 2. Lutz et patz sont ici cités à tort. Le t y est un développement du z des formes initiales luz et paz (= lu-cem et pacem), et nullement le résultat d'une mutation directe du c dur de pax et de lux. Voy. là-dessus la Rev. d. l. r., V, 335.
- 377, 1. 3 et 10 : « gurges, gorjo.»— Lis. : * gurga (gurges), gorjo.
- 377, l. 4 et 5 en remontant.— Esmai est plutôt le substantif verbal d'esmajar. Quant à pronbai, il est peut-être plus sûr de le tirer de propage (propaginem), par ablation de l'e final, que du nominatif latin propago. Rochegude a une forme féminine probaina que je n'ai pas remarquée ailleurs.
 - 379, note 2, dernière ligne : « dont. » Lis. : où.
- 380, l. avant-dernière.—On trouve des exemples de ces réductions dans plusieurs textes anciens, tels que la Chanson de la croisade albigeoise. la Vie de Saint Honorat, Guillaume de la Barre. Voy. là-dessus la Revue des langues romanes, VI, 293.

 Devant d'autres voyelles (a, o, ou), le parler de Tulle, loin de réduire ch à t, aime au contraire à le doubler d'une s, en sorte que le son total est sts. Ex.: rascho (vastso, comme écrit Béronie), bouscho, bouschon.
- Tom. IV, 64, dernière ligne.—Ajouter: ll est devenu g dans guinde, qui se dit pour dinde en divers lieux du Périgord et du bas Limousin.
- 64, note 2.— Sur cet intermédiaire, pocs, que je suppose ici entre post et pois, voy. la Rev. d. l. r., V, 331, note 2. On trouve de même prebox = præpositum. En Saintonge, buste se prononce buxe.
- 66, note 2. Des « poésies religieuses » mentionnées dans cette note, il en est une, et c'est celle précisément à laquelle j'ai emprunté deux exemples, qui n'est pas limousine. C'est par inadvertance que je l'ai confondue avec les autres, lesquelles apparticument incontestablement à notre dialecte.
- 67, l. 2.— Enclunhe vient, non de incudem, mais de incudicem, d'où enclutge dans l'ancienne langue. Incudex se lit dans les έρμήνεψατα de Julius Pollux, publiés par M. Boucherie, p. 166. Cf., dans le provençal moderne. irnge, qui renvoie à inrudicem et non à hirudinem.
 - 67, l. 4 du bas. Ajoutez: Ce développement de t en ts et de

d en dz se constate aussi quelquefois en haut-limousin. Ex.: betsiomen, moucandzier. — Plusieurs textes anciens offrent des exemples du dernier de ces phénomènes : ex.: adzorar = adorar, etc.

- 67, avant-dernière ligne. Ajoutez: Un exemple de la mutation inverse, mais à l'intérieur du mot, est seuséno = fr. sentène, si le t, dans ce dernier mot, est bien la consonne primitive. Cf. Servagan = Tervagan, dans une chanson d'Austore d'Orlac (Mahn Gedichte, IX).
- 69, l. 11. Il va sans dire que puesca ne représente pas exactement possim (poxim). On n'a ici en vue que le radical, qui est puesc = posc = posc.
- 69, l. 6 du bas.—A l'abri de l'influence de l'i, s est devenue ch dans choulha = solhar (*suculare), et dans pouchà (tousser), si du moins ce dernier mot est bien le même que polsar, traduit par « valde anhelare » dans le Douat provençal (36 b). — C'est ici le lieu de noter que plusieurs dialectes de l'ancienne langue, y compris le limousin, comme le prouvent des textes de Limoges et de Périgueux, changeaient souvent l's dure suivant i, particulièrement i engagé dans une diphthongue, en une consonne probablement identique au ch francais, et qu'on figurait sch, sh ou ch. Sur sh, voyez un passage des Leys d'amors, I, 62, qui prouve clairement que cette combinaison n'avait pas la valeur d'une s simple 4. Les trois notations, ou seulement deux d'entre elles, sont quelquefois employées concurremment dans les mêmes textes, ce qui démontre leur équivalence. Ainsi les Coutumes de Limoges ont ayschi, punischen, mais plus souvent, par ch, laychen, poicha, etc. La Croisade albigeoise a creish, laish, preisha, ishitz, Saishes, à côté de baicha, ichitz, Saichag, etc. Un même ms. du Breriari d'amor offre ensemble yshi, isschauzada, naischensa, ichia, conoichensa, etc. Mais ce mélange ne se remarque pas partout, et même, là où il a lieu, il y a toujours une des notations qui paraît la préférée. — En finale, il arrive quelquefois que les deux éléments de sh se transposent (de là des formes comme nayhs, qu'on trouve par exemple, dans les Joyas, à côté de naysh et de naych ou que l's tombe. Ex.: laih, dih, poih, Foih, êtc. Ces dernières formes sont fréquentes dans la Chanson de la Croisade albigeoise, texte qui nous offre aussi d'assez nombreux exemples d'une autre modification de notre sh final, à savoir g: poig, Foig, etc. Je pense que g dans ce cas, comme h dans le précédent, devait figurer un son peu différent de celui du q allemand.

73, note 3. - Ici et plus loin (664, note 1), j'ai oublié que

¹ (f. même ouvrage, II, 186).

scopulum était aussi représenté en provençal (escoth, escuelh'). 76, 1. 16 : «Gurthaume.» — Lis.: Guithem.

- 76,1.3 du bas. Saumo et sónmô, au lieu de provenir immédiatement de salvaet de salvare, comme je le suppose ici, par mutation directe de v en m, pourraient n'en provenir que par l'intermédiaire de saula et de sóulà, formes résultant de la métathèse du v (cf. tenne = tennem, et dont l'I se serait ensuite changée en m. Sóulà n'est pas d'ailleurs une forme fictive. Elle existe à côté de sóumà, en haut limousin. Cf., dans le prov. moderne, maulo = malva.
- 78, l. 16 du bas.—Le provençal moderne dit de même souveta souhaiter), avous (août). Cette dernière forme se trouve déjà (avost) dans le Petit Thalamus de Montpellier (p. 67)⁴. Des exemples anciens du même phénomène en initiale sont, dans le dialecte provençal, vo = aut ou hoc, vont = unde, vora = ora (Gloss. occit., 333 à), vostar = ostar, vueills = oculus.—Mentionnous encore les formes gasconnes daubus daubussis = dau(s) us (des uns, c'est-à-dire quelques-uns) et ibe (Bayonne = $\ddot{u}e = una$ (Γu intérieure tombe en gascon), dans lesquelles, sclon le génie du même dialecte, c'est b qui s'est introduit au lieu de r.
- 78, 1.7 du bas.— Il faut ajouter brundi, forme dans laquelle le b s'est substitué au g disparu de grundire, et qui existe à côté de randi, mais non pas partout avec sa signification première.
- 78, 1. 4 du bas. Antres exemples de g remplaçant v ou l'aspiration : giet=uet octo: dans diverses parties du l'érigord : gausar=ausar (Languedoc et Gascogne), déjà tel au XIV s. : gabor=vaporem (Dict. langued., dans un texte du XIV s. : pagarv=paor (dans Janfre, supplément, p. 168); degorar=devorar (Blandin, 180); ronga=cona, roar (Languedoc); deguens=delneus=dedintz, goc=oc, après un infinitif en a (bouta-y-oc), digamar=diffamer, engouloupa=envelopper (Gascogne). Dans un texte de Béziers du XV s. Soc. archéol. de Béz., 111, 163), je trouve segon=se on =se non (cf. le mod. soun dans sounque, sounco, ci-dessus, p. 332, note 2. Au lieu du g. e'est e qu'on a dans luroun=la oun, fr. li où (Espalion).
- 79, l. 5-6. Il est plus légitime et beaucoup plus naturel, dans le cas présent, de supposer que si s'est tout entier substitué à ui vi), comme flexion verbale, que d'expliquer cette mutation par un simple accident phonique. Mais la langue d'oc nous offre beaucoup d'exemples certains du changement de v en s z), ou, ce qui est la même chose, de l'insertion d'un z, en place d'un v, pour obvier à l'hiatus, c'est-à-dire pour rem-

¹ Cf. le catalan lavos=pr. laors, On dit de même en Saintonge lavoure = là où.

placer l'aspiration. C'est naturellement dans les dialectes méridionaux qu'on doit surtout les rencontrer 1. Tels sont pazimen (= pavimen, païmen), azounda (abondar, aondar), azourta (fr. acorter). D'anciens textes de la Provence et du bas Languedoc offrent crezet (créa), glizeiza (= gliciza), dezitat (déité), bon et malazuratz, cavazier (= cavayer = cavalier), et même sazer pour saber (Mascaro, p. 121), azer pour aver (Dern. Troub., p. 124, l. l). L'inverse, c'est-à-dire v remplaçant z, est plus rare, mais se constate aussi dans les mêmes contrées. Ex.: caavo (aussi ca o), très-fréquent en Provence pour causo; de même pauva (poser), pérévous (= perezos)². Des exemples anciens sont gramavi (= gramazi), juvizi et juzivi (= juzizi), devon= dezon = deron (Mascaro, 114), cavet = cazet (ibid., 134), sovar (Donat prov., 33 b) = suzar³.

F se substitue de même à s dur, en Provence encore, nonseulement dans melfo, cité dans mon texte, mais encore dans plusieurs autres mots, tels que boufin (déjà dans Flamenca: bofi, v. 4591) = boussi(n); moufo = mousso, founfoni (cornemuse) de symphonia, fioula (siffler) = sioula (sibilare). L'abbé de Sauvages enregistre, dans son Dictionnaire languedocien, fourupa et souroupa (sucer, humer), yaf et gas 4 (gué).

A ces formes modernes on peut joindre bofo =bosso), qui se lit dans la Croisade albigeoise (v. 1017): aifa, qui est peut-ètre pour aissa, au v. 6620 de Flamenca, et enfin sofanar = subsannare, qui se rencontre au lieu de soanar, dans quelques textes (Leys d'amors, I. 176: Ferabras, 1401; G. de la Barre, 46).

J'ai moins d'exemples du changement de f en s. Le limousin mausso répond au languedocien majofo (Raynouard: majofa); mais est-ce bien l'f qui est primitive! La chose n'est pas dou-

² Les formes intermédiaires cauo, paua, ont également cours, peutêtre aussi péréous. Dans tous les cas, ce dernier a existé, car on le trouve

(pereos) dans un texte cité par Rochegude.

¹ Le limousin en offre pourtant quelques-uns: tel est eiblouzi, qui, à Nontron, traduit eblouir. Mais nous disons echalouvi, bouvi, où le Languedoc prononce esbalauzi, abauzi. — Cf. dans les patois français bleuvir et bleuzir = bleuir. La même substitution se remarque, en initiale, dans sounte, qui se dit à Nyons pour ounte (prov. rounte).

³ l'faut peut-être en voir un autre dans un mot que je soupçonne Rochegude, qui le rapporte, d'avoir mid lu. Ce mot, imprimé aine Gloss. occit. 9 a), ne serant-il pas plutôt aire maize? Rochegude lui donne la signification, qui convient fort bien a l'exemple cité, de « meuble, vaisseau, vase, ustensile », et telle est aussi l'une de celles de aize. Voy. la Vie de saint Honorat, p. 181, note 16, et Milà y Fontanuls, Poëtes catalans, p. 17, l. 14.

De là gafa et gaza guéer), tous deux usités.

⁵ Je trouve pharmapheutique (sic) dans un curieux document saintongeais de 1615 (Extraits du livre des maîtres apothicaires de Cognac.publiés par Jules Pellisson, Poitiers, 1875). Plusieurs, dans le même pays, prononcent la foupe pour la soupe. A Genève on dit de même desolafion, etc. Voy. Ritter, Recherches sur le patois de Genève.

teuse pour les formes gasconnes que gerfaut, sistolo = fistule, et pour prosemna = profemna, qu'offrent plusieurs textes toulousains du XVI° siècle. En finale, on peut citer (je ne distingue plus ici z de s ni v de f): vontz (volz) pour volv dans les Leys d'amors III, 210 (cant es moutz, Le blatz en farina se vontz), et, d'après le ms. 5232 de la Vaticane, dans un vers de P. d'Auvergne (E volz doutz en amarum), exemples qui confirment, en les expliquant, les formes revols et vols (= revolvit et volvit) de la Croisade albigeoise (vv. 7529 et 8905); cers, régime singulier, rimant avec fers, dans la Vie de saint Honorat, p. 14, ce qui confirme la même forme hors de la rime à la page 10; sers = servit dans une pièce de Pistoleta (Lex. R., 1, 507, v. 15; sers = servum dans las Rasos de trobar, p. 84 (citation de P. Vidal) et dans la version de l'Evangile St-Jean, publiée à Berlin, en 1868, d'après le ms. 2425 de la B. N., chap. XVIII, v. 10). Cf. dans l'ancien français troz, trois, trnis, pour trof ou truef (de trover); rois, ruis, pour rof ou ruef (de rover); pruis pour prof ou pruef (de prover), et au subjonctif des mêmes verbes, truisse (troisse, trusse), truist, ruisse, rnist; prust (Voy. Burguy et Diez, Grammaire, II, 216). J'ajouterais dist (debet) des Serments, si cette lecon était certaine; mais je crois plus probable, avec MM. Burguy et Cornu (Romania, IV, 454), qu'il faut lire dift.

78, note 1, 1.5: «virtuel.» — Effacez ce mot. La forme vounte existe réellement, en Provence, à côté de mounte.

- 79, 1. 2 du bas : « pois.» Lis. poitz.
- 79, l. 1 du bas.—Le Donat remarque lui-même, p.55 a, à propos des mots en ohtz, comme cohtz (voctus), que «tuit poden fenir in oitz, sieum coitz, voitz.» On trouve, dans Sancta Agnes, sapha à côté de sapia, et le même texte et d'autres offrent mah = mais (magis), puh ou pueh = pueis (post), fah (factum ou facit), lah = la i (Ferabras, 4943), buh (S. Agnes, 864, mal à propos changé en bruh) = buis de Flamenca, 7207, etc. Lorsque l'h se substituait ainsi à l'i, l's ou le t final pouvait tomber, comme le montrent les exemples précédents. Un des emplois les plus remarquables de h = i était celui qu'on lui voit dans les formes telles que tuh, cargah, garnih, où il représente l'i du nominatif pluriel latin, et qui sont assez fréquentes dans quelques textes. Voy. là-dessus la Revue d. l. r., VI, 102.
- 407, l. 4. Exemples bas-latins du même phénomène: gregnabit, gregnariolus (voy. Boucherie, l'u almanach au Nes., Revue d. l. r., 111, 143). Le fr. grimer, grimeler, doit peut-être s'expliquer de même. Voy. encore là-dessus Boucherie, Revue, IV, 519. A l'appui de cette opinion vient ce fait qu'en Auvergne on dit rimer (non grimer) au sens de froncer, rider (Mège, Sonvenirs de la langue d'Auvergne, p. 223). Le phénomène inverse (rejet du g initial étymologique) se remarque

chez nous dans roumeü (râle: lou roumeü de la mort), qui a la même origine que grommeler. On trouve ce dernier mot dans Montaigne, sous la forme roumeler, et Brantòme emploie roumeau, qui existe du reste, aujourd'hui, avec roumeler, en Saintonge, en Poitou et en Berry.

406, note I. — La mutation de r en s (moins fréquente en français que je ne l'ai dit ici par inadvertance), et inversement celle de s en r, se constatent assez souvent dans quelques textes languedociens et provençaux du XIV° siècle et de la fin du XIII°. Voy. là-dessus les recherches de M. Paul Meyer, Romania, IV, 184, 464, et cf. Rev. d. l. r., VIII, 238, note 1.

408, note 2. — A la notice citée, il faut maintenant ajouter celle de M. l'abbé Vayssier sur le dialecte rouergat (Rev. d. l. r., III, 354), dont quelques variétés pratiquent avec constance cette substitution de d à r. J'ai sous les yeux un écrit publié en février 1876, à Villefranche-de-Rouergue, où je lis: bigneidou, escloida, gaide, traide, beide. — Au reste, je considère aujourd'hui comme plus que douteuse la mutation que je supposais ici de r en t, dans les formes verbales mingeten, begueten, etc. Cf. p. 280.

408, note 3. — Supprimez cette note. Putnais, que j'y vise, avait aussi la forme pudnais, d'où a pu plus facilement dériver purnai. Je mentionne en passant, comme exemple de la mutation contraire en pareille position, govidnar = governar, que je lis dans un document limousin de 1475. — Une autre forme ancienne de putnais est pugnais, qui pourrait aussi avoir donné naissance à notre purnai. Cf. rito, ritou (cane, canard) = guito, guitou de la Gascogne. Guita est dans Rochegude.

- 410, l. 4 et note 1. On a un exemple de la mutation de l en d dans idoula (Tulle), anc. udolar = ululare. Daissa n'est pas seulement gascon, comme il est dit dans la note. Cette forme est également languedocienne, et on la connait aussi en Périgord.
- 411, l. 3. Ajouter: Exceptionnellement, l, au lieu de se vocaliser selon la règle, est tombé, après a. dans rampam = rampalm (rameau bénit ou jour des rameaux), qui est ailleurs rampau. L'r tombe de même, en Languedoc, devant la nasale, dans $joun = jorn_2$ can-saludo = carn salado.

111, l. 19: « en limousin. » — Lis.: en langue d'oc.

i Je raisonne ici dans l'hypothèse que grommeler a l'origine germanique admise par Littré. Mais le tout ne pourrant-il pas venir du latin? Le fr. du Centre et de l'Ouest n'a pas seulement roumeler; il a encore, dans la même signification, roumer, roumener, qui renvoient directement a rumare et ruminare. Roumeler (le rommeler de Montaigne) représenterait alors *rumillare, torme des plus plausibles et d'un type essentiellement populaire, et nous aurions dans grommeler un nouvel exemple de la prosthèse du g

- 112, note 2. Notre ancienne langue a eu peut-être aussi muit; du moins cette forme se rencontre dans le poëme de la Guerre de Navarre, vv. 640, 2023.
- 414, note 1. Le Donat provençal (p. 41) excepte baltz (qui est notre bal) des mots que l'on peut « virar en autz»; mais il excepte aussi cavaltz et gals, et nous disons chavau et jau.
- 415, note 2. On a, à Nontron même, un exemepl pareil dans greu de grelh (grillum), que l'on aurait dù s'attendre à y voir devenir grei.
- 416, l. 1-2. On a peut-être un autre exemple de la même mutation (m en b) dans brujo = myrica (?). Cf. en grec $\beta \rho \delta \tau o \varsigma = \mu \rho \delta \tau o \varsigma$, etc.
- 416, l. 10: « Sóulà = sóumá ».—C'est peut-être plutôt l'inverse. Voy. la note sur la p. 76, l. 3 du bas.
- 416, note 2. Voy. une autre étymologie (plus probable) du fr. fange, et par conséquent de notre fanho, dans les Mémoires de la Soc. de linguistique, II, 70.
- 417, N, l. 3. L'étymologie donnée ici de degu (nec unus est contestée (Voy. Romania, IV, 289, note 2). A l'appui, on peut citer dustan (Montauban et ailleurs) = nostan (Joyas del gay saber, 238), et arda = urna, deux formes anciennes d'un même mot. Dans le Forez, on trouve la forme legan, résultat d'une mutation différente, mais moins rare, de l'u étymologique.
 - 418, note 1, 1.5: a Vörterbuch .» Lis.: Wörterbuch.
- 121, l. 13-14.— Gru, rattaché iei à granum, a plutôt peutètre une origine germanique. Voy. Littré, au mot gru. Il se sera, dans ce cas, produit une confusion des deux mots. C'est ce qu'indique l'u du dérivé engruna (p. 113, l. 3) = fr. égrener.
- 422, note 1. A l'appui de cette explication de trounho, je citerai blanha (= blanca), forme que je trouve dans Rochegude, mais que je n'ai d'ailleurs rencontrée, ou du moins remarquée, dans aucun texte.
- 423, l. 10. Ajoutez à ces exemples besouei (besonh), coudouei (codonh), lonei (lonh), que j'ai entendus dans les cantons de St-Pardoux-la-Rivière et de Champagnac. Au contraire, effacez perpai, que je regarde aujourd'hui comme un exemple trop incertain. L'étymològie perponh ou perpoing, où d'autres s'étaient aussi laissé prendre (voy., p. ex., Ruben, Œucres de Foucaud, 21, note 1, m'avait séduit. Mais, si notre perpai peut s'y ramener, il n'en est pas de même du bas-limousin porpar, qui renvoie, par porpal, à un porpalh qui serait la source commune des deux formes. D'un autre côté, perpount, perpouen, au sens propre de pourpoint, existe à côté de perpai = poitrine).

Tout se réunit donc pour rendre plus que douteuse l'étymologie que j'avais adoptée pour ce dernier mot, et que je retire.

- 423, à la fin.— Ajoutez: Nh, comme lh, se réduit quelquefois à y. Ainsi $entanh\hat{a}$ du bas-limousin est chez nous $entay\hat{a}$.

 Ce mot signifie «embourber», et je remarquerai en passant
 qu'il nous offre peut-être (en le tirant de fanho) un exemple de
 la même mutation de f(ph) en t, que l'on constate dans blaste- mar = blasphemare. Le contraire se remarque dans le languedocien fanfasti = fantastic.
- 650, l. 7 du bas: « eirisseü.» Ce mot n'est pas aussi particulier que je l'avais cru au dialecte limousin. Du moins ne l'était-il pas autrefois, car on le lit (eiressel) dans un troubadour languedocien (Daude de Prades). Rochegude le mentionne, mais il en ignore le sens, ce qui peut faire supposer qu'on ne le connaît pas aujourd'hui dans le Languedoc.
- 651, l. 21. Le v radical du verbe avei tombe même quelquefois, en haut-limousin, à l'imparfait de ce verbe : oyo = avio.
- 654, l. 2 de la sous-note : « frar.»—Lis.: frair. Cette forme et les formes semblables, mair, pair, se rencontrent déjà accidentellement dans Bertran de Born, et l'on trouve même mai (à la rime) dans Bernard de Ventadour.
- 656, l. 6 du bas. Cette étymologie de dabouro est probablement erronée. Voy. p. 308, note 3.
- effet (p. ex.: Vie de saint Honorat, p. 13). Je remarquerai à ce sujet que l'assimilation de d à n, dans le groupe nd, suivie ou non, mais plus souvent suivie, de la réduction à l'unité des deux n ainsi obtenus, est un phénomène très-fréquent dans le dialecte provençal et dans le dialecte gascon, surtout dans ce dernier. Ex.: segona (S. Honorat, 127 a), redounello, grannessa, etc.—Très-analogue est l'assimilation de la même dentale à l dans soullats = souldats, forme usitée dans le Tarnet-Garonne et probablement ailleurs.
- Tom. V, 178, l. 2 du bas: « qui ne tenta rien nulle part pour faire revivre les cas de ces substantifs.» Ceci serait trop absolu, si l'on s'en rapportait aux textes écrits. On voit en effet, par quelques exemples, que les noms integrals recevaient parfois l'allongement es au sujet singulier. Mais, comme à l'époque où ces formes commencèrent à se répandre, la langue parlée n'avait plus probablement conscience de la distinction des cas, ma proposition, en somme, doit rester vraie.
- 181, entre les l. 14 et 15 du bas, placez ligó = lugan(lucanus), sans pluriel. C'est l'étoile du matin.
- 182, note 2: « est devenu. »—Il serait plus exact de dire « est resté », car la resta se trouve dans des textes, et non pas seu-

lement limousins, du moyen âge. Resto n'a donc pas été emprunté au français; seulement, à Nontron, sous l'influence de la langue nationale, il a pris le genre masculin.

- 186, l. 25. On peut ajouter pauce = paor, qui se dit en divers endroits.
- 187, l. 14. Un passage du même ouvrage (II, 62) montre clairement qu'au XIV^e s., dans les noms dont il s'agit ici, la forme du cas sujet (aire) prévalait déjà, comme dans la langue actuelle, sur celle du cas régime.
- 188, note 2, 1.6. Ajouter: Ces formes en ei = es se rencontrent assez fréquemment dans G. de Rossillon. Ainsi prei, marquei, mercei, pagei, Agenei, etc.
- 192, l. 7: a pô. »— Je ne sais comment je n'avais pas reconnu dans ce mot l'ancien post, dont les exemples ne manquent pas, et qui vient de postis.
- 196, l. 3. Ajoutez $g\sigma$ and $g\sigma = vadum$, où l' σ bref du singulier reste au pluriel sans changement, contrairement à ce qui se passe dans les autres noms en σ bref provenant d'un σ radical, comme $m\sigma$, crestio, germo. Voy. p. 181.
- 137, dernière l. de la note 2: « as. »—J'ai trouvé, depuis, un exemple ancien de cet adjectif au féminin pluviel. C'est dans le Recueil de M. Paul Meyer, p. 144, l. 92: « que sas coberturas de fer foron totas asas. » M. Meyer, à la vérité, corrige arsas; mais je crois que c'est à tort.
- 139, à la fin de la note 3, ajouter: Au sujet de ces adjectifs ainsi allongés au pluriel, je noterai que, dans le Quercy, le Rouergue et diverses parties du Languedoc, la nouvelle flexion es, non-seulement se substitue, mais encore s'ajoute souvent à l'ancienne et régulière flexion en s. Je n'ai remarqué cela que dans le pronom el (elses), dans plusieurs adjectifs déterminatifs (aquelses, calses, quanses, tanses, toutses, unses ou usses; au féminin, toutsos, ussos, et dans deux ou trois substantifs (ensses = oculos, pelses = pilos, reizes = reges (le jour des Rois), fiousses = fila). Dans les mêmes contrées, je vois ces flexions prêtées même aux particules, régulièrement invariables, mais et gis, et au nom composé touplé, qui en joue le rôle. Ex.: Per de couops n'a pas gisses (Villefranche de Rouergue): touplesses d'autres legats (id.: li fou maysses de pelses grises (Béziers).
- 141, nº 16.—Aux trois adjectifs en au, exclusivement féminins, ici mentionnés, il faut ajouter bringau, du verbe bringu sauter, danser), qui n'est, à ma connaissance, employé qu'avec

⁴ Je trouve déjà elses, aquelses et totses, dans des documents languedociens de 1465 et de 1501. — Une pièce de même origine, du commencement du XVH° s., a lous teusses = lous teus (les tiens).

le subst. féminin feüre (fièvre). On dit d'une jeune fille trop fringante qu'elle a « la feüre bringan. » — En haut-limousin, l'adjectif viau (= vilis, comme fiau = filum, etc.), garde les deux genres. Mais on lui donne souvent aussi la flexion féminine audo (viaudo), en l'assimilant faussement à ceux où au provient de aldus, comme chau.

443, 1. 21: « singulier. » — Lis.: masculin.

444, nº 7. « ors-orso. » — Lis.: or-orso.

414, nº 8. — Ajoutez: For reste encore féminin dans aigofor (eau-forte), qu'on dit aussi, du reste, aigo-forto.

445, n° 10. — C'est par erreur qu'il est dit ici que les adjectifs en dour—doueiro, dont il s'agit, ne « correspondent phonétiquement à aucun type latin. » Ils sont formés sur le modèle des adjectifs en torius, tels que amatorius, mais répondent pour le sens, soit à des participes en urus, soit des adjectifs en bilis. Voy. Diez, Grammaire, t. II, p. 327 de la trad. française, et Leys d'amors, II, 60-62.

450. Pronom de la première personne. — Il faut ajouter au paradigme des formes anciennes *iun*, dont les exemples ne sont pas rares dans des textes de diverses provenances.

450, note 3. — Après nos untri, ajoutez : cas sujet ; et pareillement, p. 451, note 2, après vos autri.

451, note 1.—Supprimez les deux exemples cités dans cette note. Le premier, tiré d'une pièce dont je ne puis comparer les diverses leçons, me paraît décidément trop suspect. Quant au second, j'ai eu le tort, le trouvant cité dans Raynouard, de le transcrire sans le vérifier. Le premier vers est trop long et doit se lire: E veus m'al vostre plazer, ce qui rétablit la mesure et fait disparaître l'invraisemblable anomalie syntaxique que j'y croyais voir.

453, première ligne après le paradigme : « vocalisation de l'e. » — Lis. : de l'l.

454, note 1, 1. 7. — Voy. d'autres exemples, plus anciens, de cet emploi de se, dans la Romania, IV, 343.

454, note 2. — Un exemple encore plus ancien de l'emploi de il au régime pluriel nous est offert par le v. 2082 de G. de Rossillon:

E coro los ferir elh nostre il.

455, l. 13. — J'ai oublié ici $e\ddot{u}$, qui s'emploie aussi, mais plus rarement que δu , et seulement, comme au masculin, dans des phrases interrogatives: $plou-t-e\ddot{u}=pleut-il$? Quant à δu , l'expression « qui est sujet et régime », dont je me suis servi, pouvant, malgré la distinction faite dans le paradigme, induire en erreur, je crois utile de faire remarquer que, en tant que sujet, $\delta u=\dot{e}u=el$, de même qu'au

masculin, tandis que, comme régime, ce pronom n'est autre que l'ancien o. Pour les autres formes du pronom neutre, dérivées de hoc, et qui sont très-nombreuses en langue d'oc, voy. la Romania, IV, 338, et V, 232.

454, note 3. — J'ai, depuis, rencontré trois ou quatre exemples de la, sujet, pour ela, dans des textes anciens de diverses provenances. Ils sont recueillis dans un autre travail qui paraitra prochainement.

456, l. 8.— J'ai oublié ici le pronom se, qui se réduisait à s (ques = que se). En réparant mon omission, j'ajouterai que devant cette s se développait quelquefois un i (y), même après une voyelle atone. Ex. tirés des Coutumes de Limoges: qui queys sia, noys den pausar. Des textes d'autres provinces offrent le même phénomène sur une très-grande échelle. Tel est le Breviari d'amor. Parmi les mss. des Troubadours, le nº 1592 de la B. N. le présente constamment. Ex.: dompnais = dompna se, emperaireis = emperaire se, gensois = genso se. Il est remarquable que ces mêmes textes laisssent en général intactes les finales, soit verbales, soit nominales, en as, es, os¹. Ainsi vla se devient elais; mais elas reste elas.

455, note. — Le pronom neutre lo, dont il est question dans cette note, fut autrefois très-peu usité, et les dialectes qui, comme le provençal et le dauphinois, en faisaient le plus d'usage, l'employaient comme sujet². Aussi ai-je eu tort de ne pas l'inscrire comme tel dans le paradigme (p. 176). Aujourd'hui on s'en sert beaucoup en Provence, au moins dans le sous-dialecte d'Avignon, que Mistral a rendu classique, mais surtout, à ce qu'il semble, comme régime ou attribut. Voy. sur ce pronom la Romania, IV, 342. — Dans le Vivarais et le

Qui qu'en favelli Lo m'es pro belli De mon saber...

¹ Il y a fort peu d'exceptions. Les moins rares concernent es. Pour os je n'ai qu'un exemple, précieux à noter comme témoignage de l'ancienneté de la prononciation actuelle du pronom nous en bas Languedoc: Mas la raso nois (pron. nouis) no sabem (Breviari d'amor, v. 2514). Il en était probablement déjà de même de vos et de los. Voy. là-dessus A. Roque-Ferri r. l'Article et les Pronoms en langue d'oc (Revue des l. r., IX, 135). — A l'égard de as, on peut citer vays (= vas = vers) dans un troubadour de Béziers (R. Gaucelm) et, saus l's (devant une consonne), ai = as pour als, datit pluriel de l'article, dans la Vie de St. Honorat, pp. 12 et 158. (Cf. dans le même texte, p. 12, ei santz = es (e los) santz). Mentionnous encore les formes verbales de 2º pers. plur en ai = as = alz, qui ont été signalées dans G. de la Barre et dans Flamenca, et sur lesquelles voyez la Revue des l. r., VI, 292. (Il y en a, si je ne me trompe, dans ce dernier texte, un autre exemple à relever; c'est au vers 1548, où je crois qu'il faut lire: Pasai, fai s'el = passez, dit-il.)

² C'est à ce titre qu'on le voit figurer, et je n'en connais pas d'exemple plus ancien, dans ces vers du troubadour provençal Raimbaut d'Orange (Mahn Gedichte, n° 326 et 354):

Dauphiné il conserve son ancien rôle de sujet, sous les formes lou, le, la. Pour cette dernière, cf. sa = so, va = vo = (o). On a des exemples de la remontant au moins au XV° s. Les mêmes formes se retrouvent, et avec le même emploi, dans plusieurs variétés des dialectes de la Lombardie et du Piémont.

- 456, l. 13. Le dialecte gascon fait encore un grand usage de ces pronoms affixes, comme les appelait Rayuouard. Vos y est, non us, mais bs, réduit souvent à b(p), et quelquefois même changé en ts(cf. cat, cot = cap, cop): sits plats (Dastros) = si vos plats. L (lo) et ls (los) s'y vocalisent: lou bin hé parlau (id.) = parlar lo (le vin le fait parler).
- 457, l. 9. Il faut faire une exception pour $l\hat{\sigma}$ sujet, qui, comme l'article féminin pluriel, élide quelquefois son $\hat{\sigma}$. Ex.: quan l'an = quand elles ont.
- 457, l. 22. Des textes de la Provence proprement dite, du XIV° siècle ou de la fin du XIII°, offrent quelques exemples de cette chute du v initial, tant dans le pronom vos que dans quelques autres mots (vostre, volopat, volontiers). Voy. Derniers Troubadours de la Provence, p. 22; Vida de sant Honorat, pp. 120 a et b, 129, 133 a, 174 b, 186. Dans la chronique biterroise de Mascaro (p. 136), on trouve hoiar (=voiar), où v se réduit seulement à h.
- 459, l. 7. Dans la Provence, cal(cau) est employé abusivement sans article, comme relatif, principalement après les prépositions : de quau = de qui, en cau = à qui. Usage ancien dans ce pays, comme le prouvent les ex. ci-après, tirés de la version du Nouveau Testament (ms. 2425) :

Lo drap de qual era centurat.
(Jean, 13, 5)
Lo lazer qual Jhesus avia resuscitat.
(Ibid. 12, 6)

460, l. 4-5. — C'est par inadvertance que j'ai dit ici que quant « comme relatif ne servait qu'au neutre. » La vérité est qu'il pouvait servir pour tous les genres et aux deux nombres

460, note 1. — Cet emploi de l'article pour le pronom est très-fréquent dans la *Chanson de la croisade albigeoise*. On peut voir les exemples réunis par M. Paul Meyer dans le glossaire de son édition.

- 460, l. 2 du bas: «réduites.» Lis.: réduit.
- 461, l. 3-4. « Ço (ou cé) n'est jamais employé qu'avec un pronom relatif. »—Il y a là une erreur; j'oubliais que cé s'emploie très-fréquemment seul avec le verbe dire: ce di, ce disio, ce disset-eü, etc. On se sert aussi quelquefois de ça, mais rarement, par ex. dans la locution pléonastique ce disset-eü ça di, qui répond au fameux qui dit dit-il de nos troupiers.— Je noterai, en passant, que la forme ce se rencontre déjà, dès le XIVe siècle, dans des textes du Limousin ou d'autres pro-

vinces, principalement du bas Languedoc. C'est dans le *Petit Thalamus* de Montpellier que j'en ai vu les exemples les plus nombreux.

- 460, note 2.—Voy. un autre ex. de quo pour aco dans G. de Rossillon, v. 299 du fragment publié par M. Meyer dans son Recueil, parmi les variantes.
 - 161. note 2: «1589». Lis.: 1389.
- 462, note 1.—Un, dans les deux exemples de saint Bernard rapportés ici, est plus probablement une variante orthographique de on.
- 462,1.21.—Sur le modèle de aleun, cascun, où unus n'ajoute rien à la signification ni de aliquis, ni de quisque, le dialecte languedocien a formé, en ajoutant un à mant, trop, quant, tout, les adjectifs composés mantun, tropun, quantun, toutun, qui ont respectivement le même sens. Mantun est déjà fréquent dans la Croisade albigeoise en prose; je n'ai pas des trois autres d'exemple remontant au delà du XVIº siècle.—C'est peut-ètre une composition semblable que nous offre cilun, qui se lit deux fois dans la Vie de Saint Honorat (pp. 45 et 88), et qui signifierait la même chose que cil tout seul, c'est-àdire ceux-ci. Ce sens conviendrait fort bien dans les deux passages.
- 463, note 1.—On pourrait, je pense, sans trop de témérité, désigner le littoral méditerranéen, de Nice à Valence, en y comprenant les îles voisines, comme le domaine propre de cette forme, en France et en Espagne. Elle paraît, dans les deux pays, s'être fort peu avancée dans les terres, sauf peutêtre du côté des Pyrénées. Les textes cités dans la note ne sont pas les senls qui en offrent des exemples les voys, encore Un tronbadour aptésien, par l'abbé Lientaud, v. 145; les Derniers Tronbadours de la Provence, pp. 61 et 99; Vie de saint Honorat, édit. Sardou, p. 66 (assaventura = a l'aventura), p. 111 (que sa dona per ver entuysegnat avia), p. 203 a, note 37 (sos nes o sas mans); Nat de Mons, dans un passage cité deux fois par les Leys d'Amors (II, 256 et 390):

Quar qui so ver te nec Lay on direl deura.....

An nom propre Pons de sa Gardia, rappelé par M. Meyer

*Le Ludus sancti Jacobi en a un troisième au v. 371.—Je n'en ai mentionné que trois dans Flamenca; mais il y en a un plus grand nombre. Pour plusieurs, à la vérité, on peut hésiter entre l'adjectif possessif et l'article. — Dans Ste Agnès, le texte qui en a le plus, j'en ai compté 19. M. Meyer (article cité) en a relevé 14. Voici les cinq autres: 263 : ce nostre dieus; 340 : ci majestat (corrigé cit sans nécessité); 824 et 1145 : Al de sa....! (et non adesa, comme porte l'édition); 931 : ço (= so), inutilement changé en cel.

et qui est dans deux mss. (sinon un plus grand nombre), celui du troubadour appelé par d'autres P. de la Gardia, on peut joindre les deux suivants, que je trouve dans Teulet (n° 475 et 800): Oalrics dez Anglada (=de z'Anglada) et W.des Bosquet.

Ce qui prouve bien que c'est à ipse qu'il faut rattacher ces formes de l'article, c'est que, dans de très-anciennes chartes de la Provence et du bas Languedoc, où le latin se mêle au provençal, on voit souvent cet adjectif jouer le rôle de l'article, comme ille le fait dans d'autres. Je renvoie aux chartes du Mémorial des Nobles de Montpellier, portant les n°s 35, 36, 37, 40, 81, 101, 120, 121, 122, 125, 129, dans l'édition de M. Montel (Revue des langues romanes, t. V et VI). Voy. aussi Meyer, Recueil, n°s 45 et 46.

466, note 1 : « pour del, employé ». — Lis.: pour del ou dal, employés.

469, 1. 6 du bas. — Effacez si.

473, note 4, l. 1. — Ajoutez cet exemple tiré d'une pièce languedocienne de 1355: a tug aquilh (Joyas del gay saber, p. 13).

475,1.8 du bas.— Quecx, contrairement à ce qui est dit ici, a duré longtemps. Il était encore usité au XIV^e siècle. Les Leys d'amors, tout en le qualifiant de mot estranh, constatent qu'il était «acostumat de pausar per cuscus.»

476, Nul.— Il faut ici ajouter, comme équivalent de nullus, pen-peino, littéralement pas un, pas une.

477, note 3 (lis. 1 au lieu de 3. — L'adjectif trop, plur. tropis, tropos, existe encore en Languedoc.

Tom. VI, 177, l. 3: « Revista. » — Lis,: Rivista.

179, note 2: «51-55.» — Lis.: 36-37.

179, note 3: «36-37.» — Lis.: 51-55.

189, l. 3. — D'autres formes de cette première personne sont soun et sien, la première propre au languedocien, la seconde au provençal. Soun (son) est déjà très-fréquent dans les vieux textes; sieu (siu), au contraire, y paraît à peu près introuvable. Peut-être y en a-t-il un exemple au v. 3362 de Flamenca:

Quar s'ien am e non siu amatz.

189, note 1.— Sias est la forme constante de cette 2^{me} personne dans la version provençale du Nouveau Testament contenue dans le ms. B.N. 2425, si j'en juge du moins par ce qui a été publié de cette version.

189-190. — Ce qui est dit ici de em et de etz n'est pas exact. Ces formes, dont on trouve de nombreux exemples dans Goudouli et dans les poëtes ses contemporains et successeurs, survivent encore en diverses parties du Languedoc.

190, note 3. – J'ai rencontré depuis ces mêmes formes (eravam, eravatz) dans les œuvres de deux troubadours de Béziers,

Matfre Ermengaud et Bernard d'Auriac.

Mentionnons encore, à cette occasion, d'autres formes anciennes dont on n'a que de très-rares exemples, tous relevés dans des textes de la Provence. Ce sont sin (j'étais), siam (nous étions), sias (vous étiez), siu (ils étaient). Pour siam et sias, voy, la Revue des langues romanes. VII, 76, note sur le v. 18 d'une pièce de Jacme Mote d'Arle. Quant aux deux siu, je n'ai encore rencontré ces formes qu'une seule fois. C'est dans le roman de Flamenca, v. 1045 et v. 4739, où elles sont confirmées à la fois par le contexte, qui, dans les deux cas, exige l'imparfait de l'indicatif, par la présence dans un autre passage (v. 6073) de la forme siam (nous étions), et enfin par cette double circonstance qu'il y a dans le même texte d'autres exemples de in pour in ainsi estin = estia, aux vv. 1315, 3495 et 6128), et de in pour in. 3e pers. plur. (Voy. vv. 871, 2020, 1372, 6137, etc.)

Cet imparfait de être existe encore aujourd'hui; mais je ne saurais dire si la série de ses formes est complète, ni quelle est l'étendue du pays où elles ont cours. Je n'ai, jusqu'à présent, d'exemples que de la première et de la deuxième personne du pluriel (siam et sias), et c'est dans une pièce datée d'Alais (Gard), et imprimée dans l'Armana de Lengado pour 1876, que je les ai recueillis.

Révenant au sin = eram) du v. 4045 de Flamenca, je remarquerai que cette forme nous offre probablement l'exemple le plus ancien de la substitution qui s'est opérée dans le dialecte provençal de in (ien) à l'ia classique, à la $1r^e$ pers. sing. de l'imparfait et du conditionnel. La Vie de sainte Enimie, dont l'auteur était de Marseille, a deux exemples de la même flexion. Ce sont les suivants (Bartsch, Denkmæler, 266, 21-22):

E que as dit? que ja tenrieu Per fantauma si ho auzieu....

Les félibres n'écriraient pas aujourd'hui autrement.

191, note 1.— J'ignorais, quand j'écrivais cette note, que des formes pareilles à celles que j'y signale ont cours aujour-d'hui aux environs de Limoges, sinon à Limoges même. Ruben, dans la préface de son édition de Foucaud, a côté de fuquei et fuguesso, mentionne siguei et siguesso, et, en effet, j'ai rencontré ces dernières formes dans de récentes chansons limousines. Mais on ne trouve jamais rien de pareil ni dans Foncaud, ni dans Richard.

200, l. l: « comme Toulouse et Marseille ». - Par « Mar-

Le Berry dit de même: je sus = je fus; je susse = je fusse (voy.daubert, Glossaire du centre dela France, p. 276).

seille », le lecteur aura compris que j'entends la Provence en général. Il se pourrait qu'à Marseille même ces formes en gué fussent moins usitées que d'autres formes allongées (en ssé). C'est du moins ce que semblent indiquer les textes spécialement marseillais que j'ai pu lire.

463, note I, l. 4. — Ajouter: Ces formes affaiblies, ou originairement faibles, en ii=i(v)i ne se rencontrent, à ma connaissance, que dans le texte cité dans cette note, dans Boëce (v. 87: servii), dans une pièce rimée du ms. lat. 3558 B, que je publierai incessamment, avec les sermons contenus dans le même ms. (tenguii, chaiguii, saubii), et enfin dans le fragment de mystère découvert à Périgueux, dont j'ai donné dernièrement la 2° édition $(eichii)^4$. Tous ces textes sont limousins. La prononciation actuelle ne fait, dans ces formes et les pareilles, sentir qu'un i, mais très-allongé: $d\bar{\imath}ssi$, vengui, tengui, saubi, etc., et peutêtre en était-il déjà ainsi autrefois.

463, note 3.—J'ai oublié ici di, usité encore dans la locution ce (ou ea) di = dit-il (anc. fr. ce dit).

465, 1^{re} col., l. 7: « esas.» — Lis. : essa.

470, l. 15 du bas : « y. » — Lis. : y.

473. l. 14 du bas. — A coufi on peut ajouter, comme ayant passé à la 2^{me} conjugaison (inchoative), les deux verbes counci (concidere) et sunci (subcidere) : quelo chalour me counci (m'abat, m'accable): lou gran fre lou sunci (le saisit, le transit.) Si ce dernier verbe est le même que l'anc. somsir, il est resté plus près de la signification primitive.

473, l. 13 du bas. — Outre disci (discs), nous avons encore à la 2^{me} personne du sing, de l'ind, prés, la forme forte di (= dis = ditz), usitée uniquement dans la formule interrogative qu'en di? — A l'impératif, nous avons aussi, outre dijo, une seconde forme, di (cf. fr. dis) qu'on peut employer isolément, mais que l'on joint volontiers à la première d'une façon pléonastique : dijo, di!

474, note 1. — Cette signification de deidire doit être rapprochée de celle que l'ancienne langue d'oc, comme l'ancien français, donnait quelquefois à desmentir, à savoir fausser, dans un sens matériel (p. ex. une armure).

475, nº 9. — Mulgere n'a pas, en effet, de représentant dans Raynouard. Mais on trouve dans le Donat provençal les formes mols = mulsit (54 a) et moutz = mulget (57 a), dont la dernière renvoie à un infinitif tel que molzer.

Tom. VII, 145, l. 1 du bas. — On a pourtant des exemples, même dans de très-vieux textes, de *gui* tonique à la 1^{re} pers. du singulier. Voy. la note 1 de la p. 463 du T. VI et, ci-dessus.

¹ Voy. Revue des l. r., VII, 417, note sur le v. 7 de ce fragment

l'addition qui s'y rapporte. D'autres exemples sont agui dans P. Vidal (Ajostar e lassar), mentaugui dans Guillaume IX (En Alvernha). Cette dernière pièce offre aussi respozi, autre forme affaiblie.

146, dernière l. et note 3. — Je crains d'avoir été ici beaucoup trop affirmatif, et je considère aujourd'hui comme peu sûre cette explication des formes bega, molga, etc. Il est plus probable que le g y provient, comme dans vengo, de l'i durci de la flexion iam.

147, nº 8. « Doure.» — On dit aussi doulei.

148, note 1.—D'où vient riclhâno, qui est chez nous, comme on le voit par cet exemple, le nom de l'arc-en-ciel? Rochegude a alclas, et le languedocien moderne arcolan. On peut, d'après ces formes, conjecturer: l' que l'i de notre riclhâno est parasite; 2º que ce mot a subi l'aphérèse, ordinaire en limousin, de l'a initial. La forme régulière et complète du mot serait ainsi arc o llano, qui nous représenterait l'alclas (= arclaus) de Rochegude féminisé.

148. nº 16. — A la 2º pers. du sing. iud. prés., outre pôdei, on a aussi, en haut limousin, la forme contracte pouci. Cf. vauei à côté de rôlei.

149, note 1. — Je n'avais pas sous la main, quand j'écrivais cette note, le dictionnaire de Béronie, et mon souvenir de l'article auquel je renvoie était resté trop peu précis. Ainsi 'explique que le mot « probable » se soit glissé sous ma plume. Le fait est que rien ne doit paraître moins vraisemblable que l'explication donnée, non par Béronie lui-même, mais par son continuateur Vialle, du dicton dont il s'agit.

153, l. 16. — On trouve déjà quelques exemples isolés de la 1^{re} pers, plur, du futur en *am* dans des mss, du XIV^e siècle (Croisade albigeoise, Breviari d'amor, Vie de sainte Énimie, etc.)

153, note 1. — La forme classique de ce futur était *poirai*, par vocalisation du *d*, comme dans *creirai*, *veirai*. Mais on trouve aussi, dans quelques textes anciens, *porai*, qui est notre *pourai*.

158, 1.14. — Ajoutez: Les deux participes penden et fenden ne reçoivent pas non plus la flexion féminine dans le proverbe agricole: luno penden, terro fenden. Cf. le provençal aigo-ardent = eau-de-vie.

159, l. 20-21. — Les formes dont il s'agit ici existent aujourd'hui dans le dialecte gascon; mais il faut se rappeler que ce dialecte est, à proprement parler, étranger à notre langue.

159, l. 25. - Il faut observer ici que, dans les parties du l'érigord où la voyelle flexionnelle, à ces trois personnes, est a, elle l'est aussi à la 3° pers, du pluriel. Ainsi disserna et non disserva.

- 159, l. 3 du bas. Ajouter: Si l'ancienne forme de cette 2º personne s'est conservée quelque part, il est probable qu'elle a complétement rejeté son t final, dont on la trouve déjà privée, dès le XIVº siècle, dans quelques textes, dont le principal est le Breviari d'amor. Ex. tirés de ce poëme: receubis (14637), suffris (14639): formieis (14611: suffertieis (14358). On remarquera dans ces deux derniers le changement d'ies final en ieis. Ce changement a presque toujours lieu, en pareil cas, dans le poëme. Une pièce, probablement limousine, que j'ai plusieurs fois citée (Prière à Notre-Dame, dans la Romania, I, 409), abonde en formes pareilles, et il n'y en a pas une seule en t. Mais ies ne s'y diphthongue pas, comme dans le Breviari. Ex.: aguis (3), porties (34), sufferties (51).
- 161, l. 13. D'autres formes de prétérit, aujourd'hui en usage à Toulouse et lieux voisins, offrent b, au lieu de g ou r, comme consonne flexionnelle. On dit, par exemple, ploureb, plourebes (ploure), plourebèm, plourebèts, plourèben. M. le docteur Noulet, à qui je dois le paradigme entier de ce temps, dont je n'avais rencontré dans mes lectures que les personnes à finale atone, m'apprend que la 3º pers. du singulier manque à la série. On ne dit jamais ni plourep, ni ploureb. Je ne connais pas d'exemple ancien de ces formes remarquables, où paraît revivre le v des formes latines, et qui pourraient suggérer une troisième explication des formes en èqui du même dialecte. De plorevi, par exemple, ploregui se serait aussi régulièrement développé que mogui de movi.
- 166, l. 7. Dans les verbes de la 1^{re} conjugaison, l'ancienne langue avait, pour ce temps, une 2^e forme plus étymologique, mais moins usitée, en ara; ainsi semblara (Flamenca, 3701) pour semblera. On en rencontre quelques exemples isolés dans des textes limousins du XIV° siècle.
- 173, l. 9. Le même recul de l'accent se remarque exceptionnellement en portugais, dans les imparfaits pinha, tinha vanha. Voy. Diez. Grammaire, trad. franç., H, 178.
- 176, note 1. Il y a un très-grand nombre d'exemples de pareils déplacements de l'accent dans la *Chanson de la Croisure albigeoise*. Voy., dans la *Revue des langues romanes*, IX, p. 200, la note sur le v. 5002 de ce poëme.
- Tom. VIII, 168, l. 11 : « Cel i respondero. » Il faut effacer cet exemple. La bonne leçon est : E eli respondero. Voy. l'édit. de M. Meyer, v. 2915.
- 164, note 2. Or = on est aussi plusieurs fois dans la Chanson de la Croisade albigeoise. On y trouve également dor pour don. Je noterai, en passant, que la mutation de n en r qu'on remarque dans ces formes est très-fréquente dans le dialecte dauphinois, spécialement dans le patois de l'Oysans. Ex.:

ur = uro, sour (suum), mour (meum), bour (bonum), etc. Le lan guedocien milhouno offre un exemple de la mutation inverse.

176, 1.7. — Le verbe acelá (assalá), contrairement à ce que j'avais cru, est encore usité. En voici un exemple tiré d'une chanson récente:

Co fai que noù van alai Noù assalà soù lou plai

D'autres locutions adverbiales formées comme a l'assala sont a brassa¹ (fr. à bras-le-corps) et a l'esprè (fr. à dessein). A laplace de l'ancien de leu, on dit, à Rochechouart, de legiè (anc. fr. de léger).

176, note 1, dernière ligne. — Locutions semblables usitées en Provence et en Languedoc: d'agachoun, d'escoundoun, d'as-

setous.

177, l. 21.— A daveras, ici rappelé, on peut ajouter dapas lentement) et dabadas (en vain). Ce dernier subsiste encore en Provence (de bado).

. 178, l. 10 du bas. — On trouve en effet, dans l'ancienne langue, une locution semblable : casen levan ou levan casen. En voici un exemple du troubadour Perdigon:

E fin joi e lonc desir Mi menet levan cazen.

(Parnasse occitanien, 115.)

181. Sur no mas quant.—Au lieu de quant ou que, on trouve quelquefois de, ce qui confirme mon analyse de notre locution, la relation entre les deux termes d'une comparaison pouvant s'établir aussi bien par de que par que ou quant (quantum). Ex.: res mays de revitat pura (saint Honorat, p. 322); negus... mas d'en Armant (Vie de G. de Berguedan). D'autres fois, de, an lieu de se substituer à quant, s'y ajonte simplement. Ex.: mas caut sol de Proensa (Croisade albigeoise, v. 7072). Voy. encore dans le même poëme, vv. 140, 2055, 2320, 3268.

18f, l. 10: ((co|colp)) = Lis.: co|colp).

184, l. 1 du bas. — Ajouter: *Piei* remplit même quelquefois abusivement le même rôle, par suite d'un oubli singulier de sa signification propre. Ex.: *piei qu'un rei me crese* = *je me crois plus qu'un roi* (Mozobrau, là Lemouzina, p. 77).

185, note 2, 1, 2, — Au lien de 2589, il faudrait lire 2587. Mais cet exemple, et je pense aussi le second, sont à supprimer. En effet, oil o doit être lu oi lo, où lo est pronom neutre sujet, et je ne crois pas aujourd'hui que oi soit l'oil français.

1 Cette locution existant déjà un XIII^e siècle : Penra son marit a brassat

Pouvait-on l'employer aussi, comme aujourd'hui, avec un nom féminin, et dure, par exemple, penra sa molher a brassat? C'est fort vraisemblable, mais je n'en ai pas la prenve.

J'y vois simplement un doublet de oc, résultant de la vocalisation du c.

186, note 3, 1. 2.—Aux auxiliaires de la négation, ici mentionnés, ajoutez mot (motz) = modum. Ex.:

Quant menz s'en guarda no sap mot quan los prent. (Boëce, 132.)

On explique re mot par muttum, mais je crois que c'est à tort. Voy. là-dessus la Rev. d. l. r., 2^e série, IX, p. 356, note sur le v. 3065 de la Croisade albigeoise.

187, l. 7.— Voici deux exemples de cet abus, tirés de textes languedociens du XV^e siècle :

De totz quants son en lo pas miserable D'aquest mon trist, jamais se trobaria Qui recomtes lo gaug inestimable.

(Joyas del gay saber, p. 52)

Et quand los de la dita vila los an vistes venir, se son de res esbayts. (Croisade albigeoise en prose, édit. Bompard, p. 70).

- 190, l. 13-14. En Provence et dans le Vivarais, je trouve c(qu) employé dans le même cas. Ex.: din-c-un panier, din-c-un libre.
- 191, l. 12. Sau (sauv devant les voyelles) se dit aussi en divers lieux: sauv aciden = sauf accident.
- 195, l. 15 du bas. Ves (sous la forme bei) est employé, dans la Marche, du côté de l'Auvergne, au sens de à ou chez, qu'on lui trouve aussi, sous des formes variées, en Languedoc, en Provence et jusque dans le Forez. Exemples anciens de cette acception: vas un juzieu = chez un juif (Meyer, Rapports, etc., p. 62); vas Jerusalem = à Jerusalem (Ibid., 64).
- 197, ligne 15: « Ne sai quans.» Lis.: No sai quans. 198, l. 4 du bas. Exemple pareil dans G. de Rossillon (v. 6755):

Ab Girart son llii dui trei companho.

200, ligne 15. — On trouve déjà per tot aquo, avec le sens de malgré cela, dans une pièce de Guillaume IX, le plus ancien des troubadours:

Mas ieu per tot aquo nom mogui ges

- 199, note 3, 1.8.— Le dialecte provençal se sépare, sur ce point comme sur tant d'autres, du limousin et de la langue classique, mais y signifiant à la fois verum et magis. Il en était de même autrefois, comme on peut le voir par les textes spécialement provençaux, tels que Flamenca, suint Honorat, sainte Agnès, etc.
- 200, l. 10 du bas.—Pâmin se dit aussi, en Limousin, dans le même sens, mais, à ce qu'il semble, beaucoup moins que pamens en Provence.

202, 1. 2 du bas. — Un exemple plus ancien de quan, dans cette acception, est le suivant, tiré de Jaufre:

Per pauc non a lo sen perdutz Tant fon fels e mal et iratz Can Jaufre non era nafratz.

Vov. aussi Flameuca, v. 1772, où cant = car, vu que.

- 203, 1. 10. L'explication ici hasardée de de se que est à retirer. Cette locution est certainement de sempre que, puisque dese (desen, desempre) = aussitôt. Voy. la note 1 de la page 311.
- 203, l. 19. Il faut ajouter, comme équivalent de peique (fr. puisque), d'abor que, moins usité pourtant chez nons qu'en Provence et qui a aussi, et même plus souvent, sa signification propre et normale de aussitôt que.
- 205, 1. 3: « *Quoique.* » J'ai oublié l'équivalent le plus correct de la conjonction française, qui est *tambe que*. Mais aujourd'hui on ne s'en sert plus guère.
- 205. l. 1du bas.— Il y a ici une erreur : per so que pouvait, en effet, se réduire à per so. Ex. : « e fes lo cor raustir... per so la domna s'agradava fort de cor de salvaizina. » Vie de G. de Cabestanh.)
- 206, l. 12 du bas: « *Vouei*, » Cette interjection existe aussi (*voui*) en Languedoc. En Provence je la trouve jointe, comme chez nous (mais sons sa forme primitive), à l'impératif de *videre* : vi-ve!
- 207, 1.21. D'autres altérations de diable sont diatre, marjaure (= malus diabolus).
- 208, 1. 1: « pleit-a-Deu! » Je trouve de même plait a Dicas! dans des textes languedociens du XVII° s. (Théâtre de Béziers, pp. 96, 166).
- 208, l. 18. Ajoutez ourdi, altération de ardi, qui se dit aussi. C'est le fr. hardi = hardiment! conrage! Au lieu de auem! on dit aussi quelquefois an! qui n'en est qu'une abrévation.
- 208, 1, 19 : «ja.» Cette interjection est mentionnée dans les Leys d'amors 411, 36), parmi un certain nombre d'expressions elliptiques encore usitées pour la plupart.

C. Chabaneau.



POÉSIES 37

NEMAUSA

A moun cousin Maurice Faure

O fiho de Pradié! superbo Nemausa! Que sies bello, aubourant subre nosto Esplanado Toun front, un di mai pur que se posque lausa. Tant l'engèni i'a tra sa divino alenado!

Pèr t'amira, la niue, quand tout s'es ameisa, Lis estello, amoundaut, s'aplanton estounado; Lou jour, l'ardènt soulèu es fièr de te beisa, E d'un double trelus sies ansin courounado.

Pèr réino o pèr divesso on te prendrié subran. A vèire toun regard, toun gàubi soubeiran E la serenita de ta tèsto roumano.

Eto, rèino, la sies : rèino de la béuta, E divesso tambèn ; car, dins ta majesta. De Diéu meme aparèis l'estampo subre-umano.

> Leontino Goirand, Felibresso d'Areno.

(Provençal, Avignon et les boads du Rhône.)

NEMAUSA

A mon cousin Maurice Faure

O fille de Pradier! superbe Nemausa! — que tu es belle, élevant au-dessus de notre Esplanade — ton front, un des plus purs que l'on puisse louer. — Tant le génie y a jeté son divin souffle!

Pour t'admirer, la nuit, lorsque tout s'est apaisé. — les étoiles là-haut s'arrètent étonnées; — le jour, l'ardent soleil est lier de te baiser. — et d'un double rayonnement un es ainsi conronnée.

Pour reine ou pour déesse on te prendrait sans hésiter, — rien qu'à voir tou regard, tou maintien majestueux — et la sérénité de ta tête romaine.

En effet, reine, tu l'es : reine de la beauté, — et déesse en même temps : car, dans ta majesté. — de Dieu même apparaît l'empreinte surhumaine.

Léontine Goirand,

Felibresse d'Arène.

L'ALBETO

A Madoumaiselo Jano W...

Per belis jouns de mai m'en anavi, troubaire. Estroupat dins la neit de moun grand pessoment, Le cap clin, le cor mut, e, sens i fa moument, Dreit en qualque trancas ount, flac, poniriò me jaire.

E, malaut à fugi le mendre gariment, Que v'a tout debrembat : muso, patrio, maire, Me forobandissiò per mouri bestioment; E l'eampestre ero en flous e le soulelle aimaire!

Me semblavo segui le Dante espetaclous, En caminant de cops entre de gourgs bessous, De cops dins un desert ou pr'uno inmenso grevo.

Quand vons vegeri, roso e bloundo a 'stabousi. E, del cap as artels me sentient trefousi. Canteri : « O moun cor! l'albeto que se levo! »

Agusto Fourès.

Languedocien, Castelnaudary et ses environs.)

LAUBE

A Mademoiselle Jeanne W....

Par les beaux jours de mai je m'en allais, poéte. — enveloppé de la nuit de mon grand souci. - la tête inclinée, le cœur muet, et, sans y prêter attention. - droit a quelque trou profond où, sans forces, je pourrais me coucher.

Et. malade à fair la moindre guérison, — (comme un homme) qui a tout oublie : muse, patrie mere, - je m'exilais pour mourir obscurément. — et les champs étaient fleuris et le soleil plein d'amour!

Il me semblait suivre le Dante étounant. — en cheminant tantôt entre des précipices jumeaux, - tantôt dans un désert ou par une greve immense.

Quand je vous vis,ros e et blonde à étonner. — et de la tête aux orteils me sentant tressaillir. - je chantai: «O mon eœur! voilà) l'ambe qui se leve l » Auguste Fourès.

POÉSIES 39

LOU REINARD E LA CIGOGNO

Un viel Reinard rusat, — va soun toutis, direts; D'acordi, mais aqueste aviò lou let, veirets,—

E das jouquiès la malo-pesto, Un jour, se voulguent egaia, Traco-traco, anet convida Uno Cigogno per fa festo.

Sul cop, vous apensats qu'aqui se va cruca Quauque tros de counil. de piot: un boun gala? Vous troumpats, bravos gens; councissets pas l'avaro, Seus counta que mitouno un gros esperiment.

Lou rasclet aget simploment
Un boulhoun d'al e d'iou qu'apelet cremo raro.
Sariò 'stat que mièch mal se l'aviò mes encaro
Dedins un vase ou quicon de cloutut,
Ount lou paure aucelas becut,
De pic ou de pelado,
Agesse un bricounet pouscut
Pescouteja'n chic de maissado.

LE RENARD ET LA CIGOGNE

Un vieux Renard rusé — (ils le sont tous, me direz-vous; — mais celui-ci l'emportait sur ses pareils 1, vous le verrez bien), — et des juchoirs la male peste, — un jour, voulant se divertir, — alla tranquillement convier — une Cigogne, afin de faire fête. — Vous pensez aussitôt que l'on va manger là — quelque morceau de lapin, de dinde: un bon gala? — Vous vous trompez, braves gens: vous ne connaissez pas l'avare. — Sans compter qu'il mitonne une grande expérience. — Le coquin eut simplement — un bouillon avec de l'ail et un œuf, et le nomma crème rare. — Ce u'eût été que demi-mal s'il l'avait mis encore — dans un vase, un objet profond, — où le pauvre oiseau à long bec. — de gré ou de force, — eût pu un petit peu — enlever 2 sa bouchée. — Mais non : mon gueux achevé — fit couler

¹ Littéralement : avait le bâtonnet ?

² Pêcher, pêchoter.

Mais, nani, moun gus acabat. Sens cap de vergougno, ni geino. Escourriguet la clarinteino

Dins un grand paro-grais de tres pans en carrat.

S'uno mouseo i'ero toumbado,

Cresi pas de menti, s'i sariò pas negado : L'unchun ero espandit d'uno talo faissou Que d'un ful de papié fasiò pas l'espessou.

> Tabés, coumo uno contralasso, La pauro Cigogno badet, Dal tems que l'autre tout lupet, Sens emplega culiè ni casso.

La Cigogno, l'el bas, daisset fa lou couqui;
 Mounet pas souloment. A quinze jours d'aqui,
 Gracieuso, touto rejouïdo,

Vai trouba lou marand, que saludo e convido:

— « Amé plasé », dis lou Reinard:
Quand es questien de fa boumbanço,
Es rare que siogue en retard,
Sustout se i'a bouno pitanço. »
A l'ouro dito, manco pas:
Sul boun fumet, qu'i mounto al nas,
Complimentejo la mestresso.
La logo de sa poulidesso,
E de plasé, dous on tres cops.

sa soupe claire — dans une grande lèche-frite de trois pans en carré: — si une monche y était tombée, — je ne crois pas mentir, elle ne s'y serait pas noyée. —Le bouillon s'était étendu d'une telle façon, — qu'il n'avait pas l'épaisseur d'une feuille de papier. — Anssi, comme une nigande, — la pauvre Cigogne bàilla— pendant que l'autre lécha le tont, — sans employer cuiller ni casse. — La Cigogne, l'œil bas, laissa faire le coquin; — elle ne murmura pas senlement. A quinze jours de là. —gracieuse, toute réjouie, — elle va trouver le drôle, qu'elle salue et convie :— « Avec plaisir, dit le Renard; —lorsqu'il est question de faire bombance. — il est rare que je sois en arrière. — surtout s'il y a bonne pitance. » — A l'heure dite, il ne manque pas. — Sur la bonne odeur qui lui monte au nez, — il complimente la maîtresse du logis; — il la loue de sa politesse. — 34, de plaisir, deux ou trois fois, — en voyant du rôti

POÉSIES 41

En vesent dal roustit lou ju daurat que coulo E la brumo de fum que s'escapo de l'oulo,

Se passo la lengo pes pots.

Mais à talhonnetous s'enmenuco la viando Qu'aviò guignado tant friando;

Apei dins un jarril loungarut, à prim tot, La Cigogno, en riguent, fa toumba soun fricot.

Lou Reinard ven ergnous, coumprend que soun vouiage

Sara blang: acò's clar, es pagat de retour.

Tento l'estreit furol, mais lou cap de soun mour

S'anelo, s'espremits e trabueo al passage.

La Cigogno, dal bec margat de soun loung col,

Tiro lous gratèus coumo vol.

L'escanaire de pouls, ras-moncat coumo un blese.

Las aurelhos sul nas, la cougo pes garrous,

Al terriè s'entournet furious,

Sens ave pechugat de car gros coumo un pese.

Se las gens troumpats de miech pan, Mai d'uno cano vou'n randran.

A. Mir.

(Narbonnais, Escales et ses environs.)

le jus doré qui coule — et le nuage de fumée qui s'échappe du pot, — il passe la langue sur les lèvres. — Mais à petits morceaux on divise lu viande, — qu'il avait épiée si friamment; — puis dans une cruche longue, à col mince, — la cigogne en riant fait tomber ses mets. — Le Renard devient inquiet; il comprend que son voyage — sera blanc: cela est clair, il est payé de retour. — Il tente bien l'étroite ouverture, mais l'extrémité de son museau—se tord comme un anneau, se comprime et manque le passage. — La Cigogne, du bec qui est emmanché sur son long cou, — retire les cretons comme elle le veut. — L'étrangleur de poulets, sot et confondu⁴, — au terrier s'en revint furieux, — sans avoir happé² gros comme un pois-chiche de viandes.

Si vous trompez les gens d'un demi-pan 3,—ils vous le rendront de plus d'une canne 4.

A. Mir.

Littéralement : mouché ras comme une mèche de lampe. — Pincé. — Anciennes mesures de longueur.

LI VIÈI

I flane escalabrous d'uno auto rancaredo, Frejo e fèro e redo,

Sus un planestèu nus bèlant l'inmènso mar, Un vòu de pàuri vièi, pèr noun sai quent azard,

Un jour se rencountravo:

E l'un dins li vistoun de l'autre regardavo....

E, carga de grand niéu, lou soulèu s'aploumbavo. — Dins lou gourg s'aploumbavo.

Eron touti de vièi, iue d'anchoio, peu blanc, Escranca, trantraiant,

E si regard disien : — « Oh! que nosto vidasso

» Fouguè'n van roumavage, uno cativo casso!

» Las! oh! que sian bèn las

» De chancha lou fumié d'aquest mounde marrrias!

» Après lou dur coumbat, salut, la santo pas! —
» La siavo, santo pas! »

Mai, pamens, un qu'avié la voues ben meigrinello.

LES VIEILLARDS

Le long des flancs escarpés d'une chaîne de rochers, haute, — froide, sauvage et raide. — sur un petit plateau dénudé, contemplant l'immense mer. — une compagnie de pauvres vieillards, par je ne sais quelle aventure, — se trouvait un jour ; — et l'un regardait dans les yeux de l'autre... — Et, chargé de grandes nuées, le soleil se plongeait comme un plomb, — se plongeait dans le goulfre comme un plomb.

C'étaient tous des vieillards, les yeux craillés, les cheveux blancs; — écrasés, chancelants. — et leurs regards disaient : — «Oh l que notre vie — a été un vain pélerinage, une poursuite chétive! — Las! oh! que nous sommes bien las — de fouler le l'umier de ce monde mauvais! — Après le dur combat, salut, la sainte paix! — la suave, la sainte paix! »

Mais, scependant, l'un d'eux qui avait une voix grele. — s'ecria :

Quilè: - « Pèr li piéucello

- » M'èro esquino d'Ercule! » Un autre: —« Fe de Diéu!
- » Avié mens d'esplendour, l'arc-de-sedo d'abriéu « Que la roupo de glòri
- » Qu'antan m'agouloupavo en fàci de l'istòri....
- » Aro, lou crese : ai 'sta ren qu'un sot tantalòri, —
 « Un triste tantalòri. »

Marcave sus li baus ges d'aleto o d'aucèu.

De flour ni d'aubre bèu,

Subran un cant mai fièr autour di loubo arido

Vibregè: — « Fau chula la laidour de la vido,

O fiéu d'Adam, d'abord,

Pèr fin que chour lés pièi la bèuta de la mort!.... Ves, milo estello au cèu van durbi sis iue d'or.

Sis iue flamejant d'or! »

MANDADIS

Au felibre G. Charvet, d'Ales

Noun es un Narbounés, mai ben uno Cisampo, Moun pouèmo que lampo

"Pour plaire aux jeunes filles. — j'avais jadis une taille d'Hercule!" Un autre. — "Foi de Dieu! — il avait moins de splendeur. l'arc-en-ciel d'avril — que le manteau de gloire — qui, en face de l'histoire, m'enveloppait autre fois.... — Maintenant, je le crois, je n'ai été rien qu'un songe-creux!"

Je ne remarquais sur les roches ni ailes, ni oiseaux. — ni fleurs, ni beaux arbres: — tout à coup, un chant sublime, autour des crètes arides, — vibra avec retentissement: — Il faut humer la laideur de la vie, — ô fils d'Adam, d'abord, — afin que vous savouriez ensuite la beauté de la mort!... — Voyez mille étoiles qui, au ciel, vont onvrir leurs yeux d'or, leurs yeux flamboyants d'or! »

ENVOI

Au félibre G. Charvet, d'Alais

Ce n'est pas un doux zéphir ¹, mais plutôt une bise glacée, — mon poëme, qui part comme un éclair — te dire aujourd'hui le bon-

⁴ Littéralement: le Narbonnais, vent d'ouest, en Provence.

Te dire lou bonjour aujourd'uei, bèl ami!
Mai, te pregue, pren-lou!... M'es plasènt souveni.
Tonn Gardoun, ti mountagno,
E ta grand Pradarié ounte crèis la castagno....
Mai la Muso es malante e bondente de cagno....

Mai la Muso es malanto e bondenflo de cagno, —
De coumbour e de cagno!

William-C, Bonaparte-Wyse.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

jour, bel ami; — mais, je t'en prie, prends-le!... L'ai en agréable souvenir — ton Gardon, tes montagnes, — et ta grande *Prairie*⁴ où croissent les châtaignes....— mais la Muse est malade et pleine de tristesse, — de passion intérieure et de tristesse!

William-C. Bonaparte-Wyse.

UN PANTAI

Se sabiés moun pantai, o douço encantarello! Ere toun Calendau, ères moun Esterello: Mountavian cauto-à-cauto ensèn lou mount Gibau; Pèr bandi de moun cor li lagno e li trebau, Risiés de toun bèu rire e fasiés, amarello,

UN RÉVE

Si tu savais mon rève, ô douce enchanteresse! — J'étais ton Calendal, tu étais mon Esterelle; — nous gravissions ensemble et doucement le mont Gibal; — pour bannir de mon cœur les troubles et les ennuis,

Tu riais de 101 beau rire et tu faisais, aimante. — évanouir le

⁴ Ce trais et beau paradis appelé la Prairie, qui s'allonge vers le midi prois heues durant, côte à côte avec le Gardon. (A. Arnavielle.)

Esvanesi lou man crudèn que me bourrello.

— « Vène, me disiés, vène, escarlimpen plus aut,
Ounte Diéu es soulet, à la cresto di ban.

Lou sabes ben, parai? que t'ame, que t'adore; E pièi sariés jalous!... Oh! defaut que fai orre! T'ame, t'ame, moun bèu, e sèmpre t'amarai...»

Alor, dins un poutoun ardènt coumo la flamo, Mignoto, t'ai douna moun amour e moun amo... Aubeto, perqué dounc as fini moun pantai? Louis Roumeux.

(Provencal, Avignon et les bords du Rhône.)

mal cruel qui me torture. — « Viens, viens, disais-tu ; escaladons plus haut. — là où Dieu est seul, à la crête des rochers.

» Tu le sais bien, cependant, que je t'aime, que je t'adore! — Et puis tu serais jaloux! Oh! le vilain défaut! — Je t'aime, je t'aime, mon beau, et je t'aimerai toujours....»

Alors, dans un baiser ardent comme la flamme. — mignonne, je t'ai donné mon amour et mon âme... — Anbe, pourquoi donc as-tu terminé mon rève?

Lonis Roumeux.

BIBLIOGRAPHIE

Anthologie patoise du Vivarais, par Henry Vaschalde. — Montpellier, Coulet, 1875; in-8", 48 pages.

M. H. Vaschalde, à qui la littérature et la poésie populaire du Vivarais doivent, depuis quelques années, de fort intéressantes monographies, vient de réunir sous ce titre divers textes rimés appartenant au dialecte d'une partie du département de l'Ardèche, région peu connue encore des philologues.

Le plus ancien de ces textes remonte au XIV• siècle. M. V. l'a emprunté à Lancelot, qui le publia dans le tom. VII (p. 256) des Mémoires de l'Académie des inscriptions, d'après un rituel manuscrit du diocèse de Viviers. Ce sont huit vers que prononçait l'aumônier de l'évêque fou, en annonçant les indulgences burlesques de celui-ci.

Le second, de la fin du XVI^e siècle probablement, est un fragment de noël que l'éditeur a trouvé sur la couverture intérieure d'un registre de notaire, et qui accuse déjà, d'une manière sensible, presque tous les caractères de l'idiome actuel.

Une longue épitre rimée de François Valeton et des extraits d'un poëme de Rouvière, sur un procès burlesque à Villeneuve-de-Berg, représentent le XVIII siècte. Le XVIII n'a que deux contes du prient de Gropierres, déjà imprimés dans l'Annuaire de l'Ardèche. Les fragments de Valeton et de Rouvière étaient jusqu'ici entièrement inédits 1.

La poésie contemporaine est moins pauvre. Elle possède quelques pièces, parmi lesquelles on peut citer la Chonsou de Jean d'Ooupitieïro et Morgorido de Mounchaouvi, prise, ainsi que le constate M. V., à l'Armagna cevenou de 1874, sans autres modifications que celles qui étaient imposées par la différence des dialectes :

En onen querre uno charjo de broundo, De bouon moti,

⁴ M. H. V. avait fuit connaître, en 1875, les poésies françaises de Valeton, qui sont autrement remarquables que ses vers vivarais. Il faut le loner d'avoir reproduit l'orthographe, d'ailleurs très-défectueuse, de ces deux poetes. C'est une règle dont on ne doit pas se départir, lorsqu'on public pour la première fois des textes qui out un intérêt philologique.

Sounjave en paou aux uels blus de mo bloundo; Sans yous menti. Oourio beïla mo vesto de bourretto Moun osenou. Per un cop d'uel de lo bello drouletto, Per un poutou. Perqué sous pas lou morquis d'Ooupilieïro? Sans maï torda, lèou n'en forio uno grondo hériteïro Dovont l'oouta: L'y beïlorio, per moun présen de noço. Un chostelou. Dons béous chivaoux ornissas et corrosso... Emb' un poutou.....

Relevons une erreur légère à la p. 40. La pièce l'éou t'ame est une imitation de Bigot, le poëte si plein de verve et de vigueur des Bourgadieiro 1. Voici le texte de deux strophes du félibre nimois, à côté de celui que l'éditeur a donné, d'après une communication de M. Chevé:

Taïme maï qué yiou, ma Sézéto; T'aïme et siei jalous coumo un viel. Jalous de ta bouco panléto. De tis yeul blu coumo lou ciel; Siei jalous dé ti papiyoto,. Sufis qué tocoun toun col blanc; Jalous dou ruban vert qué floto Sus toun coursagé dé quinzé an.

T'ame maï qué tout, Louïsetto! Et ne sous joloux coumo un viel: Joloux de to boucho rougetto. De tous uels blus coumo lou ciel... Sous joloux de to codénetto, Suffique touoche toun couol blonc; Joloux deï riban vert que fretto Soubre toun coursé de quinze ons.

Voudriei, quan lou toèm ès bén nivo. Voudrio quand oven uno nèblo, Estre lou sourd per briva: Voudriei estre, quan siès pénsivo, La caouso qué té fai pénsa.... Voudriei estre tou sus la tèro. Pér estre quicon qué té plai; Estre ta sur, estre toun frèro.... Bélèou m'aimaries un paou maï.

Estre lou sourel per brilla; Quand fases to pétito bèbo, Estre co que te fai bouda..... Voudrio estre tout soubre terro, Per estre tout co que te plan; Estre to sur, estre toun frèro. Belèou m'omorios en poou maï! (Anthologie, pag 40.)

Bourgadierro, pag. 31.)

L'imitateur vivarais a seulement interverti quelquefois l'ordre des strophes et des idées de la pièce nimoise 2.

¹ Li Bourgadieiro, poésies patoises, par A. Bigot, 4º édition. Nimes, Clavel-Ballivet, 1870, in-12.

² Quelques observations de détail : Pag. 8, que Dious lisez, avec Lancelot : que Dieus, 13 et 14. Vertal et verlodié étaient les formes géné-

On ne peut que désirer la prompte et complete publication des poésies de Bouvière et de Valeton, d'Aubenas. Les travaux déjà connus de M. V. en assurent d'avance l'intérêt et l'exactitude

A. R.-F.

Las Monninétos de Paul Félix, embé la révirado en françes vis-à-vis. Ales, encò de Brugueirolle et Compie, 1876; in- 12, 100 pages.

M. Paul Félix publia en 1873 ses Fados en Cérenos, qui lui valurent de flatteuses adhésions. On y retrouva, avec autant de facilité et plus d'abordance, le dialecte et les formes orthographiques du marquis de Lafare-Alais, l'auteur des Castagnados, restées justement chères au pays cévenol.

Ces qualités ne font pas défant aux Mouninetos, petit poème mentionné favorablement au dernier Concours de la Société archéologique de Béziers. L'amusante histoire qu'il raconte, en l'amplifiant gà et là, était déjà connue en Provence par une pièce de Gélu. Un ancien négociant de Marseille écrit à l'un de ses amis, et le prie de lui envoyer deux ou trois singes du Brésif. Malheureusement la lettre qui contient cette demande est si mal formulée, que la conjonction ou (o en provençal) est prise pour un chiffre. Le correspondant lit donc, nou pas deux ou trois, mais deux cent trois anges. Son étonnement en est grand:

« Dô qué diable, Aoudibèr, aro que viou bourgés, Vôou taïre, él sé digné, d'aquélo marchandiso?
 Quâouquo éspéculacion? Pu léou uno soutiso!
 Pér n'én tira quàonque proufi,
 Es-ti asségura d'avédre lou débi?
 Es pas pron nèci pér pas véire.
 Qué, sans s'én poudré dispénsa.
 I-âoura d'argén à déspénsa
 Bèouco maï qué cé qu'on po creïre?

ralement employées par les contemporains de Valeton et de Ronvière. 15, au septième vers, ne taudrait il pas lire, pour la mesure: d'un jeire. 16, un vers de Valeton:

Adioan doneques, mon bouon cousi!

contirme l'acception particulière que ce dernier mot possède dans la langue du Midi, ainsi que je l'ai signalé recemment (Revue, 2° série, II, 319). La pièce où je trouve ce vers est adressée par l'auteur « à son très-cher et intime ami, M. du Saut, procureur et advocat, à Aubenas. » 29, dins cun beou pour dinc un beou, forme usitée en d'autres dialectes, dans ceux du bas Languedoc et de l'Auvergne principalement. 32, la fable de lo Fillo mouquetto présente de nombreuses irrégularités de versification.

On bé, vôou-ti mounta uno méinajariè Rés qué d'aquél bèstiâous? Quâou diâoussi i-anariè? Déntrémén fôou nouri touto aquélo nisado Dé singes máou aïsis pér lous assalouda. Lous véndra pas tant bien coumo soun chocola. Aoudibèr, Aoudibèr, faras quaouquo baoudrado! (P. 3-4)

Il fait partir, néanmoins, plus de cent cinquante singes; erreur qui, à l'arrivée en France, devient la source de nombreuses et burlesques aventures, presque partout agréablement versifiées.

L'orthographe des Mouninctos appelle des réserves formelles, et il serait à désirer que l'auteur la modifiat dans un sens meilleur. Il l'a calquée sur celle du marquis de Lafare, laquelle est aussi celle du Dictionnaire de M. Maximin d'Hombres et de M. Leyris, dans quelques pièces publiées par le Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais. L'emploi des formes françaises constitue le vice de cette orthographe, imaginée d'après le Dictionnaire de Sauvages 1. Le savant abbé ne tint aucun compte des règles qui avaient prévalu depuis les premiers troubadours jusqu'à la fin du règne de Louis X1V², de celles que l'Aquitaine, le Limousin et la Provence avaient le droit de considérer comme naturelles et natives. Cet abandon, en apparence inexplicable et qu'il ne fut pas, du reste, le seul à commettre, peut se justifier par les faits. Les textes

L'abus de l'accentuation est l'un des caractères saillants de ces orthographes. Le Dictionnaire languedocien de l'abbé de Sauvages les poésies de Martin et de Tandon, les éditions faites à Montpellier, par les soins du libraire Renaud, de puriste mémoire; l's fables limousines de Foucaud les œuvres de Desanat et de Pierquin de Gembloux, sont significatives, à ce point de vue. Les accents graves, aigus et circonflexes, les trémas, les doubles points, s'y étalent à profusion. Quoique l'on n'eût guère souci de la tradition en 1820, les lecteurs s'amusaient parfois de ces exagérations puériles, et les œuvres languedociennes d'Auguste Rigaud contiennent une épigramme composée à ce sujet. La Mort vient signifier son arrêt à Renaud, qui, fidèle jusqu'au bout à ses préoccupations habituelles, examine attentivement si quelque virgule n'y aurait pas été omise :

- -- « Anén, Renaud la Mort diguet .
- . Vous faou parti... » Renand recula.
 - « Perqué réculas, si vous plèt ?
- » Pèr véyré sé dins vostre arrêt
- « Yé manqua pas una virgula, »

Est-il besoin de dire que, par suite de cette accentuation si compliquée, les livres imprimés de 1800 à 1850 fourmillent de fautes typographiques?

² Ceci est bien relatif, surtout pour le XVII^e siècle.

des troubadours, et à plus forte raison ceux des idiomes populaires de la langue d'oc au moyen âge, étant alors presque absolument inaccessibles aux lecteurs ordinaires, les poètes et les rimeurs de l'époque laissèrent tomber peu à peu la vieille tradition romane; de là à croire que le XVI° siècle avait vu l'éclosion des dialectes actuels et à créer pour eux une orthographe entierement nouvelle, et surtout entierement française, il n'y avait qu'un pas. Il fut si souvent franchi, qu'à partir de 1820 chaque ville eut ses règles particulières, différant des regles de la ville ou de la nuance dialectale voisine. Heureux encore lorsque le même sous-dialecte ne voyait pas surgir deux ou tre « systèmes distincts!

L'orthographe de MM, de Lufare, d'Hombres et Paul Félix 1, constitue donc la variété alaisienne de ces systèmes à base française, que la publication, tous les jours plus active, de textes anciens, et les efforts des félibres, des groupes bittérois et béarnais, font disparaître à l'heure qu'il est. It faut souhaiter, je le répète, que la prochaîne édition des Mouninetos soit ramenée, elle aussi, aux règles méridionales.

Traité de la formation des mots composés dans la langue française par A Darmestere, — Les Composés qui contiennent un verbe à un mode personnel, etc., par L.-F. Meunien. (2° article.)

Rectification. — I ai dit plus haut, no de novembre, p. 271 que l'imperatif de a frige, a perde, a fute, etait en i. Je m'appuyais, en parlant ainsi, sur l'autorité de M. Abreesco, auteur de la seale grammaire roumano-grançaise que je comensse. Dans cet ouvrage, en effet, tous les paradigmes des conjugaisons autres que la première et que la conjugaison inchoative, dont a inhi est le modele, ne presentent que des imperatifs en i. Mais M. le docteur Obédenare aravertit que les exemples cites par moi ont ete ma! choisis, attenda que ces trois verbes ont la même forme pour l'imperime.

Laqueile est moins compliquée que celle du Dationnaire languedocien. Une circonstance technique, le manque de lettres. — de sortes spéciales, en termes d'imprimerie. — musit un succès de Sauvages. Ce qui, dans son système, réclamant l'emploi de caractères admis pour le français tut accepté sans difficulté. Ce qui y était contraire demeara (c'est le cas de le dire lei fettre moite et sans valeur.

ratif (2º p. s.) et pour l'indicatif présent (3º p. s.). Je dois doub rectifier mon assertion, en observant cependant que la réclamation même de M. Obédénare prouve tout au moins que je lui avais posé ma question de manière à n'influencer en rien sa réponse. c'est-à-direque je lui a vais laissé ignorer entièrement quelles étaient mes idées sur la théorie des composants verbaux. Ceci, pour bien montrer que l'avais pris toutes les précautions voulues en matière d'expertise phonétique. M. Obédénare m'a fait remarquer, en outre, qu'il y avais trois terminaisons différentes pour l'impératif, en dehors de la premiere conjugaison : e long, e bref, i. Il m'a cité comme exemples les impératifs stinge, lat. exstingue; inghite, lat. + inqluti; audi (prononcer audzi), lat. aud : vedi (prononcer vedzi), lat. vide. Il a ajouté que, s'il était impossible de donner une regle invariable pour la distinction des impératifs en e et en i, vn la fréquence des exceptions, il y avait d'autres exemples, absolument certains cette l'ois, qui venaient à l'appui de la théorie que je soutiens, à savoir que le verbe premier composant n'est pas à l'impératif. Ces exemples sont les suivants: Besse-a-pròpe, litt. Vesse-tout-près, ma. lotru des plus grossiers, qui n'attend pas, pour se soulager, d'être suffisamment éloigné de ses voisins; Plange-osse, litt. Pleure-osselets: Face-curu-pusca, litt, Fait-cut-fusil, 10 Besse-a-prope, et non bessia-pròpe. L'infinitif est a bessi, l'indicatif vesse, et l'impératif bessi. 2º Plange-òsse. Le verbe a plange fait plangi à l'impératif. On applique ce surnom aux enfants pleurards qui perdent au jeu des osselets. 3º Face-curu-pusca. Ce composé grotesque fait partie du dialogue suivant, que se transmettent comme une formule consacrée les adeptes du catéchisme poissard:

Cum te chiama? — Comment t'appelles-tu?

Sorbe-zéma. — (Je m'appelle) hume-bouillon.

Inghite-galusca. — A vale-boulette.

Face-curu-pusca. — Fait-cul-fusil!

Cet exemple est absolument concluant, comme on le voit par suite de la différence bien constatée de l'impératif fa et de l'indicatif face. Après cela, le doute ne paraît pas permis, et l'on peut considérer la question, en ce qui concerne le roumain, comme définitivement jugée.

A. B.

¹ Cette règle, d'après lui, pourrait se formuler ainsi: — La finale de l'impératif est la même que celle de l'infinitif abrégé; exemples: a cantà; imp. canta; a audì, imp. audi; a balle, imp. batte; en exceptant, bien entendu, les verbes à forme inchoative, tels que a iubì, qui le font en escr. Il y a beaucoup d'exceptions; telles sont: a vede, vedi: a plange, plangi; a merge, mergi; a cade, cadi; a rède, ridi; a inghili, inghite.

CHRONIQUE

Le bureau de la Société des langues romanes pour l'année 1877 a été composé comme il suit: M. B. Cantagrel, président; M. de Tourtoulon, vice-président; M. Alph. Roque-Ferrier, secrétaire; M. L. Lambert, trésorier; MM. P.-J. Itier et H. Vigouroux, vice-secrétaires; M. Ernest Hamelin, directeur des publications.

Tous les envois imprimés ou manuscrits doivent être adressés à M. A. Roque-Ferrier, secrétaire, rue Raffinerie, à Montpellier.

La collection philologique et littéraire entreprise, au commencement de l'an dernier, par la Société des langues romanes, compte, à l'heure qu'il est, deux volumes: Poëtes catalans, les Noves rimades et la Codolada, par M. Milà y Fontanals, professeur à l'Université de Barcelone, et les Proverbes et Dictons du pays de Béarn, Énigmes et Contes populaires, par M. V. Lespy, secretaire général en retraite des Basses-Pyrénées, auteur d'une Grammaire béarmaise fort appréciée des romanistes.

Le premier demi-volume du Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France,—dont l'ensemble formera la cinquième publication spéciale de la Société,—par M. Gabriel Azaïs, paraît à l'instant. Diverses circonstances ont retardé la distribution de la troisième : les Ordenansas del Libre blanc, rééditées par M. le docteur Noulet, et de la quatrième : les Patois de la basse Auvergne et leur littérature, par M.H. Doniol, préfet des Bouches-du-Rhône, correspondant de l'Institut. Ces retards sont près de toucher à leur fin.

La collection de la Société s'augmentera prochainement des Auzel cassador, de Deudes de Prades; chanoine de Magnelone aux XIII et XIII es siecles. On ne connaissait jusqu'ici que quelques fragments de cet intéressant poëme, qui sera publié en entier avec une introduction, des notes et un glossaire, par M. Ernest Monaci, professeur à l'Université de Rome.

La Faculté des lettres de notre ville continue de donner à la Société des marques d'attention et d'intérêt. Il y a en elles comme une tradition que nous vondrions signaler moins brièvement que ne le permet le cadre de ces lignes. Nous ne parlerons pas de M. Saint-René Taillandier, qui prodigua tant de fois ses encouragements et ses conseils aux premiers efforts des félibres; nous ne rappelerons pas non plus une memoire qui nous est chere, celle de Cambouliù: nous nous bornerons à mentionner le discours prononcé en 1869, et dans lequel son anteur, maintenant des nôtres, disait, en constatant l'extension universelle des recherches sur la littérature des tronbadours et des trouveres;

« Et, dans notre ville de Montpellier, que le moyen âge avait fait si célèbre, si libre et si riche aussi, voyez-en la preuve dans les livres de

l'infatigable historien que vous a donné notre Faculté des lettres; dans cette ville de Montpellier, voici que d'intrépides chercheurs unissent leurs efforts pour populariser parmi nous l'étude des langues romanes. Je suis heureux de saluer leurs espérances de cette même place où professait, il a vingt ans. M. Jubinal, à qui notre vieux français doit de si nombreuses et si précieuses publications; où s'asseyait naguère le cher collègue dont la fondation de la Société des langues romanes fut le dernier effort et le dernier succès. » (Revue, 1° série, 1, p. 172.)

M. Castets, docteur ès lettres, chargé du cours de littérature étrangère, vient d'ajouter, il ya quelques jours à peine, un nouvel anneau à la tradition. Dans sa leçon d'ouverture, consacrée en entier à l'exposition générale de la littérature italienne, il a signalé l'étroite consanguinité qui unit la langue du Dante aux autres langues romanes, et spécialement au provençal. M. Castets a fait connaître l'intention ou il est d'étudier l'auteur de la Divine Comédie, avant tout comme poëte, mais en même temps comme philologue, et il n'a eu garde d'oublier les vers placés dans la bouche d'Arnant Daniel au XXVIe chant du Purgatoire:

Tan m'abbelis vostre cortois deman.

M. Castets a terminé sa leçon par des aperçus fort ingénieux sur la nature des relations qui existent entre l'objet actuel de son cours et les travaux ordinaires de la Société: mais il l'a fait en des termes empreints d'une telle bienveillance, que nous ne pouvons les reproduire, quelque sincères que soient les remerciements que nous lui adressons aujourd'hui.

A. E. — A. R.-F.

Nous avons le regret d'annoncer la disparition de deux périodiques consacrés à la philologie des langues romanes: le Jahrbuch für romanische und englische Sprache und Literatur et la Rivista di filologia romanza, qui paraissait à Rome depuis quelques années. Le Jahrbuch fut le premier recueil spécialement ouvert aux études qui sont les nôtres, et plusieurs romanistes français y publièrent des travaux. « La Rivista, dit un juge aussi sévère que compétent?, » a fourni une carrière beaucoup moins longue, mais qui n'aura » pas été sans éclat. C'était un journal bien fait, dont toutes les » parties: articles de fonds, mélanges, bibliographie, étaient trai- » tés avec un soin égal. Nous sommes surpris, ajoute la Romania, » de le voir interrompre sa publication au moment où la création » de chaires de philologie romane fait espérer, pour cette branche » de la science, un brillant avenir en Italie. »

On sait que le félibrige compte trois grandes sections ou maintetenances, celles de Provence, de Languedoc et de Catalogne, lesquelles, à leur tour, peuvent se subdiviser en écoles particulières, toutes les fois que le nombre symbolique de sept félibres, au moins.

^{&#}x27;Cambouliù avait dû envoyer au Jahrbuch sa Note sur le Mémorial des Nobles. — 2 Romania, nº d'octobre 1876.

se rencontre dans la même ville et qu'il y a accord entre eux pour la réunion et le travail en commun.

Quatre de ces écoles fonctionnent déjà : ce sont celles de Montpellier, la première et la plus ancienne, formée le 4 novembre 1875, le jour même où les félibres languedociens arrêtèrent les bases de l'association, devenue à l'heure qu'il est la maintenance de Languedoc; celle de Nîmes, celle d'Avignon, celle du Forcalquiérois, et enfin celle d'Aix, constituée le 21 décembre dernier.

M. Cavallier est le président, ou cabiscol, de l'école de Montpelher; M. Gaidan, de celle de Nimes; M. l'abbé Emile Savy, ancien archiprètre de Bône, de celle de Forcalquier; M. A. Mathien, de celle d'Avignon; M. Bonafous, doyen de la Faculté des lettres d'Aix, de celle d'Aix, désignée sous le nom de Soucieta dei felibre de Lar.

L'école du Forcalquiérois publie ses procès-verbaux, ainsi que les poésies et les communications de ses membres, dans le Journal de Forcalquier, qui, le 7 janvier, avait momentanément changé son titre français en celui de Journau de Fourcauquié e de soun arroundis-somen; l'école de Nîmes a pour organe le Dominique, sur lequel nous reviendrons bientôt avec l'attention qu'il mérite; celle d'Aix, le Prourençau, paraissant deux fois par mois, et que nous louerions plus complétement si nous n'y avions trouvé, en tête du premier numéro et sous la plume de Mistral, l'éloge de la Revue des langues romanes et des études auxquelles la Société est consacrée.

Le Prouvençan aspire à devenir l'historiographe des coutumes et des mœurs populaires, des traditions de race, des usages locaux. Tel est le rôle que Mistral assigne à ses rédacteurs, dans une lettre écrite avec cette admirable égalité de langue et de pensée, cette simplicité et cette vérité de style, qu'on ne peut plus que constater, tant elle est inséparable de sa prose et de ses vers:

Is abord de Calèndo, leur dit-il, parlas-nous dounc de cacho-fio, pèr Carnava de Carementrant, di cese pèr Rampau, de la bravado pèr Sant-Jan, et de la rèino Sabo à la Fèsto-de-Diéu. Parlas-nous dóu tambourin di poumpo à l'òli e dóu vin cue; parlas-nous di chivau-frus, di farandoulo, dis ouliveto, e pourtas en un mot lou gaiardet di joio. E pièi, de tèms en tèms, countas-nous quauque tros de l'istòri de Prouvènço, e tenès boulega dins lou cor dóu jouvent lou recaliéu de la patrio. »

Tel est le but particulier du nouveau journal; mais il en a un autre plus général : celui d'appeler à l'idée félibrique ceux qui conservent le culte de leur idiome, ceux qui ont souci du développement de leurs énergies natives. Selon ses expressions, le *Prouvençau* s'adresse à tous les hommes de race d'Oc qui, dans la Gascogne, le Languedoc et même la Catalogne, retiennent pieusement l'amour de la langue et du pays; à ceux qui acceptent le félibrige, comme à ceux qui le réprouvent, « parce qu'ils ne le connaissent pas,

[&]quot;« A Mount-pelié, avès la Revisto di lengo roumano, ounte se traton scientificamen touti li questionn d'istòri, de dialète e d'ourtougràfi relativo à noste parla. Els ben! aquélis estudi sonn talamen gonsta à l'ouro d'uei, que la revisto mount-pelierenco, mau-grat lon serious e l'escarabouious de si publicacionn, a reussi qu'es pas de dire e comto d'abonna pèr touto la Franço e touto l'Europo. » (Lou Pouvençau, nº du 7 janvier 1877)

ou, ce qui est plus mauvais, parce qu'ils le connaissent mal!. » Mettre sous les yeux des lecteurs de la Revue le statut ou règlement de l'école forcalquiéroise sera compléter naturellement cette note et faire connaître en même temps l'organisation intérieure des associations félibriques:

I. Lis amaire de la lengo d'O qu'abiton lis Aup dôu Fourcauqueirés, valènt à dire la nauto Prouvenço, e lou debas dou Daufinat, e que volon travaia ensèn à estudia, escriéure o manteni lou parla rouman, s'acampon en uno Soucieta que ie dison Soucieta dóu felibrige dis Aup.

II. Aquela Soucieta es uno escolo dóu lelibrige. Se ie charro pas pou-

litico, ni mai contro la religioun, la mouralo o li persouno.

III. Li membre de la Soucieta se partisson en dos tiero:
1º La di Sòci, que coumpren touti li felibre majourau o manteneire

qu'abiton lou Fourcauqueirés e que demandaran de n'èsse;

2º Aquelo di Coumpan, que coumpren touti li membre de l'Atenèu de Fourcauquié que, senso estre majourau ni mantenèire, volon pamens estudia o sousteni la lengo prouvençalo.

IV. La Soucieta es gaubejado per un counseu, coumpousa di set Fourcauqueiren que parleron prouvençau i festo de Nosto-Damo-de-

Prouvènço, à sabé:

Lou Levon de Berluc-Perùssis, felibre majourau, president de l'Ateneu; Lou Vitour Bourrilloun paire, decan di troubaire don Fourcauqueirés; L'Alfred Cureu, de l'Ateneu; lou Carle Descosse, ancian premié ajoun, felibre manteneire; l'Eugeni d'Ermitanis, ancian maire de Fourcauquié, felibre manteneire; lou Louvis Maureu, felibre manteneire, administradou de l'Ateneu; e mounsen lou canonnge Emili Savy, felibre manteneire, membre dou Coumita catouli de Nosto-Damo-de-Prouvenço.

A mesuro que se devinara uno vacanço dins lou counséu, la Soucieta elegira un nouveu counseié o priéu, que sara prés dins la tiero di Sòci.

V. Lou counséu causis, touti li cinq ans, un cabiscou o president, un souto-cabiscou o vice-president, em' un secretari. Lou cabiscou e lou souto-cabiscou devon esse pres dins lou counséu; lou secretari, dins que liero que sigue. En cas d'empacho, lou souto-cabiscou es remplaça per lou decan dou counséu; lou secretari, per lou plus jouve de la Soucieta.

VI. La Soucieta s'acampo: 1º tóuti li tres mes en sesiho particulàri, pèr felibreja en famiho, à taulo, e se se póu en bastido, dins un lio poueti o que remembre quauque souveni patriau; 2º tóuti lis an, en sesiho publico, lou jour de Nosto-Damo-de-Prouvènco; 3º tòuti li cinq an, en sesiho soulenno, au festenau prouvençau de Nosto-Damo, ounte la Soucieta durbira cado vòuto, un $Pu\dot{e}^2$ o Concours literàri.

VII. Tout es a gràtis dins la Soucieta, franc dou vieure que cadun

déura aduerre quand se taulejara.

** ** **

Publications en langue d'oc et en catalan; travaux sur la poèsie provençale, etc. — La Vie de saint Benezet, fondateur du pont d'Avignon. Texte provençal du XIIIe siècle, aecompagné des Actes en latin, d'une truduction française et de notes historiques, critiques et bibliographiques, par l'abbé Albanès, Marseille, Camoin, in-80. xxi-49 pag. — G.-C. Bonaparte-Wyse: la Cabeladuro d'or,

¹ Un second journal vient d'être fondé à Marseille, sous le titre caractéristique du *Tron de l'èr*. Il paraît tous les samedis, et, à ne le juger que par ses deux premiers numéros, il est destiné à fournir une longue carrière de verve et de populaire gaieté.

² Renouvelé des anciens Puy Notre-Dame.

pouèsio prouvençalo. Mountpelié, Emprimarié centralé don Miejour, în-80, 10 pag. (Extrait de la Revue des langues romanes, no du 15 août 1876). — Obrador Bennassar: l'Alt en Jaume d'Aragó, romanc historich. Palma de Mallorca, Gelabert, in-8n, 8 pag. — Maspons y Labros : Tradicions del Vallés, ab notas comparativas. Barcelona, estampa de la Renaixensa, in-12, 102 pages. — Calendari catalá del any 1877, colleccionat per Francesch Pelay Briz. Barcelona, estampa de la Renaixensa, in-12, 148 pag. — Armana de Lengado (ancian armagna cevenou) pèr lou bèl an de Diéu 1877. Alès, Brugueirolle, in-12, 96 pages. — La Lauseto, armanac dal patrioto lengodoucian, mitat françés, mitat lengo d'Oc, pèr l'an 1877. Toulouso, Charles Brun, m-12, 200 pages. — Marius Bourelly. Poesia provenzal dedicada à la Asociacion literaria de Gerona, con motivo del certamen de 1876. Gerona, Dorca, in-4°, 4 pages. — Alfred Chailan, leis Oousseous sount de besti. Marseille. Barlatier-Feissat, in-12. — Marti y Folguera, Poesias premiadas à Montpeller. Barcelona. Verdaguer. - Joseph Feliu y Codina. lo Rector de Vallfogona, novela històriqua. Barcelona (fait partie de la Bibliothèque catalane illustrée, de J. Vinardell). — Bayle (l'abbé.), la Poésie provençale au moyen âge. Aix, Makaire, in-8°, vn-413 pages.

Mentionnons ici un livre réservé seulement à l'admiration de

Mentionnons ici un livre réservé seulement à l'admiration de quelques amis: l'Arc-de-sedo dou chaîne verd: Tettigopolis, in-4°. 16 p.. recueil de poésies provençales, anglaises et catalanes, adressées par lord Bonaparte-Wyse. Th. Anbanel. V. Balaguer. Ludovic Legré, A. Mathieu et F. Mistral, à M. et à M^{me} de Semenow. Ce petit chef-d'œuvre typographique a été publié par lord Bonaparte-Wyse, et il doit son existence à un séjour de six semaines qu'il lit. en 1876, au château du comte de Séménow, dans les environs de la ville des Cigales, c'est-à-dire Avignon, L'éloge des poètes qui ont contribué à le former serait superflu. Quant au livre en lui-même, il ne faut pas hésiter à dire que l'on n'a jamais fèté ni plus dignement ni plus délicatement la muse provençale.

A. R.-F.

Errata du numéro de décembre 1876

Ime Idillii sagri. — P. 306, lig. 1. Edillii, lisez: Idillii même rectilication à la première ligne de la page 307 et à la lig. 35 de la page 335 — Page 308, lig. 16, irragia, lisez: irraggia.

Les Folies. — P. 318, lig. 4, sa dernière, lisez: la dernière. — P. 319, lig. 7 de la note, l, d'être mécontent, lisez: d'être content. — P. 322, lig. 3 de la note l, me devien per lon méns lisez: me devien (?) per lou méns.

Le Gérant: Ernest Hamelin.

DIALECTES MODERNES

HISTOIRE LITTÉRAIRE DES PATOIS DU MIDI DE LA FRANCE

AU XVIII^e SIÈCLE

APPENDICE BIBLIOGRAPHIQUE

Comprenant le catalogue des ouvrages écrits dans les patois du Midi de la France, au XVIII^e siècle

(Suite)

200. Macariennes (Les), poëme en vers gascons. V. Girardeau.

201. Mailhol. Lettres aux Gascons sur leurs bonnes qualités leurs défauts, leurs ridicules, leurs plaisirs, comparés avec ceux des habitants de la capitale, etc.; par Mailhol.

Toulouse, Dupleix et Laporte, 1771, in-12.

Mailhol était de Carcassonne. Palissot l'a nommé dans sa Dunciade, aux notes du second volume. On trouve dans les Lettres aux Gascons: Divers couplets patois dont les airs charmans sont si connus, pp. 33 et 47:

- lo Gari jamay nou podi, ni nou boli...;
- 2º Pastou, tu té plagnés tout jour ...:
- 3º Lou cor que tu m'abios dounat Janti pastou, en gatgé...¹
- 40 L'autre jour, d'arrien cantou...;
- 5º Sé le cel en nous fourman..;
- 6º Tendre roussignoulet, Que bébés al galet,

¹ Ce couplet se trouve, avec des variantes, dans les *Obras* des frères · Rigaud, 3° édit., 1845, pag. 185.

Soulomen d'aigueto; Bélomen cantarios, Sé coumo yeu bébios Del jus de la souqueto!

Le dernier couplet, un des mieux tournés que nous connaissions, est resté populaire à Toulouse. Il a été rapporté, avec quelques variantes, par Le Brigant, dans ses Elémens succincts de la langue des Celtes Gomérites ou Bretons, 2° édit., Brest, an VII, pag. 51, avec la traduction en breton et en français.

- 202. Marcou. Les Ases debastax ou la Sourtido dai seminari, fragment de poëme, dans les Lettres à Grégoire sur les patois de France, in Revue des langues romanes, t. VII, p. 118.
- 203. Marché (Le) de Marseille, vo lei Doues Coumaires, comédie en deux actes et en vers.

Marseille, Jean Mossy, 1785, in-8. Sans nom d'auteur.

J'ai avec le même titre une édition de 1821, Avignon, Françoise Raymond, in-8. Le fils de l'auteur publia: leis Doues Coumayres doou marca de Marsillo. Comédie en un acte et en vers, arrangée en vaudeville par le fils de l'auteur. Marseille, Ve Regnier, 1832, in-8.

204. Mariagi (Lou) de Margarido, coumédie en un acte, per défun Mossu R... Nouvello éditien.

Marseillo, Jean Mossy, 1781, in-8.

Il y en a eu une réimpression, vers 1820, à Avignon ..

205. Maridage (Lou) de Camardon. Comédie Caillabary en trois actes et en vers.

Mannscrit du XVIII^e siècle, qui me vient de Pau. La pièce est composée en patois béarnais. L'auteur, Sanguilhem, était clerc d'un procureur an Parlement de Navarre, d'après M. V. Lespy, *in litt.* 1859

206. Marin (le P. Michel-Ange). Leis Desastres de Barbakan, chin errant dins Avignoun.

Aix, 1744, in-12.

D'après M. G. Brunet, Lettre sur les patois, p. 23, et Bory, de la Poésie provençale depuis les Troubadours, in l'Abeilho prouvençale de 1858, in-12. Le P. Marin (de Marseille) est connu par de nombreux romans ascétiques.

207. Martin (le P., de Béziers), auteur de diverses pieces de vers V. Bouquet de cauquos flouretos cueillidos sul Parnasso bitterrois.

208. Martin (L'abbé Marc-Antoine, de Ceilhes) . La Partido de mar, poèmo, imprime dans les Pouesios biterrouèsos. V. ce titre

- 209 Massip (J.-B.). Les vers en patois montalbanais, de J.-B. Massip n'ont pas été conservés; nous ne connaissons que ceux qu'a publiés M. Théron de Montaugé, dans son *Esquisse histo-rique sur Marc-Antoine de Massip*. Toulouse, 1874. J.-B. Massip était le frère de Marc-Antoine.
- « On raconte, dit M. Théron, qu'au retour d'un voyage, Massip » s'étant présenté chez un de ses anciens camarades qui se trouvait » absent, commit la méprise de ne voir qu'une servante dans la » fille de son ami. Celle-ci en ayant témoigné de l'humeur, notre » poëte lui adressa les vers suivants:

Bey dit, nou m'en dédisi poun; Oui, bous siès uno gougetto, Nou d'aquélos que cado joun S'en ban querré l'aïgo à l'Ouléto '; Nani, nou me suy pas mesprés, Vostro mino n'es pas coumuno, Las gongos (sic) de Cypris 2 soun trés, Et pel ségur bous ne siés uno.

210. Mayer. Lou Retour daou Martegaou, paroudio bouffouno en tres actes, mesclado d'Ariétos sur d'ers ancians. Representado per lei Coumédiens de Marsillo, lou 5 d'Abiou 1775. Par M. Mayer. Marseille, Jean Mossy, 1775, in-So.

211. Molinier (L'abbé Jean-François). Pratiquos de debouciu qu'un boun Crestia pot metre en usatge per arriba al Cel.

Soun estados en usatge longos annados din la parochio de Foucardo, al dioucezo de S. Papoul, quant Me Jean-François-Antoine (sic) n'ero ritou, en 1772.

Manuscrit autographe de l'auteur.

Nous devons à l'abbé Molinier des copies des Catéchismes des abbés Dissez et Roches.

V. ces noms.

212. Monlaur-Descoubés (Jacques-Marie, comte de). Poésies patoises inédites du XVIII• siècle.

Elles se composent de : 1º Chant de quinze dizaines, on cent cinquante Ave Maria du Rosaire, etc.: 2º Prière pour le Roi Louis XVI; 3º Contre un curé jureur, en 1794; c'est une chanson ordurière; 4º Chansons: 5º Noëls.

Je dois à M. Martin (d'Auch) une copie de ce recueil.

¹ Fontaine de Montauban.

² Les Grâces, compagnes de Vénus. Gougos est pour goujos.

213 Morel : l'abbé). Cansou attribuada à l'abbé Morel :

Aou leva de l'aourora, Dins un pradet de flous...

à la suite des *Obras coumplètas* des frères Rigaud. Montpellier. 1845, in-12, p. 177-179.

On attribue encore à l'abbé Morel la chanson de la Nourriça endourmida, publiée par MM. Montel et Lambert (Revue des langues romanes, 1^{re} série, tom. VI. pag. 552), d'après deux manuscrits du XVIIIe siècle. Cette pièce se répandit très-promptement dans le Midi: elle se trouve, dans les Chants populaires du pays custrais p. 32), d'Anacharsis Combes.

On ne sait rien de positif sur l'abbé Morel.

- V. Regrets de Climène.
- 214. Morel (Mathieu). Noël patois. A la suite du Recueil de poésies de F. Richard.

Limoges, F. Chapoulaud, S. D. (XIXe siècle).

L'éditeur du Recueil cite, en outre, le dialogue de *Picau* et de *Piaucau*, qu'il dit être de M. Morel, médecin, né à Limoges et mort vers 1704.

- 2.5. Naissance (La) du Messie. Noëls nouveaux.
- Toulouse, J. Henry Guillemette, sans date, in-12.
- 216. Naissance (La) du Sauveur, ou Noels nouveaux, en français et en patois. Composés par divers Auteurs, tant Anciens que Modernes, sur les Airs les plus connus.

Narbonne, Decampe, sans date, in-12.

217. Nalis (J.-B.). Cantiques. Noëls et autres ouvrages en vers, partie en français et partie en langue vulgaire de Beaucaire, par J.-B. Nalis.

Arles, Menier, 1769, vm-271 pages.

218. Naus, Nouvelle et dernière édition des Cantiques et Noëls de Nalis, mis en deux librets comme en deux tomes, l'un tout rançais et l'autre tout patois ; il y a à chacun une instruction pour fun trésorier des Pénitents, l'auteur ayant retranché de cette édition tons ses autres ouvrages ; de sorte qu'il n'y aura rien ici que d'utile et d'avantageux pour tout le monde.

Arles, Mesnier, 1773-1774, petit in-8°, 120 pages.

Le millésime de 1773 au patois , celui de 1774 au français.

Une partie des pièces de l'édition de 1769 a été distraite de celleci, qui en contient cependant de nouvelles.

219. NAYSSANÇO DEL MESSIO. Cant jouyous.

Toulouso, Beuzo J.-P.Roubert, sans nom d'auteur ni date, in-12.

220. Noels doubles, composez à l'honneur de l'incarnation de Jésus-Christ.

Bordeaux, Jean Lacourt, S. D., petit in-8°, carré, vélin blanc.

- « 93 pages. Édition fort rare, imprimée à la fin du XVII° siècle.» Bibl. patoise de M. Burgaud des Marets, n° 1538.
- 221. Noel en musico cantat dins la gleyso de Sent Estienne. Toulouse, 1702, in-4°.
- M. Pierquin de Gembloux, Hist. litt. des patois, p. 229. Rec. d'opuscules, par M. G. Brunet, p. 130.
- 222. Noels en français et en langue vulgaire, par un religieux de Saint-François (le père Roche, récollet).

Marseille, Brebion, 1771, in-12, 84 pages et 4 pages de table.

223. Noels français et provençaux, par le R. P. Roche, récollet, auxquels on en a joint quelques autres qui n'ont jamais été imprimés.

Marseille, Mossy, 1805, in-12, 120 pages.

Deux autres éditions de ces noëls ont été faites par Mossy, en 1818 et 1829.

224. Noel mis en Musique par feu M. Giles, Maître de Musique de l'Église de Toulouse, et chanté dans la Chapelle de Messieurs Les Pénitens Blancs le 8 janvier 1769.

Toulouse, Joseph Dalles. 1769, in-4°, 4 pp.

225. Noel mis en musique par feu M. Giles, et en symphonie par M. Levens. Maître de Musique de l'Église de Toulouse; chanté dans la Chapelle de MM. les Pénitens-Blancs le 1er janvier 1780.

[Toulouse.] Sans nom d'imprimeur et sans date; in-4°, 3 pages. avec la même vignette que le précédent.

Le même titre, avec cette seule modification :

Le 1er janvier 1781.

226. Noel mis en musique par feu M. Giles, et en symphonie, par M. Leuvens, Maître de Musique de l'Église de Toulouse, chanté dans la Chapelle de MM. les Pénitens Blancs le 4º janvier 1784.

Toulouse, Joseph Dalles, sans date, in-40.

C'est le même noe que le précédent et le suivant, avec quelques différences orthographiques.

227. Noel nouveau, sur quatre airs différents, divisé en trois parties.

Toulouse, Veuve de F.-S. Henault, sans nom d'auteur et sans date, in-12.

228. Noel patois, qui sera chanté dans l'Église succursale de Notre-Dame-du-Camp, à Pamiers, le jour de la Noël, à la Messe de Minuit. Mis en Musique à grand Orchestre, par J.-B. Lartigue, Professeur de Musique, attaché au Collège de la même ville.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, ni lieu, ni date.

279. Noels et Cantiques en langue vulgaire de Beaucaire. Arles, 1769, in-12.

D'après M. Pierquin de Gembloux, *Hist. litt. des patois*, et G. Brunet, *Lettre sur les patois*, 24.

V. Nalis.

230. Noels nouveaux à la gloire de Jésus naissant, sur les plus beaux Airs de ce temps, avec de pensées chrétiennes sur divers sujets et sur différents Airs : et un Cantique nouveau sur le détachement du monde.

Par A. C. Sans lieu ni nom d'imprimeur ; 1727, in-12.

Ce recueil n'a que deux noëls en patois.

231. Noels nouveaux à l'honneur de la naissance du Sauveur du Monde. Sur les Airs les plus connus de ce tems (sic). Par M. Jean-Joseph C. S.

Toulouse, J.-H. Guillemette, sans date, in-12.

232. Noels nouveaux en l'honneur de la naissance du Sauveur du Monde, composéz par une jeune demoiselle.

Toulouse, J.-H. Guillemette, sans date, in-12.

Ce recueil contient quatre noëls en patois de Toulouse.

233. Noels nouveax (*ic*) en l'honneur de la naissance du Verbe incarné. Auxquels on a joint un Noël provençal que plusieurs personnes d'esprit ont désiré. Par un prestre d'Agde.

Béziers, Étienne Barbut, 1712, în-12.

234. Noels nouveaux, français et gascons, sur de beaux airs connus, pour l'année 1767.

Bordeaux, veuve Calamy, in-12.

« 24 pages. Ces Noëts sont différents de ceux qui se trouvent » dans le volume de 1740. »

Bibl. patoise de M. Burgaud des Marets, nº 1537.

235. Noels nouveaux, où l'on voit les principaux points de l'histoire de ce qui a précédé, accompagné et suivi la naissance de Jésus-Christ. En françois et en auvergnat.

Clermont-Ferrand, P. Viallanes, 1739, in-8°.

236. Noels nouveaux, pour estre chantez à la cresche du Sauveur. Sur les airs les plus connus.

Bordeaux, Pierre Calamy, 1740, petit in-80.

« 21 pages. Figure sur bois au verso. Livret extrèmement rare, » renfermant deux noëls en patois gascon. »

Bibl. patoise de M. Burgaud des Marets, nº 1536.

237. Noels nouveaux sur la naissance de Jésus-Christ, par M. Jean-Joseph C. S.

Toulouse, J.-H. Guillemette, sans date, in-12.

238. Noels nouveaux sur la naissance du Sauveur.

Toulouse, veuve J.-P. Robert. Sans nom d'auteur et sans date, in-12.

239. Noels nouveaux sur la naissance du Sauveur.

Toulouse, Séb. Hénault, sans date, in-12.

240. Noels nouveaux sur la venue du Messie, par MM. J. J., C. S. P. G.

Toulouse, J.-H. Guillemette, sans date, in-12.

241. Noels nouveaux sur les airs du temps, avec une l'araphrase sur le *Magnificat*, suivie de Cantiques sur les mystères de notre sainte Religion, pour les principales fètes de l'année. Par un vicaire de Cominges.

1788. Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, in-12.

Ce requeil n'a qu'un seul cantique en patois toulousain, p. 102, Cantique XXVIII. Sentimens d'un Peccadou pénitent prousternat al pé dé l'auta. Sur l'air : *Un jour me promenant*.

242. Noels nouveaux et très-curieux, sur des Airs connus et familiers.

Toulouse, J.-H. Guillemette, sans date, in-12.

243. Noels nouveaux sur les plus beaux airs du temps.

Toulouse, veuve de J. Boude, 1707, in-80, 8 pag.

244. Noels nouveaux à l'honneur de la naissance du Sauveur du Monde, sur les Airs les plus gais et les plus connus des opéras du Devin du Village et d'Alcimadure.

Toulouse, J.-H. Guillemette, sans date, in-12.

Les opéras cités furent joués en 1753.

245. Noubelle pastourale bearneze.

Pau, Jean-Pascal Vignancour, 1763, in-12.

246. Noubele pastourale bearneze.

Pau, P. Daumon, impr. deu Rey, 1788.

Dans Lespy, Dictons, p. 286.

247. Noubelle pastourale bearneze.

Toulouse, Aug. Henault, sans date, in-12.

Réimpression récente de la même composition.

248. Noué (Le) das Bargaires.

In-12 (12 pag.), sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sans lieu n date.

Il est de l'abbé J. Cazaintre.

V. ce nom.

249. Nouel. Sur l'air: O ma tendre musette.

Revel, Brumas, sans date, in-12.

250. Nouel de mestre Jean, à l'aumou de la nayssenço de Nostre Seygne, cantat à Toulouso dins la Parroquio de St-Agousti, le premié de l'au 1792. Sur l'ayre de Jean de Nibelo.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, ni lieu ni date, in-8°.

251. Nouel nousel, que se canto dins la Parroquio de Sent Marti de Flourens [près de Toulouse].

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sans lieu ni date. I feuillet in-4°.

- 252. Nouès de J. C., R. dé S.-P., diouceso de Carcassouno, 1810. V. Cazaintre.
- 253. Nouveaux cantiques spirituels provençaux et quelquesuns françois, pour les Missions. Congrégations et Cathéchismes, avec l'Air noté au premier Couplet de chaque cantique. Par un Curé du Diocèse d'Avignon en la partie de Provence. Missionnaire et ancien Chanoine de St.-Genies.

Avignon, François-Joseph Domergue, 1750, in-12. L'épitre dédicatoire est signée H. H., curé d'Orgon.

254. Ornithologie ou dénomination provençale française de tous les oiseaux connus en Provence, dans l'ordre alphabétique, par un amateur.

Marseille, Roustan, 1786, in-40, 8 pages.

- 255. Pastiches attribués à Pierre Goudelin par l'abbé d'Aignau, dans le Manuscrit pour servir à l'histoire du diocèse et de la rille d'Auch, et par M. Dumège dans divers ouvrages: 1º Epitaphe de Liris; 2º A mous amics: 3º Sounet dictat à la maysou de bilo le 3 de may 1641; 4º Epigrammo; 5º Epitapho; 6º Sounet; 7º A moun bousquet de Sent-Aguo, Sounet; 8º Epigrammo; 9º le Paure et l'Home piétadous; 10º la Biouletto, Chanson.
- 256. Pastourelets nouvels: sur l'air des prumiés Pastourelets. Fachis dins l'annado 1722. S. L. n. a., in-12, 23 pages

Bibl. patoise de M. Burgaud des Marets, nº 1535.

257. PASTUREL.

V. Quatrième livre de l'Enéide.

258. Pate (La). Enlevade, Pouemo coumiquo.

Carpentras, 1750, in-12.

M. Pierquin de Gembloux, Hist. litt. des patois. p. 304.

Le même auteur a cité, ib., p. 317, Réponse aux poëtes, auteurs du poëme de la Pate enlevée. Carpentras, 1741, in-12. Voir ci-après le titre complet de la Réponse per dom Diego de Crocrico, etc.

La Pate entévade est de Brutinel (en 1740). Ce poëme a été réimprimé en 1857, avec d'autres poëmes carpentrassiens, dans le recueil intitulé: Pouemous Carpentrassiens; Carpentras, Devillario, in-12., l'édition originale, extrêmement rare, est de 1740.

 $259.\ {\rm Peços\ nouvellos}$ et curiousos au sujet d'oou San Parlamen de Prouvenco.

Gardanos, chez Toni-Midas, 1756, in-4º de 8 pages.

M. Pierquin de Gembloux, Hist. litt. des patois, p. 304.

260. Peirol. Recueil de Noëls provençaux, composés par le Sieur Peirol, Menuisier d'Avignon. Nouvelle édition, revue et exactement corrigée par le fils de l'Auteur.

Avignon, Jean Chaillot, 1791, in-12.

A la suite du recueil de noëls, on trouve: 1º Première chanson: sur l'Inondation de 1755; 2º suite de la relation: 3º Seconde chanson: sur la Prise de Port-Mahon, en 1756, par le maréchal de Richelieu; 4º Troisième chanson: sur l'Inondation de 1758; 5º Premier rocantin: sur la Veille de Noël; 6º Second rocantin: sur le Carnaval: 7º troisième rocantin: sur le Carème.

La première édition de cerecueil, si souvent réimprimé, serait de 1740, d'après M. Gustave Brunet, *Notices*, p. 102.

261. Peyrol. Recueil de noëls provençaux, composés par le Sieur Peyrol (sic), Menuisier d'Avignon. Nouvelle édition, revue et exactement corrigée par le F[ils] de l'Auteur.

Avignon, Chaillot ainė, 1828, in-12, 132 pages,

262. Pélissié (Romain). Traduction libre des trois premières églogues de Virgile en vers patois.

Cahors, J.-P. Combarieu, sans nom d'auteur et sans date, in-80. Dans une lettre qui sert de préface à cet opuscule, l'auteur dit avoir librement traduit les trois premières églogues de Virgile «étant encore au collège de Cahors, en 1775.»

263. Pellas (Le P. Sauveur-André), religieux minime. Dictionnaire provençal et françois dans lequel on trouvera les mots Provençaux et quelques Phrases et Proverbes expliquez en françois, etc.

Avignou, François-Sébastien Offray, 1723, in-4.

264. Perdrix (Les', Conte.

Sans nom d'auteur, à la suite de la Henriade de Voltaire, mise en vers burlesques auvergnats, etc., p. 141.

V. Faucon.

265. Petits cantiquos sur la naissenço de Nostre-Seigne Jesus-Christ.

Toulouso, Beouzo J.-P. Roubert, sans nom d'auteur et sans date, in-12.

266. Petit Catécnisme traduit en langue vulgaire de Toulouse, pour l'instruction des enfans et même des grandes personnes qui ne sont pas capables de retenir une instruction plus étendue. En faveur des pauvres, et particulierement des gens de la campagne. Revu et corrigé par plusieurs curés du dioceze de Toulouse, 1748.

Manuscrit in-8º de 64 pages. A la suite vient : Exercici fort aïsat per augi debotomen la santo messo seloun l'intenciu de J.-C. é de la Gleiso. 11 pages.

267. PEYROT (Claude). Poésies diverses patoises et françoises, par M. P. A. P. D. P. (Peyrot, ancien prieur de Pradinas). En Rouergue, sans nom d'impriment, 1774, in-80.

Edition originale.

268. Peyror (Claude), Les Quatre Saisons, ou les Géorgiques patoises, poème par M. P. A. P. D. P. Bénéficier à Millau, auteur du Recueil de Poésies Patoises et Françoises, imprimé en 1774.

A Villefrauche, Vedeilhé, imprimeur du Roi; à Figeac, Champollion, libraire; à Rodez, Vedeilhé, libraire; à Millau, les demoiselles Bainaldis, 1781, in-8°.

269. Peyror (Claude). OEnvres patoises de Claude Peyrot, ancien Prieur de Pradinas, dans lesquelles on trouve les Quatre Saisons, ou les *Géorgiques Patoises*; suivies de plusieurs pièces fugitives qui n'ont jamais vu le jour. Seconde édition.

Millau, Pierre Chauson, an XIII et le premier du règne de Napoléon; in-8°.

270. Peyror (Claude). Œuvres patoises et françaises de Claude Peyrot, ancien Prieur de Pradinas, etc. Troisième édition.

Milhau, Chauson, an 1810, in 80.

271. Peyrot (Claude). Œuvres patoises complètes de C. Peyrot, ancien prieur de Pradinas. Quatrième édition.

Millau, Carrère jeune, 1823, in-80.

Avec un portrait lithographié de l'auteur, accompagné de cette inscription : « J.-C. Peyrot, ancien Prieur de Pradinas, né à Millau » en 1709, mort à l'âge de 86 ans.»

Il a paru récemment une traduction française des Géorgiques de l'abbé Peyrot, avec le texte en regard: Les Saisons, poëme patois, par Claude Peyrot; traduit en vers français, par A. Peyramale. Paris, A. Sorbet, 1862, in-12. Imprimé à Tarbes, chez J.-A. Fonga.

272. Philousouphie (La) de Gregori, Sonnet anonyme. Dans lou Bouquet prouvençaou.

V. ce titre.

273. PLOMET. Les Vœux des Patriarches et des Prophètes dans l'attente du Messie, Noëls sur les airs anciens et modernes, dediez à MM. les Toulousains. Par M. Plomet, prètre, chanoine et prieur de l'église collégiale Sainte-Anne de Montpellier.

Toulouse, Claude-Gilles Lecamus, sans date, in-80.

L'approbation de cet opuscule est du 17 novembre 1705.

274. PLOMET. Noëls nouveaux sur les plus beaux airs du temps, à l'honneur de la naissance du Fils de Dieu.

Sans nom d'auteur.

Toulonse, veuve de J.-J. Boude, Claude-Gilles Lecamus et Jacques Loyau, sans date. in-8°.

Les approbations sont de 1707.

275. Plomet. Le Voyage des Pasteurs en Bethleem, noël en patois sur trente-huit airs différents. Enrichi de Notes et de Réflexions morales, en françois.

Sans nom d'auteur. Sans lieu, ni nom d'imprimeur, ni date, in-80. C'est à ce noël que nous avons emprunté l'épitaphe ridicule de Sara, rapportée dans le premier volume de l'Essai, p. 211.

276. Plomet, L'Orgueil des grands confondu dans la naissancedu Messie. Noëls nouveaux, par M. Plomet, Prètre, Chanoine et Prieur de l'Église Collégiale Sainte-Anne de Montpellier.

Toulouse, Claude-Gilles Lecamus, sans date, in-8°. Les approbations sont de 1719.

277. Plomet. Les Thrésors de Bethléem ouverts à tous les Chrétiens, Noëls nouveaux. Par M. Plomet, Prètre, Chanoine et Prieur de l'Église Collégiale Sainte-Anne de Montpellier.

Toulouse. Claude-Gilles Lecamus, sans date, iu-8°.

Les approbations sont de 1720.

278. PLOMET. Le Pecheur secouru par le Libérateur. Noëls nouveaux sur des Airs anciens et modernes. Par M. Plomet, Prètre, Chanoine et Prieur de l'Église Collégiale Sainte-Anne de Montpellier.

Toulouse, Claude-Gilles Lecamus, sans date, in-80.

Les approbations sont de 1721.

- 279. Poble moundi (Le) à Mounseignou le premier Présiden. V. Seré.
- 280. Poeme en vers patois sur les saintes paroles Dieu soit Béni: où l'on fait voir les motifs et les avantages qui nous engagent à les prononcer souvent, et les malheurs de ceux qui les dédaignent.

Avignon, Joseph Blery, 1780, in-12, 48 pag. Sans nom d'auteur. Ce poëme a été réimprimé dans les Variétés religieuses, ou choix de poésies provençales avec notes. Aix, Makaire, 1860, in-12.

281. Робмо deou Pero troisiemo deou couletgé de Leytouro, à l'aounou de las gens d'aquello bilo.

Satire contre les Lectonrois, suivie d'une soi-disant réponse sous le titre suivant :

Responnso del P. Prefet de Mouissac (appellat le Pero del Pourtail) (sic) que s'erijo en citouyen de Leiytouro. En 1742.

Manuscrit de ma collection. Entre ces deux pièces de vers, on lit: « Le R. P. Laffont, doctrinaire, natif de Leytoure, et recteur du » collége de Moyssac, reconnaissant son portrait dans le poëmo » précédent, fit tout son possible pour en découvrir l'auteur. » N'ayant pu y réussir, il se vanta d'y avoir répondu. Comme sa » réponse ne parut point, le P. Duportail fit le poème suivant qu'il » lui attribua, pour le forcer à produire sa prétendue réponse ou à

» adopter celle-ci, ce qui fut inutile. Le P. Lafond (sic) garda le si-» lence en enrageant. »

M. F. T (Taillade), qui a inséré, d'après mon manuscrit, ces deux pièces de vers dans les *Poésies gasconnes*, dont il est l'éditeur (Paris, Tross, t. II, p. 321), s'est mépris sur la fin du titre de la seconde; il a fait imprimer: que cerco.... en citoyen de Leytouro», tandis que le manuscrit porte que s'erijo en citouyen de Leytouro. Le Père Duportail, en effet, simule l'indignation que devait épronver tout bon Lectourois contre l'auteur de la satire.

Dans la reproduction que M. F. Taillade a donnée de ces deux pièces, il en a singulièrement modifié l'orthographe, en la rendant plus conforme aux règles de l'idiome gascon. Nos citations reproduisent littéralement la leçon de notre manuscrit.

J'ai parlé, dans le premier volume de l'Essai, p. 74 et suiv., des attaques dirigées contre les Lectourois au XVIIe siècle; on les continuait encore au milieu du XVIIIe, comme en font foi les deux compositions dont je viens d'inscrire les titres.

282. Poésies béarnaises.

Pau, E. Vignancour, 1826, in-8.

283. Poésios biterouèsos des XVIII et XVIII estècles, coumpousados per diverses autous.

Béziers, Eugène Millet, 1842, in-80.

'Ce recueil est précédé d'une excellente introduction de M. Sabatier, membre de la Société archéologique de Béziers.

Il nous donne le nom de l'auteur des pièces parues sous le titre Bouquet de cauquos flouretos, etc., le P Martin.

284. Pourrieres. Auresonn funebro de Messiro Cardin Lebret, counsillié d'état, premié presiden, intandan de justici, de pouliço, dei finanços, doou coumerço, et coumandan per lou Rey en Prouvenço. Prounounçado lou 12 mai 1735, din l'Egliso Parroussialo de Sant-Laurens, en presenci de Messies Jacques Carles, Reymound Floux, Jean-Pierre Pons et Louis Loumbard, Proud'homes de Marsillo. Per Messiro Pourrieres. Cura de la Parroisso de San Ferreol.

Marseille, Dominique Sibié, sans date, in-40.

285. Poussou (L'abbé). Noels nouveaux, par M. l'abbé Poussou, Prêtre, Bachelier de Théologie.

Toulouse, veuve de J.-J. Douladoure, sans date, in-12.

286. Prières et Cantiques spirituels à l'usage des missions des Pères de la Doctrine Chrétienne.

Toulouse. N. Caranove, 1751, in-12.

On trouve à la suite de ce volume :

Supplément aux Cantiques de la mission des Pères de la Doctrine Chrétienne, 12 pages, avec une pagination propre; elles sont remplies par des cantiques en patois.

287. Prouces de Carmentran (Lou), Coumedio nouvello et galanto, per servir de divertissamen eiz esprits cureoux et galans.

Paris, 1700, in-12.

Brunet, Manuel du libraire.

M. Pierquin de Gembloux. Hist. litt. des patois, p. 312, a cité le titre suivant de cette pièce :

Lou Procès de Carmentran, comedio nouvello et galanto; Paris, 1701, p. 24. In-12, à Venasque, chez Crufeux, rue Malpropre, à l'enseigne du dégoutant, S. D.

Une édition sans date attribue cette pièce à M. D *** 288. Lou Procez de Carmentran, comédie.

Au Bourg, chez P. Cassignol, 1747, in-16, 24 pages.

Cette édition est plus complète que celles qui ont été imprimées à Avignon et à Carpentras.

- 289. Proverbes patois dans les Lettres à Grégoire sur les patois de France, publiées par M. Gazier, Revue des langues romanes, 2° série, tom. 1, pag. 275).
- 290. Proverbes, dictons, noms de plantes et poésies patoises (sans indication d'auteur), envoyées à Grégoire par les Amis de la Constitution de Carcassonne, dans les Lettres à Grégoire sur les patois de France, publiées par M. Gazier, Revue des langues romanes. 1re série, tom. VI, pag. 575 à 589; VII, 107 à 120.
- 291. Pujor (Jean-Jacques). Cantiques de Castres, en langue languedocienne et française. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. On a fait en sorte de les composer sur des Airs connus.

Castres, J. Auger, sans nom d'auteur et sans date, in-8°

J.-J. Pajol, avocat, né à Murvial le 6 juillet 1733, mourut à Castres le 7 mars 1812. M. Magl. Nayral lui a consacré un article dans la *Biographie castraise*.

Détenu, en 1793, dans le séminaire, à Castres. Pujol y composa un noël fort plaisant ; il prit occasion de la muit de Noël pour mettre ca scene bon nombre de ses codétenus, qu'il peignit, chacun par un trait plutôt facétieux que malin, mais toujours caractéristique. M. A. Combes a cité ces complets, en les commentant, dans ses Chants populaires du pays castrais, 1862, p. 42 et suiv.

292. Puvoo (l'abbé de). La Bertat, ou Rèbe de Moussu l'abat Puyoo, de la gentille mayson d'Esbarrebaque, seignou de Pontiac, sus lous Gentius de Bearn.

Paris, Lottin l'ainé, 1768, in-12.

293. Puvoo (l'abbé de). La Bertat, ou Rebe de Moussu l'abat de Puyoo, de la gentilhe maysou d'Esbarrebaque, seignou de Pontiac, sus lons Gentius de Bearn. Troisième édition.

Toulouse, J.-M. Froment, sans date, in-12.

C'est là un tirage à part, avec une pagination particulière de la Bertat, imprimé à la suite des Souvenirs historiques du château de Pau, par Latapie, v^{te} d'Asfeld.

M. Lespy a publié une reproduction du Rève de l'abbe Puyo (sie), dans la Revue d'Aquitaine, année 1860. Il accuse l'édition de Latapie d'être remplie de passages interpolés, ne méritant, conséquemment, aucune confiance.

294. Quatrième livre de l'Énérde de Virgile, travesti en auvergnat.

Sans nom d'auteur (de Pasturel), à la suite de la *Henriade* de Voltaire, mise en vers burlesques auvergnats, etc., p. 641.

V. Faucon.

295. Rabissomen des paysans qu'èron à la coumedio.

V. Baour.

296. RAMELET (Le) DE NAUBERNAD [Arnaud-Bernard].

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, ni lieu ni date, in-8°.

On lit à la page 3 : « Proujet de l'arrengomen d'un Ramelet que » se diou fa à Sent-Grupasi [Sent-Grapasi], aquest-annado 1784.

» (En memorio de l'incoumparable Berduret.)

La mort de Berduret, qui nous semble avoir été un vrai bouteen-train des réjouissances populaires à Toulouse, fut un événement pour les habitants de cette ville; on a célébré ce personnage dans des vers, dans des danses improvisées et jusque dans un ballet. Nons avons:

Berduret aux Champs-Élysées, ballet-pantomime en trois actes, de la composition de M. Chevalier. Toulouse, Jean-Joseph Douladoure, 1874, in-8°.

V. Gillet, aux pièces de la Révolution.

297. Recueil de Cantiques, de Noëls et de divers Chants d'église en français et en patois.

Manuscrit, sans titre, in-80, de ma collection.

Le premier noël porte la date de 1764; les compositions patoises sont écrites dans l'idiome de Limoux (Aude).

298. Recueil de Cantiques spirituels sur les principales fêtes et divers temps de l'année, sur les vertus et les devoirs du chrétien. 2° édition, augmentée et corrigée.

Avignon, Olfray, 1712, petit in-80, 166 pag., précèdé de neuf feuillets non chiffrés et de trois tables. Il contient 47 cantiques en provençal et 81 en français. Je n'ai pu découvrir la date de la première édition.

209. Requeil de Cantiques spirituels, etc.

V. Gauthier.

300. Recuent de Cantiques spirituels à l'usage des missions de Frovence en langue vulgaire, avec les airs notés à la fin.

Avignon, J.-F. Domergue, 1734, in-12, iv-280 pages et 107 airs notés.

301. Recueil de Noëls français.

Toulouse, veuve J.-P. Robert, sans date, in-12. Ce recueil contient des noëls en français et en patois.

302. Requeil de Prières et Cantiques spirituels à l'usage des Missions des P. P. Capucins.

Toulouse, D. Desclassan, 1785, in-12.

Le même recueil, Montauban, Vincent Teulières, 1785, in-12.

303. Receüil (sic) de Prières, Instructions et Cantiques, pour les missions. Nouvelle édition, revue et augmentée.

Avignon, Joseph-Francois Offray tils l'ainé, 1735, in-12.

On trouve dans ce recueil cinq cantiques en patois provençal.

304. Recuent de Prières de réveillés et de Cantiques, tant en français qu'en langue vulgaire, en Thonneur de Notre-Dame des Anges, pour l'usage de la ville de Pignans; le tout recueilli par un homme de retraite, occupé à l'education de la jeunesse.

Draguignan, Barthélemy Bus, 1778, in-12.

M. Pierquin de Gembloux, Hist, litt, des patois, p. 315.

305. Requeil de romances historiques, tendres et burlesques, tant anciennes que modernes, avec les Airs notés. Par M. D. L**. Sans nom d'imprimeur ni de heu. 1767 et 1774, 2 vol. in-80.

306. Requeil des Noels nouveaux, à l'honneur de la naissance du Sauveur. Imprimé cette année.

Toulouse. Hérault, sans date, in-12.

307. Recueil des plus beaux Noëls, soit Français, soit Patois, composés par divers Auteurs, sur les Airs les plus connus.

Narbonne, Decampe, sans date, petit in-12.

308. Requeix des plus beaux Noëls, soit Français, soit Patois, composés par divers Auteurs, sur les Airs les plus connus.

Nurbonne, Decampe, sans date, in-12.

Ces deux derniers recueils, malgre leurs titres identiques, contiennent chacun des Noëls différents.

 $(A\ suivre).$

Le Dr NOULET.

CHANTS POPULAIRES DU LANGUEDOC

(Suite)

XXVI. -- L'EGUA

- Quand la mounère n'avait boué,
 Trouba la tsamba de soun ègua:
 O paura tsamba!
 Qu'aia tant batiu la França!
- Quand la mounère n'avait boué,
 Trouba la testa de sonn ègua:
 O paura testa!
 Qu'aia tant pourtà requesta!
- 3) Quand la mounère n'avait boué,
 Trouba l'eschina de soun ègna:
 O paura eschina!
 Qu'aia tant pourtà farina!
- 4) Quand la mounère n'avait boué,
 Trouba la couèna de son ègua:
 O paura couèna!
 Qu'aia tant pourtà civyaira!

Version de Vorey (Haute-Loire), recueillie par M. Victor Smith d'aj rès Marie Farigoute.

XXVII. - L'ASET ET LOU LOU

- De boun mati se lebo,
 L'aset, daban lou jour;
 Ses bato et ses brido,
 S'en bai al bosc tout soul.
- Refrain. 2) Perque tu te lebabes, L'aset, daban lou jour!

- Dins soun cami rencountro
 Soun coumpairet lou lou.
 L'aset, per que te trobi,
 Te manjarai be, iou.
- Nou faras, coumpaire, Qu'auras pietat de iou: Soy coubidat à nosso, Et i ancren tous dous.
- 5) Lou lou monto sus l'ase,Et dis: Anen tous dous.En passan per la bilo,Tout lou mounde crido: lou! lou!
- 6) Lou lou sauto per terro. —
 Ne quitto lous esclots.

 Per ne prene la fujo.
 E courre al galop.

LE PETIT ANE ET LE LOUP. — 1) Bon matin se lève, — le petit ane, avant le jour : — met son bât et sa bride. — s'en va au bois tout seul.

Retraix. — ?) Pourquoi te levais-tu, — petit âne, avant le jour?

3 Sur son chemin il rencontre — sou petit compère le loup : — Petit àne, puisque je te trouve. — je te mangerai bien, moi.

1 Tu ne le feras pas, petit compère. — car tu auras pitié de moi. — de suis convié à des noces, — nous irons tous les deux.

- 5) Le loup monta sur le petit âne, et dit: Allons-y tous deux En passant par la ville. tout le moude crie : Au loup!
- 6) Le loup saute à terre, et laisse ses sabots, pour pouvoir prendre la fuite et s'en aller au galop.

Du Périgord. Communiquée par M. le vicomte de Gourgues.

Cf. Genac-Moncaut, Littérature populaire de la Gascogne, etc., p. 450: l'Asc et le Loup.

XXVIII. - LA RUSE DE L'ANE

De bon mati, noutre anè,
 S'es prei, més s'es levò.

Vira-lou l'anè ; S'es prei, mès s'es levò ; Vira-lou dessous.

- 2) N'a prei son bat et sa sanglia, N'a fil'au bé tout sou.
- En son tsami rencontra,
 N'a rencontrà le loup.
- 4) I'a dit ; Faut que te mindze!— O fera pas, le loup.
- 5) Les gralles soun des noces, Lai-s-engniroun tou dou.
- 6) L'anè n'ébri la porta,
 Sarra lou loup defò.
 Vira-lou l'anè.
 Sarra lou loup defò;
 Vira-lou dessous.

La Ruse de l'ane. — 1) De bon matin, notre âne. — s'est pris, mais il s'est levé. — Tourne-le, l'âne; — s'est pris, mais s'est levé; — tourne-le dessous.

- 2) Il a pris son hàt et sa sangle; -- il a filé au bois tout seul.
- 3) En son chemin il rencontre; -- il a rencontré le loup,
- 4. Qui lui a dit: Il faut que je te mange! Tu ne le feras (dit-il), loup.
 - 5) Les corneilles vont à des noces, nous irons tous les deux.
- 6) L'ane ouvrit la porte, et de dehors enferma le loup. Teurne-le, l'ane, et de dehors enferma le loup: tourne-le dessons.

Version de Saint-Just-de-Malmont (Haute-Loire), dictée à M. Victor Smith par M^{mc} Drevot-Girinon.

XXIX — LOU MAMAU

Siei anà vers ma vesino Per me fà gari moun mau : M'a dounà per medicino De ie metre un gran de sau. R. ... Un gran de sau
Me fai mau.
Me fai coire lou mamau!
Ai! que lou mamau m'escoi!
Ai! que lou mamau
Me fai mau!

Sici anà vers ma vesino Per me fà gari moun mau: Ma dounà per medicino De ie metre uno caroto.

Siei anà vers ma vesino Per me fà gari monn mau. Ma dounà per medicino De ie metre de giver.

De giver
Lou tèn vert :
Uno caroto
Me lou froto ;
Un gran de sau
Me fai mau, etc.

Siei anà vers ma vesino Per me fà gari moun mau. M'a dounà per medicino De le metre un artichau.

Un artichau
Lou tên caù;
De giver
Lou tên vert;
Uno caroto
Me lou froto;

Un pau de sau Me fai mau, etc.

Siei anà vers ma vesino Per me fà gari moun man. M'a dounà per medicino De ie metre de caulè.

Lou caulè
Me lou tèn drè:
Un artichau
Lou tèn caù;
De giver
Lou tèn vert:
Uno caroto
Me lou froto;
Un gran de sau
Me fai mau:
Me fai coire lou mamau.
Ai! que lou mamau
Me fai mau!

Le Bobo. — 1er couplet. J'ai été chez ma voisine — pour faire guérir mon mal. — Elle m'a ordonné pour remède — d'y mettre un grain de sel.

Le grain de sel — ne fait qu'augmenter le mal. — et le bobo me cuit. — Ah! qu'il me cuit. — et que ce bobo — me fait mal!

Dernier: J'ai été chez ma voisine — pour faire guérir mon mal. — Elle m'a ordonné pour remède — d'y mettre un chou.

Le chou — le tient droit; — l'artichaut — le tient chaud; — le persil — le tient vert; — la carotte — le frotte: — le grain de sel — fait mal. — si bien que le bobo me cuit. — Ah! qu'il me cuit! — Ah! que ce bobo — me fait mal!

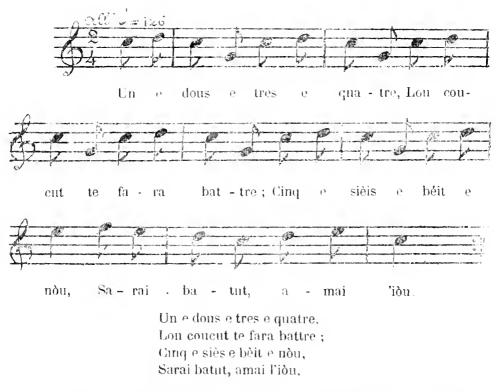
XXX. — LOUS NOUMBRES

Un e dous e très e quatre, Cinq e sieis e sept e ioch, Nou e dech e ounze e douge. Douge e douge vingt-quatre. Les Nombres. — Un et deux et trois et quatre. — cinq et six et sept et huit, — neul et dix et onze et douze. — Douze et douze vingt-quatre.

Se dit dans toutes nos provinces, mais seulement parmi les enfants.

1) Mais ils ne disent pas toujours cette énumération d'une façon aussi régulière : ils la répètent dans bien des cas en intervertissant. En voici un exemple qui nous est donné à la fois par M. H. Bouquet, de Montpellier, et M. Etienne Gleizes, d'Azillanet. Elle se chantonne de la même façon :

Un, dous e tres e quatre, Sept e loch e vingt-quatre; Un e dous e tres et nou, Vingt-quatre e des e nou.



Un et deux et trois et quatre, — le coucon te fera battre; — cinq et six et sept et huit, — je serai battn et dupé.

De M. Et. Gleizes, d'Azillanet.

XXXI. - AUTRE

- 1. Un, lou bon Dieu.
- 2. Dous, lous Testamens.

- 3 ... Tres, la Trinitat.
- 4 ... Quatre, lous Evangelistas.
- 5 ... Cinq, las plagas de Nostre-Segne.
- 5 ... Sieis, lous luns dan Temple.
- 7 ... Sept, las joias de Nostra-Dama.
- 8 .. Ioch, las Beatitudas.
- 9 ... Nous, lous Anges.
- 10 ... Dech, lous Coumandamens.
- 11 ... Ounze, las Estelas.
- 12 ... Douge, lous Apôtres.

Autre. — 1)... Un, le bon Dieu. — 2)... Deux, les Testaments. — 3)... Trois, la Trinité. — 4... Quatre, les Évangélistes. — 5)... Cinq, les plaies de Notre-Seigneur. — 6)... Six, les luminaires du Temple. — 7)... Sept, les joies de Notre-Dame. — 8)... Huit, les Béatitudes. — 9)... Neuf, les Anges. — 10)... Dix, les Commandements. — 11)... Onze, les Étoiles. — 12)... Douze, les Apôtres.

Quant au dernier, on reprend la même énumération, en récapitulant. mais en sens inverse.

Sert d'exercice aux petits catéchisants.

Damase Arbaud, *Chants populaires de la Provence*, t. I, p. 42. en cite un fort compliqué. Cf. Ch. pop. de la Bretagne, rec. par H. de la Villemarqué, t. I, p. 1: *les Séries*.

Des énumérations analogues se disent dans plusieurs jeux, notamment dans une sorte de cheval-fondu. V. A. Montel et L. Lambert, *Contes populaires du Languedoc*, 1er fascicule. p. 29.

XXXII. --- LA SENMANA



Ai ren - coun-trat m'a - mi - ga, Di - lus, Que



s'en - a - na - va ven - dre De musc. Di - lus, musc. Re-

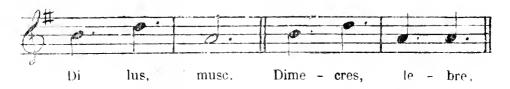


tor-na-te, m'a-mi-ga; Re-tor-na-te que plòu. Re-



tor - na - te. m'a - mi - ga; Dau pont de Cas - tel-nou.

Masc. Énumération Fém.



Ai rencountrat m'amiga,
Dilus,
Que s'enanava vendre
De muse.
Dilus, muse.

Retorna-te, m'amiga: Retorna-te, que plòu. Retorna-te, m'amiga, Dau pont de Castelnòu.

Ai rencountrat m'amiga, Dimas, Que s'enanava vendre

Que s'enanava vendr De nachs:

Dimas, nachs; dilus, musc, etc. Retorna-te, etc.

> Ai rencountrat m'amiga, Dimecre, Que s'enanava vendre Una lebre.

Dimecre, lebre : dimas, nach ; dilus, musc. Retorna-te, etc. Ai rencountrat m'amiga,

Dijous,

Que s'enanava vendre

De biòus.

Dijous, bious; dimecre, lebre; dimas, nachs; dilus, musc. Retorna-te, etc.

Ai rencountrat m'amiga,

Divendre,

Que s'enanava vendre

De cendres.

Divendre, cendres; dijous, bious; dimecre, lebre; dimas, nachs; dilus, muse.

Retorna-te, etc.

Ai rencountrat m'amiga,

Dissapte,

Que s'enanava vendre

De latas.

Dissapte, latas ; divendre, cendres; dijôus, biòus ; dimecre, lebre ; dimas, nachs : dilus, musc.

Retorna-te, etc.

Ai rencountrat m'amiga

Dimenge,

Que s'enanava vendre

De penches.

Dimenche, penches; dissapte, latas; divendre, cendres; dijous, bious; dimecre, lebre; dimas, nachs; dilus, musc.

Retorna-te, etc.

La Semaine. — 1) J'ai rencontré m'amie, — lundi. — qui allait vendre du muse. — Lundi. muse. — Retourne-toi, — m'amie; — retourne-toi, qu'il pleut. — Retourne-toi, m'amie, — du pont de Castelnau.

- 2) J'ai rencontré m'amie, mardi, qui allait vendre des navets.
 Mardi, navets ; lundi, musc. Retourne-toi, etc.
- 3) J'ai rencontré m'amie, mercredi, qui allait vendre un lièvre. Mercredi, lièvre; mardi, navets; lundi, musc. Retourne-toi, etc.
 - 4) J'ai rencontré m'amie, jeudi, qui allait vendre—des bœufs.

- Jendi, bænfs : mercredi, lièvre : mardi, navets : lundi, muse.
 Retourne-toi, etc
- 5) J'ai rencontré m'amie, vendredi. qui allait vendre— des cendres. — Vendredi, cendres : jeudi, bœufs. etc. — Retournetoi, etc.
- 6) J'ai rencontré m'amie, samedi, qui allait vendre des lattes. Samedi, lattes ; vendredi, cendres ; jeudi, bœufs ; mercredi, lièvre ; mardi, navets ; lundi, musc. Retourne-toi, etc.
- 7) l'ai rencontrée m'amie. dimanche, qui allait vendre des peignes. Dimanche, peignes : samedi, lattes : vendredi, cendres : jeudi, bœufs : mercredi, lièvre : mardi, navets : lundi, musc. Retourne-toi, etc.

Version écrite et notée d'après M. Ancette, de Montpellier. Très-populaire.

Cf. Damase Arbaud. Chants populaires de la Provence, etc., t. I, p. 170: Ai rescountrat ma mio. — Castil Blaze. Chants populaires de a Provence. Reveiès deis magnaneiris, vendumieiris, ouliveiris, acampas, espelis, adoubas, ame accompagnament de clavecin. per, etc.: la Semana.

Les variantes sont extrêmement nombreuses, attendu qu'on n'est tenu, aux mots répétés, qu'à une seule chose : la rime. Voici les principales :

Ĭ

La version d'Uzès (Gard), communiquée par M. C.-H. Ardonin, donne ceci par l'ensemble du couplet :

Ai rescountrat ma mio,
Dilus,
Que s'enanavo vendre
De fus.
La lin fin tòu.
Reviro-te, ma mio;
Reviro-te que plóu.

Il est à remarquer que les rimes ne sont pas répétées successivement avant le retrain, — dilus, fus, etc., — comme dans la version de Montpellier, que ce refrain est un peu différent.

Les rimes données ensuite sont celles-ci : dimars, lard: — dimecre. lebre ; — dijous, ious ; — divendre. condres ; — dissapte, fato ; — dimenche. penche.

XXXIII. - AUTRE



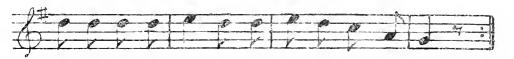
Ran-coun-tre-ri mai mi - o, di - lus, Que



s'en a na · bo ven - dre de flurs, Flurs, flun, dours. Re-



tour-no-te, mai mi - o: Re-tour-no-te, que plan Re-



tour - no - te, mai mi - o; Re- tour - no - te. que plau.

- 1) Rancountreri mai mio, dilus,
 Que s'en anabo vendre de flurs.
 Flurs, flun, dours.
 Retourno-te, mai mio; 7 his
 Retourno-te, que plan.
- 2) Rancountreri mai mio, dimars. Que s'en anabo vendre de lard,

Mars, Lard.

Flurs, flun, dours. Retourno-te, mai mio, etc.

- 3) Rancountreri mai mio, dimecre, Que s'en anabo vendre de lebre, etc.
- 4) Rancountreri mai mio, dijaus, Que s'en anabo vendre calhaus, etc.

5)	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	dibendre, de cendres
6)		dissapte, de sables.
7)		dimenche, de penches
8)		semano, de lano.
9)		quinzeno, de meno.
10)		al mės, d'empès.
11)		à l'an, d'alhans.
12)		al siècle, de cierges.

Autre. — 1) Je rencontrai ma mie lundi, — qui s'en allait vendre des fleurs. — Fleurs, flun, dours. — Retourne-toi, ma mie; — retourne-toi, qu'il pleut.

2) Je rencontrai, etc	mardi.
	du lard.
3)	,
	des lièvres.
11	jeudi,
	des cailloux.
5)	vendredi,
	des cendres.
6)	samedi,
	du sable.
7)	dimanche,
	des peign e s.
8)	semaine,
	de laine.
9	quinzaine,
	lu minerai.
	au mois,
	de l'amidon.

11)	•	à l'an,
		des glands.
12)		au siècle,
		des cierges.

Version de Belesta (Ariége), écrite sous la dictée de Baptiste Rouzand.

XXXV. --- LE MES DE MAI

- Le prumiè del més de mai,
 Qu'embouiarei à mai mio?
 Uno perdic que bolo, que bolo;
 Uno perdic que bolo.
- Le segoun del més de mai, Qu'embouiarei à mai mio? Dos tourtourèlos, Uno perdic que bolo. Etc.
- 3) Le tres tres pijouns blancs.
- 4) Le quatre quatre canards boulants à l'èr.
- 5) Le einq einq lapins an terro.
- 6) Le sieis sieis lèbres al camp.
- 7) Le sept sept lebriès courants.
- 8) Le beit beit chibals blancs.
- 9) Le naut naut bious cournaus.
- 10) Le dèts dèts moutous bélants.
- 11) Le ounze ounze mousquetaires benount de la guerro.
- 12) Le doutze -- doutze doumaizèlos, graciousos et bèlos.
- 13) Le tretze tretze bouquets blancs.
- 14) Le quatorze quatorze pai blancs.
- 15) Le quinze quinze bouts de bi...

Le Mois de mai. — 1) Le premier (jour) du mois de mai, — qu'enverrai-je à mon amie? — Une perdrix qui vole, qui vole : — une perdrix qui vole.

2) Le second (jour) du mois de mai, etc. — Deux tourferelles, — une perdrix qui vole.

- 3) Trois pigeons blancs.
- 4; Quatre canards volant dans l'air.
- 5) Cinq lapins au gite.
- 6) Six lièvres au champ.
- 7. Sept levriers courants.
- 8 Huit chevaux blancs.
- 9 Neuf boufs cornus
- 10. Dix moutons bèlants.
- 11) Onze mousquetaires venant de la guerre.
- 12) Douze demoiselles gracieuses et belles.
- 13 Treize bouquets blancs.
- !'i) Quatorze pains blancs.
- 15) Quinze tonneaux de vin.
- Cf. J. Bugeaud, Ch. pop. des provinces de l'Ouest, II. p. 267 : la Foedla loi .

XXXVI -- LOU MARCAT

- Ma maire m'a mandat au mareat,—i'ai croumpat un gal. Moun gal fai cacaraca!
- 2) Ma maire m'a mandat au marcat, l'ai croumpat una poula.

Moun galtai cacaraca! Ma poula fai conticontascon!

3) Ma maire m'a mandat au marcat, — i'ai croumpat un porquet.

Moun gal fai cacuraca!
Ma poula fai conticoutascou!
Moun porquet fai coni-coni!

i) Ma maire m'a mandat au marcat. — l'ai croumpat un agnelou.

Moun gal fai cacaraca!

Ma poula fai conticontascou!

Moun porquet fai coni-coni!

Moun agnelou fai mé mé!

5) Ma maire m'a mandat au marcat, — i'ai croumpat una flauta.

Moun gal fai cacaraca!

Ma poula fai couticoutascou!

Moun porquet fai couticout!

Moun agnelou fai mé-mé!

Ma flauta fai turlututu!

Le Marcué.— 1) Ma mère m'a envoyé au marché, — j'ai acheté un coq. — Mon coq fait cacaraca!

- 2) Ma mère m'a envoyé au marché, -- j'ai acheté une poule. -- Mon coq fait cacaraca! -- ma poule couticoutascou!
- 3) Ma mère m'a envoyé au marché. j'ai acheté un petit porc de lait. Mon coq fait cacaraca! ma poule fait couticoutascou! mon petit porc fait coui-coui!
- 4) Ma mère m'a envoyé au marché,—j'ai acheté un petit agneau.
 Mon coq fait cacaraca! ma poule fait couticoutascou! mon petit porc fait coui-coui! mon agneau fait mé-mé!
- 5) Ma mère m'a envoyé au marché, j'ai acheté une flûte. Mon coq fait cacaraca! ma poule fait couticoutascou! mon petit porc fait coui-coui! mon agneau fait mé-mé! ma flûte fait tur-lutut!

Version du Pouget (Hérault), très-répandue dans l'arrondissement de Lodève, celui de Saint-Pons et le nord de celui de Montpellier.

Cf. J. Bujeaud, Ch. pop. de l'Ouest, p. 43: Ma môr' n'envoie-t-au marché. — A. Passow, Popularia carmina Græciære centles is. Lipsiæ, m dece lx, p. 210: NANNAPIEMA.

(A suivre.)

A. Montel et L. Lambert.

LA CABRIEIRO

Se regarde empensat ailai, tras la rebieiro, Es per gacha Marioun que meno al pasturgau, La fialouso à la man, long de la verdo aurieiro, Las cabros de soun paire, un troupel fouligau;

Es per veire d'aici sa graço sens parieiro. E soun ana vesiat, e soun biai que fo gau: Es per iei remira sa béutat plasentieiro, Vantado mai e mai per lous cabriès del van

Es per mi souveni qu'embé sa voutz de fado, Elo canto souvent la cansou que m'agrado, Que, coumo soun parla, i'o pas res de tant dons;

Es per saupre s'es pas, elo, apensamentido Despiei ier que i'ai ditz: «O flambo de ma vido! Aimo-mi coumo t'aime, e faras un erous!» P. Fesquet.

(Languedocien, Colognac et ses environs.)

LA CHEVRIÈRE

Si je regarde pensif au delà de la rivière, — c'est pour contempler Marion qui mène au pâturage, — la quenouille à la main, le long de la verte orée. — les chèvres de son père, un troupeau folàtre :

C'est pour voir d'ici sa grâce sans pareille. — et son aller charmant, et sa tournure qui fait plaisir; — c'est pour anjourd'hui admirer de nouveau sa beauté agréable, — vantée tant et tant par les chevriers du val :

C'est pour me souvenir qu'avec sa voix de fée, — elle chante souvent la chauson qui m'agrée, — que comme son parler il n'est rien de si doux;

C'est pour savoir si elle n'est pas soucieuse, — depuis que hier je lui ai dit: « O flamme de ma vie. — aime-moi comme je t'aime, et tu feras un heureux!

P. Fesquer.

LOU GARDA-MAS

1

Lou bèu dimenche de Pasquetas.
A l'oura que canta lou gal,
l'aviè de bruch e grand barral
Au pichot mas de las Aubetas.
Auriàs ausit barrà, doubrì,
Mountà, descendre, anà, courrì;
Lou lum cremava, es pas de moda;
Lous enfantets, qu'en se levant
An toujour un pauquet de broda,
E bèucop mai en lous sounant
Per lou traval ou per l'escola,

LE GARDE-MAS

Ī

Le beau dimanche des Petites Pàques 1, — à l'heure où le coq chante, — il y avait bruit et grand remue-ménage — au petit mas des Peupliers blancs: — vous auriez entendu fermer, ouvrir, — monter, descendre, aller, courir; — la chandelle était allumée, ce qui n'est pas d'usage; — les enfants, qui d'ordinaire, en se levaut, — ont toujours un brin de fainéantise; — surtout lorsqu'on les appelle — pour le travail ou pour l'école, — au lieu de se faire tirer

¹ Le dimanche de Quasimodo.

A loga de fa tira-mola, De fretà sous pigres iolhous, Anavoun, venien de tout caire, Pariès à de perdigalhous Qu'a pas bandit dau nis la maire. Caliè que i'agesse de nou. S'era un jour de semana encara, Que vegessen, mema quand plòu, Cremà lou lum couma tout ara, E de barral e de sagan, l'auriè pas res d'espaurugant : Dau tems qu'en vila tout soumelha, Per la journada ou lou prefach, Cade matin que Dieus a fach, Se vei varalhà la calelha Dins lou vilage ansin qu'au mas. Amai que siegue un jour de festa, Se lou dissate avien fach resta D'endals de fem noun estremats. D'esperset brausit ou de grana, E que, de pou de tramountana, Vouguessoun proufichà l'imou Qu'escampa cada matinada,

l'oreille—et d'essuyer leurs petits yeux paresseux.—[les enfants] allaient et venaient de tout côté. — pareils à de jeunes perdreaux — que la mere n'a pas chassés du nid. — Il fallait qu'il y eût du nouveau. — Si c'était un jour de semaine encore. — qu'on vît. même quand il pleut. — luire la chandelle comme en ce moment, — et du bruit et du tapage, — il n'y aurait rien de surprenant : — du temps qu'ala ville tout so-nmeille. — pour la journée ou le travail à la tàche. — chaque matin que Dieu a fait — on voit circuler la lanterne — pur le village amsi qu'à la ferme. — Quoique ce soit un jour de fete. — si, la veille, ils avaient laissé dans les champs — des andains de foin non encore mis à couvert. — du sainfoiu dessèché ou de la graine. — et que, de crainte de tramontane, — ils voulussent mettre à profit l'humidité — que répand chaque matunce : — dans ce cas, qu'il soit fête ou non, — on enferme plus d'une charretée. — Mais je ne vois rien de fauché, —

Adounc, que siegue festa ou nou, S'embarra mai d'una carrada. Mais vese pas res de dalhat, Lous fems soun encara sus planta, E tant qu'au rieu raineta canta, Soun pas madus; quicon mai i'a.

l'a que la velha, à la soupada, Lou fil ainat de meste Jan, Que mena lou ben, dis: - « Menjan, De Mount-peliè deman es fieira, E saique aquesta es la permieira Que noun i'agen à pachejà. Ieu, i'anarai me passejà Sus lou Peirou, sus l'Esplanada. Tus, Jaquet, ven au carretiè, Te done touta la journada; Mais dilus siegues matiniè. E vous, çai vendrés pas, moun paire?» - « Quau? ieu! De que ie vendriei faire, Boudieu? respond lou majourau. A moun tems, souvenis, patria, Lou mas, lou repaus, la familha: Fora d'acò, n'ai ges de gaud.

les foins sont encore sur pied ; — et, tant qu'au ruisseau la grenouille chante, — ils ne sont pas mùrs. Il y a quelque chose de

Il y a que la veille, au souper, — le fils aine de maître Jean, — qui gère la propriété, dit : — « Voyons, de Montpellier c'est demain la foire, — et celle-ci sans doute est la première — où nous n'ayons rien à vendre ni à acheter; — j'y vais, moi, pour me promener — sur le Peyrou, sur l'Esplanade. — Toi, Jacques, dit-il au premier valet, — je te donne toute la journée; — mais, lundi, au moins sois matinal. — Et vous, n'y viendrez-vous pas aussi, mon père? » — « Qui? n oi! Qu'est-ce que j'y viendrais faire, — bon Dieu? répond le maître. — A mon âge, souvenirs, patrie, — le mas, le repos, la famille : — en dehors de cela, rien ne me tente. — Ah! si c'était pour acheter hœufs. — mulets, moutens ou chevaux, — je ne refuserais pas : j y ai au goêt. — et

Ah! s'era per croumpà bouhina, Mioletalha, avé, cavalina, Diriei pas nou; i'ai prou lou goust, E pioi quatre iols fan mai que dous; Mais pas que per ie brandi bralha, Aquela, nou, sarà pas vrai: Anàs-ie toutes, gardarai. Prenès tabé la barbelalha. En metent que vogoun veni», Reprend lou viel eme un sourrire. Ah! mous amics! Pas pulèu dire, Jamai d'enfants s'endeveni! Zou! d'un vanc toutes tres s'aubouroun. Ensemble pregoun, risoun, plouroun: - « Voulen i'anà, paire, eme vous: Saren ben braves, prenès-nous.» - « An! pioi qu'acò fai vosta tela, Un pauquet de paciença; anen. De que dises, ma femna Adela?» « - Eh be, tant vou que lous prenguen! »

puis quatre yeux valent plus que deux. — Mais rien que pour y secouer mes chausses,—celle-là, non; ce ne sera pas vrai.—Allez-y tous, je garderai ici. — Prenez aussi les enfants. — si toutefois ils y consentent », — reprit le vieux avec un sourire.

Ah! mes amis, sitôt le dire. — jamais on ne vit des enfauts se rencontrer d'un tel accord! — D'un élan tous trois se lèvent, — et ils rient, pleurent et prient à la fois: — « Nous voulons vemr avec vous, père: — nous serons bien sages, prenez-nous. » — «Allons, puisque cela vous fait tant de plausir!, — un peu de patience; voyons, — qu'en dis-tu, ma femme Adele? » — « He bien, ma foi, tant vaut-il que nous les prenions. »

¹ Litteralement : puisque cela fait votre toile.

H

E vejaqui per que lou bèu jour de Pasquetas, l'a de lum, de barral au mas de las Aubetas: E vejaqui tabé per que lous enfantous, Que lous autres matins lou pichot ome aflanca, Soun ioi tant beluguets; per ieu es pas doutous Qu'aquela longa nioch, l'ajoun passada blanca. Maugra'cò lou bonur, qu'en lioc pot tempourà, Mema dins lous eastels, ount tout es en abounde. Que souvent s'enfugis per trevà paure mounde. Per segui lou boumian de paurieira assourat Lion d'ounte la Fourtuna alendrida es enclausa. Aquelanioch au mas faguet sa brava pausa. End'acò lou matin, dessus lou carretoun, El que poudriè se jaire ounte portoun courouna, - Saique atrouvet aqui la plaça ben milhouna, -Embe lous tres manits mountet de rescoundoun E fins au lendeman quitet pas sas pesadas.

П

Et voilà pourquoi, le beau jour des Petites Pâques, — il y a de la lamière et du bruit au mas des Peuphers blancs: — et voilà pourquoi aussi les enfants, — que le sommeil¹ engourdit les autres matins, — sont si alertes aujourd'hui; pour moi il n'est pas douteux — que cette nuit, ils ne l'aient passée blanche. — Malgré cela, le bonheur, qui nulle part n'est stable, — même dans les châteaux, où tout est en abondance; — qui s'enfuit souvent vers les pauvres gens. — pour suivre le bohémien accablé de misère, — à l'écart de ceux chez qui la fortune est à demeure, — cette nuit, [le bonheur] fit au mas une halte assez longue, — et, de plus, le matin, sur la petite charrette, — lui qui pourrait prendre gite où l'on porte couronne — (peut-être trouva-t-il là une place meilleure), — avec les enfants monta en cachette, — et jusqu' au lendemain ne quitta pas

¹ Littéralement : le petit homme : c'est ainsi que l'on appelle souvent le sommeit.

Mais, dau tems qu'en camin risien couma de fols, Ou que, per lou ficirau, arregassavoun d'iols Sus toutes lous jougnets, e n'i'a de milhassadas; Dau tems qu'eroun aqui badants, embalausits, Pount à foudre prega per faire sa causida, E qu'una fes triats, causits e recausits. Voudrien lous qu'an fourviat sons laissà sa culida. Lou paure garda-mas, qu'era bandit soulet, L'enodi desper el l'agantava au galet; E per lou permiè cop ie seguet fant estrange, Que belèu d'un pau mai auriè euichat l'irange. Pamens à la partenca aviè seguit countent, Sourrisent au cascal de sa genta familha, La galejant de fes, sustout en ie venent: — « Assa, de Mount-peliè cresès segui la via? Vous troumpés pas, pichots, es pas la de Pecais.» E la vielha mameta e lou paire e la maire, Qu'an encapat soun dire: - « Es acò, s'era vrai!» - « A mens, reprend lou viel, qu'enregués dor Bèucaire.»

leurs traces. -- Mais, pendant qu'en route ils riaient comme des fous, - ou que, sur le champ de foire, ils ouvraient de grands yeux - sur tous les jouets, et il y en a à milliers; - pendant qu'ils étaient là, à bayer, éblouis - au point que fles parents étaient obligés de les prier pour qu'ils lissent leur choix. — et qu'une fois ces choix faits et refaits.—ils voudraient les jouets qu'ils ont écartés, sans [cependant] abandonner ceux qu'ils avaient déjà pris, — le pauvre garde-mas, qui était resté seul. — la tristesse à part lui le saisissait à la gorge, — et, pour la première fois, ce lui fut tellement étrange, - qu'il en était sur le point de pleurer 1. - Au départ, pourtant, il avait suivi content, - souriant au caquet de sa gentille famille, - la plaisantant un pen, surtout en lui disart: - « Voyous, de Montpellier eroyez-vous suivre le chemin? Ne vous trompez pas, enfants; ce n'est pas celui de Peccais.» - Li la vieille grand mère et le père et la mère, - qui ont saisi sa pensée: — « Oh I par exemple, si c'était vrai! > — « A moins, reprit le vieux, que vous n'alliez vers Beaucairc. »

Littéralement : de presser l'orange, c'est-à-dire de verser des larmes.

E rire que riràs, e lous paures droulets, Que coumprenien pas chota as perpaus dau papeta, Risien be sus soun goust, mais en faguent bouqueta, E, s'agachant l'un l'autre, avien perdut lou les. Tal un vol d'aucelous pausats dins la ramada, Que de soun rieu-chieu-chieu dessabralloun lou bos, S'ausissoun d'aquel tems ressounti quauques cops Lous picaments de mans e la gaia chamada D'un passant fatrassiè, das passerous à fieu S'amoura cop sus cop l'allegra cantadissa; Mais, quand lou pas pesuce la grand bramadissa An vermat dins lou lion despioi un pichot brieu, Lou cant entrecoupat d'en pus fort recaliva. Ansin que lous aucels, lous enfantous de briva Reprenoun soun bresil tre que lou rire es siau. Entremens lou falet, d'un pas leste e fricaud, Lou poulit miòu falet ailai davans amalha, Brandilhant soun esquilla, aurelha e narra au vent, E lou vielhàs n'es fier, sa luria ie counven; Es fier de soun filhou, qu'entre mans ten la tralha, E ie dona bon biais ansin qu'un omenet;

Et tous de rire, et les pauvres enfants - ne comprenaient pas grand' chose aux paroles de l'aïeul. - Ils riaient bien de son air, mais en faisant la moue, - et. se regardant dans l'œil, ils avaient perdu leur caquet. — Telle une volée d'oiseaux cachés dans la feuillée. — qui de leur gazouillement ébranlent la forêt, — s'ils entendent tout à coup retentir plusieurs fois - le claquement de mains et la gaie clameur — d'un passant à la voix bruyante, des oiscaux se tait immédiatement la chansonnette joyeuse; - mais, quand le pas lourd et les éclats de voix - ont diminué dans le lointain depuis quelques instants, — le chant interrompu reprend plus fort que jamais. — Ainsi que les oiseaux, les enfants, en hâte, — reprennent leur gazouillement quand le rire a cessé. — En même temps le mulet roux, d'un pas léger et fringant, - le joli mulet roux au-devant chemine, - secouant sa clochette, oreilles et naseaux au vent. — Et le vieux en est fier; sa hardiesse lui plait; il est sier de son filleul, qui tient les guides en main, et qui, sem-

De sa mouliè, qu'amai ie manque un bon somnet, Maugrat sous setanta ans, es escarrabilhada Couma un lende, e propeta e ben requinquilhada. Pourtant tout soun filhage e que ie fai pa'n plec; Es fier de soun malhon, de sa valenta nora. Souc dan mas que ten cop au dedins, au defora, E l'abarris d'enfants garruts e sens endec. Tout ce qu'aima es agni, san, de bona pourtelha. Ah! sabés s'es countent, lou viel, e i'a de que; Mema l'ourguiol au cor lou bourdouira un briquet. E, zou, seguis, seguis tout de long de la leia. Andant d'un pas laugé de tras lou carretoun; Lou ten couti-couti, maugrat que lande e proun. D'aquel frau, soui segu, seus destourbe à la fieira Sariè gandit. Ben mai, quand la vielha masieira le fai, en sourrisent : -- « Çai venes, tus tabé! Quan gardará lou mas? La pôu.» — «Es vrai, eh be! L'ase fique, ma fe, reprend, se le pensave. » E, se gratant l'aurelha: - « Anen, vau me virà. Que vous arribe res, au mens; tus, siegues brave. Menaire, e davans nioch dor lou mas fai tirà.»

blable à un petit homme, leur donne bonne tournure; - il est fier de sa femme, qui, malgré la perte d'un bon somme. — malgré ses soixante-dix ans, est dégourdie comme une lente⁴, propre et bien ajustée, — portant sa parure de jeunesse, qui ne lui fait pas un pli; — il est fier de son gars, de sa vaillante bru.— soutien du mas, qui met la main à tout, au dedans, au dehors. - et nourrit des enfants sains et vigoureux. — Tout ce qu'il aime est là, robuste, en bonne santé. - Ali! comme il est content, le vieux! et il y a de quoi. — Même un peu d'orgueil remue dans son cœur. - et allons, il suit, il suit tout le long de l'avenue. — cheminant d'un pas léger derrière la charrette;—il la suit pas à pas, quoiqu'elle marche assez vite. — De cette allure, j'en suis sûr, sans encombre à la toire — il serait arrivé. Bien plus, quand sa femme, l'habitante du mas, — lui dit en souriant : — « Tu viens, toi aussi? — Qui gardera le mas? La peur. » — « C'est vrai ; eh bien! — du diable, ma foi, s'y j'y pensais.»—Et, se grattant l'oreille:—«Allons! je vais m'en

¹ Comparaison popul tire.

-- « Pas pòu! languigués pas! » crida la carretada. E, prenent à bilhòu, a gagnat la crousada. Mais, franc dau carretiè, que mes sas atenciouns A ben gardà lou miòu, à lou qu'ailaval resta Toutes d'aqui-aqui, de las mans, de la testa, Remandoun sous adieus, que rend eme afecioun. Mema dins la lionchou, quand l'an perdut de vista, Tancat dessus lou to, brandis soun capelàs, Cade cop qu'entre miech das aubrasses lous brista. E, quand lous vei pas pus, adounc devers leu mas. Apensit, maucourat, lou paure s'acamina. De marrits pensaments venoun frounzi sa mina, Pioi, se parlant tout soul, couma per camps fasen, Lous omes de la terra : — «Ah! sariè ben cosent!» E, d'un revès de man assugant sa parpela: -«De bon, que plourariei? Sieu pa'na coucoumela? Lou miòu es franc, l'enfant es pas desenbiaissat, E pioi soun paire i'es per quicon. S'a biaissat Quand, plen de galhardie, i'a demandat las trailias, A fach ben; car, quau deu trevà camins e dralhas Touta sa vida, es bon de ie lou metre enfant

retourner. — Que rien ne vous arrive au moins; toi, sois sage, conducteur, et. avant la nuit, reviens vers le mas, » — « N'ayez nul souci, ne vous ennuyez pas », reprend la charretée. — Et, prenant à droite, elle a [bientôt] tourné la croisière. - Mais, excepté le conducteur, qui met son attention — à bien diriger le mulet, à celui qui reste seul là-bas. — tous, à chaque instant. des mains. de la tète,—envoient leurs adieux, qu'il rend avec empressement.— Mème dans le lointain, quand il les a perdus de vue. — debout sur la borne, il secone son grand chapeau, — toutes les fois qu'il les aperçoit au travers des grands arbres. - Et, quand il ne les voit plus, vers le mas, — pensif, abattu. le pauvre s'achemine. — De tristes pressentiments assombrissent son front: — puis, se parlant à lui-même, comme nous faisons parfois aux champs, — les gens de la campagne: -- « Oh! ce serait bien douloureux! » — Et, d'un revers de main essuyant sa paupière : - « Vrai que je pleurerais ? Je ne suis pas une mijaurée! — le mulet est franc, l'enfant n'est pas malhabile, - puis son père est là pour quelque chose. S'il a

Dejout lous iols dau paire, en cas que, se maubasta. Siegue aqui per dounà counsels e cops de man. An, lous laguis, qu'aviei soun que nescige... Ah! basta!... Anen, que Dieus ou fague e longa e longa-mai!» Dis b'acò, mais, dempioi qu'a pres la revirada, Espinchouna à l'arriès à cade pas que fai. Dedins de l'entremiecha agacha en cai, en lai, Ce que dis la recolta: - « Au dianca! la civada A pas bon peu! O tron! Te, veja-m'aquel blat! De que se i'es passat? Lou grel s'engourgouvelha. Ai! ai! que de sauclun! L'ordi sembla neblat; Encara, vai que trai, la pampa se rouvelha, Se passis e per sou acoumença à fiblà, Quand vòu mounta lou glop. Mais ve, la barjalada Que deuriè s'aboucà... De qu'es aquesta annada! Tout vai estre marsit, s'aven pas lèu d'imou. E se lou gran soufris, quicon mai es lou foure. Pas qu'un pichot revès, tout se farie; mais nou,

cédé, — quand son lils, sûr de lui-même, lui a demandé les rênes, — il a en raison, car celui qui doit battre sentiers et chemins — toute sa vie, il est bon de l'y accontumer lorsqu'il est jeune, — sous la surveillance du père, afin que, si quelque chose tourne mal. — il soit là pour donner conseil et coup de main. — Allons, les soucis que j'avais sont pur enfantillage. . . Tant mieux! — Allons, et qu'il en soit ainsi longtemps et toujours.» — Il dit bien cela, mais, depuis qu'il s'est retourné, — il regarde en arrière à chacun de ses pas. — Dans l'intervalle, il donne un coup d'œil de tout côté, — pour savoir ce que fait la récolte. — « Ah! diable! l'avoine — n'a pas de vigueur! . Tonnerre! voyez-moi ce blé? — Que s'y est-il passé? Le germe s'entortille. — Bon Dieu! que d'herbes à sarcler! L'orge semble gâtée par le brouillard: — encore passe quand la feuille prend la rouille, — se fane et par terre commence à s'incliner, — alors que le chalumeau se montre. Mais voyez la barjotade?

Littéralement : n'a pa-bon poil.

² Jurement populaire, très-répandu en Provence et dans le bas Languedoc.

² Mélange de vesces, d'avoine et parfois de luzerne.

La terra jeta fioc. Ah! qu'es ben lion de ploure! Un aurage belèu per ou tout estralhà! Que se tengue à-n-ounte es!... Que de nieirun que i'a! De babotas, tabé! Paure bestiau, ou vese, De luserna faudrà qu'aqueste an vous passés, En metent que dalhen lous prats, lous espersets. Trista annada qu'auren! E mai vai, mai ou crese.» E barrisca-barrasca, enfin gandis lou mas, Repontegant, boumbant au sou emb sa tricassa, Acoutissent lous pouls que venien abramats, Seguits de la cournada. A sa vielha chinassa, Que vòu lou caressà, manda un bon lava-dent. E lous pouls per la cour, e la china en campestre, Piaulant e jangoulant, mais en s'encourrissent, Semblavoun que disien: —« De qu'a ioi noste mestre (» E, toujour brassejant e countuniant soun frau, Vai, ven, belèu cent cops, de la jassa au pourtau. Se tanca. Anen, un ris sus sas boucas varalha.

— qui devrait se coucher!. .Qu'est-ce que cette année-ci?— Tout va se dessécher, faute d'humidité; - et, si le grain souffre, le fourrage souffre bien davantage: - une petite averse, et tout prendrait vigueur. Mais non, - la terre jette le feu. Ah! qu'il est loin de pleuvoir! — un orage peut-être pour tout détruire ! -- Qu'il roste là où il est..... Que de pucerons il y a! — Des chenilles aussi! Pauvre bétail, je le vois, il faudra vous passer de luzerne cette année, - en supposant que nous fauchions les prés et les sainfoins. - Triste année que nous aurons! Et plus je vais, plus j'y crois. » - A grands pas, brusquement, il arrive enfin au mas, - tempêtant, frappant à terre avec son gros bâton, - poursuivant les poulets qui couraient affamés, - suivis de toute la basse-cour. A sa vieille chienne, — qui veut le caresser, il envoie un coup sur la tète 1; — et les poulets par la cour, et la chienne à travers champs, - piaulant et glapissant, mais en prenant la fuite, - semblaient dire: - « Qu'a donc notre maitre aujourd'hui? »- Et, agitant toujours ses bras avec la même ardeur, - il va, vient peut-être cent fois, de la bergerie au portail. — Il s'arrête; un rire passe enfin

Littéralement : lave-dent. soufflet.

De qu'a vist per aqui? Pas res, quanqua jougalha, D'orteta dins un tes, un pichot oustalet, Lou bres de la petota e bourdufa e palet, A boudre per lou sou. Devistant sas causetas, Lous negres pensaments au ben len derrancat : - a Vondriei dan passeroun avedre las aletas, Per sampre ce que fan! » - Pioi, lou front abronneat: - « D'aquesta oura ie soun, franc qu'una maluranca... Mais nou, le soun gandits, quicon m'ou dis d'avanca... Ai! quanta journadassa ai à passà, bon Dieu! » La miola, que l'ausis, aqui copa sonn fieu: - « Brames de languiment, tus tabé, que, la Moura? Sarié malauta! Ali be! mancarié pas qu'acò. Anen... acò's pas res. » E, couma i'es, dan cop, Arriba, apalha, estrelha, amai siegue pas d'oura. D'aqui vai à la jassa aubourà lou bestiau Que chauma, e pioi clafis rasteliès e galera. - « De que mai, s'ou dis. Ah! la counilha qu'espera : Aurés vosta mourrada, Ara, à ien! A perpaus, Quand sonn d'onras, veguen, avans d'alandà l'arca.» Disent acò, sourtis, enrega soun regard

sur ses lèvres. — Qn'a-t-il vu par là? Rien, quelques jonets, — des herbes dans un tesson, — une petite maisonnette. — le berceau de la poupée, et toupie et palet — pêle-mêle par terre. En voyant ces petits objets,—les noirs soucis ont bientôt pris la fuite : - « Je voudrais du moineau avoir les ailes, pour savoir ce qu'ils font. » - Puis, le front penché: - « En ce moment ils sont rendus, à moins qu'un matheur.. - Mais non, ils v sont, j'en ai le pressentiment.... - Ah! quelle longue journée j'ai à passer, bon Dien! » — La mule, qui l'entend, l'interrompt: — « Tu braies parce que in t'ennuies, toi aussi, la Noire? - Serait-elle malade? Eh bien! il ne manquerait plus que ceta. Allons!.. ce n'est rien. » — En même temps, et tout à la fois. — il donne à manger, répand la litière etrille, quoique ce soit trop tôt; — de là, il va à la bergerie éveiller le betail - qui repose, ensuite il remplit râteliers et galere .- « Quoi encore ? dit-il. Ah! les lapins qui attendent : vous aurez votre part! A moi maintenant, A propos. — quelle henre est-il? Voyons, avant d'ouvrir l'armoire, » — Disant cela, il

Amount dins lou vent drech devers lou roc que marca: — «L'oumbra sarra lou suc. Es dech manca lou quart. Pas mai qu'acò? Qu'es longa, aquesta matinada? Per gagnà tems, anen faire boulhe l'alhada. »

Ш

Dos ouretas après, quand a taulejat proun,
Sus lou negre tauliè qu'oumbreja una trelhassa.
Lou viel vai s'assetà. Dins la bela sasoun,
Per faire soun somnet, voulounta aquela plaça.
Au cant dau roussignòu, qu'alin dins la param
Cade an çai veu cabì soun niset sus lou ram:
Au varalhà galoi d'un vol de giroundelas,
De la prima embaumada anounciairas fidelas,
Mandant as quatre vents lou noum de Jeuse-Crist.
Tout en pourtant la joia e la becada au nis:
Au chieu-chieu ruste e fier dau passeroun trafiaire,

sort et dirige son regard — là-haut, dans le nord, sur le rocher qui marque : — « L'ombre se rapproche du sommet, dix heures moins un quart. — Rien que ceta: comme cette matinée est longue! — Pour passer le temps, allons faire bouillir la soupe. »

III

Deux heures après, quand il a tenu table assez longtemps — sur le noir banc de pierre ombragé d'une grande treille. — le vieillard va s'asseoir. Dans la belle saison. — pour faire son sommeil, il aime cette place. — Au chant du rossignol, qui là tout près, dans l'enclos, — tous les ans vient bâtir son petit nid sur le laurier: — au va-et-vient joyeux d'une volée d'hirondelles, — du printemps embaumé fidèles messagères. — jetant à tous les vents le nom de Jésus-Christ. — tout en portant la joie et la béquée au nid; — au pepiement rude et fier du turbulent moineau:—au bourdonnement

An brounzin de l'issam varalhejant per l'aire
En requista dau mèu amagat dins las flous
Das aubres dan jardin, dan jaussemin dan pous,
Couma l'enfant au bres qu'au cant de sa bressaira,
S'escrafa pan à pan sa bebeta fougnaira
E s'endourmis plan-plan, ansin lou viel masiè,
Au cant das aucelous d'aiseta se preniè,
Aublidant, tout lou long de sa douça dourmida,
Lou lassige dan cor, lou trigòs de la vida
E malicia de tems, qu'es belèn lou condous
Qu'apondesa lou mai sus lous travalhadous!

Aquel jour, per repeut, tout ce qu'amoun zounzouna, Voulastreja, e boundina, e fusa, e viroulhonna, Tout ce qu'aiçaval pieuta, e bresilha, e cloussis. Causissien, auriàs dich, sous pus beles moucis. Jamai lous abelhous, dins sous monta-davala, Avien fach ressounti tant fort brounziment d'ala. Era un entendement? Se pot, mais lou ben tems l'era be per quicon, car de tout lou printems Avian pas beleu vist tant bela matinada, Seguida de tant linda e cauda tantossada;

de l'essaim se mouvant au milieu de l'air — à la recherche du miel caché dans les fleurs — des arbres du jardin, du jasmin qui couvre le puits. — comme l'enfant au berceau qui, au chant de sa berceu e. — voit disparaître peu à peu sa boudeuse petite moue. — et qui s'endort doncement, ainsi le vieux garde-mas — s'assoupissait au diant des oiseaux. — oubliant, tout le temps de ce sommeil, — la attique du corps, le tracas de la vie — et la dureté des temps, qui est peut-être le fardeau — le plus lourd à porter pour les travailleurs [des campagnes].

Ce jour-là, par surcroît, tout ce qui là-haut bourdonne, — et vole, et murmure, et s'élance, et tourbillonne; — teut ce qui pépie ici-bas, et gazouille, et glousse, — avait choisi, aurait-on pu dire, ses plus beaux morceaux. — Jamais les petits des abeilles, dans leurs evolutions, — u'avaient fait entendre d'anssi forts bruissements d'aile. — bait-ce avec intention? Cela se peut, mais le beau temps — y était bien pour sa part; car de tout le

Jamai noste ciel blave era estat tant seren, E de la trelha en flou, jamai sus lou terren, Aviè tant negrejat l'oumbrassa fresqueirousa! E lou viel es aqui d'assetoun e sounjous, Sus soun pitre pelut lous dous brasses en crous: Quoura cuga plan-plan sa parpela imourousa, Quoura alanda d'un cop soun iol negràs e vieu, Quand mola ou que reprend lou galoi rieu-chieu-chieu Ou que das passerous s'auboura la batesta. Dins aquela entremieja agacha aiçai, alai, A bel ime, au travès dau trelusent dardai; Seguis lou parpantels qu'amoun dins la ginesta, Sus lou trucs rascallats, sus lou teulats roussels, Sus l'acrin das parets de las blancas masadas, Fouligaudejoun, fan de sauts, d'escarlimpadas E de viravouts, pioi lous laugès farandels, Au grat d'un ventilhou, tant rede que l'ideia. Adieu la farandouna e l'ardenta bourreia! Ara soun l'avalanca andant d'amount, d'aval: Mai de forma cambiant, dins lous aires poussejoun, Ou s'espouscant per sou, regiscloun, beluguejoun,

printemps — il ne s'était pas vu peut-ètre une aussi belle mati née, - suivie d'une aussi sereine et chaude après-midi. - Jamais notre ciel bleu n'avait été aussi serein. — et de la treille en fleur jamais sur le sol — la grande ombre, pleine de fraîcheur, n'avait paru si noirâtre! — Et le vieillard est là, assis et rèveur, — les deux bras croisés sur sa poitrine velue : -- tantôt il ferme doucement sa paupière humide, - tantôt il ouvre son œil noir et brillant, -toutes les fois que le gazouillement cesse ou recommence, - ou que les moineaux entre eux se livrent bataille. — Dans cet intervalle, il regarde çà et là, - sans intention, à travers le brillant éblouissement; - il suit les rayonnements qui là-haut, dans les genèts. sur les monts dénudés, sur les toits roux, - sur la crète des murs des blancs hameaux, — gambadent, font des bonds, des glissades - et des tourbillons, puis les légeres farandoles, -- au gré du moindre vent, aussi vite que la pensée. - Adieu la farandole et l'ardente bourrée! — Ils sont maintenant l'avalanche allant en

Couma un revès maienc as degouts de cristal. A forca de guincha, de faire parpantela, Desper eles, sous iols se soun cugats; es pres: E cants e parpantels, noun vei, noun ausis res. Ara i'a quicon mai que treva sa cervela: Es lou tour das pantais, lous parpantels dau som. Soun aqui roudejant à l'entour de soun front, Couma au davans dau brusc roda l'issam qu'issama. Bresilhàs d'aise, aucels; Moura, plan-planet brama: Anesses pas au mens destourbà soun repaus, Car lous fousques pantais an pres, despioi bon pau, De la realitat la forma vertadieira. Laissàs-lou pantaisa de sa vidassa entieira; Lou moument d'ara es be, de segu, soun pus béu: Gachás coussi sourris. Tabé, quante tablèu A sonn ime vesent de longa se debana! Sarié, ma fe, pecat de lou derevelha! A. Langlade.

(Languedocien. Lansargues et ses environs.)

haut, en bas: — changeant de forme encore, ils poudroient dans les airs. — ou, s'égrenant sur le sol, ils rejaillissent, étincellent [ensuite] — comme une averse de mai aux gouttes de cristal.

A force de lixer et elignoter,— ses yeux d'eux-mêmes se sont fermés: il est endormi, — et, chants et éblouissements, il n'entend plus rien.— C'est autre chose à présent qui hante sa cervelle: — c'est le tour des rêves, les éblouissements du sommeil: — ils sont là, tourbillounant autour de son front, — comme autour de la ruche tourbillonne l'essaim qui essaime. — Gazouillez mollement, oiseaux: la Brune, braie bien doucement: — n'allez pas au moins interrompre son repos, — car les rèves incertains ont pris, depuis quelques instants, — de la réalité la forme véritable. — Laissez-le rever de sa vie entière: — son rève d'à présent est bien certainement le plus beau. — Voyez comme il sourit! Aussi quel tableau — en son intelligence se déroule longuement! — Ce serait pèché, ma foi, que de le réveiller.

A. LANGLADE.

(A survre

BIBLIOGRAPHIE

Die Catalanische metrische Version der sieben weisen Meister von Adolf Mussafia.

J'avais oublié, quand j'ai rendu compte ici dernièrement (tom. X, p. 311) de cette importante publication, que les Leys d'amors font mention du Roman des sept sages et en donnent même une analyse sommaire. Une note, rencontrée ces jours-ci parmi mes papiers, m'a remis le fait en mémoire. Comme il n'est pas sans importance pour notre histoire littéraire, et que je ne le vois pas signalé dans le Grundriss de M. Bartsch, il me paraît utile d'y appeler l'attention. Voici le passage des Leys (III, 290):

"Tot le romans dels .vij. savis procezish aperpauc per aquesta figura (le paradigme), quar, can le fillis del emperador foc jutjatz à penjar per l'emperador son payre, cascus dels. vij. savis lo disdistriguec un jorn que no fos pendutz, ab un ysshemple que li dizia cascus per esta forma: "Si pendes aquest efan, ayssi t'en prengua coma al borgues de son lebrier"; e pueys venia l'altres e dizia: "Si to filh fas penjar, ayssi t'en prendra cum fe ad aytal baro de son austor." La Emperayzitz¹, quar volia mal a son filhastre, filli del enperayre, cant era la nueg am so marit, desfazia tot can li savi havian fag e dig de jorn, am d'autres ysshemples quel fazia et aduzia a son pre pauzamen, pel contrari d'aquels dels philozophes, per que l'efans fos pendutz. Enpero Dieus finalmen lo gardec, si que l'enfans romas coma denan e ela foc despessada."

Ce passage ne saurait sans doute suffire à prouver l'existence au XIVe siècle d'une version provençale des Sept Sages; mais on avouera qu'il favorise singulièrement l'hypothèse, déja à priori si vraisemblable, qu'une pareille version a dù en effet exister. Le nom d'austor donné à l'oiseau qui, dans le poème catalan, est un perroquet (papagay), et une pie dans les diverses rédactions françaises 2, est dans tous les eas à remarquer, comme un trait distinctif de la version (provençale ou non) que l'auteur des Leys avait en vue.

C. C.

¹ Nouvel exemple de z = r, à joindre à ceux qui ont déjà été recueillis. ² C'est du moins ce qu'indiquent les sommaires donnés par Leroux de Lincy, au-devant de celle qu'il a publiée.

Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par Paul Meyer (2° partie, ancien français). — Paris, F. Vieweg, libraire-éditeur.

La Revue des langues romanes a déjà annoncé la première partie de cette importante publication. Cette fois, nous nous bornerons à une courte mention, attendant, pour en faire un compte rendu plus détaillé, que les deux glossaires annoncés aient paru, ainsi que les textes de prose. Malgré l'absence de cet important complément, ce recueil est immédiatement utilisable, surtout pour les professeurs, qui ont ou, pour parler plus exactement, qui auront à initier de jeunes étudiants à la connaissance de notre ancienne langue. Les textes dont il se compose ont été soigneusement contrôles sur les originaux mêmes, ou tout au moins reproduits d'après les meilleures éditions. Les variantes et les jeçons corrigées sont indiquées en note : précaution destinée à faciliter le contrôle réclamé par l'éditeur lui-même et à exciter l'attention de l'élève et du maître, l'un demandant à l'autre la raison du choix fait entre les différentes leçons. La variété, en même temps que la multiplicité et la suffisante étendue des morceaux choisis, excitent et soutiennent l'intérêt du lecteur. A tous ces indices, on reconnaît un savant doublé d'un professeur expérimenté, et l'on peut recommander son œuvre en toute assurance aux amis des études sérieuses. Je remercie M. Paul Meyer d'avoir tenu compte de quelques-unes de mes observations relativement an texte du Saint Lèger, et d'avoir bien voulu les mentionner dans ses Additions et corrections. Je profite de cette occasion pour lui signaler une rectilication au texte de Sainte Eulalie, que j'ai insérée dans la Revue des langues romanes (2º série, 11, no 10, pag. 200), mais qui a paru sans doute trop tard pour qu'il ait pu en tenir compte, à supposer toutefois qu'il la trouve fondée : je veux parler du v. 5, où je lirais nont avec le ms., c'est-à-dire no'nt = non inde. Littéralement: elle n'en écoule, elle n'éconte pas pour cela.

A. B.

Li Carbounie. — Epoupéio en XII cant (traduction française en regard), par Félix Gras. — Avignon, Roumanille, 1876; in-8°, 335 pages.

Stendhal écrivait de Civita-Vecchia, le 8 juillet 1841, à l'un de ses amis de Paris : « Plût à Dien, au milieu de l'ennui actuel, qu'il nous arrivat un bon livre écrit en auvergnat ou en provençal! »

Le gracieux et profond philosophe de l'Amour eût été ample-

ment satisfait, s'il avait cru devoir exprimer, de nos jours, le même vœu.

Après Mireille, après Calendal, un poëme vient de paraître auquel il serait assurément trop modeste de ne donner que la banale qualification de « bon livre. » La magnifique légende des Carbounié est un véritable chef-d'œuvre, dont l'auteur a conquis, d'un coup, à côté des maîtres du félibrige, et, on peut le dire sans exagération, dans la pléiade des grands poëtes, une place d'honneur.

- M. Félix Gras a mis, en guise de frontispice, une épigraphe de trois vers qui est une admirable définition du vrai patriotisme et une réponse péremptoire à ceux qui accusent les félibres de séparatisme:
 - « Ame moun vilage mai que toun vilage,
 - » Ame ma Prouvênço mai que ta prouvinço,
 - » Ame la Franço mai que tout !»

Les Carbounië du mont Ventour sont de pauvres gens; mais, chez eux, la nature parle son vrai langage. Habitués à vivre au milieu des mélèzes et des sapins, fiers et libres comme les aigles et les vautours qui planent sur leurs têtes, ils pensent simplement et s'expriment franchement. L'argot des bouges et des prisons, les sentiments artificiels, ne sont pas leur fait :

Aqui lis ome n'an fa pacho « Qu'emé l'ounour; soun pastre o valènt carbounié. »

Parmi ces braves gens, il en est un, plus intrépide que tous les autres, Réginel, que tente l'amour des aventures, la soif de l'inconnu. Rien ne peut le retenir, pas même l'ardente passion qu'il éprouve pour une fille des montagnes, la blonde Annonciade, dont la douce physionomie apparaît, dans le poëme, comme une vision enchanteresse:

Darrié li nègri barricado
Que fan li nautis embancado
Recuberto de pin, de mèle emé de liéu,
Fourest d'ome e de loup pouplado,
Creissié lou beu jouvent que cante. Franc li niéu,
Lis aiglo, lou ferun emé li tron de Diéu,

Que passon, volon, restountisson, E franc lis iue que l'abarrisson, Lis iue d'uno chatouno, éu counèis degun mai.

N'a pa'nca senti l'amaresso

D'aquesto malo vido. O moun Diéu! segur noun. Just un dimenche après la messo Reginèu ie faguè, per rire, dous poutoun. D'Anounciado la chatouno porto noum.

Elo es bloundo coumo uno estello, E coumo en touti li pièncello, Sus soun visage lèu s'acampo la roujour. Sonn un pau fèro, si prunello, Coume li de tout gent qu'es na dins lou Ventour; Sa bouco es oudonrouso, es dau rousié la flour.

Les instances de son vieux père Siffrein sont aussi impuissantes que les prières d'Annonciade: elles touchent son cœur, mais n'ébraulent pas sa volonté. Il part à la tombée de la unit. Sa descente à travers les escarpements, au bruit d'une épouvantable tourmente qui ne se tait que pour laisser entendre les hurlements des loups affamés, ément et donne le frisson, tant la description est saisissante!

Lis argelèbre, in badasso
En vai, subran lon bans s'estrasso
E chimarro lon cèu à vint cano d'autour.
Dins l'asclo negro conmo aurasso.
l'a'n draion que li long traficon en pien jour,
Tant lon rode es marrit, espaventable e sour.

Entre que rintro dins lou founze,
Ansis, dirai, coume leu vounze
De l'auro don revés que bonfo dins li héu,
O ben d'un linen clouchié li brounze
Toutis à brand. Malur! que sara, Segne Diéu!
L'enfant don mount Ventour cren degun, sarnibién!

On juge, des ce début, que Félix Gras est un peintre de premier ordre : s'il montre la nuit, la tempète et le mystère imposant des solitudes, ses tableaux sont d'une originalité fantastique qui rappelle les compositions de Gustave Doré. S'il met, au contraire, sur sa palette, les couleurs roses de l'aurore ou les teintes cendrées du crépuscule, on croirait voir un paysage de Corot ou de Français, auquel la nature provençale aurait ajouté sa forte empreinte.

Mais il n'y a pas sculement des pâtres et des charbonniers sur le mont Ventour, il y a aussi des brigands, grands assassins et pillards de troupeaux. Oursan, l'abominable Oursan, leur chef, est devenu, par ses crimes et par sa force, la terreur de tout le pays. Heureusement, il a rencontré un adversaire digne de lui, Réginel, qui a juré de détruire la redoutable bande, dont il est craint et détesté.

Au temps où j'étais encore enfant, on se rénnissait, en groupe, sur l'un des banes de la Chaussée d'Alais, et, là, le meilleur narrateur racontait à ses camarades, attentifs et terrifiés, l'histoire d'un certain Jean de l'Ours le Bourru. En lisant le beau livre de M. Félix Gras, en retrouvant, à chaque page, les exploits surhumains de Réginel, on pense involontairement à ce héros des traditions populaires.

Dès le premier chant, la lutte homérique commence. Les bandits, dans une eaverne enfumée, comptent, sur une table rouge de vin, au milieu des ricanements et des cris, le produit de leurs rapines. Bonne occasion d'exterminer cette perverse engeance! L'entrée du repaire est couverte de chaume; le vaillant charbonnier y met le feu. Oursan et ses estafiers sortent vainqueurs, mais humiliés, de cette épreuve. Ce n'est, d'ailleurs, que le commencement des rudes combats qu'ils vont être obligés de soutenir.

Les douze chants du poëme sont consacrés, à travers de charmants épisodes, à célébrer les douze travaux de l'Hercule provençal Réginel.

Au château de Saint-Lambert, où brille, comme une éclaircie, un délicieux tableau d'intérieur, dans la cabane du garde forestier, riante autant qu'est sombre la forteresse, aquelo grand carcasso, bastido de péiro negrasso, Oursan cherche vainement à se venger. A Castel d'Amourier, Réginel, au cours de son tour de Provence, se joint avec succès à une battue contre les loups, non moins dangereux pour les troupeaux que les brigands. C'est pendant la chasse qu'il rencontre une amoureuse délaissée, Zia, qui, sans triompher du souvenir d'Annonciade, lui rappelle ses serments avec une éloquence passionnée:

Mai au fort de la chapladisso
E dintre l'orro bramadisso,
Uno voues mélicouso aplanto lou jouvent,
Que tre l'ausi se desenlisso
E chauriho alucant dou biais que la voues ven
-- Regineu, elo dis, de léu noun te souven? --

E, trepejant sus li cadabre, Mai palo e mai frejo que mabre, Zia, la bell**o chat**o, arribo en jusqu'à-n-éu E d'à geinoun au founs dou vabre, Li bras dubert, ansin dis : —Valènt Reginèu, Me fagues pas mouri! L'autre an, pèr Sant Miquéu.

M'as proumes toun amour : « Ma bello, Zia, ma blanco paloumbello, Me disiès, sont la touno, en me beisant lou front, Lou jure davans lis estello! » E pièi toun juramen n'es esta qu'un afront E me rouigon li car, vuei, ti poutoun tant bon.

Devourissès-me, bèstis aulo!
Ensuco-me d'un cop de gaulo,
Car iéu siéu uno loubo. e moun cor afama
Vòu toun amour, vòu ta paraulo....
Renègo Anounciado e vogues plus l'ama,
E fai clanti la niue coumo un loup desmama.

Par ces ardentes supplications, elle ne peut fléchir son cœur comme le fléchira bientôt, hélas! la belle et voluptueuse Mionnet, la moissonneuse de Faraman, où, avec les gavots, témoins de la lutte dans laquelle a mordu la poussière le Coriace de Monteux, il est venu se louer pour le fauchage des champs de blé. Cette dernière scène d'amour est une perle poétique, d'un réalisme qui n'exclut ni la grâce, ni la délicatesse. Comment Réginel pourrait-il demeurer insensible?

- « Ai! ai! moun Diéu! d'Anounciado
 - » Elo a la taio aligourado.
- » Mens lou fèr, si dous iue trason lou meme nian.
 - » Es dous rai d'uno escandihado,
- » Dons degout d'aigo lindo, es dons ben espigan!
- » Es uno caio alègro em' un fièr perdigau!

Malgré cette séduisante ressemblance, il hésite encore: mais les arguments de Mionnet deviennent de plus en plus pressants et, à la fin, irrésistibles:

.... Tè, la vaqui, ma man!
Se de moun amour te mesfises,
Tè, moun front; tè, mi bouco!— E levant si diamant
Boundon si mamelonn rouseu e tremoulant.

« O meraviko! encén! o fru beca sus la jitello! Poutoun, o pan de l'amo! » s'écrie Réginel enivré et vaineu.

Après la faute, l'horreur de sa conduite lui apparait dans toute sa noirceur. La chasteté d'Annonciade, contrastant avec les ardeurs de Mionnet, le rend honteux à lui-même. Il fuit, tout confus, loin de Faraman. Hercule rougit d'avoir aimé Omphale.

Mais il n'a pas seulement trompé sa fiancée: Réginel a oublié en même temps sa haine contre Oursan, qui, lui, prépare une horrible revanche. Le bandit n'ignore pas que le bien suprême de son terrible adversaire est la jeune Annonciade, que l'absence de celui qu'elle aime tient inquiète et tourmentée à Verdolier, cette oasis des cimes du Ventour. Quel plus cruel châtiment pour Réginel que l'enlèvement et la profanation de son amie, le meurtre de ses parents, l'incendie de son village! Oursan et ses maufatan rient comme des démons d'avoir imaginé une telle vengeance. L'exécution du hideux projet ne se fait pas attendre: la nuit venue, la bande s'apprète à fondre sur le malheureux hameau des charbonniers, au moment où

Nosto poulido Anounciado S'èro déja desabihado. Fasié soun proumié som. Pèr li brin e li brand Dóu vènt, la chato èro bressado. Que sounjavo? Noun sai: sabe qu'à chasque istant, En sourisènt trasié de poutoun'mé la man.

E foro de sa camisolo
Avien sourti de nosto drolo
Li poulit sen ardit, qu'avien si mameloun
Chascun uno rousenco auriolo.
De la luno es ansin aurioula lou front blound,
Quand passo eilamoundaut darrié'n clar nivouloun.

Après une montée pénible, bien autrement hérissée d'obstacles que celle du char des comédiens errants du Capitaine Fracasse, les vauriens. Oursan en tête, envahissent le village et répandent partout le meurtre et la flamme. La lutte contre les charbonniers, aidés de leurs chiens de garde, est gigantesque : à la faveur d'un stratagème, ceux-ci mettent en fuite les assaillants. Annonciade est sauvée comme par un miracle, mais son père, le vieil Antonin, est emmené prisonnier par les bandits...

Ah! quand le pâtre Blas apprend à Réginel l'affreuse nouvelle, comme le fils de Siffrein exhale son désespoir en plaintes amères! Comme le remords lui brûle le cœur! Comme il regrette son infidélité! Comme il maudit Mionnet! Comme il se repent de ses desseins aventureux! Combien il eût préféré vivre tranquille, au milieu des charbonniers, uni à sa bien-aimée Annonciade! Il part rapide comme l'éclair, et jure de mériter son pardon par l'extermination

d'Oursan et de ses complices. Cette dernière phase de la lutte contre les bandits du Ventour est tracée de main de maître, avec une énergie et une promptitude qui expriment, d'une façon saisis-sante, l'ardeur impatiente dont Réginel est enflammé. Accompagné d'une vaillante escorte de pâtres, à laquelle un vieil et pittoresque ermite a fourni de précieuses indications, il vatraquer les brigands dans leur repaire. Oursan, se voyant perdu, imagine un coup de trahison, qui se retourne contre lui-même. Réginel l'atteint et le terrasse :

..... Reginèn, cirissa. Ie mando de revès sonn bouis e tant fourça.

Que lou cop ie descabucello, La testo à ras de si parpello! Sonn sang negre, aboundous, fumo e s'escapo à flot. E s'escampihon si cervello Dessubre sis espalo e dessubre lou ro. Ansin sonto la font l'aigo verso dou bro...

Es estendu subre l'esquino
E rangoulejo sa peitrino.
Alor, dintre la mar lon soulèn que vei tout
Se trais. Tant lèn, l'escuresino
S'alargo dins lon plan, sus li mount e pertout,
E dins li negre liéu li machoto fan chou!

Le vieil Antonin est délivré : la bande d'Oursan est amenée captive au milieu des acclamations des charbonniers, et le poëme finit sur l'heureuse impression de calme que laisse, après les orages continuels de l'action, l'union d'Annonciade et de Réginel, que le vénérable ermite du Ventour bénit en ces termes :

Au noum de Diéu, vous benesisse!
Au noum de Diéu, iéu vous unisse!
Que la pas don Segnour siègue sèmpre emé vous!
E que, pèr, coumble de delice,
Vegués crèisse en verm vòstis enfant noumbrons,
Avans que fagués viage au mounde tenebrous!

Le désir de ne pas suspendre l'intérêt toujours croissant qui s'attache aux aventures de l'héroïque charbonnier ne nous a permis que de signaler d'une manière générale les remarquables descriptions qui étincellent à chaque page du poëme.

Nous nous reprocherious de ne pas en faire connaître au moins une, celle d'une radieuse matinée de juillet, entre tant d'autres qui ne mériteraient pas moins d'être meutionnées:

L'eigagno lus sus li téulisso, Li passeroun, dins la sebisso, Bequeton li poumeto, e dins li camp de blad, Lis esparset e !i panisso, S'anso piéuta la caio. Au founs dou grand valat Lou riéu claret, claret, noun cesso de souscla.

Pamens subre li plus aut moure,
Bèu coumo un cavalin au courre,
En niflant de niéu d'or s'enauro lou soulèu!
Sa creniero de rai, i roure,
I mount, i plan negras largo lou lum tant lèu
E boundo esbléugissent dins l'areno dóu cèu.

Alor, emé sa voues mistico, La naturo entouno un cantico. Es li senglut dóu rièu, la capeludo amount, Lou son de l'eissado que pico, Lis ordre di bouié: l'auro emé si vióuloun Fai l'acoumpagnamen, tout vai à l'unissoun.

Pièi acoumenço la cigalo,
Negriliouno que s'encigalo
I proumié rai que béu au souleia's d'estiéu.
E zin! zin! zin! fai di cimbalo,
E ni manjo ni bèu. Pecaireto! elo viéu
Ren que pèr entouna li lausenjo de Diéu.

Le poëme de M. Félix Gras, il faut le répéter en terminant, est. à nos yeux, un véritable chef-d'œuvre. Il marque, ainsi que le faisait observer M. Armand de Pontmartin, une tendance nouvelle dans l'école des félibres, une brillante évolution vers une sorte de romantisme provençal. Les vers du poëte de Villeneuve-lez-Avignou n'ont pas tous l'admirable régularité, presque classique, de l'illustre maître de Maillane; mais leur allure, parfois désordonnée, libre de frein et dédaigneuse du mors, n'en est pas moins d'un puissant caractère.

La presse parisienne, comme celle des départements, a fait aux Carbounié un accueil chaleureux, dont la Société des langues romanes a d'autant plus le droit d'être fière, qu'elle a été la première à proclamer les qualités de cette épopée provençale, en la jugeant digne, au Concours philologique et littéraire de 1875, de la plus haute de ses récompenses.

En suscitant de telles œuvres, le félibrige prouve incontestablement qu'il est loin d'avoir épuisé la sève qui a produit tant de remarquables poëtes. Uno avulso, non deficit alter.

Maurice FAURE.

L'IDER LATINE dans quelques poésies en espagnol, en langue d'oc et en catalan. — O. Bringuier: A las raças latinas, brinde, p. 71 du Concours philologique et littéraire de l'année 1875, in-8°, 182 pages. — Pèço courounado à Fourcauquié, p. 33 du Libre de Nouesto-Damo de Prouvènco: Fourcauquié, Massoun, 1876, in-8°, LXXX - 232 pages. — Gaut: Lei Mouro. dramo en tres ale e en vers; Ais-en-Prouvènço, 1875, in-12, 96 pages. — F. Piscueta: Oda à la union de las razas latinas (las Provincias de Valence et Mercantil valenciano. n° du 29 juillet 1876). — Reventos: A la rassa llatina; Barcelona, 1876, in-8°, 16 pages. — Marius Bourrelly: Poesía provenzal dedicada à la Asociation de Gerona, con motivo del certamen de 1875; Gerona, Dorca, in-4°, 4 pages — Le même, Poesía provenzal, etc., con motivo del certamen de 1876; Gerona, Dorca, in-4°, 4 pages 1.

Au moment où M. de Quintana priait Mistral de fonder en son nom le prix qui doit récompenser en 1878 la meilleure Chanson du Latin, ou la conception d'une poésie commune par le sujet, les sentiments et la mélodie à ceux qui, en Europe, en Asie, en Améririque, partout où les vicissitudes du passé, la colonisation pacifique ou la conquête les ont jetés, se reconnaissent les fils de la vieille langue de Rome; au moment, dis-je, où ce prix éveillait dans la pensée des Catalans et des Provençaux le vague instinct d'une confédération future, la perception d'une sorte de Latium plus vaste et plus populeux que l'ancien, Octavieu Bringuier écrivait ces beaux vers, les derniers de sa vie déjà gravement et irremédiablement atteinte:

« Roumans, faguen pas qu'un! Sèu toutes fraire e sorre, E gara qu'à quaucun de nautres ie maucore! Se voulèn ioi gardà lou timou dau vaissèu Que l'alé dau bon Dieus passeja en miè lou mounde. De traval e de pas se voulèn nostre abounde, Seguen ce que tenièn lous litous: un faissèu!

Le brinde qui nous fournit cette strophe admirable et le prix fondé par M. de Quintana sont la traduction la plus nette d'une pensée qui, depuis trente ans déjà, préoccupe les esprits en deçà

⁽¹⁾ On vencontre eucore l'expression de la même idée dans une dédicace languedocienne Al Mièchjour, placée en tête d'un livre étranger à la destination de la Revue: le Fédéralisme, par Louis-Xavier de Ricard; Paris, Sandoz, 1877; in-12, xxx - 302 pages.

et au delà des Pyrénées. A demi-politique pour les uns, purement littéraire pour d'autres, elle s'acheminait peu à peu vers une forme qui lui permît de saisir l'imagination poétique et, par celle-ci, l'imagination populaire. Ses antécèdents sont très-divers. En 1845, par exemple, un livre que l'on attribua à Lamartine i et qui était dû à un des plus célèbres professeurs de la Faculté de médecine de Montpellier, le docteur Lallemand, pronostiquait l'établissement d'une grande confédération où l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la France et la Belgique, auraient pris place, avec Marseille comme siège du congrès ibergallitale des néo-latins. En 1874, le cinquième centenaire de Pétrarque appelait à Avignon, autour de la mémoire du poëte qui contribua tant à la renaissance des lettres grecques et latines, les quatre poésies française, provençale, italienne et catalane. Et cette dernière particularité ressortit tellement, que M. de Quintana put, sans surprendre personne, faire appel à l'union des trois nations qui participaient à la fête, et affirmer, dans un langage empreint d'un énergique lyrisme, que, « si les vents froid du Nord revenaient glacer le foyer d'une nation méridionale et dessécher l'herbe qui croît sur les tombes de ses aïeux, ils reculeraient effrayés devant l'éclat de la race romane réunie.» Un an après, le 12 septembre 1875, une inscription en langue d'oc. placée par l'archevêque d'Aix dans l'église de Forcalquier, appelait en ces termes la protection de la Vierge, non pas seulement sur la Provence, mais sur la race latine tout entière:

> Trelus paradisen de la graci divino, La Prouvènço t'aubouro, o Maire, aquest palai; Dessus nouesto Prouvènço e la raço latino Largues ta graci longo-mai!

Et cette manifestation, à laquelle la présence de Roumanille, de Mistral et d'Aubanel, ajoutait une signification particulière, devait se continuer le lendemain par la représentation du drame des Mouro. A la peinture de la Provence secouant le joug des Sarrasins, l'auteur, J.-B. Gaut, avait mêlé des épisodes et des détails inspirés de ce que j'ai nommé plus haut l'idée latine. Ludwig de France, Sanche d'Aragon, les principaux barons des deux côtés des Alpes et des Pyrénées, suivis de leurs vassaux, contribuaient à la défaite des Maures. Dans la dernière scène, après le triomphe, on les voyait tirer leurs épées et former entre eux une ligue indis-

¹ Le Hachych. Lallemand l'avait signé d'un pseudonyme grec qui était l'exacte traduction de son nom.

soluble. Ils juraient que cette ligue serait durable et que le monde l'entendrait.

Ganbublo: Vuei la Prouvênço emé la Franço

Pachon uno eterno alianço.
Sanche d'Aragoun, ièu te diéu
Que li aura plus de Pireneu,
Sèmpre, Jaufret de Ventimiho,
Nouesto Prouvènço e l'Italio
Saran souerre. Pople latin,
Luse à peno voueste matin,
Mai me sènti meravihado,
Prevesènt vouesto escandihado....

Sanche: Pèr la Vièrgi n'en fau proumesso,

Vieuren, mourren en s'embrassant.

Lupwig: Au noum dou Crist, au noum dei Sant,

Toujour, per apara ta tèsto, Prouvènço, aurai l'espaso lèsto.

JAUERET: Pople latin, tóutei juren

Que de longo s'ajudaren.

Guines: 'Mé lei vouestro crousant ma lamo,

Jùri pèr Diéu e Nouesto-Damo Que nouesto pacho se tendra. E que lou mounde l'entendra.

(Tiron toutei leis espaso e lei crouson.)

FOLCOACRE Vitòri, nous a ri ta facho!

Meuro dón Miejour o dón Nord, Lei fraire latin en fa pacho Pèr restanca vouéstei desbord. Car an tóntei memo cresènço Memo brès, freirous parauli.

Franço, Espagno. Itàli. Prouvênco,

Ensèn poudren jamai mouri!

Il est rare qu'avant d'éclater entièrement, avant de prendre conscience d'elle-même dans la pensée des hommes, une idée ne se soit pas longtemps agitée parmi eux, n'ait pas préoccupé confusément leur esprit. Celte conception si grande d'une trève de Dieu, non plus partielle, mais complete, entre les fils d'une même race, cette alliance à toujours de nations qui, en maintenant leur indépendance intérieure, se rendent communs les périls et les luttes extérieures de chacune d'elles, n'est pas au fond une idée nouvelle dans l'Europe méridionale. Non pas qu'elle y ait été formulée de cette manière, mais parce qu'elle y a existé tantôt à l'état de germe

obscur et mal défini, tantôt à l'état de conception de conquérant, un moment réalisée par la force : l'empire à moitié franc, à moitié latin de Charlemagne, celui de Charles-Quint, la suprématie exercée par Louis XIV, lorsque l'Espagne et les Indes entrèrent dans le domaine desBourbons; le fameux pacte de famille au XVIII^e siècle; et à l'origine, mais dans un lointain et sous une forme trop violente pour qu'elle soit aujourd'hui sensible à l'imagination des masses, la domination de Rome enserrant sous les mêmes mains les populations gauloises de l'Espagne, des Gaules, de l'Italie, de l'Helvétie, des rives de l'Adriatique, de la Dacie et de l'Asie 1: tels sont les principaux anneaux politiques d'une idée qui tend à jouer un rôle prépondérant dans les deux renaissances catalane et provençale.

Traduitedans le langage de la poésie, elle ne pouvait prendre que la forme idéale et philosophique, ou bien la forme épisodique, qui résume et concentre sur un fait, sur un homme, que celui-ci s'appelle Arthur, Roland ou le Cid, les aspirations d'un peuple ou d'une race déterminée. Dans la Marche d'Arthur, le héros celtique, le miracle de l'épée, le chef des batailles de la Cornouailles, l'ètre mystérieux dont la face rayonne quand la mèlée commence, quand tout s'agite autour de lui, Arthur, dis-je, est représenté menant au combat une armée qui chemine déployée sur le sommet des montagnes, et, aussitôt qu'on l'entend approcher, aussitôt qu'on la voit, de toutes parts, le cri de guerre s'élève avec joie, réclamant cœur pour œil, tête pour bras et mort pour blessures, jusqu'à ce que les vallées disparaissent sous le sang, jusqu'à ce que les braves tombent percès dans le combat ².

C'est encore dans le chant danois d'Ewald, le roi Chrétien IV, de la dynastie des Oldenbourg, qui, debout près du mât élevé, au milieu de la fumée et du tourbillon, frappe avec tant de force qu'il brise le crâne et le casque du Goth, «l'uyons, s'écrie-t-il, fuyons tant

4 Souvenirs auxquels M. Bourrelfy fait vraisemblablement allusion dans ces vers:

Se lei raço latino, antan, èron unido, Fau que, lei rejougnent, li dounen mai de vido; La forço es dins l'unien, e li a ni mar, ni mount Que pouscon aplanta l'idéio, quand se founde Dins la testo dei pople, e va de mounde en mounde Desempiéi lou trelus en jusque lou tremount.

(Poesia proven al con motivo del Certamen de 1876).

² La Villemarqué, Barzaz Breiz, 6º édition, 1867, p.49.

que nous pourrons fuir. Qui pourrait résister à Chrétien de Dane-mark dans le combat? »

Mais Niels Juel ¹ voit aussi le tumulte de la bataille, et lui encore déploie le pavillon rouge, et, comme Chrétien IV, il frappe à coups redoublés sur les ennemis : «l'uyons, s'écrient-ils de nouveau, cherchous un refuge où nous eacher. Qui pourrait résister à Juel de Danemark dans le combat ²?

Et, dans le chant breton, après le récit de la marche d'Arthur sur les montagnes de la Cornouailles, après la narration de l'enthousiasme qu'elle excite, les fidèles du roi entonnent ces deux strophes, qui sont en opposition directe avec la dure loi du talion, énoncée bien haut un môment auparavant:

- « Si nous tombons percés dans le combat, nous nous baptiserons avec notre sang et nous mourons le cœur joyeux.
- » Si nous mourons comme doivent mourir des chrétiens et des Bretons, jamais nous ne mourrons trop tôt! »

Dans le chant d'Ewald, au contraire, la conclusion, moins directement amenée, est empreinte de la mélancolie nuageuse commune à certains poëtes de la fin du siècle dernier:

« Toi qui mènes à la gloire et à la puissance, route de Danemark, mer lourde et sombre, reçois ton ami qui marche sans crainte, qui méprise le péril, qui est fier comme toi dans le bruit de l'orage; mer lourde et sombre. A travers le tumulte des vents, la bataille et la victoire, conduis-moi à mon tombeau! »

Mais si cette forme est éminemment vivante et animée; si elle a l'avantage d'entrer sans le moindre effort dans l'esprit, elle présente, en revanche, lorsqu'il ne s'agit plus d'un peuple particulier, mais d'une race tout entière, de grandes difficultés au poëte. On compreud combien il est rare de rencontrer un fait historique qui intéresse également cinq ou six nations. Il faut donc chercher, dans l'histoire de l'une d'elles, un fait susceptible d'être accepté par toutes les autres, qui représente fidèlement leurs aspirations communes, qui permette enfin de faire jaillir des entrailles du sujet cette conclusion, ce cri d'enthousiasme que la présence d'Arthur provoque parmi les Bretons, lorsque le désir de la guerre et des combats

¹ Amiral danois qui remporta plusieurs victoires navales.

² Chants populaires du Nord, p. 249, traduits par X. Marmier; Paris, 1842, in-12. Je ne cité que ces deux chants, l'un populaire l'autre d'origine savante, afin de ne pas multiplier mes exemples, et je néglige forcément la question, étrangère à mon sujet, des retouches subies par les Barzaz Breiz

les a réunis. L'époque moderne, avec les divisions et les rancunes qu'elle soulève, ne pouvant guère convenir, le poëte est presque toujours rejeté vers la période à demi barbare, à demi héroïque du christianisme, entre les agitations qui suivent l'écroulement de l'empire romain et la prise de Constantinople par Mahomet II.

Telle est la pensée, à la fois savante et populaire, spontanée et réfléchie, qui semble avoir entantée les Mouro de M. Gaut, mais que les auteurs des poésies qui nous restent à examiner n'ont guère soupçonnée. Le côté direct de leur sujet, le côté patriotique, si l'on pouvait se servir de cette expression, et souvent même le côté purement actuel, les en a écartés. L'Evangile annonce que les apôtres sont le sel de la terre. Développant cette parole, M. Piscueta dit aux nations latines, dans une ode espagnole qui, lors des fêtes du sixième centenaire de Jacme Ier, lui mérita le prix donné à cette occasion par la ville de Montpellier 1.

« Vous êtes la source d'harmonie qui inonde la race humaine. Vous êtes la fleur du désert qui embellit la désolante solitude; l'oiseau qui, de son chant harmonieux et doux, fait connaître à la nuit que le jour approche. Vous êtes le prophète saint des grandes idées qui élèvent au-dessus de la terre l'esprit de l'homme et qui l'inclinent à rechercher le ciel 2.»

Et toute la pièce, du reste fort remarquable, de M. Piscueta, est comme le cri d'orgueil de la race romane opposant aux autres races ses grands hommes, ses lois, ses découvertes, sa mission civilisatrice, rappelant que l'un de ses fils pénétrait le secret des mouve-

¹ Les fêtes du centenaire de Jacme ont été le motif de manifestations où les idées latines ont joué un rôle très-considérable. La principale fut l'envoi d'une adresse aux chrétiens d'Orient. On était alors au plus fort de l'indignation qu'avaient soulevée en Europe les massacres de la Bulgarie et de la Bosnie. M. de Quintana, qui en ent la généreuse pensée, lut aussi à Valence et à Barcelone un chant entièrement inspiré de l'idée latine. Au jugement de ceux qui l'ont entendue, cette pièce est une des œuvres les mieux réussies de la poésie catalane :

2 Cual es del universo
El espiritu Dios, de donde mana
El raudal de armonias que lo inunda,
Lo sois vosotras de la raza humana.
Sois la flor del desierto que embellece
La abrumadora soledad; el ave
Por euyo dulce y armonioso canto
Que se aproxima et sol la noche sabe.
Sois el profeta santo
De las grandes ideas que del suelo
Elevan el espiritu del hombre
Un punto mas para acercarle al cielo.

ments du ciel, tandis qu'un autre « retrouvait un monde caché sous les ondes »; énumérant avec complaisance les termes de l'éternelle épopée, « dont le chant prit naissance à Carthage et retentit dans la Lybie; que l'Asie écouta prosternée au pied des autels, l'Amérique dans les bois»; qui résonna plus tard à Lépante et, trois siècles après, en Egypte, laquelle, au milieu « des tombes de la mort », vit enfin luire « un signe de gloire et de liberté. »

Le même sentiment caractérise encore la belle pièce de M. Reventos et lui inspire ce cri magnifique, renouvelé du livre de Josué, du Carmen sœculare d'Horace et d'une légende moitié celtique, moitié chrétienne, sur la mort de Saint Patrice, l'apôtre de l'Irlande:

Pàra ta via Oh Sol, y engéndra un dia Que sia etern per llumenar ma giòria!

(Prépare ta voie, — ô soleil, et engendre un jour — qui soit éternel pour éclairer magloire!)

La poésie de M. Marius Bourrelly, dédiée à l'Association littéraire de Girone en 1875, présente, sous des idées plus foncièrement félibriques, une conclusion de même nature. Les souvenirs historiques, les traditions du passé, manquent à ses strophes, inspirées surtout de l'ancienne union de la Provence et de la Catalogne. C'est parce que le même soleil, qui fait éclore la fleur symbolique des pervenches, mûrit a ussi le raisin sur les coteaux d'Oporto et grandit les arbres à fruits d'or, le citron, l'orange et la grenade, des deux côtés des Alpes et des Pyrénées; c'est parce que ces deux grandes barrières ont été percées par la main de l'homme, et que la même mer ouvre ses bras « aux trois sœurs romanes»; c'est presque par des raisons économiques, que le poête chante la fédération future de l'Europe méridionale, et, faisant appel au mot de Charles Quint, annonce à la fin de ses vers le futur « Empire du soleil l' » :

Deis Aup ei Pireneu, se nouésteis encountrado Per aquéleis emparro éron desseparado, Aven trauca leis Aup emai lei Pireneu.... Quand auren raproucha lei tres souerre roumano, Coumo lou Capoulié nous v'escriéu de Maiano, Auren l'Empèri dou souléu.

cation de M. Gras au premier chant des Carbounié, la Cansoun dou souléu de Mistral, et bien d'autres exemples qu'il serait inutile de mentionner ici, accusent, dans le midi de la France et en Catalogne, une préférence évidente à l'égard des métaphores et des formules qu'un mythologue quaifierait de solaires. Tout cela se rattache par bien des côtés aux idées d'union latine.

Qu'arrivera-t-il de cette idéc, dont il est permis de douter, mais dont personne ne contestera l'élévation véritable? Une confédération embrassant sous le mème lien fédératif les nations et les colonies latines de l'Europe, de l'Océanie et des deux Amériques, doit-elle entrer dans l'ordre des prévisions historiques de notre temps? Nous n'avons pas à l'examiner dans la Revue des langues romanes. En toute autre occurrence, la conclusion d'un esprit très-perspicace et très-distingué nous inclinerait à répondre par l'affirmative : « Les fails de ce genre, disait M. Gaston Paris, à propos du prix que venait de fonder en 1875 M. de Quintana, ont plus d'importance qu'on n'est communément porté à le croire. Les politiques au jour le jour peuvent en sourire, les hommes qui mènent le monde ne les dédaignent pas. Combien on en trouverait de semblables, ignorés, méconnus ou compris par quelques-uns seulement, à l'origine des plus grands événements de l'histoire contemporaine !! »

Alph. Roque-Ferrier.

Sermoun prouvençau prounounça dins la gléiso catedralo de Fourcauquié, lou 12 setémbre 1875, pèr M. l'abat Pau Tenris. Fourcauquié, Masson, 1876; in-8°, 26 pages 2.

Le mouvement provençal ne se borne pas à des études théoriques ou archéologiques sur la langue populaire; il veut ressusciter l'usage des idiomes qui se perdent, même chez les habitants des campagnes, et il aspire à réussir par des efforts émanés plutôt de ce qu'on a appelé les classes dirigeantes que des classes dirigées. On ne pourrait, sans témérité, affirmer d'avance que ces efforts resteront stériles. Après une renaissance poétique qui marquera, dans l'histoire littéraire du X1X° siècle, voici venir de sérieux essais en prose. La Société des Langues romanes, qui, en 1875, a été la première à donner des prix à des travaux semblables, ne peut qu'encourager ces tendances.

En même temps, et plus peut-être que l'almanach et le journal, l'éloquence de la chaire est un des plus puissants moyens de diffusion du langage qui existent. Mais combien trouve-t-on encore de ministres de la rehgion qui parlent au peuple en son idiome? Les habitants de certains villages regarderaient souvent de mauvais œil

¹ Journal des Débats, nº du 13 avril 1875.

² Ce sermon a été réimprimé dans lou Libre de Nouesto-Damo de Prouvênço; Fourcanquié, Masson, 1876, in-8°.

le desservant qui leur prècherait en « patois », et se refuseraient peut-être à laisser établir une habitude à laquelle ils attribuent, bien à tort, un caractère d'infériorité sociale.

Le Sermoun prouvençau prononcé à Forcalquier, le 12 septembre 1875, par M. l'abbé Paul Terris, lors des fêtes religieuses et littéraires qui accompagnérent l'inauguration de la chapelle de Notre-Dame-de-Provence, réalise une tentative heureuse en sens contraire.

Le nombre des sermons sur la Vierge étant infini, il semblait difficile d'en composer un sur un plan nouveau. Aussi doit-on féliciter M. l'abbé Terris d'avoir choisi une division si naturelle que tous ses lecteurs peuvent croire qu'ils l'auraient eux-mêmes trouvée, alors qu'il en est personnellement l'auteur. C'est là de l'art véritable.

Dans son premier point, pour nous servir du terme en usage, M. l'abbé Terris examine ce que la Vierge a fait pour la Provence. Ce thème place sur ses lèvres l'arrivée des Saintes Maries et des premiers disciples du Christ sur les rives méridionales de la Gaule. L'invasion des Barbares du Nord lui fournit l'occasion de rappeler que, grâce aux travaux et aux prédications des évêques et des docteurs provencaux, de Césaire notamment, de Vincent et de Salvien, tous trois enfants du monastère de Lerins, l'arianisme, ce crestianisme demeni de mita, comme il l'appelle, ne put s'implanter en Provence. Enfin, par un vrai tour de force dans un discours prononcé devant les felibres successeurs des troubadours, ne reculant pas devant une situation des plus délicates, il n'a pas craint de remonter à la guerre des Albigeois et de faire l'éloge du vainqueur de la bataille de Muret, livrée, singulière coïncidence, le 12 septembre 1213, six cent soixante-deux ans, jour pour jour, avant le Sermoun prouvençau de Forcalquier.

« Sian vuèi au douge de setèmbre: dato memourablo! L'a vuèi, sieicent-seissanto-dous an, sus lei ribo de la Garouno, douas armado èron en presènco. D'un coustat, lou rèi d'Aragoun Pèire, Pèire lou grand, se voulès, ilustre ome de guerro, qu'en escrachant lei Mouro venié de se curbi de glòri, urous s'aguesse toujour mes sa valènto espaso au servici de la justici e de la verita; de l'autre un ome qu'avié atamben un couer de lioun e un bras de ferri, e de mai la fe d'un grand cr∈stian. Pèire d'Aragoun, à soun coustat, vesié bataia belèu proche cent milo ome¹, Simoun de Mount-fort n'avié qu'uno pougnado, vue cent.... E, ço que bessai s'èro plus vist dempuei lou têms dei Maccabéu, lei vue cent aguèron

Ce nombre pourrait, croyons-nous, soulever de sérienses objections

resoun dei cent milo, e lou Miejour de la Franço siguè deliéura de la dontrino dei nouvèu seitatour de Manès.»

- » E vous cresigues pas, M. F., qu'aquello grando querello que faguè, ailas! escampa tant de sang e amouloune tant de rouino, fuguesse soulameni uno chicano d'escoulan. La doutrino dei nouveu Maniqueian, doutrino, tant sutilo qu'un moumen, à siècle passa, avié sedu lou grand Sant Agustin éu-meme, anavo pas soulamen à l'encontre de quáuquei rode dou catechime, coume d'uni, se l'eimaginon, mai enjusqu'ei foundamento treboulavo la famiho e la soucieta civilo en coundanant lou sant mariàgi, en desplaçant la respounsabilita mouralo de l'ome, e en fasent d'un Diéu meme l'autour dou pecat.
- » O felibre de Prouvenço, meis ami e mei fraire, vous qu'aves atuva lou fue de voueste engèni à l'amour dou sou patriau e de la religien de vouéstei reire, n'i'a que vous dison qu'es lou Papo, qu'es la Glèiso au siecle tregen qu'amoussèron d'ins de riéu de sang nouesto literaturo naciounalo. La literaturo, mai quand respond à sa missien, quand enauro l'amo de vers l'amour de l'eterno beuta, que l'amo mai que la Glèiso, elo que dóu tems de la grand negadisso deis envasien barbaro, la gardè à l'oumbrino de sei mounestié, la rescaufé dintre sei bras e la sauvé per de tems pus erous, elo qu'à l'ouro d'aro, es la proumiero per la bouco autorisado de seis ilustre Evesque, à benesi vouéstei courouno e à saluda l'aubo de vouesto resurreicien? Noun n'es pas la Glèiso qu'a amoussa nouesto literaturo. Ailas! au siecle tregen s'amoussavo proun touto souleto; avié adejà que trop perdu la boueno draio-per se n'en teni qu'au culte de la car; n'avié quasi plus qu'à bada-mouri d'inanicien e fauto d'idèio, car leis idèio, ve, leis idèio, aco's l'òli qu'afourtis e manten uno lengo. Uno lengo que sert à vesti de fiereis idèio, s'esvalis pas coume uno fremeto souto lou sabre d'un soudard.»

La victoire de Muret et le succes définitif de la cause française portèrent, cependant, un grand coup à la littérature des troubadours. La langue d'oc et la langue d'oil avaient jusque-là divisé la France en deux régions à peu près égales. A partir de cette date, la seconde supplanta peu à peu la première, en y introduisant des altérations nombreuses. Quant aux conséquences politiques de la guerre des Albigeois, on est forcé de reconnaître qu'elles furent, après tout, salutaires pour la France, puisqu'elles maintinrent l'unité nationale, menacée, dès son berceau, par la formation possible d'un grand duché d'Aquitaine ou même d'un nouveau royaume de Théodoric. Innocent El et saint Dominique, qui avaient pour objectif une autre unité, n'avaient probablement pas prévu le résultat final dont la France profita.

Après avoir consacré son premier point à indiquer ce que la Vierge a fait pour la Provence, M. Terris emploie le second à exposer ce que la Provence lui a rendu, et, à ce propos, il énu-

mere la longue liste des saints et des hommes illustres que cette province a donnés à la France. Il voit enfin dans le nouveau sanctuaire l'acte authentique, le monument sacré qui conserve-ront dans la postérité le souvenir de ces précieux échanges. Le développement de cette idée forme le troisième et dermer point de son sermon.

La citation reproduite est suffisante pour donner une idée du dialecte dans lequel M. Terris a écrit. Ce n'est pas le doux langage des bords du Rhône, que Mistral a immortalisé; c'est le dialecte de la région montagneuse de la Provence, celui qui se parle entre Marseille, Aix. Salon. Apt. Digne, Nice' et Toulon 1. Il nons paraît un peu dur au premier abord. Les formes oue au lieu de o (couer pour cor), ien au lieu de ioun (inanicien pour inanicioun), semblent sortir avec peine des levres. Mais c'est affaire d'habitude. Il n'est pas de langue qui ne finisse par être agréable quand elle est bien maniée et qu'elle est mise au service d'une idée aussi élevée que l'union, dans une même solennité, de l'amour de la religion et de celui de la patrie.

A. Espagne.

La Poésie provençale hors de la Provence. -- A Mounsegue Dubreil, archevesque d'Avignoun, eme un tabléu pinta de la Vierge dicho « Jardiniero » (d'après Rafaëu), en souveni dou bautisme benastra de moun enfantoun Napoleon-Estelio; pèr G. C. Bonaparte-Wysel. Plymouth, printed by I. W. N. Keys and Son [1876]. In-40, 6 pages.

L'idiome que consacrèrent les troubadours eut, au XI^e et au XII^e siecles, la singuliere fortune de devenir la langue littéraire du Midi. Adopté dans toutes les cours de la féodalité languedocienne et provençale, à Toulouse, à Montpellier, à Carcassonne, à Aix, bienvenu des princes aussi bien que du peuple, son extension ne fut pas limitée aux provinces méridionales de la France; la haute Italie, l'Aragon, la Catalogne, eurent leurs troubadours, et, près de Girand Riquier, de Peyrol d'Auvergne, de Rambaut de Vaqueiras, les biographes placent Boniface Calvo, de Gènes; Serveri, de Girone, et Ferrari, de Ferrare; Sordel fut originaire du Mantou in et Barthélemy Ziorgi, de Venise; Alighieri lui-même, au vingt-sixieme chant du Purgatoire, place dans la bouche d'Arnaut

⁴ Gircons**c**ription linguistique donnée par l'*Armana prouvençau* de 1856.

Daniel huit vers écrits dans la langue naturelle du troubadour limousin. Le « cantar provensalés », que l'empereur Frédéric I er mettait au-dessus de tout autre, était bien alors la poésie préférée des cours de l'Europe, et nulle faveur n'était égale à la sienne.

Un des principaux caractères de la littérature des félibres sera celui d'avoir fait revivre quelque chose de cette universalité de la littérature des troubadours. Le haut et le bas Languedoc, les Cévennes, la Catalogne et enfin l'Irlande, ont, en effet, comme autrefois l'Aragon et l'Italie pour le limousin, donné des poëtes à l'idiome d'Avignon. Nous avons vu M. Gabriel Azaïs composer, à Béziers, des œvres provençales qui ne le cèdent ni en mérite, ni en correction linguistique, à la partie languedocienne de ses Vesprados de Clairac 1. On doit à M. Charvet, d'Alais, A-n-uno estello2, Sursum corda3, lou Pont dou Gard4, etc.: à M. Clair Gleizes, d'Azillanet, li Mulatié de la mountagno Negro 5, Menerbo 6 et l'Ouliéu, donné en 1874 au Musée d'Arles⁷; M. Paul Barbe écrivait lou Conse de la mar8, et, à leur exemple, MM. Justin Herrisson 9, de Béziers; Antonin Glaize, de Montpellier¹⁰, Paul Gaussen, d'Alais ¹¹. publiaient à la fois et des vers languedociens et des vers provencaux; le poëte catalan Victor Balaguer, amené en Provence, il y a dix ans, par le contre-coup des agitations de son pays, essayait de faire prévaloir parmi nous les assonances catalanes : la mort de Beziès, la Balaio de Muret, Au bord dou Rose, furent les fruits de cette tentative, malheurensement restée jusqu'ici à l'état d'exception unique 12. On entendait M. de Quintana adresser, en 1868, aux félibres réunis à Saint-Rémy, le sonnet suivant, qui a tout l'élan de pensée du Dies ira de Montgri et de la Cansó del comte d'Urgell:

- ⁴ Elles ont été publiées à la fin des *Vesprados de Clairac*. Avignon, Roumanille, 1874. iu-16.
 - ², ³, ⁴ Voyez les Armana prouvençau de 1865. 1868 et 1869.
 - » Armana prouvençau, 1870, pag. 95.
 - ⁶ Ibid., 1871, pag. 61. ⁷ Le Musée, 1873-1874, pag. 275.
 - 8 Ibid., 1876, pag. 43.
 - 9 Ounte vas, fiheto, dans l'Armana prouvençau de 1864, pag. 43.
- ¹⁰ Moun jardin, dans l'Arm. de 1875; Margarido, dans celui de 1876. Celui de 1877 contient encore de lui une pièce charmante, adressée à M. Achille Mir.
- ¹⁴ Les poésies provençales de M. Gaussen se trouvent dans le *Domi-nique*, de Nimes; celles en languedocien, dans l'*Armagna cevenòu*.
- 12 En même temps que la Morto vivento, ces trois pièces ont été publiées par l'Armana prouvençau de 1868. La collection des poésies complètes de l'auteur en renferme un plus grand nombre.

Prouvenço! retournan i terre peirenalo E l'adiéu de ti violo espiro dins mi bras... A reveire!.... Espandisse, aro, ti flour coumtalo I poutonn dou soulèu, au bonur de la pas.

Fau segre lou destin, o nacioun prouvençalo Vers lou libre aveni lando que landaras! De toun engèni pur t'enaurant sus lis alo, Tu lou cor, la vertu, l'amo retrouvaras.

Alor, dins lou cèu blu, lou mounde pourra vèire, Reprenent sa voulado e sa glòri e si crèire, Pronvenço e Catalougno unido per l'amour.

Amo de moun païs, amo de nòsti reire, Qu'as aussa dins li siècle uno talo grandour, Dardaio dins lou pople, i cant don troubadour.

C'est, enfin, à un tils de l'Irlande, passionnément épris de l'idiome d'Avignon, que l'on doit les Parpaioun blu, lou Cantico de santo Estello, la Cabeladuro d'or, œuvres dont le mérite littéraire est doublé par une science consommée du rhythme poétique et une connaissance de la langue d'Oc bien rare hors du pays où elle est parlée. Ces qualités, nous les retrouvons au même degré dans quelques strophes composées par le noble félibre à l'occasion du baptème de son fils, et envoyées à Mgr. Dubreuil, archevêque d'Avignon. Elles accompagnaient une reproduction de la Belle Jardinière de Raphaël.

O mèste 'n Gai-Sabé, Mounsegne d'Avignoun, Me dindon dins l'auriho à travès mar e mount, Coume subre 'n clar lisc uno lindo armounio. De moun car Avignoun Lis antique trignoun: E bèle jour e niue, di plan de ma patrio, Sus ta glèiso di Dom, l'aut image qu'esbriho, De la Vierge Mario!....

Te mande sèns façoun este tablèu pinta, Pountife amistadous, o Pouéto mitra! —
De la Grando Patrouno, en bono souvenènço
De l'enfantounet na
(Qu'as tant bon bautisa)
Au dous mes de Mario, entre Rose e Durènço!....

On sent à l'harmonie des vers, à la coupe de la strophe et à la

¹ Armana prouvençau, 1869, p. 91.

² Mgr Dubrenil est maître ès jeux floraux.

disposition de ses rimes, que l'esprit de l'auteur s'est reporté souvent vers ces règles du gai savoir que les grammaires romanes appelaient jadis les Lois d'amour. Mais le noble félibre ne s'est pas borné à en étudier les savantes et parfois bizarres prescriptions; il les a revivifiées par d'heureux emprunts, des combinaisons nouvelles et cependant déjà consacrées. Aussi est-il juste de dire que personne n'a plus contribué que lui à étendre et à justifier le paral-lélisme poétique qui existe entre la littérature des félibres et celle des anciens troubadours.

Alph. Roque-Ferrier.

Quatre Almanachs en langue d'oc en 1877. — Armana prouvénçau pèr lou bèl an de Diéu 1877, adouba e publica de la man di felibre; en Avignoun, Roumanille, in-12. 112 pages¹,—Galendari catala del any 1877, col·leccionat per F. Pelay Briz; Barcelona, estampa de la Renaixensa, in-12, 148 pages. — Armana de Lengadò (ancian Armagna cevenòu) pèr lou bèl an de Diéu 1877; en Alès, Brugueirolle, in-12, 96 pages. — La Lauseto, Armanac dal patrioto lengodoucian, mitat francés, mitat lengo d'oc. pèr l'an 1877; Toulouso, Charles Brun, in-12, 200 pages.

L'Armana prouvençau compte aujourd'hui vingt-trois années d'existence. Grâce à M. Roumanille, il a depuis longtemps conquis en Provence, et surtout dans le Comtat, quelque chose de ce beau rôle de livre du foyer, gardé jadis avec un soin si pieux, que le père lisait à ses enfants pendant les journées d'hiver et de neige,

- ⁴ M. Roumanille a fait de l'*Armana prouvençau*, vers le milieu du mois de décembre 1876, un deuxième tirage qui diffère sensiblement du premier. Voici le texte des pièces ajoutées :
 - P. 39. lou Porto-visto (lou Cascarelet).
- 40. De profundis, poésie provençale (Paul Ganssen).
- 45. Cantico de santo Estello (Bonaparte-Wyse), réimpression du cantique imprimé avec la musique. Avignon, Prévot [1876], in-4°, 4 pages.
- 47. Brinde à la Jouvenço nimausenco, poésie languedocienne (Λ. Arnavielle).
- 60. L'Armana prouvençau, sonnet en provençal d'Aix (Fr. Vidal).
- 70. La Cansoun dou mes de mai, gracieux dire rhythmé qui existe à Montpellier sous la forme suivante:
 - Au bos de l'Alzouna, i'a un plan; sus aquel plan i'a tres aubres; sus lou pus naut, i'a 'na branca; sus la branca, i'a cent fiolhas; entre las fiolhas, tres flous; —entre las flous, un nis; dins lou nis, i'a 'n iòu; dins l'iòu, un aucelou.
 - Quand la tremountana bufa, l'aucelou canta e dis:
 - Soui dins l'idu, l'idu, dins lou nis, lou nis, dins las flons. —

et dans les pages duquel il puisait cette sorte d'histoire à demi traditionnelle, à demi légendaire, que Mistral a résumée de main de maître au début du quatrième chant de Calendau. La publication de M. Roumanille a donc un droit chronologique qui lui permet de ligurer en tête de cette étude ; indépendamment de ses titres littéraires, elle a aussi sur les autres almanachs en langue d'oc l'avantage de renfermer un contingent plus considérable de contes, de proverbes et d'indications de poésie populaire d'un intérêt incontesté.

Trois notes sont à signaler dans la partie philologique de l'Ar-mana prouvençau : li Noum di nivo, Dounacioun de cors et li Mot en AIRE e en ADOU.

En langue d'oc — et c'est là ce qui constitue sa principale richesse vis-à-vis du français littéraire — presque tous les accidents du sol, tous les phénomènes extérieurs, ont un nom particulier, emprunté la plapart du temps à la forme et à la disposition des objets qu'il a pour mission de représenter. Lorsque, par exemple, les nuages ferment tout à fait l'horizon, on les désigne sous le nom de harris (remparts), et ceux plus petits qui l'ottent au-dessus, sous celui de tourrelle tourelles); lorsqu'ils se présentent avec un certain nombre de tourelles et de remparts réguliers, on les appelle castèus ou châteaux; si, enfin, l'arc-en-ciet vient à apparaître

las tlous, dins las fiolhas, — las fiolhas, sus la branca, — la branca, sus l'aubre, — l'aubre, sus iou plan, — lou plan dau bos de l'Alzonna!.

- 71. La Mort de Saboly, sonnet provençal (M. Frizet)
- 72. Aigo e souléu, poésie niçarde César Sarato).
- 77. Lou Comte Ugoulin, fragment de la Divine Comédie, traduit en vers par V. Lieutaud.

La deuxième édition ayant le même nombre de pages que la première, ces additions y ont été intercalées au moyen de divers retranchements parmi lesquels: p. 33, li Paraulo de J. Roumanille i festo de J. Reboul; 48, lou Pichot parpaioun, poésie provençale de feu Ch. Dupuy, de Carpentres: 47, Dounacoum de cors; 67, Dos Carlo de visito (l'abbé Courtois et Fréd Mistral); 68, lou Renaire, de Castil-Blaze, poésie empruntée au recueil des œuvres provençales de Castil-Blaze, Dumas, J. Reboul, Glaup et Poussel: Un liame de rasin Avignoun, Roumanille, 1865, m-12; 72, Moun rampau (Louis Bard); 77, li Mot en Aire e en Adou, etc.

¹ M. Montel en publia peur la première fois une version presque semblable. Revue des langues romanes, 1^{re} sórie, t. H. p. 309.

an-dessus, il forme lou pont de Sant-Bernat, l'arc de Sant Marlin, ou l'arc de Sedo, en Provence; l'ecla, l'arcolan, ou tout simplement l'arquet¹, en Languedoc et en Rouergue¹.

La deuxième note renferme la formule des paroles de mariage de Raymond de Glandèves avec Baptistine de Forbin, en 1468, et celles de Sanche de Mayorque avec la princesse Marie, fille de Charles II. Ces formules n'étaient pas particulières à la Provence, et les rituels des anciens diocèses du midi de la France en contiennent de semblables qu'il serait utile de réunir et d'étudier².

Li mot en aire e en adou rappellent une règle encore usitée dans a langue des proverbes et des dictons populaires, mais que les nécessités et les caprices de la rime font trop souvent oublier aux poëtes modernes. Elle repose sur cette distinction que les termes en aire expriment l'action simple, et ceux en adou l'action ordinaire et accoutumée; le jougaire est celui qui joue, et le jougadou celui qui joue avec passion:

A la porta d'un jougadou, Tantòs joia, tantòs doulou.

Les terminaisons en adou marquent également la faculté de pouvoir et d'agir en une chose déterminée, comme aussi le lieu où l'on

- 'M Mistral avait déjà donné, dans les notes du premier chant de Calendau, le glossaire de la terminologie géographique en Provence, et, dans l'Armana de 1872, celui des noms vulgaires des étoiles. L'utilité de pareils travaux n'a pas besoin d'être démontrée, les vocables spéciaux manquant presque toujours dans les dictionnaires actuels de la langue d'oc. Je demanderai la permission de rappeler ici que des vocabulaires particuliers du labourage, du jardinage et de la culture de la vigne, ont été inscrits par la Société sur le programme du Concours de 4878.
- ² Dans le tome III, p. 130, de son Bulletin, la Société archéologique et historique du Périgord vient de publier celle du rituel de Périgueux en 1509.

D'après les Cérémonies et coutames retigieuses de tous les peuples du monde, de Banier et Lemascrier, 1741, in-1°, II. 144, le Rituel du même diocèse, en 1536, contient la formule des paroles que le prêtre adresse aux fiancés après que les fiançailles sont achevées: « Or, beysas-vous en nom de maridage que sera, si a Diou platz, et que longament, quand y serés. y puchias demourar. Amen »; et il donne à boire aux fiancés en faveur du futur mariage.

Toutefois M. Fourteau, bibliothécaire de la ville de Périgueux, à qui j'avais demandé de vouloir bien rechercher ce texte, n'a pu le découvrir dans aucun des trois rituels qui sont à la Bibliothèque de cette ville (lettre du 10 mars 1877).

fait cette chose : l'aucèu vouladou est l'oiseau qui peut prendre son vol ; lou fil maridadou, le jeune homme en âge d'être marié ; le lavadou, l'endroit où l'on lave, etc.

Lou Vin dóu Purgatòri, l'Ase engaja, boulfonnerie à l'adresse des gens des Martigues; li Riche e li Paure; la Vaco dóu rèi Reinié, doivent être signalés parmi les anecdotes populaires. Jan-cerco-la-pòu—avec son vieux château en ruines, sa porte de fer, ses tourelles hantées par les chauves-souris, sa vaste cour remplie de statues et de vases brisés, de plantes de mauve et de fenouil: sa cheminée de laquelle des membres humains tombent toutes les nuits; avec son vieux baron condamné à rester enseveli jusqu'à ce qu'un homme sans crainte vienne le délivrer de l'enfer— est un véritable conte, très-connu dans le Midi et narré avec beaucoup de verve et d'esprit par M. Anselme Mathieu. La classification des proverbes météorologiques devrait servir de modèle à tous les collecteurs de dictons et de formules populaires.

Tel est l'Armana de cette année, au point de vue de la science et des études de poésie rustique. Les pièces composées par MM. F. Gras, Roumanille, A. Mathieu, Louis Roumieux et Bonaparte-Wyse, forment sa principale parure littéraire ; mais, en dehors de ces vers signés de noms consacrés depuis lontemps par le succès, il en est d'autres fort remarquables, et parmi eux un tableau de genre du plus grand mérite, la Partido ci bocho de Charles Poney. Rien de mieux réussi que la peinture de ce jeu tellement cher aux l'rovençaux, qu'il a enfanté parmi eux des clubs spéciaux, aussi bien et quelquefois « mieux administrés, dit le poète, que le gouvernement » :

Lei mascle de la villo, aquélei d'en bastido, A la plueio, au mistrau, au frech, à la calour, Soun pertout aligna pèr la gaio partido, E mancarien pulèu un rendès-vous d'amour!

Aqui de la Prouvènço estudiarés les tipe: Foueço brun, quàuquei rous, de blanc comme un lançou, Cadun es abrama, que chique vo que pipe, E, pèr resta pus libre, an mes la vêsto au sou.

N'a de piastra, de gus, de long coumo uno orsiero, De court coumo un toupin, de maigre, d'entripa Qu'en si clinant, soun ventre escoubo la poussiero E que suson de riflo. — Aquéli tiron pa.

Darrié la bocho, n'a que fan de sau de cabro, D'antrei rèston planta rede coumo un piquet. N'a que l'uei vous fa pòu, tant la coulèro l'abro! D'àutrei que toujours rien sènso saupre perqué......

Un cerco la planuro, un autre lei restanco; Se juego mau, qu saup tóutei lei tron que dis? Es jamai lou tiraire, es lou bouen Diéu que manco!... E juro à fa trembla lei sant dóu paradis.

Parmi les autres pièces, on peut signaler : la Pesco miraclouso, conte de Louis Roumieux, à placer sur la même ligne que sa traduction de Jarjaio au Paradis : la Remembranço dóu Pont dóu Gard, de Tavan, magnifique opposition de l'œuvre des hommes, imposante et presque éternelle par sa masse, mais toujours inférieure à l'amour, œuvre de Dieu ; deux beaux sonnets de M. Monné : lou Ban et li Fianço de Mazières : la Marrido coumparesoun de M. Gabriel Azaïs, et enfin le sonnet de M. Frizet sur la statue de Puget cachée dans un coin du jardin Borély, à Marseille :

Alor faudra toujour que l'afrount dou vulgàri Assaje d'escafa la glòri di gigant, Que l'artiste divin laisse la plaço au càrri De la ruso enrichido e dou vice arrougant!

O Puget! es pas proun que lis abouticàri E li marchand darut de ta Marsiho antan T'agon fa la bramado, e coucha foro bàrri Per i'ayé semoundu toun travai de Titan!

Encaro après sa mort fau que Puget s'escounde!
T'avien mes au mitan de ta vilo; mai lèu,
T'an di: — Deforo, artisto! e que l'or nous inoundo! —

Eh bèn! assolo-te: n'as plus pèr bas-relèu Di fiho e di fourban lou troupelas inmounde, Mai visages la mar, lou soulèu e lou mounde!

Deux poésies représentent, dans l'Armana, avec la finale féminine de Montpellier, le langage de cette ville. La première est intitulée la Lona; la deuxième est une épitaphe composée par M. Adelphe Espagne, membre résident de la Société, pour la tombe d'un médecin, le docteur Favre, mort en 1874, à l'âge de quatre-vingteinq ans :

A passat escur sus aquesta terra, Ounte das malauts era lou soulàs. Se lou mounde grand lou councuissien pas, Dau paure toujour soustet la misera! Ara es près de Dieus, e moun cor espera Qu'es mai festejat amount qu'inçabàs.

Henreux ceux qui, en des temps troublés comme les nôtres, appellent et méritent de telles épitaphes!

A suivre.)

ALPH. ROQUE-FERRIER.

PÉRIODIQUES

Romania, 20. — P. 417. C. Nigra, La poesia popolare italiana. L'auteur divise la poésie populaire en trois classes: la poésie récitée (devinettes, jeux d'enfants. etc.); la poésie chantée, et celle qui tient le milieu entre les deux autres (berceuses). Il ne s'occupe que de la poésie chantée proprement dite et la subdivise en deux sections, comprenant l'une, les chants narratifs; l'autre, les chants lyriques (strambotti et stornelli). Chemin faisant, il redresse l'erreur de ceux qui confondent, à l'exemple des frères Grimm et de quelques autres savants allemands, les ritornelli et les stornelli. Les principaux résultats de cette ingénieuse et intéressante étude sont que la poésie narrative est propre à l'Italie supérieure, la poésie Lyrique à l'Italie inférieure, que, en Espagne comme en Italie, on doit distinguer, et, dans les deux pays, d'après les mêmes caractères, les idiomes celto-romans des idiomes purement italiens et purement castillans, les premiers usant plus que les seconds, et dans une proportion infiniment plus considérable, des désinences tronquées on oxytones (ce que nous appelons désinences masculines). Cette observation très-importante concorde avec celle de notre confrère M. de Tourtoulon, qui divise les langues romanes ou néo-latines en trois grands groupes, selon qu'elles emploient d'elles-mêmes, et non par voie d'emprunt, la désinence proparoxytone sdrucciolo, en italien, esdrujulo, en espagnol), ainsi que la paroxytone et l'oxytone, ou ces denx dernières seules, ou simplement la désinence oxytone. Au premier groupe appartiennent les

¹ On me pardonnera de passer à côté de la pièce *Pèr Nosto-Damo de Mount-Serrat*, de Mistral, sans la mentionner. J'espère en faire bientôt l'objet d'une note spéciale.

dialectes populaires d'une partie de l'Italie centrale, toute l'Italie méridionale et la Sicile, et les pays de langue castillane; au second, intermédiaire géographique et phonétique des deux autres, mais bien plus considérable qu'eux comme étendue et comme chiffre de population, appartiennent la France méridionale, le Portugal avec la Galice, Valence avec la Catalogne, la Suisse romande, toute l'Italie supérieure et la lointaine Roumanie, que je n'hésiterais pas à y joindre, malgré ses pseudo-proparoxytons. Le troisième comprend les pays de langue d'oïl, c'est-à-dire la France centrale et septentrionale, et la Belgique wallonne. On sait en ellet que, dans ces provinces, pour la prononciation vraie, celle du peuple, toute dernière syllabe accentuée est oxytone, même quand elle s'appuie sur ce que nous appelons e muet; cet e atone linal étant absolument muet, et ne servant qu'à indiquer que la consonne précèdente doit s'articuler. Les faits constatés par M. C. N. fournissent, en outre, de nouveaux moyens de contrôle quand il s'agit de reconnaître la provenance de tel ou tel chant populaire. Ainsi « quand une romance espagnole, ayant le caractère populaire, offre des désinences oxytones alternant avec les paroxytones, on peut régulièrement conjecturer qu'elle a une origine étrangère et qu'elle est venue en Castille par l'intermédiaire ou des provinces voisines à dialectes non castillans, ou de la Provence, ou du Portugal». Comme on le voit, l'ethnographie, autant que la linguistique et la littérature, peut faire son profit des observations aussi neuves que délicates et bien déduites de M. C. Nigra. P. 445, M. C. N. ne paraît pas tenir assez de compte de ce fait, que le mouvement poétique mauguré par les troubadours a pris naissance, non pas dans la Provence proprement dite, mais dans le Limousin, à une des extrémités, et non au centre du domaine celto-roman. [A. B. P 456-463. A. Morel-Fatio, Fragment d'un conte catalan, traduit du français. Morel-Fatio a publié d'après le manuscrit espagnol 154 (anc. 7696; feuillets 62-68) de la Bibliothèque nationale, écrit à la fin du XVe siècle, un fragment assez étendu d'un conte catalan qui est littéralement traduit du conte français. Du roi qui voloit fere ardoir le filz de son seneschal, public par Méon (Nouveau Recueil, t. II, p. 331). D'après l'éditeur, et nous sommes de son avis sur ce point 1, ce morceau « ne paraît pas antérieur au « XV• siècle (p. 463).» Il ajoute que « le travail du Catalan ano-

¹ Il y a cependant certains mots, tels que *lig* (lignée), *ujat* et autres, qu'on ne trouve guère que dans Dez Clot et d'autres textes antérieurs au XV° siècle.

« nyme est fort médiocre. Peu versé dans la connaissance du a français, il n'a fait autre chose que calquer le conte dévot, » sans se préoccuper toujours de le comprendre, ni de soigner le « style de sa traduction. En un mot, cette version est infidèle au « point de vue du français et incorrecte au point de vue du catalam « (p. 455). » Cette dernière appréciation est assez contestable, ou plutôt nous présumons que M. Morel attribue uniquement l'incorrection du texte, au point de vue du catalan, à l'emploi de quelques mots du texte français introduits dans la traduction catalane. Nous avons, en ell'et, remarqué les suivants :

Ligne 3, reve (revient, retourne); 47. atent (atteint?) et 114. atendre (atteindre); 221. merida (méritée) et 268. merit (mérité), au tieu du catalan merexida et merexit: 295. ben tost (bientôt); 189. landa (lande). 14. li sove (lui souvient). Tout le reste est du bon catalan.

On ne peut, d'ailleurs, que féliciter M. Morel de la publication de ce fragment, reproduit avec une perfection que lui envieraient la plupart des éditeurs de textes catalans; car nous n'y voyons à signaler que les erreurs suivantes, qui peuvent provenir du manuscrit, ou qu'il faut attribuer à la typographie:

L. 66. mohadit, separer les trois mots; — 113. gram, lisez gran; — 185. nel, lisez nol; — 189. vos nirets = vo'n irets; 198. ne hac = no hac; 217. da quella = daquella; — 219. lo moch = li ?) moch; — 249. la mella = lamella; — 250. quius = quins; — 270. veluntat = voluntat $^{-1}$: — 315. la esser = lo esser; — 329. pas = pos; — 62. una glan = un aglan.

C'est tout ce que nous ponvons relever dans ces 345 lignes, d'un texte compacte, et c'est bien peu de chose quand ou songe aux erreurs qui fourmillent dans la majeure partie des textes publiés ailleurs.

Il n'y a aussi qu'à approuver les remarques philologiques jointes par M. Morel à sa publication. Il y en a deux cependant que nous croyons devoir y ajonter :

1. La mutation de la liquide l en r dans para 205, paradura 207, et aideurs. Les mutations d'l en r et d'r en l sont fréquentes

L'expression pensar de son cavall (1. 298), « avoir soin de faire » manger, panser », est toujours sans de dans l'ancien catalan, sauf dans l'Istoria de la figla del rey d'Ungria (édit. de B. Muntaner, page 62) : la comtessa feu pensar de la donsela, passage qui n'a aucun sens dans les ms. publiés par P. Botarull (p. 62). Littré eite des exemples avec de dans l'anc. français. — On peut signaler aussi comme une irrégularité catalane (1. 55) atenyia (avec le sens de tanyia).

dans le catalan de toutes les époques, mais nous ne pensons pas qu'on les trouve ailleurs que dans ce fragment pour *parar* «peler» et *paradura* «pelure», au lieu de *pelar* et *peladura*.

- 2. On lit 68. vourem (pour veurem) et 146. rourets (pour veurets). L'existence de l'o, dans ce même mot et dans beure « boire » pour beure, a été dernièrement signalée dans divers textes et admise par M. Milà y Fontanals. C'est une grave et bien respectable autorité, et on pourrait l'appuyer par d'autres raisons tirées du français et d'autres dialectes romans; mais nous ne pensons pas qu'on puisse accepter ces mutations d'e en o dans les mots catalans veure et beure, et nous n'en avons jamais pu trouver un seul exemple dans les ma nuscrits. Nous avons la conviction que les exemples signalés proviennent, soit d'une faute des copistes, soit de la lettre é mal figurée, qui, pour peu que la boucle en soit trop abaissée, peut être facilement prise pour un o, et réciproquement l'o pour un e, si le trait de droite n'est pas assez abaissé. C'est ce qui est, croyons-nous, arrivé dans le texte publié par M. Morel, qui donne 337. fou, lorsque le sens indique évidemment feu.
- M. Morel a fait ou proposé sur divers passages du texte des corrections ou interprétations sur lesquelles nous allons présenter quelques observations.
- « 3. Axi com mal e (pour al?) dret reve, traduction littérale du » vers français qui ne donne pas de sens. » Morel.

Avec la correction proposée par M. Morel, le sens paraît être (ainsi que dans le vers français si com li max a droit reve), « de même que le mal retourne directement à son auteur ». Mais le mot reve, pris au conte français, n'existe pas avec ce sens en catalan, où il n'a que le sens de «se ranimer »: pull revingut, «un parvenu.»

- « 6. Nos ne affoyllam nostre lig. « Follar ant. = frustrar. » Labernia. Morel,
- Affollar, en ancien catalan, signifie «avorter, dénaturer»: a fol, cen vain, nul, vide.» La reyna era prenyada, e havia reguart que no's afollas del prenyat. Des Clot, cap. 135.
- « 8. Ensegua. Du verbe enseguir? cela convient peu au sens.» Morel.

Ensegua appartient, en effet, à encegar et non pas à enseguir. Ansech «aveuglement » et ensegaren « aveuglèrent » sont employés au XVe siècle par Scriva (Libre de Orats, p. 20 et 34). C'est le sens qui convient à ce passage.

« 9. Ans nes longament sach e borssa. Nes a été pris au français et rend te sens inintelligible pour qui n'a pas l'original. » Morel,

La traduction n'est pas dans tous les cas littérale, car le français porte : ainz en fet borse seulement. Le texte catalan paraît corrompu et la traduction littérale serait : Ans ne fa borssa solument.

- 13. *Punyir*, dans le sens du texte, existe encore aujourd'hui en catalan.
- 24. Un eximpli vos comtare e noy vull larguar. Ms. laguiar. »
 Morel.

C'est à tort que la leçon du manuscrit n'a pas été maintenue, car larguar n'existe pas en catalan et il faudrait tout au plus alongar on alargar. Lagui « paresse », laguios « paresseux », et laguiar « trainer en longueur », sont très-usitésen catalan aux XIV° et XV° siecles: En cars que en asso fossets negligent e laguios (Revue des langues romanes, 1875, p. 380) dans un texte de 1397; no's pot laguiar en 1390 (ibid., p. 368); — e asso per res no leguiets com sia perill en la triga, en 1403 On lit dans la Chronique du roi Pierre IV: car fort desplaya al infant en Pere, com tant se laguiava lo homenatge quens devia fer lo dit rey de Mallorques (édition de la Chron. de Miquel Carbonell, fo 123).

- « 465. Lo Rey cavalca e anassen al bosch si quart. » C'est la traduction littérale du français; et, comme siquart est écrit en un mot dans le ms., M. Morel ajoute: « Le traducteur catalan n'a évidemment pas compris. » Le traducteur a parfaitement compris et traduit en bon catalan, et siquart n'est qu'une inadvertance du copiste.
- « 196, Ell sen entra dins la casela e assechse en lo fe e fo vyal e » cansat e hac fam. — Vyat, fatigné d'avoir marché. » Morel. — C'est cansat qui signifie « fatigué »: vyat n'est pas catalan, car aviat signifie « guidé, mis en voie. » Il faut lire uyat (prononcer ujat. comme dans mengarets et menyara, 258, et deyu 199]. Ujat signilie « e muyé, trempé de sueur », et a été remplacé par sual, 299, par le traducteur lui-même : e ell qui fo molt suat e las. On en trouve de nombreux exemples dans Dez Clot: foren molt lassats e hvjats per la mar qui'ls havia treballats (cap. 37); lurs cavalls eren lassats e hujats que no podien anar (cap. 49) : e fo et rey hujat e colorat del sol qu'il hac tochat (cap. 105, etc.). Dans la Pacio du XIVe siècle, publiée par P. Bofarull (Docum. incd., t. XIII. p. 148) : cor lasse e ujade era e per gran dolor no podia anar, ct d'autres exemples pag. 143, 147, etc. Le substantif hujament se trouve dans la version catalane du Breviari d'amor (Recueil de P. Meyer, p. 125, l. 6): no per huiament que agen, pour le provençal non que sian trop trebalhat. Autres exemples dans Ramon Lull.
 - « 287. Lo donzell feu desencoblar los cans e feu cridar e haucar e

vengren fortment corrent e cridant envers lo cabirol. E lo cabirol qui viu los cuns e hoy los auchs, fo molt lauger e messe en fuyta.

M. Morel propose de corciger auchs par aucells. Il est bien question plus hant d'oiseaux et de chiens de chasse, mais les auchs « entendus » (hoy) par le chevreau ne peuvent être que les cris pour exciter les chiens que l'on avait fait cridur e alucar; auchs est par conséquent un substantif dérivé du verbe alucar, et il faut le maintenir.

312. E apres se anaren colgar e lermite feu li lit de fe e de un p**o**ch de toua.

« Bount, dit M. Morel, français boue? » Ce mot a pu en effet être pris du français, mais, dans ce passage, le sens de « boue » est aussi inadmissible en français qu'en catalan, et il y a probablement une faute dans le manuscrit, pour broud, qui signifie en catalan « débris de branchage ou de jardinage, broussailles. » C'est le seul sens qui puisse convenir ici. On lit dans un état d'approvisionnements d'une place forte en 1373 : item reche un, quinturs d'ayls ub la brossa. Ce mot était encore employé au XVI e siecle avec le sens de « ronces, broussailles. » Ainsi que dans beaucoup d'autres mots catalans, I's entre voyelles s'est d'abord changée en aspiration et a fini par disparaître, car una brua (prononcer broua), provenant de brossa = broha = broua, désigne encore aujourd'hui en Roussillon une « haie de broussailles. ¹» On pourrait donc corriger boua en broua dans le texte.

Malgré ces erreurs et ces fausses interprétations, il faut encore une fois recommander l'intelligente et réellement remarquable édition donnée par M. Morel. Ce texte, transcrit à la fin du XVe siècle, porte en elfet des traces de modifications que l'on ne trouve guère avant cette époque, et entre autres les pluriels masculins en os : on peut les attribuer au copiste, mais la traduction remonte peut- ètre un peu plus loin que l'époque qui lui est attribuée par l'éditeur, car on y remarque des expressions peu usitées après le milieu du XIVe siècle, et même quelques-unes que nous n'avons trouvées nulle autre part. Par exemple, le substantif oreg: 1. 303.

¹ On trouve déjà brossa en 978: in ipsu broza comitale. La Chronique de Pierre IV (liv. III. ch 32) écrit brozes. Mais l's a déjà disparu en Roussillon, en 1330: Johannes sa Broha (cartulaire de la Roca); dans un règlement rural de 1378: en broha, ho'n regera qui sia entre dos blats: dans un règlement de 1372: ne en lo dit rech no agen a metre brues ne negun altre empatxamant per que lo dit rech se rasas, renouvelé en 1380 avec la leçon broa.

ells sen anaren mirar desobret riu per deportar e per vaher taygua e per haver oreg. Haver oreg peut se traduire par « prendre l'air. se distraire » et, si nous osions le dire, « flaner ». On trouve le verbe seulement, avec le même sens : orejar, posar al ayre, dans le Dictionarium Antonii Nebrissensis, pag. 78.— Alart.] — P. 466. P. Meyer, les Manuscrits des Sermons français de Maurice de Sully. L'évêque de Paris, Maurice de Sully, a joué un grand rôle comme prédicateur dans la France du moyen âge. Le recueil de ses sermons a eu l'honneur d'être transcrit dans presque tous les anciens dialectes de notre pays. En raison même de la popularité dont elles ont joui et de l'influence qu'elles ont dû exercer, ses œuvres méritent donc d'être éditées avec ce soin intelligent qu'on apporte depuis quelques années, chez nous, à la restitution des vieux textes français. C'est pour faciliter cette tâche à ceux qui voudront s'en charger que M. P. Meyer la composé le présent travail. «Le but que je me propose actuellement, dit-il, est de préparer les voies à une édition des sermons de Maurice de Sully, en signalant les manuscrits qu'on en possède, et en indiquant, du moins dans une certaine mesure, leur valeur relative: » En comparant minutieusement les différentes versions d'un même passage Ancedote du religieux à qui Dex dona veer, e demostra aucune chose de la beauté, de la doçor e de la joie qu'il estoc (réserve) a crus qu'il aime), il a constaté que les textes, qu'il a pu consulter, an nombre de quinze, se répartissent en deux groupes dont l'un, le groupe A, offre une lecon plus pure. On doit espérer que Maurice de Sully trouvera bientôt un éditeur qui saura mettre à profit les savantes indications de M. P. M. — P. 488. Mélanges: 1º R pour S. Z à Beaucaire. Constatations nouvelles de cette particularité phonétique dont le domaine paraît s'être étendu de la rive droite du Rhône à la Catalogne et dont il semble qu'on ne retrouve plus de traces après le XIVe siècle (P. M.). 20 De quelques modifications phonétiques particulières au dialecte bas-normand. Quelques-unes des particularités signalées par M. C. Joret se retrouvent dans le patois saintongeais, notamment d, t mouillés = gu et gu, et cu = ui. M. C. J. dit explosibles au lieu de explosives. Y a-t-il nécessité de modifier sur ce point la technologie grammaticale? 3º Une particularité du patois de Queige (Savoie). Cette particularité, st = ch francais se retrouve dans le patois de la vallée de Beaufort, V. Patois de la Tarentaise par l'abbé Pont, p. 138. - P. 494. Comptes rendus. -P. 500. Periodiques. On y remarque la réponse de M. P. Meyer a M. Ascoli. Elle n'est ni bien claire ni bien convaincante. — P. 50 8. Chronique, A. B.

Bulletin de la Société des anciens textes français, nºs 1-4; Paris, Firmin Didot, 1876, in-80.— De ces deux fascicules, le premier ne donne que des détails purement administratifs et la liste des membres; le second, beaucoup plus considérable, contient, outre des détails du même genre, une étude étendue du ms. 189 de la bibliothèque d'Epinal, par M. F. Bonnardot. Ce ms. qui est un recueil de mélanges latins et français en vers et en prose, et qui est intéressant à plus d'un titre, avait été l'objet d'une description par trop sommaire et véritablement insuffisante dans le Catalogue des mss. des bibliothèques des départements (t. III, Epinal, no 59). M. F. B., qui en a bien apprécié l'importance, l'a étudié avec le plus grand soin. Voici quelques observations que j'ai faites en lisant cet utile et savant travail. P. 65 J'ai remarqué dans un ms. de Montpellier une autre édition de la même plaisanterie rimée sur les trompes, également accompagnée d'un dessin. Malheureusement j'ai égaré mes notes et je me rappelle seulement que le premier distique est le mème, mais que le premier vers du second diffère de celui que cite M. E. B. An lieu de quant les vivans s'extirperont, qui représente un non-sens, le ms. de Montpellier donne quand les humains s'amenderont, ce qui est bien meilleur. Nº 64. Tioche = theotisca se trouve aussi dans le Pseudo-Turpin. « Si]vit en dormant on cel voie tote estelee: Si movoit de la mer de Frize, e s'en alot parentre tioche terre en Lombardie », ms. 124 (fonds français, fo Iro, Ire col.) Le no 71 doit être rapproché de notre Fragment d'anthologie picarde (Revue des langues romanes, t. III, p. 325), qui donne une leçon meilleure. Même rapprochement pour les nos 75, 76, 77 (Revue des langues romanes, p. 324), pour le nº 80 (ibid., p. 325), pour le no 81 (ibid., p. 324), no 103. La locution de leger, que M. F. B. accompage du point d'interrogation, signifie « à la légère, trop facilement.» Mème n°, 1. 6, je lirais deçot = de subtus, dessous. Le sens serait donc « seigneur de Greniscet sous Londres.» A В.

Revue historique de l'ancienne langue française, publiée sous la direction de L. Favre. Champion, quai Malaquais, 15, à l'aris. — Premier numéro d'un recueil mensuel qui pourra être utile, et que son prix pen élevé (15 fr.) rend facilement abordable au commun des lecteurs. Puisque j'en suis à parler de la partie matérielle, j'ajouterai qu'il est à désirer que les autres fascicules soient mieux consus et que le collage de la première feuille n'empiéte pas sur le texte de la seconde. Une publication comme celte-

ci doit offrir un minimun d'avantages, sans lequel elle n'aurait pas de raison d'être : c'est de fournir aux travailleurs des textes inédits on devenus rares. Quant aux généralités qui ne font pas avancer la science, il faut les laisser de côté, a moins qu'on ne veuille s'adresser aux commençants, à ceux qui ne connaissent pas encore la philologie française. Dans ce cas, il faudrait renoncer aux abonnés qui sont plus au courant de ce genre d'études, car il est impossible de contenter à la fois les uns et les autres. Or le présent numéro présente cet inconvénient. Ainsi, à qui peut servir la dissertation intitulée Formations de la langue française, si ce n'est aux lecteurs tres-peu familiarisés avec nos études romanes? Heureusement nous avons, pour nous dédommager, un texte déjà édité et devenu rare, l'Estilement au vilain (p. 18-30), une chanson en patois poitevin, et le commencement d'une réédition du Glossaire français de Du Cange (4 pages). Voici quelques notes recucillies en lisant le premier texte. L'éditeur aurait dû numéroter les vers. V. 21, je ne sais pas ce que signilie ce vers maudrent *l'asamblée*, qui du reste est trop court d'une syllabe, et je ne vois pas comment on peut le traduire par « ils maudissent leur union » V. 50, civos est bien traduit par oignons, et ceci me rappelle que. dans mon Fragment d'anthologie picarde (Revue des langues rom., t. III, p. 320), l'avais mal compris ce mot, dont je faisais un adjectif et que je dérivais d'un type fictif cilosus. V. 213, lisez granz gates (jattes e menues, V. 214, lisez Por ce s' et (si elles) sont fendues, V. 230, porchast est le subjonctif de pourchasser - rechercher, et ne doit pas se traduire par pourceaux. V. 254, que vent dire bust? Nous souhaitons bonne chance au nouveau-venu.

A. B.

Revista de archivos, bibliotecas y museos. Ano VI, num. 19-22. — Manuel Mila y Fontanals. Antignos Tratados de gaya ciencia. Notre savant confrere analyse brievement dans ces quatre articles neuf traités, écrits pour la plupart en catalan, sur la grammaire et a portique. Les huits premiers sont contenus dans un même ms., conservé à la bibliotheque nationale de Madrid. C'est une copie, executée an siecle dernier, de celui que possédait la bibliotheque des Carmes de Barcelone, et qu'un incendie consuma en 1835. Le ms. du neuvieme appartient à la bibliotheque de l'Escurial. Je vais les énumerer rapidement, en résumant pour chacun les renseignements fournis par M. Milà.

1. Mirall de trobar par Berenguer de Noya. Traite de l'alphabet.

des *figures*, des *vices* de diction (barbarismes etc.) et des *couleurs* (fleurs) de rhétorique. Œuvre d'un auteur probablement catalan (on l'a cru galicien), indépendante des *Leys d'amors* et peut-être antérieure.

- II. Regles d'en Jofre de Foxa. Ouvrage composé « per manament del noble e del alt en Jacme rey de Sicilia (1285-1291)», dans le but d'enseigner « lo saber de trobar » à ceux qui « no s'entenen en gramatica », les regles de trobar (comme il les appelle) de Raimon Vidal ne pouvant ètre parfaitement comprises de ceux qui ne savent pas « la art de grammatica.»— P. 316 a, l. 11 du bas, pranga doit, je pense, ètre corrigé pertanya.
- III. Regles d'en Ramon Vidal. Version catalane de las rasos de trobar qui contient de plus que les ms. provençaux un traité des genres poétiques. Ce traité n'est point une copie de la partie correspondante des Leys d'amors, mais ce n'est pas non plus, probablement. l'œuvre de R. Vidal.
- IV. Compendi de Castellnou. Abrégé de quelques-uns des traités qui composent les Leys d'amors, fait à la demande de Dalmau de Rocaberti, fils du vicomte du même nom. M. Mila a déjà parlé plus longuement de ce traité dans son beau livre de los Trovadores en España, auquel il renvoie (pp. 478-9)¹.
- V. Doctrinal de cort, par Teramayguis de Pisa. L'ouvrage est en vers, et, à en juger par le court extrait du commencement que reproduit M. Milà, imité de celui de R. Vidal. Les six vers de la fin, rapportés également, rappellent l'aventure bien connue de Richart de Barbezieux, telle que la raconte la biographie de ce troubadour, contenue dans le ms. xli-42 de la Bibl. Laurentienne ². Peut-être font-ils partie d'un récit de cette romanesque aventure. Il serait intéressant de le vérifier. P. 330 b. escratz signifie, je pense, insérés (mots escratz ensemps = mots insérés (construits) ensemble). Desiats clamar; je corrigerais deiats (debeotis).
 - VI. Doctrinal de trobar, par Raimon de Cornet, glosé ou corrigé
- ⁴ Johan de Castellnou fut aussi poëte, comme on le sait aujourd'hui. grâce à M. Milà Voy, la Revue. X. 231 Notons en passant, ce que M. Milà paraît avoir ignoré, que piusieurs des pièces contenues dans la 3° partie du chansonnier de Sarragosse, qui renferme les poésies de Castellnou, se retrouvent dans un ms. de Toulouse et que M. Noulet en a publié quelquesunes, par exemple la chanson de Bernart de Panassac. Voy. Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse, 1852, pp. 85 et 404: 1860, p. 1.
- ² Publiée dans l'Archiv, für Studium der neueren Sprachen.., tom. 1., p. 253. Cf., dans les Cento Novelle antiche, celle qui est intitulée: E'una novella che avvenne in Provenza alla corte del Po

par Johan de Castellnou. M. Milá n'ajoute ici que peu de détails à ce qu'il a déjà dit du même commentaire dans ses *Trobadores*, 479-80. M. Noulet prépare depuis longtemps une édition complète de R. de Cornet, Il est fort à souhaiter qu'il publie en même temps les gloses de son acerbe critique.

- VII. Las Flors del gay saber, par Guillem Molinier. Abrégé des Leus d'amors. « En cuanto a las materias, dit M. Milá, y a su ordenacion, creemos poder asegurar que son las mismas en las Leys y en este resúmen». L'ouvrage est en vers. Dans l'extrait du commencement, transcrit par M. M., un point d'interrogation attire l'attention sur le mot bareca, qui rappelle une des gloses du Donat provençal: « Bayecs, bayeca — quod de facile movetur! », sur laquelle on peut voir les observations de M. Tobler dans la Romania, II, 341. Ici baveca est verbe et le sens en paraît ètre change, ce qui s'accorde assez hien avec la glose du Donat. Peut-être est-ce plutôt estime, juge (au propre pèse). Rochegude donne à barec le sens de romaine, et rien n'est plus mobile que cet instrument?. - Dans le même extrait (p. 345 b, v. 1, quil te netho me paraît devoir être corrigé quil te nech o. Pour l'expression tener nech, voy. Mussalia, Die Catalanische Version der sieben weisen Meister, glossaire, au mot nech. — C'est sans donte par méprise que l'adjectif volon (p. 346 a) a été marqué du signe du doute. Cf. Raynouard, V, 561 b, nº 4.
- VIII. Diccionari, par Jaeme March. C'est un dictionnaire de rimes, dans lequel on trouve aussi une table d'homonymes, composée par l'auteur dans le but de faciliter les puériles combinaisons de rimes équivoquées, si à la mode au déclin du moyen âge, et qui a pour nous aujourd'hui, selon la juste remarque de M. Milá, une réelle valeur grammaticale et lexicographique. P. 347 a, au milien de la colonne, il faut lire : « Rims apellat equivochs, ab equi, que es egual, e rox, que vol dir veu... » P. 347 b. : « bada: laya? » Corr. layra. Voy. la Revue, V, 354, l. 2-5. P. 348 b. 1. 25, le premier diu est à supprimer. Ce doit être une faute d'impression.

IX. Torcimany (= fr. trucheman), par Luis de Averso. Ouvrage

[†] P. 45 b. Dans l'édit., barrea est mis après le tiret et imprimé en italiques, comme un mot latin. C'est une faute évidente.

² Une troisième explication (et c'est pent-être la meilleure) est suggérée par une note de M. Alart Revue, V. 317), de laquelle il résulte que bavec est aussi fe nom d'un instrument en fer servant à marquer. Baveca, dans le texte rapporté par M. Milà, pourrait alors se traduire par impose, applique.

dans le genre des Leys d'amors, qui lui ont, en partie du moins, servi de modèle. Il est précédé d'un long prologue et terminé par un dictionnaire de rimes. L'auteur explique pourquoi il a écrit en catalan, dans un passage curieux, transcrit par M. Milá, et qu'on nous saura gré de reproduire :

« Io nom servesch en la present obra, per II raons, dels lenguatjes que los trobadors en lurs obras se servexen: la primera es com prosaicament lo present libre jo pos, e en lo posar prosaich no ha necessitat a servir se dels lenguatjes ja dits, pertal com no son diputats de servir sino en obras compassadas; l'altra raho es que si jom servia d'altra lenguatje sino del catala, que es mon lenguatje propi, he dupte que nom fos trobat a ultracuydament, car pus jo son catala, nom dech servir d'altra lenguatje sino del meu.»

Je ne terminerai pas ce compte rendu du très-intéressant et très-instructif travail de M. Milà sans appeler l'attention de mes lecteurs sur la mention qui y est faite, dans une note, d'un fragment, récemment découvert, d'un poëme provençal sur les croisades. Ce poëme serait-il celui auquel fait allusion Guillaume de Tudèle (V. 29)? Serait-ce un rifacimento de l'œuvre perdue de Grégoire Bechada? La publication du fragment signalé par M. Milà, que nous appelons de tous nos vœux, permettra peut-ètre de répondre à cette double question.

C. C.

Rivista di filologia romanza. Vol. II, fasc. III et IV. — P. 129. T. Braga. Sobre a poesia popular da Galiza. — 144. H. Suchier Il Canzoniere provenzale di Cheltenham. Nous avons ici la table entière. M. Suchier promet pour un autre article des extraits du ms. Il serait bien à désirer que parmi ces extraits figurât ce qui, de la pièce no 12, manque dans les Gedichte de Mahn. - 173. N. Caix. Studi etimologici. Les mots étudiés sont luggare (anc. fr. laier), gire, sgomentare, strappazzare, bettola, gnocco, loja. - 177. N. Caix. Article important sur le Contrasto di Ciullo d'Alcamo, à propos de la nouvelle édition qu'en a donnée M. d'Ancona et qui reproduit fidèlement le ms. du Vatican. — 193. Giuseppe Ferraro. Saggio di canti popolari raccolti a Pontelagoscuro (provincia di Ferrara). — 221. A. Wesselofsky. Un capitolo d'Antonio Pucci. M. W. reproduit ce capitolo d'après l'édit. de M. Carducci, et signale les analogies qu'il présente avec la première partie du fabliau français du Chevalier à l'épée. — 228. N. Cayx. Étymologies de Ripentaglio, arbuscello, agio, assettare, cantimplora. — 232. Bibliografia. — 244. Periodici. - 250. Notizie. Quelques lignes attristées de cette chronique (pag. 251), que nous avons lues avec le plus grand regret, annonçaient déjà la nouvelle, confirmée depuis par un prospectus venu d'Allemagne, que la *Rivista* était forcée d'interrompre sa publication. Nous souhaitons arde ament que cette interruption ne soit que momentanée, et, en remerciant nos vaillants confrères des cordiales félicitations qu'ils nous adressent, nous joignons nos vœux à ceux qu'ils forment eux-mêmes, pour que l'exemple donné par notre Société excite en Italie (comme dans tons les autres pays romans) une féconde émulation 4.

C. C.

Il Popugnatore, Anno IX. Dispense 4a, 5a et 6a - P. 3. Luigi Gaiter, La Mitologia e la prima cantica della Divina Commedia. Article écrit à propos d'un essai de M. Luciano Sissa (Treviso. 1875) sur le même sujet. — 16 et 273. S'orie popolari in poesia siciliana, riprodotte sulle stampe de secoli XVI, XVII e XVIII, con note e raffronti da Salvatore Salomone-Marino. Suite : Storia nova di quantu pati un frusteri a parti strana (Pa'ermo, 1665); lu Slupendu e maravigliusu successu di dui infilici aman'i milanisi Palermo, 1695); Contrastu ridiculusu chi fa un sfrazusu cu n'avaru (Palermo, 1697); Istoria nova e ridiculusa bella d'intendiri supra la cuntrasta di la sogaira cu la nora (Palermo, 1710). — 25. Luigi Bazzolini. Squarci con alquante varianti della Divina Commedia di confronto alla lezione adottata dagli Academici della Crusca. Snite et lin. — 74. Imbriani. Natanar II, lettera a Francesco Zambrini sul testo del Candelaio di Giordano Bruno. Suite et fin. - 90. Francesco di Mauro di Polvica, Un codice cartaceo del XII secolo inedito, contenentele opere minori de frate Domenico Cavalea, Snite et fin, - 105, Nicola Maria Fruscella Piccarda de Donati. Essai critique sur ce personnage de la Divine Comédie. - 128. Achille Monti. Il Petrarca vi-

Accanto a questa egregia istituzione (la Société des anciens textes), non meno lloridamente si svolge in Francia la Société pour l'etude des langues romanes. Senza dir i della sua Rivista, che da trimestrale si è fatta ora mensile, ed è divenuta un vero archivio indispensabile per lo studio della Francia meridionale, questa Società ha recentemente posto mano anche ad altre publicazioni per lequali sempre più si renderà benemerita della filologia neolatina... Nè essa si limita a questo solo, mà col promovuore frequenti concorsi e coll'istituire premj ed altre ricompense, mantiene sempre vivo un movimento che ispira ie viù belle speranze. S'abbiano quegli egregi le nostre felicitazi me i più cordian auguri, e voglia ii cielo che il loro esempio valga a suscitare in Italia una nobile emulazione!

sita Roma nell'anno 1337. — 164. Licurgo Cappelletti. Michelangelo Buonarroli. Notice biographique et littéraire. — 197. Vincenzo di Giovanni Aleuni esempli da un codice siciliano del secolo XIV. Une fable (l'Ane et le Petit Chien) et trois légendes pienses intéressantes comme échantillons du dialecte sicilien au XIVe s. — 203. Luigi Calori : delle Guerre giudaiche di Giuseppe Flavio, volgarizzamento del buon secolo ridotto a piu sana lezione. Notice suivie d'un extrait de ce texte. — 21! et 300 Curzio Mazzi. Il Burchiello, Saggio di studi sulla sua vita et sulla sua poesia. — 247 et 376. Carofina Coronedi-Berti Novelle populari botognesi. Suite et fin. — 297. Licurgo Cappelletti. Commento sopra la nona novella della 5ª giornata del Decamerone. C'est la fameuse et touchante nouvelle du Faucon. — 382. Bibliografia.

C. C.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tom. III (1876). — P. 130. Curieux extrait du Rituel de Périgueux de 1509, relatif à la cérémonie du mariage. Je le reproduis ici alin que nos lecteurs puissent le comparer à l'extrait analogue du formulaire provençal, publié dans l'Armana prouvençau per 1877, p. 471.

SEQUITUR MODUS NUBENDI IN ROMANTIO

Vir vocet mulierem, respondeat mulier: Que vous plats?

Dicat vir : Hiou me donne a vous per vostre bon et leal espoux et mari per paroulus de present, en la faça de saineta mayre esgleysa.

Respondent mulier: $Et\ hiou\ rous\ recebe$.

Eo modo mulier vocet virum et res; ondeat vir : Que rous plats?

Dicat mulier : Hiou me donne a vous per rostra bonna et lealla espousa et femna per paroulas de present, en la faça de saineta muyre esgleysa.

Respondeat vir: Hion vous en recebe.

P. 167. G. Bussière. La Légende du connétable de Bourbon dans les campagnes du Périgord. Chant populaire recueilti à Sorges, dont la traduction seule est publiée. C'est une autre version, écourtée vers la fin, de celui qu'on peut lire dans la Romania, III, 100, nº 14. Le duc de Biron, véritable héros de ce chant, est devenu, par une étrange méprise. Cadet de Bourbon, ou Bourbon tout court dans la

⁴ Cf. aussi, Revue, VII. 43, l'extrait rapporté par M. Alart, de l'acte de mariage de Sanche de Majorque avec Marie de Provence. extrait que l'Armana prouvençau (loc. cit.) reproduit en partie.

version périgourdine. — P. 215. Alcide Duverneuil. Un noel périgourdin. Composition assez longue (276 vers), qui n'a aucun caractère populaire. C'est probablement l'œuvre d'un ecclésiastique. Le cahier qui la renferme porte la date de 1757 et a été trouvé parmi les registres paroissiaux de l'état civil de la commune de Condat, près de Brantôme. Il y a de l'indécision dans l'orthographe, et la langue n'en est pas très-pure. C. C.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, tome XVI (47e volume de la collection des Annales). Clermont, Thibaud, 1874. — 101 - 334. Bouillet, Description archéologique des monuments celtiques, romains et du moyen âge, du département du Puy-du-Dôme. Travail considérable et important. Parmi les indications qui peuvent intèresser les études romanes et les recherches sur les traditions populaires, nous signalerons celles qui suivent : 121 «Sur le chemin de Chanat (commune de Durtol) existe une espèce de pierre branlante appelée Rei de la Pila. Roi de la Pile, mais qui ne paraît pas authentique : c'est un jeu de la nature. » 121-122 « Entre les puys de Pourcharet et de Montillet, une petite montagne porte le nom de la Fée; elle est appelée en patois Suquet de la Fachineire, Les bergers disent qu'il n'est pas prudent de tenir les troupeaux sur cette montagne après le coucher du soleil; qu'ils y sont fascinés, ensorcelés.» 123. M. B. reproduit une incription funéraire du XIII e siècle, en langage d'Auvergne, déposée aujourd'hui an musée de Clermont:

Anno domini m: cc: lxx: x: kl: septeb: 0, b.

DE Sabanaco de Catus

Tu q'la vas: ta-boga: clauza: guab

da: est: cobs: quaisi: repauza: tals:

Co tuiest: eieu: siful: etu: sebas, tals:

CO IEU: SUI: DI: PAT: NT ENO: TE: NUII.

A rapprocher d'une des peintures de l'église d'Ennezat (XV° siècle) signalée par M. B. 214. Un auge contemple un cadavre d'un air de compassion. Une band rolle est entre les mains du cadavre ; on y lit ces vers :

Prya pour moi qui me reguardes Quart tyel seras quat que tu tardes Pais bien tandes que tu vis Quar apres la mort n'auras nulz amis.

Dans un travail sur le Patois de la basse Auvergne et sa littérature qui constitue la quatrième publication spéciale de la Société des langues romanes, M. Henri Doniol en donne une traduction qui nous semble plus plausible que celle de M. B. 128. « Le petit puy de Chateix supportait un château appartenant à Waiffre, duc d'Aquitaine; ce château fut incendié en 761 par Pépin. Au milieu des attérissements descendus de la montagne, on trouve beaucoup de grains de blé calcinés, de seigle, de fèves, de haricots, etc., ce qui a fait donner à ce lieu le nom de Grenier de César. 145 « Le puy de Prechonnet, très-remarquable sous plusieurs points de vue, a une roche branlante, un rocher druidique, une grotte des fées et une légende sur les fées changées en chauve-souris, » 158. « Près le hameau de Mont-la-Côte existe une roche branlante, appelée Roche branlaire, la plus belle de l'Auvergne. Elle inspire encore aux habitants de la terreur et du respect: les uns,.. disent que c'est la Sainte Vierge, en filant sa que nouille, qui l'a apportée de fort loin dans son tablier; d'autres assurent qu'elle se balance sur un gros tourillon d'or, et que des jeunes gens du loisinage résolurent un jour de la renverser; mais à peine l'avaient-ils touchée que le ciel s'obscurcit et qu'une nuit profonde enveloppa tout le pays. Depuis on la respecte.» Des traditions à peu près semblables existent encore dans le département de l'Hérault, 222. Près du hameau de Château-Gaillard, on montre sur un monticule, les ruines... du château de la comtesse Brayère. Dans le ruisseau qui coule au bas existe une cavité circulaire, où l'on dit que la comtesse faisait précipiter les enfants pour les laver avant d'en faire sa nourriture¹ ». 227. A Pionsat, une grosse pierre de granit est nommée Peirra de la Fuda, 232. A Saint-Etienne-des-Champs, un dolmen possède la mème appellation. 233. A Villossanges, il y a un Roc de las Fadas: c'est une grosse pierre de granit, «Au-dessous de l'étang de Vergne-Labaysse existe le Banc de las Fadas, Banc des Fées, espèce de dolmen. » 262, Maison des Fades désigne, près de Ludesse, les traces d'un édifice à plusieurs compartiments. 266. « Au sud-ouest de Montaigut, sur la rive droite de la Couze, une route creusée dans le granit porte le nom de Chami de las Fadas. 296. A Job est la Roche de la Volpie, sur laquelle les fées eurent un temple où elles opéraient des miracles. On ajoute qu'à certaines

L'ange, au contraire, tient une légende avec cette inscription :

Regarda la grant pityé de nature humayne Commet vient à destruction et forma vilayne.

Voyez encore sur Natarie, dite la comtesse Brayère, p. 235 et 247.

époques de l'année on entend, dans la nuit, les chants d'une bergère filant sa quenouille au sommet de la roche. Diane avait, dit-on, un autre temple à Pierre-sur-Haute. Les habitants des montagnes voisines jurent encore par Diano neiro, Diane la noire, 278. A Saint-Martin-des-Olmes, on doit visiter..., la roche de Jarissein, dite Sant de la Pucelle, parce qu'on y voit l'empreinte des quatre fers de la mule qui portait une jenne fille, laquelle s'élança d'un seul bond du village de Chaumis sur le rocher de Jarissein (d'après les Chroniques du Livradois, p. 382, 302, A Grandrif, les gens disent qu'une chèvre d'or a été ensevelle dans l'intérieur de la Grotte de la Chèvre. Ils ont une grande vénération pour elle, « Si un animal de cette espèce meurt de vicillesse dans le pays, on met encore quelques cérémonies pour sa sépulture, » 308. Les environs de Chambon, trèsboisés et sauvages, possèdent, dit M.B., de nombreuses légendes: la Pierre de Gargantua, l'Homme de fer, la Fontaine qui dénonce, 308. A Fournols, une voie romaine assez bien caractérisée se nomme le Chemin ferré, et sur d'autres points le Chemin de la rein Marguerite. - 636-646, Planat. Note archéologique sur le grun de Chiniore. Grun, dans quelques sons-dialectes d'Anvergne, signifie montagne, puy, sommet granitique, M. P. a déconvert sur celui-ci des vestiges d'antiquités annoncant l'existence d'une ville depuis longtemps disparue. Il conjecture que ce fût là l'oppide des hommes de Chiniore. dont les Coutumes d'Aurergne de Prohet et de Chabrol mentionnent assez longuement les franchises, « De nos jours, dit-il, on ne voit sur ce ténement aucune agglomération importante ; ce ne sont pas, sans nul doute, les rares métairies qu'on remarque aux flancs de la montagne qui ont motivé la création de ces droits et priviléges.» La légende s'est aujourd'hui emparée du grun de Chiniore, et l'on raconte que la ville qui y était bâtie a été engloutie dans un marécage,

A. R.-F.

Jahrbuch für romanische und englische Sprache und Litteratur. T. XV (3º et dernier de la nouvelle série).— P. I. J.-C. Mattes. Sur les mss. de Renaut de Montanban conservés en Angleterre, et particulièrement sur le ms. Hatton. 42, dont M. M. communique un long fragment. — 33. Gustave Meyer. Mols romans dans le dialecte de Chapre au moyen âge. — 57. Caroline Michaelis. Étymologies

⁴ Nous avons, dans le département de l'Hérault, au delà de Lavérune près Montpellier, lou camà de la reina Achileta on Chileta. C'est une ancienne voie romaine, désignée autrefois sous le nom de viel camà roumieu.

romanes. - 65. Franz Scholle. Les Assonnances en a, ai, an, en, dans ta Chanson de Roland. — 82. Græber. Les Serments de Strasbourg.— 90. Hermann Suchier. Corrections à la table des poésies des troubadours, de Bartsch. - 133, 267 et 407. François Haefelin. Recherches sur les patois romans du canton de Fribourg. - 198. Hermann Rænsch. Etymologies romanes. — 201. Gessner. Esse comme auxiliuire du verbe réflécht en français. — 229. Koschwitz. Compte rendu du Traité de la formation des mots composés, par M. Darmesteter. — 244. Adolf Tobler. Compte rendu de l'édition des Enfances Ogier, donnée par M. Scheler. — 393. G. Lücking. Sur le Chant de Sainte Eulalie. - 397. F. Liebrecht. Compte rendu du recueil de M. Pitré: Fiabe, novelle e racconti popolari siciliani. - 445. B. Schædel. Fragment de la Chanson de Hervis. Provient de la bibl. grand-ducale de Darmstadt. - 450. F. Liebrecht. Sur le Décaméron. -452. Bibliographie de l'année 1874. C. C.

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. LVI. - P. 11. Adolf Kressner. Très-courte notice sur la chanson de geste d'Aimeri de Narbonne, suivie d'un long extrait (1,500 vers environ) d'après le ms. 24369 de notre Bibl. nationale. La partie du poëme imitée par Victor Hugo dans Aymerillot, ce joyau des petites épopées, est comprise dans ledit extrait. P. 17. Aufage du ms. est mal à propos changé en sauvege. C'est un mot bien connu, si l'étymol. en est incertaine. P. 29, Voion. La correct., indiquée par l'avant-dernier vers de la p. 31, était non voient, mais voit aie. Même p., on a corrigé à tort ot (il y eut) en ont. P. 49, qu'eurent; lis. queurent (courrent). On pourrait relever d'autres fautes; la ponetuation aussi laisse à désirer. - P. 51. Adolf Kressner. Epigrammes (françaises) du XVIe s. tirées d'un ms. de la bibl. de Lausanne. Ces épigrammes se trouvent dans un ms. des œuvres de Marot, ce qui n'est pas une raison suffisante pour les lui attribuer. L'éditeur y incline cependant, trouvant qu'elles sont tout à fait dans la manière du poête de Cahors. C'est de quoi tout le monde ne tombera pas d'accord. - P. 155-186. Publication précédée d'une courte notice, par le Dr Bunte, d'un ms. du XVIe s. de la bibl. de Wolfenbüttel qui renferme « les fabuleuses histoires de la poétique astronomye de très excellent orateur Igine (Hygin . translatées de latin en françois pour la récréation de très noble et illustre prince François de Vallois, comte d'Angoulème, etc., par Robert Frescher, maistre es arts et bachelier en théologie. » Ce n'est pas, au vrai, une traduction; l'auteur, surtout après les premiers chapitres, s'écarte parfois de son original et l'abrége

sensiblement, P. 160 et 166, on a imprimé lais; p. 171 et 176, leiz et leis, qui n'ont aucun sens, au lieu, je pense, de ladite, ledit, représentés probablement dans le ms. par des abréviations qu'on aura mal résolues. P. 161, l'une au rouste de l'autre. Corr. au cousté. 170, emietoupa de pouldre ; lis. enveloupa. L'édit. propose emmitoufla! 173, avis que je meurs; lis. ains que je meure. Il y a par ci par-là d'autres passages ou corrompus ou mal lus. - PP. 186 et 281. Charles Marelle. Contes et chants populaires français. Suite et un. Ces deux articles sont consacrés tout entiers aux chants populaires. Travail intéressant, d'une lecture très-agréable. Un peu moins d'art peut-être — ou d'artifice — dans la mise en œuvre des matériaux, avec plus de précision dans l'indication de leur provenance, n'aurait pas été un mal. - P. 241. R. Mahrenholtz. Molière et la comédie latine. - P. 343. F. Brinkmann. Etudes métaphoriques (suite). Cet article traite de la chèvre, du monton et du pourceau G. C.

Le Musée. Revue arlésienne, historique et littéraire, 3º série (année 1876), nºs 1 à 9. - Mémoires de Bertrand Boysset, contenant ce qui est arrivé de plus remarquable, particulièrement à Arles et en Provence, depuis m ccc lxxh jusqu'en m cccc xhi, copiés et enrichis de notes et de pièces justificatives par moi, Laurent Bonnemant, prêtre de la ville d'Arles, en 1772. P. 1-3, 12-13, 17-20, 25-28, 43-45, 49-53, 57-61, 66-69. La partie éditée, à l'heure qu'il est, est presque partout rédigée en langue provençale. La valeur historique et philologique de cet intéressant mémorial sera ultérieurement appréciée dans la Revue. Des aujourd'hui, cependant, on doit remercier M. Fassin d'en avoir entrepris la publication. — Recueil de plusieurs choses mémorables arrivées en la ville d'Arles durant les troubles de la Lique, extraictes d'un livre de raison de Louis Ramette, dans lequel, parmi les mémoires de ses affaires domestiques, il a inséré les choses susdites, seton qu'elles sont arrivées de temps en temps. (La description desquelles est faite avec un langage barbare entre le provençal et le françois, que nous avons réduit en meilteurs termes, sans toutefois en altérer le sens (note du copiste qui signe à la fin : de Rebatu J. p. 9-12, 20-23, 28-31, 33-35. Document curieux. Si ce livre de raison existait encore, il serait peut-être utile de le publier. -Notices biographiques, Jean-Baptiste Cone, p. 45-48. Reproduction de la notice placee en tête de l'edition des œuvres de Coye, donnée en 1854 par feu Fredéric Billot. Les poésies de Coye sont assez connues. Veyez par exemple, Nonlet, Histoire littéraire des patois du Midi, Revue, Iresérie, VII, 182-183. Quelques fautes typographiques sont à relever dans la notice de M. B.: Belland de la Bellandière et Toussaint Gras. p. 47, lisez: Belland de la Bellandière et Toussaint Gros. L'édition de M. Billot reproduit celle de Mesnier, d'Arles, en 1829, laquelle, malgré son titre, est loin d'ètre complète. Un poëme inédit de Coye se trouve, en elfet, dans un des ms. de la Bibliothèque de Nimes: il a pour titre: l'Esvanouissament de Phæbus ou l'Esclipse dou solcou en 1706. Son mérite littéraire est au-dessous du médiocre. — Cansoun nouvello sur leis desastres que la villo d'Arle et son terraire an eyssuga per l'innoundacioun dou Rose en l'annado 1755, p. 54-55. Complainte provençale en seize couplets de six vers. En terminant ce compte rendu, il est à propos de mentionner la médaille d'argent que, dans sa session d'Arles, la Société française d'archéologie a décernée au Musée. Cette distinction, dont le principal honneur revient à M. Fassin, n'était que justifiée.

A. R.-F.



Le Siège de Toulouse et la Mort de Simon de Montfort

Poursuivant le cours de ses études sur le midi de la France aux XII et XIII et XIII siècles, M. Henri Delpech a exposé dans une troisième conférence, faite à Aontpellier le 26 février, le siège de Toulouse et la mort de Simon de Montfort en 1218.

M. H. D. nous avait précédemment montré la littérature des tropbadours, promenant dans toute l'Europe ses sirventes et ses chansons : polissant d'abord une société à demi barbare ; la rédnisant, malgré elle, à accepter la supériorité de l'intelligence sur la force physique; y attenuant, plus que partout ailleurs, les inégalités de la naissance par l'admission des troubadours, quelle qu'eût été leur extraction, dans l'intimité de princes et de seigneurs tresattachés à leurs priviléges. Heurense cette littérature si, des la fin du XIIe siècle, elle ne s'était laissée aller à une licence et une all'éterie que dépassaient encore les tendances générales de cette époque! Ce n'est pas dans les pays de langue d'Oc qu'il fallait chercher alors cet esprit d'ordre et de sagesse qui caractérise les mœurs d'une race virile. Amollie par le luxe, par la prospérité de son commerce, par sa richesse, provenant d'une viticulture tresetendue, cette société en était arrivée à un relâchement de mœurs extraordinaire.

Dans un mitieu ainsi composé, les idées albigeoises devaient ai-

sément trouver des défenseurs et des adeptes. Tont le Midi n'accepta pourtant pas les doctrines nouvelles. Il était naturel que l'Eglise réagît à son tour contre ce mouvement anormal, qui menaçait la civilisation non moins que le christianisme, et qui se compliqua plus tard, vers la lin de la guerre, d'une certaine rivalité entre le Nord et le Midi. Le rôle de Simon de Montfort n'a pas été expliqué de la même façon par tous les historiens, sans donte parce qu'il ne s'est pas développé, dans la succession de ses actes avec un caractère bien tranché d'unité et de logique. On doit savoir gré à M. H. D. d'avoir éclairé d'un jour nouveau cette grande et énigmatique figure. Partout vainqueur dès le début, soutenu par un esprit très-pénétrant et très-délié, Montfort n'affecta pas immédiatement ces tendances à la domination personnelle qui le compromirent sur la fin. Grâce à des dispositions admirables et aussi à l'étrange présomption de ses adversaires, il remporta la bataille de Muret, où il sut culbuter un ennemi infiniment plus nombreux. Mais, avant même cette bataille, l'Église avait mis des limites à son ambition. Comblé d'honneurs, ébloui par l'importance des services qu'il avait rendus, Simon de Montfort ne tendit à rien moins qu'à devenir l'unique souverain du Midi, disposant à son gré des apanages, et appliquant à son intérêt personnel le but religieux et social de la croisade. M. H. D. nous a montré les populations s'éveillant alors et oubliant leurs dissensions intestines pour se liguer contre l'ememi commun. Tant que les Gascons et les Provencaux furent rivaux, Simon de Montfort resta le maître. Quand ils surent unir leurs efforts, le vainqueur de Muret fut perdu.

Un plan du siége de Toulouse, remis à chaque auditeur, facilitait les descriptions du conférencier. Nous ne reproduirons pas les éloges des organes de la presse locale sur l'art infini avec lequel ont été présentées ces savantes déductions; M. H.D. nous a dépeint; com ne l'aurait fait un témoin oculaire, les émouvantes péripèties du siège de Toulouse, supporté avec tant de courage par les habitants de tout âge, de tout sexe et de toute condition; l'inoudation des bas quartiers de la ville; la reconstruction de ses remparts sous le tir des machines de guerre ennemies; l'approche dela gatte de Simon de Montfort et sa destruction saluée par les assiègés de ce cri de raillerie héroïque, que la Chanson de la Croisade aibigroise nous a conserve;

Per Dieu na falsa gata jamais no prendretz ratz⁺!

¹ Histoire en vers de la croisade contre les Albigeois (Cansos de la crozada contre els ereges dalbeges), édition Fauriel; Paris, 1837, in-4°, vers 8,213.

On sait que Simon de Montfort fut thé d'un coup de pierre qui, selon l'énergique expression du poëte, l'atteignit à la tête, là où il fallait:

E venc tot dreit la peira lai on era mestiers. (Vers 8,451.)

M.H. D. a décrit le jeu du mangonneau et d'autres machines de guerre en usage au XIII^{no} siecle, en homme qui les a vus fonctionner au château de Pierrefonds, où l'on en conserve des spécimens pour faciliter l'étude du moyen âge.

A. ESPAGNE.

LES RÉUNIONS DU FÉLIBRIGE

A AIX ET A MONTPELLIER

Des trois grandes sections ou maintenances qui se partagent le félibrige, deux, celles de Provence et de Languedoc, ont tenu leurs assemblées annuelles au commencement de l'année 1877 : la maintenance de Provence, à Aix ; celle de Languedoc, à Montpellier.

La réunion d'Aix, annoncée d'abord pour le 14 janvier et renvoyée ensuite au 28, a été présidée par M. Théodore Aubanel. Elle comptait trente adhérents environ, parmi lesquels, MM. Mistral, Anselme Mathieu, Alphonse Tavan, de Berluc-Perussis, Vidal. Marius Bourrelly, Eugène Tavernier, Frizet, Bonafous, Auguste Verdot, Astruc, Guillibert, Legier de Mesteyme, Ch. Descosse, etc: MM. Roumanille et Félix Gras n'avaient pu y assister, par suite d'un deuil de famille très-récent. Il en a été de même de M. Gaut, à peine convalescent d'une maladie qui a mis un moment ses jours en danger.

M. Anbanel a prononcé son discours d'ouverture avec cette éloquence sympathique, large et colorée, pleine de mouvement et d'inspiration lyrique, que connaissent ceux qui l'ont entendu au centenaire de Pétrarque et, deux ans apres, à Forcalquier. Les progrès du Midi, a-t-il dit, sont incessants depuis trente ans, et le félibrige doit n'avoir d'autre tâche que celle de les agrandir et de les accroître. Comparant ensuite la langue provençale à une statue précieuse échappée aux outrages des Barbares dans les ruines d'une des vieilles arènes méridionales, il a encouragé les félibres non-seulement à la relever et à la replacer sur son piédestal d'autrefois, à la restaurer et à la remettre en gloire, mais encore à l'animer et à lui rendre l'esprit et la vie :

« Coume aquélis estatuo de maubre qu'aven atrouvado dins nòsti vièlis areno, debaussado, routo, aclapado de la man di Barbare, la lengo prou

vençalo èro jasènto au sou, matrassado, espoutido, oublidado, elo, la rèino, la fado de tant de siècle flòri, de tant de troubaire li mai famous. L'avèn aubourado, l'estatuo! Piousamen avèn barra si plago e sarci lis estras de sa raubo blanco La divesso, aro, ve-l'aqui tourna sus soun pedestau, sèmpre sourrisènto e jouino, plus bello e plus enauranto que jamai! Regardas!... Acò 's grand e bèu, certo! eh bèn! es pas proun!... Aquéu maubre fre, fau que s'enfioque! Aquelo estatuo, fau que s'anime! Aquelo grando morto, fau que revive coume antan!...»

Et cette comparaison était poétiquement juste. Les mille idiomes de notre pays ne sont-ils pas, à autant de titres que les monuments du sol, les restes mutilés et souillés, si l'on veut, mais vivants, de ses annales, les témoins de sa vie historique et de ses tuttes passées? M. Aubanel insista sur la nécessité de retremper le Midi dans la grandeur et la beauté de sa langue, de rattacher ses fils à leur village, à leur province, « comme le lierre à la terre nourrice. » Et il termina son discours par une conclusion d'un tour aussi poétique que la comparaison que nous venons de citer:

- « Au bèu tèms de la flouresoun de nosto lengo, un troubaire, que s'èro crousa, revenié de Palestino. Avié, dins lou desert fa l'amistanço d'un leioun, e la noblo bestio, fidèlo e douço, lou jour de la partenço seguiguè soun mèstre enjusqu'au veissèn. Mai lou capitàni noun vouguè embarca l'oste esfraious, e lou troubaire mounté soulet sus la ratamulo. Quand lou leioun se veguè à l'abandoun sus lou ribeirés, e lou veissèu que s'aliuenchavo... tout d'un vanc, d'un bound terrible, se jitè dins li flot, e nadè à la seguido.
- « Messiés, l'amour de la Prouvènço vau bèn l'amistanço d'aquéu chivalié. La Prouvènço se gandis vers lou trelus, vers lou triounfle : jitennous à la bello eisservo, dins lou boulegamen felibren, e seguiguen, à travès lis erso sereno o tempestouso, lou veissèn prouvençan! »
- M. de Villeneuve-Esclapon lut ensuite son rapport sur l'organisation de la maintenance de Provence, depuis la réunion de Sainte-Estelle, à Avignon, et il le fit précéder de quelques détails sur l'organisation du félibrige. Nous allons les résumer d'après le Prouvençau d'Aix⁴:

Les félibres se divisent en trois catégories : les majoraux, les mainteneurs et les correspondants. Les premiers sont au nombre de cinquante, et leur réunion, qui se nomme Consistoire, régit l'ensemble de l'association. Elle prend toujours le bureau triennal dans son sein, prononce la dissolution d'une école ou l'exclusion de ses membres, nomme les maîtres en gai savoir et se renouvelle, enfin, en choisissant toujours les majoraux parmi les mainteneurs, qui, eux, peuvent être en nombre illimité. Les correspondants sont les membres étrangers au midi de la France.

Le Prouvençau, nº du 4 février.

L'association elle-mème est partagée en trois grandes sections ou maintenances, qui comprennent: sous le nom de Provence, tous les pays de langue d'oc situés le long de la rive droite du Rhône; sous celui de Languedoc, ceux qui sont situés sur la rive gauche; sous celui de Catalogne, le comtat de Barcelone, avec Valence et les îles Baléares. Chaque maintenance se divise en écoles, qui sont la réunion des félibres d'une même ville.

En tête de la maintenance est un syndic, nommé par le Consistoire, et deux ou trois vice-syndics avec un secrétaire, nommés par tous les membres. En tête de l'école se trouve un cabiscol. Sur la demande qui en fut faite à M. Aubanel, la réunion provençate approuva les statuts des quatre écoles de Forcalquier (Felibre deis Aup), d'Aix (Felibre de Lar), de Marseille (Felibre de la mar) et d'Avignon (lou Flourège). Elle désigna ensuite ses vice-syndics, MM. J.-B. Gaut et Marius Bourrelly, ainsi que son secrétaire, M. de Villeneuve-Esclapon.

La question des dialectes locaux fut soulevée par M. Fr. Vidal, qui soutint avec force leur utilité et fit ressortir la variété et la grâce qu'ils apportaient aux productions de l'esprit d'une nation. Son argumentation fut appuyée par Mistral et par M. Bonafous, qui invoquèrent à l'appui les idiomes de l'antique Hellade et ceux existant aujourd'hui dans la péninsule italique, ainsi que l'éclat et les aspects imprévus qu'ils avaient donnés à la littérature de ces deux pays La réunion se rangea à l'opinion de M. Vidal.

M. Vidal appela ensuite l'attention de l'assemblée sur l'opportunité qu'il y aurait à s'occuper des fêtes de la Chanson du Latin, que la Société pour l'étude des langues romanes prépare depuis longtemps, et qui coïncideront avec le bimillénaire de la fondation d'Aix-en-Provence par le proconsul romain Caius Sextius.

Cette proposition, pour laquelle nous tenons à remercier spécialement M. Fr. Vidal, fut très-favorablement accueillie. L'assemblée délégua l'école aixoise des félibres de Lar en ce qui touche le bimillénaire. Le savant directeur du Musée, M. Emile Fassin, qui est aussi adjoint à la mairie de la ville d'Arles; MM. Clair Gleizes et Marius Girard, de Saint-Rémy, doivent étudier ce qui devra se faire à Arles et à Saint-Rémy pour les fêtes de la Chanson du Latin. Les propositions de ces Commissions seront soumises à l'assemblée générale du félibrige, le 21 mai prochain 1.

Telle a été, dans ses traits principaux, la réunion de la mainte-

¹ Nous empruntons la plus grande partie de ces indications au *Mémorial d'Aix*, n° du 4 février.

nance de Provence. Celle de la maintenance de Languedoc s'est tenue à Montpellier, le dimanche des Rameaux. La veille, c'est-àdire le 24 mars, la Société des langues romanes avait invité les félibres à une séance extraordinaire, à l'hôtel de ville. Cette réunion était fort nombreuse et fut consacrée par moitié à la poésie et à la philologie. M. Charles de Tourtoulon communiqua d'abord le résumé des observations qu'il avait recueillies sur les lieux mêmes touchant les limites de la langue d'oc en France et dans la Suisse romande. Il s'attacha à constater qu'à partir du point où s'arrète la grande carte qui accompagne son rapport à M. le Ministre de l'instruction publique, cette limite se dirige vers l'Est jusqu'aux environs de Bourg ; qu'elle remonte de là vers le Nord-Est à travers les départements de l'Ain, du Jura et du Doubs, pour aboutir à Bienne, en Suisse, redescendre par Morat, Fribourg et Sierre, en s'infléchissant un peu vers l'Ouest, à la hauteur de Lausanue. D'après M. de Tourtoulon, la presque totalité de la Suisse romande appartient à la langue d'oc, et le français n'y est qu'une langue importée.

Celui qui écrit ces lignes donna lecture d'une étude critique sur l'idée latine dans quelques pièces en langue d'oc, en espagnol et en catalad, composées depuis le Concours de Montpellier, où Bringuier avait porté un brinde à l'union future de tous les peuples de langue romane.

La poésie ne pouvait manquer d'avoir, dans cette séance, des interprètes dignes d'elle. M. Arnavielle lut d'abord sa belle ode A la memorio de F. Cambouliù, insérée dans l'Armana de Lengadò de cette année, mais écrite en 1870. Quelques-unes de ses strophes,—celles surtout où il disait que Cambouliù n'avait pas eu la consolation de voir « la croissance de l'arbre qu'il avait planté ».—émurent profondément les membres qui, ayant connu de près le fondateur de la Société, savaient quelle foi et quelle ardeur de conviction et de conliance il apportait en toutes choses.

Perqué la Mort escarioto,
O Cambouliù! tant lèu l'ajassè dins soun clau?
De l'aubre qu'as planta n'as pas vist l'espandido;
N'as pas couneign lou soulas
Qu'endor lon lauraire que, las,
Dan sèti pairoulau, la jouncho au sèr gandido,
Vei sa familio degourdido
E gaio, qu'es l'oustau pronspère... Noun, ai! las!

¹ Voyez plus haut, page 114.

D'ouro t'a pres la mort. Mès n'a pres qu'un cadabre ; Elo dau cor nous a pas pres Toun souveni ; sempre i'es fres. Dau tems escrafarèl pot courre lou grand vabre. Sempre toun noum, o mèstre fabre! Lusira sus toun obro, à soun frountau de gres!

M. Louis Roumieux lut deux morceaux d'un genre différent, mais qui furent, eux aussi, vivement appréciés. Le premier avait pour titre lou Sòu d'Antounieto, et traduisait admirablement une circonstance des derniers moments de la felibresse de Beaucaire 1: la seconde était une épître badine en vers latins, français et provençaux, d'une très-spirituelle facture. M. Fourès dit ensuite le Troumbeto², et M. Gaidan lou Rigau ³, allégorie d'un sentiment si exquis; MM. de Villeneuve-Esclapon, Antonin Glaize, Desjardins et Gros, lurent aussi diverses pièces de vers.

Mais le grand succès de cette séance était réservé à M. Laurès, de Villeneuve-lez-Béziers; deux fragments de ses Set Pecach capitals de las fennos de la campagno⁴ et la Malautiè de la vigno, publiée déjà en 1855 dans le Bulletin de la Société archéologique de Béziers, furent accueillis avec une faveur marquée. La Malautiè de la vigno avait, grâce au phylloxera, repris un intérêt d'actualité, et l'un des membres présents rappela qu'il avait entendu, en 1869, une sorte de rapsode ambulant déclamer cette pièce sur les bords du Rhône, en plein pays provençal. De combien de poëtes modernes pourraiton en dire autant³?

Plusieurs dames, parmi lesquelles M^{me} de Ricard et sa sœur M^{He} Wilson, M^{He} Léontine Goirand et M^{He} Mireille Roumieux, la gracieuse filleule de Mistral, assistaient à cette séance, M^{He} L. Goirand, dont on n'avait pas oublié le beau sonnet A Nemausa (Revue, numéro de janvier 1877), voulut bien dire quelques vers d'une touchante et délicate poésie.

La réunion de la maintenance se tint le lendemain. Selon l'usage, elle eut lieu à table et dans les salons de l'hôtel Biscarrat.

¹ M¹¹ Antoinette Rivière, de Beaucaire. Ses poésies ont été publiées sous ce titre: *li Belugo d'Antounieto de Bèu-caire*: Avignon, Aubanel. 1865; in-8°. 326 pages.

² Armanac de la Lauseto. 1876, pag. 161.

³ Armana prouvençau, 1876, pag. 71.

³ Imprimé en 1858 par l'auteur. Béziers, Millet; in-8°, 36 pag.

M. Laurés va réunir ses poésies en un volume, qui sera publié à Montpellier sous le titre suivant : lou Campestre. Nous prenons la liberté de le recommander aux lecteurs de la Revue.

Avec Mistral, arrivé dans la matinée du 25 mars, elle comptait MM. Louis Roumieux, chancelier du félibrige; Cantagrel, président de la Société des langues romanes; Achille Mir, Camille Laforgue, J. Gaidan, Arnavielle, de Villeneuve-Esclapon, Goirand, le docteur Roux, Laurès, le docteur Charles Coste, Boucherie, Auguste Fourès, de Ricard, Antonin Glaize, le colonel Fulcrand, Ch. Deloncle, Frédéric Cazalis, directeur du Messager agricole; Ernest Hamelin, le docteur Elphége Hamelin, Desjardins, Albert Chabanier, Clair et Étienne Gleizes, Simil, Boucoiran, Rettner, etc. Le syndic de la maintenance, M. de Tourtoulon, prononga le discours d'ouverture, et, dans un langage qui était un modèle d'aisance, de mesure et de facilité, définit le rôle des écoles félibriques et la nécessité de maintenir intactes les formes constitutives de chaque dialecte:

- « Dins aquel Miejour qu'a mema lenga, i'a mai d'una parladura; i'a ce que lous savents apeloun de dialeites, e n'aven prou de diferents dins nostra mantenença. Teut aqueles parlàs an lou drech de vieure, toutes podoun demandà sa plaça jout nostre cel azurenc, au lum que Diéu alargo i mounde¹, que dona à la natura la vida, e à quauques omes la força, l'engeni e l'inmourtalitat.
- » Noun i'a tant pichot vilage das Aups on das Pirenèus que noun age lou drech de gardà sa parladura naturala; e seriè pas embé nautres lou que voudriè faire contre quante lengage que siegue ce qu'aven reprouchat à d'autres de faire contra la lenga d'O touta entieira.
- » Que degus noun vengue dire aici qu'un parlà es pus poulit on pus lourd qu'un autre. Se chasque aucèu trovo soun mis béu 2, chasque aucel tambén trova béu lou cantà de soun nis, lou cantà de sa maire. Es per que dins chaque endrech pogue estre estudiat, caressat e aussat en gloria³, aquel cantà dau nis, aquel parlà dau brès, que lou counsistori felibrenc constituïs las escolas...
- » Més una escota pourrié, couma se dis, tirà trop l'acatage de soun constat; es aicì que la mantenença ven, couma soun noum ou fai veire, mantene à la fes l'endependençia de chaque parlà e l'unitat de la lenga felibrenca...
- » L'unitat es pas l'unifourmitat ; una letra de mai ou de mens chanja pas lou founs e l'engeni d'una lenga; e quoura serà entendut que ce que se prounouncia la mema causa, s'escrieu la mema causa dins touta la terra d'O, que las paraulas (relevan quaucas unas, e n'i'a pas gaire) soun las memas dins toutas nostras prouvencias, eme un vesti diferent, quoura acò serà coumprés, veirés pareisse mai que mai la forta unitat jouta la genta varietat de nostra lenga. ..

I Vers de l'invocation de l'elix Gras au premier chant des Carbounie.

² Proverbe populaire, devenu la devise de M. Roumieux.

³ Adusion a des vers bien connus de Murcio.

- » Avès vist aquelas tapissariès coussudas e trelusentas, toutas mirgalhadas d'or e de coulous: lous iols n'en soun enclausits; mès, quand n'avès vist un tros grand couma la man, avès tout vist: es toujour la mema figura, toujour la mema flou, toujour lou meme aucel estampat de pan en pan, sens que l'ague soulament un pount de mai ou una ralha de mens. Aco's ce qu'apeloun l'unitat, lous que mauparloun de nostra lenga, acò's ce pus bèu que pogue cabì dins soun esprit.
- » Mès anàs aicì proche, dins aquelas salas ounte Fabre, Valedeau, Collot e nostre amic regretat Alfred Bruyas, an amoulounat lous tresors de la pintura: regardàs ce que s'apela lou Mariage de santa Calarina, de Verounese; las Femnas d'Algè, de Delacroix, e digàs-me se dius aqueles tablèus i'a'na figura parieira a'na autra figura, i'a'n trach pariè à'n autre trach; e digàs-me, pamens, se vesès pas sus aquelas telas una amirabla, una resplendenta unitat.
 - » Acò's l'unitat que nous fai gaud... »

Le discours de M. de Tourtoulon terminé, M. Arnavielle donna lecture de son rapport et proclama les noms des mainteneurs, au nembre de cent-vingt environ. On remarqua parmi eux trois députés et deux membres de l'Académie française.

MM. Achille Mir, de Carcassonne; Laforgue, de Quarante; Chastanet, de la Bachellerie, furent réélus à l'unanimité vice-syndics de la maintenance. M. Albert Arnavielle fut aussi réélu secrétaire. Leurs pouvoirs seront valables pendant trois ans.

Les statuts des écoles de Nimes, d'Alais et de Montpellier furent ensuite approuvés par la réunion. L'école de Nimes porte le nom de Soucieta di felibre de la Miougrano; celle d'Alais, de Soucieta das felibres gardonnenes; celle de Montpellier, de Parage, qui mérite nne explication préliminaire.

Par le mot de parage, on désignait souvent, aux XIIe et XIIIe siècles. l'ensemble de la civilisation chevaleresque, les vertus, les avantages, les manières d'être, qui en étaient à la fois la conséquence et le signe. Le parage exprimait encore la noblesse, non pas uniquement et simplement celle de race, mais celle qui consiste dans la culture de l'âme et de l'esprit, qui se manifeste par la courtoisie et la générosité 1. Telle est l'acception qu'il revêt fréquemment dans la Chanson de la croisade. Et l'auteur de la geste tend partout à la développer et à l'agrandir. Il s'efforce de relever la haute idée qu'il en a, en dépeignant presque l'état du Midi «comme un état idéal de joie et d'allégresse, comme un monde où tout est

¹ Cette définition est textuellement empruntée à l'introduction que Fauriel plaça en tête de l'Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois. Paris, 1837; m-4°. LXI-LXII.

vie, splendeur et lumière: comme un vrai paradis, car c'est le mot qu'il emploie, et ce n'est pas une fois, et par hasard.... c'est sérieusement... pour ne pas rester trop au-dessous du sentiment dont il est plein 4. »

Le préambule du *Parage* reproduit en grande partie la définition du felibrige, telle qu'elle futarrêtée, d'abord par Roumanille et Mistral, à la suite des Jeux floraux d'Apt, en 1862, et telle qu'Aubanel la développa aux fêtes de Forcalquier, en 1875:

1.

- « Lou felibrige, y est-il dit, es establit per amor de gardà lou parlà rouman, sa libertat esa volha naturala; lou felibrige es gai, amistadous e frairenau, ple de simplessia e de franquessia.
- » Ten en ferme perpans lou chale de soun brès nadalenc, de la França e de la terra latina.
 - » Soun vi es la béutat, soun pan es la bountat, e soun cami la veritat.
- » A lon sourel per regalida, tira sa sciencia de l'amour e fisa en Dieu sa prima espera ².
 - » Serva sonn odi per ça qu'es odi, aima e recampa ça qu'es amour.

H.

- « En causa d'aque! prefach e per fin qu'es pas sonlament felibre aquel que se capita troubaire e que canta, mais tant ben lou que sap lou noum das sants, das princes e das omes de Prouvença, lou que se sentis grandi davans l'obra dan Puget, ou que tresana au raconte de la vida de Mountcalm, de las vitorias de Sufren ou de la mort d'Assàs; aquel que sus la peira, per lou cant ou la parladura, enaura mai que mai lou chale de soun brès nadalenc, de la França e de la terra latina.
- » Lous set Mount-pelieirencs que se rencountreroun de cor lou quatre de nouvembre mila ioch cents setanta cinq; s'acordoun per estituïr una escola felibrenca que sarà dicha lou Parage..... »

Le Parage choisit quarante-nent membres dans Montpellier et le même nombre dans les dialectes qui rappellent le mieux sa langue naturelle. Les sept félibres qui composent son bureau sont toujours de Montpellier. Ses membres s'assemblent sept fois par an, dans l'un ou l'autre de leurs sept lieux félibrins qui sont, dit le Statut:

- 1 Fauriel, Histoire de la croisade. etc., p. LXII.
- ² Vovez l'ancien statut du félibrige, Armana prouvençau, 1863, p. 108.
- ³ Voyez le Discours prononcé par Aubanel à Forcalquier, p. 26.
- Les l'Abres languedociens se réunirent à Montpelaer, le 4 novembre 1875, et y fixerent les premières bases de l'association qui forme, à l'houre actuelle, la maintenance de Languedoc.

« L'illa de Magalouna, lou pioch de Sant-Loup, la pineda de Mountferriè, lou pioch de Sant-Clar, à Seta; la bauma de las Doumaiselas, lou bos de Pechaboun e la barouniè de Lunel.»

Ces lieux de réunion ont été choisis à dessein dans les limites du sous-dialecte de Montpellier.

Le statut du Parage se termine de la manière suivante :

Ш

« Estent que la parladura mount-pelieirenca es clara, franca e naturala, e que la voulen mantene à toujour clara, franca e naturala, degus se pot seire dins lou Parage, se noun a lou ferme perpaus d'escrieure mai que mai la lenga de Mount-peliè e de n'acreisse l'espandiment e la fourtuna Parieirament degus se pot seire dins la tieira das quaranta-nòu socis causits en fora de Mount-peliè, se noun escrieu una parladura que retrague, couma una sorre retrais sa sorre, la parladura dau Parage de Mount-peliè.

Après le vote des trois statuts de Nimes, de Montpellier et d'Alais, deux subventions furent accordées par la maintenance : la première, à l'école de Nimes, pour le journal qu'elle publie sous le titre de *Dominique* 4: la seconde, à celle d'Alais, pour l'Armana de Lengadò, devenu sa propriété particulière.

Une discussion s'éleva ensuite touchant l'idiome à employer dans les actes officiels de la maintenance. Le syndic dit, avec raison, qu'il devait être pris de préférence dans la province de Languedoc, afin que l'on ne fût pas exposé à changer de dialecte toutes les fois que des maintenances nouvelles seraient créées dans le domaine de la maintenance actuelle. Le cévenol et le toulousain ayant été écartés sans opposition. M. de Tourtoulon proposa qu'une sorte de partage fût établi entre le montpelliérain et un des idiomes qui possèdent l'o à la désinence du féminin. M. Mistral se leva alors et fit remarquer que la question ne pouvait être tranchée par le vote, attendu que le dialecte du chef-lieu de la maintenance était naturellement le dialecte officiel de celle-ci.

Le tour des brindes était arrivé: M. de Tourtoulon reçut à ce moment une dépêche de M. Aubanel, ainsi conque:

> A travès li plano estellado. Salut en touto la taulado! De pouesio plen moun got, Brinde au sendi de Lengado!

Le syndic de Languedoc répondit, lui aussi, par un télégramme

¹ Cette publication doit prendre bientot un autre nom.

en vers. Une seconde dépêche de félicitations fut également envoyée par M. Maurice Faure, le secrétaire de la Cigale, de Paris.

- M. de Tourtoulon ayant bu ensuite à Mistral, celui-ci répondit par ces paroles admirablement inspirées et qui allèrent de suite, il faut le dire, au cœur de tous les assistan:
- « Au noum dou felibrige, porte un salut d'ounour à-n-aquelo drudo terro que, souto noum divers de Narbouneso, de coumtat de Toulouso e de Lengadò, a toujour fieramen auboura dins li siècle soun engèni latin, soun esperit rouman, sa voio renadivo.

» Terro de Lengado, portes lou plus beu noum qu'uno patrio ague

pourta: lou noum éu-même de ta lengo!

- » Aquéu noum naciounau, clar coume toun soulèu, rapello sèmpre à tis enfant qu'an uno lengo siéuno; e tout ome dou pais, tout fién digne de tu, rên que d'ausi toun noum, o Lengado! es fourça de rêndre oumage à la soubeirano lengo qu'es estado ta meirino.
- » E vaqui perqué, Messiés, eici sias tant noumbrous e tant afeciouna pèr manteni la causo.
- » Gramaci vous avèngue de la part di Prouvençau, de la part di Limousin, de la part di Catalan e de tóuti aquéli que subre la figuiero, la tamarisso e l'oulivié, entèndon canta la cigalo!...»

Et le toast de M. Mistral se terminait ainsi:

« Avans de m'asseta, vole apoundre à moun brinde, uno santa preciouso. Beve, Messiés, au sendi majourau de vosto mantenènço: à Moussu
lou baroun Carle de Tourtouloun, aquén savent atravali, aquén flame
patrioto qu'a counsacra touto sa vido à releva lou sentimen de nosto naciounalita, d'abord en publicant la vido dou rei Jaume, e pièi en recercant e retrouvant emé bonur, desempièi eilalm lou ribeirés de l'Oucean
jusque peramoundant li counglas de la Souisso, li raro naturalo de noste
empèri literàri, de noste empèri naturan!

Au cours de son brinde. Mistral avait dit que le midi de la France avait en l'heur de rencontrer une idée qui, au-dessus des luttes de l'humanité moderne, embrassait les gloires du passé, les ardeurs du présent et les rêves de l'avenir, une idée d'honneur, d'amour et de paix, qui ferait de son sol le lien central de la race latine. Le toast du président de la Société des langues romanes marqua davantage, s'il est possible, l'idée dont M. Mistral s'était inspiré:

- « Damas e Messiés,
- » Brinde à la familha latina, que s'espandis sus la terra benesida dau sourel.
- » Seguet ela qu'aget lou supreme ouvou d'alucà lou lum de la civilisacionn e de la sciencia au fongau sacrat de l'Evangeli, e que l'a mantengut toujour trelusent e trioumflant. Que garde sa nobla missioun; qu'oublide pas que deu luchà contre un enemic pouderous, jalous de sa gloria de vint siecles.

- » Brinde à l'espandiment e à la vitoria finala de nosta raça; brinde à sa fidelitat à las leis que fan las naciouns vertadieirament libras, grandas e urousas!
 - » Longa-mai!»

D'autres brindes furent ensuite portés par MM. Roumieux, Albert Arnavielle, Antonin Glaize, Boucherie, Chabanier, Simil, Clair et Etienne Gleizes, etc. Des pièces de poésie et de prose furent lues par MM. Achille Mir, Auguste Fourès, Deloncle, le docteur Ch. Coste, Gros et Desjardins. Un toast en vers de M. Laforgue, adressé à la fois à MM. Mistral, Azaïs et Arnavielle, fut d'autant plus remarqué, que M. Gabriel Azaïs n'avait pu venir à la réunion de la maintenance. L'auteur des Vesprados avait été retenu à Béziers par un deuil qui n'était pas seulement un deuil de famille : la mort de son frère Bruno Azaïs, le poëte facile et populaire, mais trop rare depuis lors, de la pièce sur l'inauguration de la statue de P.-P. Riquet en 1838, et probablement aussi des vers charmants A m'amigo, qui ont été imprimés à la suite1. La réunion accueillit par de vifs applaudissements cet hommage rendu à l'infatigable travailleur qui, à un âge où le repos s'impose aux organisations les plus actives, donnait au Languedoc, dans les Vesprados de Clairac, le premier recueil de poésies qu'il ait eu à opposer à la Provence; continuait la publication du Breviari d'amor de Matfre Ermengaud, cette curieuse encyclopédie de la science méridionale au XIIIe siècle, et. en éditant le Dictionnaire des idiomes du Midi, trouvait encore le loisir de préparer un choix de poésies provençales et languedociennes que nous n'aurons pas, il faut l'espérer, à attendre trop longtemps.

Le toast de M. Boucherie fut écouté avec la même faveur que celui de M. Laforgue. Il était écrit en saintongeais et constituait un plaidoyer très-spirituel en faveur du français d'abord, et ensuite de ces « pauvres patoès qui ne sont dière méchant, et qui velant tant seurement coume le charbounier ête les maîte chez eux². » Par quelques mots d'un excellent languedocien, M. Boucherie s'était inutilement excusé d'apporter des paroles de langue d'oil dans une réunion presque exclusivement composée de Méridionaux

« Ol est in patoès qui n'en vant beun in aute. Il est vrioge, il est seurge et pu doux que de la brèche, sultout quante ol est noû jennes filles qu i

¹ Bersés de très nuénços. Béziers, Granier, 1839; in-8°, 42 pages. C'est à Bruno Azaïs que M. Mistral a dédié sa pièce lou Vin de Buchelèri. Voyez les Isclos d'or, pag. 436.

² Le texte de ce toast a été revu et corrigé par M. Marchadier (de Cognac), un de nos meilleurs santonisants. A. B.)

le parlant. Ol at meinme des peursoune d'îne grande éduque qui disant, sais pas s'ol est vrai et vous ou crérez si vous velez,

Que, dans le Paradis, Adam et sa fumelle Et le bon Guieu litout parliant en saintongeuè.

- » Ce qu'o y at de sûr et çartain, ol est qu'ol est tieù patoès que parlait l'rançoès peurmier. Et ol est bein demage que Cougnat, là voure il est ne naissut, séje pas venut, peur la meinme occasion, la capitale de la France, rapport qu'astoure je parlerions teurtous le saintongeoès. Mais le bon Gnieu zou a sans doute pas velut, et aneut o faut pu z'y penser.
- » Et peux ça près, peur vous dire le définiment, o ne nous dépiâit poin, pusque Congnat a pas poïut ête le mâite, qu'o séje Paris. J'avons poin oublié que tiélés gens de la partie dan Nord nous avant rendut mais d'in sarvice, et qu'il avant teurjou été au tail avant les antes et tieuquefoé tous seuls, en le temps que tiélés des étranges pays veniyant peur nous teurcher quérelle. Est-ou pas zeûx, avec Charles Martià, tout au proche de Potiers, qu'avant si beun écarbonillé tiélés Moricot, autrement dit tiélés Sarrazin, que toute la partie dau Midi n'en était ennangée, et que le piein mitan de la France allait z-y passer litout? Est-ou pas tiélés dau Nord qu'avant si bein veurluté les Allemands à Bouvines ? Est-ou pas zeux, au ras d'Orlians, coumindé qu'il étiant peur la fameuse Jeanne Dar, qu'avant coumincé à arouter les Anliais ?....
- » Eh voué! voué don! tiélés là qui, parlant la langue de voué (langue d'oil) avant fait houneur à noute pays; et, coume disait tié brave pésanne de Jeanne Dar, « il avant été au danger, ol est be de jusse qu'i sejant à la gloére. » Ce qui vint au meinme de dire que, pusqu'o faut à n'in meinme pays ine meinme langue, tieuques-ins meinme n'en veudriant me seule peur le monde entier, ol est be de jusse que n'on choésisse la langue dau Nord. Mais, si je li quittons prenre la pu boune piace, o n'est poin a dire pour tieu que je garderons reun peur nous autes......
- » Ah! la grand misère! si n'on nou le prend, noute patoès, je seron de nos jor pù bon à reun: seron conme l'avenille qu'a peurdut son bâton. Coument fron-ji peur nous entende? Les filles se fourcherant de nous aute: a dérant que je chanfroésons. Et noù bétiaire, sauf voute raspet, noù paure bétiaire, je peuron pû nous faire comprenre peur zeûx qui ne quenoussant, boune gen, que le saintongeoès. Et je penvons peurtant pas les envoyer à l'ecole, quand meinme o deurait nous coûter reun. L'est peur le cot que les instituteur dériant qu'il avant déjà prou de bêtes à éduquer.
- » Qu'o séje don ine affaire beun entendue. J'apprenron le français comme je peurron, mais sans renoncier, la meinme chouse, à nonte jabrail saintongenés, maugré qu'i séjant bein près parents. Et je continuerons de le parler, de le chanter et meinme de le jurer in p' tit chichet fontiquette quante les dames z-y serant pas. »

Cette relation serait incomplète si nous omettions un brinde qui devait être porté à la mémoire d'Octavien Bringuier et que l'heure avancée ne permit pas d'entendre. Il appartient à M. Gaidan, de

Nimes. Quoiqu'il n'ait pas été prononcé, nous tenons à l'insèrer ici, et surtont à remercier son auteur du souvenir qu'il gardait a notre excellent et regrettable ami. Les paroles de M. Gaidan étaient dignes du poëte que la Société ne pourra oublier, et encore moins remplacer:

- « A l'arderous e melicous felibre qu'enaure lou parla de Mount-pelié e adourné de tant de bellis e fortis obro nosto lengo d'O!
- Es au miè de soun prefa e à l'ouro qu'entamenavo emé soun noble ami e fraire, noste valent sendi Carle de Tourtouloun, de marca li raro de noste parla, que la mort lou raubé per lou manda, roumiéu de l'enfeni, dins li mounde de l'amo que n'an ni raro ni countin.
- » A-n-aquéu bèu troubaire que viéu, pèr eilamount, dins la pas e l'amour e dins la liberta qu'amavo tant!
 - » A la memòri d'Outavian Brenguier!»

Alph. Roque-Ferrier.

CHRONIQUE

La Société des langues romanes a prorogé au 1er août 1877 le délai d'envoi des pièces de poésie destinées au Concours du Chant du Latin.

Elle croit devoir rappeler, à cette occasion, les termes du programme publié en 1875 :

« Les concurrents devront considérer cette piece, dont la longueur ne doit pas être bien considérable et pour laquelle le catalan, le provençal, la langue d'oc. le français et toutes les langues romanes sont admis à concourir, comme une sorte de chant de race, pouvant, au moyen de traductions sur le même rhythme, devenir commun à tous les peuples qui parlent un idiome dérivé de l'ancieane langue de Rome.

» Ils auront, en outre, à indiquer d'une manière précise la langue

ou le dialecte employés dans leurs compositions. »

Les manuscrits du Chant du Latin (avec la notation musicale, si les auteurs le jugent à propose devront être adresses franco, avant le délai précité, à M. le Secrétaire de la Société pour l'étude des langues romanes, à Montpellier.

Nous sommes heureux d'apprendre aux lecteurs de la Revue que M. Manuel Milà y Fontanals, professeur à l'université de Barcelone et président de l'Academie des sciences et lettres de cette ville, vient d'être nommé grand-croix de l'ordre de Charles III. Cette distinction, que le gouvernement espagnol accorde tres-rarement, dit, mieux que nous ne saurions le faire, en quelle estime les travaux de notre collaborateur sont tenus à Madrid et dans le monde savant.

* #

M. Alfred Bruyas, membre libre de la Société, chevalier de la Légion d'honneur, est mort à Montpellier le 1^{er} janvier 1877. Son nom, désormais inscrit sur la liste des plus généreux bienfaiteurs de notre ville, avait dans le monde artistique une légitime célébrité. En relation et en correspondance suivies avec tous les peintres de notre temps, M. Bruyas était un amateur des plus distingués; il avait acquis un grand nombre de tableaux et d'objets d'art, qu'il a légnés au musée Fabre. Il a complété sa donation par celle d'un choix de livres sur la peinture, la sculpture et les arts du dessin. Ces collections nouvelles ne déparent pas le fond des Fabre, des Collot et des Valedeau, pour le musée proprement dit; des Allieri, des Auguste de Saint-Hilaire et des Flottes, pour la Bibliothèque.

* 4

L'abondance des matières nous force à renvoyer à l'un des plus prochains numéros de la Revue une note sur les trois premières publications spéciales de la Société, le compte rendu du Dominique de Nimes et l'étude de M. Antonin Glaize sur les Isclo d'or, de Frédéric Mistral.

* *

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la Rivista di filologia romanza va reparaître avec le concours de l'Université de Rome. Nous souhaitons le meilleur succes à la publication de M. Ernest Monaci, et nous ne dontons pas qu'elle ne contribue aussi efficacement que par le passé à la prospérité des études philologiques en Italie.

* *

On a consacré, le 14 décembre dernier, l'église du grand séminaire de Fréjus, et célébré en même temps le centième anniversaire de la fondation du Séminaire, laquelle eut lieu en 1776. A cette double cérémonie, la poésie provençale et la poésie française avaient été admises à concourir sur le même pied d'égalité. M. le chanoine Paul Terris y a porté un brinde à Mgr Jordany, dont nous citerons quelques strophes, fort heureusement trouvées:

Zón! turten lei got, s'eicò vous pón plaire. Tén vous pouerte un brinde à vous, Mounsegnour. Avias samena tout le long dón jour, E tout susarènt menavias l'araire:

E vèici que Diéu, mestre dou jardin, Qu'a larga l'eigagno, e l'aire, e la vido, Vous douno aujourd'uei de fa la culido; Voueste vespre à vous semblo un béu matin.

Longo e longo-mai, toutei pousquen veire La frucho maduro e vous la cult. Sus vouéstei peu bianc que lou jour fali, Siègue clar e dous coume à vouéstei rèire On doit à M. l'abbé **Ter**ris de savants travaux sur la liturgie, l'histoire et l'hagiologie de**s** anciens diocèses d'Apt et de Carpentras⁴, nul n'était donc mieux préparé que lui à rendre cet hommage à l'un des évèques qui se sont montrés les plus sympathiques à la renaissance des lettres provençales.

* * *

« La Société des anciens textes français a mis en distribution deux ouvrages: le Roman de Brun de la Montaigne, publié par Paul Meyer, et le t. I des Miracles de la Vierge par personnages, publiés par G. Paris et U. Robert. — La première de ces deux publications appartient à l'exercice de 1875; la seconde, à celui de 1876. » (Romania, n° d'octobre 1876, p. 510.)

* : *

La Société des études littéraires et scientifiques du Lot eut, en 1875, un concours qui fut mentionné dans la Revue-Celui qu'elle annouce pour cette année énumère divers sujets. Dans le nombre figurent la monographie d'un monument ou d'un établissement du Quercy, antérieur à 1790; celle d'une commune ou d'une région du département du Lot, et une pièce de poésie en langue d'oc. Comme theme de celle-ci, la Société propose « le monument qui va être bientôt érigé sur une des places de Cahors, à la mémoire des enfants du Lot morts pour la patrie dans la guerre de 1870-1871. »

Les monographies communales comprendront : la description de la commune, son histoire avec les pièces à l'appui; une étude sur les monuments qu'on y rencontre et le recueil des légendes, des

dictons et des usages locaux.

Les manuscrits doivent être adressés franco, avant le 15 juin

1877, au Secrétaire de la Société, à Cahors.

Un autre concours est indiqué à Nice. La Société des sciences, lettres et orts de cette ville, donnera, ce mois d'avril, une médaille de vermeil au meilleur mémoire sur le sous-dialecte du comté de Nice ou sur le passé et le présent de la langue provençale.

*

Le Consistoire des Jeux floraux de Barcelone tiendra, le 6 mai, sa séance annuelle. L'églantine d'or est reservée à la meilleure poésie sur un fait historique propre « à la terre catalane »; la violette d'or et d'argent, à la meilleure pièce religieuse ou morale. Le choix du prix d'honneur et de courtoisie est laissé aux concurrents.

⁴ M. l'abbé Terris a découvert depuis peu, dans les archives municipales de Fréjus, divers textes provençaux, et il se propose d'en faire profiter la *Revue*.

D'autres prix sont encore énumérés dans le cartell des sept mainteneurs. Nous remarquons, entre autres, une médaille d'argent offerte à une étude critique du Théâtre calalan, de ses traditions et de son état actuel. Ce sujet a déjà figuré sur le programme de l'année dernière, sans qu'il se tronvât de mémoire digne d'être couronné. Il ne fut décerné qu'un accessit.

La Misteriosa, de Barcelone, ouvre également un concours littéraire dont les résultats seront proclamés en séance solennelle de cette association le 23 avril, fête de saint Georges, patron de la Ca-

talogne.

* * *

M. Advielle, attaché au Secrétariat général du ministère des linances, à Paris, prépare, disent les procès-rerbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, X, 87, une édition des œuvres françaises et rouergates de Peyrot, prieur de Pradinas. « Il désire que les personnes qui possèdent des documents sur le poëte aveyronnais, tels que renseignements biographiques, lettres, poésies, portraits, lui en donnent avis, afin qu'il puisse les mentionner dans son travail.»

* *

M. Bartsch publia en 1869, d'après le manuscrit de la bibliothèque du prince Chigi, à Rome, le mystère de Sainte Agnès; mais son édition, aujourd'hui assez rare, avait entièrement néghgé la partie musicale de ce petit drame provençal.

La Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, qui a édité, sous la direction de M. Sardon, la Vida de sant Honoral, de R. Ferand, entreprend aujourd'hui une édition française du mystère

de Sainte Agnès.

Le texte sera accompagné d'une traduction littérale et de notes par M. Sardou, de la copie des vieux airs, notés comme ils le sont sur le manuscrit original, et reproduits ensuite en notation musicale moderne. Cette transcription est due à M. l'abbé Raillard.

Il ne sera tiré que deux cents exemplaires grand in-8° du Mystère de sainte Agnès (7fr. 50, papier de Hollande). On sonscrit chez M. Lagarrique, trésorier-archiviste de la Société des lettres, sciences et erts des Alpes-Maritimes, à Nice, et chez M. Champion, libraireéditeur, 15, quai Malaquais, à Paris.

* +

Publications philologiques et rééditions.— Paul Meyer, Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français (2º partie). Paris, in-80.— Raymand. Etude sur le dialecte picard dans le Ponthieu, d'après les chartes des XIIIº et XIVº siècles. Paris. Vieweg; in-80, 127 pages. — A. Delboulle, Glossaire de la vallée d'Yères, pour servir à l'intelligence du dialecte haut-normand et à l'histoire de la vieille langue française. Le Havre, Brenier; in-80, xix-344 pages. — Lorrain, Glossaire du patois messin. Nancy. Sidot; in-80, 63 pages. — Contejean, Glossaire du patois de Montbelliard. Montbelliard, Barbier; in-80, 282 pages. — Cuveiro y Pinol. Diccionario gallego. Madrid. Murillo; in-40, vm-336 pages. — Marcel Devic, Dic-

tionnaire étymologique des mots français d'origine orientale (arabe, persan. turc, hébreu, malais). Paris, Imprimerie nationale; in-8°, xvi-279 pages. — Clédat, Leçon d'ouverture du cours de littérature du moyen âge professé à la Faculté des lettres de Lyon. Paris, Thorin; in-8°, 29 pages. — Récits d'un ménestret de Rheims au XIIIe siècle, publiés par M. Natalis de Wailly. Paris, Loones; in-8°, lxxi-338 pages. — Paulin Paris, les Romans de la Table ronde mis en nouveau tangage, tome V.

Travaux sur la poésie populaire, — Pelay Briz: Cansons de la terra (tome V). Barcelona, Verdaguer; in-12, 304 pages. — Rolland, Devinettes ou énigmes populaires de la France, suivies de la réimpression d'un recueil de 77 indovinelli publié à Trévise en 1628, avec une préface de M. G. Paris. Paris, Vieweg; in-12, xvi-178 pages. — Clément-Janin, Sobriquets des villes et villages de la Côte-d'Or (2º partie), arrondissement de Beaune. Dijon, Marchand; in-80, vii-81 pages. — Perron, Proverbes de la Franche-Comté, études historiques et critiques. Paris, Champion; in-80, xii-152 pages, — Cerquand, Légendes et récits populaires du pays basque. Pau, Ribaut; in-80, 97 pages. (Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau).

Publications en langue d'oc. — Recueil de noëls vellaves, par l'abbé Natalis Cordat (1631-1648), publics avec introduction et notes, par l'abbé J.-B. Payrard. Le Puy, Freydier; in-8°, xxxn-127 pag. — Poésies de dom Guérin (de Nant), publiées par MM. Mazel et Vigouroux. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi; in-8°, 74 pag. et carte. (Cette publication comprend six pieces, qui parurent pour la première fois dans la Revue, en 1874-1875. — L'abbé Favre, Histoire de Jean-l'ont-pris, conte languedocien du XVIII° siècle, traduit et précédé d'une notice par J. Troubat. Paris, Liseux; in-16, Lii-77 pag. - Bonaparte-Wyse, la Cansoun capouliero dou felibrige, seguido d'un brinde pourta lou jour de Santo-Estello, a-n-Avignoun. Plymouth, Keys, in-80.— Aubanel, Discours prounouncia dins l'assemblado generalo de la mantenenço de Prouvenço, tengudo à-z-Ais lou 28 de janvié de 1877. Nimes, Baldy-Riffard; in-80, 15 pag. — Pelay Briz, la Roja, Barcelona, estampa de lo Porvenir; in-12, 352 pag. - Jean Laurès, tous Bracouniès, ou lou Repas de l'ase. Béziers, Malinas; in-8°, 31 pag. — Mozobrau, lou Refrain do peisan, troisieme libre de chansou en potouei limousi. Limoges, Ducourtieux; in-12, 190 pag. — Etienne Pelahon, la Réunion patriotique, comédie en vers français et provençaux. Toulon, Castex. — Causeries du Conteur vaudois, éditées par L. Monnet, le série. Lausanne, Vincent; in-12; xvi-144 pag. (contient un certain nombre de textes contem porains, en dialecte du canton de Vaud).

A l'occasion de la création d'un Conservatoire de musique, la ville de Béziers avait décidé, en 1876, un Concours littéraire et musical, qui n'a pas été sans éclat. Le premier de ces concours, divisé en trois sections : cantate, chœur français et chœur néoroman, est resté ouvert du 1^{er} août au 1^{er} novembre. M. Marius Bourrelly, de Marseille, y a remporté une médaille d'argent pour un chœur provençal, intitulé. Biterra!

C'est la quatrieme médaille que le traducteur des Fables de Lafon-

taine recueille à Béziers depui- 1873.

Publications concernant l'histoire, la littérature et l'archéologie des provinces du midi de la France

Desjardins (Ernest), Géographie historique et administrative de la Gaule romaine (t. 1). Paris, Hachette; in-8°, 476 pages.

Tillion, le Puy-de-Dôme, ses ruines gallo-romaines et son observa.

toire. Clermont-Ferrand, Ducros, in-80, 48 pages.

Carré, le Régime municipal à P'riqueux aux deux premiers siècles de l'empire romain. Périgueux, Dupont ; in-12, m-133 pages.

Charaux. Tonantius Ferreolus, provincia Gallia prafectus. Mont-

de-Marsan, Leclercq; in-80, 57 pages.

Charaux, Saint Avite, évêque de Vienne en Dauphiné, sa vie et ses

wuvies. Mont-de-Marsan, Lectered; in-8°, 204 pages.

Germer-Durand, Découvertes archéologiques faites à Nimes et dans le Gard pendant l'année 1872. 1er et 2e semestres. Nimes, Catelan; in-8°, 139 pages.

Ginouves (l'abbé), Panégyrique de saint Fulcean. Montpellier,

Seguin ; in-8°, 40 pages.

Revillout, Etude historique et littéraire sur l'ouvrage latin intitulé

Vie de saint Guillaume. Montpellier, Boehm : in-4°, 82 pages.

Une Vallombreuse en France, et Esquisse sur saint Gaalbert Visdo-

Une Vallombreuse en France, et Esquisse sur soint Gaothert Visdomini, fondateur de l'ordre de Vallombreuse (985-1073). Au monastere de Vallombreuse, à Loriot (Drome); in-12, 48 pages.

Benezet (Bernard), les Comtes de Toulouse aux Groisades. Tou-

louse, Douladoure; in-80, 68 pages.

Jonvion, Une Avolution communale à Montpellier, en 1204. Mont-

pellier, Martel; in-80, 53 pages,

Compayré, Notice sur Eustache de Benumarchois, sénéchal de Toulouse et d'Albagrois, de 1272 à 1294. Toulouse, Chauvin; in-40, 16 pages.

Saumade Tabbé), l'Admirable Pèlerin de Montpellier, saint Roch.

Montpellier, Martel; in-12, XL-228 pages.

Desbarreaux (Bernard). Établissement de l'imprimerie dans la pro-

rince de Languedoc, Toulouse, Privat; in-80, 430 pages.

Germain, les Étudiants de l'École de médecine de Montpellier au XVI^e siècle, étude historique sur le Liber produrations studiosorum. Nogem-le dotrou, Daupeley; in 89, 42 pages.

Memoires de Jehan de Vergues, conseiller du roy et président de la Cour des vides de Montferrand (1589-1593). Paris, Aubry; in-8.

9f pages.

Bourdon, les Statuts des corporations professionnelles de Montauban au commencement du XVIII siècie, suivi de les Armes de la corporation de Montauban, par M. l'abbé Pottier, Montauban, Forestié: in-8°, 20 pages.

Tamizey de Larroque, Louis XIII à Bordeaux, relation inédite pu-

bliée d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale. Bordeaux, Gounouilhou, in-80, 47 pages.

Baltazar, Histoire de la guerre de Guyenne, réimprimé par M. Ch.

Barry, Bordeaux, Lefebyre: in-80, Lynn-iv-238 pages.

Dadine d'Auteserre, Lettres inédites, publiées avec notice, notes et appendice, par Tamizey de Larroque. Paris, Baudry; in-8°, 49 pages.

Bonneson, Benjamin Duplan, gentilhomme d'Alais, député général des Églises réformées de France (1688-1763). Paris, Sandoz; in-12,

m-372 pages.

Textor de Ravisi, Invasion en France en 1707, on Chronique de la campagne de Provence et du siège de Toulon. Saint-Étienne, Théolier : in-8°, 122 pages.

Germain, Une loge maconnique d'étudiants à Montpellier. Montpel-

lier, Boehm, in-4₀, 40 pages.

La Société béarnaise au XVIII siècle. Historiettes tirées des mémoires inédits d'un gentilhomme béarnais, publiées pour la Société des bibliophites du Béarn. Pau. Ribaut; m-80, m-305 pages.

Casteras (de), Histoire de la Révolution française dans le pays de Foix

et dans l'Ariège. Paris. Thorin; in-80, 424 pages.

Broutin, Histoire des couvents de Montbrison avant 1793 (t. 11).

Saint-Etienne, Montagny: in-8°, 396 pages.

Laval, des Grandes Epidémies qui ont régné à Nimes depuis le VIe siècle jusqu'à nos jours, Nimes, Clavel-Ballivet; in-80, xn-147 pages.

Dom Devic et dom Vaissete, Histoire générale du Languedoc, avec des notes et les pièces justificatives, nouvelle édition, publiée sous la direction de M. Ed. Dulaurier, annotée par MM. Mabille et Edw. Barry, etc.; in-40 (tome 11, tome 1V, 20 partie, et tome V). Toulouse, Privat.

Aigrefeuille (d'), Histoire de la ville de Montpellier, nouvelle édition. publiée sons la direction de M. de la Pijardière (tome 1). Montpellier, Coulet, in-40, LVIII-532 pages.

Guinodie, Histoire de Libourne et des autres villes et bourgs de son

arrondissement, 2º édition (tome 1er). Libourne, Malleville; in-8º. Rossignot, Petits Etats d'Albigeois, ou Assemblées du diocèse d'Albi. Paris, Dumoulin; in-80, 260 pages.

Lacarrière (l'abbé). Histoire des évêques de Cahors (tomé 1et), in-8°,

103 pages.

Boucassert (l'abbé). Histoire du siège épiscopal de Maquelone et de Montpellier. Montpellier, Martel, in-80, viii-259 pages.

Gaubin, la Devèze, histoire féodale, municipale et religieuse. Auch.

Foix, in-8°, 91 pages.

Douglas (le comte). Documents historiques inédits pour servir à Phistoire du Dauphiné, tom. I. Grenoble, Allier, in-4°, xn-503 pages.

Ribbe (Charles de): la Vie domestique, les Modèles et les Règles, d'après les documents originaux. Paris. Baltenweck; 2 vol. in-12 xv-379 et 4.4 pages.

Rivain, Notice sur le Consulat et l'Administration consulaire d'Au-

rillac. Aurillac, in-16.

Arnaud (l'abbé) Notice historique et topographique sur Sainte-

Marquerite. Marseille, Saint-Joseph; in-80, 214 pages.

Terris (l'abbé), Sainte-Anne d'Apt, ses traditions, son histoire, d'après les documents authentiques. Avignon, Seguin : in-12, 237 pages.

Cibaud (l'abbé), Histoire du monastère de la Visitation Sainte-Marie de la ville de Montferrand. Clermont, Belet : in-80, 309 pages.

Serres (l'abbé), Histoire de Notre-Dame-des-Miracles de Mauriae.

Aurillac, Bonnet-Pieut; in-80, vn-200 pages.

Duval-Jouve, les Noms des rues de Montpellier, étude critique et

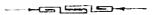
historique. Montpellier. Coulet; in-12, xi-360 pages.

Noulens, Documents historiques sur la maison de Galard, recueillis, annotés et publiés. Supplément, origine et généalogies, tom. IV (Irº partie). Paris, Quentin: in-8°, xvi-563 pages. (2° partie, 564-1746 pages.)

Robert (Charles), Numismatique de la province de Languedoc.

Toulouse, 1876, in-40.

De Rochas, les Parias de France et d'Espagne (Cagots et Bohémiens). Paris, Hachette ; in-80, 309 pages.



Errata du numéro de janvier 1877

- Lou Reinard e la Cigogno. P. 40, l. 16, vai trouba, lisez: va trouba.
- Anthologie du Vivarais. P. 47, 1, 28, quan lou toèm, lisez: quan lou tèm.
- Las Mouninclos. P. 49, 1, 28-29, les trémas, les doubles points, lisez: les trémas on doubles points.
- Truité de la formation des mots composés. P. 51, 1, 9, qu'il y avais, lisez: qu'il y avait.— 1, 12, lat. aud. lisez: lat. audi.
- Chronique—P. 52, 1, 37, le discours, lisez: un discours.—P. 56, 1, 4, Emprimarié Centralé, lisez: Emprimarié Centralo.



Le Geraul: Ernest Hamelin.

DIALECTES ANCIENS

DOCUMENTS SUR LA LANGUE CATALANE

DES ANCIENS COMTÉS DE ROUSSILLON ET DE CERDAGNE

(Suite et sin)

Aquesta es la hordonacio en qual manera deuen pagar los homes de Sant Laurens e de Sant Ypolit, a la clausura del grau.

A vi. de martz l'ayn de Mccex, fo adhordonat per lo senyor N'Arnald Trauer, juge del senyor Rey, e per En P. de Bardyol e'N P. Matffre procuradors del dit S. Rey, ab voluntat d'En R. Rauyl e d'En Lombart Franch cossols de Sant Laurens, e d'En P. Estoria, prohomes (sic) de Sant Laurens, e d'En Brgr Rigau e d'En Bertolmeu Oliver trameses per los prohomes de Sant Ypolic, que totz aquels dels ditz locs qui pescaran en l'estayn degen hajudar a clausir e a refforssar lo grau, de lurs perssones, tota hora que'l dit grau, sera elausidor: la qual causa agen a conexer m. prohomes de Sant Laurens ab altres III. prohomes de Sant Ypolit, ensems, quant lo dit grau sera clausidor e refforssador. Ed aysso que costara de clausir lo dit grau se dega levar de so que hauran de homes estrayns, e so que romandra a pagar hagen a pagar los homes dels ditz locs; e'ls homes estrayns paguen dos tantz que'ls homes dels ditz locs.

Item hordonaren que 1. bolig en que haga vm. homes pach per vIII. homes, e 1º gata de canal en que vasen vI. homes pach per vI. homes, e 1º barcha de pareyl pach per II. homes: e aysso s'enten d'homes dels ditz locs. E en aquela manera que'ls homes dels ditz locs son obligatz a clausir lo dit grau, sien obligatz ad en ramar la ramada. El render de Sant Laurens per lo senyor Rey haga a trer e pausar en poder dels

prohomes sobreditz qu[i]-y seran elegitz, totz los diners que costara de clausir lo dit grau e d'enramar; e que'ls homes qui hauran rehebutz los ditz diners, los agen a rretre al dit render quascun ayn, en la festa de Sant Vincens.

(Procuracio real, registre XVII, fo 11, ro.)

Dilus lo qual era dit viii. idus marcii anno dni m. ccc. x. fo adordonat per En Berg. de Sant Paul batle de Perpenya, de consentiment e de volentat d'En R. Oliver fabre, e d'En Bñ Carboneyl, e d'En R. Pentiner. e d'En Johan March, e d'En Johan Domenec. e d'En Johan Gras, e d'En Esteve Cardayre, e cridar fe lo dit senyor batle, que negu ni neguna per ardiment que aja no gaus trer ni fer trer banes de boc ni de crestat de la terra de Rosseylo. E qui contre fara pagara de pena xx. s e perdra les banes, de la qual pena lo denunciador aura la terssa part.

(Ordinac., I, fo 30, ro.)

Ordonament dels fabres

Pridie kls madii anno dni m. ccc. xi.

Si aliquis faber vel ejus discipulus ponut ferrum in aliquo ligone, aixata sive vomere vel alia, instrumenta ferrea abta ud laborandum.... (Ordinac., I, fo 47, v°.)

Ordonament dels tiradors, cant deuen haver d'alt

Fuit ordinatum... ad instanciam... suprapositorum paratorum ville Perpiniani et procerum dicti ministerii paratorie, quod nullus andeat facere nec tenere tiratorios in campis tiratoriorum Perpiniani nisi de altitudine vu. palmorum et medii... item quod tiradorii extremi qui sunt versus septentrionem seu tremontana, possint esse ultra dictam mensuram vu. palmorum et medii.

Quad estatutum fuit factum m. nonas madii anno dni m. ccc. xi. Ordinac., I, fo 48, vo.)

Ordonament que'ls ortolars (sic) no gausen culir ortalissa en alcunes festes, axi co's segulejxs

Ara¹ auiatz que mana el batlle del senyor Rey a totz los ortolas e als altres qui tenen ortalissa, que no n'i aga alcu,

⁴ Ce texte, transcru en 1310, est probablement de la fin du XIII• siècle; le dernier article *Post hec.* etc., est écrit d'une autre main. per ardiment que aja, que gaus culir ni vendre ni fer vendre neguna ortalissa, en dimenge, en ort, ni tenir en plassa ni en carreres, ni a les mi. festes de Nostra Dona Sta Maria, ni a les festes dels xii. Apostols, ni a la festa de Sant Laurens, si doncs les dites festes no eren en fires. E si per aventure les dites festes dels Apostols e de Sant Laurens eren en dijous, que pog[u]essen vendre en aixi co en autre dià.

E encara, ni a la festa de Tots Sants, ni a la festa de Nadal, ni als 11. dies apres Nadal, ni a la festa de Ninou, ni a la festa d'Aparissi, ni al sant divenres de Pascha, ni a la festa de Sencio, ni de Pentacosta, ni de Sant Johan de juyn.

Exceptat que cascu puga culir e vendre en los dits dimenges e en les altres festes sobre dites, pus aure (sic) nona sia sonada, so es assaber, pastanag[u]es, e raves, cebes tenres, ayls tenres, laytug[u]es, espinarchs, e porrat.

Item que cascu e cascuna pug[u]a vendre tota ortalissa en los dits dicmenges e festes, de la festa de Pentacosta entro a Sant Miquell, exceptat la festa de Sant Johan de juyn, e de Sant Jacme, e de Sant Laurens, e de Nostra Dona Sta Maria.

E tot hom qui aquest manament passas, pagara per cascuna vegada m. s. dels quals aja lo denunciador la terssa part, e la obra de la vila la terssa part, e la cort lo romanent.

Encara mes, que cascu e cascuna puscha vendre tota ortaissa que li fos romasa cuyleta, dins son alberch, en les dites estes.

Post hec anno dni m. ccc. xi. nono kls junii, fuit ordinatum per... bajulum. de consensu et voluntate consulum ville Perpiniani et suprapositorum ortolanorum. quod in dictis festivitatibus possint vendi in dicta platea ortalicia predicta, non tamen colligi.... Excepto quod in dictis festivitatibus post comestionem possint colligi et vendi raves, laytug[u]es, e porrat, e sebes, e ayls tenres.

(Ordinacions, I, fo 4.)

Viii. idus julii anno dni m. ecc. xi.

Auyats que mana el veg[u]er e'l batle del senyor Rey als dins e als de ffora, que no n'i aya negun ni neguna qui gaus comprar ni fer comprar cebes de servar ¹ per revendre en de-

⁴ Les cebes de servar ou servadores, « à conserver r, sont appelées aujourd'hui en catalan de serva, « de conservation. »

guna manera, sino dins la vila de Perpenya, e'n los autres lochs de la terra de Rosselon hon se fa mercat, hon pusquen comprar cascun en son loch cebes per revendre, pus que aure (sic) nona sia passada e la çeba fos estada pausada en la plassa; e que degun ni deguna de Perpenya no gaus comprar cebes servadores, si no ho fasien a Perpenya ayssi co dit es.

E qui contre aquest manament passara, perdra les cebes el comprador e'l venedor los dnrs, per pena, de la qual aura lo denonciador lo terez, e les 11. partz la cort del s. Rey.

(Ordinacions, 1, fo 48, vo.)

La crida del blat

11º kls augusti anno dni m. ccc. xi. Ffuit facta hec preconitzacio que sequitur.

Auyats que manen el veguer e'l batle del S. Rey als dins e als de fora, que no n'i aga negun ni neguna, per ardiment que aga, qui gaus comprar blat per revendre, ni degun hom no['n] gaus vendre a negun hom, ses licencia, en gros ni en menut; e aquel o aquela qui'u faria, perdria lo blat, e'l venedor lo preu, e les persones estaran a causiment del S. Rey.

Item manen a tots cominalment que no n'i aga negun ni deguna qui gaus comprar blat per despendre, ses licencia de la cort, ni degun no['n] gaus vendre a degun ses licencia; e aquel qui aquest manament passara, que perdra lo blat, e'l venedor lo preu, e les persones estaran a causiment del S. Rey, aixi com d'amont es dit.

Item manen a tots los corraters que negun no gaus [fer] mercat a trer ni a vendre deguna guisa de blat, ni de faves, ni de negun legum, a degun hom : e aquel qui'u faria, staria a merce del S. Rey, e'l denonciador auria'n la terssa part.

(Ordinacions, I, 1º 49, ro.)

Nous terminons ici le recueil des documents catalans de Roussillon et Cerdagne du règne de Jacques I^{er} de Majorque, qui mourut à la fin de juillet 1311, et nous y joignons un ex-

⁴ Le mns, porte no gaus mercat ni a trer a vendre en deguna guisa, assemblage de mots mutelligibles. Au reste, un autre document semble indiquer que la date u. kls augusti est fausse, et qu'il faut lire ii. kls julii.

trait d'une pièce de l'an 1284, qui avait été omise à sa date dans la présente publication.

(1284)

Memorial sia del asordonament des pes del pa de Perpenya, quant den pesar la dinerada del pa en pasta, ni cant es cut.

Cant costa viii. sol. l'eymina, deu pesar la dinerada de la pasta xiiii. onces, e quant sera cuyt deu pesar xxx. viiii. onces.

Item quant costa vnn. sol. deu pesar la pasta xxx.vnn. onces e miga, e cant es cuyt xxxv. onces meyns tersa onsa.

Item cant val x. s, deu pesar la pasta xxxiii. onçes, e cant es cuyt xxxi^a onsa e iii. diners pesans ¹.

Item cant val xxx. s. deu pesar la pasta xi. onçes e iii. dr pesans, pan cuyt x. onces meyns iii. dr pesans.

Totes aquestes onces sobredites son enteses de pes de march de Monpestler, e tot pes que hom dat aia, de qual que for vayla l'aymina de forment, si baxava de vi. dr l'aymina, no'n deu hom moure ni crexer ni mudar lo pes, si donques no baxava o pujava de xii. dr. Empero, si puiava l'aymina de vi. dr. o de viii., deu hom, mermar lo pes aitant de for de xii. dr. Encara mes, si'l pan no era cuyt, que'l deu hom assagar ab i. fil de camge passar (lisez passat) per mig lo pan; e, si's ten la moleda del pan al fil, que's jutge per cruu.

(Archives communales de Perpignau, $Livre\ vert\ mineur,$ f. 85-86.) Alart.

¹ Le document contient ensuite l'évaluation du poids de la pâte et du pain cuit, pour divers prix, depuis ouze jusqu'à trente sols.

DIALECTES MODERNES

LETTRES A GRÉGOIRE SUR LES PATOIS DE FRANCE

(Suite.)

Guyenne et Gascogne

Un seul habitant de Bordeaux répondit aux questions de Grégoire: mais il était, comme il le dit lui-même dans une de ses lettres, à portée d'observer les mours, les usages, l'idiome et les habitudes territoriales de ses concitoyens. Il se nommait Pierre Bernadau, ancien avocat au l'arlement de Bordeaux, et avait en 1790 plus de trente ans (il naquit en 1759 et mourut en 1852). Il s'est fait connaître dans sa province et même ailleurs par de nombreux ouvrages en français ou en patois sur l'histoire, les mœurs et les coutumes de Bordeaux. Ses réponses à Grégoire contiennent quelques indications qui peut-être ne paraîtront pas sans importance, malgré l'incorrection du langage et la façon parfois trop originale dont les idées sont présentées.

Pour la partie méridionale de l'ancienne Guyenne, nous ne trouvons qu'une réponse de la Société des amis de la Constitution du département des Landes.

10

Monsieur.

N'ayant saisi qu'imparfaitement le sens des questions que vous proposez aux patriotes, relativement à l'état actuel de

¹ Bernadau était originaire du comté de la Marche. Je dois une partie de ces renseignements à l'obligeance de M. Delpit, secrétaire de la Société des archives historiques de la Gironde, à Bordeaux.

l'instruction des campagnes, mais jaloux de vous témoigner mon estime en concourant autant qu'il sera en mon pouvoir à l'ouvrage que vous préparez, je me hâte de vous annoncer qu'une résidence de quinze années dans les divers lieux de ce district m'a mis à portée d'observer assez heureusement les mœurs, les usages, l'idiome et les habitudes territoriales de leurs habitants. J'ai recueilli à diverses époques plusieurs observations historiques et philosophiques, dont je me ferai un devoir de vous donner communication, Monsieur, lorsque j'aurai pu me procurer un exemplaire de la chronique qui contient l'universalité de vos questions aux indigènes. En attendant qu'il me soit loisible d'en saisir l'ensemble, je peux Monsieur, vous faire connaître : 1º le peu d'écrits qui nous restent en gascon de Bordeaux; 2º un dictionnaire ms. de ce dialecte, trouvé dans la bibliothèque du feu abbé Beaurein, l'homme qui possédait le mieux nos antiquités: 3º des renseignements sur l'état des écoles; 40 la manière avec laquelle (sic) les habitudes de certaines paroisses voisines tranchent entre elles.

La connaissance que j'ai des campagnes qui m'avoisinent m'a fait imaginer de traduire, dans la langue mitoyenne entre tous les jargons de leurs habitants, la sainte Déclaration des droits de l'homme et les Lois municipales, tant du 14 décembre dernier que celles décrétées depuis. Le tout est accompagné de quelques notes très-précises 1, mais très-utiles aux paysans. J'espère que l'administration de la Gironde favorisera mon projet. J'aurais l'honneur de vous en adresser copie, si vous croyiez que l'Assemblée nationale, ou même le club des Jacobins², voulût accueillir mon hommage.

En attendant, Monsieur, pour vous donner un moyen de comparaison entre nos mœurs et coutumes anciennes avec celles nouvelles, et les dialectes du XIII^e siècle et celui d'à présent, agréez le fragment suivant; j'en ai la copie, qui semble être du XVI^e siècle ³:

 $^{^4}$ C'est concises que l'auteur a sans doute voulu dire.— 2 Le club des Jacobins, dont Barnave. Mirabeau et Robespierre, faisaient alors partie. n'avait pas la couleur politique qu'il eut en 1793.

³ Ces passages, tronqués et falsifiés, sout pris, non d'une copie du XVI• siècle, mais de l'un des ouvrages de jurisprudence coutumière les

Dimars après la festa S. Lucia ¹, anno D. 1289, un home que era aperat Bosquet fo jutgeat ², que corros la bila ab una Angleza ab laquau, la nuit dabant passada, era estat trobat et ave molher. E fo assi ³ probat que un jurat et un autre home am lo jurat, viren per un forat lo deyt ³ et la Angleza nut et nut entramps jadens en leyt; et lo deyt jurat, regardan continuademen ³ las ⁶ per lo deyt forat, los antres que eran vinguts ab lo deyt jurat, ubriren la porte, laquau quam ⁵ lo deyt Bosquet sinten sin nud in leyt, se ba leba et no pogo troba ⁸ sen ⁹ braguas. Et foren prets et menats nus à S. Elegy et lo medis jours ⁴⁰ furen ⁴¹ jugeats ⁴² per la costuma de Bordalès.

Costuma es à Bourdeou ¹³ que lou permey filh dau ¹⁴ Barau ¹⁵ reten la Baronia et lou permey filh dau Chibalier, la meysoun noble ¹⁶.

Il ne faut pas grande connaissance du jargon qu'on parle dans les provinces méridionales pour comprendre ces deux morceaux, et surtout pour apercevoir les racines des mots. Virgile tirait des perles du fumier d'Ennius. D'ailleurs, je crains qu'une plus forte lettre ne vous ravisse à vos importants travaux. Lorsque je connaitrai, Monsieur, la série et l'enchainement de vos questions, je pourrai y répondre sans excursions 17, et vous prouver les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

P. Bernadau, homme de loi.

Bordeaux, 4 septembre 1790.

plus connus, publié plus de vingt ans avant '790, sous ce titre : Coulumes du ressort du Parlement de Guienne... par deux avocats au même Parlement (MM. de Lamotte frères). Bordeaux, 1768; Labo'tière, in-8, 2 volumes. Le premier paragraphe se trouve : tome 1, page 100, article 171: le second : tome 1, page 44, article 57. (Delpit)

¹ Imp. Santa Lucia Verges — 2 Jutgat. — 3 Ayssi. — 3 Lo deyt Bosquet. — 4 Continuadamens. — 4 Lor. — 5 Quant. — 8 Trobar. — 9 Las — 10 Jorn — 11 Fo. — 12 Jutgat. — 13 En Bordales. — 13 Deu — 15 Baron. — 16 Au lieu de dau Chihalier. etc., l'imprimé porte . deu Cavoy la Taula. Delpir.)

¹⁷ Sans digressions.

20

LES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Mis en patois le plus généralement approprié aux diverses nuances du gascon que l'on parle dans le district de Bordeaux, avec la traduction interlinéaire mot par mot, afin d'aprétier (sic la fidélité de cette version sur l'original français, par Pierre Bernaday, avecat-citoyen au département de la Gironde.

In omnem terram exeat some secrem, (Ac. Apost.,

Bordeaux, le 10 septembre, l'an second de la Révolution de France (1790)

Les Droits de l'Homme

Lous Dreyls de l'Ome

Les députés de tous les Français pour les représenter, et Lous députats de tous lous Francès per lous représenta. qui forment l'Assemblée nationale, envisageant que les abus que formen l'Assemblade nationnale, embisatgean que lous abeous qui sont dans le Royaume et tous les malheurs publics arrivés que soun dens lou Rouïaumy, et tous lous malhurs puplics arribats viennent de ce que tant les petits particuliers que les riches de ce que tan lous petits particuliers que lous riches et les gens en charge ont oublié ou méprisé les francs droits de et les gens en cargue an oblidat ou mesprisat lous frans dreyts de l'homme, ont résolu de rappeler les droits naturels, vérital'ome, an résoulut de rapela lous dreyts naturels, béritables, et qu'on ne peut pas faire perdre aux hommes. Cette dé-, bles, et que ne poden pas fa perde aux omes. Aquere desclaration a donc été publiée pour apprendre à tout le monde claratioun a doun estat publidade per aprene à tout lou mounde ses droits et ses devoirs, afin que ceux qui gouvernent les lur drevt et lur débé; perlamo qu'aquets que goubernen loas affaires de la France n'abusent pas de leur pouvoir, afin que n'abusen pas de lur poudé, per que de la France chaque citoyen puisse voir quand il doit se plaindre si [on] citoien posque beyre quan diou se plagne s'ataattaque ses droits, et afin que [nous] aimions tous une constiquen sous dreyts, et per qu'aymen tous une constitution faite pour l'avantage de tous, et qui assure la liberté à tutioun feyte per l'abantatge de tous, et qu'asségure la libertat a chacun.

cadun.

C'est pour cela que les dits députés reconnaissent et décla-Acos praco que lous dits deputats recounèchent et desclarent les droits suivants de l'homme et du citoyen devant Dieu ren lous dreyts suibans de l'ome et dan citoien daban Dious et avec sa sainte aide. et abeque sa sainte ayde.

Premièrement. — Les hommes naissent et demeurent libres Prumeyremen. — Lous omes nèchen et damoren dibres et égaux en droits, et il n'y a que l'avantage du public qui et egaux en dreyts, et g'nia que l'abantatge dau puplic que puisse faire établir des distinctions entre les citoyens.

pot fa establi de les distinctionns entre lous citoiens.

Ségoundement. — Les hommes n'ont formé des sociétés que Ségoundemen. — Lous omes n'an fourmat de les sociétats que pour mieux conserver leurs droits, qui sont la liberté, la proper millou conserba lurs dreyts, que soun la libertat, la propriété. la tranquillité et le pouvoir de repousser ceux qui leur priétat, la tranquilitat et lou poudé de repoussa aquets que lur voudraient causer dommage dans leur honneur, leur corps ou boudren causa doumatge den lur haunou, lur corps ou leur bien.

lur bien.

Troisièmement. — La nation est la maîtresse de toute autroiziememen. — La nationn es la mestresse de toute autorité, et [elle] charge de l'exercer qui lui plaît. Toutes les toritat, et cargue de l'etzersa qui ly plaît. Toutes les compagnies, tous les particuliers qui ont quelque pouvoir, le companies, tous les particuliers qu'an cauque poudé lou tiennent de la nation, qui est seule souveraine.

tenen de la natioun, qu'es soule souberaine.

Quatriemement. — La liberté consiste à pouvoir faire tout ce Quatriememen — La libertat counsiste à poudé fa tout ce

qui ne fait pas de tort à personne. Les bornes de cette liberté que ne fey pas de tort à digun. Les bornes d'aquere libertat sont posées par la loi, et qui les passe doit craindre qu'un autre soun pausades per la loi, et qui les passe diou craigne qu'un n'en fasse autant pour lui faire tort. n'en féde autan per ly fa

Cinquièmement. – Les lois ne doivent défendre que ce qui Cinquièmemen. — Les lois ne diben défende que ce que trouble le bon ordre. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi trouble lou boun orde. Tout ce que n'es pas défendut per la loi ne peut être empêché, et personne ne peut être forcé de faire ne pot esta empachat, et digun ne pot esta forsat de fa ce qu'elle ne commande pas.

quere ne coumande

Sixièmement. — La loi est l'expression de la volonté géné-Cheyzièmemen. -- La loi es l'espression de la bolontat générale. Tous les citoyens ont [le] droit de concourir à sa formarale. Tous lous citoyens an dreyt de concourre à sa formation, par eux-mêmes ou par ceux qu'ils nomment à leur place tion, per els mêmes ou p'ra'quels que noumen à lur place pour les Assemblées. [Il] faut se servir de la même loi, tant p'raux Assemblades. Faou se serbi de la méme loi. pour punir les méchants que pour protéger les pauvres. Tous per puni lous méchans que per protegea lous praubes. Tous les citoyens, comme [ils] sont égaux par elle, peuvent prétenlous citoiens, coume soun égaus per elle, poden dre à toutes les charges publiques, suivant leur capacité, et de à toutes les cargues pupliques, siban lur capacitat, et sans autre recommandation que leur mérite.

recoumandatioun que lur mérite.

Septièmement. — Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni Sètiémemen. — Nat ome ne pot esta acusat, arrestat ni emprisonné, que dans les cas expliqués par les lois, et suivant empreysounat, que dens lous cas espliquats per les lois, et siban la forme qu'[elles] ont prescrite. Qui sollicite, donne, exécute prescribut. Que solicite, baille, etzécute la forme gu'an ou fait exécuter des ordres arbitraires, doit être puni sévèreou fey etzécuta daus ordres arbitraires diou esta punit sébérément. Mais tout citoyen appelé ou saisi au nom de la loi doit men. Mes tout citoien mandat ou sésit au noun de la loi diou obéir de suite : [il] devient coupable en résistant. obéi de suite ; deben coupable en resistan.

doit être prononcé Huitièmement. — III ne que des diou esta pronounsat Huytiémemen. — Ne que de les punitions précisément bien nécessaires: et nul ne peut être précisémen bien nécessaires; et nat ne punicions puni qu'en vertu d'une loi établie et connue avant la faute punit qu'en bertut d'une loi establide et counéchude abanla faoute commise et qui soit appliquée comme [il] convient. coumise et que sie aplicade coume coumben.

Neurièmement. — Tout homme doit être regardé innocent Naubiémemen. — Tout ome diou esta regardat inoucen jusqu'à ce qu'[il] soit (sic) été déclaré coupable. S'il faut jucqu'à ce que sie estat déclarat coupable. Sé facu l'arrêter, [on] doit prendre garde de ne lui faire aucun mal l'arresta, deben prène garde de ne ly fa nat maou ni outrage. Ceux qui lui font souffrir quelque chose doivent ni outrage. Aquels qui ly fèden soufri cauqu'are diben ètre sévèrement corrigés, esta sébéremen corrigéats.

Insiemement. — Nul ne peut être inquiété à cause de ses Detziememen. — Nat ne pot esta inquiétat à cause de ses opinions, même concernant la religion, pourvu que ses propos opinions, memes concernan la religion, perbu que sous prépaus ne troublent pas l'ordre public établi par la loi. ne troublen pas l'ordre puplic establit per la loi.

Onzièmement. — La communication libre des pensées est Ontzièmemen. — La communication libre de les pensades es le plus beau droit de l'homme. Tout citoyen peut donc parler, ou pus bet 'dreyt de l'ome. Tout citoien pot donn parla, écrire, imprimer librement, pourvu qu'[il] réponde des suiescrioure, imprima librémen, perbu que respounde dans suites que pourrait avoir cette liberté dans les cas déterminés tes que pouyré augé aquere libertat den lous cas déterminats par les lois.

Douzièmement. — Pour faire observer les droits de l'homme Doutzièmemen. — Per fa obserba lous dreyts de l'ome et du citoyen, [il] faut des officiers publics. Qu'ils soient prêtre, et dau citoieu. taou daus officiers puplics. Que sien presté, juge, soldat, cela s'appelle force publique. Cette force est jutge, sourdat, aco s'apere force puplique. Aquere force es établie pour l'avantage de tous, et non pas pour l'intérêt parestablide per l'abantage de tous, et noun pas per l'intret particulier de ceux à qui [on] l'a confiée. ticulier d'aquels a qui l'an confiée.

Treizièmement. — Pour fournir à l'entretien de la force Tretzièmemen. — Per fourni à l'entretien de la force publique, [il] faut mettre des impositions sur tous, et chacun puplique, faou mete de les impositions su tous, et cadun en doit payer sa portion suivant ses facultés. n'en diou pagua sa portioun siban ses facultats.

Quatorzièmement. — Les citoyens ont le droit de vérifier Quatortzièmemen. — Lous citoiens an lou dreyt de bérifia eux-mèmes ou par le moyen des députés qu'ils ont nommés, la els meme, ou prau moyen de lus députats qu'an noumat. la nécessité des impositions, et les accorder librement au besoin necessitat de les impositions, et les accorder libremen praubesouiu de l'Etat, de marquer combien, comment et durant quel temps de l'Estat, de marqua combien, comment et duran qu'au tems [on] lèvera de ces impositions, et de voir même comment le léberan d'aqueres impositions, et de beyre mêmes coumen lou produit en est employé.

prébingut en es emplégat.

Quinzièmement. — La société a le droit de demander compte Quintzièmemen. — La sociétat a lou dreyt de demanda conte à tous les agents publics de tout ce qu'ils ont fait dans leur à tous lous agens publics de tout so qu'an feyt dens lur place.

place.

Seizièmement.—Il n'y a pas de bonne constitution dans toute Setzièmemen. — Gnia pas de boune constitution dens toute société où les droits de l'homme ne sont pas connus et assusociétat oun lous dreyts de l'home (sic) ne soun pas counéchuts et asségu-

rés, et où la séparation de chaque pouvoir n'est pas bien rats, et oun la séparation de cade pouboir n'es pas bien établie.

establide.

Dernier article. — Les propriétés sont une chose sacrée et Darney article. — Les proprietats soun une cause sacrada et où personne ne peut toucher sans vol. Nul ne peut en être oun digun ne pot touqua sen bol. Nat ne pot en esta dépouillé, excepté quand le bien public l'exige. Alors [il] faut despouillat, exceptat quan lou bien puplic l'etsige. Alors fau qu'[il] paraisse clair qu'[on] a besoin pour l'avantage commun que pareche cla qu'an besouin per l'abantatge commun de ce qui appartient à quelque citoyen, et [on] lui doit donner de ce que aparten à cauque citoyen, et ly diben bailla de suite la valeur de ce qu'il cède. de suite la balou de ce que cede.

Fin.

30

Monsieur,

Dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire dernièrement, je me souviens que, pressé par les circonstances, je ne donnai pas à mes offres toute la déduction que je voulais. Je ne les fis, pour ainsi dire, que pour vous témoigner l'empressement que j'ai de concourir à votre patriotique projet. Je n'en connais pas bien les détails, comme je crois vous l'avoir marqué, et cela parce que je n'ai pu prendre une communication réfléchie des propositions qui ont été imprimées. Maintement, Monsieur, je vais, si l'on pent ainsi parler, prendre date dans votre entreprise, en vous offrant de faire les recherches relativement à deux ouvrages gascons dont le contenu m'est connu et qui sont imprimés. Je vous offre le texte de nos anciennes Coutumes, ouvrage authentique, quoique incomplet, et dont la compôsition peut se placer entre le XHI^e et le XVI^e siècle, y ayant des articles faits dans ces deux époques.

Quant aux reuseignements à désirer sur l'esprit des idiomes qu'on parle dans ces districts de Gironde, et plus particulièrement dans celui de Bordeaux, il m'est assez facile de vous satisfaire, en ayant visité et observé les différents cantons. Mœurs, habillement, dialectes, préjugés, antiquités, institutions, j'ai vu de près tout ce qu'il fallait voir pour en parler congrûment; et telle était mon intention d'en donner l'histoire morale, littéraire et philosophique, si la révolution dans la politique n'en avait opéré une en France dans les opinions.

J'ai formé le dessein de faire agréer par l'administration une version gasconne de nos plus importants décrets à l'usage de la multitude. J'ai l'honneur de vous en adresser une esquisse dans la traduction de la Déclaration des droits. Chaque mot porte sa traduction précise dans l'entreligne, pour l'intelligence du dialecte et de ses tournures. Le paquet ci-joint, à l'adresse de l'Assemblée nationale, contient également copie gasconne de la Déclaration, avec des notes et la tradition littérale à côté. J'oserai vous prier, Monsieur, de vouloir bien en faire agréer l'hommage à nos représentants. J'ai été encouragé dans cette offrande par l'accueil qu'ils font aux productions utiles des bons citoyens. J'ai l'orgueil d'ambitionner à ce titre, ainsi que celui de pouvoir me dire avec une estime respectueuse, votre, etc.

P. Bernadau, homme de loi.

Bordeaux, 11 septembre 1790.

40

· OBSERVATIONS SUR LES QUESTIONS PATRIOTIQUES

De M. le curé Grégoire, député à l'Assemblée nationale, par Pierre Bernadau, citoyen actif de France, homme de loi à Bordeaux, correspondant de plusieurs Sociétés littéraires et patriotiques.

Un autre aurait mieux fait; moi, je n'ai pu mieux faire.

LAFONTAINE.

1. — Dans le district de Bordeaux, dont j'entends parfer toutes les fois que je ne ferai aucune exception particulière, l'usage de la langue française n'est point absolument universel. Dans Bordeaux, le bas peuple y parle habituellement gascon, et les cris des marchands (excepté coux qui sont étrangers)

sont encore tous en patois. On le parle au marché, mais sans exception du français. Les harengères essaient surtout de le parler avec les acheteurs étrangers, et leur jargon devient alors plaisant. Il y a cinquante ans que les négociants parlaient volontiers gascon. Plusieurs anciens richards aiment encore à le parler. Maintenant il n'est dans la bouche que [des] harengères, des portefaix et des chambrières.

Le petit artisan affecte surtout de parler français. Ainsi dans Bordeaux, peut être sept neuvièmes; dans les campagnes environnantes, il est à celui du gascon :: 4 + 7/12 : 5.

Quant au nombre de notre patois, on n'en distingue éminemment que deux espèces, celui de Bordeaux et celui de..... On parle celui-ci dans la partie occidentale de ce district: l'autre est familier à Bordeaux et aux habitants de la rive droite de la Garonne et lieux adjacents renfermés dans le pays, ci-devant d'Entre deux Mers, dont partie appartient au district de Libourne et partie à celui de Cadillac.

- 2. On ne saurait assigner l'origine de notre gascon. Nos plus anciens titres et monuments connus, et qui remontent au commencement du XI^e siècle, sont en patois, qui est véritablement une dégénération du latin que les Romains ont introduit dans l'Aquitaine, qu'ils ont gouvernée jusqu'au VI^e siècle.
- 3. Le gascon est un idiome très-étendu et très-varié. Il presente tous les termes de la langue française, et celle-ci ne peut pas trouver des termes équivalents, pour l'énergie et la précision, à ceux que le gascon présente. Il a peu ou point de di ninution. Ne serait-ce pas une suite du caractère du peuple qui le parle? Pour un Gascon, il n'y a rien de petit, pas même de mensonger.
- 4. Il ne m'est pas donné de décider si le gascon renferme des dérivés du celcique ou du grec; quant au latin, il paraît véritablement en dériver. Le gascon est une dégénération de la langue romance, dont [on] découvre insensiblement les racines en remontant la Garonne et avançant dans ce qu'on appelait le Languedoc. Nous avons beaucoup d'adjectifs tirés de l'espagnol, et des substantifs, surtout des terminaisons nasales, de l'angleis.

Let suite par le prochain courrier.

- 5. Le patois que l'on parle à Bordeaux a une affinité marquée avec le français, ou, pour mieux dire, ce n'est que cette langue dont les terminaisons sont gasconnisées. Il en est bien autrement de celui qu'on parle dans les campagnes; on y découvre plus particulièrement les mots latins, beaucoup d'espagnols et quelques anglais. Dans les départements des Landes et des Hautes-Pyrénées, le gaseon est bien plus mêlé d'espagnol que partout ailleurs. On retrouve des anglicismes en abondance dans le district de Lesparre, où les Anglais se sont anciennement établis par prédilection, lorsqu'ils possédaient la Guyenne, vu la qualité spiritueuse des vins du Médoc.
- 6.—Comme nous l'avons remarqué, le gascon s'éloigne pen, dans ce district, de l'idiome national. Il n'en est pas ainsi dans celui de Bourg et de Bazas; le patois y a un caractère tranchant avec les voisins, soit pour les mots, soit pour la prononciation. Si l'on était à portée de communiquer avec M. Grégoire, on pourrait lui communiquer des vues qu'il est comme impossible de rendre sur le papier dans toute leur énergie. Nous avons un recueil d'antiquités gasconnes auquel nous tenons beaucoup, et dont la transcription est au-dessus de nos forces. Elles lui apprendraient sur les mœurs, les usages, le vocabulaire des anciens et actuels habitants de la Guyenne des choses dont il pourrait tirer un bon parti. Mais ces manuscrits sont un meuble de famille auquel chaque possesseur a ajouté, et dont il sent que nous ne pouvons pas décemment nous défaire. Nous ferons nos efforts pour lui en faire passer un abrégé.
- 7. Il n'y a point de mots synonymes, autrement il y aurait deux langues dans une, dit Dumarsais. Cela est vrai à la rigueur pour le gascon. Tous ses mots tranchent plus entre eux que dans la langue française, et cependant il a sur elle l'abondance et l'énergie.
- 8. Le patois est abondant pour toutes les choses qui tiennent à la simplicité, à la décence et à la tranquillité.
- 9.—Pour exprimer les nuances des idées, on se sert presque toujours de diminutifs, et autrement il ne manque jamais de mots, non plus que pour les objets intellectuels. Le Gascon n'est jamais à court, et cette fierté qui a longtemps distingué son caractère moral, il l'a conservée dans son patois.

- 10. Nos paysannes nomment volontiers les choses par leur nom, en commun, sans rougir. Elles ont même des expressions qui, traduites en français, présentent des images obscènes qui n'effarouchent point la pudeur dans nos campagnes. Les mœurs y sont simples, en raison de l'éloignement de la ville.
- 11. Point de jurements, très-peu d'expressions particulières aux grands mouvements de l'âme.
- 12. Oui [on trouve des mots énergiques qui manquent au français]; voyez Montaigne et Gondouly.

14 décembre 1790. —La suite par le courrier prochaîn,

- 13.— Dans les mots du gascon de Bordeaux, les finales sont plus communément consonnes que voyelles: et cela est remarquable dans un amalgame de langue française, romane et espagnole. Il est à présumer que cette particularité a sa source dans l'origine angaise de cette province, qui a été pendant trois siècles soumise à la domination de ce peuple.
- 14. La prononciation est gutturale, mais peu accentuée. Les é ouverts sont étouffés.
- 15. Il n'est point d'écriture particulière au patois. Il n'a ni grammaire, ni vocabulaire connus.
- 16.— Le gascon varie beaucoup de village en village, mais dans ses terminaisons. Cette variation ne tranche cependant pas aussi sensiblement entre les cautons des districts de Bordeaux, de Cadillac, de la Réole et de Lesparre, qu'entre les cantons du district de Bourg ou de Bazas. On a souvent de la peine à se comprendre de paroisse à paroisse, surtout dans les départements de la Vienne !!) et des Landes. La prononciation est, dans ces contrées, infiniment pénible et change singulièrement l'idiome.
 - 17, 18, 19. J'ai déjà répondu à ces questions.
- 20, 27. On ne se rappelle pas avoir jamais entendu prêcher en patois dans ce district, mais les instructions du catéchisme s'y font dans cet idiome, dans presque toutes les paroisses de campagne. Je puis assurer, d'après la connaissance oculaire et écrite que j'ai du district, qu'il n'y a pas aucune (sic) inscription patoise dans aucun lieu public. Elles sont

toutes en latin ou en vieux français; j'en citerai d'étranges, si l'on en demande. Tous nos écrits patois consistent dans les vieilles Coutumes de Bordeaux, où il y a des articles faits au XIIe siècle et au XiVe, publices il y a quelques années par deux hommes de loi, et dont copie sur papier vélin, en caractères gothiques, existe à la Bibliothèque de l'Académie des sciences de Bordeaux ; les Statuts de la confrérie de Moutiezet dans cette ville, paroisse Saint-Michel, fondée par Louis XI; des Titres rapportés dans les Variétés bordelaises; trois Cantiques qui se trouvent dans un petit recueil de noëls fort fameux dans ce pays, et dont mon père m'a dit avoir connu l'auteur, maître d'école à Blaye; un Mémoire fait par les pêcbeurs de la Teste pour réclamer la diminution des droits seigneuriaux dans le pays de Born, et que je me rappelle avoir lu dans ma jeunesse: enfin une critique agréable du régime des jésuites, faite en 1762 par un curé de Saint-Macaire, sous le titre de Requeste de Recardeyres de Senmacary à Messius dan Parlemen. J'ai voulu donner einq livres d'un exemplaire unique chez un de nos libraires; il n'a que 17 pages in-12. Je vais m'occuper de mettre au net quelques petits opuscules patois, dont je possède l'original, et je vous l'enverrai. Comme je tiens beaucoup aux ouvrages gascons que je possède, je ne peux m'en dessaisir, même pour M. Grégoire; mais je les lui confierai pour un mois, si cela lui suffit.

Nos proverbes patois, presque aussi étendus que ceux des Espagnols, ont presque tous l'agriculture pour objet. Je ferai incessamment l'extrait des plus curieux et qui caractérisent davantage nos mœurs. La question de l'influence respective du patois sur les mœurs serait la matière d'un livre, et je n'ai ni les talents, ni ne crois puissamment utile de l'entreprendre. Il se réduirait d'ailleurs à ceci : leurs diverses nuances idiomatiques confondues, les paysans de ce district parlent un patois sourd, simple et trainant, qui est l'enseigne de leur caractère sournois, de leur lenteur dans le travail et de la simplicité de leurs habitudes.

Il n'y aurait aucun inconvénient à détruire le patois, supposé que par quelque institution on pût lui substituer une autre langue. Nos paysans n'y tiennent pas autant que les Basques et les Bretons. Serait-ce parce qu'il n'est pas si difficile de l'apprendre? Mais, après tout, il leur faut des signes; et, supposé qu'on leur apprit ceux du français, ils les auraient bientòt altérés; e'est pourquoi je doute qu'on puisse trouver le moyen de détruire le patois. On sait à quoi aboutit le projet de langue universelle de Leibnitz. Le gascon, dans l'état actuel des choses, se rapprochera insensiblement du français par la révulsion des citadins dans leur bien et l'accroissement des gros lieux où on transportera les établissements politiques. Mais toujours le bas peuple, surtout celui des campagnes, aura un jargon particulier.

La suite le courrier prochain

28-30. — On s'aperçoit tous les jours que notre idiome gascon se rapproche insensiblement de la langue française, et que les mots les plus caractéristiques disparaissent. Cette altération se remarque depuis un demi-siècle que la rénovation du commerce, attirant dans cette contrée des étrangers, a contribué à répandre dans nos campagnes et parmi les ouvriers la langue française, que tous voudraient jargonner.

Il n'y aurait, je pense, aucune importance à détruire le gascon dans nos cantons; mais les moyens m'en paraissent introuvables et, d'ailleurs, peu utiles. Le bas peuple des villes, les habitants des campagnes, corrompront toujours la langue et en feront un jargon, comme cela se [voit] en Angleterre, en Allemagne et à Paris. Varron et tous nos antiquaires attestent que les Grecs et les Romains des colonies avaient un accent et une langue différente de celle que parlait la métropole. L'aventure de Théophraste, à Athènes, en est une preuve non équivoque.

31-35.— L'enseignement des campagnes est assez nul dans ce district. Quod vidi testor. Après le Syllabaire, les enfants passent à la lecture de l'Office de la Vierge en latin, afin de pouvoir aider à chanter vépres aux eur s. Il n'y a que les gros bourgs qui soient pourvus de maîtres d'école; encore y paiet-on depuis 15 jusqu'à 10 sous pour apprendre à nos élèves du latin et le catechisme du diocèse. On ne trouve des maîtres d'écriture que dans nos petites villes; là l'éducation est mieux

soignée, mais plus dispendieuse 1. Généralement parlant, les ecclésiastiques se mêlent peu ou point du tout des écoles. Ils se bornent à l'autoriser par une permission, et trouvent toujours l'instituteur assez capable quand il sait servir la messe et jouer au piquet. Si les curés surveillaient les petites écoles, il n'en résulterait pas les abus qu'entraîne la confusion des deux sexes dans une même chambre, rassemblés aux mêmes heures, subissant en commun les corrections, faisant des routes pénibles et nocturnes pour se rendre à l'école. Ces circonstances indiquent des inconvénients funestes à l'honnêteté publique. J'en ai vu des suites assez singulières, et qui m'ont retracé l'aventure d'Annette et de Lubin.

La majeure partie des pasteurs, loin de surveiller les écoles des campagnes pour la partie de la décence, ne songent pas à l'influence des lectures utiles qu'on pourrait y faire. J'ai eu toutes les peines du monde à faire adopter dans l'école du village où j'ai quelque possession la lecture de la Science du bonhomme Richard, et d'obtenir qu'il serait distribué tous les ans un Avis au peuple sur sa santé, le Manuel du cultivateur aux trois garçons les plus studieux de l'école, et aux trois plus sages filles une traduction du Nouveau Testament et l'Avis aux bonnes ménagères. Le curé prétendait qu'inspirer aux enfants le goût de la lecture, c'était chercher à leur donner sur leurs compatriotes une supériorité contraire à la modestie chrétienne, et que les filles liseuses étaient de méchantes femmes. On doit juger si, avec de pareils préjugés, les curés songent beaucoup à prêter à leurs paroissiens d'autre livre que l'Ordinaire de la messe et le Petit Paroissien, c'est-à-dire [des livres] absolument inutiles au gouvernement des familles: Quisque suos patimur Maues.

(A suivre.)

A. GAZIER.

-cecon .-.

^{1 70,000} enfants des deux sexes fréquentent aujourd'hui les 1,200 écoles primaires du département de la Gironde; aussi ne compte-t-on guère que 280,000 individus, sur une population de 700,000 âmes, qui ne sachent ni lire, ni écrire.

UN DIMENCHE DOU MES DE MAI

Go thou and seek the house of prayer!
I to the woodlands bend my way!.
(SOUTHEY.)

I

Longo-mai, longo-mai,
Bèn me remembrarai
D'aquéu glourious Dimenche à la bono de Mai,
Quand la flour de moun amo,
Linen di glèiso poumpouso ount lou prèire s'aclamo,
Esclatè santamen coume un eissourg de flamo.

Vous, dardai benfasènt,
Fendeire dis aven,
Erias mi Candeleto e mi Calèu lusènt!
Vous, Sentour di baragno,
Perfum ferigoula, dous Alen di mountagno,
Erias moun soul Encèns, lou soulas de ma lagno!

UN DIMANCHE DU MOIS DE MAI

1

Longtemps et longtemps encore,— certes, je me souviendrai — de ce Dimanche splendide, au beau milieu de Mai,—quand la fleur de mon âme, — loin des églises fastueuses où le prêtre se proclame, — éclata pieusement comme une fontaine jaillissante de feu.

Vous, rayons bienfaisants,— fendeurs des abimes,— vous étiez mes Cierges et mes Flambeaux luisants!—Vous, Aromes des haies,—Parfums de serpolet, douce Haleine des montagnes,—vous étiez mon seul Encens, le soulagement de mon souci.

O vautre, anasă la gléiso: 1 cimo - i ceuno, anarai! B.-W.

¹ Acò's à dire (à pau près) :

Grand Oucean bramarèu,
Fièr rivau dou souleu,
Eres moun Orgue, tu, cantant coume se dèu!
E tu, Terro amirablo,
Aliscado de rai e de flour deleitablo.
Eres tout aquéu jour ma Madono adourablo!

D'abandoun, cor dubert,
Sus un tucoulet verd
Me jitave (parai?) pèr pantaia mi vers,
Plen d'estranjo alegresso,
Mai coumbouri pamens de divino tristesso,
Coume un amant que pènso à sa liuencho divesso.

E, davans mi vistoun,
Cor dubert, d'abandoun,
Passavo sus la draio uno grand proncessionn
De jouvent, de chatouno,
— D'amourous, enliassa, gaiardet, galantouno,—
De fièrs iue flamejant, de gorgueto redouno.

Aganta pèr la man, S'espacejant plan-plan, A coustat di genèsto e dis aubespin blanc:

Grand Océan mugissant, — fier rival du soleil. — tu étais mon Orgue, toi qui chantais selon ta nature! — Et toi, Terre merveilleuse, — parée de rayons ainsi que de fleurs délectables, — tu étais tout ce jour-là la Madone de mon adoration.

Au gré de mon caprice, le cœur ouvert, — sur un petit tertre de gazon, — je me jetais (il me semble) pour méditer mes vers: — plein d'étrange joie, — mais consumé néanmoins de divine tristesse, — comme un amant qui pense à sa divinité éloignée.

Et, devant mes yeux, — le cœur ouvert, au gré de leurs caprices. — sur le sentier passait de jouvenceaux et de jeunes filles — une grande procession; — des amoureux, deux à deux, vigoureux, gentillettes: — des yeux fiers qui brillaient, — de petits seins arrondis.

La main dans la main,—se promenant tranquillement,— à côté

Oh! la superbo vido! ...
Aquésti soun, segur, de rouseto espelido.
E lis autre soun li que n'auran la culido.

Ve! la mar, mirau blu, Clafido de belu, Que fan à cimo d'aigo un fernimen alu! Ve! li nau que blanquejon, Pereici, pereila, que moulamen floutejon, E coume de pavoun au lum se pavounejon!

Ve! de vòu de gabian,
Se pausant de si vanc,
Escampiha sus l'oundo en guiso d'ile blanc!
Ve! li calanco leno,
Ount, s'enaurant di gourg, vèn la bloundo Sereno
Pèr penchina si péu, quand l'oureto es sereno.

Autour de l'Azur viéu, Sènso nèblo, sèns niéu, S'espandis lou Soulèu coumo l'iuc d'or de Diéu: E s'entènd de tout caire, L'estrambord argentin de l'Auceloun-Troubaire!,

des genèts et des aubépines blanches, — oh! l'adorable vie!... — Celles-ci sont, certes, de jeunes roses épanouies, — et les autres sont ceux qui en feront la cueillette.

Vois! la mer, miroir bleu, — couverte d'innombrables étincelles, — qui font à fleur d'eau un frémissement ailé! — Vois! les navires blanchissants, — qui flottent mollement, par-ci, par-là, — et, comme des paons, se pavanent à la lumière?

Vois! les volées de goëlands, — qui se reposent de leurs élans, — éparpillés sur l'onde en guise de blancs lis! — Vois! les calanques placides. — où, surgissant des gouffres [marins], vient la blonde Sirène — pour peigner ses cheveux, quand le temps se tranquillise.

Autour de l'Azur vif, - sans nuage, sans nuée, de la ouit le

Auceloun-Troubaire : l' llauveto l'Alouette).

Que s'abrivo galoi dins li toumple de l'aire.

Tout lou long dón cristan
De la mar, ount li bau
Se miron, i'a de conco à l'abri dón Mistran,
E si cèuno sablado
Sarien plus agradivo i poutoun de mi piado,
Qu'un coudere velouta, qu'uno tepo esmantado!

II

Oh! la Mar! lou sabèn,
Dins soun sen trelusènt
A de sau à mouloun que puro la retèn!
Oh! la Terro pourpalo
A'n esperit sutiéu dins si veno roucalo,
Qu'aliscara de gau sa jouvènço inmourtalo!

E, de meme, l'amour Dou grand Dién Creatour A la raço oumenenco, enligado de plour, Presento, sano e vivo,

Soleil, comme l'œil d'or de Dieu — Et l'on entend de tout côté — l'extase argentine du petit Oiseau-Troubadour, — qui se lance joyeux dans les profondeurs de l'air.

Tout le long du cristal — de la mer, où les falaises — se mirent, on trouve des anses abritées du Mistral : — et ses plages sablées — seraient plus agréables aux baisers de mes pieds — qu'une pelouse veloutée, qu'un gazon émaillé [de fleurs].

Π

Oh! la Mer! nous le savons bien, — dans son sein radieux — renferme en abondance le sel qui la retient pure! — Oh! la Terre purpurine — a un esprit subtil dans ses veines pierreuses, — qui parera de joie son immortelle jeunesse!

Et, de mème, l'amour — du grand Dieu Créateur. — à la race humaine maculée de pleurs, — présente, saine et vive. — souriante

Sourrisènto toujour, toujour antidoutivo Dou verin maufasènt, la Bèuta renadivo!

Pèr acò, pèr acò, Soun li roso, li ro, Espoumpido i raioun, miraia dins li flot; Pèr acò, tremouleto, La luno sus la lono alongo si baneto; Li pradas matinié soun de fio de perleto.

Pèr acò, pèr acò, L'alauveto, lou chot, Fan plòure de cansoun, fan ventoula d'ecò: Per acò, li gauteto Di poupoun innoucènt soun de poumo lisqueto; Lou vistoun di chatouno, uno font risouleto.

III

(Mounto que mountaras! Volo que volaras!)... Oh! se, se s'adouravo à bèl èime eiçabas

sans cesse, sans cesse préservatrice — du venin vicieux, la Beauté renaissante.

A cause de cela, à cause de cela. — sont les roses, sont les roches, — épanouies aux rayons — reflétés dans les flots; — à cause de cela, tremblotante, — la lune allonge ses croissants sur le lac; — les prairies matinales sont des feux de gouttelettes.

A cause de cela, à cause de cela, — l'alouette [des champs], le hibou.— font pleuvoir des chansons. — font flotter au gré du vent les échos; — à cause de cela, les joues des petits enfants sont des pommes lisses; — la prunelle des vierges, une fontaine limpide.

Ш

(Monte et monte encore !—Vole et vole encore !)...— Oh ! si on vénérait à foison dans ce bas monde —la Grande Beauré éternelle.
— en chaque gradation, harmonieuse, bien sentie. — de ses Révélations terrestres et célestes,

La Grand Beuta'ternalo, En chasco gradacioun, armouniouso, couralo, De si Revelacioun, terrenco, celestialo,

Quent avans-goust d'Alis!
Quent plasènt Paradis!
Dins l'ermas quent jardin, sus li cardoun que nis,
Sarié lèu 'questo Terro
De mèrmis ambicioun, de vilànis esperro,
Ount l'Errour fai tripet, ount lou Vice prouspèro!

MANDADIS

A-N-EN ANFOS Roco-Ferrié, de Mount-pelié

Anfos Roco-Ferrié!
Que n' as pas toun parié
Pèr l'amour dou parla qu'amo tant Mount-pelié,
Vuei, un Sage d'Irlando,
Mai noun un marrit quèco, un gus que se desbando,
Coume lou di « Foulié ¹ », ésti rimo te mando.

WILLIAM-C. BONAPARTE-WYSE.

Quel avant-goût des régions élyséennes! — quel Paradis délectable! — dans le désert, quel jardin : sur les chardons, quel nid, — serait bientôt cette terre — d'infimes ambitions, de vilains efforts, — où l'Erreur fait rage, où le Vice prospère!

ENVOI

A M. Alphonse Roque-Ferrier, de Montpellier

Alphonse Roque-Ferrier, — qui n'as pas ton égal — pour aimer le langage que Montpellier aime tant, — aujourd'hui un Sage d'Irlande — (mais point un mauvais drôle, — un gaeux qui se débande), — comme celui des « Folies ». t'envoie ces rimes.

GUILLAUME-C. BONAPARTE-WYSE:

¹ Wyse vou dire Sage, en anglés. Sage, pouèto de Mount-pelié au xvn¹ siècle, espèci de Belaud de la Belaudiero de tresenc ordre, sus la vido e lis obro de quau En R.-F. a escri de lòngui pajo.

LE GARRABIÈ

« Una spina m fier Que nueg e jorn macora Am gran cocirier Dedins mon cors demora.»

(Cocir de la mort, — las Fiors del Gay Saber, estier dichas las Leys d'Amor, — t. 1, p. 212.)

Aro qu'è plourat mai d'uno lagremo, Daissats-me canta la que tant m'a'imat, Dount le souveni de gracio embaumat Al prigound del cor per jamai s'estremo.

Me voli pausa sul bord del camì, Le frount ventalhat per las iroundelos E les peds dins l'erbo e las pimparelos; L'aire es pus audous que le jansemi.

Costo l'garrabiè glaufit de flouretos Qu'an d'un se piencel la cando blancou, Ieu me coulcarè demest la frescou

L'ÉGLANTIER

« Une épine me blesse. — qui, nuit et jour, me tient le cœur: — avec grande inquiétude, — dans mon cœur elle demeure. »

(Elégie de la mort, — les Fleurs du Gai Savoir, autrement dites les Lois d'Amour. — t. 1, p. 212.)

Maintenant que j'ai versé plus d'une larme. — laissez-moi chanter celle qui m'a tant aimé, — dont le souvenir embaumé de grâce — au fond du cœur pour toujours s'enferme.

Je veux m'arrêter sur le bord du sentier, — le front éventé par les hirondelles — et les pieds dans l'herbe et les pâquerettes : — l'air est plus odorant que le jasmin.

A côté de l'églantier couvert de fleurettes, - qui ont la chaste

Que douçomenet nais de sas oumbretos.

Ourrissi l'crambel asagat de plours Per cerea l'repaus joubs sa verdo ramo; Le vesi de lenh, — ô gauch de soun amo! O poulit nisal de jouves amours!

O galant bouquet de la fresco primo, Coumoul de cansous, tout ensoulelhat, Al caire de l'ort te vesi quilhat E grand à frega la pus nauto cimo!

Me couiti, lèu-lèu, toqui l'albricel, Sentissi sas flous que fan douço flairo, — E, lauseto d'or, ma muso s'enlairo Dins le bel passat, founzut coumo l' cel.

Darrè l'garrabiè qu'a mes vielho rusco, E les amelliès goubiats pes ivers, Aro enjouvenits, pus galhards e verds, I a'n gai oustalet vestit de lambrusco.

O bel soulelh coulc, vespre printaniè, Ventot bresilhaire e claro esteleto!

blancheur d'un sein vierge, — je me coucherai dans la fraîcheur — qui tout doucement naît de son ombre légère.

Je fuis avec horreur la petite chambre arrosée de pleurs, — pour chercher le repos sous ses vertes feuilles; — je le vois de loin, ô joie de son àme! — ô jolie retraite de jeunes amours!

O charmant bouquet du frais printemps! — plein de chansons, tout ensoleillé, — à l'angle du jardin je te vois dressé — et grand à toucher la plus haute cime.

Je presse le pas: bientôt j'arrive à l'arbrisseau; — je flaire ses fleurs qui exhalent de doux parfums, — et, alouette d'or, ma muse s'élève — dans le beau passé, profond comme le ciel.

Derrière l'églantier qui a mis vieille écorce, — et les amandiers tordus par les hivers. — à cette heure rajeunis, plus verts et plus vivaces, — il est une joyeuse maisonnette vêtue de vigne vierge.

O beau soleil couchant! O vesprée printanière, - brise gazouil-

Aquital viviò la Margarideto Ambe l'sieu pupi, brave jardiniè.

M'en brembi souvent: travès la randuro Que fa l'albre en flous à-n-aquel cantou, Emaugut veniò li balha'n poutou; O caro! O velous d'auberjo maduro!

Aquel poutounet tindarel e vieu Causavo de cops qualquo escarraugnado; De para sa gauto ero tant pressado! E ieu va vouliò mena trop prestieu.

L'espino en cricot ja nous graufignavo! Nous preniò 'n bouci de pel e de car: Qu'ero un pauc de mal pr'un moument pla car! Adieu! frount marcat, bouco que sannavo!

Tampaven les traues joubs forço poutous; Qu'ero bou l'sieu sang, licour de ma vido! O naset graitat, bouqueto pugnido! Tintavets de roso espino e broutous!

leuse et claire étoile! — Là même vivait la petite Marguerite — avec son grand-père, le vaillant jardinier.

Je me le remémore souvent : à travers la haie — que forme à ce coin l'arbre fleuri. — ému, je venais îni donner un baiser ; — O visage! () velours de pêche mûre!

Ce baiser délicat, sonore et vil. — était parfois la cause de quelque égratignure; — à avancer sa joue elle était si prompte! — et moi, je voulais agir trop prestement.

L'épine crochue, comme elle nous égratignait! — Elle nous prenait un increeau de peau et de chair vive: — que nous faisait un peu de mal pour un moment bien cher? — Adien, front marqué, bouche qui saignait!

Nous fermions la plaie sous mille baisers : — que son sang, fiqueur de ma vie, était bon! — O petit nez griffé, bouchelette piquée, — vous teigniez de rose boutons et épine!

E quand ausission la vous tremoulanto De l'ancian : « Didou! Es à l'amagat! » Partissiò sul cop, à passes de gat. Demouravi 'quì, l'amo mourmoulanto,

Le cor embriaic del sang precious Que m'aviò rajat dins toutos las venos, E, coumo estacat dambe de cadenos, Vesiò s'en ana soun cap gracious.

M'arranca les peds de l'erbo nouvelo, Me tira les nels del sieu oustalou, Qunt grand racocor e quno doulou! Caliò fuge lenh, lenh de la mieu belo.

O printems, printems escarrabilhat! Al tieu fresc alé, ò sasou plasento, Tou se respelis e tout s'arrisento! O! fai que l'mieu cor sio pas mai bilhat

Pr' aquel pessoment que me despoudero! Tourno-me sul cop ma jouve Didou E de mous setce ans la bravo verdou!

Et. lorsque nous enteudions la voix tremblante — de l'ancien : « Petite! es-tu dans une cachette? » — elle partait sur-le-champ à pas de chat. — Je restais là, mon âme emplie de murmures,

Le cœur enivré du sang précieux — qui avait coulé dans toutes mes veines. — et, comme attaché avec des liens de fer, — je voyais s'enfuir sa tête gracieuse.

Arracher mes pieds à l'herbe nouvelle,— éloigner mes yeux de sa maisonnette,— quel grand arrache-cœur et quelle peine!— Il fallait fuir loin, loin de ma bien-aimée.

O printemps, printemps, comblé d'allégresse! — A ta fraîche haleine, ô saison adorable, — tout éclôt de nouveau et tout redevient riant! — Oh! fais que mon cœur ne soit plus serré.

Par ce souci qui m'enlève toute force! — Rends-moi sur l'heure ma jeune Marguerite — et l'alerte verdeur de mes seize ans; —

Printems, tiro-me tahino e lassieiro!

Se darrè 's bouissous s'anavo adreita! I vese l' sieu frount clar coumo uno estelo, Joubs la cofo teugno e de blanco telo! I manda 'n poutou, l'ausi 'lo canta!

O felicitat! — Ai las! es pla morto! Jamai nou sourtis de dins le tahut! S'eri pas tant flac, s'eri pas agut, Escarpinariò coumo un folh per orto.

M'entendrion, pertout, la crida souvent! Le sieu noum besiat de Margarideto Fariò trefousì mai d'uno fadeto, Joubs les rocs curats ount marmulo l' vent.

Aucels, bresilhats sus las loungos gaulos: Qui escoutara vostre canta dous? Aici, soun tampats gentis ausidous; Vous poudets calha, pinçards e verdaulos.

Sul penjal moufut vous ets esplandits, Mamoisses nenets, toutjoun audourouses,

Printemps, délivre-moi du chagrin et de la pesante lassitude! Si, derrière les buissons, elle allait se dresser! — Voir son front clair comme une étoile, — sous sa coiffe légère et de blanche toile! — Lui envoyer un baiser, l'entendre chanter!

O félicité! Hélas! elle est bien morte! — Sortira-t-elle jamais de son cercueil? — Si je n'étais pas si faible, si je n'étais pas rendu, — je galoperais à travers les champs comme un fou.

On m'entendrait, partout. l'appeler souvent! — Son nom délicat de Marguerite — ferait tressaillir plus d'une fée, — sous les rocs creusés où le vent murmure.

Oiseaux, vous gazouillez sur les longues branches: — qui écontera votre doux chanter? — Ici, les gentilles oreilles sont closes; — vous pouvez vous taire, verdiers et pinsons.

Sur le talus moussu vous ètes épanonies, - petites vio-

Poudets vous passi, gauch des amourouses: Aici, n'i a pas pus de pichounis dits!

Dreit à l'albricel pincat de flouretos, O parpalhoulets, vous ets alatats! Ai! è prou viscut, e, les uels satats. Me vau 'spatarra per las amouretos.

Coumo les faidits d'i a pla sieis cents ans, Que soun rebounduts dins la grando serro, Mourirè sul se de la bouno terro! Se troubats moun cos, fraires païsans,

I farets un trauc costo las racinos
Del vielli garrabiè, qu'agen un sadouth
E de moun sang rouge e del mieu mesoulh!
Que moun fort malcor se cambie en espinos!
E quand tournara la verdo sasou,
I veirets ma muso al capelli quilliado
Que, dambe le van de la coufilliado,
Canturlejara sa bravo cansou!

A. Fourės.

Abrilh 1876

(Languedocien, Castelnaudary et ses environs).

lettes, toujours odorantes: -- vous pouvez vous flétrir, joie des amoureux, -- ici, il n'y a plus de doigts mignons!

Droit à l'arbrisseau paré de fleurettes, — ô petits papillons, vous vous êtes envolés! — Ah! j'ai assez vécu, et, les yeux mi-clos. — je vais m'étendre au milien des brizes.

Comme les faidits d'il y a bien six cents ans, — qui sont enterrés dans la grande sierra, — je mourrai sur le sein de la bonne terre! — Si vous trouvez mon corps, frères paysans,

Vous lui ferez un trou à côté des racines — du vieil églantier. [afin] qu'elles se rassasient — et de mon sang rouge et de ma moelle! — Que ma forte peine de cœur se change en épines!

Et, quand reviendra la verte saison, — vous verrez ma muse perchée sur son faîte, — qui, avec l'entrain du cochevis, — chantera sa vaillante chanson!

A. Foures.

Avril 1876

BIBLIOGRAPHIE

Récits d'histoire sainte en béarnais, traduits et publiés pour la première fois sur le ms. du XVe s., par V. Lespy, secrétaire général en retraite de la préfecture des Basses-Pyrénées, et P. Raymond, archiviste du département des Basses-Pyrénées, pour la Société des bibliophiles du Béarn. — Tom. Ier. — Pau, 1876, in-8° carré.

Le gascon, qu'il vant beaucoup mieux, à l'exemple des troubadours et de nos anciens grammairiens, considérer comme une langue à part que comme un dialecte du provençal, offre aux linguistes un sujet d'études intéressant et relativement facile, grâce à l'abondance des textes en cet idiome qui ont été publiés. Mais ces textes étaient tous jusqu'ici des pièces d'archives, et l'on pouvait croire que le gascon-dont le béarnais est une simple variété - n'avait jamais servi, au moyen àge, d'instrument littéraire. Nous sommes aujourd'hui détrompés, grâce non-senlement à la publication de MM. Lespy et Raymond, mais encore aux notices que nous ont données récemment M. Milà y Fontanals et M. Léon Gautier: le premier, sur une traduction de la Disciplina clericalis (Voy. la Revue, X, 238); le second, sur le mystere de la Passion, de la bibliotheque Firmin Didot (le Monde, 14 avril 1876). Souhaitons que ces deux derniers ouvrages, surtout le mystère, soient publiés promptement, et faisons, en attendant, le bon accueil qu'il mérite à l'élégant volume que nous offre aujourd'hui la Société des bibliophiles du Béarn.

Le titre qu'on a lu plus haut a été choisi par les éditeurs, leur ms., qui est incomplet de la fin et du commencement, n'en fournissant aucun. Il existe du même ouvrage une version catalane, publiée en 1873 par M. Amer, et intitulée Genesi de scriptura, et une version provençale dont le ms., appartenant à la bibliothèque Sainte-Geneviève, a reçu le titre de Bible en langage gascon, à l'époque sans doute (XVII° ou XVIII° s.) où l'on qualifiait de gascon tout ce qui était langue d'oc. Le fait est que ce texte a les carac-

La Chronique des comtes de Foix et seigneurs de Béarn, composée en 1445 par Miguel del Verms, et que Buchon, qui l'a publiée en 1838 dans le Panthéon littéraire, qualifie de béarnaise, est en réalité écrite en provençal (dialecte de Foix). Il s'y est glissé seulement, par-ci par-là, principalement dans les pièces rimées qui parsèment le récit, des formes gasconnes.

tères très-marqués du dialecte de la Provence ou de la partie voisine du bas Languedoc. Les éditeurs ont eu l'excellente idée de publier en appendice tout ce qui, dans le texte provençal, correspond à la partie conservée du texte béarnais. On ne peut que leur en savoir gré, tout en regrettant qu'ils n'aient pas poussé la libéralité jusqu'à reproduire en entier le ms. de Sainte-Geneviève.

Après avoir loué comme il convient les soins donnés par MM. Lespy et Raymond à leur publication, et dont témoigneraient seules l'ample introduction et les notes abondantes qu'ils y ont jointes, je placerai ici un certain nombre des remarques, que m'a suggérées la lecture attentive de leur double texte. Un mot auparavant sur un passage de l'Introduction (p. cxlvm), pour rappeler, à propos de la légende du bois de la Croix, qu'il en existe en provençal un récit particulier, dont l'auteur paraît être Matfre Ermengaud 1, et que Fauriel a donné de ce récit une traduction abrégée au tom. 1er, pag. 263, de son Histoire de la poésie provençale.

TEXTE BÉARNAIS

- P. 4.1. 14-15. Care e care. La conjonction e, en pareil cas, était bien plus fréquemment employée que la prép. a. C'est donc prendre une peine superflue que de justifier la leçon originale.
- P.6..... poble, Podem.... Il manque peut-être quelque chose, mais il faudrait l'indiquer. Dans l'état du texte, le mieux paraît être de supprimer le point après poble et le point d'interrogation à la fin de la phrase. Jo et poble seraient sujets de podem.
- 10, 9. Entorn, ms. entron, corrigé à tort, ici comme plus loin (38,18). Ces sortes de métathèses sont familières au gascon. Cf. drom = dorm, frem = ferm, et tant d'autres.
- 10, 17-18. Telhes, qui répondrait phonétiquement à tegulas, pourrait être ici, par synecdoque, au sens de demeure; mais il vaut mieux, je crois, d'après les deux autres textes, corriger celhes (t pour e mal lu, comme il arrive souvent), qui serait pour celhers. Notre texte offre bien d'autres exemples de la réduction, d'ailleurs si fréquente, de rs final à s.
 - 12, 1. Fonuut. Corr. fonnut et non fondut, comme le voudrait la
- L'édit. du poëme, p. xm. Il serait à désirer que la Société de Béziers le publiat, ainsi que le Salve regina contenu dans les mêmes miss., à la suite de la lettre de Matfre à sa sœur, seule annoncée sur la couverture du Breviari d'amor.

note, Le serait contraire an génie du gascon, et particulièrement du béarmus, qui assimile d à l'a précédente on le laisse choir.

- 12, 10. Il est, ce me semble, beaucoup mieux valu corriger aparescas que suppléer negan.
- 14, 21. Paisque les éditeurs corrigaient ey en jo, ils n'auraient pas du hésiter à substituer prometu à prometo.
- 16. Que jo conegues vostre duressa. Corr. coneg ; ues est à rejeter absolument. Pent-être le scribe, ayant d'abord écrit ues pour la première syllabe de vostre qui suit, aura-t-il oublié de l'effacer, apres s'être repris.
- 16. Entorn ab cos, Ms. entran, qu'il fallait garder, comme le prouve le passage correspondant du Deutéronome (XXXI, 27); ingrediente voliscam,
- 16. Que totz ag augen aquestas palauras. Ay est de trop (erreur carsée par ang., qui sui? Cf. ci-dessus la note sur conegues), ou il manque queique chose, comme dire ou parlare. La Bible dit: et loquar audientibus eis sermones istos.
- 18.1-2 De acques n'est pas fautif, comme il est dit en note. Cest l'équivalent exact du fr. désormais, sauf qu'on y a de seul au lieu de des. Le simple acques (pr. aimais) à juste le même sens.
- 18, 9. Errant du ms. (= fr. errèrent) est très-préférable à eran, par quoi les éditeurs l'ont remplacé.
- 20, 13. Lo theha. Ms. lon the H n'y avait pas lieu à correction : lon = lo.cn. ce qui, ici, convient on ne peut mieux.
- 24. Dequey rostre rey. Les éditeurs écrivent toujours ainsi (et de même dequest, dequi , hésitant sans donte entre de quey et d'equey, Mais des exemples comme en quey, qu'on rencontre souvent dans d'antres textes gascons, sont decisifs en faveur de quey.
- 28. Re qu'en dem. Et tonjours ainsi pour que lo. D'après le système adopté par les éditeurs , et qui ne nous paraît pas le meilleur , il fandraît que-n. Et de même que-us (et non qu'eus), p. 40.
- 28. Trobaben masipes. Le contexte paraît exiger le parfait. Plus 1000, 52, ou lit : e jo estremabey los, où e'est encore un parfait qu'il faudrait. Et pout-être sont-ce là aussi des formes de parfait. De parcilles ont cours aujour. I'hui à Toulouse. (Voy. ma Gramm. lim., par. 377 Revn., X1, 3 , et il n'est pas probable qu'elles soient necs d'Iner.
- 32, 13. Meto lo. Ce pronom masculin n'est point ici fautif; il se rapporte a oli.
- 32, 17. Et as croses, le n'y a bà rien d'irrégulier. Ce tour n'est pas raie en langue d'oc $Que \zeta = a \sin que$ est seulement sous-

entendu, ce qui est fréquent. Remarquez que eredes est au subjonctif (es pour as, changement normal en gascon).

- 32. 17. Dar l'e. Ms. dautre. Il eût peut-être mieux valu corriger dau te (do tibi). L'introduction de l'r sera ici un cas d'umgelælurte Schreibung, le phénomène inverse étant très-ordinaire: bate, mete, pour batre, metre, etc.
- 34. Que debarun Corr. debar[ar]an. Le copiste a sauté le second ar.
- 36,1. Encontra. Ms. encocre. Encorro (incurrit) eut été pent-être une meilleure correction. Ce verbe se trouve ailleurs au sens de rencontrer.
- 36, 16. Mostre-us. Exemple bien rare, disent les éditeurs de ros représenté par us. Cet exemple serait unique. Aussi suis-je porté à croire qu'il faut écrire cs. Partout ailleurs dans notre texte ce pronom, en même position, se présente sous les formes bs, ou ps. que, logiquement, vs a dù précéder.
- 36, 22. Que fasca lenguabosse. Si une pareille hybridité n'était pas trop invraisemblable, on pourrait penser à un composé de lingua et de l'allemand bose.
- 44. De present : vos veps que uey. Il faut ponctuer : de present vos : veps que uei... Le sens est : .. in conspecto cestro, et non pas muintenant Veps, plus haut beps, n'est autre que le prov. ve vos=ecce. Pour être conséquents avec eux-mêmes, les éditeurs auraient dû éctire ve-ps, be-ps.
- 46. Trametou lo. Autre oubli de la règle adoptée. Corr. trametou. où u représente lo. Cela ne fait pas pléonasme, l'un des deux pronoms étant au datif et se rapportant à Samuel.
- 58. L'i falibe. Il faut l'. Au contraire, li cuta doit être écrit l'i cuta.
- 60, 17. Eray n'a aucun rapport avec seray. Il faut simplement écrire era y.
- 60. 23 Que noelas? Il n'y a ici ni irrégularité, ni lacune. L'emploi de que pour le pronom qual, interrogatif ou exclamatif, est trescommun dans le provençal moderne, comme en italien, et il n'y a rien de surprenant à le retrouver ailleurs, même dans des textes anciens. Cf. 96, 16: que homis etz vos?
- 66, 45. Soterra lo. Ms. soterran, leçon qui n'est point fautive. L' n y est pour en = pour cela (à cause de sa compassion). Cf. cidessus, sur 20, 13.
- 68, 10. Compli lo manament. Ms. ab lo. Suppression regrettable. Complir ab est une expression qui se rencontre fréquemment, et qui est aussi correcte qu'élégante.

- 70, 24. Beden David anan triste. Ms. anara. J'aurais préféré anar à anan. Mais peut-être eût-on dû conserver en entier la leçon du ms., sauf à détacher l'a final: anar a triste signifierait aller tristement.
- 72, 7. Lo plore. MM. L. et R. supposent une erreur du copiste, qui aurait écrit lo pour io. Ce n'est pas sûr. J'incline à croire que ce lo est un adverbe, signifiant ici alors, et qui, pour la forme, n'est qu'un affaiblissement de la. Ce serait un exemple de plus à joindre à ceux que j'ai relevés, à l'appui d'une conjecture pareille, dans une note relative au v. 3798 de la Croisade albigeoise (Revue, IX-357).
- 74, 9. Fasen ab deu temple. La note sur ce passage, dans laquelle on propose de suppléer obs, prouve que les éditeurs ne se sont rendu compte ni de la valeur de fasen, qui signifie, à lui seul, convenaient, étaient nécessaires (seus que ce verbe a si souvent), ni de l'origine de la locution ab de (= pour), laquelle n'est autre que obs lui-mème suivi de la prép. de. Obs de est devenu d'abord ob de et ensuite ab de, par renforcement de l'o, comme dans ac de oc, etc. Ces trois formes se rencontrent très-fréquemment dans les textes gascons. En provençal, je n'ai jusqu'ici remarqué que la première.
- 76. 13. Septmanes. La finale es, ici, n'est pas pour as atone, mais pour ers, r étant tombée comme dans beaucoup d'autres mots en pareille position. C'est le français semainiers, et non semaines, devenu, par métonymie, comme l'ont cru les éditeurs, le nom d'une fonction.
- 78, 4.... Homi verges que di jo a tu.— Je mettrais une virgule après homi, deux points après tu, et je corrigerais verges, qui n'a ici aucun sens, en auges (audias).
- 78, 5. Tanta de sapiensa. Il n'y a pas lieu de s'étonner de cet accord de l'adjectif avec le substantif. C'est une façon de parler trèscommune en langue d'oc, et qui a beaucoup de grâce.
- 84, 6. Prenco martyre. Ms. prencos, qu'il n'y avait aucun motif de rejeter; car, premièrement, le subjonctif ne serait pas ici irrégulier, et, en second lieu, si l'indicatif paraît préférable, prencos serait pour prenco se. Les éditeurs n'ignorent pas quel est le goût des Méridionaux, et surtout des Gascons, pour la voix moyenne.
 - ¹ En voici un autre tiré de Sancta Agnes, v. 959 (dans les notes) :

 Qu'el non t'avia lo ren forfah.
- Cf. encore (Revue, X, 314) la remarque sur le v. 2107 du poëme catalan des Sept Sages, et rapprochez-en une note de M. Alart (ibid., XI, 10), sur un passage qui confirme pleinement l'explication proposée du vers des Sept Sages. J'ai l'intention de revenir prochainement sur ce sujet.

- 88,2. Mamento. Ce mot n'a aucun sens. Corr. maumeto, parfait faible de maumete (prov. malmetre malmes).
 - 88,6. Per so man s'en pergo. Il faut sen (sensum).
- 100,9. E fe ly degorar... le ms. a lo. C'est une faute de l'avoir remplacé par ly, la forme normale du datif, dans notre texte, étant lo. Il aurait suffi d'avertir, si on le jugeait nécessaire, que degorar (forme d'ailleurs très-correcte, puisque ll en gaseon devient r entre deux voyelles) signifiait décoller et non dévorer.
- 112. 8-9. Cutes tu? Le ms. a cutes te tu, qu'il eût beaucoup mieux valu garder, comme les éditeurs semblent eux-mèmes, en note, le reconnaître. Outre le passage correspondant du texte provençal (e pensas ti tu?) on peut citer d'autres exemples anciens de cet emploi de te (ou ti). Tels sont les suivants : « E cujas ti qu'en paradis Aia hom talent de manjar? » (Flamenca, 6091-2); « Cujas te qu'ela t'o aport? » (Gedichte der Troub., 817, 2).
- 114. 6. Ho, jo, ditz Daniel. Il n'y a ici aucune omission. Il faut seulement supprimer la virgule entre ho et jo. Après la particule affirmative ou négative, on plaçait volontiers, pour la renforcer ou lui donner plus de précision, le pronom représentant la personne ou la chose de laquelle on affirmait ou niait : oc icu! oc nos! no vos! oc el! non so! etc.
 - 119, 20. E prenco... arosine, estope... Lis. arosine e stope.
- 116, 21. Et fondo hae tot amassa. Ms. heg, forme remarquable qu'il fallait garder. Elle est assez rare, mais se trouve dans d'autres textes. J'en ai vu plusieurs exemples dans des chartes de Casteljaloux, du XIII° siècle. Elle complète le parallélisme vocalique entre les formes diverses des trois pronoms neutres oc (o), so et lo. en donnant un pendant aux formes en e de ces deux derniers:

oc	so	lo
ac	sa	la
ec	80	1e

130,1.7 du baz. Sa filhe fo. Suppléez [morte], omission évidente.

TEXTE PROVENCAL

Le ms. béarnais n'est pas, tant s'en faut, d'une correction parfaite. Mais que dire du ms. provençal? Les fautes les plus étranges y pullulent, sans parler des lacunes, qui sent nombreuses 1.

¹ Les résultats de ces fautes ne sont pas toujours des non-sens ; quelques-unes ont seulement pour effet d'altérer, d'une façon bien plaisante parfois, la signification de l'original. J'en citerai un exemple curieux. Il est

Les éditeurs y ont fait ou proposé plusieurs bonnes corrections; mais on voit qu'ils se sont crus tenus ici à moins de recherches que pour le texte béarnais, cette partie de leur travail n'étant pour eux qu'un accessoire. Ils l'ont traitée aussi avec moins de compétence. Ce serait une besogne fastidieuse et sans grand profit d'en faire un examen détaillé. Je me bornerai à quelques observations.

P. 142, I. 10 Anniaray. Ms. amiaray. La bonne correction était

annaray. Cette faute se reproduit plusieurs fois.

143, 12. So que de tot en tot.. Le passage béarnais correspondant (si no cum de..) suggère la correction so[n] que.., qui serait le moderne sounque = si non que. Cf. ma. Gram. limousine. p. 332 (Revue VIII. 191).

144, 12. Pastor n'est point un verbe. C'est simplement le substantif: « que nul ne soit vu, ni bétail, ni berger. »

144, 5 du bas. Mandament. Corr. mancament. La Bible dit iniquiatem.

145, 6-7. *Que ney an a morir a tu.* Ceci n'a aucun sens. Corr*ay a monir (monere)*. Ce verbe manque à Raynouard, mais je l'ai vu ailleurs.

145, 16. Appelar l'ian. Le contexte exigerait le conditionnel. Faudrait-il donc lire: apelar t, ian? Ce serait un exemple remarquable de conditionnel décomposé. Il y en a de certains en béarnais; mais je n'en ai jamais vu en provençal.

147, 21. Que els o avian. Corr. aujan (audiant).

149.16. Creycian est très-bon: creycia ne. De même 178, 18, cran (= era ne) mal à propos changé en era.

152, 23. Entreveron n'est pas une faute. C'est le parfait trèsrégulier, sauf métathèse, de entervar = interrogave.

153, 11. E la lur clamor. La phrase est probablement incomplète. Il doit manquer quelque chose comme renc a me. Cf. Rois, I, 9, 16.

157, 2 du bas. Asignet la via. Corr. asignet la vi[l]a. Asignet est le parfait faible de assir ou assire = assiéger. Voyez le Donat prov., 35 b.

158, 3. Per so car lo senestre si cubriria a la gent. Ceci peut très-

dit dans les textes catalan et béarnais que Balthazar offensa le Seigneur en buvant dans la vaisselle du temple de Jérusalem. L'original provençal disait, sans doute, la même chose, en ces termes, ou à peu près : « que el bec en la vaysselhu...» Or voici ce que cela est devenu sous la plume de notre copiste : « E fes causas desplazens a nostre Seuhor, que el jac an la vielha que era estada del Temple de Jerusalem. »

bien s'entendre. Si cubriria = serait couvert (le moyen pour le passif, comme il arrive si souvent), à savoir par le bouelier.

159, 25, Plueya, Ms. plueyay, pour plueyas. Exemple précieux à recueillir du développement d'i devant s final et de la chute consécutive de cette consonne. Cl. Gramm. lim., p. 368, et note 1 (Revue, $XI, 26)^4$.

161. Hyci [a] lur an gran ost. La préposition est ici une adjonction superflue. Cf. d'ailleurs p. 162 : negun non li ausava hyeir.

162. 1. 2 du bas. Com aquest. Ms. donc, qui est très-préférable. Com modifie désavantageusement l'allure de la phrase et lui enlève sa vivacité. Il faudrait un point d'exclamation après Israel,

164, 3. Ten, suspect aux éditeurs, est fort bon : tenco, je tiens, je considère.

165, 1. 2 du bas. Ac mot greu donne un sens. Mais les autres

· Puisque l'occasion s'en présente, je donnerai ici d'autres exemples anciens de ce phénomène, après a et o, recueillis depuis l'impression du passage ci-dessus mentionné.

A: vays lieys (Ged., 1171, 3), ms. 856.

Vays la bela (id., 950, 2), ms. Lavall.

Vais autra fazenda (id., 1106,2), ms. 856.

Que vays dir = que tu vas dire (Joyas, 60).

Parlavais = parlavas (atz), Ged., 716, 2; ms. 854. Rochegude relève cette forme.

Auzidai. sans s, bien qu'une voyelle suive (Ged., 296, I), ms. Philips.

L'i se développe même devant z (tz) non réduit à s:

Estaitz lnenh (Denkm., 312, 9), ms. Lavall.

Estaitz (Gedichte, 535), ms. 1749.

Asaiz (id., 819, 5), ms. Laurent, 42.

Deloignaiz (id., 869, 5), Solaiz (id., 869, 6), ms. Laurent, 42

Del laiz (P. Corbiac, Trésor, v. 88).

O: ploiois et pluiois (Denkm., 316, 19 et 23), ms. 1745.

A vois voill mostrar ma dolor (Ged., 781, 1), ms. 854.

Pus en Tolsa noi amam (Ged., 1025, 1), ms. de Venise. Exemple douteux.

De doi amics corals (Ged., 1199, 1), ms. Philips.

Co sabetz miels doy tans (id., 542, 35, ms. Lavall.

En crois levatz (Ged., 988, 1), ms. 12474. Crois = cros = crotz.

Dans les deux exemples suivants, z(tz) persiste:

A toiz (Ged., 819, 2), ms. Laurent, 42.

Dousa voitz (Ged., 781, 3), ms. 854.

textes, comme le passage corresp. de la Bible, suggèrent la correction mogut ou moguda.

- 168,5. Hoyseron est fort correct (sauf l'orthographe), contrairement à ce que la note sur ce passage semble indiquer.
- 171, 10. Il doit manquer ici un mot repondant au latin mussitantes (Rois, II, 19), et c'est à ce mot que se rapporte non lur rale ren. Cf. le béarnais anar triste e murmuran.
- 175. Non so, dis la mayre. Il n'y a ici rien à suppléer. Cf. ma note sur 114, 6 du texte béarnais.
 - 176. For pres da soyt. Corr. pres da fayt = presque fait?
- 176-177. Estopa mesclada am foc. Le ms. a mescla, que j'aurais gardé. Cette forme explique l'adverbe mesclamen, qui se rencontre dans des textes provençaux. On aurait dans ce mescla un exemple peut-être unique de ces participes si nombreux en italien, qu'il ne faut pas confondre avec les participes forts, et qui ont toute l'apparence de simples adjectifs verbaux, tels que sont chez nous trempe, gonfle et tant d'autres.
- 178. En lo rey de Silo. Je pense qu'il faut voir dans ce rey, bien qu'il ne s'agisse pas ici d'une eau courante, une autre forme du rec languedocien.
- 179. 15. Vencit, pour venict du ms.. est inacceptable. Il faudrait venquet ou venset, mais plutôt venset, n'y ayant, pour obteuir ce dernier, qu'une lettre à changer.
- 181, 22. Que non si tanhia s'entend très-bien de soi-même: quia non decebat.
- 182. 2. Sezs ni mal e estant. Corr. Sors ni mal estant. Sozs est le même mot que le sozzo (succidus) italien. Il manque au Lexique roman, bien qu'il se trouve dans des textes étudiés par Raynouard, je veux dire dans les poésies vaudoises. Des verbes dérivés de cet adjectif sont ensozar et ensocezir, dont nous avons ici même (pp. 145. 172) plusieurs exemples.
- 183, 20. No l'aneron. Il n'y a ici rieu à suppléer : l'est pour li = y (ib.). On en a un autre exemple p. 163 : e non li aurias forsa. C'est une forme aujourd'hui extrêmement répandue dans la Provence méridionale.
- 183, 24. Car lo era obra de mans. Les éditeurs supposent ici une altération; il n'y en a aucune. Il faut seulement remarquer que le pronom neutre lo y est sujet, comme c'est son rôle constant dans
- ¹ II existe aussi en catalan. Les textes publiés dans la *Revue* par M. Alart en offrent plusieurs exemples, dans lesquels il a son sens propre : « lana *sutza* o lavada » (IV, 508, etc.) De là *sutzura*, qu'on peut voir dans Desclot (679 b).

notre texte, où il reparaît souvent. Cf. Gramm. limousine, p. 369 (Revue, XI, 26.)

- 185. Montar en los murs. Ceci est peut-être le résultat d'une altération du texte primitif. Mais, comme un sens raisonnable en ressort, à la condition, bien entendu, d'expliquer murs par mulets, on peut s'y tenir. La mutation de l en r est pour ainsi dire endémique dans la basse Provence (Toulon, etc.).
- 187, 3. Destruch, faute de copiste pour destrech ou, peut-être, destrach?
- 191, 2. E conogron las pesadas. Je suppléerais se : se connurent, furent aperçues.
- 191, 3. Avian manjat e gastat. Ce dernier mot, marqué en note d'un? est très-bon : « mangé et consommé. » Cela va fort bien ensemble.
- 192, 8. De reyva e d'estopas. Corr. reyna = résine. L's tombe fréquemment dans notre texte, en pareille position.
- 198, 4. Que era la filha de Julius. Ms. sa filha, qu'il fallait garder. C'est un idiotisme très-commun en provençal, et dont notre texte offre au moins un autre exemple, p. 182: « Un sieu frayre d'aquest Jeconias.»
- 198, 12. Nos en alegoratz. Ceci n'est point corrompu et donne, au contraire, un sens excellent: alegorar = tarder, de legor, loisir (cf. Donat prov., 56 a). En est pour em, la substitution de n à m étant, dans notre texte, extrêmement fréquente.
- 200, 13-15. Ve vos, etc. J'imagine que les lignes, si étrangement intercalées ici, servaient de rubrique à un dessin représentant un pont, dessin placé entre.. dieh et e ac en aquella.., et que l'auteur de notre ms., pen intelligent, comme il paraît à tant d'autres signes, aura copié machinalement tout ce qu'il voyait écrit.

Le tome premier des Récits d'histoire sainte s'arrète, pour les deux textes, à l'Incarnation de Jésus-Christ. Le tome II donnera la fin de l'un et de l'autre et sera terminé par un glossaire.

Camille CHABANEAU.



PÉRIODIQUES

Romania, 21. - P. 1. P. Meyer, Notice sur un ms. bourguignon Musée britannique addit 15606), suivie de pièces inédites. Ce ms., qui est du commencement du XIVe siècle, contient vingt-quatre opuscules, la plupart en vers. Le dialecte est le même ou à peu près que celui du Floorant. M. P. M. en donne des extraits, se réservant de publier le reste quand il le jugera à propos. Outre ces extraits, il en a tiré deux pièces (les Deux Chevaliers, Un enseignement moral), qu'il croit inconnues et qu'il reproduit en entier. M. P. M. donne an lecteur toutes les indications bibliographiques et philologiques nécessaires. Voici quelques observations recueillies au courant d'une première lecture : P. 8, v. 17, il faut une virgule après plaint. P. 14, v. 53, ne faut-il pas ilneques, le vers étant trop court avec iluc? Ibid., v. 70, il vaut mieux lire d'estroinont. Ibid., v. 7, vers trop court. P. 15, v. 84, avole pour avale, faute d'impression. P. 25, v. 65, lisez ice au lieu de cc. P. 32, v. 213, M. P. M. a lu saut et ajouté il. Il est plus simple de lire $sa\"{u}r = se\"{u}r = securi$. On sait que le t et l'r se confondaient facilement dans l'écriture, et le copiste devait être coutumier du fait, comme on peut l'induire de la forme arantiques (p. 38), corrigée avec toute raison par M. P. M. en atantiques. Quant à a bourguignon = e en roman en hiatus, ef. la note de M. P. M., p. 42, n. 7. P. 32, v. 226, lier dissyllabique serait une forme exceptionnelle. P. 33, v. 3, ne vandrait-il pas mieux écrire s'ou = si lou, si e; de même plus haut (p. 16, au bas de la page) c'ou, que M. P. M. traduit exactement par qui le : de même encore n'ou = ne lou, ne le (p. 35, v. 408)? P. 32, v. 216, Lor s'an part, de sa main se soigne. Je lirais s'eloigne et je donnerais à main le sens de « troupe », sens qu'avait aussi le latin manus. L'Alexis donne de même main menude, le menu peuple. On peut objecter que, dans un texte de cette époque, l's étymologique aurait dù subsister et que, si mon explication est juste, le ms. devrait donner estoique. Mais c'est précisément une des particularités de ce ms. que l's étymologique tombe très-souvent devant une autre consonne, comme le remarque M. P. M. (p. 45, n. 23). P. 36, v. 35, pourquoi supprimer l's de riches? Cette lettre n'empêche pas l'élision, pas plus qu'à la p. 35, v. 443, à la fin de Peres, où M. P. M. a bien fait de la laisser, P. 37, v. 79, pourquoi retrancher l's final de exemplaires? Si c'est pour la rime, il faudrait. pour être conséquent, faire subir la même mutilation à Jehans

(p. 35, v. 443), qui rime avec amen. P. 37, v. 117, reparir = reperir? M. P. M. propose en note revertir, qui convient parfaitement pour le sens, mais moins pour la forme. P. 37, v. 125, lisez n'estain fort. - P. 47, Milà y Fontanals, de la Poesia popular Gallega. Le savant professeur de l'université de Barcelone, bien connu de nos lecteurs et de ceux de la Romania, continue les recherches sur la poésie populaire qui ont rendu son nom célèbre. Il étudie aujourd'hui plus particulièrement celle de la Galice. Utilisant les communications qu'il tient de différentes personnes originaires de cette province, il a recueilli et classé 147 pièces ou fragments de pièce, qu'il publie en y joignant le nom des collaborateurs et des notes philologiques et stichologiques. Ce recueil est précédé d'une étude courte et substantielle sur la versification populaire galicienne, sur les coplas, les tereetos, les ruadas, les muñeiras, les mayos, les romances, les cantarcillos, les ensalmos, les dialogos et les villancicos. Rappelons que M. M. avait préludé à cette étude tonte spéciale par une dissertation fort intéressante sur une des principales particularités de cette même versification (Recista historica latina, II. 182). P. 65, nº 119, v. 1. Ce vers est trop court d'une syllabe. Par quel artifice musical supplée-t-on au vide ainsi produit? Ce détai n'est pas sans importance pour ceux qui étudient de près les procédés de la versification populaire. L'explication que donne M. M. d'une particularité analogue dans la muñeira suivante n'est pas de mise ici, puisque la césure enjambe sur le second hémistiche. J'appelle sur ce point la bienveillante attention du savant professeur. - P. 76, J. Chenaux et J. Cornu, Proverbes patois du canton de Fribourg, et spécialement de la Gruyère, suivis de comparaisons et de rapprochements. - P. 115, Mélanges: 1º Cercalmon, car vei fenir a tot dia. (P. Rajna). 2º Marcabran (P. M.). Ces deux dissertations ont chacune pour objet la détermination plus exacte de l'époque à laquelle ces troubadours ont vécu. 30 Français R. = D. (G. P.). M. G. P. accepte et complète, tout en la restreignant sur certains points, l'explication que M. Tobler a donnée de formes telles que mire, grammaire, etc., où l'r français correspond à une dentale latine. Il a raison de contester la traduction que donne M. Tobler du v. fr. esbariz. Grâce à l'exemple qu'il prend soin de citer, je puis lui faire connaître le vrai sens, qui nous est fourni par le saintongeais. Dans ce dialecte ou, si l'on aime mieux, dans ce patois, ce mot s'est conservé sous une forme évidemment la même ébarouit (cl', évanouir et escanir, épanouir et espanir), qui se dit spécialement d'une sutaille dont les douves, en se desséchant, ne joignent plus bien et laissent couler le vin. Il est resté dans la technologie de nos marins, et M. Littré

le cite, mais précédé de la croix « de sinistre présage », destinée, comme autrefois celle des couvreurs, dont parle Boileau dans les Embarras de Paris, à avertir les lecteurs, comme celle-ci les passants, qu'ils aient à se tenir sur leurs gardes. Pauvre ébarouit! grâce à cette reneontre imprévue, le voilà maintenant hors d'affaire et digne de se présenter dans le monde, et même, qui sait? à l'Académie. A mon tour, je chicanerai un peu M. G. P. Ainsi' je lui conteste que arte mathematica ait pu donner « régulièrement» ni artimutimaire, ni armatimaire. Le t ou th médial serait tombé alors. et on aurait eu quelque chose comme artimaemaire ou, plus vraisemblablement, artmaemaire. J'avoue que je préfère l'explication de M. Tobler, artumaire = arte magica. Je ne suis pas non plus de son avis sur l'r, qu'il appelle épenthétique, de froule et de chancre. De ces deux mots, le premier vient de fundula, diminutif légitimement supposable de funda, où l'r provenant d'un l, comme dans titre de titulus, s'est reporté de la dernière syllabe à la première. Remarquons que cette même forme fundula rend compte de l'italien fionda = (flunda = fundla) = fundula. Quant à l'r de chanvre, je ne le crois pas plus épenthétique que celui de fronde. C'est un n latin devenu r en roman, comme dans les mots Rouergue, canourque, etc., de Ruthenicum, canonicus. Cannabis aura d'abord donné chanve, puis par métathèse chanve. Le saintongeais charve a conservé à $\Gamma r = n$ sa place primitive, mais au détriment de la nasale antérieure. A propos de vrille, dérivé de viticula, il n'est peut-être pas mutile de rappeler le languedocien vedilha, plus rapproché du latin, et qui a le sens de « cordon ombilical » et de « nerf optique. » 4º Un signe d'interrogation dans un patois français. 5º Emploi du pronom possessif à la place de l'adjectif démonstratif en normand (C. Joret). - P. 136, Corrections. 10 Sur les glossuires provencaux de Hugues Faidit (C. Chabaneau). Utile complément des savantes recherches déjà faites sur le même sujet, par MM. G. Paris, Tobler et P. Meyer. Nous y retrouvons l'érudition et la sagacité bien connues de M. C. 43 a. Flar-lumen magnum. Ne serait-ce pas un nom verbal formé de flagrare, comme flair de flairer? Cette explication aurait l'avantage de ne pas nous obliger à supposer un l'épenthétique, genre de supposition dont je me méfie beaucoup. De même tancs (43 a) avec le sens de heurt, choc, doit être un nom verbal de tangere. M. Littré a oublié de le mentionner au mot tac, qu'il dérive de tactus, et qu'il vaudrait mieux peut-être regarder comme un doublet de touc. J'ajoute que M. Littré n'a pas cité la locution « du tae an tae», usitée dans les salles d'escrime. 2º Dialogus anime conquerentis et rationis consolantis. Dans ce supplément à sa précèdente

publication (même titre, Romania, nº 19, p. 269-332), M. Bonnardo: accepte ou discute, avec autant de bonne foi que de bonne grâce, les corrections du savant M. A. Mussafia. Il n'est pas non plus éloigné, tout en faisant ses réserves sur la théorie à laquelle je me réfère, d'accepter la correction emlerges, que j'avais proposée dans mon compte rendu de son travail. Je profite de cette occasion pour compléter et rectifier ce que j'ai dit ailleurs à ce sujet, et pour déclarer que je ne crois plus nécessaire de recourir à un thème de comparatif pour l'explication de ces formes (emlerger = in-largiare. engreger = in-graviare, engreigner = in-grandiare, alleger = ad-leviare, etc.) Il est plus simple de les rattacher aux doublets adjectivaux en ius, ia, utilisés si souvent par le latin pour la formation des noms propres, et gressés indistinctement sur les adjectifs de toute classe. Comparez, en effet, Claudius et claudus, Claudia et clauda, Florentius et florens, Victorius et victor, Vincentius et vincens, Hilarius et hilaris, Flavius et flavus, etc. Ce sont des diminutifs d'adjectifs analogues aux diminutifs de noms en ium, comme fundium de fundus, cf. latifundium. On rend compte ainsi en même temps de formes telles que tardar, tardus; tarzar, tardius; fonder, fundus; foncer, fundium; courroucer, qu'on peut dériver du doublet adjectival* corruptius, ou du doublet nominal * corruptium. Il est probable qu'en partant de ce principe, on élucidera quelques étvmologies restées obscures. C'est ainsi que je rendrais compte de notre mot rosse (mauvais cheval) et de rosser, venant, le second, de *ruptius = ruptus; le premier, de *rudius, doublet de rudis, d'où l'it. rozzo, grossier, et ses dérivés. Ainsi s'expliquent les formes italiennes acconciare=*ad-comptius=ad-comptus, accommoderà, parer. orner, cacciare (fr. chasser), de *captius = captus, etc. - P. 145. Comptes rendus: 1º Hermann Suchier, Ueber die Mathaeus Paris zugeschriebene Vie de seint Auban (G. P.). 2º Ed. Koschwitz, Ueberlieferung und sprache der Chanson du Voyage de Charlemagne à Jérusalem (G. P.). Très-favorable. 30 Eugen Koelbing, Beitræge zur vecgleichenden Geschichte der romantischen Poesie und Prosa des Mittelalters (G. P.). 4º Géorgian, Essai sur le vocalisme roumain (G. P.). Critiques mèlées d'encouragements. 5º A. Joly, la Fosse du soucy (G. P.). L'étymologie proposée par Diez, sumsir dérivé de summersus par le fictif summersire, n'est pas acceptable, un participe passé ou un supin ne pouvant former qu'un verbe en are. 6º Serie delle edizioni delle opere di Giovani Boccacci.— Bibliografia dei vocabolari ne' dialetti italiani (P. M.). 7º Eugene Rolland, Derinettes ou Enigmes populaires de la France. Favorable. P. 151, Périodiques. Ayant à parler de mon compte rendu des ouvrages de MM. Meu-

nier et A. Darmesteter sur la formation des mots composés en français, M. P. Meyer s'exprime ainsi : « M. Boucherie émet à propos des accusatifs en-ain et-on (Aude-Audain, Pierre-Pierron). une opinion sigulièrement arriérée: M. Quicherat a indiqué, il y a dix ans, dans son traité de la formation française des anciens noms de lieu (p. 62-3, cf. Revue critique, 1869, H, 348), l'origine de ces formes. » Cette observation n'est pas fondée. Je ne donte pas que M. P. M., mieux informé, ne la retire, quand il aura relu le passage de Diez, auquel j'avais pris soin de renvoyer le lecteur. Il me reste à rectifier une antre observation de M. P. M., ainsi présentée : « Dans le compte rendu de ce même numéro de la Romania, M. Boucherie trouve « tout à fait extraordinaire » que j'aie dit que le langage des habitants de Courtisols n'est qu'un patois champenois. Il n'y a d'extraordinaire ici que l'étonnement de M. B. » Je dois faire observer à M. P. M. qu'il s'est mépris sur l'objet de ma critique, à laquelle ii ne répond pas. J'ai dit que j'étais surpris, et je le suis encore, qu'il ait pu affirmer que «les habitants de Courtisols parlent un patois qui n'est que l'ancien dialecte champenois plus ou moins altéré. » — P. 158, Chronique.

A. B.

La Cigalo d'or 1, tel est, depuis le 1er mai, le nouveau nom du Dominique, qui paraît à Nimes tous les huit jours. Quoique cette revue n'ait pas encore une année d'existence, elle a déjà réimprimé nombre de morceaux de MM. Aubanel 2, Mistral 3, Balaguer, Roumieux, Gaidan, avec des contes généralement empruntés à l'Armana prouvençau et à l'Armana de Lengadò. Donnant un exemple qui devrait être suivi plus souvent en Provence, où l'eelat de la littérature actuelle fait parfois oublier ce que les poëtes des XVIe. XVIIe et XVIIIe siecles, eurent de verdeur et d'originalité natives, elle a entrepris la réédition de l'Anacréon 4, d'Aubanel (de Nimes). — une des imitations les mieux réussies et les plus méridionales d'allures que l'on ait des odes du poète grec; — elle a publié quelques fragments du Troubadour langued cien 4, une

 $^{^4}$ On Sabonne à Nimes, chèz M. Baldy-Bitlard, imprimer $\approx 10\,$ fr. par au.

² Plusieurs de ces pièces, la Messo de mort et li Fabre ont été emprantées à la Revue.

³ Une étude en prose sur Saboly, publiée en tête de l'édit in des *Nouvê* de Saboly. Avignon, Aubanel, 1867, In-12.

[·] Réimprimé en 1814. Nimes, Gaude, m-12, sous le titre. Odes d'Anacre on. traduites en vers languedociens.

Brochure sans nom d'anteur. Nimes, Durand-Belle, 1832. In-8.

pièce d'Auguste Rigaud (de Montpellier), et donné d'assez nombreux extraits des œuvres inédites de Toussaint Bonnet, le fécond et populaire rimeur de Beaucaire. Ces réimpressions ont été faites avec l'orthographe des félibres; elles ont vu disparaître les gallicismes trop évidents qui les déparaient; mais il n'en faut pas moins féliciter M. Roumieux d'avoir songé à remettre en lumière ces poètes injustement dédaignés.

Parmi les œuvres en prose, les lecteurs du Dominique ont surtout remarqué une intéressante série d'études sur les villes d'Aiguesmortes, d'Alais, d'Anduze et de Beaucaire, par M. Henri Abac, et un petit roman, l'Amourous de Simouneto, écrit par M. Arnavielle en dialecte cévenol, et couronné par la Société des langues romanes au concours de l'année 1875.

Les poésies sont fort nombreuses, et il en est plusieurs qui appartiennent aux meilleurs noms de la littérature provençale. Aubanel a trois on quatre pièces écrites avec cette plénitude de sentiment et d'harmonie qui lui est ordinaire; Mistral, une Cansoun (nº du 3 décembre 1876), qui est peut-être la première poésie qu'il ait publiée depuis les Isclo d'or; Mathieu, des vers dont la grâce et la facilité ne démentent pas cenx de la Farandoulo. Un félibre d'Alais, M. Gaussen, a inséré dans le Dominique une suite d'environ vingt pièces provençales, dont l'inspiration est à peu près entièrement savante; - il n'en pouvait être autrement, puisqu'il y parle un dialecte qui n'est pas son di decte naturel, - mais qui attestent une science de l'expression poétique et de la conleur vraiment dignes d'attention. En lui reprochant d'avoir abandonné la finale en a du provençal de Vauvert, nous devons adresser les mèmes éloges à l'auteur de quelques morceaux, signés lou felibre Nebla; à moins, ce qui nous semble plus probable, que nous ne soyons ici en présence d'un pseudonyme adopte par M. G.

Avant l'apparition de la Revue nimoise, celui-ci avait été apprécié en Languedoc; mais c'est la Cigalo d'or qui a fait connaître, pour la première fois, les inspirations faciles et sereines, les vers pleins de fraîcheur et d'imagination de M¹¹ Goirand, un nom qui a désormais sa place près de ceux d'Antoinette de Beaucaire et de la félibresse du Calavon.

Entre les pièces assez nombreuses de M^{11c} Goirand, je citerai la traduction suivante de la *Prière* de Sully-Prudhomme, où se trouve reproduit, avec un rare bonheur, le sentiment si contenu, mais cependant si expressif, de l'original:

Ah! se sabias coume i'on plouro De viéure soul e sèns fougau, Mai d'uno fes passarias, d'ouro, Davans l'oustau.

Se sabias que l'amo doulènto D'un tèndre regard fai sonn proun, Espincharias coume inchaiento Moun fenestroun.

Se sabias l'ur que i'a de vèire Caro avenento au cor malaut, Coume uno sor vendrias vous sèire A moun lindan.

Se sabias que vons ame, e queto Es subre-tout ma languisoun, Sai-que intrarias même, amigueto, Sênso façonn.

Traduire de cette manière, c'est presque créer une seconde fois. Un autre poëte, M. Louis Astrue, aujourd'hui secrétaire de l'École des félibres de la mer, à Marseille, a écrit principalement dans le Dominique. Comme celles de M. Gaussen, ses pièces sont fort nombreuses et de sujets très-divers. Bien que l'une d'elles. Veici l'Automno, emprunte une partie de son charme à la coupe de la strophe, elle est relevée par des traits heureusement choisis, et qui, tous, semblent appartenir en propre à l'auteur.

Acampen de flour, acampen de fueio;
Li vênt e li plueio
Bèn lèu van veai;
Faguen de bouquet, tressen de courouno;
Vejeici l'autouno
Que dins li jardin vai tout devourl.

Que chasque jouvent emé sa fiheto, Au mièi di floureto, Se vague asseta; Bèn lèu lis aucèn, coucha pèr l'aurasso, Van leissa la plaço; Si darrié refrin anen escouta.

O pàuri malaut, conne sias de plagne!

Per vàntri me lagne,
O pàuri malaut!

Mai tamben l'autouno a sis èr de fèsto;
Lou soulèu ie rèsto

Toujour que plus dous, toujour que plus caud....

Enfant, lou matin quand sarés per orto, Que li fueio morto Curbiran lou sòu. Lis escrachés pas, que vendra, pecaire! Quauco pauro maire N'en garni soun lie, soun lie sens lençou.

Il y aurait injustice à ne pas mentionner encore les vers quercinois de M. Ch. Deloncle, où, à côté d'excellentes recherches de détail, le lecteur rencontre des formes d'article et de pronom semblables à celles que j'ai déjà eu l'occasion de signaler dans la Revue. et diverses poésies dues à MM. Abac, Bar, Bruneau, Dumas, Challemel, Charvet, Gaidan, Laurès, Mayer et Mir, mais que le peu d'espace réservé à cet article ne me permet pas d'étudier, comme ie l'aurais désiré. A. R.-F.

CHRONIQUE

oca so

Les lecteurs de la Revue ne manqueront pas de ratifier les distinctions qui viennent d'échoir à deux de nos collègues, MM. Alart et de Berluc-Perussis. Le dernier numéro du Bulletin administratif du ministère de l'instruction publique contenait la nomination du savant et laborieux archiviste des Pyrénées-Orientales au titre d'officier d'académie.

L'Institut des provinces a décerné à M. de Berluc-Perussis la médaille d'honneur qui, selon les intentions du regretté M. de Caumont, doit être attribuée aux présidents ou aux membres des Sociètés savantes qui ont le plus contribué au mouvement des choses de l'esprit en province. Nous pouvons ajouter, avec le Prouvençau d'Aix, que rarement pareille distinction à été mieux méritee.

Nous sommes également heurenx d'annoncer que M. le docteur Obédénare, qui a bien voulu faire en 1876-1877 de très-intéressantes communications 4 à la Société sur la langue et la littérature populaire de son pays, vient d'être nominé secrétaire de la légation roumaine à Rome.

Au moment où paraît le présent numéro, la réunion annuelle du félibrige se tient à Avignon. Nous en reparlerons dans notre prochain fascicule.

Pour consacrer le souvenir de Frédéric Diez, le fondateur de la philologie romane, et pour encourager les études qu'il a si bien représentées en Allemagne, plusieurs savants autrichiens, parmi

⁷ Elles prendront prochainement place dans nos mémoires spéciaux.

lesquels nous remarquous le nom de M. Mussafia, celui de M. Mi-klosich, professeur à l'Université de Vienne, et de M. Hugo Schuchardt, professeur à l'Université de Gratz, proposent d'établir une fondation Dicz, et invitent les romanisants de tous les pays à y contribuer pécuniairement.

En proportion des souscriptions versées, des prix seront décernés aux auteurs des meilleurs travaux relatifs à la philologie romane.

Les séances se tiendront à Vienne.

Un appel du même genre, parti de Berlin, a déjà été adressé au monde savant: mais on conçoit qu'il n'ait pas trouvé d'écho en France, pas plus, d'ailleurs, que notre Exposition universelle n'a rencontré d'adhérents en Prusse.

Il n'en a pas été de même en ce qui concerne la proposition

autrichienne.

ici nous nous trouvons sur un terrain vraiment neutre, où penvent se réunir sans gêne réciproque les philologues de tous les pays.

Nous faisons donc l'accueil le plus cordial à l'initiative des savants antrichiens, et nous invitons nos amis et nos confrères à s'associer à une manifestation dont les études romanes ne peuvent manquer de bénéficier largement.

Les souscriptions sont reçues entre les mains de M. Lambert, trésorier de la Société, rue Montcalm, à Montpellier. Une première

liste sera publice dans le numéro de juin 1877.

ERRATA du numéro de février avril 1877

Li Carbonnië. — P. 108, 1, 20, En vai, lisez: Eu vai: — 1, 26, leu vounze, lisez: lou vounze.

L'Idée latine. — P. 115, 1. 4, en 1845, lisez: en 1843.

Sermoun prouvençau. — P. 123, l. 5, soulameni, lisez: soulamen; — l. 17, que l'amo. lisez: qu l'amo.

Quatre Almanachs en langue d'oc. — P. 127, l. 26, le texte, lisez: les titres. — P. 131, l. 34, le docteur Favre, lisez: le docteur Fave.

Périodiques. — P. 111, l. 10, Il popugnatore, lisez: il propugnatore.

Les Réunions du félibrige. — P. 154, l. 3, la rive droite du Rhône, lisez: la rive gauche du Rhône; — l. 4, sur la rive gauche, lisez: sur la rive droite.—P. 157, l. 13, si exquis, lisez: exquis. — P. 162, l. 5, assistant, lisez: assistants.

Chronique. — P. 165, l. 38, de Charles III, lisez: d'Isabelle-la-Ca-tholique.

Le Gérant: Ernest Hamelin.

DIALECTES ANCIENS

MÉLANGES DE LANGUE CATALANE

www.

UE

Nous avons dit (Revue. 2° sér., 11,147) que cette diphthonque est antipathique a la langue catalane: on sait que forcat, correspond a fuego cast.; à fuec, une des formes provençales, et même à hoec béarnais. Notre peuple dit q(u)estió, non paqüestió; il a adopté les mots castillans luego (tost. anc. cat.), cuento (conte, anc. cat.), bueno (correspondant à bo), puesto pour lloch, place, etc.); mais il prononce presque toujours lego (quelquefois lu-ego) et très-souvent q(u)ento, beno, pesto.

Il y a un mot foncièrement catalan où se trouve cette diphthongue: c'est Güell, nom d'un fleuve de Girone et nom de famille. La gutturale qui précède l'u en a facilité, peut-être la prononciation, mais ici ue provient de n-e. Le mot dérive de Guadellum ou Guadell¹, passant sans donte par Gudell et Guell. — Dans un document cité par Ducange (s. v.), guadellum fait partie d'une énumération d'instruments de pêche; mais il y a aussi guadum (gué, cat. güal, au lieu de güad), dont guadellum est le diminutif régulier.

Dans la vallée d'Aran l'en Catalogne), où l'on parle une variété du béarnais, existe le même mot, provenant d'une autre dérivation (oculum): il a un autre sens, et ou l'applique accidentellement à un autre fleuve : on nomme Giell (œil) de Gurona la première source de la Garonne, qui jaillit dans cette vallée².

Donation des comtes Berrell et Ermissendis (a. D. MXV) «...Hædest terra quator modiatas juxta urbem Gerundensem in ipso plano... Afrontat a parte orientis in terra de nobis donatoribus. De meridie in ipso Guadello sive in strata...» Villanueva, Viages, XII. 323.

² Madoz, Dicc geogr de Espana. II, s. v. Aran.

Nous nous sommes souvenu plus tard d'un autre mot catalan qui a la diphthongue ue, provenant, comme celle de güelle de la contraction de deux syllabes: c'est qüerna (pron. cuerna), espèce de petit pain. Ce mot dérive de quaterna [m], en passant par quiverna (on tronve coern), on bien par quierna.

ARTICLE DÉRIVÉ DE ipse

Il est pronvé que cet article existait autrefois dans plusieurs pliomes romans. Il se conserve à l'île de Sardaigne, dans les Baléares, où il est encore l'article normal¹, et dans de rares endroits de la Catalogue.

D'innombrables noms de lieu de ce dernier pays, et l'emploi de ipse au lieu de ille dans les anciens documents, en démontrent la grande extension. Il parait avoir été, sinon exclusif. du moins prépondérant. Mais à quelle époque l'article rival a-t-il pris le dessus! La persistance de ipse dans les Chartes pourrait être une simple tradition. Quand l'article roman commence à paraître, il est déjà le dérivé de ille. Dans un seul document, nous avons pu surprendre le dérivé de ipse hors des noms de lieu. C'est dans la formule, presque poétique, d'une donation faite en 1139, par les comtes d'Urgell Ermengaud et Heloire: «Ipsas casas supradictas sint si frauchas et honoratas et legitimas et securitas quod ipsa cambra de ca disez ca) Contesa. Nullus homo nec femina qui ipsas casas toch ni forcar 'lisez forcar') voluerit siant demandadas quo ipsa cambra de ca Contesa².» Cent ans plus tard nous trouvons les, et nou pas ces, dans un document de Jacme I a.

Les exceptions sont dues à l'influence du catalan écrit, communiqué par voie littéraire ou ecclésiastique.—Il est juste d'avertir que le docte po tygraphe Jovellanos | Description del cast. de Bellver) a été le premier à signaler l'article baléarique et sa dérivation. Jovellanos veut aussi dériver de apsam, accasatif ou neutre, les noms de lieu comme Son Dureta; masc'est Sord'en Dureta. So (comme asso cat., aysso prov., etc.) dérive, selon Duez, de ecce hoc. L'u n'appartient pas au pronom.

² Col. de doc. del Arch. de Aragon, tom VI, pag. 66

Arch, de Aragon Jaeme I, nº 788, Voir nos Notas de primitiva lengua catalana (Rev. hist. de Baro nº XXX, pag. 291).

PREMIÈRE PERSONNE DU PURIEL ems

Dans une charte de 1060, on trouve : tenems, engannarems, partirems, ajudarems, teniems, au lieu de tenem, etc¹. Cette s'étaitelle simplement orthographique, et y a t-il là le fait d'un seul scribe?

R DE L'INFINITIF

L'ancien catalan écrivait toujours r: A.ar, er, ir, accentués: $cant\cdot ar$, pod-er, ven-ir; B. er inaccentué: extrény-er; C. a. re inaccentué après voyelle: riu-re; C. b. re inaccentué après consonne: combat-re.

Le catalan académique des derniers siècles a conservé l'r dans A et B, et, par l'effet d'une fausse analogie, il l'a ajouté aux finales en re: riu-rer, combât-rer.

La prononciation du catalan continental offre des variétés. Une partie du catalan occidental prononce comme on écrivait anciennement. Une autre partie et le catalan oriental suppriment les r finaux, mais conservent l'antérieur à e: cant-à, pod-è, ven-i, estrèny-e; mais riu-re, combât-re. — Dans la province de Girone existe une exception très-singulière dans le verbe conèx-ere (proparoxyton); c'est le seul exemple bien sûr de ce fait, que nous connaissions. On a voulu sans doute dire conex-re, et, pour faciliter la prononciation, on a dû interposer un e.

Le catalan baléarique conserve seulement l'r dans C. a.: rin-re, mais cant-à, pod-é, ven-i, estrény-e, combât-e.

$$S = R$$
. $R = S$

La forme sastre (sartor 2) ést la seule usitée en cat. (aussi en cast.) On dit sospresa pour sorpresa. Quant au nom de famille Ferrater, que le peuple prononce Ferratés, il nous paraît un exemple peu sûr, parce que nous prononçous Ferraté.

On dit souvent pereros pour peresos (y a-t-il influence de l'assimilation?). Le peuple dit toujours fantarma pour fantasma.

Nous ne croyons pas que les terminaisons anomales en rs.

¹ Arch. de Aragon. Ram. Ber, J. nº 265. Ibid., pag. 290

² Voir Chabaneau, Revue. 2° sér., 11, 150.

qu'on trouve tres-souvent dans les mss. des XIVe et XVe siècles, comme dans preciors, cars, pour precios, cas, proviennent de la substitution de r a s; en tout cas ce serait une addition et non une substitution. Selon nous, cette manière d'écrireprovient d'une réaction orthographique dont on trouve d'autres exemples dans nosmss. (l pour ll a donné ll pour l, etc.). En suivant la prononciation la plus répandue, en Catalogne plus qu'ailleurs¹, on supprimait souvent, dans l'écriture, l'r avant s tinale : cela produisit de l'incertitude, et l'on ajouta bien des fois r là où cette lettre ne devait pas être. Il est même possible que cette mauvaise écriture eût en à son tour quelque influence sur la prononciation.

PLURIELS EN as

Ce n'est un sceret pour personne que l'orthographe du pluriel féminin a divisé en deux camps les catalanistes modernes. Il est hors de doute que, jusqu'au XVII° siècle exclusivement, la règle générale subie était de les finir en es. Les exceptions systématiques étaient bien rares: nous en trouvous une, peut-ètre la plus ancienne (fin du XIV° siècle), dans le *Torcimany* de Luis de Averso², dont tous les pluriels féminins que nous avons remarqués sont en es. On ne peut pas supposer que ce soit par imitation du provençal, car Averso se piquait d'écrire en pur catalan.

NOMS VERBAUX

In grand nombre de ceux qui ont été signalés par M. Egger Revne, avr. et oct. 1874) comme appartenant aux principales langues sœurs se trouvent aussi en catalan, par ex.: contesta, de contestar (répondre : pensa, conservé dans le groupe

^{**} Encara sapres qu'eu te do altra regla per raho d'alquis noms en los quals erran alcuns homs que usen de trobar e assenyaladament en Catalunya e fallen en axí en los noms termenats en ars, en ers, en irs, en ors, en ars, que trason del mot aquella letra » Règles d'en Jofre de Foxa : voir notre article sur Art, Trat, de Gaya ciencia. Rev. de Archivos, A. VI, p. 116,.— Dernièrement nous avons vu dans Chabaneau, Revue. 2° sér., 11, p. 312, deux exemples provençaux de rs pour s et le fait analogue de ns pour s, inverse de s pour ns.

² Ibid., pag. 362,

adverbial de pura pensa, de pensar; vol, de volar, etc. Nous avons aussi conversa, de conversar; consulta, de consultar; lliga, de lligar, etc. Dans son Libre de concordances, le fameux chevalier et poëte Jacme March (fin du XIV° siècle) donna une série de mots homophones pour faciliter l'usage de ce jeu puéril de versification qu'on nommait rims equivocs!. Cette série contient naturellement divers noms verbaux: crida (ban de cridar, comme aussi crit. cri): junta (assemblée), de juntar: muda (mue), de mudar: mida (mesure), de midar: carrega (aujourd'hui cárrega ou carga: fardeau), de carregar: trava (entrave), de travar, plutôt que du latin trabs; dol, de doler. Il y a aussi cassa et calsa, qui correspondent à chasse et chausse, admis par Brachet comme noms verbaux, mais rejetés par Egger.

M. MILA Y FONTANALS.

Addition. c. — Dans un très-instructif compte rendu du fragment catalan publié par M. Morel-Fatio (voy. Revue, 2º sér., III, pp. 133-8²), l'excellent catalaniste M. Alari a rejeté notre théorie du œ catalan (Ib., 1, p. 146), et il a voulu expliquer la substitution de l'o à l'e, dans quelques passages de mss. catalans récemment publiés, par une imperfection calligraphique ou par une méprise paléographique. On trouvera probablement inadmissible cette explication, si l'on considère qu'il s'agit de cinq uss. différents d'âge et de provenance, publiés indépendamment par quatre éditeurs; de plus, la substitution s'y trouve presque toujours avant œ et dans une voyelle que les Mayorquins prononcent avec un son mixte. Quant à nous, qui devons très-souvent nous soumettre à de bienveillantes rectifications, nous croyons, cette fois, avoir la raison de notre côté ³.

 $M_{*} \subseteq F_{*}$

¹ Ibid., pag. 347-9.

Le mot catalan boun est simplement bova (= boga), espèce de glaieul (cast. enea)

^{&#}x27;Nous profitons de cette occasion pour observer que le vers de Marcabrun, « Que no lor fassaca floquet (dans le ms. cafloquet!) ni pentura » (voy. Romania. nº 21, p. 126, note 2), peut être un vers à césure épique, comme on en trouve dans Boèce et dans l'Epitre de B. de Vaqueiras et même dans la poésie lyvique.

DIALECTES MODERNES

LETTRES A GRÉGOIRE SUR LES PATOIS DE FRANCE

 $\langle Suite \rangle$

Comparaison de l'ancien et du moderne patois

Un calonge fo sepelit cum un capau, et era calonge de S. Audriu; et los massous qui lo aveven ¹ sepelit lo désepeliren ² et osteren los sous vestimens; per que foren penduts et traginats; quar ed ³ eran be ettats ³ paguats de lor tribalh. (Coutume de Bordeaux sous l'annee 1291 ⁴.

VERSION EN PATOIS GASCON D'A PRÉSENT

Un chanoine fut ensébélitabec un capot, et ere chanoine de Sent André. Lous massous qui l'abében entarrat lou desentarreren et ly priren sous habits, perqué furen penduts e traynats, car eren be estats paguats de lur trabail ⁶.

EN FRANÇAIS

Un chanoine fut inhumé avec sou camail, et il l'était de St.-André. Les maçons qui l'avaient enseveli l'exhumèrent et lui enlevèrent ses habits. En conséquence, ils furent pendus et trainés sur la claie, ayant d'ailleurs été bien payés de leur travail.

37-43. — Parmi les paysans de ce département, j'ai assez communément trouvé le Paroissien romain, les Comptes faits

Lisez avec l'imprimé: aven. — Impr.: dessepetiren. — Imp.: eds i Imp.: estats. — Cost au paragraphe 46 des Coutumes de Bordeaux que ce texte a été empranté — Ell serait plus exact de dire tribail, mais il ne faut pas regarder de trop près aux versions de Bernadan. (Delpit.)

de Barème, les Noëls nouveaux, des Livrets de mission, les Sept Tempétes, ouvrage ascétique d'un pitoyable genre, une traduction gauloise de la Bible, la Vie des Saints, l'Almanach des Dieux, le Catéchisme du diocèse, quelques ouvrages de la Bibliothèque bleue; point d'ouvrages d'agronomie ni de chirurgie domestique. Les livres des paysans sont toujours en mauvais état, quoique exactement serrés. Ils se les transmettent en héritage. Dans les longues soirées d'hiver, on lira pendant une demi-heure, à toute la maison assemblée, quelque vie des saints ou un chapitre de la Bible. Depuis la Révolution, les paysans ont substitué à ces lectures celles des papiers du temps, qu'ils achètent lorsque leur ancienneté les fait donner à bon compte. La jeunesse a aussi substitué aux cantiques des chansons patriotiques, principalement une relation de la prise de la Bastille, représentée en taille rude, et que j'ai trouvée. l'été dernier même, dans les Landes qui séparent Bordeaux de Bavonne.

Les paysans et le menu peuple de nos villes croient fermement aux revenants, aux loups-garous, à la mule ferrée et a ce qu'on appelle dans notre patois la chaouce-bieille, qui n'est autre chose que le cauchemar. Ils disent que ce sont les âmes des ennemis d'une famille qui s'introduisent par le trou de la serrure et viennent comprimer à leur gré l'estomac des braves gens. Le malheur est qu'on berce l'enfance de ces contes, que la raison a peine à combattre dans la jeunesse éclairée.

On croit aussi que les curés peuvent détourner l'orage à leur gré, arrêter les chiens enragés avec l'étole et faire descendrele diable, comme Virgile dit que les sorcières de Thessalie obscurcissaient le soleil et jetaient la lune dans un puits.

Il est trop ordinaire de voir recourir au devin préférablement au chirurgien, pour guérir du mal donné par un sorcier. Les détails que je pourrai fournir sur ce chapitre sont immenses. La meilleure espèce de devins se trouve dans notre Médoc. Ils ont même imaginé des saints auxquels il faut adresser des prières pour tel ou tel mal. La misère de certains curés leur a fait imaginer, à cet égard, des superstitions condamnables à tons égards.

Malgré que l'on dise que les paysans se sont raffinés depuis

quelques années, j'ai observé qu'ils ne sont devenus que plus fripons et moins décents. Les préjugés de magie noire subsistent toujours dans toute leur énergie; ils n'ont que plus de dépravation dans les mœurs et moins de piété. Tel est le sort des ignorants; la religion est pour eux un farrago de préjugés. Otez ceux-ci, ils ne croient plus à celle-là, qu'ils confondent ensemble.

L'indécence de leurs cyrés, la fréquentation des villes, le séjour que les citadius font dans les campagnes, la domesticité, sont les seules causes de la dépravation de nos paysans. C'est principalement chez eux que le libertinage en tout genre et de tout sexe est bien hideux. Rendez-leur cher le sol natal, et vous leur rendrez leur simplesse originelle.

La Révolution, dans les villes comme dans les campagnes, a servi à développer la bonté comme la perversité du caractère français. Les paysans sont devenus ingouvernables. Leur patriotisme n'est rien que l'intérêt bien prononcé et la vengeance personnelle.

Franchement, en voyant les abus qui résultent de l'établissement des municipalités dans les campagnes, on est tenté de détester cette institution, que l'habitude de la liberté et quelques lumières doivent rendre si salutaire. Comme ce sont presque partout d'anciens domestiques qui occupent les places dans les campagnes, et assez généralement les plus intrigants audacieux de l'endroit, il s'ensuit que les prêtres et les cidevant nobles en sont vexés outre mesure.

Il serait possible de donner plus de développement à ces observations, si l'on pouvait se former une idée précise du système et des vues particulières de l'auteur qui en veut faire usage.

On le peut, je l'essaye; un plus savant le fasse!

P. BERNADAU, homme de los en Gironde;

50

MONSIEUR.

Il serait possible que le dernier paquet que je vous adressai ne vous soit pas parvenu, car il était de l'époque des premiers jours de l'année, où l'on regut à l'Assemblée un si gros ballor de papier à l'adresse du président qu'on arrêta, disent les journaux, qu'il serait renvoyé à la poste. Je vous envoyais alors quelques observations sur vos questions proposées aux Amis de la Constitution. Je vais en continuer la série en l'autre part. Je vous priais en même temps de vouloir bien me faire con naître le rapporteur qui présente à l'Assemblée ma traduction des *Droits de l'homme*, dont vous m'avez envoyé la mention honorable. Je prends la liberté de vous réitérer la même demande, attendu que le ministre a chargé l'administration du département de la Gironde de prendre connaissance et de lui rendre compte de mon travail sur notre trois fois sublime Déclaration. Agréez, etc... (P. Bernapat, homme de loi en Gironde.)

Bordeaux, 21 janvier 1791.

OBSERVATIONS SUR LES LECTURES DES VILLAGEOIS

Généralement parlant, les ecclésiastiques des campagnes ne prêtent point de livres à leurs paroissiens ; ceux qui font exception à la règle ne leur en fournissent que d'ascétiques, ne croyant pas que des paysans puissent perdre leur temps à lire des livres qui ue parlent pas de la religiou, ou qu'ils aient assez d'intelligence pour se servir utilement d'ouvrages importants. Cependant la lecture des livres d'économie rurale, de vétérinaire, d'hygiène, leur conviendrait infiniment : mais peu de curés en ont d'aussi véritablement utiles. Je connais assez l'état du diocèse pour assurer que la bibliothèque de nos curés de campagne se borne aux quatre tomes du Bréviaire. an Parfait Cuisinier, aux Ordonnances synodales, à la Théologie de Collet ou Habert, au Concile de Trente, à des méditations et sermons jésuitiques, au Code des curés sur les dimes, etc.; aux Cas de Pontas, au Mercure et aux Actes des Apôtres.

G'est à vous d'en parler, qui, sortis d'Israel

Ceux des gens de la campagne de ce district qui savent lire niment volontiers la lecture, et, faute d'autre chose, lisent l'Almanach des Dieux, la Bibliothèque blene et autres billeve sées que des colporteurs voiturent annuellement dans les eampagnes. Ils ont la fureur de revenir vingt fois sur ces misères, et, quand ils en parlent ce qu'ils font très-volontiers), ils vous récitent pour ainsi dire mot à mot leurs livrets. J'ai remarqué que, quand un paysan a un livre à sa disposition un jour de fête, il en préfère la lecture au cabaret, quoique l'usage lui en soit fort familier les jours de repos. Il serait donc facile, avec ce goût, d'éclairer, jusqu'à un certain point, l'intelligence du paysan, de lui faire perdre l'habitude de la débauche et des querelles qu'enfante l'ivrognerie. Hic labor, hoc opus.

Les livres que j'ai le plus familièrement trouvés chez les paysans sont des Heures, un Cantique, une Vie des Saints, chez les gros fermiers, qui en lisent après souper quelques pages à leurs travailleurs. Je me rappelle à cet égard quelques vers d'un ouvrage sur la vie champêtre qui concourut, il y a sept ans, avec l'églogue de Ruth, de M. Florian. Les lectures du soir chez les paysans y étaient bien décrites; elles ne le sont pas avec moins d'énergie dans la Vie de mon père, de M. Rétif.

 6^{6}

Réponse de la Société des Amis de la Constitution de Mont-de-Marsan aux questions faites par M. Grégoine, curé d'Emberménil.

- 1. L'usage de la langue française n'est pas universel dans notre contrée; le peuple y parle un patois, lequel, à quelques nuances près, est le même de Bayonne jusqu'à Bordeaux et Toulouse, où il commence à varier davantage; mais c'est le même idiome original, ainsi que dans le Béarn.
- 2. Ce patois est ancien, sans qu'on puisse en indiquer l'origine; il n'est pas une langue-mère, et l'on peut conjecturer qu'il s'est formé du mélange de divers peuples; car il tient à la fois du latin, de l'espagnol, du français, de celui qu'on parle dans le Milanais et de l'italien.
- 3. Le gascon est généralement un français altéré, corrompu et mélangé: mais sa source originelle est l'ancien français, et il a cu général les mêmes termes radicaux que cette langue, qui n'en a guère, et les mêmes termes composés. Le gascon a plusieurs duminutifs, qui out beaucoup de grâce et qui manquent à l'idiome français.

- 4. Nous n'avons aucune notion de langue celtique; mais. nous le répétons, le gascon est un mélange corrompu du latin, du français, de l'espagnol et de l'italien.
- 5. Il a surtout une affinité marquée avec le français: c'est à peu près la même construction de phrase et, en quelque sorte, les mêmes mots altérés et corrompus par une prononciation dure et grossière. Ce dialecte est le plus répandu de toute la France, car il diffère si peu du languedocien, de l'auvergnat, du limousin et même du provençal, qu'on peut dire qu'il est le même génériquement.
- 6. Il s'éloigne peu de l'idiome national dans les noms des plantes, des maladies, etc.: une rave est à arrabt; un chon. un cawlet: un chon-fleur, un choufleur; une racine, une herbe: la centaurée \(^1\), un artichand; les fèves, les cardes, la laitue, la chicarée, les betteraves \(^2\), le froment, le seigle (le mais est le milloc, turguet), le millet, le panis, portent les mèmes noms dans les deux idiomes. Il y a dans d'autres quelque légère différence dans la prononciation: le chiendent se nomme sentencege; les pois, cèzes; le foin, hen: la lettre f se change, dans le gascon, en l'h aspirée en général. La fièvre, la colique, la dyssenterie, le scorbut, l'indigestion, etc., portent le même nom. Un ménusier (sic), un charpentier, un serrurier, etc., sont les mèmes. Le forgeron se nomme haw.

Les termes des arts et métiers et de labourage varient davantage: un rateau est un arrestet; une doloire, û douladere; une vrille, un gimbalet; le dé à coudre, un didaw: une plaie, u plague (plaga). Le soc, morceau de fer plat, acéré et tranchant, qui est en devant du sep de la charrne, se nomme l'aret, terme expressif qui signifie ce qui laboure. L'aveine (sic) se nomme sibaze; une serrure, sarraille; une clef, û claw: un trou, un houra: la soie, sède; le fil, hiw. Ce dernier w ne se pronouce pas ou, comme en anglais; on insiste sur la syllabe hi, et il est impossible d'exprimer en paroles la terminaison de cette prononciation particulière. Sureau, sahne; bourrache, bouraignes; l'ortie, ourties: le houx, agrew; la foagère, hews, heüguere; jardin, casaw; la ronce, seque, du mot scie: l'auhépine.

¹ II v a dans'le texte : sentorrée.

² Texte: bleteraves.

broc: potiron, crt: franses, fraizier, aragnes, aragnes. Ces termes ont vicilli, et l'on dit plus fréquemment fraises, fraisié. Racines, arazits (suranné): les nouveaux jets des arbres, flages: roseau, capebere, la canne du roseau. Pour exprimer qu'un malade empire, [on dit] qu'assourderh (ce que est notre article it); qu'on l'a extrémoncié (sie), que l'an aluxiat (que l'an, on l'a); l'agonie, passion, vicilli; la fièrre se nomme aussi viülle; l'épilepsie, ompratge ou man de terre: les rapeurs des femmes, masclon ou mandat, mat donné ou mun de mere: panaris, hatedis, à cause des pulsations; diarrhée, flux. Pour exprimer qu'un malade est endolori dans tout son corps, on dit qu'es ilest) expermat, etc.

- 7. Il n'y a pas de synonymes parfaits dans ce patois, non plus que dans les autres langues, mais il y a à peu près les mêmes mots que dans le français pour dénommer les divers objets avec leurs nuances: il y a peut-être, néanmoins, plus de synonymes que dans le français. Par exemple, pour dire un peu, on dit un pau, un chie, un drin: un chicon pour dire un petit peu, qu'on n'exprime pas en français.
- 8. Ce patois, dérivant en grande partie du français, est susceptible des mêmes expressions pour tous les genres de choses, d'occupations et de passions. Cependant, comme il a un grand nombre de diminutifs, ainsi que nous l'avons dit plus haut, il est singulièrement propre à exprimer les donces affections du cœur.
- 9. Pour qu'un idiome, quelque susceptible qu'il soit de perfection, d'abondance et de richesses, puisse exprimer élégamment et avec précision les nuances délicates, il est nécessaire qu'il ait été manié par une touche savante, gracieuse et philosophique. Pour nous renfermer dans un exemple particulier, l'on sait que, avant le beau siècle de Louis XIV, avant les famenses Lettres provinciales, surtout avant le Livre des maximes, de La Rochefoucault, la langue française, devenue si riche, si brillante, si maniable et si propre à exprimer d'une manière précise les matières les plus abstruses, et à nuancer admirablement les diverses significations et les divers attributs des idées; cette langue, dis-je, était lourde, obscure, embarrassée, énergique à la vérité sous la main de Montaigne, de Malherbe et de Corneille, mais dénuée de ce charme que lui

ont prêté les beaux vers de Racine, la logique de Pascal et l'éloquence douce et majestueuse de Fénelon. L'idiome gascon n'a donc pas l'avantage de distinguer et d'exprimer les nuances fines que l'imagination aperçoit dans les objets, par le défaut d'avoir été exercé par d'habiles écrivains. Quant aux objets intellectuels, la facilité qu'il y a à tourner le français en gascon rendrait celui-ci très-facile à s'approprier toutes sortes de matières.

- 10. La langue et les climats ont des rapports naturels entre eux, comme les climats et les mœurs. Le gascon abonde en termes voluptueux, énergiques et dissolus. Nous dirions que les mœurs sont corrompues dans la Gascogne par comparaison aux contrées septentrionales de la France, si l'expérience ne nous avait appris que, si le climat a triomphé des mœurs dans la Gascogne, les mœurs semblent avoir triomphé du climat dans la partie opposée du royaume.
- 11. Il est fertile en jurements, en expressions propres aux grands mouvements de colère.
- 12. On trouve dans l'idiome gascon des locutions trèsénergiques et qui manquent même à notre langue; en voici quelques exemples: Bienets me coueira, venez me chercher; il est difficile de rendre le sens affectueux que présente cette expression. Men mien, mon ami; cette expression est d'une douceur charmante, etc.
- 13. Les terminaisons sont voyelles ou consonnes, de même qu'en français; en sorte que les vers gascons sont mélangés de rimes masculines et féminines, comme dans cette langue.
- 11. Le caractère de la prononciation est d'être susceptible de force ou de douceur, selon les circonstances, et d'être fortement accentuée dans le sens inverse de la prononciation française; toutes les syllabes sont brèves, et les é sont tous des é fermés Qué bouy, je veux; que baw à Paris, je vais a Paris. On prononce fortement les lettres finales.
- 15. L'écriture de ce patois est la même que pour le français, en variant l'accentuation; et le w double qu'on em ploie ici n'est que pour marquer la prononciation, car on se sert de l'u voyelle avec deux points.
- 16. Ce patois varie un peu de village en village pour la prononciation, mais le fond est le même à quelques mots près;

mais tons les Gascons s'entendent sans truchement, depuis Bayonne jusqu'au fond du Languedoc.

- 17. Le peuple le parle généralement dans les villes.
- 18. Il est usité dans une latitude de plus de soixante lienes en tous sens.
- 19. Les campagnards ne savent pas s'énoncer en français, et ils l'entendent même assez peu; néammoins ce jarzon a tant de rapport avec le français, qu'ils le saisissent trèsfacilement, avec un peu d'habitude.
- 20. L'on préchait jadis et l'on ne prêche encore qu'en gascon dans nos campagnes. Cet usage existe même encore dans quelques villes.
- 21. Nous ne connaissons pas de grammaires ni de dictionnaires de ce dialecte.
- 22. L'on trouve des inscriptions patoises dans quelques églises.
- 23. Il y a en gascon beaucoup de noëls, de cantiques imprimés, beaucoup et la plupart des anciens actes manuscrits, plusieurs ouvrages [de] droit contumier en gascon, et quelques ouvrages de littérature, de poésie; poésies de Dastros, natif de Lectoure; Goudely 'sic'), de Toulouse, pastorales béarnaises; il existe une traduction élégante des fables de La Fontaine, grand in-8°, qu'on trouve chez Fauvel, libraire à Bayonne. Ce patois diffère un peu du nôtre, mais ce n'est qu'une simple variété. Cette traduction prouve que cet idiome est propre à la narration et au genre de style simple.
 - 24. Les cantiques et les noëls sont plats et manyais.
 - 25. Voyez la note 23.
- 26. Nous abondons en proverbes; en voici des exemples: Bañ mey cazañ que journañ, Vant mieux jardin qu'arpent. Gent dab gent, et tripe dab moustarde; Gens avec gens, et les bondins avec la montarde, etc.
- 27. Cette question est assez difficile à résoudre; peutêtre pourrait-on dire quelle influence les mœurs ont sur le langage, mais comment savoir de quelle manière le langage influe sur les mœurs? D'abord, plus un langage est épuré, délicat, décent, plus les mœurs sont corrompues (c'est Rousseau qui parle), et réciproquement. Sans adopter catièrement cette maxime, ou plutôt ce qui en prouve la fausseté, c'est

que le langage de nos villes est plus licencieux que celui de nos campagnes.

- 28.—En lisant les actes anciens, on s'aperçoit que le gascon s'estrapproché davantage du français et que certains mots sont tombés en désuétude, sans pouvoir en indiquer l'époque précise.
- 29. L'importance religieuse et politique de détruire entièrement ce patois, ainsi que tous les autres, en ne faisant qu'une langue commune pour tous les Français, serait la facilité d'instruire davantage le peuple, et surtour les habitants des campagnes, tant sur la religion que sur la politique. Ce serait un acheminement à leur faire apprendre à fire et à écrire, comme on le voit en Angleterre, et surtout dans l'Amerique septentrionale, où il n'y a presque pas un laboureur qui ne sache lire et écrire, et par conséquent à étendre la sphère de leurs idées morales, infiniment bornées en ce moment.
 - 30. Voyez l'article précédent, prônes en français, écoles, etc.
- 31. L'enseignement se fait en français et dans des livres français, dans les écoles de campagne; mais quelles écoles, et quel enseignement! Cette misérable partie du peuple est encore dans la barbarie.
- 32.— Il y a un seul maître d'école dans quelques paroisses, et point dans quelques autres. Toute leur science est de savoir lire et écrire, et encore très-mal, avec une prononciation détestable, et sans aucune connaissance d'ailleurs en aucun genre.
- 33. A peine enseigne-t-on médiocrement ces trois choses l'art de lire, d'écrire et de chiffrer].
 - 34. [Elles sont] très-peu et très-mal [surveillées].
 - 35.—Non [les curés et vicaires n'ont pas de livres à prêter].
- 36. Eh! comment [les gens de la campagne] pourraientils avoir [le goût de la lecture]?
- 37. Les Quatre Fils d'Aymon, des livres de sorcellerie, opinion très-accréditée dans notre contrée parmi le peuple des villes et des campagnes, ce qui atteste leur profonde ignorance; des contes de fées, de nécromanciens, Barbe-Bleue, etc.; encore n'est-ee que dans les campagnes les plus florissantes.
 - 38. [Ils ont] des préjugés de tout genre : ils croient aux

¹ Le département des Landes comptait, en 1866, 520 écoles primaires pour 35,000 élèves. C'est à peine si 97,000 individus, sur une population de 306,000 àmes, savent lire.

sorciers, aux revenants, aux maléfices, prodigieusement aux influences de la lune; opiniâtrément entêtés de leur système habituel de culture, sans que l'exemple de succès d'une méthode contraire puisse les en guérir; l'autorité des propriétaires est même insuffisante pour y réussir.

- 39. Nous croyons qu'ils sont un peu plus instruits qu'ils ne l'étaient il y a vingt ou trente années: mais, de même que leur esprit inappliqué ne fait pas de grands progrès, de même leurs idées religieuses, qui se bornent à une connaissance très-imparfaite de nos dogmes, ne sauraient varier, parce que la variation dans ces matières suppose un degré de réflexion et de connaissance dont ils ne sont pas susceptibles.
- 40-43. Les causes de cette ignorance sont dans le défaut l'instruction de leurs jeunes ans. Un pasteur intelligent, zélé, habile, pomrait faire germer et prospérer les heureuses semences d'une instruction simple, facile et sûre, en la proportionnant par degrés aux progrès de ses élèves. Une autre cause, c'est l'assiduité constante qu'exige des cultivateurs la culture d'une terre avare, stérile, ingrate, et qui a besoin d'être sans cesse engraissée et remuée pour faire périr les insectes et les mauvaises herbes, qui dévoreraient leurs tristes récoltes sans une attention et des soins infinis. C'est encore le peu de substance de leurs grains et de leurs graines.

Le remêde à ces maux serait un excellent choix de pasteurs zélés, intelligents et entièrement dévoués à cet étar non moins pénible que glorieux, d'améliorer la culture des landes et le triste sort de ces sauvages cultivateurs. L'aisance amènerait la politie (sic: la première ou la seconde génération pourrait jouir enfin du bienfait de l'humanité en leur faveur.

Cependant la suppression de la dime, des corvées, de quelques droits seigneuriaux, leur font chérir la nouvelle Constitution, au point qu'on ne pourrait peut-être plus rappeler l'ancien régime sans verser des torrents de sang. En général, la scission entre les ecclésiastiques cause une grande fermentation par les insinuations perfides de ceux-ci: néanmoins le neuple protège plus qu'il ne blâme le serment, qu'il prétend, avec raison, avoir prêté lui-même.

Casto Bertrand, président; Mallet, secrétaire; J. Laborde, secrétaire A. GAZIER.

BELLO PROUMIERO

A M. Ernest Roussel

Iroundello negreto,
Oh! rèsto cici....
Antounieto de Beu-caire.

Lou cèu èro seren e pur; La naturo entièro èro en fèsto: Quand l'ivèr fugis, tout s'aprèsto A canta l'inne dou bonur.

A la prado, au bos, li floureto A bèl eime s'espandissien; Di milo sentour que trasien Éro perfumado l'aureto.

Dins lou campèstre siau e blous, Emé si gréu mirgaiant l'aire, Lis aubre, alin, pareissien faire Rèn qu'un bouquet espetaclous.

BELLE PREMIÈRE

A M. ERNEST ROUSSEL

Hirondelle noire, Oh! reste ici! Antoinette de Beaucaire.

Le ciel était serein et pur; — la nature entière était en fête : — lorsque l'hiver s'enfait, tout se prépare — à chanter l'hymne du bonheur.

Dans la prairie, au bois, les lleurettes — s'épanonissaient à plaisir; — des mille senteurs qu'elles répandaient — la brise était parfumée.

Dans la campagne calme et pure, — de leurs rameaux qu'i émaillaient l'espace,—les arbres au loin, paraissaient ne former—qu'un bouquet rigantesque.

Per reçaupre li dindouleto. Tout èro lest, tout sourrisié: Lis aubrespin e li rousié Avien mes sa blanco teleto.

Coume disiéu: « Arribo lèu. T'espère, ma gènto iroundello!» L'aucelino, à ma voues fidèlo; Lampè dins un rai de soulèu.

Ero la miéu, bello proumiero, Que tournavo dins lou païs : A soun galoi bresihadis. La conneiguère...Oh! qu'ère fiero!

te traguère, urouso, d'un-tèms, Moun adiéu dins uno caresso: Elo, em' un piéu-piéu d'alegresso, Me diguè: «Vaqui lou printèms!»

Leountino Gorrano.

Alés, lou 31 de mars 1877.

Provençal, Avignon et les bords du Bliône

Pour accueillir les hirondelles,— tout était prêt, tout souriait:— les aubépines et les rosiers — s'étaient revêtus de leur blanche collette.

Comme je disais: « Arrive vite. — je t attends, ma gente hirondelle t » — l'oiseau, fidele - à ma voix — pa-sa comme un éclair) dans ou rayon de soleit.

C'était la mienne, belle première, — qui retournait dans le pays. — A son joyeux gazeuillement — je la reconnus... Oh! combien petais fière!

Henreuse, je lui jetai avec empressement — mon adieu dans une caresse: — elle, avec un petit cri d'allégresse, — me dit: « Voilà le printemps! »

Léontine Goirand

LOU MARIAGE ASTRA

A MADAMO F. MISTRAL

Quau es aquelo grando e bello. Aducho pèr uno auro d'aut, Que s'avanço coume Esterello A l'endavans de Calendau?

Vers la capello di Tres-Damo. Quau es aquelo que descènd, E ie vai prèga per quau amo, Coume Mirèio pèr Vincènt?

Quau es aquelo que lis Ange l'an fa'usi de celésti cant, E qu'a vist en un sounge estrange Uno grand fèsto is Aliscamp?

Dison que s'apello Mario.... Mario, un noum quàsi divin,

LE MARIAGE BÉNI

A MADAME F. MISTRAL

Quelle est celle qui, grande et belle. — amence par un vent du nord, — s'avance comme Estérelle — à la rencontre de Calendal?

Vers la chapelle des Trois-Dames¹, —quelle est celle qui s'achemine — et va y prier pour celui qu'elle aime. — comme Mireille pour Vincent?

Quelle est celle à qui les Anges — ont fait entendre de célestes chants, — et qui a vu en un songe étrange — une grande fète aux Aliscamps ².

On dit qu'elle s'appelle Marie..... — Marie, un nom presque

Les Saintes-Maries de la Mer.

² Les Aliscamps ou Champs-Elysées, antique cimetière d'Arles

Un rebat de l'astre que viho Sus la barco e sus li marin.

Eli ben! Mario es la fiançado Que, — majestouso dins soun dou, — La Maire au Fiéu a designado, E lou Fiéu a di: «Diéu lou vou!»

Noun es duquesso ni barouno: Mai Galatèio e Beatris Mens que la chato bourguignouno An l'estè pur qu'amourousis.

Es dou pouëto e de l'artisto Lou desir devengu tresor : Es uno encarnacionn requisto, Vièsti embauma d'un pantai d'or .

Vejo-nous dounc, vas de jouvênço. Li perfum qu'as tengu rejoun. E lèu flourigues en Prouvênço, Poulido Roso de Dijoun!

Vai, la Prouvènço l'esperavo : Sèns te connèisse t'amavian :

onvin, - un reflet de l'astre qui veille - sur la barque et sur les matelots.

la bien! Marie est la fiancce — que, dans la majesté de son denil, — la Mère a désignée au Fils, — et le Fils a dit : « C'est Dieu qui le veut! »

Elle n'est point duchesse ni baronne : — mais Galathee et Béatrix — moins que la jeune tille bourgnignonne — ont la grâce pure qui séduit.

C'est du poète et de l'artiste — le desir devenu tresor. — c'est une incarnation exquise, — forme embaumée d'un rêve d'or.

Épanche donc pour nous, vasc de jeunesse.— les parfums que tu as tenus serrés, — et bientôt puisses-tu t'épanonir en Prove ce, — à lælle Rose de Dijon!

Var elle tattendait la Provence, \rightarrow sans le commaître nous tar-

Es per toun front que se gardavo La courouno que trenavian.

« En glòri, vai. saras aussado Coume uno Rèino», e de cant dous Saras bressado e caressado Pèr toun felibre amistadous.

As tout quita pèr veni nostro: Brès nadalen, jardin flouri, Amigo e maire....acò nous mostro Quau sies e quant van Frederi.

- Segound la lèi de Prouvidenci. Tout bèn qu'es fa, di vo pensa. Meme au courrent de l'eisistènci. Dèu estre larg recoumpensa.

Quand à la porto d'un o d'uno Veirés adounc veni pica L'amour, la glòri, la fourtuno. Digas: Èi Diéu que vèn paga.

Aro es fourtuno, amour e glóri. Qu'au meme oustau toumbon subran:

mions. — c'est pour tou front qu'étant reservee — la couronne que nous étions occupés a tresser.

« En gloire, va, tu seras élevée — comme une Reine », et de doux chants — tu seras berçée et caressée par ton félibre piein d'affection.

Tu as tout quitté pour devenir nôtre: -- berceau natal, jardin fleuri, -- compagne et mère.... cela nous montre -- qui tu es et combien vaut Frédéric

Suivant la loi de Providence, -- tout bien qui est fait, dit ou pensé, -- doit, même au cours de l'existence, -- être récompensé largement.

Quand à la porte d'un imortel] ou d'une mortelle —vous verrez. dès lors, venir frapper — l'amour, la gloire, la fortune. — dites: C'est Dieu qui vient payer.

Maintenant, c'est fortune, amour et gloire, - qui tombent

Un jour saubren li vertu flòri D'Eu emai d'Elo....En esperant,

Canten la nòvio que s'avanço E qu'à la Prouvènço, emé siuen. Adus lou poutoun de la Franço. Poutoun que clantira bèn liuen.

Aupiho, boundas d'alegresso! Rose e Durênço, mar e Crau. Saludas vosto segnouresso! Veici l'espouso de Mistrau.

Aguste VERDOT.

Eiguiero, lou 10 d'outobre 1876.

(Provençal. Avignon et les bords du Rhône.)

sondain sur la même demeure; — un jour nous saurons les vertus excellentes — d'Elle et de Lui.... En attendant,

Chantons la nouvelle mariée qui s'avance, — et qui avec amour apporte à la Provence—le haiser de la France.— baiser qui retentira au loin.

Alpilles, bondissez d'allégresse! — Rhône et Durance, mer et Uran. — saluez votre suzeraine! — Voici l'épouse de Mistral.

Auguste Verdot.

AL TUSTADOU

DE L'AMIC ALBAN GERMAN

De sonn estuch de fer ount se tors belo ramo. Le dógoul musculous salhis encoulerit.

AU HEURTOIR

DE L'AMI ALBAN GERMAIN

De sa gaine de ter où se tordent belles feuilles, — le dogue musculeux sort tout en colère. — Il vit! Il vit! Il fronce son nez. Vieu! vieu! Rufo le nas, mostro's uals e clamo! Empleno l'gent oustal del sieu terrible crit.

O gous! jaupo, enrabiat, s'es uno caro infamo: Moussego à bel cais, jaupo al malandrin ourrit: Mais calho-te sul cop s'es uno fino damo. Lupo-s-i la manoto, ò canh! tout aberit.

E se ven dreit à tu qualque amic. — un artisto Que sauras pla councisse à la prumieiro visto, D'aquelis qu'an le frount dins le blu luminous,

Arruco-te, magnac; cal pas debremba brico Qu'as dedins un valent de la grando musico E'n escrivan, soun filh, que durbira, gaujous.

A. Fourés.

Carcassouno, le 3 de decembre 1876.

(Languedocien, Castelnaudary et ses environs.)

montre ses canines et gronde! — Il emplit la gentille maison de son cri terrible.

O chien! aboie, enragé, si c'est un visage infâme; — mords a belles dents, aboie au voleur détesté;—mais, tais-toi sur-le-champ si c'est une délicate dame; — lèche sa petite main, ô chien! tou enjoué.

Et, si vers toi se dirige quelque ami, un artiste — que tu sauras bien distingner à première vue, — de ceux qui ont le front dans l'azur éclatant.

Fais-toi petit, maniable; — il ne faut point oublier — que tu as, dedans, un vaillant de la grande musique — et un écrivain, son fils, qui ouvrira, joyeux.

A. Fourès.

Carcassonne, le 3 décembre 1876.

MATER DOLOROSA

Ero lou Dijous Sant, e la foulo fidélo As pèds dal Christ en crous pregabo ame fervoir; Uno femno ennegrado e morto de doulou S'éro meso à ginouls al founs de la capèlo.

Ero pla jouino encaro, éro encaro pla bèlo E plourabo quanqu'un: — belén soun amourous, Belén soun efantoun. E pamens à l'angélo Digus noun i disio: « Femno, counsoulas-yous! »

Car digus noun traira lou segren que ven jaire Dins lou cor d'uno femno ou lou cor d'uno maire : Essuga de tals plours, -- digus on pot gansa...

Se l'amaro douloù sus terro toujour reno, Cal pot te conusoula dins ta divino peno. Tu que plouros un Diéu, *Mater dolorosa!*

C. LAFORGUI

Langued wion, Quarant corses environs.

MATER DOLOROSA

C'était le Jeudi Saint, et la foule fidele— aux pieds du Christ en croix avec ferveur priait : — une femme vêtue de noir et mourante de douleur — s'était mise à genoux au fond de la chapelle.

Ede et it jeune encore, elle etait encore bien belle — et elle pleurait quelqu'un : — peut-ètre celui-qu'elle avait aimé, -- peut-ètre son enfant. Li cependant = — unl ne lui disait : « Femme, con-solez-yous »

Car nul ne peut écarter le chagrin qui vient s'abattre — sur le cœur d'une femme on le cœur d'une mere: — essayer de tels pleurs, nul ne peut l'oscr....

Si l'amere douleur se plaint toujours sur la terre — qui peut te consoler dans ta divine peine, — toi qui pleures un Dieu. Mater do-lorosa?

C. LAFORGUE.

[·] Imité d'un sonner français de M. Baluffe.

d'Anttéralement: Et cependant à l'angele. Angelo est en langue d'Oc le témmin de angel, ange.

DISCOURS ET BRINDES

PRONONCÉS A AVIGNON

Par MM. Mistral, Bonaparte-Wyse, Marius Girard, Laforgue et Tavan

Dans l'impossibilité où nous sommes de reproduire tous les brindes prononcés le 21 mai dernier à Avignon, lors de la réunion annuelle du félibrige, les lecteurs de la Revue nous sauront gré de mettre sous leurs veux trois fragments du discours de M. Mistral et quatre toasts qui nous ont été communiques par les auteurs : MM. Favan, Bonaparte-Wyse, Laforgue et Marius Girard.

S'es meritous e ounourable, l'ome que sauvara un manuscri precious, que metra dins soun lustre uno telo de mestre o que dessousterrara uno Venus arlatenco, quet ounour, quento glòri, quento satisfacioun patrioutico recoumpensara pas lis erudit e li poueto qu'empacharan de s'avali lou lengage d'un pople!

Uno lengo, lon sabés, n'es pas l'obro fatisso d'un ome o de plusiour, ni mai d'uno Acadèmi, ni d'un regime quint que siegue. Uno lengo, me semblo, es quaucaren d'aguste e de misterious e de meravihous; car es lon recatadou d'aquelo lumiero

auto qu'an apela lou Verbe.

Avès ausi parla d'aquéli jas de mino ounto s'atrobo escricho per la longo don tems l'istòri espetaclouso de la creacioun don mounde; ounte se véi d'erbasso, d'aubre carbounela, de pèiro clauvissouso, d'animalas afrons, que sonnli testimòni di revoulucioun dou globe.

Eh bèn! Messiés e Damo, uno lengo retrais à-n-un jas minerau; car au founs d'uno lengo, se ie sonn despausa touti li refouleri, touti lis escanfestre, touti li sentimen, touti li pensa-

men, de des, de vint, de trento, de cent generacioun.

Uno lengo es un clapas: es uno antico foundamento ounte chasque passant a tra sa néco d'or o d'argènt o de couire; es un mounumen inmènse ounte chasco familio a carreja sa pèiro. ounte chasco ciénta a basti soun pieloun, ounte uno raço entiero a travaia de cors e d'amo pendent de cent e de milo an.

Uno lengo. en un mot, es la revelacioun de la vido vidanto, la manifestacioun de la pensado umano, l'estrumen subre-sant di civilisacioun e lou testamen parlant di soucieta morto o vivo.

Fau boulega pèr viéure, fau cambeja pèr se gandi. e fau nada per se sauva Arregardas un pau co que s'es tadespièi vint e quàuquis an!

Erian set, tout-beu-just, à noste brande, e aro sian tres cènt! La lengo èro chauchado, abandounado, agarrussido, coumo la pauro Cendrouleto.... e Cendrouleto boufo-fio, tant lèu que sa meirino, la fado di bèu vers, l'a toucado de sa broco, a caussa gaiamen lou sabatoun de vèire, e vuei, coumo uno nòvio, à si sorre despichouso pòu moustra, elo peréu, si jouièu, si beloio e sa courouno de Coumtesso.

E que sièr d'avé pou? Sian arma pèr la lucho mai que ço que l'on crèi.

Li prouduliteràri de nosto Reneissènço nous an apoudera lou mounde di letru; li travai di prouvençalisto nous an dubert à brand lou mounde di sabènt; e li publicacioun destinado à la foulo, talo que armana o journau prouvencau, nous fan dintre

lou pople uno poulido proupagando.

Avèn de mai à nosto ajudo lou crid don sang e de la terro, que podon bèn badaiouna, mai que jamai estoufaran; avèn lou sentimen inna d'independènci que tout ome qu'es ome porto dintre soun pitre; aven enfin pèr nautre la naturo invinciblo, lou soulèu que dardaio, lou mistrau que bacello, li gaudre dis Aupiho e li revòu dou Rose, la broufounié de nosto mar, li caire e recantoun de noste terradou, li garrigo, li serre, li mountagno inbrandablo; en un mot li causo eterno dou païs, qu'emé si noum rouman, dindant e felibren, de paire en fiéu, de siècle en siècle, transmeton e counservon li racino de la lengo.

Zou! dounc, Messiés e Damo! mantenen, ensignen la lengomaire dou Miejour; e, d'abord que sian en noumbre, que chascun de nous autre proufèsse ardidamen l'apoustoulat dou Feli-

brige!

F. MISTRAL.

Salut au felibrige, à sa fèsto acampa! Absènt, brinde is absent, i mort, is oublida! De liuen brinde is ami qu'antan avèn ama: Sarèn, nàutri, deman, — mort, absent, oublida!

A-n-Antounieto, à Glaup, à Thouroun, à Doumas: A Calvet, Balaguer, Marcellin, Crousillat: A Ranquet, Pelay Briz, au Bringuié bèn-ama, Auboure la grand coupo! Ami, saludas-la!

W. BONAPARTE-WYSE.

De Catalougno, de Prouvènço, Valènt marin plen de jouvènço. Ensèm, e longo-mai, canten sus nosto nau! Vièi quartié-mestre, jouini messi. Mourgant la mar e si trigessi, Courounen lou batèu d'oulivié freirenau.

De la Patrio fièrs amaire, Canten la terro nosto maire Qu'adus l'òli, lou blad, lou rasin agradiéu. Alin, perdu sus la mar semo, Au brut galoi de nòsti remo, Canten la liberta, l'amour e lou bon Diéu!

Se de la mar lou flot s'enarco E l'erso fouito dur la barco, Ami, remembren-nous noste passa reiau! E nosto nau embandeirado, Que per l'Envejo es aqueirado, Siavo, veira passa l'aurige e li caiau!

Marius Girard.

Avignoun, 21 de mai 1877.

Un gro dins lou selhou, per l'araire entarrat. Subran dono naissenso à l'espigo danrado Que, dins la terro lèu tournamai semenado. Deven la garbo drudo e couflo de bel blat. Tal nautres sen nascuts. La garbo felibrenco A coumensat per un. L'efant de Sant-Roumié Qu'emé bonur vesen à la taulo frairenco. Pot reclama l'ounoù d'abeire, lou prumié. De nostro renaissenso aubourat l'ouriflamo. L'amistous Capoulié nous dis quano emouciéu. Quane trefouliment s'emparet de soun amo, Lou jour que li monstret aquel libre agradiéu. Ount de las flous de mai la garbeto acampabo. L'escoulan d'Avignoun, d'acò tout esmougut. Vaqui l'aubo, dignet, que moun cor esperabo Per s'escarrabiha! Despèi que n'es vengut. De cantaires d'amour! Sen la grando familho Das troubaires nouvels. Al noum de l'amistat. Lour cor countent, ravoi, begnen à la santat Dal grand renouvatou, de Jousé Roumanilho!

C. Laforgue.

A tout ço qu'es bèu e grand : à la franqueta, à la justici, à la liberta de touti li pople : à la fraternita di Rouman, à l'unioun. à la coumunioun de touti li raço latino! — Li gent se grafi-

gnon, li vilo se canounon, li pople se baton, li parti s'estri-

pon; nous àutri, amen-nous!

Messiés egai Counfraire, en quitant Marsiho pèr me rèndre a nosto gento assemblado, moun cor saunavo en pensant à ço que se passo: la guerro ourrible à l'Ouriènt, e tout proche li parti prèste à s'estrassa.... Felibrige, bèu e sant Felibrige! reviscoulo lis amo endoulourido! Foro de tu, i'a que mescresenço, ahiranço e desesperanco: tu, sies la verita, l'amour e la fe!... Iéu brinde dounc au grand assoulaire di parti, au Felibrige bèn ama!

Alph. Tavan.



BIBLIOGRAPHIE

Université libre d'Angers.— Textes imprimés on antographies a l'usage du cours ésotérique de littérature française. N° 1. Le Livre des Manières, par Étienne de Fongères, évêque de Rennes (1168-1178); publié pour la première fois d'après le ms. de la bibliothèque d'Angers, par F. Talbert, docteur ès lettres, professeur au Prytanée militaire de la Flèche, etc.: 52 p. (Prix: 1 fr.). — Paris, E. Thorin, 7, rue de Médicis.

Pavais, le premier, signalé à l'attention des romanisants ce poeme moral du célèbre prélat, et j'avais annoncé que j'en préparais une édition aux frais de la Société des langues romanes (15 mars 1874, Rev. des langues rom., tom. V, p. 6: autre mention, 1875, ibid., tom. VIII. p. 252: autre mention, 1876, ibid., nouvelle série. tom. I, p. 231,—cette fois seulement avec indication du ms. d'Angers).

M. Talbert, professeur au Prytanée de la Fléche et à l'Université libre d'Angers, ignorant cette particularité, car il est d'usage, en pareil cas, de ne pas profiter des indications fournies par un autre pour le devancer, vient de faire paraître ce même texte, et annonce qu'il complétera cette première publication par un commentaire et un glossaire.

En éditant ce texte tel quel, M. T. a incontestablement rendu service aux études romanes, et, à ce point de vue, il a bien fait de se hâter. Mais, dans son propre intérêt, comme savant et comme professeur, mieux aurait valu qu'il attendit encore un peu, pour ne pas présenter aux lecteurs compétents, et surtont à ses élèves, un

texte souvent difficile, qu'il n'a pas tonjours bien compris ni même toujours bien transcrit.

C'est précisément un scrupule de ce genre qui m'avait fait retarder l'édition que j'avais annoncée, et aussi l'impossibilité où je me suis trouvé jusqu'à présent de retourner à Augers, pour y revoir le ms. 2954. Je tenais d'autant plus a collationner de nouveau le ms. original, que j'avais fait ma transcription très-vite, la veille même de mon départ d'Angers. Plus tard, M. G. Paris, à qui j'avais eu occasion de la communiquer, m'avait fourni d'utiles explications. Grâce à cette cellaboration d'un instant et à des recherches persistantes, j'étais parvenu à élucider bien des passages obscurs d'un texte gâté, comme à plaisir, par l'ignorance et l'incurie du copiste. Mais il en restait un certain nombre que je ne comprenais pas, et, comptant que le ms., mieux étudié, me fournirait de nouvelles données pour la solution de ces différents problèmes, je reculais encore l'échéance de ma promesse. Je ne sais si je dois renoncer à poursuivre la publication projetée, maintenant qu'elle n'a plus le même attrait de nouveanté. En attendant, je dois communiquer au lecteur les résultats de l'examen que j'ai fait de l'édition autographiée de M. Talbert, et dont il pourra profiter tout le premier pour améhorer son travail, s'il persiste à le publier en entier.

V. 3 et 8, il n'est pas nècessaire de corriger qui en que. On trouve quelquelois qui=quem dans nos anciens textes. — V. 9, Veine es la roe. J'ai lu joe=gaudium. — V. 19, Cil riche rez, j'ai lu rei.— V. 40, j'ai lu brascent.—V. 49, ajoutez molt ou quelque chose de semblable pour complèter le vers.

V. 58, trop court; lisez Peis n'[nen] ennorent. — V. 59, j'ai lu couveictisse. — V. 63, Les maus.. estaucier. Estaucier = arrêter est préférable. — V. 67, seit. En note, « 3° pers. subj. prés. de sequere. » Erreur singulière, qu'on ne peut guère mettre sur le compte de la distraction, puisqu'on la trouve reproduite à la p. 27, en note, et grossie de deux erreurs analogues: parseit (v. 729) et enquiert (v. 412), que l'éditeur rattache, l'un à persequat et l'autre à inquirat, au lieu de voir en eux ce qu'ils sont en réalité, c'est-à-dire des indicatifs présents. Ajoutons cependant que, par une heureuse incon-

¹ Je profite de cette occasion pour remercier l'honorable M. Lemarchand, conservateur de la bibliothèque d'Angers, de l'empressement qu'il a mis à me communiquer les richesses manuscrites confiées à sersoins.

sequence, M. T. n'a pas fait de requiere (v. 376), qu'il assimile en note marginale à enquiert du v. 412. l'indicatif de requerre (ou requerir).

V. 77, il faut corriger pen[s]t, ainsi que me l'a fait observer M.G. Paris. — V. 126, trop court d'une syllabe. M. T. a conjecturé terre] aveir; ce qui indique qu'il a compris Multi sunt qui, etc. Mais alors il faudrait moult sunt qui... trichent. Il vaut mieux lire Molt est [fous]. — V. 132, j'ai lu pecheras, forme qui, à supposer que le ms. donne bien pescheras, aurait dû être indiquée en note à titre de correction — V. 152, proceiz. M. T. n'a pas compris ce mot. Lisez preceiz = * praceptos (pracepta). D'ailleurs le ms. donne pour le groupe initial de ce mot un p surmonté du tiret horizontal, ce qui indique pre plutôt que pro, ainsi que M. T. l'a compris pour premis du v. 26.

V. 153, il faut lire, non deme, mais devié (i parasite)=devé, devei, devei (ce dernier dans Du Cange); littéralement. « défendu. »

V. 163, mioz ici n'a pas de sens; et, en effet, le copiste, après avoir cerit moz, s'est ravisé, a souligné m et tracé un n an-dessus, ce qui produit voz. Le vers serait donc Obeir deit le's] communs roz, litt. Obedire debet communibus votis. Quant au vers suivant, que M. T. doit avoir compris, puisqu'il n'a mis en marge ni note, ni signe de doute, j'avoue qu'il me paraît obscur. Où M. T. a lu lor, j'ai écrit loz, et je conjecture (timidement) qu'il faut lire ainsi qu'il suit ces deux vers: Obéir deit le[s] communs voz, | Se il sunt bon, totà loz moz, que j'interpréterais à peu près de cette manière: «Il doit, uniquement soucieux de son honneur (totus ad *laudium motus), écouter les vœux de son peuple, si ces vœux sont raisonnables. » Pour la chute de s dans les, cf. v. 219, le bourses.

V. 189, le ms. donne, en effet, il clerc, mais il faut lire cil et non li. — V. 191, corrections nullement nécessaires. — V. 196, aurunt aurait dù s'écrire aur[u]nt. le ms. ne donnant que aurnt. — V. 202, lot à tire est la bonne leçon; mais, si le ms. donne à tie, comme pe le lis sur ma copie, il aurait fallu écrire tirre.—V. 201, Et cels : l'éditeur aurait dù indiquer en note la leçon recthiée Icels.—V. 224, lisez Lor cient [il]. — V. 227, lisez cil et non c'il.

V. 231. La legon du ms. est fautive, mais la correction proposée par l'editeur ne paraît pas bien sûre. — V. 228, Dō ont ci malveise fame. M. T. intercale il avant ont. Je préférerais lire Don[t] ont ci[l] [trop] malveise fame. — Je ne comprends pas les v. 241-2.

V. 249, j'ai lu *cliera.* — V. 254, ice afeire, lisez ice à feire. — V. 262, 3, 4, j'ai lu *poig, loig, oig,* orthographe qui doit être conservée ou tout au moins signalée. — V. 265. Et science, j'ai lu Escience.

qui vaut mieux.— V. 266, j'ai lu demestre.—V. 268, Preute au doner n'a pas de sens. Lisez prente, c'est-à-dire « mets-toi » à donner.—V. 269, 70, 71. Ces trois vers sont toujours obscurs, même après les correction de M. T. An v. 271, j'ai lu i = ibi, qui vaut mieux que il.

V. 294. rente. J'ai lu rende. — V. 302, renduz. J'ai lu penduz. — V. 308, fausret. J'ai lu faustet. M. T. corrige « les faus rez = reis ». J'ai conjecturé faus tez. = falsos testes: correction qui a l'avantage de se tenir très-près de l'original (tel que je l'ai ln) et qui convient au sens général de la phrase, mais qui n'en reste pas moins à l'état de simple hypothèse, vu que je ne connais pas d'antre exemple authentique de test = testis.

V. 312, se court. J'ai lu se corut. Si ma transcription est exacte, te vers se retrouve sur ses pieds, et il n'est plus nécessaire de le compléter avec le monosyllabe et. — V. 313, rente. J'ai lu rende.— V. 320, Peis est ici synonyme de post et non de parum. — V. 331. Tout les vices lor deit tochier. J'ai lu toz, rochier. Toz est plus correct que tout; et rochier, si c'est bien la leçon du ms., doit être conservé, car il est plus énergique que tochier. — V. 334, ni qu'il n'i toche. J'ai lu ne qu'il i toche, ce qui vant mieux. — V. 346, n'en est dreit. Si j'ai bien lu, il faudrait nen [e]st. — V. 347 hole escole. Le copiste avait, en effet, tracé d'abord un h, mais il m'a semblé qu'il f'avait corrigé en f.

V. 352, communer. N'y a-t-il pas communer en toutes lettres? — V. 357 D'aumones mou[l]t, aumosnier seit. J'ai lu D'aumones vit, ce qui présente un sons excellent et donne un beau vers. — V. 361, aux sons. J'ai lu aus. —V. 364, soutenir. J'ai lu sostenir. — V. 393, M. T. a billé l'u de moult, ce qui semble indiquer que le ms. porte molt en toutes lettres. Or, si j'en crois ma copie, ce mot est écrit ici. comme partout. sous forme abrégée. Même observation pour molt du v. 395.

V. 416, sa honte. J'ai lu ja qui doit être la bonne leçon.— V. 419. Ne n'en furent. J'ai lu Unc n'en furent. — V. 420, Ni de pechié. J'ai lu ne. — V. 422, Deit arcevesque[s]. Puisque l'éditeur rétablit ici la bonne orthographe, pourquoi n'en a-t-il pas fait autant partout, et notamment au vers 405, où arcevesque est également au nominatif? — V. 424 (en note), Deire = doccre non dicere. Est-ce bien sûr?

V. 431, 2, Quar correil meint en sa me i sure | S'il n'est forfet par desmesure. Que signifie correil? 3'ai lu corteis, qui doit ètre la honne leçon. Pourquoi mei[s] sure au v. 431, et desmesure, non desme[i sure. au vers snivant? Au lieu de forfet, j'ai lu sorfet. — V. 443. Ou lei-

dement en atort prendre. Il faut lire avec le ms. ou à tort. — V. 455, victoire. L'ai lu vitoire. — V. 456, avitoire. — De même au v. 463 : il faut lire ajutoire ou aiutoire = adjutorium.

V. 461, Por tote gent et apostoire. Le ms. donne or et laisse un blanc pour la majuscule initiale, qui n'a jamais été tracée. M. T. anrait donc dû mettre le p de Por entre crochets, pour indiquer que c'est une lettre de remplissage. D'ailleurs, cette restitution n'est pas heurense. C'est sor = super qu'il fallait lire, de même est et non et. — V. 468, Et les rebelles reporter J'ai lu raorter, qu'on peut rattacher a la même famille que harter, aborter, reburter, reorter.

V. 470, Plus tot. Le ms. donne en effet tot; mais pourquoi ne l'avoir pas corrigé? — V. 473, soultume. J'ai lu soustume. — V. 475, lin delie. M. T. écrit en marge « d'Elie? » Il est inntile de recourir a la Bible pour l'explication d'une forme aussi connue: cf. Et desus un surpliz blanc e delié (on deljé e bel (Th. le Martyr, ap. Littré . — V. 476, Qui tot est ars et totens fume. En marge « on cortens = cort tens). La correction proposée est ingénieuse, mais paraît forcée. En tout cas, elle ne suffit pas, et la première partie du vers doit etre, elle aussi, soumise a correction. Je crois qu'il faut changer tot en tost. Quant à totens, j'avais lu cotens, et je ne crois pas m'être trompé. Cette lecture, si elle est exacte, ajouterait un peu plus de probabilité à la conjecture de M. T.

V. 491, la veine. Vai lu l'arcine, qui convient mieux que la veine, comme synonyme de gravelle, employe un peu plus bas dans le v. 495, exacte contre-partie du v. 491. — V. 523, o de. Lisez De. — V. 530, M. T. corrige mesprennent en reprennent. Pai conjecturé ne prement. — V. 532, plus son Dé gennent. J'ai lu plus sendegenment. Son est inadmissible, il faudrait lor. Hest certain que la bonne teçon est s'en degenment (cf. plus bas, v. 592 et 648), de-genner étant considéré comme formé du même radical que es-gener.

V. 553, 4: Grainor fei deit sire a son home | Que non a seignor et a dome. En lisant non, M. T. change le sens et affaiblit d'antant la mâle simplicité de ce beau vers. Lisez avec le ms. que on, et pour plus de clarté que hon = qu'am home. — V. 573-75. Je rétabiliraisainsi ce quatrain, qui, comme l'observe M. T. n'est guere intelligible dans le ms.

Quant it revient. A les refrape, ms. si li Si lor (ms. li) rescot tres bien la chape. Si que pas uns dels en reschape . Cul (ms. sil) sun t-marit et vil font (ms. son) qube.

V 581, Charles, Jai tu Chailes; Charles n'a pas de sens. L'édi-

teur ne fait pourtant pas d'observation à ce snjet. Choiles = cheles, kieles, chaeles (G. Paris). Voir dans le Jahrbuch (XII, 2° p., p. 213, 214) l'intéressant article de M. Tobler. —V. 583, forfet. J'ai lu sorfet, qui vant mieux.

V. 598, Qu'en leialté vist son jovent. Lisez avec le ms. ust, subj. de user. - V. 609, 10. Le sens est « Puisqu'il doit fournir [la dîme] de son propre blé, que sera-ce s'il prend celle d'autrui?» Con lo (p. le) sera de l'autrui prendre? M. T. a lu Con l'osera, sans marquer l'interrogation. Son interprétation, je le reconnais, est très-soutenable, d'autant plus qu'elle ne change rien à la leçon du ms., mais encore faut-il modifier la ponctuation dans le sens que j'indique. — V. 611, Ice. j'ai lu Et ce.

V. 624, Ne pour engin. Lems. donne par, en abrégé, qui est préférable. —V. 626, pener. Ms. pener avec le tiret horizontal = penner —V. 634, terveier. Ce mot n'offre aucun sens. Lisez avec le ms. torneier, prendre part à un tournoi. — V. 627, Don Jhesu Cris dist. Et en marge «don = dominus. « Le ms. porte dun = de unde, c'est pourquoi. Le sens est « De là vient que Jésus-Christ dit, etc.» — V. 654, tolt. C'est la forme correcte, mais il fallait indiquer que le ms. donne tost.

V. 655, Li un de de les des asenble. Et en marge «Corrigez des dus les dus, on : des deis les deis .» Il n'est pas nécessaire de modilier le texte du ms., si on lit « Li un de Dé les desasenble. » Li un c'est le glaive de l'Eglise, qui par l'excommunication sépare de Dieu les coupables (les maubailliez).—V. 656, li. Peut-être faut-il le corriger en lor.—V. 691, le plus bel. J'ai lu lies, qui ne va guère.—V. 698, si sires [l']enerre. J'ai lu enerte, qui, si ma copie est fidèle, se rattacherait au même radical que enartos, artificieux. Enerre, si c'est en effet la leçon du ms., donne anssi un sens satisfaisant.—V. 699, guine. Il faut lire grinne, le ms. donnant gune ou gnne avec i complèmentaire = ri au-dessus de gn. Le sens est « ou par des flatteries on par des tracasseries. »

V. 700, En quanque sens qu'il l'esgaugine. J'ai lu quauque = quelque. Quant à esgaugine, il est certain qu'il faut le lire esgaugrine, l'i en surcharge équivalant ici à ri, comme dans le vers précèdent pour grine. Ce qui complète la démonstration, c'est que ce mot est écrit en tontes lettres au v. 94, où M. T. a lu esgangrinier. Peutêtre faut-il substituer n à u dans la seconde syllabe. Mais, quelle que soit sur ce point la bonne orthographe, une chose hors de doute, c'est que ces deux mots doivent s'écrire de la même manière.

V. 718, Il ne remercie. Le signe d'abréviation doit se résoudre en

n. Il fant lire Il n'en mercie; ce qui supprime toute difficulté. — V. 719, que a un chien. Le ms. ne donne-t-il pas quel? — V. 724, vair, que donne en effet le ms., doit se corriger en verir = videre. — V. 725, il ne faut pas de virgule après noulz. — V. 726. Très-corrompu. On ne lit bien que qui... gent une et le on les mots que M. T.a eu soin de reproduire en fac-simile. — V. 727, si je m'en vois. J'ai lu m'ennois. — V. 729, Ha tant. J'ai lu a tant, qui me paraît préférable. — V. 730, tolt. C'est la bonne forme, mais le ms. ne donne-t-il pas tost?

V. 735, semonte. La rime exige, en effet, cette forme. Cependant j'ai lu semence. — V. 736, jarbe; j'avais lu jaise, que je corrigeais en jaille, mesure de capacité. — V. 737. M. T. a lu Dé mande par autal eusenple, vers inintelligible. Ma copie porte Demande par autal con li senple, ce qui, en changeant le dernier mot en semble, donne un sens raisonnable. Mais le vers est trop long d'une syllabe, inconvénient qui disparaît si l'on supprime par et si l'on n'élide pas l'e de Demande devant autal. Cf., pour une particularité analogue, le v. 842. Quant à tost et cost des vers suivants, je les corrigerais en tolt = tollit et colt = colligit.

V. 746, [Et] do premier et do regain. Il est plus sûr de corriger reg[a]ain, correction analogue à celle que M. T. a fait subir, et avec raison, à gain du v. 874. — V. 749, contout; j'ai lu contoit. —V. 750, Mais cil qui [cler] seit cair et nombre. Et en marge et ombre. J'ai lu mes, et non mais. Cler est inntile. L'air doit se corriger en recir, comme plus haut, v. 724. Quant à nombre, je ne le comprends pas, et la correction proposée par M. T., quoiqu'elle se présente la première, me paraît douteuse. Dans tous les cas, il faudrait en l', et pouvant représenter en le, mais non en la.

V. 757. Je crois que la lacune indiquée porte sur le second hémistiche de ce vers et sur le premier du suivant:

M. T. a in le v. 757, Dist li: « Malvès, mes ex amende.» Il ajoute en marge « ex ou ox = ocs, cf. St-Alex., v. 103 », et fait porter exclusivement la lacune sur le vers suivant.

V. 761, A celluji qui set conter totes. J'ai lu cel. Si cette lecture est exacte, je préférerais corriger totes en [tres]totes. -- V. 762, goutes. J'ai lu goittes. -- V. 767. En l'ostal. J'ai lu lostas. Il faut en l'estal. -- V. 768, Por ce que poeut en joir. Le groupe de lettre compris entre po et t final de poeut pourrait aussi représenter cu. Ce que M. T. a

lu en est trop long pour une forme si courte. Mon fac-simile représente un o faiblement ébauché, suivi d'un u et de deux autres jambages assez semblables à deux e incomplétement formés.

V. 769. Ce vers n'est pas plus clair après qu'avant la correction de M. T. — V. 772, Puis l'art tot cum[me] fou celestre. J'ai lu o sem = o son, cum suo, au lieu de cum[me]. Celestre est en effet la honne leçon; mais le ms. ne donne-t-il pas celistre? — V. 791, Quildriez. J'ai lu queldriez. — V. 792, seisance, ce qui n'offre aucun sens. J'ai lu reisance, qui est la bonne leçon.

V. 801, Aus citeiens. Le ms. donne s cideiens. Le blanc destiné à la lettre initiale n'a pas été utilisé. Il faut donc rétablir la lettre absente, mais une seule et non deux, comme l'a fait M. T. saus prévenir le lecteur. La leçon complète du ms. est donc, bien certainement, [A]s cideiens.—V. 807, fineiant. Ce mot n'a pas de sens. Il faut lire avec le ms. termeiant. — V. 809, se il. J'ai lu sil = s'il. Dans le cas où j'aurais bien lu, il fandrait rétablir la mesure en corrigeant march[e]andisse. — V. 826 ne forfeire. J'ai lu sorfeire.

V. 833, Por dez preste qui poi rault quatre. En marge: « Deze deis = deux. Poi, corrig. peis. » — Le texte du ms. ne doit subir ancun changement. Le sens est « Il prête pour dix ce qui vant à peine quatre. » — V. 834, Mes est eure seit bien abatre. Le groupe que M. T. a interprété est n'offre pas une lecture certaine; on ne sait si on doît lire eis ou eil. Quant à eure seit, il n'y a pas de difficulté, il faut lire en reseit. — V. 825. Le ms. donne en elfet descore gatre. Mais qu'est-ce cela peut bien signifier? Je ne comprends guère non plus le vers qui suit, où M. T. a lu en, que je vois sur ma copie écrit an. — V. 837, Il quide aveir chastel ou monte. J'ai lu si au lieu de il. Il faut lire chatel = capitale, capital. Le ms. donne chastel avec s pointé.

V. 847, c'il peire. Inintelligible. Lisez avec le ms. treis peire, trois paires. — V. 848, quitance. J'ai lu quittance. — V. 854, qui ce veit et ne grive ou tence. Que signifie grice? Il faut lire grine. Cf. plus haut le v. 699. — V. 868, se conseille. J'avais lu s'esconseille.

V. 873, Corteis. Ce n'est pas un lapsus calami, puisque M. T. a reproduit le même mot dans le court sommaire qu'il a intercalé entre le 168° et le 169° quatrain. Il est facile de rectifier cette erreur en se reportant au ms. Il donne, en effet, orreis précédé du blanc que devait occuper la majuscule initiale. Mais qui ne voit que la lettre absente est un b et non un c? — V. 875, 6. M. T. a en la main malheureuse à la lin comme au commencement de ce quatrain : il accentne de, qui pour lui est ici l'équivalent de Dieu. Le sens est des plus clairs. Il faut mettre un point après servise, rétablir

la préposition de là où M. T. a lu $D\acute{e}=Dieu$, effacer le point après menantise, et rattacher ces deux vers au premier vers du quatrain suivant. On remarque ailleurs d'autres exemples de cet empiétement d'un quatrain sur l'autre.

V. 881. M. T. a bien reproduit la leçon du ms., mais je ne rétablirais pas ce vers comme il le fait. Je lirais aint = amet, qui se trouverait ainsi an même mode que ennort du vers suivant. On y gagnerait aussi de rétablir la mesure. Quant à ne, je le corrigerais en en. — V. 882-3. Et le anort et aürt meesme | Se face confès en quareime. J'ai lu l'ennort et a lui meesme, etc. Si ma lecture est exacte, il n'y aurait plus de difficulté : « et à lui même se confesse. » Aürt = adoret me paraît dans tous les cas inadmissible. Conçoit-on que l'évêque de Rennes ait pu dire qu'il faut non-seulement honorer, mais encore adorer son curé, « tant en seit pesme, litt. quelque manyais qu'il soit? » Que resterait il pour Dien? — V. 884. Il n'est pas nècessaire de déplacer les mots. On trouve assez souvent dans d'autres poèmes le même mot répété à la rime.

V. 885, Del gaain qu[e] il pora veir. C'est la leçon du ms., mais elle est corrompue. Je rétablis ainsi ce vers: Del gaain qu'il ara por veir. — V. 888, avoir. L'ai lu aveir. Je préférerais lire le son aveir. — V. 891, do usure. Il faut corriger do en de, en ajoutant que le copiste substitue parfois l'o à l'e; cf. v. 766 domo = deuc = desme— V. 892, sas. L'avais lu sai.

V. 893, Main na quiram nervose. L'avais lu ila au lien de na, rem au lieu de ram, nervose an lieu de nervose. La correction proposée par M. T. me paraît bonne: Maint i a qui rien ne réuse.— V. 896, eneasa. M. T. corrige bien en necuse. Mais je n'accepterais pas son interprétation de pois, que j'identifierais à pejus plutôt qu'à parum. "C'est encore plus mal qu'il ne le croit quand il s'en accuse au confessional." Suit la plaidoirie plus embarrasseante de notre pénitent. "Ne féis (c'est ainsi que je corrigerais) pas fet convenant mès charité par avenant; c'est-à-dire. l'occasion se présentant (par avenant, c'est une charité que j'ai faite et non un véritable marché. "V. 899, Qui la mefet. Lisez, Qui la me fet = thi illam mihi facit (eleemosynam) prahendo nunc de homine, etc.

V. 902, qu'ill a jit, que M. T. corrige en qu'il a fet, doit se lire qu'il la jit (ibi fecit). — V. 905, Miu: vodroi ge qu[e] a dreit conte. Ne vant-il pas mienx lire vodroi e, ge qu'a? Le vers y retrouverait sa mesure, et le verbe, son vrai mode. — V. 912, fere neceste. Lisez ne ceste = non *cessitat (cessat). — V. 914, peleiz. Lisez avec le ms. peseiz — V. 916, ne leit eschars. Leit n'offre ici ancun sens. Lisez seit = sit. — V. 918, me de droe por me de aveine. J'ai lu d'aveine.

J'accentuerais $m\acute{e} = [mei] = moi = modium$. — V. 930, Escommungier. J'ai lu escommunger. — V. 942, pour. M. T. n'a pas compris ce vers. Lisez avec le ms. pout = parit, litt. « Quomodo ante pavit, alterum tale postulat. »

V. 950, Ques amez sor toterien. M.T. ajoute en marge: «vers fany ques par amez(?) » M. T. a raison de présenter son observation sous forme dubitative. Il faut en tout cas que et non ques; et puis on lit dans le ms. que res, qui, étant données les habitudes du copiste, se résout tout naturellement en que vos.—V. 954. O nul escommungié commune. Lisez escommunge. Litt. « n'ayez avec personne excommunication commune. »—V. 961. Por ce trop fol est cilquise plonge.» Je crains que l'éditeur n'ait pas beaucoup mieux lu la seconde fois que la première. Du moins ma copie donne Por ee est trop fol cil qui se plunge, leçon qui est fort bonne.

V. 963, aurunge. Lisez au runge. — V. 971, La nous aloint ou rien ne deolt. Que signifie aloint? Vai lu alout = ad-locet, qui est évidemment la bonne leçon. — V. 976, Malen asez conte novelles. En marge « Et non : M'a l'en asez conté...? » Cette lecture est la seule bonne, et l'on ne comprend guère l'hésitation de l'éditeur. — V. 987. Que l'en leist encor ce en sennes. En marge, « Corrig : encore (?) en sennes. » Ce passage est en effet corrompu ; ne pourrait-on le rétablir ainsi : Que l'en leist en cort e en sennes? — V. 997. Apraz se tient et agueirie. En marge. « Corrig. aspre (?) » de crois plutôt qu'on doit lire a proz se tient et a gueirie = guarie. Litt. « elle se tient à preuz et à bien défendue», si beaucoup de personnes se font tuer pour elle. Crânerie de coquette. — V. 1004. ne li chaut par un past ne trese. J'avoue que je ne comprends pas par un past ne trese. La ponctuation de ce quatrain doit être modifiée. Mettez un point après avengier, et deux points après blastengier.

V. 1010, enlaidenge. Il vaut mieux lire en laidenge. — V. 1020, confere. En marge, « lecture douteuse. » J'ai bien lu confere = conficere, qui, du reste, est bon. — V. 1021, Ceut dahez cel or qui ment. En marge, « Cent ait dahez, » Je préférerais cent dahez ait.

V. 1030, par ly prophete. J'ai lu li.—V. 1043, raït. J'ai lu raïz = radicem.—V. 1050. Et tal i a... qui sei meïme ocit. En marge, « Corrig. que.» La correction proposée est fautive. La bonne leçon est celle du ms. — V. 1051, Quant son effant ocire quide. J'ai lu quide=cogitat, ce qui est la bonne leçon.—V. 1054, tanoille. Et en marge, « Conoille.» Le ms. donne traoille, de traoiller, dévider. — V. 1070, Et dit que la crosle[li] peille. Je corrigerais autrement: Et dit qu'el a la croslepeille, litt. la tremble-linge, c'est-à dire le frisson: peille. ici. linge de corps.

V 1148, prist. Le ms. donnant prit, il fallait mettre s'entre crochets. — V. 1154, n'enteis. Je lis n'en teis = non inde taceo. — V. 1161 cenemen. Je ne sais pas ce que signifie ce mot. J'ai lu ornement. — V. 1173, Leiè se sunt tor com lor semble. J'ai lu Joie se funt tant con lor semble. — V. 1174, estreise. Lisez es treise. — V. 1185, Et li mariz. si com le quit. Le ms. porte en effet le quit; mais, si le devait être maintenu, il faudrait que quit eût pour sujet li mariz et lût à la 3º personne de l'indicatif présent, et alors on devrait lire quide. Mais, comme la forme quit = cogito (et non cogitat.) est garantie par la rime, le plus sûr est de corriger le en je, et de lire si con je quit = ut cogito, formule explétive assez usitée.

V.1198, Gages prennent et gages bala illent. Double faute contre le sens et contre la mesure. 1ci baillent = donnent.—V. 1217, Emit. J'ai lu emiz.—V.1223, li jorenor. C'est la bonne leçon: mais le ms ne porte-t-il pas li plus jorenor? Dans ce cas, il aurait été bon de l'indiquer en note.—V. 1236, j'avais lu ert eles.—V. 1246, qu'el descire. J'ai lu Ou el, qui est préférable.—V. Qui dreit juge en tot endreit. En marge, « Corrig. que—toz endreiz. » J'avais lu tor endreiz. Je ne vois pas pourquoi il faudrait substituer que à qui.—V. 1296, quar qui. J'ai lu que qui.

V. 1316, de leu tant triste. J'ai lu do leu tan.—V. 1321. S. Estemire. Le m. donne Estenre.—V. 1327. Toz les sainz dans le Dé demaine. J'ai lu Damledé demeine, ce qui est la bonne leçon.— V. 338, Estemure. C'est le nom de l'auteur. Sans correction ni observations marginale. Le ms. donne Estenvre

A. Boucherie.

- Li Chevaliers as deus espées, altfranzesischer Abenteuerroman zum ersten Mal herausgegeben von Wendelm Foersier. Halle, Lippert'sche Buchhandlung (Max Niemeyer), 1877, in-80. Lxtv-429 pag.
- M. Foerster, à qui la philologie romane doit Richars li biaus, li Dialoge Gregoire lo pape, Aiol et Mirabel et Elie de Saint-Gilles, vient de faire paraître li Cheraliers as deus espées, poëme de 12353 vers octosyllabiques. Cette importante et savante publication a été analysée dans le plus grand détail, et avec une rare compétence, par M. Adolf Mussalia. Je n'ai presque rien à ajouter à l'article si soigné du célèbre romaniste, et je me bornerai à l'énoncé des quelques observations que j'ai pu glaner après lui. V. 634, trop court d'une syllabe. Au v. 940, deschire rime avec lui-même, et l'éditeur se croit obligé de lui substituer empire. Cette correction n'est pas nécessaire, puisqu'on retrouve, non tres-rarement, la même particularité dans

d'autres poèmes. V. 955. Si li dient tuit : « Bien reigniés! » Ms. Si li dient: « Bien reigniés rous ». Il vant donc mieux ne pas ajouter tuit, et se contenter de placer vous avant veigniés. C'est ainsi, du reste, que M. F. a rétabliles v. 1070 et 1115, en remettant en leur lieu les mots déplacés par le copiste. V. 1009, où maintenant rime avec lui-même : observation analogue à celle que j'ai faite sur le v. 940. V. 1972, il suffit, pour supprimer la difficulté, de lire un glave et de ne pas élider la devant hance. V. 2966, le ms. donne de vies, que l'éditeur corrige en de vie. La bonne lecon est celle du ms.. de viés = de vetus, pouvant former une locution dont le sens - depuis longtemps » conviendrait parfaitement à ce passage. V. 3385. en lisant en au lieu de eu, on peut laisser la leçon du ms. Car en ot de morir paor. V. 3605-6, pour faciliter l'intelligence de ces deux vers, ne suffit-il pas de les transposer? V. 5803, M. Mussafia en rapproche le v. 7706, Et vait son frain espreronant, et ajoute: « N'estil pas remarquable que deux fois jrain se rencontre là où l'on attendait « cheval »! » C'est en effet une singulière coïncidence, qui semblerait indiquer que frain est ici le second terme du composé palafrenus, palefroi (ital. palafreno), dont il aurait conservé le sens. V. 6146 (notes). J'ai déjà en occasion d'observer (Rev. des lang. romanes, 2º série, t. II, p. 45) que enquetume ne venait pas directement de inquietudinem, mais de *inquietitudinem, la dentale médiale latine ne subsistant plus alors dans l'orthographe. V. 11776-7, je lirais Ki[ot] grant joie et grant de port | De son ami k'ele veoit.

A. B.

Quatre Almanachs en langue d'Oc, en 1877. — Armana prouvençau pèr lou bèl an de Diéu 1877. adouba e publica de la man di felibre; en Avignoun, Roumanille, in-12, 112 pages.—Calandari catala del any 1877. colleccionnat per F. Pelay Briz: Barcelona, estampa de la Renaixensa, in-12, 148 pages.— Armana de Lengado (ancian Armagna Cevenòu) pèr lou bèl an de Diéu 1877; en Alès, Brugueirolle, in-12, 96 pages.—La Lauseto, armanac dal patrioto lengodoucian, mitat francès, mitat lengo d'oc, per l'an 1877; Toulonso, Charles Brun, in-12, 200 pages. (Suite.)

Autant l'Armana prouvençau reste purement littéraire, autant celui de la Lauseto affecte des préoccupations différentes. Son but, tout à fait actuel par certains côtés, ne l'est pas entièrement par d'autres, en ce seus qu'il se rattache à une pensée de revendication albigeoise. Ces pages entièvrées où le catalan, l'espagnol, l'italien, le français, le roman des troubadours, le provençal et le languecien, se coudoient, sont animés par un sentiment exprimé partout

avec une ardent de haine qui a de quoi surprendre, à six siècles et demi de distance des faits : la malédiction de Montfort et des artisans de la croisade dont il fut le chef. Le vainqueur passager de Muret acquiert aux yeux de quelques-uns des collaborateurs de la Lauseto une importance que l'histoire ne peut lui reconnaître. Toutes les ressources du symbolisme poétique sont épnisées autour de sa vie et des souvenirs de la lutte qu'il provoqua, lorsque, sans paraître abandonner le rôle de chef militaire des croisés, il prit au fond celui de conquérant, s'efforçant de réaliser à son profit l'unité territoriale du Midi: Guiraude de Lavaur, précipitée dans un puits au mois de mai 1211, devient la figure de la langue d'Oc, jetée au profond de l'abime et reparaissant maintenant sur les eaux, belle de sa jeunesse éternelle; une épée trouvée sur les lieux où prècha saint Dominique est un motif à développements d'un ordre presque semblable : dressée en pleine clarté, affrense et nue, le poëte - il s'agit de M. Fourès - y reconnaît avec colère le signe de la croisade. Et des vers magnifiques de couleur et d'originalité comparent alors ce glaive maudit à une vipère étonnante, se tordant dans l'azur du ciel, tonte venimeuse et jalouse :

> Lebado dins le plen esclaire, Orr' e nudo, englasisses l'aire Coumo pèr announcia 'n mal-ur, Semblos uno serp miraclouso Que bes le soulelh e l'azur Se tors embrimad' e gelouso.

Ailleurs, c'est le grand laboureur, le semeur de paroles albigeoises, qui, au soleil du soir, mêne par le champ une paire de vaches blanches dont le front touche le faite des plus hautes branches. Sa chanson hardie retentit de Béziers à Toulouse, prophétisant, en vers admirablement jetés, une abondante moisson de vaillants:

O galgo, tas regos sarau ¹
 Linsos coumo de fossos;
 Soum, soumte lauran
 Per boulega las ossos,

Belos custodios de balents, Subresantos relicos De grandis doulents E d'armos erouïcos,

¹ Le mêtre du *Grand Lauraire* est celui de la chauson populaire, Quand le bouir s'en ba laura.

Coumo de blats renaisseran En bouno terro negro, Pèi canounaran Al sonlelhet qu'allegro.

O joio! las beiren mounta Pla berdos e fulhados A bous encanta; Saran lèu espigados. . . .

Sego, sego que segaras!
I' aura belo garbiero:
Ja boulingaras,
O roullèn, dins l'aiero!

Rodo, pelegri; bufo, sers,
Bufo bolbos pes aires;
E tu, gra'sters,
Es tems que t'amountaires!

Maisces inspirations si vives, si originales, qui, pour être placées a côté des plus parfaites de la Provence moderne, ne réclameraient souvent que le sacrifice de quelques détails, ne vont pas sans des écarts inséparables de toute pensée poussée hors de ses limites naturelles. On peut se demander si, malgré les vers suivants :

Qu'al noum d'aquel bictourious (de Montfort), Sannen las plagos ancianos! Qu'el miu cor pate, furious!

le rôle du médecin n'est pas de fermer les plaies plutôt que de les agrandir et de les envenimer La vérité historique, qui est un des fondements de la vérité poétique, souffre aussi bien des atteintes dans l'Armanac de la Lauseto. Les paroles placées sur les lèvres d'Innocent III (p.85) sont en complète opposition avec les écrits, les lettres et les traités de ce pape, avec ce que la Chanson de la Croisade albigeoise rapporte de ses dispositions. Montfort lui même devient, par un procédé de versification familier à Victor Hugo, une buse (p.39) et un rejeton de guivre (p.85), dissonnances malheureuses au double point de vuê de l'histoire et de la poésie. Enfin nous trouvons çà et là divers contes provençanx et languedociens (l'Angelus, las Madonos, lou Testemoni) d'un ordre tellement bas, qu'on a le droit de s'étonner qu'ils aient été admis dans les pages de la Lauseto.

Les légendes—je ne sais si on l'a remarqué— ne surgissent pas seulement aux époques primitives : elles se forment aussi aux époques savantes, et acquièrent un développement d'autant plus intense qu'un plus grand nombre de personnes contribuent a les faire naître et à les accréditer.

Je ne voudrais pas exagérer la portée de cette observation; toutefois il me semblerait que quelques-uns des détails qui précèdent
attestent autour des premières années du XIIIe siècle un travail
de formation à demi historique, à demi légendaire, des préoccupations qui vont jusqu'à faire bénéficier l'hérèsie albigeoise de
sentiments et d'idées modernes. Ce travail de formation procède
directement d'Edgar Quinet et de la trop poétique Histoire des Albigeois de M. Peyrat C'est à ces deux écrivains qu'il doit ses tendances politiques et religieuses, son langage passionnément exagéré et, s'il est permis d'ainsi parler, ce luxe de métaphores et de
formules suppliciaires qui eut sa période de succès de 1835 à 1855.

Un autre de ses caractères consiste à attribuer au seul et unique résultat de la lutte de 1209 1229 la décadence de la langue du Midi et la disparition de sa littérature. De cette affirmation, bien autérieure à la légende elle-même et encore générale aujourd'hui, M. Fonres est l'écho dans ces vers de l'Espaso del sècle tretcen:

Mountfort, que falquetet raujous. Nostro tauseto ponésio:

En fait, la langue des troubadours n'était pas celle du Languedoc et de la Provence. Originaire du Limousin⁴, elle dut au talent de ses poëtes d'être adoptée, non par le peuple, qui ne la connaissait guère, mais par la féodalité méridionale, par les barons naturels du Midi, selon l'expression de la Chanson de la Croisade albigeoise. Toutes proportions gardées, elle fut pour le premier, comme pour les seconds, ce que serait aujourd'hui le parler d'Avignon et des bords du Rhône, si les circonstances qui, à l'extérieur de la Provence. l'ont fait souvent employer par MM, de Quintana, Balaguer, Bonaparte-Wyse, Gabriel Azaïs, Paul Barbe et Charvet, venaient à se généraliser et à devenir communes à tous les poêtes de la langue d'Oc. Le limousin n'avait donc rien saisi de la vie des dialectes populaires qui, à Toulouse, à Carcassonne, à Marseille, à Béziers, se partageaient les populations. Son existence, tont artificielle, fut en outre menacée de bonne heure par la direction, encore plus artificielle, que subissait la poésie méridionale. Aussi la décadence devait-elle être précoce et obligée. Elle se manifestait nettement au commencement du XIIIº siècle. Si, après 1250, la langue des troubadours dépérit d'une manière visible, ce n'est

¹ Je ne puis mieux faire que de renvoyer à la Grammaire limousine de M. Camille Chabanean.

pas par le fait de Simon de Montfort, mais parce qu'elle avant épuisé ses chances de vie : parce que l'idiome du petit nombre devait forcément disparaître devant celui du plus grand. Et ce qui, mieux que nulle démonstration, prouve que la Croisade n'influa que d'une manière secondaire sur le déclin de la littérature des troubadours, c'est que le Limousin, demeuré à l'abri des événements qui troublerent si profondément le Languedoc, ne la conserva pas plus longtemps que lui. L'abandon qu'Amaury de Montfort fit de ses droits au roi de France, le rétablissement de Raymond VII, tons les essais de restauration littéraire imaginés un peu plus tard, ne lui rendirent pas une parcelle de vie.

On voit par là combien les faits enlèvent de valeur à la vérité poétique de quelques-unes des pièces de la Lauseto. Est-ce à dire qu'il n'y ait rien de sérieux dans le mouvement qu'elles sont venues dévoiler inopinément? Préjuger en cette circonstance est délicat, et cependant nous inclinerions à pencher vers la négative. Pour parler le langage de MM. Peyrat et de Ricard, et à supposer qu'on fût certain de la déterminer avec précision, la doctrine albigeoise ne serait aujourd'hui qu'une des formes de la mort. Quelque admirables qu'ils soient, les auathèmes lancés contre Simon de Montfort et les promoteurs de la croisade méridionale ne paraissent pas non plus destinés à alimenter longtemps la littérature languedocienne. Et la raison en est simple : de tous les sentiments que peut éprouver le cœur de l'homme, de tous ceux auxquels la poésie peut s'inspirer, la haine est le plus inférieur et, par cela même, le moins persistant et le moins fécond.

L'emploi fréquent de la prose distingue encore l'Armana de la Lauseto de l'Armana prouvençan. Parmi les pages qu'il renferme, j'aurais mauvaise grâce à ne pas mentionner des fragments d'une pièce écrite avec un charme et une harmonie bien rares. Datée de Castelnau-le-Lez, près Montpellier, elle présente des caractères aujourd'hui peu communs, et qui, par cela même, nécessitent une explication préliminaire.

Au moyen àge, la langue des troubadours et les idiomes populaires du Midi s'accordaient à ligurer par a la finale du singulier féminin, et par as celle des pluriels. Cette règle, assez généralement suivie jusque vers 1575, époque à laquelle des habitudes contraires s'introduisirent, n'a pas été sans conserver ses fidèles aux trois derniers siècles, même dans les pays où la finale a était et est encore en usage¹. Telle est la particularité dont témoigne la

Entres autres Pey de Garros, Fabre d'Olivet, Castil-Blaze et mème, à certains égards, Honnorat.

piece intitulée : Migrana. Son langage, qu'il ne m'est pas possible de classer avec précision, doit néanmoins se rattacher à un des distlectes parlès dans le département de l'Aude,* région que l'affaiblissement de la finale traditionnelle a presque entièrement acquis à l'o:

- "Que lous aimi, tous iols, Migrana! tous iols tant negres e clars jout sas cilhas amourousas: me retrasou noste Lez, ounte raja eiçabal, escur e linde, belament adumbrat pel rebal franjous de l'enmourescarella pineda.
- » Couma loui de ma feda mouretta, soun blouses, tous iols, e mai qu'els bouns e alinats, poulida! Quand fas goutejà dins loui mius soui regards aurins, senti se gallinà ma pel... e noun sai pus de que te dire alara, Migrana......
- » Quand auboures tas manettas bès la greba miougrana que te fai lingueta e que non poudes agafà, me semblou toui prims detous aremoulits, de broutous de panta-cousta au junenc rai adreitats.
- » E n' una miougrana, ne sies-tu pas una, Migrana? Sies-tu pas daurada e alecarella autretant qu'ela, alara que s'amadura? Pla qu'ela, alara que s'escautela e creba, es pas toun brabe pichol cuer granat a coufle de suabas frescuras e de ridoulentas douçous, dount sioi tant cobeitous!
- » E quand auriousa bendemiarella, quoura t'acates, quoura t'adreites, pioi mai t'acates, per culhi la goustousa gaspa, en pres n'arrecourdes las grailas cibadas, tant moubedissas e tremoula-rellas que, pèr un respir d'aucelet, fibloun.......
- » Et ta bouqueta, Migrana (6 ta bouqueta! que sas polettas dents blanquinellas fan clatida de clar jaussemì), escouta! A moun bejaire, noun deuriès jamai t'adourmì jost una nisada, car, de segur. l'aucell' à la cerca de lequisas per apapaissounà soui ninárels bolariò dreit à tai labras, e las picoutejariò que picoutejaràs, pecaire! cuidant de troubà de sabourousas cassanelas, tant redounellas e pourpradas e lusentas couma soun!....»

Migrana est signé du pseudonyme de Dulciorella¹.

(A suivre.)

Alph. Roque-Ferrier.

1 Il faut louer, dans les pièces en prose de M de Ricard, l'application la plus exacte que l'on connaisse jusqu'ici — et ce n'est pas là un petit mérite — de la règle des doubles formes que je signalar au commencement de l'année dernière Revue, n° de janvier-avril).

Sur un passage de la Charte du pays de Soule, publiée dans la Romania (V, 371)

J'ai proposé, avec doute, dans un précèdent numéro de la Revue (X. 278), de traduire par nièce le mot nasse, qui se lit 1. 28 de cette charte. M. Meyer Romania, V1. 152) repousse ma conjecture par une simple fin de non-recevoir, en me renvoyant à Du Cange, qui enregistre nassa au sens de pêcherie. Mais cette signification convient-elle? Si le mot nassa signifie ici pêcherie, il ne peut être que régime, et quel sera alors le sujet de ave dade? La phrase serait on ne peut plus embarrassée et incorrecte¹. Au contraire, tout va le mieux du monde, si l'on fait de nasse le sujet du verbe. Maintenant, que nasse puisse être traduit par nièce, c'est ce qui ne paraîtra nullement impossible, si l'on remarque que la forme nessa existe en provençal. Le copiste aura transposé les deux voyelles ou simplement substitué, dans la première syllabe, un a à un e. On a à 1 25 un exemple de la faute inverse: certa pour carte ou carta

Puisque cette occasion m'est offerte de revenir sur l'intéressant document dont il s'agit, je ferai encore une remarque sur un antre passage. L. 3: « bers los autres barons. » Il y a dans le ms., dit M. M., non pas bers, mais bere ou bert. Bere paraît impossible, mais bert est très-bon. C'est une forme (et de même vert, devert, envert) dont les exemples abondent dans les textes gascons, de la Dordogne anx Pyrénées.

C. C.

PÉRIODIQUES

Rivista di litteratura popolare. — Vol. 1. — Fasc. 1. — Recueil tout nouvellement fondé par M. Francesco Sabatini, à Rome. Dans une courte et chaleureuse préface, M. F. S. expose son programme et celui de ses collaborateurs, MM. G. Pitré, Maspons y Labros, G. Ferraro. Th. Braya (Chants populaires de la

⁴ Aosses dans cette même phrase, que M. Meyer interprête sans doute habuisset sibi, serait avantageusement corrigé aossen. Peut-être deviait-on écrire aos ses II fa idrait alors, sous le trencuda (corrigé tiencuda) du ms., chercher à retrouver un substantif signifiant quelque chose commo opposition.

Galice), etc. - P. 9. F. Sabatini, Canti popolari romani. Introduzione. Canti politici. M. F. S. a recueilli jusqu'aux chants de toute récente formation (sur Garibaldi, le roi Victor-Emmanuel). - P. 32. G. Pitré, Gesti ed insegne del popolo siciliano. Étude sur la mimique sicilienne. Les hommes du peuple, en Sicile, ont l'intelligence si vive et sont tellement aptes à l'imitation, qu'il leur suffit d'un regard, de quelques gestes, pour se comprendre et dialoguer entre eux sans le secours de la parole. M. G. P. décrit quelques-uns de leurs gestes traditionnels, en donne la signification ainsi que l'historique. - P. 44. Maspous y Labròs, el Dia de Difuntos. Notive sur le jour des Morts, en Catalogne, adressée à M. G. Pitre, et analogue à celle qu'il a déjà publiée sur la célébration de cette solonnité religieuse en Sicile et sur les coutumes populaires qui s'y rattachent. - P. 55. G. Ferraro. XVI Canti popolari della bassa Romagna, M. G. F. aurait bien dû indiquer plus nettement la mesure des vers qu'il public. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, le lecteur est assez embarrassé pour retrouver le véritable rhythme de la chanson no 3 (la Ragazza onesta). Le second vers de chaque strophe a tantôt neuf, tantôt huit syllabes (str. 2, v. 2, huit syllabes; de même à la str. 8, v 2). Pour le quatrième vers de chaque strophe, l'incertitude est encore plus grande. Dans la première strophe, ce vers a huit; dans la seconde, neuf; dans la troisieme, dix syllabes, etc. Comment s'y reconnaître? - P. 69. Varietà Le Iscrizioni su i muri (F. Sabatini). — P. 73. Bibliografia. — Nous souhaitons bonne chance à la nouvelle Revue. qui, d'ailleurs, s'annonce sous les meilleurs auspices.

A. B.

CHRONIQUE

Dans la séance générale du 21 mai dernier, à Avignon, le Félibrige a décidé que sa réunion de l'année 1878 se tiendrait à Montpellier, le mardi de Pâques, et qu'elle coïnciderait avec les fêtes et le congonrs du Chant du Latin.

Le prix de Jacme le Conquérant, offert en 1875 à la Sociéte par les poetes provencaux, devient ainsi le prix du Félibrige. Il sera décerne, comme on le sait, à l'auteur de la meilleure œuvre en vers poème, drame, ode, etc.) sur un fait ou une période quelconque de la vie du roi d'Aragon. Tous les dialectes de la langue d'oc, et d'abord le catalan, sont admis à conconrir. Le Félibrige se propose de suivre, en cette circonstance. l'usage encore en vigueur aujourd'hui aux Jeux floraux de Barcelone, c'est-a-dire de donner

au poête dont l'œuvre aura été couronnée le droit de choisir la reine de la fête et de recevoir d'elle la pervenche d'argent inscrite sur le programme du Concours de la Société pour 1878.

C'est encore le mardi de Pâques que la coupe votée par les Provençaux, dans la réunion du 21 mai 1876 sera solennellement

remise aux Catalans.

Nous ne doutons pas que la ville de Montpellier ne tienne à honneur de recevoir comme il convient les hôtes si nombreux qui lui arriveront alors de Catalogne, de Provence et d'Italie.

Société archéologique de Béziers. — Le Concours annuel de l'Ascension a été cette année-ci très-brillant. Une pièce de M. Ernest Challamel, lou Blad, y a obtenu le rameau d'olivier. M. Martelly, notaire au Perthus, et l'abbé Joseph Roux, ont eu deux médailles d'argent, MM. Auguste Verdot. Louis Astruc et Vidal, de Quarante, des médailles de bronze. Le rapport de poésie néo-

romane a été lu par M. Donnadieu.

Le banquet. a quel assistaient MM. Bistagne et Marius Bourrelly (de Marseille). Camille Laforgue (de Quarante) et Challamel, a été marqué par une particularité digne d'attention, en ce sens qu'elle naturalise, en Languedoc, l'usage félibrique de la coupe passant de main en main jusqu'au dernier des convives, chacun de ceux-ci devant prononcer un brinde, en vers ou en prose, avant d'y porter ses lèvres : une coupe en argent, généreusement donnée à la Société archéologique, par M. Bistagne, a été remplie de vin de Bachelery et a fait le tour de la table du banquet, après le chant d'une pièce de poésie composée par M. Gabriel Azaïs.

JEUX FLORAUX DE BARCELONE. — La séance solennelle des Jeux floraux de Barcelone a été tenue le dimanche 6 mai, à une heure et demie de l'après-midi, dans la grande salle du théâtre de cette ville et devant une très-nombreuse assistance.

Le rapport annuel a été fait par le secrétaire D. Joaquin Riera

y Bertran.

L'Any mil de D. Angel Guimera a obtenu la fleur naturelle, consistant, cette année, en une magnifique Azalea indica liliiflora. L'auteur en a fait présent à Da Josefina Sabater d'Aldavert, qui a été nommée reine de la fête et qui a occupé en cette qualité le siége d'honneur.

Le premier et le deuxième accessit du prix d'honneur et de courtoisie ont été décernés à MM. Joseph Franquesa y Gomis (la Anada à Montserrat et Anicet de Pagés, de Puig (l'Anima en pena.

D. Angel Guimera a encore obtenu l'églantine d'or pour son Darrer Plant de n Claris, et la violette d'or et d'argent pour une autre poésie intitulée Romiatje. Il a éte proclamé immédiatement maître en gai savoir.

MM, P. Pi y Parera, Joseph Marti y Folguera et Coca y Collado,

ont recu divers accessits.

Une plume en or et argent a été décernée à M. Anicet Pagès de Puig (A una Dona). Le prix extraordinaire de la députation provinciale de Barcelone a été attribué à M. H. Verdaguer, pour un poème en dix chants, intitulé l'Atlantida. La lecture du Somai

d'Isabet, qui termine cette œuvre considérable, a été faite au milieu d'applaudissements universels. D'après la Renaixensa de Barcelone, le poëme de M. Verdaguer serait le couronnement de la littérature catalane. Celle-ci avait jusqu'ici connu tous les genres, sauf le plus élevé de tous: le genre épique. Elle le posséderait maintenant dans l'Atlantida. La Renaixensa ajoute que l'opinion de tous ceux qui ont pu connaître ce poëme ne peut être plus unanimement favorable, tant à cause de la grandeur du sujet que de l'originalité de l'exécution, et surtout de l'extraordinaire beauté des détails.

Athènée de Forcalquier et Société des félibres des Alpes. Fête LITTÉRAIRE DU 13 MAI. — Elle a eux deux parties, l'une presque entièrement française, l'autre provençale. Par une entente où l'on voit nne preuve de l'esprit d'intelligente concorde qui anime les deux associations, les'membres de l'une sont de plein droit membres de l'autre.M. de Berluc-Perussis a prononcé le discours d'ouverture, et il y a esquissé l'histoire fort intéressante de la maison même ou siége l'Athénie : l'hôtel d'Eymard, qui fut, au dernier siècle. l'hôtel de Rambouillet de Forcalquier. Des mémoires de M. Charles d'Ille sur la commune de Volx; de M. Pelloux, sur la Durance; de M. Plauchud. sur les sources sulfureuses de la Lave: de M. Gonzague de Rey, sur le séjour des Sarrasins dans les Alpes de la Provence et du Dauphiné, ont suivi la communication de M. de Berluc-Perussis. Ces lectures ont été mèlées de nombreux intermedes poétiques, et l'assistance a tour à tour applaudi un gracieux sonnet de la mystérieuse félibresse de Forcalquier: Dona de la Travessa, des vers provencaux de M. le chanoine Savy, une souneto adressée à 1 A thénée par M. Gaut, le Mariage astra de M. Verdot, que nos lecteurs penyent apprécier dans ce fascicule; un sonnet de M. Guillibert et diverses pièces de MM. Alexis Guigues, Louis Maurel, le baron de Saint-Marc, etc.

Pour nous servir d'un mot qui a fait, croyons-nous, sa première apparition dans le Journal de Forcalquier, la «felibrée», proprement dite, a commencé le soir à huit heures. Le peu d'espace réservé à cette chronique ne nous permet pas d'énumérer les brindes lus ou improvisés en cette circonstance. Nous signalerons seulement un discours fort remarquable de M. le chanoine Savy et une savante étude de M. Vidal sur l'orthographe provençale. Nous sommes d'autant plus heureux de mentionner ces deux communications, qu'elles renferment la confirmation des vues que nous émettions dans la Revue, en 1874 et 1876, tre série, V. 499; 2º série, I,365, sur la nécessité d'une orthographe qui, en étant commune à tous les dialectes de la langue d'oc, sans exception, respectât leurs formes dialectales. C'est encore la même idée qui a inspiré à M. Gabriel Azaïs et à la Société archéologique de Béziers le don d'un rameau d'olivier en argent, à décerner en 1878, lors du second concours triennal de la

Société 1.

La Cigale vient de décider qu'à l'avenir ses membres s'assemble-

⁴ Nous ne saurions oublier a ce propos un excellent article de M de Villeneuve-Esclapon, dans le *Prouvençau* d'Aix, nº du 1_c avril 1877.

raient tous les ans, au mois de septembre, dans une ville du midi de la France, et y tiendraient une grande séance littéraire et artistique. Arles a été choisi cette année comme lieu de réunion, et nous en félicitons cordialement nos amis de Paris.

*

Publications en langue d'oc et en catalan, travaux sur la Poèsie populaire et la poèsie provençale, etc. — Le Mystère provençal de Saint-Agnès ; examen du manuscrit de la bibliothèque Chigi et de l'édition de M. Bartsch, par M. Léon Clédat, Paris, Thorin, in-8° Extrait de la Bibliothèque des écoles d'Athènes et de Rome . — Récits d'histoire sainte en béarnais, traduits et publiés pour la première fois sur le manuscrit du XVe siècle, par V. Lespy et P. Raymond, tome II. Pan, Ribaut, petit in-80, vu-384 pag. La Reine Esther; tragédie provençale, reproduction de l'édition unique de 1774, avec introduction et notes, par M. Ernest Sabatier. Nimes, Catelan, in-12, xli-83 pag. — James Bruyn Andrews, Vocabulaire français-mentonais. Nice, Imprimerie niçoise; in-12, 171 pag. — Cartabèu de Santo-Estello. Recuei dis ate oujician don felibrige en 1876. Nimes, Baldy-Riffard; in-8°, 59 pag. — Pichoun Oujici de l'Inmaculado-Councepcien de la Vièrgi Mario, adouba de la man de l'abat A. Bayle. Avignoun, Roumanille: in-16, 24 pag. - Bonaparte-Wyse, Sounet, à Teodor Aubanet. Plymouth, Keys, in-80, 2 pag. - [Gabriel Azais] Lou Vi de Bachelèri, per la felibrejado de la festo de l'Ascensieu. Béziers, Imprimerie générale : in-40. 4 pag. — L. Roumieux, la Felibrejado d'Areno, remembranço dóu 28 d'acoust de 1876. Nimes, Baldy-Riffard, in-80, 28 pag. — De Tourtoulon. la Lauseta, sounct à Madama L.-S. de Ricard. Nimes. Baldy-Riffard, in-8°, 4 pag. — Vernhet père, d'Agen (Aveyron), Poésies patoises. Rodez, de Broca; in-12. 61 pag. - De Tourtoulon, Discours prounounciat dins l'ussemblada generala de la mantenonça, tenguda à Mountpeliè, lou 25 de mars 1877. Aix, Remondet-Aubin, in-8°, 8 pag. - Silvio Pellico, Devers dels homens, parlament à un jovensà, traducció den M. Obrador Bennassar. Palma de Mallorca, Gelabert; in-80, 68 pag. — Francesch Ubach y Vinyeta. Romancer català, històrich, tradicional y de Costums. Barcelona, Estampa de la Renaixensa; in-8°, 306 pag. — Bertran y Bros, de Flor à Flor, dotze posades d'un poëma. Barcelona. estampa de la Renaixensa; in-16, 40 pag. — Rubio y Ors, Breve reseña del actual renacimiento de la lengua y literatura catalanas. Débese à la influencia de los modernos trovadores provenzales? Memoria escrita para la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona. Barcelona, Verdaguer, 98 pag. — Maspons y Labros, Per las Bodas del distingit escriptor sicilià Dr. Joseph Pitre ab la senyoreta Donya Francisca Paula Vitrano. Barcelona, estampa de la Renaixensa. in-12, 15 pag.

Poésies et textes en langue d'oc insérés en divers journaux : — Bitterra, cantate provençale (s.-dial d'Aix et de Marseille), pat M. Marius Bourrelly. (Avenir national de Marseille, décembre 1876). — Mirabèu, ode en provençal (sous-dialecte d'Aix et de Marseille, signé lou Felibre de la mar (M. Marius Bourrelly) (la Jeune République de Marseille, 17 décembre). — Lou Gavach à la fiegra daou

Clapas, poesie languedocienne par M. Charles Gros (Petit Midi, de Montpellier, 31 décembre 1876). — En lisant. La langue patoise à Toulouse, il y a six cent soixante-sept ans. Reproduction, d'après l'Histoire des Comtes de Tolose, de Catel, p. 262-263, du texte toulousain des décrets rendus à Arles, en 1210, contre Raymond VI, cointe de Toulouse. Article signé: Saourés Pascal (Vous ne saurez pas qui) (Messager de Toulouse, 7 janvier). — Bono Anado. Aubado i gai felibre dou roudelet de Fourcauquié, poésie provençale (sousdialecte d'Avignon), par M. J. Anxionnax; Libre e Librihoun, compte rendus en prose provençale, par M. A. de Gagnaud (de Berlue-Perussis), du Libre de Nouesto-Damo de Prouvênço, et d'un petit volume marseillais de M. Alfred Chailan: leis Oousseous sount de bêsti; Nouvê et Campaneto, avec un sonnet adressé à M. Gaut et signé N'E. don Lucas (Journal de Forcalquier, 7 janvier 1877). Ferluquets e paysans, poésie languedocienne, par M. Charles Gros. (Petit Midi, de Montpellier, 21 janvier 1877.) — Li Rèi e soun estello, noël provençal par M. l'abbé Millon; Au Francès Vidal, per lou gramacia di « 75 Nouvè en musico », sonnet par M. de Gagnand; Gramaci i canteiris de Calèndo, poésie signée: En S. Vallis Solis (Journal de Forcalquier, 21 janvier). A Marius Bourrely, per la felibrejado de l'Escolo de la Mar, pièce monorime en provençal d'Aix (par M. Vidal? (Mémorial d'Aix, 4 février), reproduite avec une réponse de M. Bourrelly, également momorime : A Françès Vidau, dans l'Avenir de Marseille (janvier-février).

Notre ville verra paraître prochainement, sous la direction de MM, de Ricard et Auguste Fourès, une revue trimestrielle: la Patrie latine, qui a pour but, dit le prospectus, « d'affirmer l'idée de fédération inaugurée dans l'almanach de la Lauseto, » Parmi ses collaborateurs, nous remarquons les noms de deux députés au Parlement italien, MM. Quirico Filopanti et Mauro-Machi.

Le prix d'abonnement est de 10 fr. Les souscriptions doivent être adressées à l'Imprimerie centrale du Midi (Hamelin frères), à

Montpellier.

Une part à la langue d'Oc sera faite dans la future Revue.

Errata du numéro de mai 1877

00000

Lettres à Grégoire.—P. 187, l. 15: tradition littérale. Lis.: traduction. — L. 20: à ce titre. Lis.: ce titre. — P. 188, 1. 27: diminution. Lis.: diminutifs.

Récits d'histoire sainte.—P. 212, 1.16. Rétablir un t tombé au commencement de la ligne.—L. 20: Apelar t'ian. Lis. apelar ti an.—L. 21: Apelar t, ian. Lis. apelar t'ian. —P. 214, 1.10 du bas: ib. Lis ibi.

Le Gérant: Ernest Hamelan,

TABLE DES MATIÈRES

DII TROISIÈME VOLUME DE LA DEUXIÈME SÈRIE

DIALECTES ANCIENS

P	ages.
Anciennes Énigmes catalanes. (MILA Y FONTANALS.) Trois Formules de conjuration en catalan (1397). (ALART.) Documents sur la langue catalane (fin). (ALART.) Mélanges de langue catalane. (MILA Y FONTANALS.)	5 9 178 925
DIALECTES MODERNES	
Grammaire limousine (additions et corrections à la première partie.) (Chabaneau.)	13 57 73
Lettres à Grégoire sur les patois de France (suite). (GA-	
ZIER.)	230 37 39 44 89 490 243 246 248
BIBLIOGRAPHIE	
Anthologie patoise du Virarais, par M. Vaschalde. (Alph Roque-Ferrier.). Las Mouninetos, de Paul Félix (A. Glaize, A. Roque-Ferrier.). Traité de la formation des mots composés dans la langue française, par M. Darmesteter, etc. (2º article). (Boucherie.). Die Catalanische metrische version der Sieben Weisen Meister, par M. Mussalia (2º article). (Chabaneau.). Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français, par Paul Meyer. (Boucherie.). Li Carbouniè, par M. F. Gras. (Maurice Faure.)	46 48 50 105 106 106

1. Idée latine dans quelques poésies en langue d'oc, en espa- gnot et en catalan. Alph. Roque-Ferrier	114
Sermonn prouvençau, par l'abbé Terris. (Espagne.) La Poesie provençale hors de la Provence. (Afpli. Roque-	121
FERRIER.	124
FERRIER.). Quatre Almanachs en langue d'oc, en 1877, (Alph. Roque- FERRIER.). 127. Récits Phistoire sainte en béarnais, publiés par MM. Lespy et	969
Récits d'histoire sainte en béarnais, publiés par MM. Lespy et	-203
Raymond (C. Chabaneau.). Le Livre des Manières, d'Etienne de Fougeres, publié par	500
Le Livre des Manières, d'Etienne de Fougeres, publié par	252
M. Talbert. (Boucherie.)	263 269
Périodiques, Romania, (Alart, Boucherie.)	-139 -139 -140
Rivista di filologia romanza. C. Chabaneau.)	143 144 4145
NEAU.)	146
Jalarbuch, etc. (C. Chabaneau.)	$-148 \\ -149$
Archir fur das studium, etc. ('. (HABANEAU.)	150
La Cigalo d'or. (Alph. Roque-Ferrier.)	-550 -550
Rivista di literatura popolare, (Boucherie,)	360
Le Siège de Toulouse et la mort de Simon de Montfort (Espagne,)	151
Les Réunions du félibrige à Aix et à Montpellier. (Alph.	158
Roque-Ferrier.)	
genérale du félibrige, le 21 mai 1877	249 2-251
Chronique	年です
Table des matières	27.

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

DOCUMENTS DIVERS

APPARTENANT AUX DIALECTES DU MIDI DE LA FRANCE

(XIV° ET XV° SECLES)

I

1361 (Dialecte de Montpellier)

Ordre de payement, daté probablement de Montpellier le 28 janvier 1361, adressé par P. Jacme et Garin Guilhem, banquiers ou changeurs de cette ville, à Barthélemi Thoua, marchand valencien, alors résidant à Perpignan, où il lui fut présenté par Bérenger Garau, marchand barcelonais, facteur et représentant de Raymond dez Pla, citoyen de Barcelone. L'exploit de présentation, écrit à la suite de la lettre, fut fait à Perpignan le 25 février 1361, en présence d'un pareur de cette ville et de Pierre de Bigues, marchand de Barcelone. B. Thoua se borna d'ailleurs à répondre qu'il ne payerait pas les 500 florins réclamés, parce que Jacme et Guilhem n'avaient pas le droit de «faire change» sur lui sans une lettre de sa part, en déclarant toutefois qu'il était en mesure et en volonté de payer « en la place de Montpellier. » Cette pièce n'offre donc

qu'un spécimen de la langue commerciale usuelle de Montpellier en 1361, et je me borne à signaler, au point de vue de la philologie, un exemple du passage de l's en r, alors très-fréquent en Languedoe, dans les mots guiras et guira, pour guisas et guisa, que l'on peut ajouter à ceux qu'a déjà donnés M. Paul Meyer (Romania, 1875).

Al senher En Bertomieu Toua ho a sas (sic) companhos a Perpinhan sien dadas (in dorso).

Al Senynher En Bertomieu Toua, P. Jacme e Guarin Guilhem, salutz.

Fam yos, senher, asaber que nos auem aisi fag cambi am En Franss. Ramis de sinc sens floris de Perpinhan, los quals nos ha donatz aisi, los quals li deuem far donar a Perpinhan x. jorns vista la letra. Per que, senher, nos vos preguam que vos vulhas pagar per nos a'N Bereng. Guairaut per lo dig Franss. Ramis. x. jorns vista la letra, los sus ditz V^c. florins de Perpinhan. E preguam vos que non hi aga falha, car vos nos donas gran dan e gran vergoyna, quar sertas nos non agram pres aquest cambi sus vos, si non fos mais que vezem que so que nos prometes non aues atendut : car vos nos prometes que, passadas restas, vos nos trametrias so que nos degras, e pueis non nos anes trames diner. Nos ho auem dig a'N P. Donat, lo qual nos a respondut que non se'n enpachava, mais que ho acssem am vos. Per que, nos vos preguam caramens que, en totas guiras, vos fasas compliment als sus ditz V^c. floris que deues dar per nos a'N Bereng, Guairaut, en gnira que nos no'n prenham ni dan ni vergonya; e pregnam vos que la resta que nos devies, que son pus de Ve, floris, aisins quant nodes vezer en lo comte que es entre nos e vos, que nos los vulhas trametre, car mot gran tort nos en faies. Si nos podem res far per vos, mandas nos a vostre plazer, e nostre Senhor vos tenha en sa garda. Fachas a xxviii de jenoier.

> Archives des Pyrénées-Ocentales. - Notule de Guillaum? Caulasses, ann. 1361.

> > 11

1370 (Carcassonne?)

Johan on Johanet Del Sol. juper (tailleur) de Perpignan,

mourut en 1370. L'inventaire de ses biens, dressé le 20 aoû de la même année, est entièrement rédigé en catalan et contient un état des meubles et vétements trouvés dans la maison du défunt, des objets mis en gage, et un état de créances qui indiquent pour maître Del Sol une riche clientèle parmi la noblesse et le haut clergé du Roussillon. Ly vois, entre autres articles: una capuxa de seda en la qual ha xn hotos d'argent sobre daurats, que son de masestre Johan, juglar de Paris, ab una flauta, sobre que lo dit testador li presta vi florias. On a joint à l'état des créances un certain nombre de billets originaux de commandes ou de reconnaissances, et l'acte ajoute: iquoraimis utrum ista debita sint soluta vel non. Cinq de ces reconnaissances, ou elburuns, sont de Bertrand, abbé de Saint-Michel de Cuxa (diocèse d'Elne), dont l'origine et le nom de famille me sont inconnus; mais il est évident qu'il n'était ni Roussillonnais ni Catalan, et la lanque de ses billets semble trahir le dialecte des environs de Carcassonne. Mais, par suite sans doute de son sijour en Conflent, il s'était à peu prèsplis à la langue du pays, et il y a dans ses billets autant de catalan que de languedocien. Je n'en donnerai donc que de courts extraits, en me bornant à mettre en italique les formes étrangères au catalan du Roussillon.

Johanet, donats al Bort I. jupo. car jo le vos pendre en compte, aysi com essentpres entre mi e vos. E per so que mils me'n cresuts, las vo'n aquest albara serit de la ma mia. Dieus sia ab vos.....

Johanet, trameti't lo Bort portador de la present, al qual coel que dones i, jupo bo e de bon fustani, et que'll dones las caussas, liem que'll dones la sua opolando. Item que'l dones las mias cau[s]sas. E sapias que dime res siru a Perpinya le vicari, si Dicus plats, per pagar les "cadisses, e per so que mills me'n cresus, fas te aquest albara scrit de ma ma, aysi com es enpres emre mi e tu, e sugelat de mon sagell. Dieus sia amb tu. Dades a Sent Miquell le derrer dimenge de julii. B, abat de Sent Miquell.

(Archives des Pyrénées-Orientales. — Notule de Pierre Tort, notaire de Perpignau, année 1370.

¹ Cadisses est masculia: on estalan, on aurait écrit los.

Ш

1380 (Narbonnais)

Le testament suivant, d'un habitant de Perpignan, fut écrit par quelque scribe du Languedoc, probablement du Narbonnais, sur une feuille détachée que le notaire annexa à son registre, où il s'est borné à rédiger l'acte en latin. Je mets en italique les mots et les formes étrangers à la langue catalane.

Quoniam nullus... ego Bertholomeus Dossons de Perpiniano... Permierament aordeni mon testament e preni de les mieys bens x. liuras de Barsulonesetz, e fau los miyeus mene-[me]zadors En P. Pascal e mastre P. Orhs barber 1, los càls siau tengutz de pagar las leysas dins la novena; etz elegési ma sepultura devant la porta mayor dé les Frayres Menors o denant la gléysa la on éles se volran daquesti dos lóhes; he leysi a qascu de mos mena[me]zadors x. s. — Item leysi a reparar lo cap de la capela déls augils.x. liurus; voli que les ditz menesadors sian obries, e que, si les frayres hi metian contrast, que sian de [la] obra de Sant Johan. — Item leysi al rector de Sant Matieu v. s. — Item leysi a vin.capelas que sian a la mia sepultura, a cascu xn. d; al diache vi. d; a nn. enfans d'aqueles que venran am los capelas, a cascu n. d.

Item leysi a mastre P.Riu x. s; a la obra de san Johan, de Sant Matieu, de la Rial, de Sant Jacme, a cascu xII. s; a les III. basis de les paubres de les III. perro [quius] a cascu II. a les III. ordes de paubretat he a les III. ordes de las donas, a cascu II. s.

Item per vin. seris, cascu d'una liura, que servescan a la mia sepultura xxv.s.

Item leysi ana Bertolmiva fila d'En Bertolmin Selarer, fillola micua v. s; a Na Giranda, fila del balle de Polestres, filola mina x. s; à N. P. Johan, co[m] payre mieu, las milors dos ranbas que jeu aya, per amor de Den.

Item leysi a na Chatarina fila d'En Perpinya Comas filola miena v.s. a Na Ramonda Masona leysi x. s.

¹ Le testament latin porte P. Orts barberius Le mot barber est ajouté de la main du notaire.

Item leysi per pitansa a les frayres Menors lo dia que jeu me more x. s; leysi per la fi de la confrayria de Sant Johan n. s; leysi a xxx. capelas que canten per la mia arma lo dia de la mia sepultura, qui frayres, qui capelas seglars, a cascu xn. d.

Item voli que les menazadors no sian tengutz de rede comte ni al birbe, ni a hom per el, ni al ofecial, ni a hom per el, ni a neguna presona del mon; meys qu'en puscan fer a tota lur volontat, confisan de lur lialtat.

Item leysi heyretiera Na Grazida moler miena, que sia tenguda de pagar totas mas leysas he totz mos tortz, si degu n'aparia. Aquesta es la miva dariera volontat la qual voli qui sia obserneda (sie).

Testes rogati sunt Jac. Adzam, et Petrus Basini, Bn Codaleti sutores, G. Aymerici lanternerius, P. Boerii ortolanus, Johannes Laureti ortolanus, Bñ Boerii pellicerius, omnes de Perpiniano; Johannes Brasardi Robertus Niauti, elerici et cantores domini Ducis¹, et ego G. Caulasses notarius. Laudat. 1111. die marcii anno M. CCC. LXXX.

(Archiv. des Pyr.-Or. — Notule de Guillaume Caulasses, notaire de Perpignan, ann. 1380.)

IV

1397 (Narbonnais?) 2

Sapian totz que yeu Jacmes Aliba, de Tuxa, son tengut e obligat de far ordenassa per Gaubert de Ramat de la Barta, per la siena arma, q[ue] redet l'arma a Dieu, quar en autra guiza no se cebelira en sementeri sagrat.

¹ C'est Jean, duc de Gerone, fils ainé et successeur du roi Pierre d'Aragon.

² Cette pièce est transcrite dans un acte reçu à Montauban, le 2 mars 1397, par Galhard de Villeneuve, notaire de Toulouse, habitant de Montauban, portant quittance d'une somme de 112 livres et demie petits tournois, faite par Raymonde de Boer, héritière de son fils Gaubert de Ramat, décédé ab intestat, en faveur de Dominique de Tarba. C'est à Tuchan (département de l'Aude) que cette pièce semble avoir été rédigée, mais le dialecte particulier du Termenès semble avoir été altéré par le notaire de Montauban, du moins en ce qui concerne l'article.

Hem yeu dit Jacme e y fayta ordonassa per lo dit Gaubert, de voluntat de ssos amixs te de ssa mayre.

Item leyssi a la obra de Moss. Sanht Johan Evangelista de Tuxa, en lo qual lo dit Gaubert fonch coffessat e comenyat [e] pres los ordres], com a bon crestia den far, hu cali entro la valor de onze scutz d'aur, a servir lo cors de Jhû Crist.

Item layssi en la capela que cantara missa nouela, que pregue Dieus per la siena arma, sinc escutz onze gros.

Item layssi en hu reyre taule de Monss. Sanct Ipolit hon lo dit Gaubert avia tot jorn sa devoitio, quatre escutz d'aur.

Hem leysi a la obra de Sanht Johan avangelista, on lo dit Gaubert redet l'arma a Dieu, una entorta de sera valent sinc sotz, a levar lo peors de lhû Crist.

Item leyssi a l'autar del dit moss. Sant Johan evangelista dotze deniers.

Hem al curat del dit loc xII. de.

Hem a totz los autas de Nostra Dona del Peyro del dig loc a cascun xn. deniers, lo qual son sine autas.

Hem leyssi a Sanht Just de Narbona xn. deniers.

Item als quatre ordres de paubretat a cascun XII. de.

Hem als quatre hospitals generals a cascun xn. de.

Hem leyssi à totz los capelas que son an[a tz a la sepultura del dit Gaubert tres franxs.

Item leyssi als ditz capelas per lo despentz que feron al dinnar sies sotz quatre deniers.

(Parchemin. — Arch. des Pyr.-Or.).

\mathcal{I}

1411 (Béarnais, 1

A nostre car senher En Gubriel Resplandent not(ari) en lo loc de Perpinhaa.

Car senher, sapiatz que per dauant nos autes, cort thientz, es vieneut Arnaut de Sobiole, filh de Condor, qui fo de Bosom

- L'église de Notre-Dame du Peyro est située près de Tuchan.
- du lieu de Gélos, près de Pau, décédé en Roussillon. La Revue des langues romanes à déjà publié deux autres documents se rattachant à la même affaire.

de Domeg saenrers, deu loc de Gelos prop Pau en la dioc, de Lascar; en que nos ha denunciat que sus la mort de Bosom den Domeg deu diit loc de Gelos, son oncle, fray de ssa may, a luy es necessari de portar per danant vos declaration e sertifficasion de la parentele deus diitz Bosom e Condor e deu diit Ar[naut]. Senyer, sapiatz, e per vie de sertification vos denunciam judiciaumentz, per vie e per maneyre de subcidi de dret, que lots diitz Bosom e Condor eren fray e sor germaas, filhs de un pay e de une may, et que de la diite Condor es filh de leyau matremoni lo diit Armant], e la diite Mariote aixi medixs filhe; e son nebot e nebode deu diit testavre, e lo diit Ar[naut] es prim e universau hereter de la diite Condor, e aixi medix den diit Bosom cum a sson oncle. Si que nos vos certifficam abla present letre sagerade deu propri saget de la cort e viele de Pau, on los de Gelos en la temporalitat se judgen e passen judyament, que lo diit Armant, de Sobiole e Mariote son filh e filhe de la diite Condor, sor deu diit Bosom. e eren nebotz den diit Bosom tant quant visco. E asso vos denunciam, e per vie de testification vo'n tremetem la present efre, per conservar lo dret e accion que lo diit Armaut, nebot leu diit Bosom testayre, portador de las presentz, ha o pot iner en la darre voluntat o testament deu diit Bosom. Seriit en lo loc de Pau lo V. jorns d'ottobre [M CCCC XI].

Lo dauer juratz e cort de Pau.

(Original sur papier: Gabriel Resplant, notaire de Perpignan, manuel de 1411, — Archives des Pyr.-Or.)

VI

1721 (Narbonnais)

Jacme Huc, bayle de la Palma, ad toutz aquels et aquelas qui aquesta present letra veyran salutz en Nostre Senhor.

Le lieu de la Palme est situé à l'extémité du Narbonnais, sur la frontière du Roussillon, en face de Salses, où l'on parle le pur catalan. La séparation des deux dialectes, catalan et langue-docien, s'est maintenu depuis des siècles, et se conserve encore aujourd hui entre les villages du Roussillon et ceux du Narbonnais, ou du pays de Fenoflet. Elle est surtout marquée entre les villes d'Estagell et de la Tour-de-France, qui

A la supplicació et requesta de Daudun cappella, del loc de Ariu¹ en la dioc. de Rodetz, supplica benignement (sic) a la mot honrada dona madona Angnes, molher de sa entra entras (sic) del molt honrat senhor lo senhor En Laurens, demoran a Perpehan deuant la font de la Picarda², que playssa a la dita dona de luy trametra m, floris d'Arrago e miech, e m. capayros et 1. pobbal³, et que li plassa de baylar a Johan Vayrac portador de la present letra; quar le Daudun a agut necessitat de malautia que non pot caminar, et a grant mestier de sa moneda. Et dona pla poder al dit Johan Vayrae de aquitiar de tot en tot la dita dona Agnes per carta o per albara, o en tota la forma que savi o savis clers o poyran ditar a prophiet et utilitat de la dita dona. Et per maior fermetat, yeu desus dit Jacme Hue, bayla, ay fayt aquesta letra a mons. Johan Robert cappela de la Palma, en testimoni de Beringuier Saurina de Lancata et de Thomas de Marvilla sa[r]tra de la Palma, escrit al dit le derrier jorn de may l'an mil cccc xxi, et ay paurat' le segell de la cort per maior fermetat.

> Jacme Huc bayie de la Palma, a requesta de Daudun cappella, qui mout si recomanda a la dona Angnes Laurenssa.

(Au b s, traces d'un petit cachet rond, cire verte. — Archives du département des Pyrénées-Orientales).

$V\Pi$

Vers 1123 (Avignon?,

A mon char e grant amic a Monss. Raymon Isquin, beneficiat en la gleisa de San Johan de Perpina, sian (framesas).

sont situées aux deux extrémités d'une plaine, à une distance de trois quarts d'heure au plus l'une de l'autre : on parle catalan dans la première, qui a toujours appartenu au Roussillon, et languedocien dans la seconde.

1 Mot corrigé par le scribe et peu lisible; peut-être y avait-il d'abord Aniu.

² La Font de Na Pincarda existe encore à Perpignan, adossée au mur d'une maison de l'ancienne famille Pincard. Le scribe a sans doute omis le trait qui marque l'n dans ce mot, ainsi que dans Perpehan.

: Pohal (cruche) a peut-être été écrit par erreur pour ponhal (poignard).

' Pour pausat, nouvel exemple du passage d's en r en langue d'oc.

Char seinher e bon amic, hieu mi recomande a vos, e done mi meravilla de vos de so que m'avias script, que no m'aves ren atendut: per qui mi sembla que hieu mi pode pauc fizar en vostras paraulas ni en vostre script, quar ren que mi mandes non ven as effeit. Per que vos pregui que me volies scrire tota vostra voluntat e vostra entencio, e aquo visa las (sic) present, quar m'entencio es que vos mi daires pagar so que mi deves, si vos plas, ho altramen hieu hi metrey tot lo remedi que hieu poriey, quar hieu mi 1 crese ben que lo Rey d'Arago mi fara bona justicia, e vos non hi penres ni profiey ni honor, si cove que s'i fassa am la rigor del seinhor. Per que vos pregui que no vos metas en aquo, quar, per ma fe, desplaira mi si vos n'aves despen ni dannage: quar non mi cuda (sic) pas esser amistat ma be vos per so que vos mi decces far desplaser, ni hieu a vos; en pero non es ma colpa, quar cascunh vol aver lo sien. Pregi vos que mi volias trametre aquelles Lxv. ff. que son degut al ter 2 de Tost S [ants] passada, e fares mi plaser e cortesia e a vos profiet. Si nenguna causa podia far de part de say, mandat m'o, quar de bon cor ho faria.

Nostre Seinher sia garda de vos. Script a Vinon ³ lo xvIII. jorn de mars.

De part lo tot vostre Gamot Geyssem.

(Archives des Pyrénées-Orientales. — Série G., évèché d'Elne).

Alart.

(A suirre.)



¹ Hien mi crese ben que. On peut dire que cette manière de parler est encore employée dans tout le midi de la France.

² Terme?

³ Mns. avion, avec un trait sur les trois dernières lettres.

DIALECTES MODERNES

CHANTS POPULAIRES DU LANGUEDOC

(Swite)

XXXVII. - LOU MARIAGE DE L'ALAUSETA

- Lou pinsar et l'alauseta
 Se se voulien maridà.
 Lou premier jour de la nossa
 N'avien pas res per manjà.
 Se ne ven un gros tavan,
 Sus soun col porta un pan blanc.
- Tura lalureta,
 M'alauseta,
 Moun castel,
 Tant bel!
 - 3) Per de pan, n'aven be prou. } bis.
 Mès de vi, disèn de nou. }
 Se ne ven un gros mouissau.
 Sus soun col porta un barrau.
 - 4) Per de vi, n'avèn be prou:

 Mès de car, disèn de nou.

 Se ne vèn un parpalhou.

 Que ne porta un gros moutou.
- 5) Per de car, n'avén be prou: } bis.
 Mès de frucha, disèn de nou. }
 Se ne vèn un béu sausin,
 Sus soun col porta un rasin.
- 6) Per de fruit, n'avèn be prou; i his.
 Mès de dansairas, disende nou.
 La nicira sort dau linsòu.
 Fai cambadas sus lou sòu.

- 7) Per de dansairas, n'avèn prou; dis de dansaires, disèn de nou. dis de la pesoul sort dan fatras, Pren la nieira per lou bras.
- 8) Per de dansaires, n'avèn prou, i his. Més de jougaires, disèn de nou. I Lou rat sourtis d'un trauquet. Joga dan tambourinet.
- 9) Per jougă, jougarên prou,
 Se ne vên pas lou catou.
 Lou cat sourtis dau cendrié,
 Manja lou tambourinié.

Le Mariage de l'Alouette. — 1). Le pinson et l'alouette — se vonlaient marier. — Le premier jour de la noce, — ils n'avaient rien à manger. — Mais il vint un gros taon — qui sur son cou portait du pain blanc.

- 2) Ture lafurette. mon alouette. mon château si bean!
- 3) Nous avons assez de pain, mais nous n'avons pas de vin (bis). Mais il vint un gros moucheron qui sur son cou portait un tonneau.
- 1) Nous avons assez de vin. mais nous n'avons pas de viande (bis). Mais il vint un papillon qui portait un gros mouton.
- 5) Nous avons assez de viande, mais nous n'avons pas de fruits (*bis*). Mais il vint une mésange, qui sur son con portait un raisin.
- 6) Nous avons assez de fruits, mais nous n'avons pas de danseuses (bis).— La puce sortit du drap de lit— et fit de grandes enjambées sur le sol.
- 7) Nous avons assez de dansenses, mais nous n'avons pas de danseurs (bis). Le pou sortit des hardes et prit la puce pardessous le bras.
- 8) Nous avons assez de danseurs, mais nous n'avons pas de joueurs (d'instruments) (bis). Le rat sortit d'un trou et joua du tambourin.
- 9) Nous avons assez de joueurs (d'instruments), —pourvu que le chat de vienne pas (bis). Le chat sortit du cendrier et mangea le tambourineur.

Chantée et notée d'après M. Ancette, de Montpellier.

Cf. Damase Arbaud, Chants populaires de la Provence 4, p. 195; lou

Mariagi doou parpalhou.—J. Bugeaud, Chants et chansons populaires de l'Ouest, etc., H. p. 189: las Noueços doou quinsoun.—Il en cite une version de 1780: le Pinson et l'Aloveto, Essai sur la musique ancienne et moderne, II, p. 171. Paris, Ph. de Pierres, MDCCLXXX. — Cénac-Moncaut, Littérature populaire de la Gascogne, etc., I, p. 377: lou Maridatje dou pinsan. — Anacharsis Combes, Chants pop. du pays castrais, etc., p. 33: la Laouzeto amm'el pioussou. De Puymaigre, Chants pop. du pays messin, p. 309 et 311: il cite l'existence de ce même chant dans le Cambrésis.

Il y a, de plus, dans Damase Arbaud, Chants, etc., I, p. 195, sous le titre de lou Mariagi doou parpalhoun, une version sur un motif un peu différent, quoique le fond soit le même Cf. aussi J. Bugeaud, Ch. pop. de

l'Ouest, 1, 38, les Noces du papillon (berceuse).

XXXVIII. - L'ALAUSETA ET LOU QUINSOU

- L'alauseta et lou quinsou
 Voulièn faire un mariajou.
 Quand venguèrou d'espousà,
 Aguèrou pas res per manjà.
- 2) Pan, pan, pan, Gara, gara;
 Pan, pan,
 Gara de davan.
- 3) De delai sourtis un lou, Sus soun col porta un moutou.
- 4) De delai sourtis un brau, Sus soun col porta un barau.
- De delai sourtis un durbec.
 Porta trege veires sus soun bec.
- 6) De delai sourtis un bee blanc, Sus soun bec porta un pan blanc.

L'Alouette et le Pinson. — I) L'alouette et le pinson — voulaient faire un petit mariage.— Quand ils vinrent d'épouser, — ils n'eurent rien à manger.

- 2) Pan (ter), gare, gare; pan (bis), gare de devant.
- 3) De là-bas sortit un loup, qui portait sur son cou un mouton.
- 4) De là-bas sortit un taureau, qui sur son cou portait une barrique.

- 5) De là-bas sortit un dur-bec, qui sur son bec portait treize verres.
- 6) De là-bas sortit un bec-blanc, qui sur son bec portait un pain blanc.

Version due à M. H. Bouquet, de Montpellier.

XXXIX. — LA LAUSETA ET LOU QUINSOUN

- La lauseta et lou quinsoun (bis),
 Faguerou un mariajoun,
 L'enfant malureta;
 Faguèrou un mariajoun.
 L'enfant malura.
- Quand lou mariajoun seguè fă N'aguèrou pas ren per manjă.
- De delai n'en sort l'enfant,
 A soun col n'en porte un pan.
- De pan n'aurian ben proun,
 Més de car n'en disèn noun.
- 5) De delai n'en sort lou loup, A soun col porte un moutoun.
- De car n'aurian ben proun, Més de vin n'en disèn noun.
- De delai sort lou mouissau, A soun col porte un barau.
- 8) De vin n'avèn ben proun, De dansaire disèn noun.
- La nieira sort dau lensòu,
 Grand cambada per lou sòu.
- Lou pesoul sort dan fatras,
 Pren la nieira per lou bras.
- 11) De dansaire n'avèn proun, De tambourdié n'en disèn noun.
- 12) De delai n'en sort lou ra, En dau tambour au coustà.

La cata sort dau cendrie.
 Emporta lou tambourdie.

L'Alouette et le Pinson. — l'alouette et le pinson—firent un petit mariage, — l'enfant malureta; — firent un petit mariage.

- 2) Quand le petit mariage fut fait. ils n'eurent rien à manger.
- 3) De là-bas sort l'enfant, à sen cou il porte un pain.
- 4) Nons auriens assez de pain, mais non assez de viande.
- 5) De là-bas sort le loup, -- sur son con il porte un monton.
- 6) Nous aurions assez de viande. mais non de vin.
- 7) De là-bas sort le moncheron, sur son con il porte un baril.
- 8) Nous aurions assez de vin, mais non de danseurs,
- 9) La puce sort du drap de lit, et fait de grandes enjambéessur le sol.
 - 10) Le pou sort du fatras. et prend la puce par le bras.
- 11) Nous aurions assez de danseurs, mais non de tambourineurs.
 - 12) De là-bas sort le rat, avec un tambourin au côté.
 - 13) De là-bas sort la chatte, elle emporte le tambourineur.

Version due à M. Barbié, de Bernis (Gard).

XL. - AUTRE

Lou pinsart ambe la lauseto Ne bouliò faire un mariajou. Lanfa larireto. Ne boulio faire un mariajon

Ne boulio faire un mariajou Lanfa larirou.

Quand benguerou d'espousic. N'ajerou pa res per manja.

Lou boulangé bé de dalai Ambe sonn paniè joust l'aisseléto.

De panet u'aben be prou Més de carneto noun pas non.

Lou loubet sort del bartas Ambe soun moutou gras.

De carneto n'aben be prou

Mès de binou n'aben pas nou.

Lou bignerou bé de dalai Embe soun baralhou 4 tra 'l quiou.

De binou n'aben be prou Més de dansaires noun pas nou.

Lou pesoul sort del fatras Atrapo la niciro pes lou bras.

De dansaires n'aben be prou-Mès de cantaires noun pas nou.

Lou ratou sort del traucou Ambe soun tambour tral coupetou.

leu bous tambournarai bé Mès que me parés al minau.

Nautres te pararen bé Mès à la cato ni sai pas ré.

Lou minou sort del cendriè Trai un salt sul tambourniè.

Sophie Saliel, de Saint-Laurent d'Olt (Aveyron).

XL. - LOU MARIAGE DELS AUSSELS

- La lauseto et lou quinsou
 Ne bouliòu faire un mariajou,
 La fan ladereta:
 Ne bouliou faire un mariajou,
 La fan laderou.
- Quand seguérou al mié repas.
 N'ajérou pas res per manjà.
- 3) La lauseto souort de delai, Qu'elo ni pouorto un pan blanc.
- 4) « De panet n'abèn be prou, Mès de carneto ni disèn nou. »

[†] Le baralhou est suspenda comme les petits barils des vivandières de regiment.

- 5 Lou croupatas souort d'un coustat, Lus ni traino un bedigas.
- 6) «De carneto n'aben be prou, Mès de binet disèn de nou.»
- 7) Lou mousau souort de dalai, E ni pouorto un plén barrau.
- 8) «De binet n'abèn be prou, Mes de dansaires disèn nou.»
- 9) Lou pesoul souort del fatras, Croquo la nièro per lou bras.
- 10) « De dansaires n'abén be prou. Mès de cantaires disèn nou, »
- Lou ratas souort del traucas,
 Em tou tambour jout lou bras.
- 12) Mès iéu bous cantarió un pau, Se mi parabias del minàu. »
- 13) Lou eat ne souort del cendrié, N'empouorto lou tambourinié!

LE MARIAGE DES OISEAUX. — 1) L'alouette et le pinson — voulaient faire un petit mariage.

Refraix: La fan la derete; — voulaient faire un petit mariage,— la fauladérou.

- 2) Quand ils furent à la moitié du repas, ils n'eurent rien à manger.
 - 3) L'alouette sort de là-has, elle apporte du pain blanc.
 - 4) De pain nous avons assez, mais non pas de viande.
 - 5) Le corbeau sort d'à côté, traînant après lui un bélier.
 - 6 « Nous avens assez de viande,— mais nous n'avons pas de vin.
 - 7) Le moucheron sort de-là bas, il en apporte un plein-baril.
- 8) Nous avons assez de vin, -- mais nous n'avons pas de danseurs.
 - 9) Le pou sort du tas de chiffons,— et prend la puce par le bras.
- 10) Nous avons assez de danseurs, mais de chanteurs nous n'en avons pas.
 - 11) Le gros rat sort du trou avec le tambour sous le bras.

- 12) « Je chanterais, dit-il, pour que vous dansiez, si vous me défendiez contre le chat.»
 - 13) Le chat sort du tas de cendres—et emporte le tambourineur. V.de Saint-André-de-Lancize, due à M. le pasteur Liebig.

XLI. - L'ALAUSETA ET LOU PIDZOU

- L'alauseta et lou pidzou
 Vourion faire un mariadzou.
- Refrain. Lan lardereto;
 Vourion faire un mariadzou,
 Lan larderou.
- 3) Quand vinguéroun d'espousà Troubairoun rien per mindsà.
- 4) Lou loubas ne sort d'elai Adiusant un moutoun gras.
- 5) Por de tsar aren n'en prou, Por de pain que ferons-nous?
- 6) Lourinor ne sort d'elai Avec un pané de pain.
- 7) Por de pain aren n'en prou, Por de vi que ferons-nous?
- 8) Lou graihas n'en sort d'elai, Adiusant un tounelou.
- 9) Por de vi aren n'en prou, Por dansà que ferons-nous?
- Lou péu sort du pétas,
 Prin la neira per lou bras.
- 11) Por dansà aren n'en prou, Por touchà que ferons-nous?
- 12) Lou retour sort du pertias Adiusant un tambournet
- 13) Lou minou sort'du cendriè Empourta lou tambournet.
- 14) S'aguessa parà lou minou, Arion dansà tout notre sàoul.

L'Alouette et le Pinson. —1) L'alouette et le pinson— voulaient faire un petit mariage.

- 2) Refrain. Lanlarderete; voulaient faire un petit mariage. Lanlarderon.
 - 3) Quand ils vinrent d'épouser. —ils ne trouvèrent rien à manger.
 - 4) Le gros lonp sort de là-bas. apportant un mouton gras.
- 5) Nous avons assez de chair; pour le pain.comment feronsnous?
 - 6) Le renard sort de là-bas, avec un panier de pain.
 - 7) Nous avons assez de pain;—pour le vin, comment feron-snous?
 - 8) Le corbeau sort de là-bas, apportant un tonnelet.
 - 9) Nous avons assez de vin; pour danser, comment ferons nous?
 - 10) Le pou sort d'un haillon et prend la puce par le bras.
- 11) Nous avons pour danser, mais qui touchera d'un instrument?
 - 12) Le rat sort du pertuis, apportant un petit tambour.
 - 13) Le chat sort du cendrier et emporte le tambourineur.
- 14 Si l'on avait pu éviter le chat. nous aurions dansé tout notre soûl.

Version communiquée par M. Victor Smith, d'après Nannette Lévesque, qui l'avait apprise elle-même à Ste-Eulalie (Ardèche, Vivarais), son pays.

XLIII. - L'AREUVETA ET LE PINDZOU

- 1) L'areuveta et le pindzou | vourion faire un mariadzou.
- 2) Refrain. Lanturlette,

Vourion faire un mariadzon.

La tanturiou.

- 3) Quand vinguéroun d'espousà, [ne saioun pas que mindzà.
- 4) D'elain'en vint un gros lou. | que nous apporte un biò moutou.
- 5) Pour de viande, nous en avons, | Et de pain, que ferons-nous?
- 6) D'elai n'en vint un gra-vieil, | que nous n'apporte un plen carnié.

¹ Carnié carnassière, sac à provision

- 7) Pour de pain, nous en avons, | Et de vin, que ferons-nous?
- 8) Délai n'en vint un coutau¹, | que nous n'apporte ben un pan.
- 9) Pour de vin, nons en avons, \ Et de verres que ferons-nous?
- D'elai ne vinguè un verrié, | que nous n'apporte un pleu paniè.
- 11) Pour le verre, nous en avons, | Et de danseurs, que feronsnous?
- 12) La piúse sort dou petà | et le pa de dessous le bras.
- 13) Pour de danseuvs, nous en avons, { Et de toucheurs, que ferrons-nous?
- 14) Le rat ne sort dou greniè, | onbour son lambour à l'arriè.
- 15) Pour de toucheurs, nous en avons, | Et d'amuseurs, que ferons-nous?
- 16 Le tsà n'en sort dou fluriè?, | saute sur le tambourinié.

L'Alouette et le Pigeon. — 1) L'alouette et le pigeon— voulaient faire un petit mariage.

- 2) Lanturlette; voulaient faire un petit mariage, lanturlou.
- 3) Quand ils vinrent d'épouser.—ils ne savaient que manger.
- 4) De là-bas vint un gros loup, qui nous apporte un gros mouton.
- 6) De là-bas vint un vieux corbeau,—qui nous en apporte un plein sac.
 - 8) De là vint un muletier. qui en apporte un peu.
 - 10) De là vint un verrier, qui en apporte un plein panier.
 - 12) La puce sort du haillon et prend le pou sous le bras.
 - 14) Le rat sort du grenier avec son tambour au derrière.
 - 16/ Le chat sort du foyer et sante sur le tambourineur.

Communiqué par Toussaint Chavanas, de Saint-Just-Malmont (bourg de Forez, voisin du Velay, et actuellement englobé dans la Haute-Loire . à M. Victor Smith.

¹ Coutan, muletier; de counta, hâter.

² Le *flurié* ou *flourié* est le trou pratiqué pour recevoir la cendre, le cendrier.

XLIII. — LA LAUSETO E LE PEPISSOU

- 1) La lauseto ame'l pepissou (bis)
 Se marideroun toutis dous,
 Lanflan larira, lanflan larireto;
 Se marideroun toutis dous,
 Lanflan larira.
- 2) Quand ajèroun espousat, | i'ajèt pas de pa per manjà.
- 3) Pr'aqui passo'n merle blanc, | a soun bec porto'n pan [blanc.
- 4) Aro de pa n'aben prou, I mès de car nou n'aben nou.
- 5) Pr'aqui passo'n reiatou, | sus soun cos porto'n moutou
- 6) Aro de car n'aben prou, | mès de bi nou n'aben nou.
- 7) Pr'aqui passo'n mouscal, ¦ sus l'alo porto n' barral.
- 8) Aro de bi n'aben prou, | mès de nocejaires nou.
- 9) Lou cimet sort dal trauquet, † tout descoufat, sans bounet.
- 10) De nocejaires n'aben prou, | mès de bal nou n'aben nou.
- 11) Lou rat sourtis dal palié, | amé soun biuloun darniè.
- 12) De musicaires n'aben prou, | mès de dansaires n'aben nou.
- 13) La piusé quitto'l lançol, † fa cinq espinguets pel sol.
- 14) Lou pesoul sort del petas, | agafo la piusé pel bras.
- 15) Aro abèts prou fait de sauts, | poudèts nous daissa'n re-[paus.
- 16) La lauseto se coulquet, | sabi pas se dourmiguet.
- 17) Mès lou pepissou m'a dit | que quicon abió espelit.

L'Alouette et le Pinson.—1) L'alouette et le pinson—se marièrent tous deux, — lanllan larira, lanflan larireto; — se marièrent tou deux. — lanflan larira.

- 2) Quand ils eurent épousé, ils n'eurent rien à manger.
- 3) Par là passe un merle blanc, à son bec il porte un pain blanc.
- 4) Maintenant nous avons assez de pain, mais nous n'avons pas de viande, non.
 - 5) Par là passe un roitelet, sur son con il porte un mouton.

- 6) Maintenant nous avons assez de viande, mais nous n'avons pas de vin, non.
 - 7) Par là passe un moucheron, sur son aile il porte un baril.
- 8) Maintenant nous avons assez de vin,—mais nous n'avons pas de gens de la noce, non.
 - 9) La punaise sortd'un petit trou,—toute décoiffée, sans bonnet.
- 10) Nous avons assez de gens de la noce, mais nous n'avons pas de bal, non.
 - 11) Le rât sort du grenier à foin, avec son violon au derrière.
 - 12) Nous avons assez de musiciens,—mais pas de danseurs, non.
 - 13) La puce sort du drap de lit. fait trois petits sauts sur le sol
- 14) Le pou sort du vieux linge, et prend la puce par le bras (pour danser).
- 15) Maintenant vous avez assez fait de sauts,--vous pouvez nous laisser en repos.
 - 16) L'alouette se coucha. je ne sais si elle dormit.
 - 17) Mais le pinson m'a dit que quelque chose était né (éclos).

Version du Narbonnais, communiquée par M. Achille Mir, d'Escales $(Aude)_{t}$

XLIV. - LF LOUSOU ET LA LOUSOUNA

- 1) Le louson et la lousonne Vourian faire un mariadzou.
- REFRAIN. Lenfan larirette : Vourian faire un mariadzou, Lenfan larirou.
- Quand segueren maridandă, N'agueron riên per mandză.
- 1) Le boulangié vinguè d'elai Embe una tourta den son coué.
- 5) Por de pan blanc n'aven be prou; Mès de vin, que ferons-nous?
- Le miulatié vingué delai,
 Embe una tardza de vi blanc.
- 7) Por de vi blanc n'aven be prou; Mès de chèr, que ferons-nous?

- 8) Le tsarcoutiè vinguè delai. Embe une espaula de moutou.
- 9) Por de vianda n'aven be prou: Mès de danseurs, que ferons-nous?
- 10, La neira n'en sort dón lingón, A gambada per le són.
- Lou pesou n'en sort dou petà,
 Tapa la neira sur le bras.
- 12) Por de danseurs n'aven be prou: Mès des toucheurs, que ferons-nous?
- Le rat n'en sorte dou grenié.
 Ma que n'ai por dou minou.
- Por du minou, te pararai:
 Ma de la tsata ne farai.
- 15) Le tsà non sorre dou fousé, Engafa le tambourinié, Lenfan landerirete; Engafa le tambourinié, Lenfan lariré.

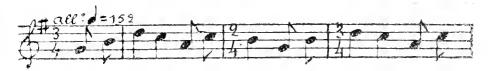
L'Alouette et sa flancée — voulaient faire un petit mariage.

- 2 Refrain. Lenfan larirette; voulaient faire un petit mariage, lenfan larirou.
 - 3) Quand ils furent mariés. ils n'eurent rien à manger.
 - 4) Le houlanger vint de là-bas, apportant une tourte.
- 5° Nous avons assez de pain blanc;—mais pour le vin, comment ferons-nous?
 - 65 Le muletier vint de là-bas, avec une charge de vin blanc.
- 7 Nous avons assez de vin blane : pour la viande, comment ferons nous?
 - 8 Le charentier vint de là-bas, avec une épaule de mouton.
- 9 Nous avons assez de viande : pour les danseurs, comment ferons-nous?
 - 10 La puce sort du drap de lit et gambade sur le sol.
 - 11) Le pou sort du haillon et prend la puce sous le bras.
- 12) Nous avons assez de danseurs : pour les musiciens, comment ferons-nous ?

- 13) Le rat sortit du grenier: Mais j'ai peur du chat!
- 14) Je te défendrai du chat. mais non pas de la chatte.
- 15. Le chat sortit du foyer et mangea le tambourineur.

Version requeillie par M. Victor Smith. Gaprès Marie Farigoule, de Vouy (Velay).

XLV. -- LA FOURMIHO E LE POUZOUIL



La fourmiho an-de l'pou-zouil, La four-miho an - de l'pou-



zouil Se ma-ri - dè - en l'autre joun. Lan - fa la - de-



re - to; se ma-ri - dè-en l'autre joun.Lan-fa la-de-ra,

- 1) La fourmiho ande l' pouzouil (bis)
 Se maridéen l'autre joun.
 Lanfa ladereto;
 Se maridéen l'autre joun.
 Lanfa ladera.
- Quand benguèen d'espousa (bis),
 N'ajeèn pos pa per manja 1.
- 3) P'rachi te passo la perdie (bis), And' un pà de dous ardits.
- Aro, pà, bé n'aben prou (his);
 Mès de bi, nou n'aben nou².
 - ¹ Var.: Grando festo boulion fa, N'aion pos mico de pa.
 - ² Var.: Aro, que de pa aben; Mès de bi. coussi fasèn?

- 5) P'rachi te passo un mouscalhou (bis), Su l' colli n'en porto un semalou.
- 6) Aro, bi, bé n'aben prou (bis); Mès beires, nou n'aben nou.
- 7) P'rachi te passo le firbee (bis), And' un parelli de beires al bee².
- 8) Aro, beires, bé n'a ben prou (bis): Mès de car, nou n'aben nou.
- 9) P'rachi te passo un parpalhol (bis), Ande un biòu roustit sul' colh.
- Aro, car, bé n'aben prou (bis);
 Mès de dansaires, non n'aben nou.
- La piuzé sort del lansol (bis),
 Fa quatre ou cinq saut pel sol.
- 12) Le simet sort del pedas (bis), Ne prend la piuzé pel' bras.
- 13) Aro, dansaires, bé n'aben prou (bis); Mès de sou, nou n'aben nou³.
- 14) P'rachi te passo le rat (bis),
 Ande soun biouloun al coustat.
- 15) Le gat sort de joul' cendrié (bis).
 N'agafo le rat pel' péd,
 Lanfa ladereto;
 N'agafo le rat pel' péd,
 Lanfa ladera.

Chantée par M. J.-B. Lambert (de Belesta.

' Var.: P'rachi te passo un esquirol, And' un bout de bi sul' coth

2 Var.: And quatre ou cinq beires al bec.

3 Var.: Mès bioulounaires, nou n'aben nou.

⁴ Var.: Tambour.

Autre var.: Le rat ne sort de joul' four Ande la troumpeto al tioui.

- 1) La Fourmi et le Pou. La fourmi avec le pou (bis) se marièrent l'autre jour, lanfa laderete; se marièrent l'autre jour, lanfa ladera.
- 2) Quand-ils eurent épousé (bis), ils n'avaient pas de pain à manger.
- 3) Par là vient à passer la perdrix (bis). avec un pain de deux liards.
- 4) Maintenant (du) pain, nous en avons assez (bis), mais de vin nous n'avons point.
- 5) Par là vient à passer un moucheron (bis); sur son dos il en porte une cornue.
- 6) Maintenant (de) vin nous avons assez (bis); —mais de verres nous n'avons point.
- 7) Par là vient à passer un bec-figue (bis) avec une paire de verres à son bec.
- 8) Maintenant (de) verres nous avons assez (bis); mais de viande nous n'avons point.
- 9) Par là vient à passer un papillon (bis),—portant un bœuf rôti sur son cou.
- 10) Maintenant (de) viande nous avons assez (bis); mais de danseurs nous n'avons point.
- 11) La puce sort du drap de lit(bis) et fait quatre ou cinq sauts par terre.
- 12) La punaise sort d'un vieux chiffon (bis)— et prend la puce sous son bras.
- 13) Maintenant (de) danseurs nous avons assez (bis); mais de musique (litt. de son) nous n'avons point.
 - 14) Par là vient à passer le rat (bis), avec son violon au côté.
- 15) Le chat sort de dessous le charrier (bis), il attrape le rat par le pied.

Lectio epistola

Le pouzouil a près moulhè.

A coubidat touto sa parentado

D'hormis la mouseo;

La mouseo, touto altérado 1,

S'en ba la testo acatado.

Ious a dit: « Adissiats, canalho,

Iou porti un pairol senso ansos

Per fe bulhe touto bestro manjanso,

Per Christum Dominum nostrum.

Cf. Cenac-Moncaut, p. 374: la Noço de la puce.

(A suivre.)

A. Montel et L. Lambert.

⁴ Var. Folho, enrajado.

VIÈIO CANSOUN

D'APRÈS UN AIR POPULAIRE NAPOLITAIN



La rescontre sus lis iero.

La chatouno di péu blound:

— Holà! hòu! passes bèn fièro!

Eh! mounte vas, Madeloun?

— Vau au four pausa levame.

— Eh bèn! i'anaras deman.

O mignoto, t'ame! t'ame!

E la prene pèr la man.

E lèu ausse ma cadaulo:

— As fam? — Elo dis pas nouu.

Alor nous metèn à taulo:

L'assète sus mi geinoun.

— Dau! manjo ço que t'agrado:

Tè! pessègue e pruno en flour!...

Gramaci, bèu cambarado,

Ai fam que dóu pan d'amour.

Elo s'aubouro à la l'esto; Z'ou! landan vers lou curat: — Sourtès li bouquet de f'esto E li candelié daura.

VIEILLE CHANSON

Je la rencontre sur les aires, — la jeune fille aux blonds cheveux: — Holà! hé! tu passes bien fière! — Où vas-tu donc, Madelon? — Je vais au four préparer le levain. — Eh bien! tu iras demain. — O mignonne, je t'aime! je t'aime! — Et je la prends par la main.

Et vite je lève mon loquet: — « As-tu faim? » Elle ne dit pas non. — Alors nous mettons à table; — je l'assieds sur mes genoux. — Allons, mange ce qui te plait; — tiens! pèches et prunes en fleur! — Grand merci, beau camarade, — je n'ai faim que du pain d'amour.

Elle se lève promptement : — vite! nous courons chez le curé : — Sortez les bouquets de fête — et les chandeliers dorés. — Allu-

Abras lèu, abras li cire, Bon curat, au mèstre-autar. Sian preissa qu'es pas de dire: Maridas-nous, se fai tard!

D'aqui la mene à la danso,
La chatouno di péu blound;
Jougavon sus la credanço,
Li flahuto e li viòuloun.
La man vers soun jougne souple,
Soun cor batènt sus moun cor,
Sèns vèire lis àutri couple
Viravian touti d'acord.

Mountan pièi à la chambreto:

— Vè noste pichot lie blane! —
Bello emé li couloureto,
Restè muto en tremoulant.

— Madeloun, fai ta preiero,
Coucho-te! — Ie vau, ami. —
Mai, aquelo niue proumiero,
Madeloun a rèn dourmi.

Teodor Aubanel.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

mez vite, allumez les cierges, — bon curé, au maître-autel. — Nous sommes pressés, c'est incroyable; — mariez-nous, il se fait tard.

De là, je la mène à la danse. — la jeune fille aux blonds cheveux. — Sur la crédence jouaient — les flûtes et les violons. — La main vers sa taille souple, — son cœur battant sur mon cœur, — sans voir les autres couples — nous tournions tous d'accord.

Puis nous montons à la chambrette: — vois notre petit lit blanc! — Belle et toute rubiconde, — en tremblant elle resta muette. — « Madelon, fais ta prière, — couche-toi. » — « J'y vais, ami. » — Mais, cette première nuit, Madelon n'a pas dormi.

Théodore Aubanel.

SOUNET

a moussu C. L.

Que lou bèn que m'avès fa Dins vous greie; e que, ravoio, Vosto amo acampe la joio, Meissoun santo di benfa!

Arlargant e satisfa, Me clafissès de beloio Que faran gagna li joio A moun moudèste prefa.

Se ma vèsto es de bourreto E de coutoun, ma barreto, Pau m'inchau : quand sourtirai,

Mai que ma rustico glòri Siegue escàpi dou pilòri, Coume un rèi me n'en creirai!

Anfos Tavan.

Marsiho, 10 de mars 1877.

Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

SONNET

A M. C. L.

Que le bien que vous m'avez fait — germe en vous; et que, ravie — votre âme recueille la joie, — sainte moisson des bienfaits!

Généreux et satisfait, — vous me comblez de belles choses — qui feront gagner le prix — à mon œuvre modeste.

Si mon habit est de bure. — et de coton, ma barrette, — pen m'importe; quand je sortirai,

Pourvu que ma gloire rustique — soit exempte du pilori, — je serai lier comme un roi!

Aiphouse Tavan.

LOUISA

Lou jour naisse; la coupada Parte couma una fuada, Mounta, gaia, à l'esplendour E crida: Viva lou jour!

Louïsa lèva la tèsta E regarda aquela fèsta; Estella, ti ve mouri, Au sen de l'auba que ri.

De la glèia au cièl, que briha, S'enaura l'Ave-Maria. Suona, suona, fa tin-tin. La campana dou matin.

Au brounze que retentisse Louïsa, en pregant, s'unisse. Parla à la Vierge dou Cièl. Couma l'ange Gabrièl.

LOUISE 1

Le jour naît : le cochevis — part comme une fusée : — monte, joyeux, vers la splendeur. — et crie : Vive le jour !

Louise lève la tête — et regarde cette fête : — étoile, elle te voit mourir, — au sein de l'aube qui rit.

De l'église au ciel qui brille. — s'envole l'Angelus. — Elle sonne, sonne et tinte, — la cloche du matin.

Au brouze qui retentit — Louise s'unit en priant. — Elle parle à la Vierge du Ciel. — comme l'ange Gabriel.

[!] Cette traduction a été faite par M. F. Mistral.

Finida la siéu preiera, La devota jardiniera Si mete vite au travai, Lou coutihoun sus l'aigai. Respira una aria qu'embanma E, descaussa, noun s'enrauma, Tra lu caulets enregat, De perla e d'argènt cargat. Oh que perla! toujour gaia, Lesta e propra; fina taia, Uei grand, negre, plen de lus, E velut en lu chivus! Sentès-là : dintre li branca, En destacant la flour blanca, Que toumba sus d'un lancou, Canta couma un roussignou. Regardàs-là : mena l'aiga ; Tra li salada, que aiga, Refresca lu siéu pèu nut, En la fanga, béi e brut. Fau veire couma neteja Li viouleta o maneja

Sa prière terminée, — la dévote jardinière — se met vite au travail, — le jupon sur la rosée.

La voulama e, d'un coup net.

Taia segue e contelet!

Elle respire un air embaumé, — et, nu-pieds, point ne s'enrhume — parmi les choux alignés, — chargés de perles et d'argent.

Oh! quelle perle! toujours gaie, -- leste et propre; fine taille, -- grands yeux noirs, pleins de lumière-et velours dans les cheveux!

Écoutez-la: entre les branches, — en détachant la fleur blanche — qui tombe sur un drap de toile, — elle chante comme un rossignol.

Regardez-la: elle conduit l'eau; — parmi les salades, qu'elle arrose,— elle rafraîchit sespieds nus — dans la fange, beaux et sales.

Il faut voir comme elle nettoie — les violettes on manie — la faucille, et d'un coup net — coupe seigle et glaïeul!

Entant que trissa li mouta, Aude que suonon, escouta... Louïsa! — courre davau, Noun dis: «Tout-ara li vau.»

Puorta un gros fais, tèn l'escala. Tira d'aiga, mounta, cala, Jèta de fueia ai lapin, Abéura mèstre Balin.

Ela mouse, acoucounada, La vaca; fa la bugada; Ela pasta, li doui man En la mastra, e que buon pan!

Arranja tout à sa plaça, En maioun: freta, ramassa: Fa la couïna o, l'uei fis, Mete un pounch.Es un redris.

Ela pènsa à toui: la cata, Moro, que toca la pata, Noun mancon de rèn; poulàs Couma de liri soun gras.

Noun t'óublida, cardouniera. En la gabia, presouniera.

Pendant qu'elle broie les mottes, — elle entend qu'on l'appelle; elle écoute...— Louise! — Elle court là-bas, — sans dire : « J'y vais tout à l'heure.»

Elle porte un gros fagot; elle tient l'échelle, — puise de l'eau, monte, descend, — jette des feuilles aux lapins, — abreuve maître Aliboron.

Elle trait, accroupie. — la vache : elle fait la lessive ; — elle pétrit, les deux mains — dans la huche. Et quel bon pain!

Elle arrange tout en ordre — à la maison; elle frotte, balaye, — fait la cuisine ou. l'œil fixe, — met un point. C'est une maîtresse femme.

Elte pense à tout: la chatte. — More, qui tend la patte, — ne manquent de rien; les cochets — sont gras comme des loirs.

Elle no t'oublie pas, chardonneret — prisonnier dans la cage. —

LOUISA

Aima li bèstia; tambèn Li bèstia li vuolon bèn.

Lou pichoun vên de l'escola; Juega, toumba... que badola! Ela mete sus lou mau Papié d'estrassa, aiga e sau.

Vous prepara de tisana. De remèdià la paisana. Counouisse la tiéu vertu, Toundut, ai belli flour blu.

Cueie agramouna, cinquena. Lapás, buon-siège, barbena, Siga, plantada, gramoun E d'àutri erba sènsa noum-

A buon cuor; es conmplasènta. Au paure, que si presènta, Douna, pèr l'amour de Diéu, En diènt : « Pregàs pèr iéu.»

L'ivèr, dapè la siéu tanta. Au fugairoun, fila e canta De lauda, e n'en saup, tout-plen: Fila, à lalus dou calen.

Elle aime les bêtes ; aussi — les bêtes lui sont reconnaissantes.

Le petit vient de l'école; — il joue, il tombe... quelle contusion! — Elle met sur la blessure — papier de chilfe, eau et sel.

Elle prépare de la tisane. — des remèdes de paysan. — Elle connaît tes vertus, — turbith aux belles fleurs bleues!

Elle cueille aigremoine, quintefeuille, — patience, sange, verveine, — salsepareille, plantain, chiendent, — et d'autres herbes sans nom.

Elle a bon cœur; elle est complaisante. — Au pauvre qui se présente. — elle donne pour l'amour de Dieu,— en disant: «Friez pour moi!»

L'hiver, près de sa tante. — au foyer, elle file et chante — des cantiques, et elle en sait tout plein; — elle file à la lueur de la lampe rustique.

Se lampa e trona, à vous auta Dis la courouna; ressauta E fa vite lou signau De crous, à cada uïan.

Aima la glèia e li nota De la campana: es devota A Maria e sant Louis, Que puorta la flour de lis.

Lou dimenche, à la grand messa, Fervouroua prioulessa, A ginoui, en lou siéu banc, Sèmbla un ange dous e blanc.

Lou curat e lou vicàri Fèston lou jour don Ronsàri: La glèia es touta esplendour, Armonnia e buona oudour.

Louïsa, bella e moudèsta, Lou *cairèn* blanc à la testa, S'avança e presenta ai gent Lu sant en un plat d'argènt.

Louïsa noun suorte gaire Dou jardin que per afaire, E noun la veirés jamai Balà ni virà lou mai.

S'il éclaire et s'il tonne, à haute voix — elle dit le chapelet ; elle ressante, — et fait vite le signé — de la croix à chaque éclair.

Elle aime l'église et les notes — de la cloche; elle est dévote — a Marie et à saint Louis (de Gonzague), — qui porte la fleur de lys.

Le dimanche à la grand'messe, — fervente marguillière, — agenouillée à son banc. —elle semble un ange doux et blanc.

Le curé et le vicaire — fêtent le jour du Rosaire : — l'église est toute splendeur, — harmonie et parfum.

Louise, belle et modeste, — le carreau blanc à la tête, — s'avance et présente aux gens — les reliques sur un plat d'argent.

Louise ne sort guere — du jardin que pour affaires. — et vous ne la verrez jamais — danser ni faire la ronde autour du mai.

LOUISA 39

Qu sauta un béu jour resquiha. Ela noun si requinquiha, Noun cercalu coumplimen E si mete simplamen.

Couma arranja, gaubioua, En *courouna* gracioua, Lu siéu chivus, qu'a toursut! Lou fin ruban de velut

A la coua s'entourtiha, Passa, en boufant sus l'auriha; Lu bout, un pau de coustat, Van sus l'espala floutà.

Quoura Moussu la coumpara. En la siguent, per li rara, A la rosa dou printems, Li respuonde: « Avés beu tems! »

Se Bertoumiéu s'avisèsse De la toucà, se pihèsse Louïsa pèr un galet, Aganteria un souflet.

Li doumaisèlli de Niça, A l'oumbra dei siéu taulissa, An toujour quauque bouboui E, fuora, pihon lou roui.

Tel qui saute, un beau jour glisse. — Elle ne se rengorge pas. — ne recherche pas les compliments — et s'habille simplement.

Comme elle arrange avec adresse, — en torsade graciease, — ses cheveux qu'elle a tordus! — Le fin ruban de velours

A la tresse s'entortille—et passe, bouffant, sur l'oreille;—les boucles,—un peu de côté,—vont flotter sur l'épaule.

Quand un monsieur la compare, — en la suivant par les allées, — à la rose du printemps, —elle répond: «Vous avez heau temps!»

Si Berthomieu s'avisait — de la toucher, s'il voulait — embrasser Louise, — il attraperait un soufflet

Les demoiselles de Nice, — à l'ombre de leurs toitures, — ont tonjours quelque bobo. — et. dehors, prennent la rouille.

Atu, Louïsa, paisana, L'aria libra, l'aria sana, Lou perfum de l'aubrespin E dóu ginèst e dei pin!

A la flour de la jouinessa. Es dejà la tiéu sagessa Un bèl aubre enracinat E de frucha encourounat.

La superbia noun ti gasta. Sies oubediènta, casta. Douga, rèta : fas lou bèn Sènsa pena, couma rèn.

Retènes en la memoria Que lou mounde, li siéu gloria E l'argènt, lou diéu d'ancuei, Laisson lou cuor paure e vuei;

Que la frema vertuona Es toujour la plus urona E que tout es vanitat, Fuora de la santitat.

De chagrin la vida es plena. Auràs tambèn li tiéu pena, Louïsa, auràs de jour trist, Ma croses en Jèsu-Crist.

A toi, Louise, paysanne. — l'air libre, l'air salubre, —l'arome de l'aubépine, — et du genèt et des pins!

A la fleur du jeune âge, — ta sagesse est déjà — un bel arbre enraciné — et couronné de fruits.

L'orgueil ne te gâte pas — Tu es obéissante, chaste, — douce et droite ; tu fais le bien, — sans peine, comme rien.

Tu retiens dans la mémoire — que le monde, ses pompes — et l'argent, dien du jour, — laissent le cœur panyre et vide;

Que la femme vertueuse — est toujours la plus heureuse — et que tout est vanité. — excepté la sainteté.

De chagrin la vie est pleine. — Tu auras anssi tes peines, — Louise; tu auras des jours tristes, — mais tu crois en Jésus-Christ. Piheras en paciènça, En esprit de penitènça, Lu tiéu mau; lou plour es dous Se coula au pèu de la crous. Seras toujour brava e, quoura Sounat aurà la tiéu oura. Aneras au paradis

Trouvà lou beu sant Louis.

Cesar Sarato.

(Niçard.)

Tu prendras en patience, — en esprit de pénitence — tes maux. Les pleurs sont doux, — s'ils coulent au pied de la croix.

Tu seras toujours sage; et, lorsque — aura sonné ton heure, — tu iras en paradis — trouver le beau saint Louis.

César Sarato.

LA MAIRE, L'EFANT E LA FILHO

LA MAIRE. - Bernat, te cal pensa 'l mariage.

L'EFANT. - Ma maire, me coupas lou cap.

La Maire. - De la douçou, las femnos sièn l'image.

L'Efant. — Acò se pot, mès ne voli pas cap.

La Maire. — Annou, lous omes sou d'aissables,

Mando-lous toutes perquinlà: Fòu douna las femnos al diables.

La Filho. — Acò's egal, me n'eal un saquelà!

Melquior BARTHES

(Languedocien, Saint-Pons et ses environs)

LA MÈRE, LE FILS ET LA FILLE

LA MERE. - Bernard, il te faut songer au mariage.

LE Fils. — Ma mère, vous me rompez la tête.

La Mère. - Les femmes, nous sommes l'image de la douceur.

Le Fils. — Cela pout être, mais je n'en veux aucune.

La Mère. — Annette, les hommes sont des ennuyeux;—envoieles tous bien loin; — ils font enrager les femmes.

La Fille. - N'importe, il m'en faut un quand même !

Melchior Barthes,

LAS DUAS MARES

AL TORNAR DE LA GUERRA LS SOLDATS

- Mira'ls, germana meva, mira'ls que alegres vener los delmats esquadrons y 'ls regiments.
- Tornan colrats, polsosos, envellits, pero tenen la gloriosa hermosura dels valents.
- -- Oh! isi que 'n son d'hermosos! no hi ha ulls que no 'ls [mirin;

la gent, quan passan, los cobreix de flors.

; No veus quantas coronas?

— Per moltas que 'ls ne tirin, may n' hi ha prou por aqueixos vencedors.

- Mon fill ab ells arriva.
- Lo meu també.

- ; Quin dia

tan pur, tan blau!; quin dia benchit!

— Jo tinch, germana meva, jo tinch tanta alegria, que no crech pas que cápiga en mon pit.

LES DEUX MÈRES

(AU RETOUR DE LA GUERRE)

- « Regarde-les, ma sœur, regarde-les; ils arrivent joyeux. les escadrons et les régiments. » « Ils arrivent brunis, pleins de poussière, vieillis; mais ils ont la beauté glorieuse des braves. »
- «Oh! oui! ils sont beaux; il n'est pas d'œil qui ne les regarde; la foule couvre de fleurs leur passage. Regarde! combien de couronnes!» «On en peut jeter. mais jamais il n'y en aura assez pour ceux qui sont vainqueurs.»
- « Mon fils arrive avec eux. » « Le mien aussi. » « Quelle journée si pure! quel ciel si bleu! quel jour béni! » « Ma sœur, j'ai tant de joie, que je ne crois pas que ma poitriue puisse la contenir. »

- Mira, mira com passan; las noyas mes bonicas als soldats vitorejan al passar.
- Senyor! ¡ com me conmouhen avuy eixas musicas! no sé que tenen, però m fan plorar.
- -; No ho sents? mes que musicas y cants, molt mes res-

un visca atronador per tot l'espay.

- Es lo crit que la Patria tan sols à la Pau dona.
 - ; La Pau! Déu fassa que no acabe may.
- Ay! encare no arriva la hermosa companyia en que he de veure al povre del meu fill.
- ¡ Qué poch á poch que marxau!
 - Bona germana mia, no anavan tan pansats en lo porill.
- Es tanta la gentada que en tot arrén fa nosa, que ab l'entussiasme los destorba 'l pas.
- Tú veurás à ton fill primer que jo ; ditxosa!
 - Ay no, tú al teu. primer que jo, 'l vouràs.
- Entre 'ls soldats que venen, també n' hi ha molts que | ploran:
- « Regarde, regarde; its passent; les jennes filles, les plus belles crient en l'honneur des soldats. » « Mon Dieu! comme cette musique m'émeut aujourd'hui! Je ne sais ce qu'elle a, mais elle me fait pleurer. »
- «Entends-tu? plus que les musiques et les chants plus fort encore. — un hourra assourdit l'espace. » — « C'est le cri que la Patrie donne seulement à la Paix. » — « La Paix! Dieu fasse qu'elle soit pour toujours! »
- « Hélas! elle n'est pas encore arrivée, la compagnie dans laquelle je verrai mon fils. Ils marchent trop lentement, ces soldats-là » «Oh! ma bonne sœur,—ils n'allaient pas si doucement quand ils étaient à la bataille. »
- "La foule qui de toutes parts fait masse est si grande que son enthousiasme trouble leur marche." "Tu verras ton fils avant que je ne voie le mien, heureuse que tu es!" "Oh! non, tu verras le tien avant."
 - « Parmi les soldats qui arrivent il y en a aussi qui pleurent : —

no 'ls vens? potsé à sa mare han recordat.

- Povrets! potsé son órfens! ó son de lluny y anyoran sos parents, son país, sa llivertat.
- Ah! que ja 'I veig, germana, ja 'l veig; sostenme are: ; ab quina forsa sento batre 'l cor!
- ; Tú has sigut la primera!
 - ; Quin goig lo d'ésser mare! ; es lo millor del mon! ; es lo millor!

; Fill men de mas entranyas!

-; Mare!; mareta meva!»

Y tots dos quedan abrassats plorant:

Y l'altra povre dona segueix mirant sens treva als soldats vencedors que van passant.

Ay!; los darrers ja arrivan!

— Qué! ¿ no torna à sa terra

lo fillet men? ¿ Hont es lo teu cosi?

Fou héroe: ple de gloria va caurer en la guerra;
 un nom etern hi va deixar alli. »

Cau com del llamp ferida y en convulsions estranyas la povre mare tremolant d'esglay.

vois-tu? Peut-être ils se souviennent de leur mère.—Les pauvres! peut-être sont ils orphelins on bien sont-ils nés loin d'ici: et maintenant ils regrettent — leurs parents, leur pays, leur liberté. »

« Ah! je le vois, ma sœur, je le vois: soutiens-moi! — mon cœur hat avec trop de force. » — « Tu as été la première! » « Oh! quelle joie, celle d'être mère! — C'est la meilleure du monde; il n'y en a de pareille.

Fils de mes entrailles! » « Ma mère! ma petite mère! » — Et tous les deux restent embrassés et pleins de larmes. — Et l'antre puvre femme continue de regarder — les soldats vainqueurs qui passent.

Ah! les dermers arrivent! « Il ne revient pas, — mon fils? Où est-il, ton cousin? » — « Il fut un héros ; il est tombé plein de gloire à la guerre ; — il a laissé là un nométernel! »

La panyre mère tombe comme si elle cût été foudroyée; elle tombe victime d'étranges convulsions, — et elle tremble d'épou-

- Ay fillet meu! no torna! fill meu de mas entranyas, may mes, may mes te podré veure! may!
- ; No ho sents, germana meva? d'ell parlará l'historia; va ésser héroe; dels altres fou espill.
- ¿ Qué 'm fa? ¿ baratarias acás tota la gloria per eixas abrassadas del teu fill?
- Oh! ¡ jo tingués al fill qu'estimo ab bojeria! ¡ jo 'l tingués com al teu ara tens tú! ¡ jo pogués abrassarlo! y en camvi ¿ qué 'm faria que d'ell may mes se 'n recordés ningú? »
- Queda la povre mare plorant desesperada, y mentrestant al seu devora sent musicas y musicas, y veu la desditxada l' últim soldat del últim regiment.
- Ja passan, ja s'allunyan; lo flayre per tot vola; ¡ qué blau, l'espay! quin sol tan pur que fa! Visca la Pau! esclama la gent, y ; com tremola la bandera d'Espanya aquí y allá!
- vante. « Oh! mon cher fils! il ne revient pas! Fils de mes entrailles, je ne te reverrai plus! jamais plus! »
- « Tu n'as pas entendu, ma sœur? L'histoire un jour parlera de ton fils; il fut un héros; des autres il fut le miroir. » « ¡ Que m'importe cela? N'échangerais-tu pas toute la gloire du monde pour ces embrassements de ton fils?
- » Qu'est-ce que je ne ferai pour avoir mon fils, le fils que j'aime à la folie? pour l'avoir comme tu as le tien? Si je pouvais l'embrasser, que m'importerait que le monde ne se souvint jamais de lui? »

La pauvre mère reste en pleurant désespérée, — et en même temps elle entend près d'elle — de nouvelles musiques, et la malbeureuse, elle voit — le dernier soldat du dernier régiment.

Ils passent; ils s'éloignent. — Le parlum du printemps vole partout! — Qu'il est blen, le ciel! Qu'il est brillant, le coleil! — Tout le monde crie: Vive la Paix! Quelle joyense foule! Comme — tremble au vent la bannière de l'Espagne, par ici et par là!

¡ Oh Gloria!; per qué rius al mateix temps que ploras ; per qué 'ns portas tacat lo teu vel blanch? ¡ Oh Gloria de ma Patria! que bella y gran que foras si no 't mulléssin llágrimas y sanch!

J. MARTI Y FOLGUERA.

(Catalan.)

Oh Gloire! pourquoi ris-tu au même temps que tu pleures? — Qui a empourpré ton voile blanc? — Oh! Gloire de ma Patrie! tu serais tres-belle et très-grande, — si les pleurs et le sang ue te mouillaient point!

J. Marti y Folguera.

LOU GARDA-MAS

(Seguida)

Dins un prat erbagieu e tout ensourelhat,
Una frapa d'enfants e de drollas s'afana.
Descaus, à beles uns, an gasat lou rajou
Qu'en dous courrents bessouns encenchoun la clausada,
E. brusents e galois, an seguit la rasada.
A l'oumbra de l'espés e ramut rebieirou.
E, zou, tout trepa e dansa e zounzouna e bresilha.
Pamens, deçai-delai, la cola s'escampilha.

LE GARDE-MAS

(Suite)

Au milieu d'un pre fertile, inondé de soleil, — une troupe de garçons et de jeunes filles se précipite. — Pieds nus, à la fiie, ils ont passé le ruisseau — qui entoure l'enclos de ses deux courants jumeaux, — et, bruyants et joyeux, ils ont suivi le rivage — a l'ombre de l'épais feuillage des arbres riveraius; — et allons, tout danse et chante et gazouille et bourdonne. — Cependant gà et là

Cadun seloun soun goust: d'unes van nistejà Dins lou rounzàs, amount, sus las brancas dau roure; D'autres, à travès camps, allegre, an pres lou courre Après lous parpalhouns per lous acoussejà; D'autres, per çai, per lai, fan de pignels de flouses; E toutes soun countents e toutes soun urouses; Car despioi lou suquet dau serre abouscassit Qu'en lai dau pradelàs sembla que lous agacha, Couma un mourrut vignau gaitant la mala facha. Fins au gravàs dau rieu que jai afatrassit: Despioi l'aubràs qu'assousta e rausàs e lambrusca, L'un enliassant sous mars, l'autre agafant sa rusca. Fins au prim entrefiol alairat per lou sòu, Sus mauvin, coucoumela e graissoun dau rajou, Per lou prat, sus lou truc, dins l'aubràs, sus lous vises, Es tout de parpalhouns, de flouses e de nises, E pertout d'enfantets coussejant e nistant. l'a sous fraires, sa sorre emb sas camaradetas;

l'a sous fraires, sa sorre emb sas camaradetas; Amai el tabé i'es, e lou gala-bountan Nou'n vòu as parpalhouns, ni mai à las flouretas:

la troupe se disperse, — chacun selon goùt: les uns vont fureter — dans les touffes, là-haut sur les branches du chêne: — d'autres. a travers champs, allègrement ont pris leur course — après les papillons, en leur faisant la chasse: — d'autres. par-ci par-là, font des bouquets de fleurs: — et tous sont contents et tous sont heureux, — car depuis le sommet de la montagne couverte de broussailles —qui, au delà du grand pré, semble les surveiller, — comme un sombre garde-vigne au guet des malfaiteurs. — jusqu'au gravier du ruissseau qui coule en murmurant: — depuis le grand arbre qui soutient le lierre et la vigne vierge, — l'un entourant les branches maîtresses, l'autre happant son écorce, — jusqu'au trèfle des prés couché par terre. — sur les nymphéas, le cresson et les guimauves du ruissean :—dans le prè, sur la montagne, sur le grand arbre, sur les pampres. — partout des papillons et des fleurs et des nids, — et partout des enfants courant et furetant.

Il y a ses frères, sa sœur et ses petites amies — il y est aussi, lui, et l'espiègle, — ce ne sont ni les papillons ni les fleurs qui le tentent; — en ce moment il s'attaque à ce grand peuplier — qui, dans

D'aquela oura n'en vou à-n-aquel piboulàs Que, dins soun vert brancun, rescond un nis d'agassa. En van, per s'en sarrà, fins au col s'embartassa. Ni per aquela, ou vou : es caput, lou drollàs! Couma un escuriou, de branca en branca escala: Prend alen cade cop que gandis as plancouns. Mais, dessan qu'es au suc, paupant lous agassouns, La branca ounte a pres ped croucina, s'endavala, E lou nistoun cabana ansin qu'un fruch madu, Quand de l'aubre fruché brandilhoun la grelhada; E, se daissant anà, couma fai lou perdut Qu'au reloge dau tems sa mala oura es sounada, Degola, e zou, degola, e, tout en degoulant Sentis viroulejà l'aire autour de sa cara, Couma la deu senti l'aucel en s'envoulant. Mais de qu'en sarà d'el quand sus lou prat tout ara Vai s'espautà, boudieu? res que de ie pensà, Sent galinà sa car, e, zou, toujour degola, Sens esperas, sens bruch, mais sens pausa ni mola. Malur! quand sus lou sou crei de boumbi, sensat

ses vertes branches, cache un nid de pie. - Pour s'en approcher, dans un hallier épineux il s'enfonce jusqu'an cou. — Peu importe: il le veut; il est opiniatre, l'enfant! - Comme un écureuil, il grimpe de branche en branche, - se reposant chaque fois qu'il rencontre un plancon; - mais, une fois au sommet, saisissant les petits, - la branche qui le supporte craque et se rompt, et le dénicheur dégringole comme un fruit mûr, - lorsque de l'arbre à fruit on secoue la tige chargée, - et, se laissant choir. ainsi qu'un désespéré - dont l'heure dernière a sonné à l'horloge du temps, - il descend, descend, et, tout en se précipitant, — il sent tourbillonner l'air autour de sa face. — comme le doit sentir l'oisean lorsqu'il s'envole. - Mais qu'en résultera-t-il quand tout à l'heure sur le pré — il s'abatra, bon Dieu? Cette pensée seulement - lui donne la chair de poule, et la descente continuesans résistance, sans bruit, mais sans arrêt ni cesse. - Malheur! au moment où il pense rebondir sur le sol, - un précipice mons-

⁽¹⁾ Littéralement : il tombera sur ses mains et sur ses pieds.

Un caraven moustrous dejout el s'abadalha.

Discounforma es sa maissa e negrassa e sens founs.

E dins soun gargatet lou rajou se perfound.

Diriàs qu'un gigantàs lou chima à la gargalha

Emb un sourne gourgoul que sembla un raufelet.

Adejà lou drollàs de soun orre galet

Sent gandì jusqu'en el la maussana alenada,

L'alenada de mort que sentis à frescun.

Adounc vou se retene, agantà lou brancun,

Que passa couma un fum qu'un fouletour rebilha.

Fai un rejet. Dau cop lou viel se derevilha,

E soun pitre repoufa un souspir de soulàs.

Endacò se graumilha e de sous iols neblats

Drech-a-drech dins l'escamp agacha sens res veire

La clouca agroumandida, e que sus el a l'iol.

Drech-a-drech dins l'escamp agacha sens res veire.

La clouca agroumandida, e que sus el a l'iol.

Brista soun monvement e, se virant à reire.

Au mitan de sous pouls çai ven plena d'ourguiol.

Es tiera de soun ereis couma una bona maire

E, dins soun parauli, ie fai: — « Eh be! pecaire,

Clou, clou! i'a pas res d'ioi per mous bèus pouletous?

Ve, couma soun bravets! an toutes sa cougueta!»

trueux s'entr'ouvre au-dessous de lui. — Son embouchure est énorme et noire et sans fond. — et dans son gosier le ruisseau s'abîme. — On dirait qu'un énorme géant le boit à la régalade, — avec un sombre clapotement qui ressemble à un râle. — Déjà l'enfant, de son horrible gorge, — sent arriver jusqu'à lui le souffle malsain, — le souffle de mort qui sent à fraîcheur. — Alors il veut s'arrêter, saisir les branches — qui passent comme la fumée qu'un tourbillon emporte; — il fait un effort. Sur-le-champ le vieillard s'éveille, — et de sa poitrine s'échappe un soupir de soulagement.

Il se trémousse ensuite, et de ses yeux troublés.—en face de lui, dans l'espace, il fixe sans distinguer les objets. — La poule couveuse, alléchée et qui le suit des yeux,—aperçoit son mouvement, et, se retournant en arrière, — au milien de ses ponssins, elle arrive pleine d'orgueil. — Elle est fière de sa nichée, comme une bonne mère doit l'être: — puis, avec son langage, elle lui dit: « Elle bien! — Glou, glon! il n'y a rien aujourd'hui pour mes jolis petits

E la jouina nincia, aubourant sa testeta, Picuteja à soun entour d'un aire amistadous : — « Clou, clou! dins toun bousset i'a pas quauqua migueta, Un retrous de quicon, un croustetou de pau! » E se sarra e se freta e cloussis, mais en van.

Lou dourmeire es représ, mai lous pantais lou tenoun. L'an atissat de longa, aici sian! van e venoun Tout en parpalhejant, proumtes couma l'uiau. Aubouroun dins soun cor la douça souvenença De soun urous filhage. Ai! couma ie fai gau!

Se vei barbeu, jouvent, plen d'esper, d'inoucença: Lous plasés, pioi l'amour, ie parloun tout ensen; Pioi de sonn endrechou l'an fach cap de jouvent; Quand sa mouliè qu'es ioi s'endeven abadessa. E pioi la dansa jout lou viel belicouquiè. O jour tres cops urous per el e sa proumessa! La campaneta amount canta dins lou clouquiè!

Mais de qu'es que le prend? Sa cara tant risenta S'afousquis, doumai vai. Soun peu que l'age argenta S'enredena; soun front tant seren se frounzis.

poussins? — Vois, comme ils sont gentils; ils ont tous leur petite queue. »—Et la jenne famille, élevant sa tête mignonne, — crie autour de lui d'un air carressant:—«Glou, glou! dans ta poche n'as-tu pas quelque miette, — un reste de n'importe quoi, un petit croûton de pain? » — Et elle s'approche; elle frôle et glousse, mais vainement.

Le dormeur a repris son somme; de nouveau les rèves l'emportent:— ils sont acharnés, et sans cesse ils vont et viennent — et, scintillant avec la rapidité de l'éclair, — soulévent dans son cœnr les doux souvenirs — de son heureuse jeunesse. Ah! comme il en est joyenv! — il se voit adulte, jeune homme, plein d'espoir, d'innocence: — les plaisirs, puis l'amour, lui parlent à la fois; — puis, des jeunes gens de son petit village il est nommé le chel, — quand celle qui est aujourd'hni sa femme est déjà abbadesse; — et puis la danse sous le vieux hêtre. — Oh! jour trois fois heureux pour lui et sa promise! — La clochette chante là-haut dans le clocher!

Mais qu'a-t-il donc? Sa figure si riante - s'assombrit de plus en

A de longs ferniments dins sas gautas plessadas. Sa bouca trementis e sas deuts sonn clavadas. Pamens la campaneta amount toujour brounzis. Es vrai, mais pioi cantava embé sa vos douceta: Ara brama, esclafis, l'ardenta campaneta! E fai tout trementì, couma quand sona an fioc. Enfin dins lou planàs, dins lous vaus, sus lou pioch, De toutes lons endrechs que sonn terras tenentas, S'auboura un ara, un pioi, de sounadas brusentas; Mema dins l'entremiecha, andant de ranc en ranc, Quicon que fai fiertat couma se pot pas creire, La gleisa dau patroun de Mount-peliè, Sant-Peire, Escampa fins au cel sas tres vosses d'aram. Lou tems s'escuresis, l'annada es ben marrida, La nioch i' a de bourjous, la suita miaula, crida; Dos ponlas fan lou gal, acueulat dins la cour; L'iol estelat, targant la luna que trascoula Dins un pargue roujàs, lou chinàs, ploura, idoula, Entre qu'es negra nioch à pouncheta de jour.

plus; ses cheveux, argentés par l'àge. - se hérissent; son front si serein se plisse; - il a de longs frémissements dans ses joues ridées; — sa lèvre s'agite et ses dents sont serrées; — cependant la elochette retentit tonjours là-haut. - C'est vrai ; mais tout à l'heure elle chantait avec sa douce voix, - maintenant elle hurle, elle éclate, l'ardente clochette, - et fait tout frissonner comme quand elle appelle au feu. - Ensuite dans la plaine, dans les vallées, sur le mont, - de tous les villages circonvoisins, s'élèvent successivement de bruyantes sonneries; - même dans l'intervalle courant de roche en roche. — chose qui fait frémir. impossible à décrire, - l'église du patron de Montpellier. Saint-Pierre, projette jusqu'au ciel ses trois voix d'airain. — Le temps s'obscurcit. L'année est bien mauvaise: — les nuits ont des bruits sinistres, la chouette miaule, crie, — Deux poules contrefont le chant du coq, assis dans la cour; sur ses jarrets, - l'œil hagard, fixant la lune qui circule - dans un cercle pourpré, le gros chien pleure, hurle. - depuis la nuit close jusqu'à l'aube du matin. -

¹ Littéralement : de tous les lieux qui sont terres tenantes.

Adounc d'aqui aqui, gagnant dor la vilassa, D'omes viels e jouvents, una coulada passa. N'l'a d'en pèu, de descaus ; d'autres per vestiment An un parel d'esclops e de marridas bralhas; De fusils, mai que mai de grands fourcats, de dalhas, D'astes, de longs bastouns, esfraious armament.

Un jouine tambourin, en cape d'aquel mescle, Pieant, quoura la pel, quoura tustant l'arrescle, Rampela lou refrin d'una rusta cansoun, Bramada per la cola, au pas, à l'unissoun. E la terra fernis e lou camin pousseja, E toujour la campana ailamount campaneja. Sens saupre couma, enfin, dempioi un moumenet. Dins lou membre dau mas, emb un fort arcanet. Se vei la fourca en man e sa femneta ploura, E lou reten, e pioi de la bressola auboura Soun enfant nouvel nat: « Jan, moun Dieu, toun manit, Ta maire e ieu, sens tu, de qu'anan devenì?» Dor la bausa dau fioc devista adounc sa maire. En el quicon ie dis: « La veiràs pus, pecaire!

Alors à chaque instant allant vers la grand'ville, — une bande d'hommes jeunes et vieux passe; — il y en a qui sont nu-tête, d'autres pieds nus, d'autres — ont une paire de sabots, de mauvais pantalons pour tout habillement. — Des fusils, plus souvent de grand hoyaux, des faux, — des broches, de long bâtons, forment leur étrange armement.

Un jeune tambourin, à la tête de ce pèle-mèle. — frappant tantôt la peau, tantôt heurtant le cerceau, — accompagne le refrain d'une rude chanson — hurlée par la bande, au pas, à l'unisson, — et la terre tremble, et la poussière tourbillonne sar le chemin; — et toujours là-haut la cloche carillonne. — Sans savoir pourquoi, enfin depuis peu, — dans l'appartement du mas, une forte rougeur aux joues,—il se voit, armé d'une fourche, et sa jeune femme pleure — et l'arrête ensuite; du berceau elle soulève son enfant nouveau-né. — « Jean! mon Dieu! ton enfant, ta mère sans toi, qu'allous-nous devenir? » — A côté de l'âtre, aperçoit alors sa mere; — en lui quelque chose dit: Tu ne la verras pius. — Héias! comme elle est triste. Ah! ah! ses yeux sont

Couma es tristassa! Ai! ai! sous iols soun atarits! La paura a tant soufrit, n'a tant toumbat, tant vist! Assetada sens vanc dessus la cadieirasa Ount sous desavanciès un per un au pres placa, Desengruna plan-plan sous chapelets de bouis, Mesclant dedins sa prega un souspir d'ai e d'oui. Un pau dessabranlat d'una doulou tant granda, Flaquis; quand tout d'un cop lou viel pourtau s'alanda; Intra de sous amics l'escachoun ardelous, E, sens mai de prepaus, lou capouliè bregous Ie ven : « Se sies Francés, enrega nosta rega. » E dins la leia mai la cola se boulega, Car i'a preissa de tems, pareis, e Jan seguis. Seguis, laissant ailai sa femna estabanida, L'enfantou que tresana e la maire au soulis, Aubourant sas dos mans e sa facia blasida: « Ah! se lou mau nous ven das pecats requità, Siegue facha, ô moun Dieu! ta santa voulountat!»

A. Langlade.

(A suivre.)

taris. — La pauvre en a tant vu; elle a tant souffert; elle en a tant versé, de larmes! — Assise sans force sur la grande chaise — où ses ancètres ont successivement pris place — elle égrène doucement son chapelet de buis, — entremèlant dans sa prière un soupir, des hélas. — Un peu ébranlé devant une douleur si grande, — il l'échit, quand tout à coup le vieux portail s'ouvre à deux battants. — De ses amis l'ardente petite troupe entre, —et, sans autre préambule, le chef batailleur — lui dit : « Si tu es Français, sillonne notre sillon. »— Et, dans l'avenue, de nouveau la troupe se hâte, —car le temps presse, paraît-il. Et Jean suit : — il suit, laissant là-bas sa femme évanouie, — le petit enfant qui pleure à chaudes larmes, et sa mère au seuil — élevant ses deux mains et la face ternie : — «Ah! si le malheur nous est envoyé pour racheter nos péchés, — que ta sainte volonté soit faite, ô mon Dieu!.... »

A. LANGLADE.

PÉRIODIQUES

Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn. — Cette publication est due à l'initiative du savant archiviste du département du Tarn, M. Émile Jolibois; elle paraît mensuellement à Alby, depuis la fin de l'année 1875. — (Numéro de novembre 1875 à décembre 1876).

2-3, 34-38, 49-52, 65-67, 81-86, 129-134, 177-180, 193-197. Émile Jolibois, Histoire du pays d'Albigeois. Ce travail contient d'intéressants détails sur les traditions qui s'attachentaux monuments mégalithiques de l'Albigeois. Elles se rapprochent fort de celles qui ont cours en Auvergne et dans le bas Languedoc, «[En Albigeois], la Vierge et les saints ont remplacé les génies et les fées. C'est ainsi que le menhir de Vieux devint une pierre apportée là par sainte Carissime, dans le pan de sa robe, et cette pierre est encore sacrée pour les habitants, qui racontent naïvement que, le propriétaire du champ où elle se dresse ayant voulu l'enlever, il ne put y parvenir, parce que, dans la nuit, une main invisible comblait les tranchées qu'il avait faites pendant le jour. Le dolmen de Valderiés a été, dit-on, formé de trois pierres que la Vierge apportait, l'une sur sa tête, les deux autres sur ses épaules, pour la construction de l'église d'Alby; mais, arrivée en vue de la ville, elle vit l'église construite, et elle déposa les trois pierres où on les voit encore. Les pierres d'Alban sont deux palets abandonnés à la suite d'un défi que le diable porta à la Vierge : la pierre lancée par la Vierge distança beaucoup celle lancée par le diable. Quant aux deux pierres de Lacabarède, qui sont plantées sur le bord de la route, à une distance d'environ 3 mètres l'une de l'antre, on les appelle les Denx Sænrs : on prétend qu'elles se meuvent, et que la fin du monde arrivera lorsqu'elles auront atteint le sommet de la montagne. » — 3-6, 22-24, 39-42, 52-56, le Procès de la Sorcière brûlée à Labruguière en 1485, contient une lettre en langue d'Oc, datée du 27 mai 1485, et adressée par Johan Daliera, coseigneur de Larecuquelle, à maître Anthoni Robert, notaire de Sorèze, Curieux extraits de l'interrogatoire de l'accusée, d'après le ms. qui existe aux archives de la préfecture du Tarn. — 6-7, le Castel-Sarrasi de Brassac, avec une version du chant de l'Escriceto, recueillie par M. Jolibois, à Brassac. Elle est à comparer à la version que M. Damase Arbaud publia dans ses Chants populaires de la Provence (Fluranço)

et surtout à celle des Poésies populaires de M. Atger (l'Escrivoto;) Revue, juillet 1874, p. 254). — 12-43, Ordonnance somptuaire des consuls de Castres. — 74-75. Ordonnance somptuaire publiée à Castres en 1375. Textes en langue d'Oc, accompagnés d'une traduction française. — 123-125, la Pucelle devant Orléans, extrait d'un texte en langue d'Oc existant aux archives communales d'Alby. — 153, Émile Jolibois, la Felibrejade. Note sur la réunion de Sainte-Estelle, à Avignon, le 21 mai 1876. — 513-154, lou Païs, poésie en langage d'Alby, par M. Isidore Sarasy, mort le 4 août 1876. — 174-175, A moun amie sur lou despart de sa mestresso, jolie pièce du milieu du XVIIIe siècle. — 216. Noël albigeois, emprunté à l'Histoire littéraire des patois du Midi. (Voyez Revue, 2º série, tom. I, p. 90.)

A. R.-F.

CHRONIQUE

Le prochain couronnement de suinte Anne d'Apt (9 septembre 1877) est en ce moment le motif de deux concours, ouverts, l'un par la Société littéraire d'Apt, l'autre par le Félibrige de Provence.

Nous ne parlerons pas du premier, dont les délais sont expirés, et qui, dit-on, a donné de tres-satisfaisants résultats; mais nous sommes heureux de faire connaître les conditions de la lutte poétique ouverte par les félibres. Deux thèmes sont proposés:

Pour le premier, une piece de vers provençaux sur sainte Anne: les dames seules sont admises à concourir. Un des prix consiste en une fleur émaillée, offerte par le Comité des provençalistes d'Apt; le second, en deux médailles d'argent données par l'Athénée de Forcalquier.

L'autre thème est laissé au gré des concurrents. Il devra cependant être choisi parmi les divers sujets qui intéressent l'histoire et les traditions de la ville d'Apt et de sa région, c'est-à-dire toute la partie occidentale du Forcalquiérois.

Une médaille de vermeil et deux médailles de bronze ont été. à l'occasion de ce concours, mises à la disposition du Comité d'Apt par la Société des langues romanes.

Les pièces de poésie devront être adressées, avant le 15 août, à M. Légier de Mesteyme, secrétaire du Comité provençal, à Apt.

Las Ordenansas et Coustumas del libre blane, publiées avec une introduction des notes et un glossaire, par M. le docteur Noulet, de Toulouse; — les Patois de la basse Auvergne et leur littérature, par M. Henri Doniol, formant les tomes III et IV de la collection philologique de la Société, paraissent à l'instant. Il en est de même du Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France (tonie ler, 2º livraison), par M. Gabriel Azaïs.

Les Coutames d'Agen, par M. Ed. Lidforss, seront prochainement distribuées aux souscripteurs.

D'assez nombreux recueils de poésie et de prose languedociennes et provençales sont en ce moment en préparation. Nous signalerons dans le nombre, et par la même occasion nous recommanderons à nos lecteurs, les suivants : lou Campestre, par M. J. Laurès, in-12;—Flouretos de mountagno, par M. Melchior Barthès, de Saint-Pons, in-12;—les Grils, par M. Auguste Fourès: sous presse tous les trois à l'Imprimerie centrale du Midi;—Jean de la Valado, recueil des pièces de poésie et de prose de Victor Bourrelly, publiées par le neveu de l'auteur, avec l'aide de M. Marius Bourrelly;—lis Aupiho, poésies et légendes provençales, par M. Marius Girard, de Saint-

Rémy: — Chalendo, par M. Aimé Giron, du Puy-en-Vélay, etc.

l'oésies et textes en langue d'oc insérés en divers journaux : -A Moussu A. de G... doou journau de Fourcauquiè, poésie en langage de Marseille, par M. Alfred Chailan (Journal de Forcalquier, 38 janvier). — Brinde (en prose) d'En Francès Vidal, à la réunion de la maintenance de Provence, le 28 janvier (Journal de Forcalquier, 4 février). — Un Lourren à Moussu de Gagnaud, sonnet signé E. A moun ami e mèstre Roumaniho, pantaiage, poésie provençale, par M. Maurice Faure (Journal de Forcalquier, 11 février). - Per lon paoure Lyounés, poésie languedocienne, par M. Ch. Gros (Petit Midi, de Montpellier, 18 février). — La Catastropha de Graissessac. par le même (même journal, 22 février). — Un bon counsel, par le même (même journal, 25 mars). — Lou Grillet, par le même (même journal, 25 mars). — Acamp de la mantenenço de Prouvenço, relation en prose provençale, par M. Descosse, de la réunion de la maintenance de Provence, à Aix, le 28 janvier Brindes en vers de MM. Descosse et Guillibert (Journal de Forealquier, 25 mars). - A J.-B. Gaut, sonnet monorime, par M. Marius Bourrelly; A Marius Bourrelly, réponse, sonnet également monorime, par M. Gaut (Avenir de Marseille, mars 1877). — La Picoto, poésie languedocienne, par M. Benjamin Fabre (l'Hérault, de Béziers, 30 mars). - Sounet, en provençal, par M. Descosse (Journal de Forcalquier, 1er avril). - Lou Tems de ioy, poésie languedocienne, par M. Charles Gros (Petit Midi, de Montpellier, 6 mai). — Lou Tems à veni, par le même même journal, 13 mai). — Pastourala, par le même (même journal, 17 juin).

Le Gérant: Ernest Hamelin.

Errata du numéro de juin 1870

Mélanges de langue catalane. — P. 225, 1. 10, bo; lisez : bo adv. — L. 17, Guell: lisez : Gu-ell. — P. 229, 1. 4 du bas, fassaca; lisez : fassa ca.

Le Livre des manières. — P. 253,1, 19, au lecteur; lisez: aux lecteurs. — L. 29, conveictise; lisez: conveistisse. — P. 254, 1, 16, défendu; lisez: défense. Devei est le nom verbal de devéer. — P. 255, 1, 2, prente; lisez: prente. — P. 256, 1, 40, dels; lisez: d'els. — P. 262, 1, 5. Supprimer la note relative au v. 1185.

DIALECTES ANCIENS

UNE INSCRIPTION EN LANGUE D'OC

DU XVe SIÈCLE

A Largentière (Ardèche)

Lorsque je commençai à publier ma série d'ouvrages sur les traditions, légendes, proverbes, dietons et sobriquets populaires du Vivarais; et, plus tard, lorsque je voulus m'occuper de l'Anthologie patoise de ce pays, je recherchai avec soin tous les monuments anciens de notre dialecte, manuscrits, monnaies, inscriptions, etc.; mais j'acquis la certitude que, sil'on trouve dans l'Ardèche beaucoup d'inscriptions romaines, on n'en trouve pas une seule en langue vulgaire. Pourtant, je me rappelai qu'étant bien jeune-alors je ne songeais nullement à l'histoire de mon pays-j'avais entendu parler d'une inscription « écrite en patois. » Je cherchai longtemps dans mes souvenirs, je demandai des indications à tous ceux qui s'occupent de l'histoire du Vivarais: pas un ne connaissait rien de ce qui m'intéressait. Un jour, que j'étais allé à Largentière dessiner un magnifique bas-relief du X° siècle 1, je découvris l'inscription dont j'avais entendu parler, et que j'avais vue bien souvent, sans m'en douter.

Cette inscription est dans l'église de Largentière. Avant de la faire connaître, que l'on me permette quelques détails préliminaires.

On voit encore, à Largentière, des ruines du couvent des Cordeliers, qui fut détruit par les calvinistes en 1562. Ce

¹ Ce bas-relief était placé, en guise d'enseigne, au-dessus de la porte d'entrée de la tour qui servait d'atelier monétaire aux premiers exploitants des mines d'argent de cette ville.

couvent, fondé vers l'an 1236, dix ans après la mort de saint François, était un des plus importants de l'ordre, si l'on en juge par les détails contenus dans un mémoire laissé en 1781 par un l'ère cordelier, mémoire que j'ai pu me procurer depuis la découverte de l'inscription.

Le couvent ayant été pillé et incendié, les religieux, au nombre de près de cent cinquante, avec un évêque in partibus pour gardien, furent obligés de se retirer chez eux; un petit nombre resta à Largentière avec le gardien, dans une maison appartenant à ce dernier, et qui devint le petit couvent des Cordeliers.

C'est dans les archives de ce couvent, détruit à la Révolution, que l'on trouva l'intéressant mémoire dont je viens de parler 1.

Ce précieux manuscrit contient la description très-détaillée du grand couvent détruit en 1562. Voici quelques détails sur l'église et la sacristie :

« De ce mesme costé étoit aussi la sacrestie, lieu où se met-» toient les ornements de l'église. Elle étoit fort riche, ayant » un nombre de vases sacrés, car on y comptoit onze calices, » au nombre desquels étoit un d'une grandeur prodigieuse, » une forte croix d'argent pour l'usage des processions; elle » avoit aussi des beaux et riches ornements en chasubles, » chapes dalmatiques, la plus grande partie en velours et en

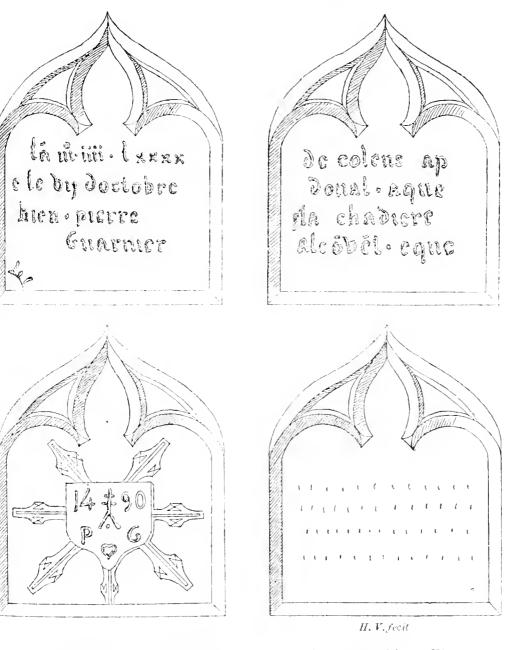
» soie, etc.
» Cette église, fort belle et fort propre, étoit en grande partie tapissée d'une fort belle étoffe de différentes couleurs,
» appelée filet d'Auvergne et de filet de Flandre. Une fort belle
» chière en pierre de taille toute scultée, et d'une scule pierre,
» faisoit un des principaux ornemens. On la voit aujourd'hui
» à la paroisse...»

Et dans l'enquête nous lisons : «....Loys Fayolle dict qu'il » demouroit pour travailler à ses journées avec Claude Borie » et Pons Allamel, luy firent aller quérir avec Jehan Doms, » dict Piac, et quelques aultres que ne lui recorde une chière

¹ Ce mémoire appartenait à M. Roure, avocat à Largentière; il passa plus tard dans les mains de M. Pellier, notaire à Joyeuse.

- » de pierre qu'est en l'église dud. couvent qu'ils trouvarent
- » arranchée et mise en pièces; laquelle chière, après Jehan
- » Serre, maçon, redressa en l'église dud. l'Argentière. »

C'est sur cette chaire, qui se trouve en effet dans l'église paroissiale de Largentière, qu'on peut voir la belle inscription languedocienne dont voici la copie très-exacte :



L'AN M. CCCC. LXXXX ET LE VII D'OCTOBRE, hieu, Pierre Guarnier de Colens ay donat aquesta chadiere al convent, eque.....

Dans le mémoire manuscrit, cette inscription est mentionnée ainsi : « Autour de cette chière on lit, en caractères gothiques, » ces mots : l'an MCCCCLXXXX, VII octobre, Jean-Pierre » Garnier, de Coulens 1, ay donnat a questo cadièro al couvent » dos frayres minours de Largentiera. »

On remarquera qu'il y a une petite erreur dans le mémoire : sur l'inscription il n'y a pas Jean-Pierre Garnier, mais bien hieu Pierre Guarnier (moi, Pierre Guarnier). L'artiste de Coulens a voulu accentuer la donation de son œuvre, qu'il a signée comme on signe un testament ou tout autre acte de grande importance.

Maintenant, l'imagination de l'auteur du mémoire a-t-elle complété l'inscription de Pierre Guarnier, ou bien pouvait-on lire à cette époque, sur le quatrième panneau, compléte-tement effacé aujourd'hui : dos frayres Minours de Largentiera?

Cette dernière supposition ne me paraît pas admissible: le troisième panneau, sur lequel on lit: 1490. P. G., eût été une solution de continuité; la phrase se serait trouvée coupée de façon à détruire l'harmonie qui règne dans toute la chaire. Pourtant, le dernier mot de l'inscription, eque, indique bien qu'il y avait autre chose, mais il est impossible de déchiffrer ce panneau: tout a été gratté au ciseau.

Il n'est pas étonnant que mes compatriotes et amis n'aient pu me renseigner sur cette inscription languedocienne, lorsqu'on songe que M. Ovide de Valgorge, qui a fait une minutieuse description de l'église de Largentière, ne l'a même pas mentionnée.

« La chaire qui décore l'intérieur de cette église, dit-il, est » remarquable surtout comme incrustation de l'époque du » style ogival flamboyant... Elle est couverte d'arabesques en » relief d'un riche goût, et porte, gravée sur l'un de ses pan-» neaux, la date de sa construction ². »

Dans la destruction du monastère des Cordeliers de Largentière, durent disparaître, perdus pour toujours, des documents

¹ Coulens est un hameau de la commune de Chassiers, à 3 kilomètres de Largentière.

² Souvenirs de l'Ardèche, t. 11, p. 319.

de la plus haute importance pour l'histoire de la langue d'oc; la bibliothèque était considérable. Voici quelques détails navrants relatés dans le mémoire: «Aussy bruslèrent dans led. » couvent tous les livres d'iceluy couvent, tant ceux de l'église » que autres de la livrerie où estoit le canon civil, les quatre » grands docteurs de l'Eglise, quatre bibles en parchemin; il y » en avoit plus de six charges, et pour les faire brusler et plus » vistement, ils jetèrent d'hyle d'olive dud. couvent, environ » demi-charge. »

« Parmi les manuscrits précieux, dit Ovide de Valgorge, étaient une Bible du XI° siècle, présent du pape Clément VI au cardinal Pasteur Serrets, qui l'avait, en mourant, léguée au couvent des Cordeliers d'Aubenas, qui, à son tour, l'avait envoyée en cadeau au couvent des Cordeliers de l'Argentière: Bible magnifique, couverte de précieuses et nombreuses enluminures; et une relation du voyage fait en Terre Sainte, à l'époque de la première croisade, par Pons de Balazue 1. »

Je pourrais grossir cette note en donnant des extraits de l'enquête qui eut lieu en 1562, sur la destruction du couvent des Cordeliers de Largentière; c'est la partie la plus curieuse du mémoire: toutes les dépositions sont écrites en mauvais français et en dialecte vivarais. Pour aujourd'hui, je me borne à la communication de mes recherches sur l'inscription.

Henry Vaschalde.



¹ Souvenirs de l'Ardèche, t. II, p. 314.

DIALECTES MODERNES

HISTOIRE LITTÉRAIRE DES PATOIS DU MIDI DE LA FRANCE

AU XVIII^e SIÈCLE

APPENDICE BIBLIOGRAPHIQUE

Comprenant le Catalogue des ouvrages écrits dans les patois du Midi de la France au XVIII° siècle

(Suite et fin)

309. Requeil des Prières et Cantiques spirituels à l'usage des missions des R. R. P. P. Capucins.

Toulouse, 1781, in-12, 108 pages.

Les Cantiques en langue vulgaire occupent les pages 69-74.

240. Requeil nouveau de Prières et de Cantiques provençaux. Par un curé de Provence, sans lieu ni nom d'imprimeur. 1785.

311. Regrets (Les) de Climène, par M. ***.

Al lebat de l'Auroro, Dins un pradel de flous...

Cette Chanson se trouve dans le Recueil de Romances historiques, tendres etburlesques, etc., et dans les poésies patoises qui font suite aux Obras coumplètas des frères Rigaud, p. 177; elle y est attribuée à l'abbé Morel. V. ce nom.

- 312. Remercionen de Janot, ou le Trinfle de Toulouse.
- V. Baour.
- 313. Reponse per dom Diego de Crocrico, chevalier des ordres errans et géographe imaginaire de Sa Magesté portugaise, au Boury stultorum landidorum, dans la principanté du Brésil, à Messieurs

les fameux poëtes qui, sous le nom de Troubadours, ont donné au public le poème comique de la Patte enlevée, en langage provençal.

Carpentras, à l'enseigne de la Vérité, 1741, in-12.

- 314. Responsou d'un home que s'es rettira dou mounde. Carpentras, 1741, in-12.
- G. Brunet, Lettre sur les patois, p. 23, et Pierquin de Gembloux, Hist. litt. des patois, p. 317.
- 345. Reveillon (L'abbé). Elotché dé Labrando, marchando de froumatchous à Narbouno.

Par M. l'abbé Reveillon, conduché du vénérable Chapitre de Saint-Paul de Narbonne.

Je dois une copie de cette malice dévote à feu M. L. Galibert.

316. Richard (Le chevalier de). Le Retour du Parnasse. Par M. le Chevalier de Richard.

Amsterdam, chez J. Ryckholf fils, libraire; 1755, in-8°.

Recueil de petits vers français, avec dix couplets en patois baslanguedocien, les uns et les autres d'une complète insignifiance.

317. Rigaud (P. Auguste). Las Vendemias de Pignan, poëma per Rigaud.

Mounpeïe, Tournel, an II de la Républica, in-16.

C'est dans cette édition que l'on trouve l'Aristocratia chassada de Mounpéiè, pièce de vers de l'an 1790.

318. RIGAUD (P. Auguste). Las Véndémias dé Pignan, ponêma, coumpaousat en 1780 per P.-A. Rigaud.

Mounpéiè, Tournel, an II, in-16.

« Édition princeps de ce poème. »

Bibl. patoise de M. Burgaud des Marets, nº 1044.

319. RIGAUD (P. Auguste et Cyrille). Obras coumpletas d'Augusta Rigaud et de Cyrilla Rigaud, en patoués dé Mounpéiè.....

Mounpéyè, Augusta Virenque, 1845, grand in-18.

Cyrille Rigaud a publié aussi: *Poésies diverses de Cyrille Rigaud*, ancien professeur du Lycée de Montpellier, Montpellier, J.-G. Tournel; 1821, in-12.

Ce recueil ne contient que des compositions françaises.

320. Rivarès (Frédéric). Chansons et airs populaires du Bearn. Pau. E. Vignancour; sans date, gr. in-8°. — V. ce titre.

321. Roby (L'abbé). Compliment fait à M. de la Millière, inten-

dant de cette ville (Limoges), en 1751, par un écolier du collège des Jésuites travesti en paysan limousin.

Dans les *Pièces diverses*, à la suite du *Recuril* de poésies de F. Richard, tom. II, pag. 262. Limoges, Fr. Chapoulaud, sans date.

L'abbé Roby était né à Limoges; il mourut en 1761. Il aurait parodié Virgile (Rec. cit., p. 16.)

322. Roche, voyez Noëls en français et en langue vulgaire.

323. Roches (L'abbé). Le Grand et Petit Catéchisme, composé par M. Roches, curé de la paroisse de Mont-Gaillard, au diocèse de Toulouse, approuvé par le R. P. Rougnan, religieux des frères prècheurs et professeur royal à Toulouse, à l'usage de J.-F.-Ant. Molinier, euré de Folcarde, au diocèse de S. Papoul. 1780.

Manuscrit in-8°, avec le texte français en regard de la traduction patoise.

Dans ses *Lectures*, l'abbé Molinier nous apprend que l'abbé Roches mourut à Séville, en Espagne, où il avait émigré.

324. ROMANCE PROVENÇALE:

Lou béou Tircis se proumenavo Soulet un jour.....

Dans le Recueil de romances historiques, tendres el burlesques, etc., tom. II, p. 332

V. ce titre.

325. Rouffiac (L'abbé). Épitre à M. Bourguet.

M. Magloire Nayral a cité de longs fragments de l'Epitre de l'abbé Roufliac, connu sous le nom de Curé de Sarclas. *Biogr. castraise*, tom. III. *Supplément*, p. 588.

326. Routtier (Alexandre). Lou Mariagi de Margarido, coumédio en un acte.

Marseille, 1781, in-8°, 32 pages.

Il a été fait plusieurs éditions de cette comédie.

327. ROYER (Louis-Bernard), Fragments d'une poésie : lou Chin de Cambau, in li Parpaioun blu de W. Bonaparte-Wyse, Avignoun, Gros. 1868, in-12, pag. 201-203.

328. Royer (Louis-Bernard), Chincho-Merlingho, en Bath (Angloterro), encò de G. Lewis, libraire-editour, carriero dicho « Northgate street », 12; 1871, in 4º (tiré à 27 exemplaires, dont un sur vélin, et publié par M. W. Bonaparte-Wyse).

329. Sanguiluem. Lou Maridatge de Camardou.

Ms, du XVIIIe siècle (Pan).

330. Sarrau. L'Amour mouyat, imitationn d'Anacréon.

A la suite des Obras coumplètas d'Augusta et dé Cyrilla Rigaud. Montpellier, 1845, in-12, p. 171-172.

Sarrau fut professeur à l'École de chirurgie de Montpellier vers le milieu du XVIII siècle.

331. Sauvages (L'abbé P.-A. Boissier, de la Croix de Sauvages). Dictionnaire languedocien-françois, ou Choix des mots languedociens les plus difficiles à rendre en françois. Contenant un recueil des principales fautes que commettent dans la diction et dans la prononciation françoise les habitans des Provinces méridionales du royaume, connus à Paris sous le nom de Gascons. Avec un petit Traité de prononciation et de prosodie languedocienne. Ouvrage enrichi, dans quelques-uns de ses articles, de notes historiques et grammaticales et d'observations de physique et d'histoire naturelle. Par M. l'abbé de S***.

Nismes, Michel Gaude; 1756, 1 vol. in-8.

332. Sauvages (Pierre-Augustin Boissier de la Croix de Sauvages). Dictionnaire languedocien-françois, etc., nouvelle édition, corrigée et augmentée d'une nombreuse collection de proverbes languedociens et provençaux.

Nismes, Gaude; 1785, 2 vol. in-8°.

333. Sauvages (L'abbé de). Dictionnaire languedocien-français, etc. Par M. l'abbé de Sauvages.

Nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée de beaucoup d'articles, et précédée d'une Notice biographique sur la vie de l'auteur, par son neveu, L. A. D. F.

Alais, J. Martin; 1820, 2 vol. in-8°.

334. Seré. Le Poble moundi, à Mounseignou le Prumié Presiden.

In-4° de 4 pages, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, ni lieu, ni date.

Cette pièce de vers est de Seré, de Toulouse, composée en 1711, à la louange du Premier Président au Parlement, Bertier de Malholas, seigneur du Vernet.

V. Le Poble moundi.

335. Seré. Pièces de vers, à la suite des Œurres de Pierre Goudelin, édition de Lecamus, 1713, in-12, et dans les suivantes.

On y trouve : 1º un Sounet al Rey, sur le retour du premier président de Bertier, à Toulouse (il venait de Pau), en 1710 ; 2º un

sixain, à M. de Bertier, en 1710; 3º A Monseignou de Bertié, prumié presiden.

La dernière pièce est la mème que le Poble moundi.

336. Sermou (Lon) deu Curé de Bideren, XVIIIe siégle.

Pau, Léon Ribaut, 1873, in-8%.

C'est là un de ces sermons de fantaisie, relevés par des traits plus ou moins risqués.

337. Sermou (Lou) deu Curè de Bideren, XVIII siègle (Publicat per la segounde betz).

Pau, Léon Ribaut; 1875, in-8°, 15 pag.

- 338. Sermou (Lou) deu Curé de Bideren, XVIIIe siècle Manuscrit. Le sermon y est moins développé que dans les deux impressions qui précèdent.
 - 339. Sermou prexat à Santo-Sezeillo, etc.

V. Fournès.

- 340. Solen (Le) de Noël, né à minuit pour éclairer tout le monde. Noëls nouveaux composés à S. Elix de la Terrasse, par C... Toulouse, veuve de J.-P. Robert, sans date, in-12.
- 341. Saint-Salvy (Bernard de). Bersis beoumountouésés. Pouésios de Moussu B. de St-S.

Toulouse, Lagarrique et Dours; sans date (1834), in-12.

- 342. Sonners, mal à propos attribués à Pierre Goudelin, par M. Dumège, *Hist. des instit. de la ville de Toulouse*, t. IV, p. 86. V. Pastiches.
- 343. Stansos. A la mémorio dé Pierre Goudouli, Stansos, par un maître és Jeux floraux.

Dans le Supplément aux Affiches Annonces, etc., de Toulouse et du haut Languedoc, du 17 juillet 1774.

344. Superbie-Cazalet. Carte à Théophile Bourdeu.

Dans les Poésies béarnaises.

V. ce titre.

345. Thobert (l'abbé). Cristoon et Fresquiero, on la Queue de l'âne arrachée, comédie en un acte et en vers.

Marseille, Terrasson, 1825; in-8°, 45 pages. Réimprimé à Marseille, quelquefois avec des variantes, en 1826, 1830, 1838, 1852, etc.

346. Thobert, Meste Mauchuan, on le Jugement de l'âne, comédie en un acte et en vers provençaux. Marseille, 1813, in-8°, 12 pages.

Des rééditions en ont été faites en 1825, en 1840, etc.

L'abbé Thobert, professeur de théologie au séminaire du Bon-Pasteur, mourut en 1777. On lui doit une autre comédie, *M. de Rovina*, restée inédite, et une pastorale sur la *Naissance de Jésus-Christ*, dont il a été fait en Provence de très-nombreuses éditions.

347. Traduction langue docienne en vers du premier chant de l'Énéide, de Virgile.

Ms. possédé par M. Cavallier, de Montpellier.

La date probable de cette traduction est 1740-1750 (M. Cavallier).

348. Testament d'un juif de la ville de Carpentras.

Carpentras, S. D., in-16, 17 pages.

D'après le catalogue de M. Bory, nº 1931, la première édition appartiendrait à l'année 1722.

349. Traduction de l'Ode d'Horace qui commence ainsi : O nata mecum consule Manlio...

Un feuillet manuscrit, in-4°, 2 pages, écriture du XVIIIe siècle. Cette imitation est écrite dans un excellent patois de Toulouse.

350. TRIOUMPHE (Lou) de Marsillo, odo.

Marseille, Mossy, 1756, in-4°.

· M. Pierquin de Gembloux, Hist. litt. des patois, p. 330.

351. Vellote, ou le Mariage à la mode. Comédie en cinq actes et en vers, mêlée de chants et précédée d'un prologue.

Pièce écrite dans le dialecte de Gignac (Hérault), en 1716.

Manuscrit in-4°. Le titre a été ajouté par feu M. Léon Galibert, qui m'avait amicalement offert cette rareté patoise

352. Vergnes (Jean-Baptiste). L'Auta de la Grand Carriero, ou Moussu Bernard, coumedio en dus actes et en berses patois (sic).

Representado le prumier cop à Toulouso, al cassé del Globo, le 24° juin 1787.

Per l'autou de la Vergnade, 1787.

Un vol. manuscrit, in-tol°, de 235 pages, autographe de l'auteur.

Vergnes était un marchand de coton de Toulouse, qui, à propos d'un reposoir élevé dans la rue Pharaon, s'est livré à un long bavardage, dans lequel il a fait entrer sa propre biographie. C'est un honnète rimailleur, qui se prend au sérieux comme poete, ainsi que tant d'autres de notre temps, et avec aussi pen de raison

353. Vers en langage toulousain, sur les Noëls de Monsieur l'Abbé Plomet, signés R. M. A. 1721.

En tête de le Pécheur secouru par le Libérateur, etc., par l'abbé Plomet.

V. ce nom.

354 Vers pour Mgr d'Antraigue à son arrivée dans Beaucaire, le 10 juillet 1767. — Lettre à M. Silvestre, prêtre de Tarascon. — Vers pour le R. P. Fidèle Marie, capucin, ayant prêché le carême à Beaucaire, l'an 1767. — Vers pour M. Brideine, prêchant à Tarascon, l'an 1767, in-12.

Bibl. patoise de M. Burgaud des Marets, nº 1224.

355. Vers patois:

Pastou que l'amour meno, etc.

Dans une lettre envoyée à Grégoire par les Amis de la Constitution d'Agen. V. Lettres à Grégoire sur les patois de France, publiées par M. Gazier dans la Rerue des langues romanes, 2º série, tom. I, p. 286.

356. Versés sur lou Cussou das Penitens blancs.

Manuscrit in-4°, de 1775, d'apres M. Léon Galibert, qui avait bien voulu m'en fournir une copie.

357. Vigne (L'abbé). Contes en vers prouvençaux, imprimas per la premiero fés en Avous 1806.

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, ni lieu.

Ce livret fut publié à Aix-en-Provence, par le libraire Pontier. Les éditeurs du *Bouquet prouvençaou* ont consacré une notice à l'abbé Vigne et reproduit buit de ses Contes.

358. Vocabulaire patois-français-anglais et proverbes patois, dans une lettre adressée à Grégoire, touchant la langage du département du Gers. (Voyez Lettres à Grégoire sur les patois de France, in Revuc des langues romanes, 1^{re} série, tom. VIII, p. 95 à 97 et 102.)

SECONDE PARTIE

7 9 000 2---

PIÈCES SUR LA RÉVOLUTION

- 1. Ams d'un boun pastou à sous parronquias. Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; ni lieu, ni date, in-8°. Contre le serment exigé du clergé.
- 2. Abis, noun pas à las brabos gens, mes al Péro Sermet. Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; sans lieu ni date, in-80.
- 3. Ams à las brabos gens, tant de la bilo que de la campagno.

Sans nom d'auteur, ni d'imprimenr; sans lieu, ni date, in-8°. Cette brochure est attribuée au Père Sermet, dans l'Abis précèdent.

V. Sermet.

4. Asis salutari al paure poplé de Toulouso e de las campagnos.

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; sans lieu ni date, in-80.

Pamphlet quelque peu ordurier, mais en bon patois de Toulouse, contre le P. Sermet.

5. Artaud (Joseph). Recueil de chansons patriotiques pour toutes les fètes de l'année.

Draguignan, an VH, in-12.

Catalogue Bory, nº 1847.

6. AU LOUP!

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; sans lieu (Toulouse), ni date (1791), in-8°.

Satire contre l'évêque constitutionnel Sermet.

7. Aurior dit Langautier. Tableau actuel de la situation publique et triomphante de la République française.

C'est un recueil qui se compose de:

- 1º Hymne patriotique sur plusieurs airs, chanté au Temple de la Raison de la commune de Toulouse, le 20 floreal de l'an 2º de la République française, une et indivisible;
- 2º Hymno patriotico (sic) cantado al Temple de la Razou dé la communo de Toulouso, le 30 floreal de l'an second (sic) dé la Républico francéso.

Sur l'airé : Des simples jeux de mon enfance.

3º Aoutro hymno patrioutico. Per la plantation de l'Arbré de la Libertat.

Sur l'airé: Ah! le bel oiseau, maman, etc

8. Bal des Muscadinats (Le). Chanson en cinq couplets, à l'adresse des Muscadins, les élégants ridicules, après les événements de thermidor.

Ces couplets ont été cités par M. A. Combes, dans ses Chants populaires du pays castrais, 1862, p. 100.

9. Baladin (Le) démasqué.

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; ni lieu, ni date, in-80.

Cette violente attaque contre le P. Sermet contient, à la page 16: Stanço et Epitapho per Frèro Hyacintho Sermet.

Le père Sermet répondit par sa $Lettre\ du\ R$ P. $Sermet\ au\ club\ des$

Amis de la Constitution, datée de Saint-Geniés, le 18 août 1790, in-8°.

- 10. Bernadau. Traduction de la Déclaration des droits de l'Homme en langage de Bordeaux, dans les Lettres à Grégoire sur les patois de France, publiées dans la Revue des langues rowanes, par M. Gazier, 2e série, T. III, p. 181.
- 11. Bernady. La Franço régénerado. Pouemo, per M. B...., citouyen de Mountalba.

Mountalba, de l'imprimario de Fountanel, imprimur de la Soncietat des Amits de la Coustitutien (sic).

Sans date, in-12.

12. Bouche (Charles-François). La Counstitucien francezo, traducho counfourmamen eis decrets de l'Assemblado Naciounalo Counstituanto, en lenguo prouvençalo, é presentado à l'Assemblado Naciounalo Législativo, per Charlé-Francés Bouche, Deputa de la ci-davan sénéchaoussado d'Aix, membré de l'Assemblado Naciounalo Counstituanto, é enquey d'aou tribunaou de Cassacien.

Paris, de l'Imprimarié naciounalo, 1792, in-18.

13. Cansou cantado pés habitans de Sent-Géniès à l'arribado del Pero Sermet. Sur l'Ayre: D'en haut én bas.

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; ni lieu, ni date.

14. Cansou patrioutico. Sur l'airé de Berduret.

Quatre couplets en patois de Toulouse, dans les Couplets dédiés à la propagande révolutionnaire.

Br. in-12, de 12 pages, sans lieu, ni date, ni nom d'anteur ou d'imprimeur.

15. Cansou republicaino, ou la Cagado royalisto. Sur l'ayre : Il étoit une fillette.

Signée, G. Lavabre.(?)

Il y est question du triomplie des républicains dans le Castrais (Tarn) et dans le canton de Rével (Haute-Garonne).

Un fenillet de ? pages, in-8°. Sans lieu, ni date, sans nom d'auteur ni d'imprimeur.

16 Cansou rouergasso, fatjo à l'ouccasion de la Messo que l'Intrus de Soumart anguet dire à la Gleyo de St. Marti de Laguepio, à l'imbitation de Roucadon et Philip.

Sans nom d'auteur.

Roudés, 1800, in-8₀.

17. Cansou sur la Fablo de las Bestios:

Nostris Aujols nous countaben Que dins le tems reculat Toutos las Bestios parlabon....

In-40, 3 pages, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; sans lieu, ni date.

Idiome de Foix, à propos d'une élection de l'époque révolutionnaire.

18. Cansou sus Loups.

Dans un cahier manuscrit de l'époque révolutionnaire. Cette chanson est dirigée contre les curés assermentés.

19. Cantique. Dans le même esprit que le précédent.

Sur l'air: Avec les jeux, dans le village, etc

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur: sans lieu, ni date; in-80.

20. Cantique patois, sur la fidélité aux légitimes pasteurs et sur l'infaillibilité de l'Église.

Sur l'air: Le connais-tu, ma chère Éléonore...

Quand un troupel, boulache et sans prudenço, De soun bergè n'escouto pas la boux.....

Dans un cahier manuscrit de l'époque révolutionnaire.

21. Chabot (François). Réponse aux quarante-trois questions proposées par l'immortel Grégoire, digne curé d'Emberménil et député à l'Assemblée nationale; vocabulaire français et patois, rouergas ou aveyronnais, avec l'étymologie des mots de cette langue vulgaire.

— Réponse aux deux principales questions proposées par M. Grégoire le 13 août 1790: Quelle serait l'importance religieuse et politique de détruire entièrement le patois dans le département de l'Aveyron et quels en seraient les moyens?

(Documents publiés par M. Gazier, Revue des langues romanes, tom. VII, p. 121 à 133; tom. VIII, p. 71 à 87.

22. Champmas (L'abbé). La Desoulationn de Mounbran.

Pièce de vers dont je possède deux copies. L'une, la plus ancienne, me paraît fournir la composition originale; la seconde, amplifiée, ne gagne rien à certaines répétitions d'idées et de tableaux.

En 1829, l'abbé Champmas, ancien euré de Layrac, près d'Agen, adressa des vers élogieux à M. Jasmin, qui furent imprimés dans les *Papillottes*.

M. Jasmin répondit par un remerciement au curé-poête et établit ses droits à l'honneur d'avoir composé la Désolation de Monbran par ces deux vers:

Pintre gascou d'uno bieillo mazuro Que toun pincel ben d'immonrtaliza.

La pièce de vers était pourtant déjà ancienne.

Une version de la Desoulation de Mountrem a été publiée, en 1863, dans les Poésies gasconnes par l'abbé Champmas, prêtre du diocèse d'Agen. (Agen. J. Pasquier, broch in-80, avec une photographie représentant le château de Montran.)

Cette pièce y est précédée d'une très-courte notice sur l'abbé Xavier-Laurent Champmas, né à Agen, en 1764, et mort dans la commune de Montjoie en 1832, ainsi que d'une églogue morale en patois agenois et en gascon, intitulée: las Lermos de Florimon : une œuvre de la jeunesse de l'auteur.

23. Collot-d'Herbois (J.-M.). Armana dou pere Gerard, per l'annado 1792, la quatriemou dé l'érou de la Liberta: ouvrage qué a rampourta lou prix proupousa per la Soucieta dels ami de la Counstitutious. Seantou el Jacounis, à Paris; per J.-M. Collot-d'Herbois, membre de la Soucieta. Imprima per ordre de Messieus lei Commissari civil, deputa per lou Rei din lei ci-davan Etat d'Avignoun et dou Coumta Venessin. Su l'emprima, à Paris. Et se ven à Carpentra, che Jaque Allié, mestre poutié de terrou, din la Grandou Carrierou, 1792. In-12.

C'est la traduction mot à mot de l'Almanach du Père Gérard, écrit en français et publié d'abord à Paris.

24. Couplets chantés en Provence en 1792, lors de la réunion de Nice à la France:

Dins la Savoio Jusqu'à Chamberi, Soun touti en joio D'èstre réum. A Vilo-Franco, An fort Mountauban, Niço la blanco, Volon éstre franc.

Dans l'Armana prouvençau, 1861, p. 50. Il est inutile de dire que l'orthographe de ces paroles, et peut-être les paroles elles-mêmes, ont été retouchées par les rédacteurs de l'Armana.

25. Coussel charitable al Pèro Saint-Gès, rettur dal couletgé das douctrinaris à Labaau (Lavaur.).

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date (1791), in-80.

- 26. Desoulations de Mounbran.
- V. Champmas.
- 27. Dialogo entre dus Paysans des embironns de Toulouso, à l'occasion de la nonmination del Pere (sic) Sermet, à l'Abesquat de la Métropolo del Sud.

Brochure de 8 pages, in-80, sans lieu ni date (Toulouse); sans nom d'auteur ni d'imprimeur.

28. Dialogo entre dus Paysans des embirouns de Toulouso, à l'ouccasion de la noumination del Pero Sermet à l'Abesquat de la Métropolo del Sud.

Montalba, Fontanel, 1791, in-80.

29. Dialogo entre le cultibatou Bourrel, de la Parroquio de Sen-Sarni, de Toulouso, et Mestré Laberrar, jardinié del Bari de Sen-Miquel, de la mémo Bilo.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sans lieu ni date (1789), in-8°.

- 30. Dialogo entré le Pero Sermet et Mestré Guillaumes, etc.
- V. Sermet.
- 31 Dialogo sul dangé de la Patrio et de la Countro-rebouluciou. Sans noin d'auteur ni d'imprimeur, sans lieu ni date, in-8°.
- 32. Dialoguo entré un Curé jurat et un paysan que nou bol pas assista à sous Oufficis.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sans lieu ni date, in-80.

33. Dialoguo entre dus Paysans des embirouns (sic) de Toulouso. Fayt par un chassur de la Legioun de la Daurado.

Toulouso, Viallanos; sans date, in-80.

34. Discours en idiome provençal, prononcé le 8 floréal, au troisième, à Morières, chef-lieu de canton, dans la Maison-Commune, par le citoyen Pertuis, juge de paix.

Avignon, Vincent Raphel, in-4°.

Bibl. patoise de Burgaud des Marets, nº 1258.

35. Discours prononcé par des Citoyennes de Pommiers (arrondissement de Grenoble) à la Société des Amis de la Constitution, séante audit lieu.

Journal patriotique de Grenoble (nº du 16 février 1792). D'après M. H. Gariel, dans la *Petite Revue des bibliophiles dauphinois,* tom 1, p. 173.

- 36. Douleenços de la fennos de Toulouso as Estats-générals.
 Sans nom d'auteur ni d'imprimenr; ni lien ni date (1789); in-8°.
 6 pages.
- 37. Doulouéncos de las Fillos de serbici de la Bilo de Toulouso. Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lien ni date (1789); in-80.
 - 38. Douleenços des Paysans Las très-humblos et tres respec-

tuousos remountrançes (sic) de Jacoumart, sindic des paures paysans del Lauragués.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date (1789); in-8°.

39. Enterromen del calandrié républicain (sic).

Sans nom d'imprimeur, sans lieu (Foix) ni date (1805); in-4º.

40. Estrénos patriotiquos, dediados à MM. de la Gardo-Natiounalo, et principalomen à MM. les Boulountaris d'aquesto Bilo (Toulouse).

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date; in-8°.

41. Exaudiat, en idiome bulgari, Dediat à las Legious de la Bilo de Toulouso et de sonn Departomen, per Moussu l'Ritou S******, patrioto zelat.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date (1790); in-8°.

42 Ferran. Odo a la libertat, per M. Ferran, Noutari, Presiden de la Soucietat des Amics de la Constitution, seento à Fronton (sic), departomen de Hauto-Garonno, legido per el-mêmo dins la seenço publiquo del 14 juillet 1791. le premier de l'an 3 de la libertat.

Mountalba, Fontanel, 1791; in-8°.

43. Garisou (La) de Marianno. Canson patriotiquo.

Ayre: des Deux Savoyards. Une petite Fillette.

Dans les Étrennes mignonnes de 1793 (?); in-32, p. 14.

Mon exemplaire est incomplet par le commencement et par la fin ; je ne puis donc le rapporter sûrement à une année plutôt qu'à une autre.

- M. A. Combes a cité, dans ses Chants populaires du pays castrais, deux soi-disant couplets de cette composition, sous le titre de Marianno. Le premier consiste en un amalgame incohérent de vers pris au premier et au second couplet. Le second est composé avec les quatre vers du troisième couplet et la fin du second.
- 44. Garres (Jean-Marie-Charles). Dialogo entré dus Insurjats de l'Armado rouyalo.

Signé G...., à la lin.

Sans nom d'imprimeur, ni de lieu (Toulouse); sans date (1799); in-8°.

45. Garres (d.-M.-C.). Suito del dialoguo (sic) entré dus Insurjats de l'Armado rouyalo.

Signé Garres, à la fin.

Toulouse, Benichet et Compe, sans date, in-8°.

46. GILLET, Le Ramelet noubel à la mémorio dé défunt Berduret. Pel Citouyen Gillet Aynat.

Sans nom d'imprimeur; sans lieu (Toulouse) ni date; in-80.

47. GILLET. Le Ramelet citouyen, ou lé plazé des républiquens. Mon exemplaire, le seul que je connaisse, est incomplet et ne donne pas le nom de l'auteur. Je crois pouvoir l'attribuer au citoven Gillet aîné.

48. GIRARD. Credo démoucratique (sic).

Signé : G.-D., Legiounari de la Daurado.

L'auteur du *Crelo* est Girard, Toulousain : il l'avait composé en 1790 ; il le fit réimprimer à la suite du *Retour del printens*.

49. GIRARD. — Dialogo entré un Electou qu'a proucedat à l'électin de septento (sic) Curés pel Distric de Toulouso, et uno Deboto de la même (sic) bilo, retirado dins sa campagno, ques (sic) situado dins un endret charmand (sic) et soulitari, propre à fa le delici des qu'aymon à medita las merbeillos de la naturo.

L'Electou passo, la Deboto l'arresto, fa soun signé de croux en guise (sic) d'exsourcisme, et d'un ton (sic) corrossat (sic) l'y dits:...

On trouve à la fin : «Legit en séenço publico le 19 juin 1791, per M. Girard pero, granadié de la Daurado; imprimat à la demando del public et per ordre de la Souciétat des Amics de la Constitutiu.

Sans nom d'imprimeur, sans lieu ni date (1791); in-8°.

50. GIRARD. Hymne à l'Éternel.

Sus l'ayre : Quant de copts daban ta porto.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur: sans lieu ni date: in-80.

51. Girard. Hymno à la Rason. Cinquiemo delassomen des republiquains (sie) detenguts à las carmelitos.

Sur l'air: Approchez, citoyens, et chantons la rictoire,

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date : 1 feuillet in-4° à trois colonnes.

52. GIRARD. Retour del Printens et de la Libertat, per M. Girard. père (sie), brabé grenadié de la Daourado et amic de la Soncietat de la Constitution des Jacoupins de Toulouso, et legit en seenço publico al ci-devant (sic) Senéchal, le 3 avril (sic) 1791.

Es imprimat per ordre de la Societat, Toulouso, Viallanos, 1791: in-8°.

On trouve à la fin de cette brochure le Credo demoucratico, cité plus haut, composé par Girard en 1790.

53. Grégoire. Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française, suivi du décret du 16 prairial an II.

Imprimerie nationale, an II, in-8° de 19 pages.

C'est par exception que nous mentionnons iei le célèbre rapport de l'abbé Grégoire.

54. L'Abesque merd...s. Airé: des Penjats.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date; in-8°, une page imprimée à deux colonnes.

Satire, dont le titre indique suffisamment le ton, contre le P. Sermet, allant se faire sacrer évèque métropolitain du Sud à Paris, en 1791.

55. Lettre en réponse à celle qu'a adressée le P. Sermet au club des Amis de la Constitution.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, 1790; in-8°.

A la page 31 de la Lettre, on trouve le Moutet en l'aunou del frero Sermet.

V. ce titre.

56. Ligov. Lou Cura marida. Chanson languedoeienn e

Dans la collection de Romances, Fables, Odes. Charades, etc., qui peuvent s'exécuter sur la Flûte, la Clarinette, le Piano ou la Harpe et le Violon. Miscs en musique par les citoyens Lique et Moulet.

Paris, sans date; in-4°, gravé.

Ligou, l'auteur de ces couplets, quelque peu risqués, était d'Avignon.

57. Manoumet ou Sermet. Titre d'une gravure représentant un personnage en pied, portant moustache et barbiche, en robe brodée, à collerette comme au temps de Henri IV, et coiffé d'un chapeau à la moderne.

On lit au bas de la page:

Tout pa bagnat tourno en soupo. Un femillet in-4°.

- 58. Manuscrit. Cahier contenant : l' $^{\circ}$ $^{\prime}$ Amour de J.- $^{\circ}$ C. pour les hommes; Cantique en français
- 2º Cantique patois sur la jidélité aux légitimes pasteurs et sur l'infaillibilité de l'Église. V. ce titre.
 - 3º Pastourale : Despey qu'aquesto prado a perdut soun pastou,
 - V. Pastorale allégorique.
 - 4º Cansou sus Loups. V. ce titre.
- 59. Milliaud (représentant du peuple). Hymne chantée par le représentant du peuple Milhaud.

S. L. (Montpellier) N. D. 8 pages in-8°.

(M. Léon Gaudin).

- 60. Moutet en l'aunou del Fréro Sermet, almounié e predicayre de la legiou de Sant-Geniès.
 - V. Lettre en réponse à celle qu'a adressée le P. Sermet...
 - 61. Oumbro (L') de Goudouli as Pageses.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date (1789) : in-8°.

62. Ouvergnias (L') patrioto. Sur l'air : Peyroou rou.

Chanson dans le Recueil de chansons patriotiques, in-12.

63. Pam (Un) de nas, ou le Sourtiletche lebat.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu (Toulouse) ni date; in-80.

Factum contre la Révolution, et surtout dirigé contre le serment exigé des prêtres.

64. Paraphrazo d'el mandomen dé Pero Sermet, qu'ourdouno dé Prégarios Particuliéros per la Counserbatiou dés fruts de la terro.

Pièce en prose, signée Termes, Capelié.

Per Paraphrazo, Grifoulet, sécrét.

La municipalité de Toulouse obligea l'évêque Sermet de publier un mandement à l'occasion des fruits de la terre compromis. De là une Lettre au Père Sermet, évêque de Toulouse, sur son Mandement (in-8°, 15 juin 1791), dans laquelle l'auteur attaque, en logicien habile, la légitimité du nouveau prélat.

La Paraphraso d'el mandomen est un pamphlet à l'occasion de ce même mandement, où l'on reproduit les accusations formulées contre le P. Sermet par le P. Félix, auteur de la Lettre.

65. Pastorale allégorique, Sur l'ayre: Un jour, dins lou bousquatge...

Despey qu'aquesto prado A perdut soun pastou...

A l'occasion de l'émigration des curés non assermentés.

V. Manuscrit.

- M.A. Combes a inséré cette Pastorale dans ses Chants populaires du pays castrais, p. 97.
- 66. Pastouralo allegorico al sujet de l'eloignomen del pastre Tirsis. Sur l'ayre : Al levat de l'aouroro, ou Joux aqueste feuillache.

4 pages gr. in-8°, sans lieu ni date; sans nom d'auteur ni d'imprimeur.

67. Pèro (Al) Sermet.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date; in-8°.

68. Peyrot (L'abbé Claude). Lo Besprado sooubertouso. Dialogné entré Jonéto é Mortrou, de Poillas.

Dans ses Œuvres, p. 122, 4e édit. Millau, Carrère jeune.

V. ce titre.

69. Peyrot (L'abbé Claude). Coumplimen d'un franc potrioto o l'Aoubré dé lo libertat.

Dans ses Œucres, même édition, p. 126.

70. Perrot (L'abbé Claude). Coumplimen fach o l'aoubré de lo froternitat, per lo communo de P., lou 29 dé juin 1793.

Dans ses Œurres, même édit., p. 182.

71. Prôné d'un boun curé, A l'ouccasiou del Sermen (sic) que l'Assemblado Natiounalo fa demanda, abey, as Abesques, Curés, Bicaris et autrés Capelas occupadis al sant ministeri.

Aquel Prôné ero d'abord en francés, et aprép a estat més en gascou, sus la segoundo edition.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date; in-8°, 16 pag.

72. Proufession de fé des Detenguts dins le loncal de las cydabant Carmelistos. 30 octobré 1793.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur: ni lieu ni date ; un feuillet in-4° à trois colonnes.

73. Pujol (J.-J.). Noel noubel fayt al seminari per un reclus (1793).

Dans les Chants populaires du pays castrais, par M. A. Combes.

74. Quatrain en patois:

Diou houn lou despotismé é l'aristocratio, etc.

Dans une lettre adressée à Grégoire en 1790, par une personne du département du Gers. Voyez Lettres à Grégoire sur les patois de France. Revue des langues romanes, 2º série, t. 1, p. 276.

75. Rasounomen, pensados et reflexious d'un boun pagés des embirouns de Toulouso.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date : in-8°.

76. Revoluturs (Las) de la Franço, per esclaira las gens illitérats de la campagno.

Sur l'air: Il plent, il plent, bergère; ou sur l'aire del: Célébrons la victoire, ou sur l'aire: Bienhurous Labré. Cantiquo en bers libres, fayt per un curé de campagno.

Montalba, Fountanel, sans date, in-8°.

77. RIGAUD (Auguste). L'Aristocratia chassada de Mounpeïé. 5 décembre 1790.

Dans les Obras coumpletas.

V. ce titre.

78. Salivas. Abis salutari de M. Salivas lou Xoubé, al brabé moundé de las campagnos. Oubraxe imprimat per ordre de la Soucietat des Amix de la Coustitutiou d'Alby.

Sans lieu, sans nom d'imprimeur et sans date; in-8°.

- 79. Samary. Discours prounounçat sur l'auta de la Patrio, le 14 juilet, 3e annado de la Libertat. Sans lieu et sans date; in-4o.
- 80. Saurine (L'abbé). Dialogo entre un Curé de boun sen et le charroun de soun Bilatge, sus les affas del tems.

Sans nom d'auteur.

Toulouso, Viallanes; sans date (1791); in-80.

Nous attribuons ce Dialogue et celui qui vient après à l'abbé Saurine, d'après le passage suivant de la satire contre le P. Sermet. Au Loup! p. 12, note 2: « En 1791, Saurino rependec dus Dialogos jouts le noum d'un Curé de boun sen d'ambé'l charroun de soun bilatge. »

L'abbé Saurine devint premier vicaire général de l'évêque Sermet et ne fut pas plus épargné que lui dans les pamplets du temps.

81. Saurine (l'abbé). Segoun Dialogo entre un Curé de boun sen et le charroun de soun Bilatge, sur les affas del tens et las impousitious.

Sans nom d'auteur.

Toulouso, Viallanos; sans date; in-8°.

82. Sermet (le Père). Abis à las brabos gens, tant de la bilo que de la campagno.

V. ce titre.

83. Sermet (le Père). Conferenço, faito en sourtin del Sénéchal, entré le Pero Sermet et Jeannot, moulinié de Pourtet, et Guillaumés, jardinié del couben des Minimos.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date; in-8°.

84. Sermet (le Père). Dialogo entré le Péro Sermet et Mestre Guillaumes, paisan del bilatge de *** Legit le 6 février 1791, à la séenço publiquo del Cloub des Jacoupins, dins la Salo del ci-daban Senechal.

Sans nom d'auteur.

Toulouso, Viallanos: sans date (1791), in-8°.

85. Sermet (le Père). Dialogo entré le Pero Sermet et mestré Guillaumes, paysan del bilatge de *** Legit le 6 février 1791, à la Seenço publiquo del Cloub des Jacoupins, dins la Salo del cidaban Senechal.

Monntalba, Fontanel; sans date (1791); in-8°.

86. Sermet (Le Père). Discours prounounçat dabant la legiou de Saint-Ginest, pel R. P. Sermet, ex-proubincial des Carmes descaussés, predicayre ourdinari del Rey, etc.. à l'ouccasiou de la Federatiou généralo.

Toulouso, Desclassan; sans date (1790); in-8°.

Le même, avec le titre précédent; Montalba, de l'Imprimario de Fontanel; sans date: in-8°.

87. SERMET (Lou R. P. Hyacintha). Discours prounounçat davant la Légioun de Saint-Ginest, per lou R. P. Hyacintha Sermet, ex-provincial das Carmés descaussés, predicatou ourdinari d'aou Rey, de l'Académia de Toulousa, etc.

Mounpélié, Tournel, 1790; in-8°, 28 pages (M. Gaudin).

88. Seul bon sens (Le).

M. Franckin, avocat. Le sieur Piccard, maître menuisier. Jean Berdaulou, vigneron.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur: sans lieu ni date; in-8.

Dièce contre la Révolution, en prose et dialoguée: Franckin parle en bon français; Piccard, en français très-incorrect, et Berdaulou, en patois de Toulouse.

89. Taschereau de Fargues (P.-A.). Taschereau-Fargues, à Vadier. Président du Comité de Sûreté générale. In-80, 7 pages: sans nom d'imprimeur ni de lieu.

Cette pièce, écrite en patois de l'Ariège, est datée des cachots de la Conciergerie, le 10 thermidor (1793), vers minuit.

Elle est placée, avec une pagination particulière. à la suite de P. A. Taschereau Fargues à Maximilien Robespierre aux enfers. Paris, 17 pluviose An trois, in-8°. (Pièce écrite en français.)

90. Treneull. Lon Coumitat de surbeillenço de la coumuno de Mountalba, as habitans de la campagno de la même coumuno.

Manuscrit autographe de l'auteur.

91. Valibr et Burlot. Le Tribut du cœur, ou les Fêtes citoyennes, comédie-ballet.

Avignon, 1790, in-80.

- M. Pierquin de Gembloux, Hist. litt. des patois, p. 331.
- 92. VILLARET (Marc). Discours prounounçat devant la Coumpagné das canouniés de Mounpeyé, lou 20 décembré 1790, per un de sous oficiés.

Mounpeyé, Picot, 1791; in-8°, 15 pages. (M. Gaudin).

Le Dr Nouler.

LAS GARDIOS D'AZILHANET

A L'AMIC AUGUSTO FOURES

Coumo aimariò d'estre, un bel ser de mai, Seit joust uno eusino, amount, sus Roumiro; D'aqui, lou regard tant de païs miro, Tant que de mira nou fenìs jamai.

Las planos, aval, soun lou vaste chai, La fount de boun vi dount l'univers tiro; Ves Aude aviat l'el ravit se viro; Dins sous barris viels, de naut, Cieutat jai.

'Larie, Poumairol, las Courbieiros, Noro, Sembloun de marròs qu'alargo deforo Un pastre en brisaut, carut coumo un Mars.

Aquel pastre blanc, qu'on vei de la Gardio, Es lou Canigou, fier gigant qu'a 'n gardio Las serros que soun entre las dos mars.

Clar Gleizos.

(Languedocien, Azilhanet et ses environs.)

LES GARDES D'AZILLANET

A L'AMI AUGUSTE FOURÈS

Comme j'aimerais être, un beau soir de mai, — assis sous uno yeuse, là-haut, sur Romire: — de là, le regard voit tant de pays — tant, que de voir il ne finit jamais.

Les plaines, là-bas, sont le vaste chai. — la fontaine de bon vin où l'univers puise; — vers l'Aude rapide l'œil ravi-se tourne; — dans ses vieux remparts, plus haut, [la] Cité [de Carcassonne] git.

Alarie, Pomairol, les Corbières. Nore, — semblent des béliers qui surveille au dehors [du pare]—un pâtre en sarrau, soureilleux comme [un dieu] Mars.

Ce pâtre blanc, qu'on voit de la Garde, — c'est le Canigou, fier géant qui a en garde — les monts qui sont entre les deux mers.

Clair Gleizes.

LOU BANC

Perdu dins lis aubre Dóu bouscas ramut, Pichot banc de maubre, Perqué rèstes mut?

Sout lou pàli verd que t'oumbrejo Di rebat arderous dou cèu, Amourousamen voulastrejo La bando folo dis aucèu. Counèisses touti li tendresso Di bouscarido e di quinsoun; Ço que pieuton dins si cansoun, Ço que dison dins si caresso.....

> Perdu dins lis aubre Dou bouscas ramut, Pichot banc de maubre, Perqué rèstes mut?

O leno e siavo matinado!.... Ebri d'amour e de perfum, L'èr nous trasié sis alenado Qu'escampihavo coume un fum; L'aureto emperlavo d'eigagno Lou fueiage, que fernissié,

LE BANC

Perdu dans les arbres — du bosquet touffu. — petit banc de marbre, — pourquoi restes-tu muet?

Sous le dais de verdure qui t'ombrage—des reflets ardents du soleil,— amoureusement voltige — la bande folâtre des oiseaux.— Tu connais toutes les tendresses — des fauvettes et des pinsons : — ce qu'ils piaulent dans leurs chants,— ce qu'ils disent dans leurs chats.

Perdu dans les arbres — du bosquet touffu, — petit banc de marbre, — pourquoi restes-tu muet?

O douce et suave matinée!... — Enivré d'amour et de parfum. — l'air nous jetait ses bouffées, — que, comme une fumée, il éparpillait; — la brise secouait des perles de rosée — sur le feuillage,

E de veire aquéu jo, risié L'eigueto lindo entre li saguo...

> Perdu dins lis aubre Dou bouscas ramut, Pichot banc de maubre, Perqué rèstes mut?

Di teso en flour, li prouvençalo Fasien lingueto i parpaioun, Que li frustavon de sis alo Beluguejanto de paioun; Li grihet quiha sus li mouto, Li lesert bevènt lou soulèu, En nous vesènt passa, lèu-lèu Trepavon courriòu sus la routo.

> Perdu dins lis aubre Dou bouscas ramut, Pichot banc de maubre, Perqué rèstes mut?

Mai limbert, auceloun, floureto, Parpaioun, eri-cri di campas, De moun amigo lóugeireto Avien bello entrava li pas: Touto à l'ur que la trespourtavo,

qui en frémissait; — et, à lui voir faire ce jeu, — l'onde pure riait au milieu des roseaux.

Perdu dans les arbres — du bosquet touffu, — petit banc de marbre, — pourquoi restes-tu muet?

Des allées en fleurs, les pervenches — narguaient les papillons, qui les effleuraient de leurs ailes — étincelantes de paillettes: — les grillons, perchés sur les mottes; — les lézards, buvant le soleil, — en nous voyant passer, vite, vite, — trottinaient légers sur la route.

Perdu dans les arbres — du bosquet touffu, — petit banc de marbre, — pourquoi restes-tu muet?

Mais, lézards, oiseaux, fleurettes, —papillons, cri-cris des champs, — de ma sémillante amie — avaient beau entraver les pas: — toute au bonheur qui la transportait, — ses pieds ne touchaient

Si pèd toucavon pas lou sòu, E coume un pichot roussignòu, L'enfant di grands iue blu cantavo.

> Perdu dins lis aubre Dôu bouscas ramut, Pichot banc de maubre, Perqué rèstes mut?

Aquéu matin, emé la chato
Que tenié moun cor encanta,
Subre la mousso que t'acato
Urous anèn nous asseta....
Ause enca sa voues que bresiho
De mot qu'oublidarai jamai:
Printèms de l'an, o mes de mai!
Printèms dóu cor, o pouësìo!...

Perdu dins lis aubre Dou bouscas ramut, Pichot banc de maubre, Rèsto, oh! rèsto mut!...

Louis Roumieux.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

pas la terre,—et, comme un petit rossignol,—l'enfant des grands yeux bleus chantait.

Perdu dans les arbres — du bosquet touflu, — petit banc de marbre, — pourquoi restes-tu muet?

Ce matin-là, avec la jeune fille — qui tenait mon cœur enchanté — sur la mousse qui te couvre, — heureux, nous allâmes nous asseoir. — J'entends encore sa voix qui gazouille — des mots que je n'oublierai jamais : — Printemps de l'an, ô mois de mai ! — Printemps du cœur, ô poésie !

Perdu dans les arbres — du bosquet toulfu, — petit bauc de marbre, — reste, oh! reste muet!....

C 30-3-

Louis Roumieux.

LAS GRACIOS DE VISCOUNTI

A MOUN VIELH AMIC EUGENIO MARTIN.

Roudant le pilie prim qu'un large god capelo, Al mitan d'uno nauco ount l'aigo canto e ris, Las tres Gracios de brounze à caro subrebelo S'adreitoun, abrassant l'urno que s'escourris.

Soun nudos, — la bèutat de la masclo Cibelo I a passat dins le cos e tourna-mai flouris Ambe poumpil redound, se frem, anco pieucelo Qu'un uscle vert-negras dempuei loung-tems cubris.

Sul planal de la Bourso e las gents afanados, Davans le port tout bruch, sembloun, ensoulelhados, Coumo clarouns d'aram fa brounzì 'l cant de l'art.

Aglaiè ten les els ves albres e courdages; Sousco à la Grecio antico, as sublimis courages, Cado cop qu'un vaissel largo velos e part.

A. Fourès.

Bourdèus, abrilh 1876.

(Languedocien, Castelnaudary et ses environs.)

LES GRACES DE VISCONTI

A MON VIEIL AMI EUGENE MARTIN

Tournant le pilier grêle qu'un large godet couronne, — au milieu d'une vasque où l'eau chante et rit, — les trois Grâces de bronze à figure plus que belle — se dressent, embrassant l'urne qui se vide.

Elles sont nues : la beanté de la mâle Gybele—a passé dans leur corps et de nonveau fleurit — avec mollet rond, sein ferme, hanche vierge, — qu'un hâle vert noirâtre depuis longtemps couvre.

Sur la place de la Bourse et [au-dessis] des gens affairés,—devant le port tont [plein de] bruit, elles semblent, ensoleillées,—comme clairons d'airain faire vibrer le chant de l'art.

Aglaé a les yeux (dirigés) vers mâts et cordages; — elle songe à la Grèce antique, aux courages sublimes. — chaque fois qu'un vaisseau largue ses voiles et part.

A. Fourès.

Bordeaux, avril 1876.

L'ERBO DOU MASSACRE 1

AU FELIBRE G. CHARVET

L'erme es cubert de clapo e li ro soun fendu: O de l'ome o dou tèms quinto ràbi es plus forto! Sus l'aven, peralin, un castelas pendu Mostro si bàrri rout e si pourtau sèns porto.

L'aubre es espalanca; souto l'éurre escoundu, Se rebalo au mitan di róumio mita-morto. Sóuvage es lou trescamp; se vous ie sias perdu, Aurés au soulcias vist que la serp pèr orto.

Pantaiave de guerro e d'orre chapladis Entre mouro e crestian. Au calabrun que toumbo, S'ausis de voues estranjo ourla de coumbo en coumbo.

Grand fugué lou massaere, un clot d'erbo lou dis : Plóuguè de sang à raisso, e de la roujo plueio L'erbo fèro a garda li degout sus si fueio.

Teodor Aubanel.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

L'HERBE DU MASSACRE

AU FELIBRE G. CHARVET

La lande est converte de débris et les rocs sont fendus: — ou de l'homme ou du temps, quelle est la rage la plus forte? — Sur l'abîme, au loin, un noir château suspendu — montre ses remparts tronés et ses portails sans porte.

L'arbre est ébranché; caché sous le lierre, — il rampe au milieu des ronces mortes à demi. — Sauvage est la friche; si vous vous y êtes égaré, —vous n'aurez vu errer au soleil que la couleuvre.

Je rèvais de guerre et d'horrible tuerie — entre maures et chrétiens. Au crépuscule qui descend, — on entend des voix étranges hurler de combe en combe.

Grand fut le massacre ; une touffe d'herbe le dit : — il plut du sang à verse et de la rouge pluie. — L'herbe folle a gardé les gouttes sur ses feuilles.

Théodore AUBANEL.

--- AMMO F

¹ Hieracium murorum (Lin.).

L'AUBO 1

Tout, subre terro, es gòbi, e de nèblo envouta: Sout l'esclot matinié craïno la blancado; Un aspre tremoulun reviho la nisado; L'esfournia, dins soun trau, fai la paumo, acata.

Mai leissas l'astre-rei vers soun trone mounta : Adiéu lou glas! Adiéu la fre! Reviscoulado, Nosto auceliho bèu la tousco souleiado; Dins la ramo brusènto ausès plus qu'un piéuta.

La niue tapè peréu toun grand soulèu, o maire! O Prouvènço! e toun lum s'esclussè; lou troubaire S'assoulè dins lou sourne, e disien qu'èro mort.

Mai uno aubo, crebant la niéu, amount pounchejo: Milo voues, tourna-mai, la saludon, que vejo Sa clarta dins lis iue e soun fio dins li cor.

A. DE GAGNAUD.

L'AUBE

Tout, sur terre, est engourdi et enveloppé de nuées; — sous le sabot matinal le givre crépite; — un âpre frisson réveille les nichées; — l'oiseau, tombé du nid, tapi dans quelque creux, fait la paume (s'arrondit en tremblotant).

Mais laissez l'astre-roi monter vers son trône.—Adieu la gelée! Adieu le froid! Maintenant ranimée. — notre volée d'oiselets boit les rayons du soleil: — dans la feuillée bruyante, vous n'entendez qu'un ramage sans fin.

La nuit voila aussi ton grand soleil, ô mère! — ô Provence! et ta lumière s'éclipsa; le troubadour — se tut dans les ténèbres, et l'on disait : Il est mort!

Mais une aube, crevant les brouillards, perce là-haut : — et voilà que, de nouveau, mille voix la saluent, celle qui à flots nous verse — sa donce clarté dans les yeux et sa flamme au cœur.

A. DE GAGNAUD.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

¹ Ce sonnet a obtenu la première médaille au concours de poésie néoromane de la Société archéologique de Béziers, en 1876.

L'IRME

A-N-ANF. ROQUO-FERRIÉ

Secretari de la Soucietat de las Lengos roumanos

Un vespre, èren al pèd del fioc, Pecaire, amé ma pauro maire: Elo me sarrabo un acroc Que m'èri fach à quauque broe; E iéu, que voulió la coumplaire, l'entemeneri 'questo afaire: « Ai pres van de me marida Amé Lisoù la terralieiro, La dison pron bonno oustalieiro: Poulido, ou cal pas demanda; Es pla graciéuso e recatouso, D'un caratèro pla 'mistous: Amé elo pensi d'estre urous. E cresi de la rendre urouso. A dous malhols que fou de vi. Uno luserno, uno oulivedo: Amé de blad l'on va 'l mouli,

LE SENS

A ALPH. ROQUE-FERRIER
Secrétaire de la Société des Langues romanes

Un soir, nous étions au-devant du feu, — hélas! avec ma pauvre mère: — elle me reprisait un aceroc — que je m'étais fait à une branche morte,— et moi, qui voulais lui complaire,— je lui entamai cette affaire ci : — « J'ai pris idée de me marier — avec Elise, la marchande de faïence. — Elle est jolie, il ne faut pas le demander; — elle est gracieuse et pleine de soin: — avec elle, je pense être heureux et je crois la rendre heureuse. — Elle a deux plantiers qui font du vin, — une luzerne, une olivette: — avec du blé

E l'on a de pa sus la cledo: S'as un partit milhoù qu'aquel, Debes me douna toun counsel.» Ma maire, qu'èro un catachirme, Me respounguèt: « Acò's pla bel; Mais vendras lèu de ferre viel S'apei ta femno a pas ges d'irmé. Lous jouvensèls, al jour de vei, Abès lous èls sanjats en prunos; Amai que parlés de fourtunos Mensounas pas res pus apèi. Mais iéu, qu'ai vist tant de magagno, Qu'ai lou suquet ple de soucis E ma caro que se frounzis Coumo un telié d'estarigagno. Podi te douna moun avis:

» Quand dins lou grau ou dins la rado Veiras dintra lou bastiment Amé sous pavilhouns al vent, Es qu'a pla fach la travessado E qu'avalit lou cargament, Podes dire à-n-aquelo marco:

on va au moulin — et l'on a du pain sur la claie. — Si tu as un parti meilleur que celui-là, — tu dois me donner un conseil.» — Ma mère, qui était un catéchisme, — me répondit : « Cela est bien beau; — mais tu vendras bientôt du vieux fer, — si ensuite ta femme n'a pas d'idée. — Les jouvençaux aujourd'hui — vous avez les yeux changés en prunes !: — pourvu que vous parliez de biens, — vous ne mentiónnez pas autre chose ensuite. — Mais moi, qui ai vu tant de contre-temps, — qui ai la tête pleine de soucis— et mon visage qui se ride — comme une toile d'araignée, — je peux te donner mon conseil :

» Quand dans le grau ou dans la rade,—tu verras entrer le vaisseau — avec ses pavillons au vent, — c'est qu'il a bien fait la traversée — et qu'il a réussi son voyage. — Tu peux dire à cette marque: — Le patron mène bien le navire. — Quand tu verras

⁴ Formule populaire

Lou patroú meno pla la barco. Quand veiras que lou pastourel De countun ten pla lou troupel Sens malafacho e sens mal-astre, Podes dire: Acô's un boum pastre. Quand veiras que dins un oustat Tout es lusent coumo un miral. Despèi lou paire de familho Jusqu'al mainage que fousilho, E que nousou lous courrejoùs Pas qu'amé lou trabal de dons, As pas besoun que ién t'afirme Qu'aquel oustal manco pas d'irme. Se trobos la femno endacon, Saludo-lo, car val quicon. Podes remarca sa tengudo, Manco pa 'no espillo menudo; Podes la segui pas à pas, Te jogui que la trobes pas A deburga per las carrieiros Amé las femnos pachaquieiros: «Adiéu, Louïso! Adiéu, Marì!» E s'arresto pas de courri. E perqué s'en va buto-buto?

que le berger. — continuellement, tient bien le troupeau — sans dommage et sans malhenr. — tu peux dire: C'est là un bon pâtre. — Quand tu verras que dans une maison. — tout est luisant comme un miroir. — depuis le père de famille — jusqu'au petit enfant qui court çà et là 1, — et que l'on lie les bouts 2 — rien qu'avec le travail de deux. — tu n'as pas besoin que je t'affirme — que cette maison ne manque pas de bon sens. — Si tu trouves la femme quelque part, — salue-la, car elle vaut quelque chose. — Tu peux remarquer ses vètements. — il ne lui manque pas une petite épingle; — tu peux la suivre pas à pas. — je parie que tu ne la trouveras jamais — à débiter des raisons par les rues — avec les femmes médisantes: — «Adieu, Louise! Adien, Marie!» — et elle necesse de courir. — Et pourquoi s'en va-t-elle avec tant de hâte? —

¹ Littéralement ; qui patauge. — ² Litt.: les petites courroies.

Es que l'amour-propo la suto, E qu'a lou dedal d'enginat. Tabé, sus la fi de l'autouno, L'argau d'ivèr es savounat, E. quand la figuieiro boutouno, Lou de l'estiéu es recatat. Aquelo a pas las mas traucados: Un sòu, per elo, acò's un sòu. Mais fa pas de soupos daurados, Cerco pas las lounzos de biòu. Tabé, s'es toujour en fatigo, Arrambo coumo la fournigo, E flouris coumo l'esparset; Car es pas d'aquelos qu'arrambou E que, quand ou vint francs, lous flambou. Nani, qu'al founds de soun bourset Gardo la pero per lou set. De que me cantos de fourtuno! La fourtuno es al cap des decli, E l'irme, moun efant, n'es uno Que crento pas ni cand ni frech. Amé de fourtunos pla bèlos De qu'ou fach lous moussus de Celos? E d'autres qu'en diguent lous noums

C'est que l'amour-propre la pousse, — et qu'elle a le dé à coudre préparé pour le travail. — Aussi, sur la fin de l'antomne, — le vêtement d'hiver est savonné, — et, quand le figuier gonfle ses boutons, — celui de l'êté est renfermé avec soin. — Celle-là n'a pas les mains trouées: — un sou, pour elle, est un sou; — mais elle ne fait pas de soupes dorées; — elle ne cherche pas [pour ses repas] les filets de bœul. — Aussi, si elle est toujours an travail. — elle ramasse comme la fourmi — et fleurit comme le sainfoin; — car elle n'est pas de celles qui amassent — et qui, lorsqu'elles ont vingt francs, les dépensent à la volée. — Non, car au fond de la bourse — elle garde la poire pour la soif. — Que me parles-tu de fortune? — La fortune est au bout des doigts, — et le bon sens, mon enfant, en est une — qui ne craint ni le chaud ni le froid. — Avec de bien grandes richesses. — qu'ont fait les messieurs de Celles, — et d'autres dont en disant le nom —nous fâcherions les fils? — Non,

Pourian facha sous rejetours? Nou, moun efant, lou qu'a pas d'irme Es mal cougat s'es pas enfirme. Visto-lou pla, se tombo pas, Vai, trampalejo à cado pas. L'irme, moun fil, acò's la briso Que torno lou pescaire al grau; Acò's l'estello ounte se fiso Lou marin qu'es su'l grand canau; Per lou pouëte, acò's la muso Qu'i met lou mot dins l'ausidoù; Per lou souldat, acòs la ruso Qu'i gagnara la crous d'ounoù: Per la nobio, acó's la guerlando Qu'a soun nobi fara cadot. E per la femno, acò's l'oufrando Que farou un jour à sonn clot! L'irme, acós es la girouflado Que restauro tout lou jardin. Sans irme, es la nèit treboulade De desanio e de chagrin: Sens irme, acòs es la plónrugo Ounte jamai uno belugo

mon enfant, celui qui n'a pas de seus — est mal cerclé 1. s'il n'est pas malade. — Regarde-le bien: s'il ne tombe pas, — va, il tremble à chaque pas. — Le bon seus, mon fils, c'est la brise — qui renvoie le pècheur au grau, — c'est l'étoile à qui se confie — le marin qui est sur le grand canal; — pour le poëte, c'est la muse — qui met le mot dans l'orcille; — pour le soldat, c'est la ruse — qui lui gagnera la croix d'honneur; — pour la fiancée, c'est la guirlande dont elle fera présent à son fiancé; — pour la femme, c'est l'offrande que l'on portera un jour à son tombeau! — Le bon seus, c'est la girroflée — qui embaume tout le jardin. — Sans le bon seus, c'est la nuit troublée — par le chagrin et la désunion: — sans le bon seus, c'est l'égout aux eaux de pluie — dont jamais une étincelle [de lumière] — n'éclaire le petit chemin; — tandis que le bon seus

⁴ Litt.: mal couvé.

Esclairo pas lou carrairoú; Tandis que l'irme, acò's lou temple Ount on seguis lou boun echemple Que fourvio lou desounoú.

» Tabé, moun efant, se ta jouve. Marco d'abeire de boun sen, Guèites pas se porto d'argent, Ni s'es pla poulido e pla jouve; Quand serió pauro coumo Job, Se creses qu'aje de counduito, Te la vau demanda de suito... E faras pas un marrit cop. »

J. Laurės.

(Languedocien, Villeneuve-lez-Béziers et ses environs.)

est le temple — où l'on suit le bon exemple — et où l'on évite le déshonneur.

»Aussi, mon enfant, si celle que tu as choisie—marque en elle du bou sens, — ne regarde pas si elle porte de l'argent, — ni si elle est bien jolie et bien jeune. — Quand elle serait pauvre comme Job — si tu crois qu'elle ait de la raison. — je vais te la demander de suite, — et tu ne feras pas un mauvais coup.»

Jean Laurès.



BIBLIOGRAPHIE

Le Mystère provençal de Ste Agnès. Examen du ms. de la bibliothèque Chigi et de l'édition de M. Bartsch, par Léon Clédat, ancien membre de l'École française de Rome. (Extrait de la Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome, t. I.)

M. Léon Clédat, au milieu des travaux importants auxquels il s'est livré pendant son séjour à Rome, et dont il faut souhaiter, pour le progrès de nos études, qu'il ne nous fasse pas attendre le fruit trop longtemps, a eu l'excellente idée de confronter au ms. du Mystère de Ste Agnès, lequel appartient à la bibliothèque Chigi. l'édition qu'en a donnée M. Bartsch en 1869. De cette comparaison, qui, à en juger par le mémoire dont on vient de lire le titre, a été faite avec autant de soin que de compétence, ressort à la charge de M. Bartsch un nombre d'erreurs beaucoup plus considérable qu'on n'aurait dû s'y attendre de la part d'un savant si renommé. J'en ai compté plus d'une centaine, et M. Clédat n'a pourtant retevé que des fautes de lecture: la plupart ont peu de gravité, mais il y en a un bon quart dont l'effet a été d'altérer, souvent assez profondément, l'original. Quelques-unes même le rendaient tout à fait inintelligible.

La conclusion nécessaire du solide et intéressant mémoire de M. Clédat est qu'une nouvelle édition de Sainte Agnès est indispensable. En attendant qu'on nous la donne (et pourquoi M. Clédat, qui y paraît si bien préparé, en laisserait-il le soin à d'autres?), je profiterai de l'occasion présente pour appeler l'attention sur quelques passages de notre mystère, corrigés ou suspectés à tort par M. Bartsch, ou qui peuvent, à d'autres titres, donner matière à des remarques utiles?. Chemin faisant, je signalerai quelques-uns des principaux résultats de la recension de M. Clédat.

^{&#}x27; J'ignorais, quand j'écrivais ceci. l'existence de l'édition de M. Sardou, et je ne la connais encore que par le compte rendu qui en a paru dans la *Romania*.

² Je ne reviendrai pas, naturellement, à moins que ce ne soit pour les rectifier ou les compléter, sur les observations dont ce texte a été l'objet de ma part, en diverses occasions, dans cette Revue, par ex.: t.V11, 76: XI, 28, note 1. — Il est possible que plusieurs de mes remarques aient déjà été faites par d'autres critiques. Le seul compte rendu de l'édition de M. Bartsch que j'aie pu lire est celui de M. Paul Meyer (Revue critique, 18 septembre 1869).

- L. 35. Aissa. Mṣ. ailla, qu'il n'y avait aucun motif de rejeter. Cette forme est à la = lai, comme aissa est à sa = sai. Les textes vandois ont aylai, par ex.: « Christ es aisi o aylai » (Monastier. tom. H, p. 346). M. Bartsch dit à cette occasion que aisa n'a pas été noté ailleurs que dans Sainte Agnès. C'est possible. Mais cet adverbe est dans Flamenca, v. 2958, et aussi dans la trad. de l'Ev. de S. Jean, xx, 27 (Berlin, 1868).
- 80. Il faut un point d'interrogation, au lieu d'une virgule, après ce vers.
- 81. Del derier. Ms. del redier, rejeté à tort. C'est une forme provençale dont on a d'autres exemples. Voy. la trad. déjà citée de Saint-Jean, vii. 37 et xi. 24. la Vie de saint Honorat, p. 105 (en lo redier tractat), et, dans les Mélanges historiques (collect. des documents inédits), tom. HI, p. 542, une pièce datée de Toulon, 1540.
- 82. Leals. Le ms. portant leails, la correction indiquée était, ce semble, leials. Il y a dans ce texte beaucoup d'autres exemples d'intervention fautive de lettre.
- 184. On pourrait, pour combler la lacune que présente ce vers, proposer se mescla, qui s'accorderait assez bien avec le contexte. Il faudrait corriger nos le ros final et remplacer les deux points par une virgule. Sel du v. 182 = si lo.

195-202. Il résulte de la recension de M. Clédat: 1° que la place que doivent occuper ces huit vers, lesquels ont été inscrits, après coup, sur la marge supérieure du f° 70, v°, est incertaine; 2° que M. Bartsch a interverti dans son édition l'ordre des deux derniers. Le conteau du relieur a fortement endommagé la première ligne, qui comprend quatre vers, et probablement emporté la rubrique. Quoi qu'il en soit, ces huit vers doivent évidemment être mis dans la bouche d'un des défenseurs du père d'Agnès. On peut, à la rigueur, les maintenir à la place que leur a assignée M. Bartsch; mais il vaudrait mieux peut-ètre les transporter après le v. 150 on 153°. Il est, en effet, à remarquer que le couplet qui commence à 157 est précédé de la rubrique tertius, bien qu'un seul Romain ait jusque-là pris la parole. Nos huit vers, dont la rubrique serait alors secundus, combleraient la lacune. On pourrait, mettant à profit les indications de M. Clédat, les restituer de cette façon:

[Seyner no cresas] qu'autre dieu, Per re que digua cel pa[ga],

⁴ Ils seraient peut-être encore mieux placés après la réponse du père d'Agnès à Simpronius (252).

[A]]ha en ver le Seyner mieu, May cel que cresun li Roma; [E] cresas ben que li enfant De mon Seynor sunt tut fondat, Qe qe diga aycel ni chant. En la ley ofn elst enseynat.

- 203-217. Ce passage doit être transporté après 268. C'est ce qu'in Jique un renvoi dont M. Bartsch n'a pas tenu compte, mais sur la signification duquel il ne peut, dit M. Clédat, y avoir aucun donte
- 257. Que em crestia. Le ms., d'après M. C., donne que siem. C'est une forme intéressante et bonne à noter, pour siam (subj. présent).
- 310. Cil majhestat. Ms.ci, qui, je l'ai dit ailleurs, n'evige pas de correction. C'est l'article féminin, sujet singulier. Le sens est l'idole. l'image (cf. 349 (idole), 358 una peira), etc.), et non cette décese, comme traduit M. Bartsch. Pour cette acception, qui manque à Raynouard, cf. ce vers de Peire Cardinal:

On adzoravon Dien denant las magestatz,

où il s'agit évidemment de tableaux ou de statues, et cet autre du Moine de Montaudon :

E vos semblaz Magestat de pont de faichos.

La fin n'en est pas claire (var. de port); mais il n'est guère douteux que magestat n'y signifie image, ligure, sculptée on peinte.

- 366. Con lo qi las deu asorar. Le ms. place lo après deu, et on peut, je pense, l'y laisser. Ce doit être un adverbe signifiant là, comme plus loin, v. 959.
- 374. Mespresar. Ms. mespensar. Pourquoi ce changement? Mespensar convient fort bien pour le sens, et c'est une forme tres-normale. Ajoutons que mespresar se trouve lui-même trois vers plus bas.
- 377. Deshonrar. Le ms., d'après M. Clédat, porte deshar, et au dessus d'sh, deux petites lettres ajoutées, qui sont plutôt pe que on. Je corrigerais, en conséquence, despe[e]har, qui convient d'ailleurs, en ce passage, beaucoup mieux que deshonrar.
 - 462. Vestirs. Ms. vestiers, forme très-légitime qu'il fallait gar-
- Instruits. Cette acception manque à Raynouard; mais il y en a d'autres exemples. Cf. dans les *Récits d'hist. sainte*, publiés par MM Lespy et Raymond, II, 156; Maestes fondatz en la art d'estrenomie (texte béarnais). Le passage provençal correspondant (p. 239) donne perfondatz.

der. Le sens de vétements appartient aussi à son doublet vestiari, comme au latin vestiarium.

- 482. Miva. La correction proposée par M. Bartsch (om va) paraît inutile. Lui-même indique milvanus, qui suffit à expliquer notre miva, pour le sens comme pour la forme. Pour le sens, qui est celui de fripon, vaurien, ribaut (cf. milva dans le passage de Pétrone rappelé par M. Bartsch); pour la forme, car, outre qu'on pourrait corriger miuva! (rien de plus fréquent dans les mss. que l'omission d'une lettre, lorsque c'est la même qui suit ou qui précède), la chute de l'I ne serait pas bien surprenante. C'est un accident dont les exemples ne sont pas rares devant les labiales. Je citerai cop=colp, om = olm, rampam = rampalm: en gascon. bop = vulpes.
- 497. Per qu'hanc nasquiei. Ms. quahanc. Il fal'ait corriger qu'anc. Les Leys d'amors (1, 36) donnent pour règle qu'il faut retrancher l'h initiale des mots auxquels se joint par élision le mot précédent. Cette règle est presque toujours observée par les scribes, tant au Nord² qu'an Midi; mais l'exemple ci-dessus de Sainte Agnès se joint à quelques autres qu'on peut voir dans Saint Honorat³, pour montrer que, tout au moins en Provence, on préférait quelquefois, au lieu de supprimer l'h, indiquer l'élision en substituant, devant cette consonne, à la voyelle élidée, celle qui devait suivre. La même chose se remarque aussi de temps en temps dans d'autres textes, même devant une voyelle initiale. Ainsi da anar=d'anar (Blandin, 2217); que ma aïr = m'aïr (Gedichte, 292, 3); sa ajustavon = s'aj. (Petit Thalamus de Montpellier, p. 359). Cf. dans le même texte, p. 438: per tota aquest pays (fausse analogie). Ajoutons un exemple catalan: la arch = l'arch (Revue, X1, 8).
- 520. Èl bosc d'Ardena justal palaish Amfos. Telle est, d'après la recension de M. Clédat, la vraie leçon du ms., qui confirme pleinement l'ingénieuse restitution de M. Meyer, dans son compte rendu de l'édit. de M. Bartsch. Ce dernier avait lu Èl bosc clar deua uist at.. et corrigé el bosc clar ai vist al.
 - 645. Vai desos. Le ms., d'après M. Bartsch, porte desors. M. Clé-

¹ Cf. siuva, seuva de sylva.

² C'est co que M. Boucherie a remarqué le premier, sans connaître le passage des *Leys* rappelé ci-dessus. Vey. *Dialecte poitenin au XIII^e siècle*, p. 253.

^{**} Le heregia = l'eregia (p. 50, 1.8; 55, 13 du bas; 57, 13 du bas); do Honorat = d'Onorat (60, 3 du bas); so Honorat = s'Onorat : 81 a. 2); co Honorat = qu' Onorat (86, 17).— Cf. so honor (Archiv. XXXI.388 a), so opinio (Chrestomatic prov., 391, 17), exemples dans lesquels, la voyelle ne s'élidant pas, la substitution de o à a doit être considérée comme fautive.

dat a lu *desois*. J'aimerais mieux, s'il y avait doute, lire *desors*, que je laisserais sans correction. C'est une forme très-admissible. *Desois*, qu'il faudrait rattacher à *hodie*, reviendrait d'ailleurs, pour le sens, à peu près au mème. Mais je ne connais pas d'exemple de l'adjonction à *oi* de l's adverbiale.

- 669. Ques ieu fos. Cela ne donne pas un sens satisfaisant. J'écrirais que s'ieu fos. On pourrait mettre un point d'interrogation à la fin du vers, mais ce n'est pas indispensable. Le jeune homme parle ironiquement.
- 707. Espautat. Même forme an v. 1362. M. Meyer avait proposé de corriger espantat, mais ce n'est pas nécessaire. Espautar, que mentionnent d'ailleurs Raynouard et Rochegude, est encore en usage dans la Provence.
- 720. Nos em vengut. Le ms., d'après M. Clédat, porte nos sa siam vengut. Sa, faussant la mesure, est à rejeter ¹, mais il faut conserver siam = eramus. C'est un nouvel exemple de cette forme rare. Cf. Revue, XI, p. 30. Aux exemples modernes rapportés en cet endroit on peut joindre les suivants, qui sont de l'abbé Favre : « T'en souvenes d'aquel souer que sian mountas ..»— « Tout ara n'ou sias pas tant = .. tu ne l'étais pas..»

824 et 1145. Adesa.. J'ai dit ailleurs qu'il faut écrire A! de sa!... Cet emploi de la préposition de, dont il y a bien d'autres exemples dans l'ancienne langue, se remarque encore en Provence. Ainsi, dans Mirèio, p. 56 et 58 : oh! dis, d'aqueu Vincen!

827. Lo fill. Ms. fiell. M. Bartsch a fait la même correction aux vv. 948 et 967. A tort partont. L'e a été introduit ici comme dans viela = vila, etc.². Aux vv. 360 et 593, le ms. écrit le même mot file et fille. C'est une pure transposition de l'e (cf. vv. 36 et 733 vulle= vuell), et il fallait corriger fiel et fiell, non fill.

- ¹ Il vaudrait peut-être mieux rejeter le pronom nos. Dans tous les cas, ce vers ainsi rétabli, rapproché du n° 691, montre que, dans ce dernier, siam est aussi probablement l'imparfait. On aurait ainsi dans Sainte Agnès quatre exemples de cette forme, 691, 720, 1097, 1115. Voir ci-après la note sur 1115.
- ² Aux autres exemples anciens que j'ai relevés ailleurs (Gramm. limousine, p. 354) de cette insertion de l'e (ou a), on peut joindre les suivants : amors viel es que notz als amoros (Gediehte der Troubadours. 1242, 2, d'après le ms. B. N. 3794); El fiel = et le fils (Ged. 854, 3, ms. de Venise); Bo sonet quiel sai (lis. fai) = qui lo.. (Ged. 883, 1, même ms.); E siel voletz defendre = si lo (G.. Riquier 179, 710. L'édit. corrige mal à propos e sieus voletz; las gentials manieyras Arbre des batailles. Bartsch, Chrestom., 393, 9, dans les notes).

- 864. Lo bruh. Ms. buh. J'ai déjà en l'occasion de signaler l'inopportunité de cette correction. Buh est une autre forme de buis qu'on lit dans Flamenca, v. 7207. Cf. pueh = pueis, etc.
- 873. Qar auran uei tan fort cridat. M. Bartsch propose de corriger avian. Ce n'est pas nécessaire. Cet emploi du futur antérieur pour le parfait se retrouve ailleurs. par exemple: Jaufre, 61 a, 78 b, 91 b, 105 a, 106 a, 151 b, 171 b; Fierabras, 645, 843, 1199: Lexique roman, I, 421 (dans une pièce d'E. de Barjols); Derniers Troubadours, 96, 4: Saint Honorat, 201 b.
- 875. Non sai cui de justisiar. Id. au v. 925. Dans les deux passages, M. Bartsch corrige deu. A tort. De est pour dei (debeo), comme ailleurs pour dei (dedi), et encore comme e (surtout dans les futurs) pour ei.
- 927. Fortment liarai. On lit plutôt, dit M. Clédat, fort just narai. D'après cela, je corrigerais fort justisiarai. Cf. v. 925.
- 931. En cel bordell. Cel est une correction inutile de M. Bartsch, qui avait lu ço. Mais il y a so, d'après M. Clédat, dans le ms. C'est l'article masculin. Cf. Revue. XI. p. 28, note I.
- 959. Qu'el non t'avia lo ren forfah. M. Bartsch supprime ici lo, qu'il fallait garder. Sur cette particule, cf. ci-dessus 366 et Revue X1, 210, note 1. Le point place après ce vers est, ce me semble, à supprimer. Il faudrait de plus substituer un simple point au point d'interrogation qui termine le vers suivant, dans lequel auniz devrait être corrigé aunizes, et non as auniz. Il y a dans notre texte d'autres exemples de z mis pour ss ou c; ainsi auzir pour aucir. 546 et 949.
- 1052. Homen. Cette forme étonne M. Bartsch. Mais elle est trèscommune dans les textes de la Provence. Il n'est pas nécessaire.
 pour la justifier, de remonter, comme il le fait, jusqu'à Boëce.
 D'ailleurs omnes, de ce dernier texte, provient d'un autre mode de
 dérivation du mot latin: omnes = hom(i)nes, tandis que homen = homin(em). Le provençal et le limousin ne se comportent pas toujeurs
 de même dans le traitement des mots proparoxytons.
- 1101. Mi a dat tant d'onor. Le vers est incomplet dans le ms., et a dat a été ajouté par l'éditeur. Mais a fah aurait mieux valu.
- 1102. La mia paraula. Le ms. a mi, qu'il fallait garder. C'est un caractère du dialecte provençal d'élider l'a féminin dans les adjectifs possessifs et quelques autres. Cf. mieu, tieu, sieu = mieua, tieua, siena, qu'offrent d'autres textes Saint Honorai, Un troubadour aptésien), de si mullier (Charte de Romans, dans Meyer. Recueil, pag. 169. 3 est ici même, 403. d'aquestas dos.
- 1115. Ms. que nos i siam. M. Bartsch rejette cet i, qu'il suppose être la première lettre de ja inachevé. Cela est possible, et ja don-

nerait en effet un sens excellent. Mais *i (ibi)* peut également convenir. Dans tous les cas, la présence de cet *i* devant siam paraît une raison décisive en faveur de l'opinion de M. Bartsch, à laquelle je crois aujourd'hui devoir me ranger¹, que siam est ici l'imparfait de l'indicatif.

1150. Maih. Ms. mah, qui est une forme anssi légitime et qu'il n'y avait ainsi aucun motif de changer. Le ms. représente trèssouvent par h seul l'i palatal. Ainsi, v. 1453, fah = fai (facit, et non factum, comme l'avait cru M. Bartsch²).

1243. Vostrei cenaria. C'est la leçon du ms. M. Bartsch corrige vostri, d'après 1290. Mais le cas n'est pas semblable. Vostri, dans ce dernier passage, est sujet, et dès lors régulièrement en i; an v. 1243, où il est régime, il faut vostra.

1305. Ques era davant nos. J'aurais corrigé davant vos (votre prédécesseur).

1366. Que vol gardar. Peut-ètre, dit M. Bartsch, faudrait-il volc. Je ne crois pas; vol est ici simple auxiliaire de mode, et vol gardar n'a d'autre signification que garda tont seul. Cf. Revue, VIII, 232, note sur col. 371, lig. 12, de la Chrestomathie provençale.

1436. Enaptaz. Il faut peut-ètre, dit M. Bartsch, lire enautaz. C'est, en effet, le sens que le contexte indique. Mais enaptaz peut très-bien s'y rattacher, par une forme enautaz, qui serait à enantaz comme espautar à espantar, comme douzel et douzella (dans Flomenca) à donzel et donzella. De enautaz, on aurait tiré, en l'assimilant faussement, pour la forme, aux mots comme malaut, azautar, notre enaptaz. On trouve, dans divers textes, d'autres exemples de ce phénomène.

1459. Lo pobol nessi. Nessi, dont l'i est atone, ne peut rimer avec gui du vers suivant; et, en effet, le manuscrit porte autre chose, à savoir ves li, d'après M. Clédat. Ne serait-ce pas plutôt ves si, qui serait plus régulier et rendrait l'erreur de M. Bartsch plus explicable?

Cimille Chabaneau.

² Erreur déjà relevée par M. Paul Meyer (article cité).



⁴ Si j'ai exprimé ailleurs (Revue, VII, 76) une opinion différente. c'est que, n'ayant pas alors remarqué la note concernant l'i en question, j'avais cru que le ms.. comme le texte imprimé, portait seulement nos siam.

L'Unioun das poples latins, par Charles Gros.— Montpellier, Firmin et Cabirou, 1877; in-8°, 1 pages.

Dans une précédente étude (Revue, 2º série, t. III, p. 414), j'ai dit quelques mots de la faveur croissante que l'idée latine rencontrait en Provence, en Languedoc et en Espagne. Un poëte connu par des fables et des contes ' très-remarqués à Montpellier, M. Charles Gros, en a fait l'objet d'une pièce qui, au mérite de représenter fidèlement l'idiome actuel de cette ville, joint celui d'avoir été orthographiée d'après les principales règles appliquées, au moyen âge et jusqu'aux environs du XVIIe siècle, aux dialectes de la langue d'oc. De tous les Méridionaux, pour lesquels le prix de M de Quintana a été un trait de lumière, M. G. est peut-être celui qui a exposé le plus nettement la pensée d'un pacte commun de paix et de défense entre les régions où des idiomes néo-latins sont aujour-d'hui en usage:

Sabes que i'a dessus la terra Un jour en pas, un jour en guerra (Quand ie sem, nous cau coutelar); Dins la Fransa, dins l'Italia, Dins l'Hespanha et la Roumania, Dins la Belgiqua, au Senegal, Dins l'Houngria et lou Pourtugal, Au Canada, dins la Louisiana, Dins la Suissa et dins la Guyana, Quau sap quant de poples, enfin, Que parloun lou parlar latin. Chacun d'eles es nostre fraire: Avem agut la mema maire, Rouma ; et per aquela razoun Ensemble devem faire una granda unioun Per nous gardar contre tout lairre, A fin que s'un soulet soufriz, S'es agairat dins sonn païs Per d'autres poples enemis, Tontes anem à la rescoussa L'aparar, tant ben dins la doussa Terra de Fransa qu'au Brazil.

Mais où la pensée de l'auteur dépasse les tendances que j'ai pre-

¹ Lou Garach à la fièyra daou Clapas, la Mounina, lou Fermii, lou Reynard e l'Aze, lou Coumbat das mouyssaous de Lattas, etc. Ces pièces ont paru dans le journal le Petit Midi, et y ont subi l'orthographe et l'accentuation des Obras de l'abbé Favre, données en 1839 par le libraire Virenque.

cédemment signalées et arrive presque à formuler une théorie politique, qui est, du reste, la conséquence naturelle des idées de ses devanciers, c'est lorsqu'il demande que tout ce qui parle un idiome roman ne relève que de lui-même et ne soit soumis à aucune domination étrangère, en d'autres termes, que les Latins restent seulement des Latins:

Sabem pioi nautres, lous felibres, Qu'aqueles poples soun pas libres, Au mens fossa: lous uns, l'Anglez; Lous autres, lou Turc ou l'Houngrez. (Es pas bezoun que mai m'alargue), Lous fan, couma de chis de pargue, Jangoular et cridar mersi! Voulem que tout aquo d'aqui A grand jamai pogue pas estre; Voulem et voulem, santa di! Que tout Latin siegue soun mestre.

Aux doutes que l'on peut élever contre la réalisation future de l'idée latine, M. G. répond, et par les traités d'extradition judiciaire, et par l'exemple des unions postale, télégraphique et monétaire, récemment conclues avec la plupart des pays européens:

Belèu diras que se pot pas, Qu'aquò's un sounge, una sourneta Bona à countar après soupar. Lou vespre en fumant la pipeta Et pamens, quand un maufatou S'enfugiz dins quauque cantou, Maugrat sa ruza et sa malissia, Quante que siegue lou païs Ounte es anat faire soun nis, Tant ben lou pesqua la justissia. Regarda embe quant de nassiouns Avem pas, hioi, las uniouns Telegraphiqua amai poustala, Mounetaria amai coumersiala. Perque nous metriam pas d'acord Sus la defensa dan terraire, L'hounou de Rouma, nostra maire, Et seriam pas à vida, à mort, Fransa, Brazil et Boulevia, Pourtugal, Hespanha, Italia. Perou, Suissa et Macedounia⁴, Unitz d'un soul et meme cor?

 $^{^4}$ Il existe sur les deux versants du Pinde, en pire, en Thessalie et

Il nons a paru que la meilleure manière de féliciter M. G. était de mettre sous les yeux de nos lecteurs des extraits qui permissent d'apprécier d'une manière complète le talent facile et naturel, et surtout le bon sens populaire, que l'on rencontre dans ses diverses poésies.

A. R -F

CHRONIQUE

La Société pour l'étude des langues romanes doit à l'Athénée de Forcalquier une médaille de vermeil, qui, selon le vœu de cette association, sera décernée en 1878, lors des fêtes du concours du Chant du Latin.

C'est pour le bureau de la Société des langues romanes un devoir d'exprimer ici, à l'égard de l'Athénée de Forcalquier et de son président, M. Léon de Berluc-Perussis, ses remerciements les meilleurs.

M. le docteur Adelphe Espagne, membre résidant de la Société, vient de publier un travail important qui a pour titre: Études pratiques sur la réforme du système pénitentiaire Paris, Marescq: in-80, 92 pax.). Bien que cette œuvre soit étrangère a la compétence de la Revue, nous n'en sommes pas moins heureux de la signaler à nos lecteurs.

Société des Félibres de la Mer, Société des Félibres du Gardon.—Pressée par l'abondance des matières, la Révue des langues romanes de peut accorder toute l'attention qu'elle voudrait aux réunions par lesquelles les diverses fractions du Félibrige affirment et développent leurs tendances. Il est pourtant deux « félibrées » qu'elle de saurait se dispenser de mentionner:

La première, celle de Marseille, a été tenne le 22 juillet dernier, au bord de la mer, et présidée par M. T. Aubanel. Avec le syndic de la maintenance de Provence se trouvaient MM. Gant, Frizet, de Villeueuve et Maurel, arrivés d'Aix et de Forcalquier, et la plupart des membres de la Société marseillaise des félibres de la Mer. De nombreuses pieces en vers et en prose ont été communiquées

en Macédoine, un ensemble de populations de langue roumaine qu'un mannel de géographie imprimé à Bucharest, en 1873, va jusqu'à évaluer au chiffre de 1.500,000 àmes. Voyez, à ce sujet, l'onvrage de M. Picot les Roumains de la Macédoine; Paris, Leroux, 1875, m-8°

par MM. Tavan, Astruc, Huot, Gaut, Boyer, Rochebrun, etc. M. Aubanel a donné lecture d'un sonnet sur l'Oulivié, écrit, comme toutes ses œuvres, avec une rare perfection de poésie. Il est dédié au Capiscol de l'école de Marseille, M. Chailan, que des devoirs de

famille avaient momentanément éloigné de ses collègues.

La deuxième réunion a été celle de la Société des félibres du Gardon, qui a son siège à Alais. Elle a eu lieu le 15 août, jour de l'Assomption, au château de Saint-Christol, gracieusement mis à la disposition des organisateurs de la fète par M. Léonce Dextremx, ancien député de l'Ardèche et en même temps poète languedocien des plus remarquables, ainsi que l'a prouvé une pièce de lui communiquée par M. Roumieux. Les beaux vers, du reste, n'ont pas manqué à la félibrée d'Alais. La présence de plusieurs dames, parmi lesquelles M^{mes} Arnavielle et Soubcyran, M^{Hes} Goirand et Roumieux, l'a marquée d'un caractère particulièrement poétique.

Les membres présents ont entendu tour à tour un discoursbrinde de M. Charvet, des vers de M^{11e} Goirand, de MM. Roumieux, Aubanel, Rettner, etc.; un toast de M. Arnavielle rappelant, entre autres choses, la nécessité de fortifier les études locales dans chaque école du félibrige et d'incliner celles-ci vers la culture de leur dialecte propre, et enfin un brinde de M. de Villeneuve-Esclapon.

Ce discours, aussi juste qu'éloquent, est consacré à exposer cette idée, que le félibrige a pour objet essentiel le développement de l'originalité propre du midi de la France, tant dans la poésie et la littérature que dans les arts, au profit du relèvement moral des

nations de race latine.

Les paroles de M. de Villeneuve, rapprochées du brinde suivant, prononcé à Carpentras, le 22 juillet dernier, par M.Roumanille, et suivi d'unanimes applaudissements, ne laissent rien subsister des accusations articulées quelquefois à l'encontre du félibrige:

« Felibre crestian, bon Francés et Prouvençau fidèu, iéu porte un brinde i tres causo agusto qu'an fa e faran longo-mai lou salut, la glori e lou ben-èstre de la maire-patrio: brinde à la Crous, à l'Espaso e à l'Araire! »

Le Florège. — Il décernera, au mois de septembre prochain, des récompenses aux meilleures traductions françaises de deux sujets donnés, l'un en vers et l'autre en prose. Les textes choisis sont : la Lengo, par Frédéric Mistral, passage du discours prononcé à Avignon le 21 mai 1877, et Camp-Cabèu, poésie provençale d'Alph. Tavan (Amour e Plour).

Des prix particuliers ont été mis à la disposition du Florège par le préfet de Vaucluse, le maire d'Avignon et M. Granier, séna-

teur.

Comme ce concours est destiné à répandre l'enseignement du français, par le moyen du provençal, les organisateurs ont décidé qu'il fallait avoir moins de seize ans pour y être admis.

Les traductions devaient être adressées à M. Th. Aubanel, place

Saint-Pierre, à Avignon, avant le 15 août courant.

La Cigale. — Le recueil de la Cigale paraîtra avant la fin de l'année. à la librairie Sandoz et Fishbacher, de Paris. La part faite à la langue d'oc y sera des plus larges et des plus honorables,

MM. Arnavielle, Aubanel, Fourès, Giron, Félix Gras, Auselme Mathieu, Mistral, Achille Mir et L. Roumieux, ayant, parmi les poetes, répondu à l'appel des deux secrétaires de la Cigale, MM. Baudomn et Maurice Faure.

Jeux floraux de Bargelone. — Le Consistoire des Jeux floraux vient de faire paraître en un volume grand in-8° de 239 pages (Barcelona, estampa de la Renaixensa) le recueil des pièces de poésie couronnées en 1877. Ce volume contient, en outre, les discours du gouverneur de la province de Barcelone et du président du consistoire, le mémoire du secrétaire D. Joaquin Riera y Bertran et le discours de «grâces » de D. Vicens Boix.

L'Atlantida de l'abbé Verdaguer occupe les pages 125 à 229 du

recueil.

Ce nous est là une occasion naturelle d'annoncer que la Revue publiera bientôt une pièce du célèbre poëte catalan.

Sogiété archéologique de Béziers. — Elle décernera, le jeudi de l'Ascension, 30 mai 1878, un rameau d'olivier en argent à la meilleure poésie néo-romane. Les auteurs devront suivre l'orthographe des troubadours et joindre un glossaire à leurs œuvres.

Les pièces doivent être adressées au secrétariat de la Société archéologique avant le 1er avril 1878.

Association littéraire de Girone (Espagne). — Nous relevons dans le programme de son prochain concours les prix snivants:

Un exemplaire des Œuvres de sainte Thérèse, don de l'évêque de Girone, D. Isidore Valls, à l'auteur de la meilleure poésie sur un des

actes du pontificat du pape Pie IX;

Un rameau de chêne en or, offert par la députation provinciale. à la meilleure pièce sur un point quelconque de l'histoire de la province de Girone avant le regue de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique.

Le prix offert en 1876 — mais non décerné — à un mémoire en prose catalane touchant l'irruption des Arabes en Cerdagne, et la délivrance de ce petit pays par les chrétiens, a été maintenu sur le programme de l'année 1877.

Les envois doivent être faits au secrétaire de l'Association, D. Arturo Vinardell y Roig, avant le 15 octobre. La séance solennelle est fixée au 14 novembre.

Concours de Béziers.—Les fêtes du concours institué à Béziers pour la création d'un conservatoire de musique ont eu lien ces jours-ci. Les lauréats du concours en langue d'oc sont M. Ernest Chalamel (1° prix), Martelly (2°), Marius Bourrelly (3°).

l'ublications philologiques, textes et poésies en langue d'oc ou en gatalan. - Archives municipales d'Agen. Chartes. Première série (1189-1328), publiées aux frais du Conseil général de Lot-et-Garoune, par MM. A. Magen et Tholin, Villeneuve-sur-Lot, Duteis, in-4°, xvnt-355 pag.; contient un certain nombre de chartes en langue d'oc. — A. Luchaire, de Lingua aquitanica, Paris, Hachette,

in-8°, 65 pages. — Chahrand et de Rochas d'Aiglan, Patois des Alpes Cottiennes (Brianconnais et vallées vaudoises), et en partieulier du Queyras. Grenoble, Maisonville, in-8°, 228 pages.—G. Charvet, Un épisode d'histoire locale sous le règne de Charles VI. Nimes, Catelan, in-8°, 54 pages. Publication d'une enquête faite en 1397, à la suite de divers actes de rébellion commis à Castillon. Elle renferme diverses dépositions transcrites en langue vulgaire. — Société archéologique de Béziers. Compte rendu de la séance tenue le 10 mui 1877. Béziers, Granié, Fuzier et Malinas; in-8°, 84 pages, contenant des poésies de MM. Chalamel et Bourrelly, ainsi que des extraits d'autres poésies, également en langue d'oc, dues à MM. l'abbé Joseph Roux, Martelly, Astruc. Verdot, Vidal (de Quarante): le frère Théobald, Vidal (d'Aix), Pierre Vidal et Émile Négrin. — Almanach du Sonnet, 4º année, 1877. Aix-en-Provence, Remondet-Auhin, in-16, vu-192 pages; les sonnets en langue d'oc sont, cette année-ci, au nombre de vingt-deux. - Agna de Valldaura, Tradicions religiosas de Catalunya, premiadas ab joya en lo certamen de la joventut eatolica, l'any 1877. Barcelona, Roca y Bros, in-16, 156 pag. — Balaguer y Merino, de las Costums nupcials catalanas en lo segle XIV. Barcelona, Imprenta de la Renaixensa; in-8°, 20 pages. — T. Aubanel, l'Oulivié. Remembranço de la felibrejado dóu 22 de juliet de 1877. Avignoun, Aubanel, in-8°, 4 pages.

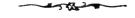
Poésies et textes en langue d'oc insérés en divers journaux.— Fragments de deux poésies languedociennes de M. Vidal, de Quarante, et Vidal, d'Alignan-le-Vent (l'Hérault, de Béziers, 11 mai). -La Mounina, poésie languedocienne par M. Ch. Gros (Petit Midi, de Montpellier, 24 juin). — Lou Fermić, lou Reynard et l'Aze, fable languedocienne, par le même (même journal, ler juillet). — Brinde dou manteneire G. Hipp., gracieuse poésie en langue d'Avignon, par M. Guillibert (Journal de Forcalquier, 8 juillet). - Sonnet, signé Alloubro; il est, croyons-nous, écrit dans le dialecte dauphinois du canton de Roussillon (Isère). (Echo de la Bourgogne, de Dijon, 12 juillet). — Lou Coumbat das mouyssaous de Lattas, poésie languedocienne, par M. Ch. Gros (Petit Midi, 15 juillet). — Lou Mariage astra, reproduction de la poésie de M. Verdot, insérée dans la Rerue du 15 juin; A Madamisello Adelo Souchier, sonnet en provençal d'Aix, signé M. A. felibresso de la Travesso ; l'Acamp des Latins, assaubre. traduction, en langage des environs de Lure, du programme particulier du Chant du Latin, devenu par une heureuse infidélité la Réunion des Latins. Le dialecte de Lure est un de ceux qui, en Provence, ont conservé la finale féminine en a (Journal de Forcalquier, 22 juillet). — L'Unioun de la raça latina, poésie languedocienne, par M. Gros (Petit Midi, 5 août). C'est la pièce dont il a été rendu compte à la Bibliographie.—Gramaci à M. de Gagnaud, pèr lou mandadis de soun bèu cant di Fourcauquieren à N.-D. de Prouvènço, poésie provençale par M. Bosse : Roundèu, signé lou Felibre de la Mousello Journal de Forcalquier, 19 août).

Sous le titre: Una voues dai vilage, M. le docteur Ch. Coste, de

Saint-André-de-Sangonis, va publier prochainement (Martel, à Montpellier) un recueil de poésies en dialecte lodévois.

Un second recueil, celui-ci en langage de Quarante, par M. C. Laforgue, est à l'impression (Hamelin frères, Imprimerie centrale du Midi).

La destination toute spéciale de la Revue ne nous permet pas de signaler à sa partie bibliographique les ouvrages de poésie française parus dans le midi de la France; nous ne saurions cependant laisser passer sans en faire mention le poëme qu'un membre de la Société, M. Jules Gaussinel, vient de publier sous le titre d'Abdona (Paris, Blériot; Montpellier, Seguin; in-12, 1x-472 pag., 3 fr. 50). Le thème grandiose de cette œuvre et les beaux vers de l'auteur font vivement regretter qu'il n'ait pas songé à consacrer à la langue d'oc, au moins partiellement, un nom que le souvenir de son homonyme, Benoit-Marie Gaussinel - connu par des pièces langue dociennes encore populaires à Montpellier, bien que leur composition remonte dėjà à plus d'un demi siècle - semblait predestiner aux lettres romanes, et au sous-dialecte de Montpellier en particulier.



RECTIFICATION

RÉCITS D'HISTOIRE SAINTE EN BÉARNAIS

(Renue, He série, t. III, p. 208).

Note sur la p. 38, 1, 22. — Le rapprochement indiqué dans cette note, et que la traduction de MM. Lespy et Raymond (firent les méchantes langues) m'avait suggéré, est à repousser absolument. J'aurais dû me rappeler que fer lenguabosse est une expression qui se retrouve en provençal, sous une forme qui ne permet pas d'en méconnaître l'etymologie toute romane: far de lengua (ou de sa lengua) bossi. Vov. le glossaire de Flamenca et Raynouard, au mot bossi. Il est possible que le dernier élément de la locution ne soit pas identique dans les deux idiomes; mais bosse ou morceau, cela revient, pour le sens, toujours au même: faire la grimace, se moquer, regarder avec mépris. Et c'est précisément ce que dit la Vulgate (I Rois, X, 27): Et despecerunt eum.

C. C.

Le Gérant: Ernest Hamelin

DIALECTES ANCIENS

ETUDES HISTORIQUES

sur quelques particularités de la langue catalane

1

Dipithongaison de la seconde personne du pluriel des verbes

Le catalan, comme tous les autres idiomes romans, a des caractères distinctifs qu'il n'y a pas lieu d'exposer ici; mais il offre, en outre, certaines particularités, dont une des plus remarquables est, assurément, la diphthongaison de la seconde personne du pluriel, terminée en áu, éu, iu, au lieu des finales ats, ets, its, que l'on trouve plus ou moins marquées dans toutes les autres langues romanes.

La mutation d'atis, etis, itis, otis, ou de la tonique suivie de c (palucium, decem, dicit, vocem), en ad, at, az, — ed, et, ez, — id. it, iz, — od, ot, oz, est déjà indiquée au IX° siècle dans les documents latius de la Catalogne et du Roussillon¹: mais l'effet produit par le d, t, s, z, sur la tonique précèdente, ou la réduction de ces consonnes à la voyelle u, y est complétement inconnue avant le milieu du XII° siècle. C'est, en effet, vers l'an 1150 seulement que l'on trouve, surtout dans le corps des mots, atz. etz, itz, transformés en diphthongues. Après cette époque, les exemples s'étendent et se multiplient de plus en plus, à l'intérieur ou à la fin des mots, jusqu'à l'an 1220 environ; à cette dernière date, la transformation était sans doute opérée à peu près partout, mais on ne peut guère la considérer

¹ Cette mutation n'existe pas seulement en catalan; elle est commune à toutes les langues romanes des le X° siècle au moins. Au X1°, on trouve dans le poème de Boece (v. 79) faz (je fais), jaz (il git, v. 158), en lo palaz (palais, v. 162); mais la diphthongaison s'est très-rarement produite dans les dialectes provençaux.

comme complète et définitive qu'après l'an 1240 environ. La mutation était donc devenue générale, au milieu du XIII^e siècle, dans la langue catalane parlée comme dans la langue écrite; mais celle-ci conserva longtemps encore des traces des anciennes formes atz, etz, itz, otz, surtout dans les noms propres, concurremment avec les formes áu, cu, iu, ou, et ces traces, encore fort nombreuses dans la seconde moitié du XIII^e siècle, diminuèrent sensiblement dès le siècle suivant, mais ne disparurent complétement que dans le cours du XVI^e siècle.

Il n'y a donc rien d'étrange à trouver aujourd'hui, à la seconde personne du pluriel catalan (miráu, veyéu, veniu), une diphthongaison qui s'était produite dans l'ensemble de la langue catalane, des le milieu du XIIIe siècle, dans toute espèce de vocables, même dans les verbes à la 3^{me} personne du singulier (placet = pláu, videt = véu, dicit = diz = diu, pluit = plòu). Mais il est vraiment singulier que cette mutation, établie et devenue générale depuis plus de deux cents ans, ne se soit produite ou manifestée à la seconde personne du pluriel que dans les dernières années du XIV siècle, non-seulement dans la langue classique ou littéraire et dans le catalan officiel des chartes et documents administratifs, mais encore, c'est du moins ma conviction, dans le langage populaire ou des gens qui parfois savaient tout juste tracer les lettres de leur nom. Il existe, en effet, pour toute la seconde moitié du XIVe sièele, un très-grand nombre de notes, billets, comptes de dépenses communales et autres, émanes de personnes dénuées de toute culture grammaticale, et reproduisant l'expression vivante du parler et de la prononciation vulgaires, avec toute la rudesse et l'incorrection que l'on peut imaginer. On y reconnaît, de même que dans la langue littéraire, l'application constante de la mutation d'atz, etz, itz, otz, en au, éu, iu, ou, au milieu et à la fin des mots, excepté à la seconde personne du pluriel où les finales en atz, etz, itz, persistent bien au delà de

¹ Quelques-unes persistent encore de nos jours : facio (je fais) a donné, dès le XIII° siecle, faz et fau, qui existent encore. En Roussillon, on dit aujourd'hui indifférenment fau et fata (fatsch correspond à faz).

l'an 1400. Cependant l'existence, sinon l'usage, des formes en au, eu, iu, à la seconde personne du pluriel, s'était déjà manifestée à Barcelone dès l'an 1380, et je ne pense pas que cette mutation se soit opérée par suite de quelque convention ou réforme purement littéraire. Elle s'explique naturellement par cette considération que la langue usuelle devait tendre à soumettre les finales de la 2º personne du pluriel à la même règle que les autres finales en ats, ets, its, avaient déjà subie depuis longtemps; mais cette explication ne nous dit pas pourquoi ces anciennes finales s'étaient maintenues par exception, et uniquement à la 2° personne du pluriel, plus d'un siècle et demi après que la mutation avait été adoptée partout ailleurs. Quoi qu'il en soit, la langue littéraire ou classique semble avoir résisté le plus fongtemps possible à cette innovation, et, à l'exception d'un exemple qui se trouve en 1396 dans une lettre du roi Martin d'Aragon, je n'en connais aucun autre cas authentique dans les écrits officiels avant 1424; tous les autres exemples, à partir de 1380, se trouvent dans des lettres ou autres écritures privées. Aussi, tout en acceptant la forme nouvelle le plus tard possible, la langue efficielle n'en persista pas moins à employer longtemps les formes primitives, dont elle conservait encore des traces jusqu'aux vingt premières années du XVIº siècle.

C'est donc pour cette période seulement, de 1421 à 1520 environ, que l'on peut dire, avec M. A. de Bofarull, que « la » forme au, eu, iu, de la seconde personne du pluriel, se ren- » contre dans les textes anciens concurremment avec la » forme presque provençale ats, ets, its 1. » Pareille concurrence s'était déjà produite pour les autres formes analogues, autres que celles des verbes, puisqu'on trouve jusqu'à l'an 1300 et au delà des formes en ad, at, az, ed, et, ez, id, it, iz, dans des mots qui étaient déjà écrits en au, eu, iu, vers 1220, et quelques-uns dès 1150.

Je vais justifier par des preuves cet exposé historique des diverses opérations qui, dans la langue catalane, ont amené

¹ Las terminaciones au y eu... suelen encontrarse alternadas en lo antiguo con las de ats y ets. Estudios, sistema grammatical y crestematia de la lengua catalana; Barcelona, 1864, p. 95.)

les formes atis, etis, itis, otis, aux diphthongues au, eu, iu, ou' en choisissant une série d'exemples parmi le grand nombre de mots dont j'ai relevé les transformations historiques à partir du IXº siècle. Les exemples seront pris, autant que possible, dans les actes originanx contemporains écrits en Catalogne ou en Roussillon, ou, à leur défaut, dans les publications de Baluze, dom Vaissète, Villanueva, etc. 1. Il est vrai que les documents originaux qui purent être écrits en catalan avant 1250 me sont à peu près complétement inconnus; mais on peut s'en passer pour la question présente, et les documents latins suffisent largement, non-seulement pour les formes vulgaires des noms communs, mais surtout pour celles des noms propres d'hommes ou de lieux, dont les scribes ignoraient le plus souvent l'étymologie et le sens, et dont ils donnaient seulement la forme d'après la prononciation vulgaire.

 Π

De la Formation des diphthongues au, éu, m. ou, en catalan

Les diphthongues catalanes sont:

 $\dot{a}y, \dot{a}u, -\dot{e}y, \dot{e}u, -\dot{i}u, -\dot{o}u, -u\dot{a}, u\dot{e}, \dot{u}y.$

M. Milà y Fontanals² en compte encore d'autres qui peuvent, en effet, exister à Barcelone pour des mots castillans, italiens et français, mais qu'il faut considérer comme étrangères à la langue catalane. Il n'y a, d'ailleurs, à s'occuper ici que des diphthongues au, eu, iu, ou, les seules qui existent comme finales de la seconde personne du pluriel ; òu n'existe même dans les verbes, à ma connaissance, que dans l'impersonnel plòu (il pleut), dans clòu et ses composés ; cependant, sa formation étant absolument semblable à celle des trois autres, il ne faut pas négliger les exemples qui peuvent s'y rapporter.

Ces quatre diphthongues proviennent de trois sources principales:

⁴ Sauf indication contraire, toutes mes citations se rapportent aux tocuments des archives départementales des Pyrénées-Orientales.

² Estudios de lengua catalana, p. 5.

le De la diphthongue du mot latin avec l'u déjà existant, ou bien formé par l'adoucissement du v, du b, du g et du p.

Exemples, pour au:

Nicolaum = Nicholân, navis = nân, avicellum = âncelî, parabola = parânla, suave = suân, habuero = anrê

Ponreu:

 $egin{aligned} Deum &= Deu, & bibere &= beure, \\ meum &= meu, & debet &= deu, \\ nivem &= neu, & Mathenm &= Matheu. \end{aligned}$

Pour iu:

Pour ou.

jugum = jóu. novum = uóu. novem = uóu. novem = uóu. novem = uóu. bovem = bóu.

Dans tous ces cas, la diphthongue catalane s'est trouvée naturellement formée par la chute de la terminaison ou par l'adoucissement du v, b, g. Il y en a des exemples dès le X^c siècle, en 976, teneas a feu . . . spera'n deu . . . senoriu!; ils existent ensuite à profusion, et il serait inutile d'en citer d'autres, cette formation n'ayant aucun rapport avec la diphthongue finale de la seconde personne du pluriel, qui dérive uniquement de la source suivante.

2º Des consonnes d, t, c, qui, précédées d'une tonique, passent à dz, tz, c, s, z, et se réduisent finalement à u.

Exemples, pour au: $vadum = wad, gad = gáu. \qquad Dalmacium = Dalmad, Dalmaz,$ = Dalmáu.

Revue des langues romanes, t. HI, p. 271. Pour fén (fief), on tronve, il est vrai, fendum à toutes les époques : mais, dès le X° siècle, fenum est aussi très-commun, ce qui in lique que le d s'était déjà adouci ou avait même disparu dans la pronoaciation catalane. La diphthongne existait donc ici toute formée, in-lépendamment du d existant ou non dans la prononciation.

```
facio = faz = fau.
                                  cadere = caser, = cáure.
                                  placet = plaz = pláu.
pacem = paz = páu.
  Pour éu:
decem = dez = d\acute{e}u
                                 heredem = (heres) = heréu.
ridere = veser = véure.
                                 pedem, pez = pėu.
                                  credit = credz = creu.
ricem = rez = vén.
   Pour in:
dicit = diz = diu.
                                  ridet = riz = riu.
nidum = niz = niu.
                                  gelidum = (gelid = geliu)
Beatricem = Biatriz = Biatriu.
                                  tamariz = tamariu.
  Pour óu:
cludere = closer = cloure
                                  vocem = roz = vou  (aujourd'hui
                                    rén`.
                                  alodem = alod = alou.
crucem = crotz = eróu (aujourd.
  creu)
nucem = notz = nou^{-1}.
                                 nodum = noz = nou.
```

3º Aux deux sources précédentes, qui ont formé à peu près la généralité des diphthongues catalanes, il faut ajonter celle de la liquide l, qui, suivie ou non d'une consonne, s'est le plus souvent transformée en u dans le provençal. Cette mutation, très-fréquente aux XIII° et XIV° siècles, est cependant aujourd'hui assez rare en catalan. Elle ne s'est guère maintenue que dans quelques noms propres, tels que Ermeng'ou ou Ermeng'ou, Gir'au et autres, et même les deux formes existent encore concurremment, puisqu'on dit aussi Armengol et Giral. Mais, le plus souvent, c'est la forme primitive qui a prévalu, comme dans alt au lieu de 'aut, quoique ces deux formes aient été employées simultanément dans les temps anciens.

Les diphthongues catalanes dérivées de att ou ald peuvent très-bien s'expliquer par ce qui s'est passé dans le provençal et dans les autres langues romanes. Il paraît bien évident que, dans ce cas, la diphthongue au de l'ancien catalan s'était produite par des influences étrangères, et ce qui le prouve, c'est que, dès le XIV^e siècle, on peut remarquer une tendance con-

¹ Vm (noix) n'existe que dans les anciens textes, et le Roussillon ne connait aujourd'hui que la forme purement latine n uga, qui n'avait peut-être jamais disparu de la langue usuelle.

stante à maintenir ou à rétablir la finale en l au lieu de l'u, non-seulement dans les exemples cités ei-dessus, mais encore, ce qui est fort étrange, pour introduire, contrairement à l'étymologie, la lettre l dans un certain nombre de mots catalans où elle a remplacé l'u, produit par l'adoucissement du d ou du t. Ainsi :

Decimam (dime) avait produit régulièrement, d'abord detme, dezme et déume au XIII^e siècle. Dès l'an 1270 (traité de Tunis), c'est tantôt déume, tantôt delme; mais aujourd'hui. et depuis longtemps en Roussillon, on ne dit plus que delme, delmer, delmar, delmari.

Opol, village du Roussillon, provient d'oppidum, transformé en Oped (XII^e siècle), Opóu (en 1316), et Opol dans la suite et de nos jours.

Vingrau, lieu voisin d'Opol, s'est formé régulièrement avec la finale gadus (vadus ou gradus : Evingad en 1020, Vino gradu en 1206, Vingrau en 1242 et jusqu'à ce jour. Cependant on trouve Vingraldo en 1211 (ee qui prouverait que la diphthongue s'était déjà produite à cette époque), Vingraldus en 1290 et dans d'autres exemples du siècle suivant. Il est évident que la langue populaire n'a jamais pu se préoccuper des faits étymologiques, et, dès l'instant où la diphthongue s'est trouvée formée dans Opou, Vingrau et Palauda (devenu aujourd'hui Palalda '), elle a été traitée, par fausse analogie, comme dans

Palalda dérive, comme on ie verra plus loin, de palacium Dani ou Dâ. Le sens précis de Dâ est inconnu, mais je suis porté à y voir un nom d'homme. Je trouve, en effet, un mansus de Da et mansus de Set en Cerdagne (dans une charte originale du roi Alphonse, de 1173: Arch. des Pyr.-Or., B. 7). On le voit aussi dans le nom du village de Rigarda en Conflent, dont le sens me paraît être rigatus Dan (arrosage de Dan). Rigatus a déjà la forme Rigat en 965 (usque ad Rigat d'Alu, aujourd'hui coll del Rigat de Lló, —Marca, 105). La forme rigatz ou rigaz se retrouve d'ailleurs dans le nom de ce village en 1009: in Rigasdano et en 1011, in Rigasdano (Marca, 160 et 164). Mais, tandis que dans Palad Dà, ad ou az s'est transformé régulièrement en au ou en al, dans Rigas Da, l's s'est changée en r (Rigarda en 1182, Cartul. du Temple, f° 99). On trouve les trois formes ad, ar, au, dans un acte de vente du 4 des nones de juillet 1248, écrit à Ille-en-Roussillon: in campo Ermengaudi de Insula... salvo jure domini, scilicet de N. Ermengardi de Insula... signum domini Ermen-

les mots Ermengald, Girald, Bothald et autres. C'est par la même erreur que divers scribes du XHI siècle ont souvent écrit Nicolad, comme si ce nom n'eût pas en la diphthongue au à l'origine, en le traitant comme les noms Dalmad, Dalmaz, Felid, Feliz, où la diphthongue provient, au contraire, du t ou c changé en u.

Dans tous les cas, ces anomalies, assez rares d'ailleurs, ne sauraient infirmer le principe constamment suivi dans la langue catalane et appliqué en dernier lien à la finale de la seconde personne du pluriel, en vertu duquel atz, etz, itz, se sont transformés en au, eu, iu, vers l'an 1150, à l'intérieur des mots vers 1200, à la finale, et vers 1380, seulement, à la seconde personne du pluriel. C'est ce que je vais établir par des exemples.

$\Pi\Pi$

Exemples de la formation de la diphthongue an. dérivant de ats, as, az

Palán (palatium, palais), très-commun comme nom de lieu en Roussillon, en Cerdagne et en Catalogne, fournit les plus anciens exemples connus de la diphthongaison catalane, dans le nom composé de Palau-Dá, village du Vallespir (aujour-d'hui écrit et prononcé Palalia¹).

833. villam vocitatam Paladdanum Marca, 8).

881. usque in Palatiotani (Archives des Pyr.-t)r. B. 3).

967. de Palacio Dano (cartulaire d'Elne, fº 137).

993 et 1090. de Palacio Dan (Marca, 142 et 304).

1011. alandem de Palan dani (Marca, 168).

1017. in Palaldano Marca, 175).

1158. de Palau dano (Marca, 428): même forme en 1199

gadi Arch. de l'hôp. d'Ille, parch. U, nº 27). Il n'y manque que la forme al pour compléter la série, et le scribe l'aurait aussi sans doute employée s'il avait en à écrire le nom *Ermengaldi* une quatrième fois.

'Ae néglige, pour ce nom, comme pour les autres, les formes purement latines fourmes par les documents de toutes ces époques entre les diverses dates. Mon regretté ami François Cambouliù, un des fondateurs de la Société pour l'étude des langues romanes, était né à Palaldà.

(cartulaire du Temple, f° 175), en 1230 (Hôp. d'Ille, 1, 28) et dans les siècles suivants.

Il est certain que Palad ou Palazdan de 833 fait déjà pressentir la diphthongue de Palandan de 1011 (qui peut être une erreur de lecture pour Palau) et surtout celle que trahit visiblement la leçon Palal dano de 1017; on pourrait donc en conclure que la diphthongaison était déjà opérée en catalan, dans le corps des mots, en l'an 1000, au lieu de 1150 que j'ai cru devoir admettre comme suffisamment justifiée. Je n'en connais pas, en effet, d'autres exemples avant cette dernière date, et, comme les documents publiés par Baluze n'existent plus aujourd'hui, la leçon de 1011 n'a pas peut-ètre un caractère de certitude absolue. On ne s'explique pas, en effet, comment la diphthongue se serait formée dans le composé Palau-Da autrement que dans le mot Paláu isolé, où elle ne se manifeste que beaucoup plus tard.

980. villa que dicitur Palaz, en Empordà (Villanueva, t. XIII, p. 251).

993 alandes de Palaz Frugello (Marca, 111, et Bofarull, Condes, etc.).

1100. villa sce Marie de Palad, en Roussillon (cartul. d'Elne, f' 60).

1155 et 1172, villa Palaz, en Roussillon (cartul, du Temple, for 95 et 70).

1179. Petri dec Palad, en Cerdagne (Liber feudor. A, fº 91).

1199. Petri de Palac, en Cerdagne (parch. de l'abbaye de Canigo).

1229. G. capellanus de Palad, en Cerdagne (parch. archiv. de Puigcerda).

1240. 11 kal. aug. campum qui vocatur des Palau, en Roussillon (testament du troubadour Pons d'Ortafa, copie de mars 1246).

1251. P. de Palau, en Catalogne (Villanueva, t. XVII, p. 253). 1265. apud Palad, en Cerdagne (Liber feudor, A, fo 32).

Talin village 4 du Conflent (Pyrénées-Orientales).

† C'est à ce misérable hameau, dont l'importance n'a certainement jamais été plus considérable qu'aujourd'hui, que M. de Longpérier (Notice 875. in villa Talatio (Marca, 40).

958. Talazo cum finibus (d'Acher. Spicil., to. VIII, p. 357).

985. Mazunculas et Talaz (Marca, 135).

1265. Taluz (Lib. fend. A, fo 32), et Talúu à partir de 1275.

Gáu et Gráu, dérivés, le premier, de vadum = mad, gad (gué); le second, de gradum, s'appliquent, l'un aux gués ou passages d'un cours d'eau, l'autre aux montées ou passages de l'intérieur et aux ouvertures qui font communiquer les étangs de la côte avec la mer. Les anciens actes du Roussillon les confondent à tout instant l'un avec l'autre et pour le même lieu, mais la formation de la diphthongue est la même pour ces deux mots. Ainsi, pour le gáu d'Ares, en Vallespir (commune de Serrallonga):

878. usque ad Grad Aras (Marca, 36).

881. ad Gadu Aras (Arch. des Py.-Or., B 3).

988. ad Gad que vocant... cartul. de Cuxa).

1267. de Gad amont, et plus loin, de Gran amont (testament de Guillem-Hug de Serrallonga).

La même confusion existe dans les mentions du nom de Vingrau, village du Roussillon, dont l'étymologie se rapporte à gradus et non pas à vadus.

1021. Evingad (Marca, 191).

1119. de Vigrado (Gallia christ., t. VI. p. 434), de Vinogradu (même docum. dans l'Hist. de Languedoc, preuves, et aux archives des Pyr-Or.).

1203 et 1206, de Vinogradu (Archiv. des Pyr.-Or. — Grange de Canomals).

1211. de Vingraldo (Cartul. du Temple, f. 16).

1242. de Vingran (Parch. de Canomals).

1249. de Vingraudo (Arch. des Pyr.-Or., B 49).

des monnaies françaises de la collection de M. J. Rousseau, p. 162) a para disposé à donner un denier carolingien portant le monogramme incomplet de Carolus avec la légende + CRATIA DI REX, et à l'avers + TALAV MONETA. Je ne saurais admettre que le nom de ce village se soit présenté avec la forme Talau dès le IX° siècle, et, pour ma part, je ne vois que la désignation du monetarius dans cette légende, et, dans Talau, le nom plus ou moins abrégé d'un monétaire qui ne se rapporte en rien au village de l'alau.

1V

Formation de la diphthongue eu dérivant de etz. eds. ez

Rallèu, village du Conflent (Pyrénées-Orientales).

1232. decimas de Araled (Arch. des Pyr.-Or., B 86).

1260. Ferrarius de Araleu (Arch. de l'hôp. d'Ille, C 10).

1272. Jacobus de Areleu (Lib. feudor. A, fo 14).

Fréuol, nom d'homme, dont la forme primitive est Fridelo, Fredelo.

1217. filia Johannis Freuvol (Archiv. de l'hôp. de Perpignan, liasse XXVII, 68).

1240 et 1241. frater Freol (Arch. des Pyr.-Or., parchemins du Temple).

La diphthongue s'est formée ici et dans l'exemple suivant par la chute du d à l'intérieur du mot; ce nom est d'ailleurs encore assez commun en Roussillon, mais sans diphthongue et sous la forme Frezol ou Frezul¹.

Dénmer, dérivé de decimarius, collecteur de la dîme. C'est le nom d'un commandeur de l'hôpital d'Ille, appelé tantôt Decimarius, tantôt:

1231. fratri Petro Deumerio (Arch. de l'hôp. d'Ille, B 39); 1236 Petro Dumario (ibid., C 28), et Petro Detmerii (ibid., G 42).

1238 et 1241. Petro Detmer (ibid., B 88 et B 5).

1241. Petrus Deumer (ibid., D 55).

On a déjà vu que, dès le XIV^e siècle, ce mot se trouve sous la forme delmer, la seule qui se conserve aujourd'hui; mais cette mutation, contraire à l'étymologie, ne s'est pas introduite dans le catalan dén (dix), qui s'est formé régulièrement de decem, detz, dez. C'est même la forme intermédiaire dez qui existe encore en catalan dans dez e set, dez e vuyt et dez e nou (dix-sept, dix-huit, dix-neuf) et, à l'intérieur, dans desena et desener (dizaine, dizenier).

¹ C'est ce motif qui me fait attribuer à ce mot l'étymologie de Fredelon, quoique le mot freuol (frêle, frivole) existe aussi en catalan avec un autre sens et une autre origine.

Je ne suis pas bien assuré de l'étymologie du nom d'un habitant de Brulha, en Roussillon, mentionné dans un acte de 1202 : terram Berengarii Correu (Archives du prieuré de Fontclara). Corréu signifie « courrier » en catalan, et ce mot existe avec la même forme et le même sens dans un texte de 1283; mais sa formation me paraît difficile à expliquer, et la forme curser existait dès la même époque avec le même sens. Je pense que le correu de 1202 avait une autre signification et une autre origine, et qu'il s'est formé de condirectum, qui a donné condirect, condret, condred, condrez et conréu ou corréu, dès les temps les plus reculés. Ce mot n'existe aujourd'hui qu'avec la forme conréu, « culture »; conrear, « cultiver, tenir en bon état. » Reste à expliquer la chute de l'n; or je trouve, en 1363, laurar e coresar la vinya; en 1377, laurar, cultivar e conresar les terres; en 1397, privacio de correar lurs possessions e terres, et, même en 1535, les dites terres que's corresaven, ara son quasi enboscades. Par conséquent, si monopinion estfondée quant à l'étymologie, le mot conred, correz, aurait déjà formé sa finale en diphthongue avant 1202. J'ajouterai que le nom de Corréu, comme nom de famille, est encore très-commun dans les communes rurales du Roussillon, et qu'il paraît se rattacher originairement à celui qui ctravaille ou cultive la terre » bien mieux qu'à un « courrier. »

Éus, village du Conflent (ilex, ilicis, chène vert).

1035. villa Elz (Marca 214).

1095. castrum de Ylice (Marca, 311).

1212, villa Elz (parch. de canigo).

1213. Guillemus de Helz (cartul. du Temple, p. 46.)

1218. Guillemus de Heutz (hôp. de Perpignan, lias. 33, n° 104).

1243. castrum de Eucio (prieuré de Cornella de Conflent).

Alaséu (Adélaïde) se trouve, à partir du X° siècle, dans les documents de la Marche d'Espagne, sous les formes Adladed ou Aladet, Aladzez, Alazaz. On trouve à la fois l'ancienne forme et la forme en diphthongue dans un acte écrit à Saint-Hippolyte en Roussillon, en 1233.

1233. in honore Alasen Martela, et plus loin: in honore Alaset Martela (Archiv. des Pyr.-Or., B 42).

V

Formation de la diphthongue iu, dérivée de its, id, iz

Beliu, lieu de la Cerdagne espagnole.

880. viam de Belis.. in manso de Almiro de Belit (Marca, 52)

983. et in Beliz casas (Villanueva, t. X, p. 263).

1293. Petrus de Beliu (Liber feudor. A, f. 100).

1386. Baliu (Proc. real., reg. III, f. 121).

Niumal (nidum, nid, niz, nin), village au sud de Berga.

982. et Niz mulet Capraria (Villanueva, t. XV, p. 237).

1347. Stagnum de Malniu, dans la Cerdagne espagnole.

Biatriu, nom propre (de Beutricem, Biatriz).

1282. tenencia d'En Biatrin (Arch. des Pyr.-Or., B 18, f. 3).

Toleriu, lieu de la Cerdagne espagnole.

1258. mansos meos de Tolerid. ecclesia de Toleriuo (Testam. de Bernard de Berga, évêque d'Elne).

Tardiu, nom d'homme, vient probablement de tardivus, mais certains textes indiqueraient une autre étymologie.

1234. Bernardus Tardit vireius (hôp. de Perpignan, liasse 33, n^0 50).

1240. in campo Tardin (ibid., 31, 44).

1245. Bernardum Tardinum.. B. Tardin et uxoris sue (ib., 30, 50).

Guiu, nom d'homme, de Guido. Guid, Guiz.

1273. frater G. Cerdani et Guju de Martzano 1 : Notule d'Arnaud Miro, notaire).

Feliu, nom d'homme, de Felicem, Feliz.

1187. tibi Johanni Felici.. ego Felid de Barrera (Hôp. d'Ille, F. 71)

1217. Vnillemi Felit (ibid. — Mentet, parch. 47).

1227. in campo Johanni Felit. . Remundi Arnad (ibid., B. 72.

¹ Ce mot, avec le sens de « guide », se trouve à la rime, avec la forme guitz ou guiz, dans une pièce de vers catalans fort ancienne, publiée par P. Bofarull (Coleccion de docum. ineditos, t. XIII. p. 153).

1241 et 1246. fratris Feliu (parchemins du Temple).

Vassaliu, quartier au territoire de Torrelles, en Roussillon. 1070. et in Vassalid pecias III. de terra (Cartul. maj. de Cuxa, fo 74).

1242. vocatur campus de Vassalia (Arch. des Pyr.-Or., B 48).

1249. de nostro campo de Vasselis (ibid.).

1294. loco vocato Vessaliu (Terrier de Saint-Laurent).

Tamariu, tamarin.

974. ad ipsa Tamarit (Marca, 116).

982. ad ipsam Tamarix (Villanueva, t. XV, p. 337).

1114. pergit ad Tamurit (Marca, 352).

1235. in illa faxia de Tamaritz (Arch. de l'église Saint Jean, de Perpignan).

1292. loco vocato Tamarin., a les Tamarius (Terrier de Millas, f. 3. et 36); loco vocato sa Tamarin (Terrier de Collioure, f. 32, 19 et 26).

Tamariquer, « lieu planté de tamarins» de tamariuerium?), indique dans l'intérieur du mot une diphthongue formée plus anciennement vers la fin du XII^e siècle. On trouve en effet, en 1181, in tamariquer (Cartul, du Temple, f. 444); en 1191, tamariquer f. 112_j; en 1205, tamariquerio (f. 13), et tamariquerio en 1212 (f. 12).

Perdin, perdrix (de perdix, perdicem).

1240 loco rocato Canta perditz, a Perpignan (archiv. de Phôp. S. Jean).

1256. ad serram de la perdint, à Centernac, pays de Fonollet (cartul, du Temple).

1275. perdius ni anets Ordinac, de Perpignan .

1286. loco vocato Canta perdiu, à Perpignan.

1292. a Canta perdin, à Tautahull en Roussillon.

Perdiguer indique à l'intérieur du mot une diphthongue formée comme celle de tumariguer. On trouve, en 1292, le voyl de Perdiger et de Perdiguer en 1360, à Collioure.

VI

Formation de la diphthongue δu , dérivant de ots, os.

Nóu, « noix », de nucem, not, noz.

839. sive illa Noz (Marca, 1°, village du pays de Berga, aujourd'hui appelé la Nóu 4 .

873, ad ipsam Nucem (Marca, 32).

1275. ni notz, ni avelanes (Ordinacions de Perpignan).

1284. notz, la eymina (Réna de Perpignan).

Je ne trouve la diphthongue qu'en 1368, una sarria de nou d'amenles; mais la forme ancienne persiste encore longtemps après, même en 1385: miga closcha de not.

Noheda, (Nouéda), « lieu planté de noyers. »

888. ûsque in rio de Noseto, en Catalogne (Marca, 46).

Nohèdes, village du Conflent, s'écrit Nosedes et Nozedes de 1181 à 1370 au moins, quoiqu'on trouve aussi, à partir de 1307, Noedes et Nohedes, avec la diphthongue dans le corps du mot, obtenue par la simple chute de l's.

Nóu (ancien catalan), a nœud », de nodum = nod = notz transformé en nóu en 1249 et 1300 (nou d'exarch, leude de Collioure); mais on lit encore dans une lettre du 1^{er} septembre 1324: 1^a balesta ap fil e am notz, ad ops d'adobar les balestes.

Crucem a donné crotz. croz, et plus tard cróu et créu, dont le dernier est seul en usage aujourd'hui en catalan. Ce mot offre l'exemple unique, à ma connaissance, d'une diphthongue finale dérivée d'otz, déjà formée dans la seconde moitié du XII° siècle.

1186. in colle de Creu (original, parchemin du Temple, d'ailleurs exactement transcrit dans le cartulaire, fo 61). Le lieu ainsi désigné s'appelle encore aujourd'hui Coll de Créu.

l'Est-ce le même nom que celui de l'étang de Lanòs dans la Cerdagne française, déjà écrit Lanos en 1175 (archives de Llivia), on plutôt un autre nom, avec le sens e. l'étymologie de « lande », du breton lann? Il n'est pas probable que le nom de Lanos ait jamais varié, et comment admettre qu'il eût déjà l'article tout formé comme dans illa Noz (la Nou) de 839? Il existe au territoire d'Argelès, en Roussillon, un quartier appelé Val de Nous depuis le XIVe siècle au moins.

1276. ad cupud de Crou, cap de Créus en Empordá (Liber feudorum A, f · 1).

1381. le loch de Crou (aujourd'hui Créu, en Capcir).

Vox, vovem, voz (en 1285), a aussi donné vou au XIII^e siècle; mais aujourd'hui on n'a que la forme $v\acute{e}u$.

Alóu (alleu), quelle que soit son étymologie, présente deux formes dans les anciens textes de la Marche d'Espagne: in alaudo en 888, aloudem en 943, alaudium en 1000, alauds en 1063, tuum ulau en 1139; et alode en 777, alod en 976, ipse alods en 1036, etc. C'est probablement la seconde, semblable d'ailleurs à l'aloc de l'ancien provençal, qui a produit régulièrement la forme catalane alóu (1249). Les documents du Roussillon présentent les formes alod, alot, alotz; alos, jusques vers 1240.

Opol, anciennement Opóu, en Roussillon.

1149. Opidum (Arch. d'Espira de l'Agli).

1184. Benedictus de Costa de Opet Arch. des Pyr.-Or. — Grange de Vespella).

1218. de Opetz (ibid.)

1224. Petrus Poncii de O_l ed (Testam, de Bérenger de Parets tortes).

1246. vaslar de Oped qui morto divitur Salvaterra (Proc. real, veg. 1, fo 36).

- I286 ecclesia de Opulo [†] (Gallia christ., v. VI, Instrum. eccles. · Elnen. 17).

1306. Lo Rone d'Opol (Ordinacions de Perp., I, 1º 36.

1313. lo render de Opou (*Procuracio real*, reg. xvm, f° 23).

1316. Open ² (ibid., f° 79 .

La conclusion que l'on peut tirer de tout ce qui précède.

^{&#}x27;Opula est très-probable en 1285, car la diphthongue existuit déjà, et !u avait pu se changer en l; cependant cette leçon est fort douteuse (pour Opido2), ce nom de lieu étant toujours écrit Opidum dans les actes latins de cette époque.

² C'est le seul exemple que je connaisse de cette forme, la seule réguhérement formée de opidum, oped, etc. Mais, contrairement à ce qui est arrivé dans crou et ron, qui sont devenus créu et véu, opéu est devenu opou, que l'on trouve encore dans le xym^e registre de la Procuracio real; en 1317, amdos d'Opou (fo 91) et castelan d'Opou (fo 37); en 1318, de Opou

c'est que, dans la langue catalane, la diphthongaison des finales atz, etz, itz, otz, se manifeste seulement après l'an 1150, et par des exemples extrèmement rares, jusque vers 1220 on 1240, du moins dans la langue écrite; mais ces exemples, quelque rares qu'ils soient, prouvent que la tendance ou même un mouvement très-marqué vers la diphthongaison devaient déjà exister, à cette époque, dans la pratique de la langue parlée. La mutation était-elle dès lors devenue générale et appliquée dans tous les cas? Je ne le pense pas; et, d'après les preuves données, elle ne fut généralisée que vers l'an 1220 environ, quoique, dans la langue écrite, beaucoup de formes primitives ou intermédiaires aient encore persisté pendant plus d'un siècle, surtout pour les noms de lieu.

Quoi qu'il en soit, la mutation était générale et complète dans la langue de Jacques le Conquérant et de tous les documents écrits après l'an 1250⁴, soit dans le corps, soit à la fin des mots, excepté pour la terminaison de la seconde personne du pluriel dans les verbes. Ici, qu'elle qu'en fût la raison, la forme ancienne a persisté jusqu'à la fin du règne du roi Pierre III, non-seulement pour la langue écrite, littéraire, officielle ou administrative, mais encore dans la langue usuelle

(57 fo), et en 1323, lo castel de Opou... la vila vela d'Opou (fo 79). Après cette date et jusqu'à nos jours, on ne trouve plus que la forme Opol ou Opul (prononcé Opoul).

1 On peut cependant admettre que les formes anciennes ont dû se conserver plus longtemps dans les noms de lieu, bien qu'ils aient, en général, subi la mutation d'après la même règle et à peu près à la même époque que les noms communs. Quant a ceux ci, on trouve la diphthongaison déjà opérée au complet dans les écrits du roi Jacques, de R. Lull, de Des Clot, et dans tous les textes catalans postérieurs à 1250: par exemple, dans ditz (diu), plaz (plau), patz pau), podz (póu), sotitz (soliu), pedz (péu) et autres déjà cités. On lit cependant dans les fragments des mémoires du roi Jacques, publiés par M. de Tourtoulon (Revue des langues romanes, t. II), to prets, to bon prets (pag. 153, 154), et to prea (p. 160). variantes qui peuvent provenir, soit d'une erreur du premier éditeur, soit du plus ancien mns, de ces mémoires, qui est du XIVe siècle. On lit, d'ailleurs, dans la Reua de Perpignan (1284), tota bestia qui sia de preu. et dans B. Des Clot (cap. V) lo rey hac lo preu de la batalla. Dans tous les cas, en admettant que prets soit la bonne leçon, il y a encore l'exemple de notz (noix) qui se présente aussi avec la forme primitive jusqu'à la lin du XIV a siecle.

et vulgaire, puisque les écrits et notes d'origine populaire, émanés de gens dénués de toute notion grammaticale et orthographique, observent toujours à cet égard la même règle que les personnes lettrées.

La diphthongaison de la seconde personne du pluriel n'était pas une innovation grammaticale en catalan, puisque ce fait s'était déjà produit depuis plus d'un siècle, dans cette langue, pour tous les autres mots et dans des cas absolument semblables. On ne fit qu'appliquer au pluriel des verbes ce qui se faisait pour tous les autres vocables, et il est bien probable que dans la pratique, par erreur ou par simple imitation, bien des gens usèrent, dans leur langage, des formes au, eu, iu, pour la seconde personne du pluriel, avant l'époque où l'on en trouve des traces dans les documents écrits.

Voici, dans tous les cas, les plus anciens exemples que j'en ai pu découvrir, après un examen attentif de tous les documents originaux du XIV^e siècle qui se trouvent à ma portée¹.

4 Les conclusions de ce mémoire sont uniquement fondées sur les manuscrits contemporains originaux, les seuls qu'il y ait à admettre en pareille matière, et non pas sur les anciennes éditions on même sur les manuscrits d'œuvres des XIII° et XIV° siècles, écrits après l'an 1400. Les exemples que l'on pourrait opposer à ma thèse, en les prenant dans des documents de ce genre, ne pourraient guère pronver antre chose que des erreurs ou des fautes de copistes et d'éditeurs, on l'habitude de remanier les anciens textes et de les mettre au goût du jour. C'est ainsi que l'on trouve des secondes personnes du pluriel en au, eu, iu, dans les éditions de Ramon Lull, de Bernard des Clot et de presque tous les auteurs catalans du XIV° siècle. Jérôme Rossellò attribne à R. Lull. d'après le docteur Heine et d'après un manuscrit « de la fin du XIII° siècle », qui serait aujourd'hai à Berlin, un fragment où on lit:

Miran, senyor, las nafres canceracas.

avec d'autres pluriels en au (Obras rimadas de R. Lull; Palma, 1850, p. 176), ce qui me paraît absolument impossible. Lull ayant toujours employé les formes anciennes dans ses rimes, par exemple (FArt de la alquimia, pag. 307):

Vosaltres ab li eus concrets Per tantastiga criatura, Si lo genus aver rolets Dels eus reals haurets mesura;

et dans el Desconort pag. 350), où les secondes personnes destrats, siats,

VH

Exemples de secondes personnes du pluriel catalan formées en diphthonque

Les plus anciens exemples se trouvent, à ma connaissance, dans une lettre écrite de Barcelone, le 23 ou 26 janvier 1380, par le prieur de Catalogue, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au bailli de sa seigneurie de Bonpas, en Roussillon, et transcrite par un notaire de Perpignan, le 1^{er} février suivant. Elle est ainsi conçue:

Al amat lo batle de Bon pas.

— lo Prior de Cathalunya.

procurats, etc., riment avec le participe honrats et le substantif dampnitats.

De même, dans l'hymne à la Vierge publiée par Prosper de Bofarull (*Coleccion de documentos meditos*, t. XIII; Barcelona, 1857, p. 152-154), d'après un mns. « de la lin du XIVe siècle », on lit (p. 153):

Dolce regina, ogan, sius plats, Per la umilitat qui an vos es...

Comment admettre ogau, « écoutez », dans une pièce (que je crois d'ailleurs fort ancienne, où toutes les autres secondes personnes du pluriel sont en ats, ets, its, limbes exigées par les rames? Ainsi agets rime avec aguest; vis (pour rists), avec Christ (p. 152 et 153). Il y a même deux vers corrompus qui ne peuvent guere rimer qu'au moyen d'une rime en ets:

At quart to doles regina Cant los tree reys ab goy reaseves (sic),

vers inintelligibles, que je rétablirais ainsi:

Al quart, fo doles request (on aquest?). Cant los tres reys ab goy rasevests.

J'ai relevé encore un assez grand nombre de tinales de verbes en au eu, iu, dans les documents médits, publiés par Pr. Bofarull (tome XIII). d'après des manuscrits de la fin du XIV siècle ou du XV°, et même dans l'édition des mémoires du roi Pierre d'Aragon; mais il serait fastidieux de les citer in. Je crois cependant devoir signaler deux passages de la traduction catalane de la Doctroia de ben pariar, publiée dans les Memorias de la Academia de buenas letras de Barcelona (tome II), d'après un manuscrit al parecer, del siglo XIII page 529). On y lit (p. 599): per tal que sapiau com degau respondre; et plus loin, même page; no siau enganyatz (nolite seduci), leçons qui paraissent absolume; tinadmissibles au XIII° siècle, et même au suivant.

Batle.

Ja'us havem scrit altra vegada que donassetz un capbreu que vos teniu en forma publica a frare Bñ Blanch, per co com nos volem que'l dit capbreu estiga a Bajoles 1; e vos aco no havetz volgut fer, menys presant lo nostre manament e la pena dels n.s que'us havem posada, e par que no conexeu senyor. Per co a vos dehim e manam sotz pena de eincheents sol. guanyadors a nos, e encara sotz lo sagrament e homenatge de la feeltat que a nos sotz tengut e obligat, que de continent, vista la present, donetz al dit frare Bernat Blanc lo capbreu que ja'us havem feyt saber, lo qual ell vos dira: certificant-vos que si aco no fetz de continent, que nos vos farem levar les penes e la batlia, o, si rahons justes havetz que aço no deiats fer, que dins spay de vm. dies, comptadors apres que la present vos sera presentada, les haiatz presentades davant nos. Scrita en Barchña sotz nostre sagell secret a xx[ii]j de giner [MCCCLXXX]. (Archives des Pyr.-Or. - Notule de Jacques Salvet. notaire de Perpignan, ann. 1380, f° 6).

A côté des deux formes diphthonguées teniu (vous tenez) et conexeu (vous connaissez), se trouvent les formes anciennes donassetz, havetz, sotz, donetz, fetz, deiatz et haiatz; il en est de même dans les autres documents catalans jusqu'à l'an 1440 ou 1450 environ.

Il y a un second exemple de la forme *au* dans une lettre écrite de Cervera, le 8 novembre 1385, par Pierre de Fonollet, tils d'André de Fonollet, vicomte d'Ille et de Canet, à qui son père avait fait don de la ville d'Ille lors de son mariage avec Constance de Proxida:

A! molt honrat senyer e car amich En Brg d'Ardena.

Senyer e car amich, sapiats que jo teramet la carta que'l bescomte me a feta per la possesio del loch d'Ila. Per que jo vul que vos prengats possecio del loch d'Ila e homenatge de tots los bomens, e prech vos que u fasan ² be e deligentment,

¹ Bajoles, commanderie de l'ordre de l'Hôpital, en Roussillon, à 3 kil, à l'est de Perpignan, en face du fien de Bonpas, situé de l'autre côté de la rivière de la Tet.

² de n'ai pas anjourd'hni sons les yeax le registre du notaire où j'ai trouvé la lettre originale de P de Fonollet, mais je suis sùr de la fidélité

e prech vos que, vista la present, vos e (sic) donets bon recapte. Si degunes coses volets que jo fer puxa, som ha vostro plaer. Scrita ha Servera ha viii. de noembre, sotzscrita de ma mea e segellada ab mon segell.

P. de FONOLLET. (Notule de Bernard Borgua, notaire à Ille, ann. 1385.)

Les exemples sont plus nombreux en 1390; et d'abord, dans une lettre écrite d'Avignon le 31 janvier, par un Catalan probablement Barcelonais 1, à propos d'un procès du clerc Pierre de Camos contre Bernard Catala, chanoine d'Elne, sur la perception des revenus de l'église rurale de Saint-Michel de Furques, située près de Canet, en Roussillon. L'original de cette lettre est joint, dans le registre d'un notaire, à la transaction faite à ce sujet le 25 mars 1390, et la copie du notaire est exactement conforme à l'original. Pour les 13 verbes à la seconde personne du pluriel que l'auteur a employés, il y en a 4 avec la forme diphthonguée et 9 avec la forme ancienne ou provençale.

Honorabili viro domino Bernardo Cathalani canonico Elnensi.

Mossenyer En Bernat,

Sapiats que jo he pres a dens lo vostre fet ab En Camos, vostre adversari, et promet-vos en fe que jo he haut prou affer a medurar-lo, que sapiau que ades deya que ho faria, ades deya que no. Pero, jo he tant fet, axí que lo plet de Sent Miquel, et lo plet del auditor de la cambra sobre la citacio, et lo plet de la canongia vostre sien finits, et que de qui avant no s'en parle plus : e vos, que de present li agats desemperar

de ma copie, faite il est vrai à une époque où la question de la mutation d'atz en au ne me préoccupait guère. La leçon fasau (pour fassau), en 1385, ne saurait être douteuse après les exemples de 1380. La lettre est d'ailleurs écrite avec assez de négligence, et il faut lire tramet (au lien de teramet; plus loin, vos hi donets (au lieu de e), vostre plaer (au l. de vostro), son (au l. de som). — J'ai revu depuis l'original de ce document, dont le texte est exactement celui donné ci-dessus!.

l' Cette supposition est suggérée par certaines formes, telles que vostro. presos, las despeses, déjà assez communes à cette époque en Catalogne, mais beaucoup plus rares en Roussillon. La forme et au lieu de e est d'ailleurs extrêmement rare en catalan après le XIII siècle.

liberalment lo dit benifet de Sent Miquel, et que'l li lexets posseir pacificament. Encare mes, que li agats a donar de present XXV. florins d'Arago, per les messions de les scriptures que ha haudes a ffer en lo dit plet, e lo dit Camos vos remet tots los fruyts que vos aveu presos del dit benifet de Sent Miquel, e totes les despeses, que-y ha fetes; empero, que vos siats tengut de pagar la vagant del dit benifet, si no's es pagade, e los altres carrechs qui-y son venguts en lo temps que vos rehebiets los fruyts, e aço es rahonable assats, a mon semblant. Per que, si lo cor vos hi va he si vos plan, trametets decontinent los dits xxv. florins, e, con hic sien, si lo dit Camos vol fer e fermar les coses demunt dites, abans que n'age diner ne mala, el ho fermara, si no, james no n haura mala, e promet vos que jo-y sere be cantelos. En aquest pas, dic vos, senyer, en bona fe, segons que diu lo dit Camos, ja havia feta la executoria sobre la sentencia per vos fer pagar tots los fruyts de .nn. ho .v. ayns e mes, que aveu presos, e las despeses del plet del benifici, e puys del plet de la citacio, e que are ne scapeu per .xxv. florins. Gran gracia es aquesta, a mon semblant, e axi no'us hi trugets, car per aventura penedir s'en poria si guayre trigavets. Deus, senyer, sia en vos. Scrita en Avinyo a xxxi. de janer.

> G. Borri Li., vostre procurador, licenciat en decrets.

(Archives des Pyr.-Or.) *Notule* de Jean Missò, notaire d'Elne.

Cette même année 1390 fournit deux autres exemples dans des textes déjà publiés dans la Revue des langues romanes (tom. VI), l'un dans une lettre d'Arnau d'Éryll, écrite de Barcelone le 9 mai 1390 : e que erreu en volentat de acordar (pag. 363 ; l'autre, du même personnage, datée du 25 juin suivant : no esmagnau sino a esvair lo temps (pag. 373).

Il en existe un dernier exemple dans une lettre du roi Martin d'Aragon écrite au procureur royal de Roussillon et Cerdagne, en date de *Caragoça a* xmi. dies de juliol del any m.ccc.xcviiii, el dont l'original existe aux archives des Pyrénées-Orientales B 205. On y lit, à propos de l'acquisition d'un certain local:

E no fom informats que lo dit alberch valgues tant com vos nos haveu fet suber....

D'après ces citations, il est évident qu'à partir de l'an 1400, la forme diphthonguée étant devenue à peu près générale dans la langue parlée, on pourra découvrir dans les textes catalans beaucoup de cas de la 2° personne du pluriel en au, eu, iu; mais je les ai vainement cherchés ¹ et je n'en ai pu relever aueun autre exemple avant l'année 1420, où l'on trouve, dans une lettre écrite de Cervera, la forme haveu au milieu d'antres formes en ats, ets, its, et dans une autre de la même année, écrite de Barcelone par un Sicilien, avec la 2° pers. toujours en diphthongue : vullau (deux fois), yordeu, scriviu, estoyeu (Revue des langues romanes, t.V., p. 282, 283).

Ce dernier exemple de l'emploi exclusif de la forme en diphthongue est fort remarquable; et, quoique les finales en au, eu, iu, deviennent ensuite de plus en plus fréquentes, on ne pourrait guère citer d'autres exemples de leur emploi exclusif et sans mélange dans un même document, jusqu'à l'an 1435 environ. A partir de cette époque, la forme nouvelle de la 2º pers. du pluriel entre en plein dans la langue littéraire ou classique comme dans la langue parlée, on peut le reconnaître par les rimes d'Ausias March; mais les exemples de la forme primitive se rencontrent encore à tout instant dans les manuscrits originaux pendant tout le XV° siècle, et même dans les vingt premières années du XVI°.

A quelle région faut-il attribuer l'origine de la mutation que je viens d'étudier? En ce qui concerne la diphthongaison des finales ats, ets, its, ots, les documents prouvent qu'elle s'est produite simultanément dans la Catalogne et dans le Roussillon, et qu'elle existait déjà dans la langue catalane à l'époque où elle fut introduite dans les îles Baléares et dans le royaume de Valence. Quant à la diphthongaison de la seconde personne du pluriel, elle est, dans mon opinion, originaire de Barcelone, et l'on a pu remarquer que presque tous les exem-

¹ J'en ai relevé d'autres exemples isolés, dans des écritures privées: fahieu en 1396, et en 1399, que's veia vos, si son fret, o si avets, etc. Ils deviennent plus fréquents à partir de 1406 dans des écrits de même genre, mais ils sont toujours mèlés aux formes anciennes.

ples cités de 1380 à 1420 proviennent de documents écrits dans cette ville ou en divers lieux de Catalogne. Le Roussillon l'accepta par l'influence naturelle qu'exercait la capitale de ses souverains; mais ce ne fut pas sans quelque opposition, car on n'en trouve que de rares exemples de 1400 à 1460, et, jusqu'à cette dernière date, la majeure partie des textes roussillonnais on cerdans n'emploient que des formes en ats, ets, its. Ce fait est surtout sensible dans les écrits d'origine purement populaire, dont la langue fut, en ce point et sous beaucoup d'autres rapports, tout à fait en retard sur la langue des notaires et des documents administratifs.Le Roussillon a d'ailleurs conservé, plus longtemps et beaucoup mieux que la Catalogne, la langue du XIVe siècle, par le simple usage, et sans doute aussi parce qu'il subit à un moindre degré l'influence de la vie intellectuelle et des réformes littéraires. C'est ce qui me parait démontré par les faits et les preuves cités pour le point particulier que je viens d'étudier.

ALART.

(A smvie.

DIALECTES MODERNES

A L'AURO

Lou fueiage nais e tremolo: Auro, tu que vas ounte vos. Vers moun amigo volo, volo: Porto-ie lou murmur di bos.

Dins lis erbo qu'escarrabiho, La font cour en riban d'argènt : Porto-ie la fresco babiho E lou rire di clar sourgent.

Coume uno mar, verdo es la prado: l'a pas un nivo dins lou cèu: L'auceloun canto: à l'adourado Porto la cansoun dis aucèu.

De taco d'or dins l'oumbro fousco Jogon coume de parpaioun:

A LA BRISE

Le feuillage naît et tremble; — brise, toi qui vas où tu venx,—vers mon amie vole, vole; — porte-lui le murmure des bois.

Dans les herbes qu'elle rejouit. — la fontaine court en ruban d'argent:—porte-lui le frais i abil — et le rire des claires sources.

Comme une mer la prairie est verte: — il n'y a pas un nuage dans le ciel; — l'oisillon chante: à l'adorée: – porte la chanson des oiseaux.

Des taches d'or dans l'ombre profonde - jouent comme des

Porto-ie l'alenado tousco Dis oumbrun mescla de raioun.

Sus li draioù vène d'entèndre Un galant brut de pichot pas: Porto-ie lou parauli tèndre Di paréu que se parlon bas.

D'abrién l'aubo suavo arroso Li flour presso d'un dons fremin : Porto-ie lon perfum di roso E l'amo di blanc jaussemin.

Duerbe sa porto, intro tout-d'uno; Vai d'aise, que n'ague pas pòu! Caresso si trenello bruno E fai un poutoun sus soun còu!

Teodor Aubanel.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

papillons : — porte-lui la tiède haleinée — des ombrages mèlés de rayons.

Sur les sentiers, je viens d'entendre — un bruit charmant de petits pas : — porte-lui les tendres paroles — des couples qui se parlent bas.

D'avril l'aube suave arrose— les fleurs prises d'un doux frisson: — porte-lui le parfum des roses — et l'âme des blancs jasmins.

Ouvre sa porte, entre d'un élan ; — va doucement, qu'elle n'ait pas peur! — Caresse ses tresses brunes — et fais un baiser sur son con!

Théodore Aubanel.

LA FIGUEIRA

Quand tourna lou cel se fai d'or E que, vermelha, chramelada, La jouina Prima, capelada De flous e de flous sus soun cor. Escabarta barbasta e tor Emb una caudeta alenada, A la premieira bresilhada Que canta que l'Iver es mort, La Figueira, gloria de l'ort, Belament s'es derevelhada.

Desengrepesits, sous chimels,
Couma de brasses de droulletas,
Que cargoun sas plenas dournetas.
S'enauroun lisses, blanquinels,
As poutous das raisses nouvels.
Fresinantas, freulas aletas,
Pioi espelissoun las fiolhetas.
Diriàs pas de poulits aucels,
D'issams joucats e jougarels
De capignousas parruchetas?

LE FIGUIER

Quand à nouveau le ciel se fait d'or — et que, vermeil, enramelé, — le jeune Printemps, coillé — de fleurs et des fleurs sur son cœur. — chasse givre et gelée blanche—avec une tiède haleine. —au premier gazouill's— qui chante que l'Hiver est mort, — le Figuier, gloire du jurdin,— s'est doucement réveillé.

Dégourdis, ses rameaux, — comme des bras de lillettes — qui chargent [sur leur tête] leurs cruchettes pleines, —s'élevent lisses, blanchâtres, — aux baisers des rayons nouveaux. — Frémissantes, frêles petites ailes, —éclosent ensuite les jeunes feuilles: —ne diriezvous pas de jolis oiseaux, — des essaims juchés et joueurs, — de querelleuses perruches?

La qu'empimpara lou fiolhun,
L'avivada Sasou-fadieira,
O! couma vestis la Figueira
Emb un clar, satinous trenun
De sourel e de nouvelun,
— Poumpousa rauba sens parieira! —
Es per acò que, festadieira,
Coufla de joia e de perfum,
Vòu s'escarcalhà 'u libre lum
L'ufanousa reina vergieira!

Quand vesès lou blat canelà,
Long de las brancas imourousas
Las flous carnudas e courousas
Acoumençoun de boudenflà:
Se res ven las despecoulà,
N'i laurà de Figas! — audourousas,
Gentas poupetas melicousas,
Qu'un lach ambrenc vai ne coulà
A degouts, per assadoulà
Las bestioletas tetadousas.

E pauc à pauc, de rescoundous, Jout lou grelhage que roundela

Celle qui atourne la feuillaison, — l'active Saison-fée. — oh! comme elle vêt le Figuier — d'un clair et satiné tissu — de soleil et de séve. — pompeuse robe sans pareille! — C'est pour cela que, festoyante. — pleine de joie et de parfum, — elle veut s'étaler à la libre lumière. la superbe reine! du verger!

Quand on voit canneler 2 le blé,— le long des branches flexibles — les fleurs charmues et fraîches — commencent à gonfler : — si rien ne vient les détacher, — il y en aura des Figues ! odorantes, — gentilles mamelles mielleuses — dont un lait ambré va couler — goutte à goutte, pour gorger — les mignonnes bestioles téteuses.

Et peu à peu, en cachette. — sous le feuillage qui arrondit —

¹ Figuier est féminin en languedocien. — ² Se former en tuyau.

L'esmerauda de sa dentela
En de ventalhs amagadous,
Vairoun en boudenflant las flous:
N'i'a que soun de seda roussela;
N'i'a d'una tencha palinela;
D'autras passoun, emb soun blau dous,
La nioch, quand tremuda en velous
Soun azur priound que s'estela.

Ara, Juliet cauma lou cel,
Lou mes aurin, lou mes segaire!
E trioumflant, l'Aubre à l'esclaire
Luseja que fai parpantel! ...
L'envertoulhoun d'un laugé vel
Brounzinarel e varalhaire,
Vouletous venguts de tout caire;
Tant, que lou que s'acosta d'el
l'es avis, qu'emprés, quauqu'abel
Estuba e fai zounzounà l'aire;

Car s'apound à-n-aquel bascal L'alenada mola e sucrada De cada Figa amadurada, Qu'entredoubris au gai dardal

l'émeraude de sa dentelle — en eventails protecteurs. — elles *vèrent* (se colorent) en se gonflant, les fleurs: — il y en a qui sont de soie rousse; — il y en a qui sont d'une teinte pâle, — d'autres surpassent en bleu doux—la nuit, quand elle change en velours—son azur profond qui s'étoile.

Maintenant, juillet chausse le ciel. — le mois doré, le mois faucheur! — et, triomphant, l'Arbre au rayonnement — reluit a éblouir!... — Ils l'enveloppent d'un léger voile — bruissant et mobile, — les petits vols venus de tout côté; — si bien, qu'à celui qui s'en approche — il semble que, pres de là, quelque ruche — parsume et fait bourdonner l'air;

Car se joint à ce murmure — l'haleine molle et sucrée — de chaque Figue mûrie. — qui entr'ouvre au gai dardoiement — son

Soun rire goustous e poulpral.

--Zou! mousca, abelha afiroulada!

Zon! dau valat e de la prada,

De la garriga e dau trucal,

Acouitàs-vous! d'amount, d'aval:

-- Es l'oura de la buscalhada!....

MANDADIS

A Madoumaisela Leountina Goirand

Tus que verdeges en Alès,
Tus que la redoulenta oumbrina
Noste grand lassige embelina.
Voudràs lou graciousà, s'adés,
Per bela Figueira agent pres
La felibressa Leountina,
A sonn entour guincha e roundina,
Lou Foussoulou dan bord dan Les!....

— Mas de la Lauseta; — bèu mes De nises e de sega aurina.

Mount-peliè, juliet 1877,

Lydia DE RIGARD.

(Languedocien, environs de Montpellier.)

rire savoureux et purpurin. — Sus l'monche, abeille alerte! — Sus! du fossé et de la prée. — de la garrigue et de la hauteur, — hâtez-vous! d'amont, d'aval : — c'est l'heure de la butinée! . . .

ENVOL

A MADEMOISELLE LÉONTINE GOIRAND

Toi qui verdoies en Alais, — toi dont l'ombre embanmee — charme notre grande lassitude, — vondras-tu bien l'accneillir — si maintenant, — pour beau Figuier ayant pris la —félibresse Léontine, — autour d'elle il guigne et bourdonne, — le Freion du bord du Lez?...

— Mas de l'Alouette ; beau mois «des nids et de la moisson dorée.

Montpellier, 1877.

Lydie de Ricard

CANSOUN',

AU BAROUN CARLES DE TOURTOULON

Mai, din soun alenada.

Ver lou Ciel

Mauda la rampelada

De l'aucel.

Lous jours se soun grandits,

Lou béu sourel s'espandis,

E dins l'erba que flouris

L'aucel fai soun nis.

La natura es en festa;
Oh! bèu jour!
ler era la tempesta,
Ioi l'amour.
Lou bramaire ventàs
Fouita pas pus lou bartàs,
Buta pas lou nivoulàs!...
Es foundut lou glas.

Vese sus la branqueta, Sus lon grel,

CHANSON

AU BARON CH. DE TOURTOULON

Dans le souffle de son haleine, mai, — vers le ciel — fait monter le murmure de l'oiseau. — Les jours croissent, — le beau soleil étale ses rayons. — et dans l'herbe qui s'émaille de fleurs — l'oiseau bâtit son nid.

La nature est en fête.— Oh! beau jour! — Hier, soufflait encore la tempête; — anjourd'hui [tout respire] famour. — Le vent, qui mugit et souffle [du nord], — ne fonette plus la ronce, — ne pousse plus le gros nuage.... — Les glaçons sont fondus.

Paperçois sur la branche. — sur le rameau. — s'épanouir la

¹ Er dau *Porta-aiga* de Mistral

S'espandi la floureta
Au sourel;
D'amount, dan ciel d'azur.
Davala dins un rai pur
Lou clar que tapa l'escur.
Oh! tems de bouur!

Lou roussignoù bresilha
Soun pieu-pieu;
Un councert d'armounna
Vola à Dieu.
De l'auba au calabrun.
Counna de l'encens lou fum.
Amount, vers l'eterne lum.
Monta un dous prefum.

Oh! sasoun benesida!.....
Lou printems
Reviscoula la vida,
Rend countents;
Pertout s'entend cantà,
L'aire es remplit de clartat,
E lou felibre espantat
Raiva de bèutat.

Couma un issam d'abelhas Brounzinant, Entende à mas aurelhas

fleurette — aux rayons du soleil. — De là-haut du ciel bleu — descend, dans un rayon limpide, — la lumière qui chasse les ténèbres. — Oh! temps heureux!

Le rossignol gazouille — son chant : — un concert harmonieux — monte à Dieu . — De l'aube au crépuscule , — comme la fumée de l'enceus , — là-haut , vers l'eternelle lumière , — s'eleve un doux parfum .

Oh! saison bénie! — Le printemps — ranime la vie, — rend joyeux. — Partout s'entendent des chansons: — l'air étincelle de lumière, — et le félibre enchanté — rève de beauté.

Comme une ruche d'abeilles - qui bourdonnent, - j'entends

Voste cant; Felibre majouran. Voste cantà magistran, Qu'en res a pas sonn egan, Sèmpre me fai gan.

Ce qu'an jour d'ioi m'agrada
Jout lou cièl,
Es pas la bresilhada
De l'aucel;
Ni l'astre qu'a lusit¹:
Ce que me porta plesì
Es voste caut benesit
Qu'aime tant d'ausi.

Aquel cant es la joia,
Es l'amour!
Zou dounc, troupa galoia!
Zou! toujour.
Cantàs voste pantai....
Es veugut lou mes de mai,
Roussignolets toujour gais,
Cantàs sempre mai.

A. Roux.

Lunet-Viel, 10 d'abrieu 1877 (Languedocien, Lunet-Viel et ses environs

— vos chansons. — félibre majoural; — votre chant magistral, — que rien n'égale, — sans cesse me fait plaisir.

Ce qui m'agrée le plus aujourd'hui — sous le ciel, — ce n'est ni le gazouillement — de l'oiseau, — ni l'astre resplendissant de fumière; — mais ce qui me porte le plus de plaisir, — ce sont vos chansons, — que j'aime d'entendre.

Ce chant est la joie; — il est l'amour. — Allez! troupe gaie; allez toujours! — Chantez votre rève...... — Le mois de mai est venu: — rossignols, toujours contents, chantez sans cesse.

A. Roux

¹ Le t final des substantifs : clartat, bountat, etc.; amsi que celui du participe passé : lusit, benesit, aimat, ne se fait pas sentir à Lunel-Viel.

A UNA ROSA MÚSTIGA

Riereta avall baixava una rosa, Riereta amunt volava un aucell:

— Hont vas, del jardi la flor mes hermosa, Mon amor mes bell?

— Abuy al umplir mon got de rosada, Lo torrent me deva tot besantme'l frout: Vinat en ab mi, y en son doll bressada Vaig à seguir mon.

Ignocenta flor que del tronch t' esqueixas Ay! aqueixos marges be 'ls anyorarás, Buscarás les ditxes del edem que deixas Y dol trobarás.

Ella entre les ones anava y venia, Vestida d'escumes, de perles y d'or, Per un bes que dava cent besos rebia Cent besos d'amor.

Mes ja d'una à una li cauhen les fulles, Y migra-son cor neulia mortal.

A UNE ROSE FANÉE

Ruisseau en aval descendant une rose. — Ruisseau en amont volait un oiseau: — Où vas-tu, du jardin la fleur la plus belle,— mon amour le plus beau?

— Aujourd'hui, en remplissant mon vase de rosée, — le torrent me disait, tout en baisant mon front :— Viens-t'en avec moi et, en son sein bercée, — je vais voir le monde.

Innocente fleur qui du tronc te sépares. — Ah! ces bords, tu les regretteras bien. —Tu chercheras les joies du ciel que tu laisses, — et tu rencontreras le deuil.

Elle, entre les ondes, allait et venait, — vêtue d'écume, de perles et d'or; — pour un baiser qu'elle donnait, elle recevait cent baisers d'amour.

Mais dėjā, une à une, elles tombent, ses feuilles,— et son cœur

Y l'aygua rebuja ses seques despulles À vora un sorral.

Riereta avall moria una rosa, Riereta amunt sospira un aucell: « Aui 't haurà cullit, ò flor amorosa, De mon cor novell?»

Jo so l'aucellet, pagesa aixerida, Que 't deya: No ni vajas à viure à ciutat, La rosa ay! ets tu, la rosa florida Que 'l mon ha esfullat!

J. VERDAGUER (pre)

Catalan.

est déchiré d'un ennui mortel,— et l'onde repousse ses sèches dépouilles — au bord des sables.

Ruisseau en aval mourait une rose. — Ruisseau en amont soupirait un oiseau :—Qui t'aura cueillie, ô fleur amoureuse—de mon cœur nouveau?

Je suis l'oiselet, paysanne gentille, — ne va pas vivre à la cité. — La rose, c'est toi, — la rose fleurie, —que le monde a effeuillée! H. Verdaguer, prêtre

LOU TAIS E LOU REINARD

FABLO

Lou Tais e lou Reinard vivou souvent en guerro: Lou prumier, qu'a d'arpiots pounchuts coumo de crocs, Sens trop trima, se croso dins la terro

LE BLAIREAU ET LE RENARD

FABLE

Le Blaireau et le Renard sont souvent en guerre:—le premier, qui a des griffes pointues comme des crocs, — sans trop s'escrimer

Un traue loung e priound entremitant des rocs.

Lou Reinard, qu'es pas tant cavaire,

Sens respeta lou drech de la prouprietat,

Sens paga cap d'endemnitat,

Se rend mestre de soun repaire.

D'aqui la brego nais, e sus sous amalues

Lou qu'a drech, s'es pus flac, arrecasso lous trucs.

Un Tais amb un Reinard, après uno batalho
Dount s'es pas counescut lou sort.
Faguerou' ntr'eles un acord.
Lou prumier al segound cedet sonn escoundalho,
E l'autre ambé serment pronmetet en retour
D'estre soun defensou, la neit coumo lou jour.
Lou Tais a bouno dent, mais sa cambo es menudo;
Aqueste sentissió qu'avió besoun d'ajudo:
N'ero pas pla galhard, éro vielh... Lou Reinard,
Qu'ero metge, i diguet: « Vous farai per moun art
Viéure encaro loung tems: quand aurés la coulico.
Anarai dins lou bose cerca de broutonnico

De mel, se s'es enraumassat : De trescalan, se ses blassat : E pei sabi sus la mountagno

se creuse dans la terre — un tron long et prolond, au milieu des rocs. — Le Renard, qui n'est pas aussi bon mineur, — sans respecter les droits de la propriété, — sans payer nulle indemnité. — se rend maître de son repaire : — de là la guerre naît, et, sur ses hanches. — celui qui a droit, s'il est faible, reçoit les coups. Un Blaireau et un Renard, après une bataille — dont on n'a pas connu le sort, — firent entre eux un accord : — le premier au second céda sa cachette, — et l'autre, avec serment, lui promit en retour — d'être son défenseur, la unit comme le jour. — Le Blaireau a bonne dent, mais sa jambe est petite. — Celui-ci sentait qu'il avait besoin d'aide : — il n'était pas bien portant, il était vieux... Le Renard. — qui était médecin, lui dit : « Je vous ferai, par mon art. — vivre encore longtemps : quand vous aurez la colique. — j'irai dans le bois chercher de la véronique: — du miel, si vous êtes enrhumé ; — du millepertuis, si vous êtes blessé : — et puis, je con-

Uno aigo que gueris subran touto magagno; N'aurés, cado mati, qu'à ne beure un boun gloup Per tourna prouvesit d'un apetis de loup.

> Ou sabès, ai la cambo lesto, Sempre à vous servi sera presto. Dins lou tranc pourrés dourni tard; Anarai cerca la pitanso E n'aurés la milhouno part.

Sinnou lou patte d'amistanso. Lou Reinard qu'es, se sap, traite coumo Judas. Lou tenguet, aquel cop, per counserva la pas. Visquerou, desempei, coumo dous camarados;

Ensem passabou las vesprados. Assetats sul pus naut truquel, Soulets, joust la capo del ciel, Parlabou souvent de mouralo : Vouliòu la pas universalo. Lou Tais abió pla meditat

Dins sonn trau d'ount sourtis pas gaire ; E lou Reinard, grand barrulaire E boun oubservatou, abió tout visitat.

> Erou dons proufounds mouralistos. Rettes coumo de jansenistos.

nais sur la montagne — une cau qui guérit sur-le-champ toute maladie : — vous n'aurez, chaque matin, qu'à en boire une bonne gorgée — pour revenir pourvu d'un appétit de loup. — Vous le savez, j'ai la jambe leste; — toujours à vous servir elle sera prête. — Dans le trou, vous pourrez dormir tard; — j'irai chercher la pitance, — et vous en aurez la meilleure part.

Ils signent le traité d'alliance. — Le Renard, qui, on le sait, est traître comme Judas, — le tint, cette lois, pour conserver la paix. — Ils vécurent depuis comme deux camarades : — ensemble ils passaient les veillées. — Assis sur le plus haut sommet, — seuls, sous la voûte du ciel, — ils parlaient souvent de morale. — Ils voulaient la paix universelle. — Le Blaireau avait beaucoup médité — dans son trou, — dont il ne sort guère : et le Renard, grand rôdeur — et hon observateur. — avait visité tous les pays. — C'étaient deux profonds moralistes, — roides comme des jansé-

Tout, à soun sens, anabo mal.

E vouliou del pople animal
Refourma lous marrits usages.

« Las bestios, disiou lous dous sages.
Poudriou vieure dins lou repaus,
Se, coumo l'home, à tout prepaus,
Las vesiam pas se fa la guerro. »

« — Se la pas regnabo sus terro
Coumo entre nautres, dis lou Tais;
Mai n'aurou jamai aquel biais
E serou toujour envejousos,
Crudelos, pertant malurousos,
Tant qu'escoutarou pas las soulidos lessous
D'un mestre filosofo e sabent coumo vous. »

« — Las vostros pulèu », — al coumpaire,

D'un mestre filosofo e sabent coumo vous. x

« — Las vostros pulèu », — al coumpaire,
Dis lou Reinard per lou flata.

E pei se met à li counta
D'un paure cabrol lou desaire.
Qu'a vist per un loup empourta,
E lou desesper de sa maire.
Lous crimes atabé li dis
D'uno monstelo e d'un pudis;
Dins uno cour aquesto intrado
A sannat touto uno cloucado;

nistes. — Tout, à leur avis, allait mal, — et ils voulaient du peuple animal — réformer les mauvais usages. — « Les bètes, disaient les deux sages, — pourraient vivre dans le repos. — si. comme l'homme, à tout propos, — nous ne les voyions pas se faire la guerre. » — « Si la paix régnait sur la terre — comme entre nous, dit le Blaireau : mais elles n'auront jamais ce savoir-faire, — et ciles seront toujours envieuses, — cruelles et partant malheureuses, — tant qu'elles n'écouteront pas les solides leçons — d'un maître philosophe et savant comme vous. » — « Les vôtres plutôt», au compère — dit le Renard pour le flatter. — Et puis il se met à lui conter — d'un panyre chevreuil le malheur, — qu'il a vu par un loup emporter, — et le désespoir de sa mère; — il lui dit aussi les crimes — d'une belette et d'un putois : — dans une cour celle-ci entrée — a saigné toute une couvée : — dans un clapier, l'autre

Dins un clapas, l'autre catiéu. N'a pas laissat un counil viéu. « — Meno sauvajo, aloubatido ». Dis lou Tais tout enfuronnat. « Diéus pot prene so qu'a dounat : Mais tus n'as pas donnat la vido. Per la prene al paure bestial Qu'estrifo toun caissal brutal. As bosques e sus las mountagnos. Per t'apastura, quand as fam, Sens prene à la maire l'efant, Mancou pas aglands e castagnos, Arboussos, sorgos, racinun, Jaissos e tout autre legun: Lou rasim te fa jamai fauto. » « — Quand la trellio n'es pas trop nauto», Am soun cap bas, dislou Reinard, Qu'asseguro, al noum d'Hipoucrato, Que, per l'estoumac e la rato. Lou legun val mai que la carn.

Un vespre, qu'à l'acoustumado Charrabou dejoust uno oumado, Vesou dins l'aire un aucelas

scélérat — n'a pas laissé un lapin vivant. — « Race sauvage, aux instincts de loup, — dit le Blairean tout en fureur ; Dieu peut prendre ce qu'il a donné ; — mais toi, tu n'as pas donné la vie, — pour avoir le droit de la leur prendre, aux pauvres animaux — que déchire ta deut brutale. — Au bois et sur les montagnes, — pour te repaitre, quand tu as faim. — sans prendre à la mère son enfant. — ne manquent pas glands et châtaignes, — arbouses, cormes, racines, — gesses et toute autre espèce de légumes : — le raisin ne te fait jamais faute. » — « Quand la treille n'est pas trop haute », — avec la tête basse, dit le Renard, — qui assure, au nom d'Hippocrate, — que, pour l'estomac et la rate. — les légumes valent mieux que la viande.

Un soir que, suivant l'habitude,—ils jasaient sous un ormeau,—ils voient dans l'air un gros oiseau — qui, avec sa grande aile déployée, — par là cherchait aventure: — c'était un grand-duc, un

Qu'ambé sa grando alo espandido
Per aqui conrrissió bourrido:
Ero nu grand-duc, un marrias
De lous que de carn fou sa vido.
Tre lou veire, Tais e Reinard
De l'escridassa.... Sens retard,
El que plano dessus sa testo,
Sus l'oumado tombo d'aploumb.
S'ausis lou bruch d'uno batesto:
Mais aquel bruch u'es gaire loung.....
Lou grand-duc reprend sa voulado
Amb uno paloumbo estrifado.

En l'agantant, l'ancel despietadous A fach del nis toumba sous dous pichous... Lou Tais e lou-Reinard delembrou sa mouralo En vejent joust soun nas aquel manja goustous : Cadun pren sonn aucel, lon plumo e s'en regalo.

> Nostro mouralo res noun val S'en pla parlant agissem mal, E subre tout se fasem, nautres, So que blasmam acò des autres. Gabriel Azaïs.

(Languedocien, Béziers et ses environs.)

scélérat de ceux qui de chair font leur vie. — Aussitôt qu'ils le voient, Blaireau et Renard — se mettent à le liner.... Sans restard.— lui, qui plane au-dessus de leur tête, — sur l'ormeau tombe d'aplomb. — On entend un bruit de batterie, — mais ce bruit ne dure pas longtemps.— Le grand-duc reprend sa volée— avec une palombe eventrée.

En la saisissant, l'oiseau sans pitié — a fait du nid tomber ses deux petits. — Le Blaireau et le Renard oublient leur morale — en voyant sous leur nez ce manger ragoûtant : — chacun prend son oiseau, le plume et s'en regale.

Notre morale rien ne vant — si, en parlant bien, nons agissons mal, — et surtont si nons faisons nons-même — ce que nons blâmons chez les autres.

Gabriet Azais.

Lamalou, 20 août 1877.

BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales d'Agen. —Chartes (1º série, 1189-1328) publiées aux frais du Conseil général de Lot-et-Garonne, par A. Magen, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, et G. Thoms, archiviste du département — Villeneuve-sur-Lot, imprimerie de Xavier Duteis, 1876, in-3°.

Ce heau volume, qui témoigne de la libéralité éclairée du Conseil général de Lot-et-Garonne et fait grand honneur aux presses de M. Xavier Duteis, renferme 160 chartes, dont 39 senlement en langue vulgaire. Ces dernières sont les senles dont je veux ici m'occuper, et ce sera seulement au point de vue philologique.

La correction du fexte, en général, Laisse à désirer, et il est tropvisible que c'est par la faute des éditeurs. Ils déclarent, dans !enr préface, s'être inspirés des conseils de M. Meyer, notamment pour la transcription des mots agglutinés; mais ce n'est certainement pas M. Meyer qui a pu leur conseiller d'écrire entr' els habitans, entr' els ciutadas (p. 61), de l'au cap tro a l'autre (p. 45), quel al det, pour que lat det (p. 98), a re (ibid.) pour are (rien); ou, inversement, du (deux fois dans la même ligne) pour d'u (p. 45), la donadas (p. 45) pour Pa (= li a) donadas, etc. D'antres fautes plus graves, et qui ne sont pas tontes de simples négligences, ont été relevées par ce savant lui-meme, dans un article justement sévere de la Revue critique (2 juin 1877). Il aurant pu facilement en allonger la liste; ainsi dans la piece 1X, a laquelle s'appliquent plusienrs de ses remarques, on lit trois fois mi, qui ne donne aucan sens, au lien de vi. An lien de meis de voluntat ibid., p. 11, 1, 16), il faut certainement mains de v., c'est-à-dire sans la volonté. La ligne 10 de la même page doit être terminée par une virgule, et non par un point. Dans la piece XIX, la substitution fautive de u à u, dont je viens de signaler trois exemples, se remarque encore deux fois: entrens (lig. 1 et 2) pour entrens = entrels la charte est gasconne). De même encore probablement, dans la piece LXIX, où a la dernière ligne de la page 107, au lieu de sangin, je pense qu'il fant lire saugin, considérant ce mot comme un dérivé de sauc 'sureau, ou pent-être de sauze. Il s'agit d'un fagot de bois.

P. 50 et 51, on a deux fois, sans nécessité, bien que sans dommage pour le sens, prolongé en participe passé un indicatif présent très-correct: qu'es conten gud, au lieu de ques conten. P. 98.

on a. 1.15, pris un s pour un f (fert au lieu de sert), et 1.2 du bas, un n pour un y (brugeys an lieu de brugens). A la dernière ligne de la même page, erames, qui n'a aucun sens, doit être corrigé trames. Plus haut, 1.13, au lieu de ... luy, e no melhs es, il faut, sans aucun doute, ponetuer et corriger... luy o no, melhs es.

Parmi ces 39 chartes, il s'en trouve quelques-unes de purement gasconnes, ce qui s'explique le plus souvent (mais non pas tou-jours) par leur origine. Tel est le cas de la 19°, datée de la Réole. Mais le dialecte du plus grand nombre est le languedocien, languedocien assez pur dans les premières, mais qui se montre, dans les suivantes, plus ou moins imprégné de gascon. Ce mélange des deux idiomes est naturellement plus sensible dans les actes où interviennent, comme parties contractantes, des localités situées sur la rive gauche de la Garonne.

Un glossaire des mots nouveaux — je veux dire manquant au Lexique roman — aurait utilement complété la publication de MM. Magen et Tholin. J'en signalerai trois ou quatre que je n'ai pas remarqués ailleurs:

Autar (p. 5, 1, 5 de la charte III), verbe neutre, simple de azautar. On le trouve en catalan sous la forme altar (l=u; u=p).

Boyga (p. 315, 1, 6). Substantif que le limousin moderne connaît sous les formes boueijo, bouijo. Il signific terre en friche, pâtis.

Deutre (p. 20, 46) et deuter (25, 68) = débitor, dont c'est la dérivation régulière. Raynouard n'a que deutor, forme du cas régime, et à côté deuteire, qui est une création indépendante, formée sur le patron des autres noms en eire.

Nautre (p. 68). Autre substantif dont Raynouard n'a non plus que le eas oblique nautor.

Mezalhal (68, 10 du bas). Ce mot, qui se trouve plus hant (42, 7) sous la forme moins pleine mealhan, désigne une mesure de capacité. Il se rattache à metalle ou metallum, qui, dans le latin du moyen âge, a signilié, par synecdoque, bassin ou marmite. Voyez du Cange (édition Henschel).

Rat (p. 178, 1.10 du bas; 179, l. 13 et 14 du bas), sans doute radeau. C'est le latin ratis.

Je noterai, pour terminer, trois particularités concernant la phonétique ou la flexion:

P. 40, 1. 13, dans une charte de 1234. la forme solso=solvant. Cf. Gramm limousine, p. 360 (Revue, X1, 20).

P. 2-3, dans la charte nº 2 (1196) de nombreux exemples de 3º pers, du pluriel imparfait on conditionnel en iu = io (ian). Je n'en avais vu nulle part d'aussi anciens. Les chartes suivantes, si j'y ai bien pris garde, n'en présentent pas.

Enfin, p. 64 (1.4 du bas), et 107, l. avant-dernière, le redoublement d'e final devant l'I, pronom ou article affixé: Sobre els sans evangelis; — dis que be el vendet (= be li). C'est un phénomène fréquent en catalan, mais dont les exemples sont très-clairsemés dans les textes provençaux⁴. Il est très-analogue à celui que j'ai étudié récemment (Revue, XII, 98), et qui consiste à redoubler, non comme ici, une voyelle finale, mais au contraire une voyelle initiale. Les deux peut-être ont une même cause ², et il se pourrait que cette cause fût aussi la même que celles des nombreux redoublements de consonnes, soit finales, soit surtout initiales, que nos anciens textes nous offrent: je veux dire l'intention d'indiquer à la fois et la présence de deux mots et leur liaison en un seui dans la prononciation.

C. CHABANEAU.

La Reine Esther, tragédie provençale. Reproduction de l'édition unique de 1774, avec introduction et notes par Ernest Sabatier. Nimes, 1877.

La « tragédie provençale » dont nous annonçons ici la réimpression fut composée vers la fin du XVII• siècle, par le rabbin Mardochée Astruc. M. Ernest Sabatier, dans une introduction qui n'est pas la partie la moins intéressante de sa publication, donne des détails précieux sur la situation des Juifs dans le comtat Venaissin, au commencement du XVIII• siècle, et sur la célébration de la fête d'Esther, durant laquelle cette tragédie était représentée.

L'édition originale, devenue introuvable (on n'en connaît qu'un exemplaire, qui se trouve à la bibliothèque de Carpentras), fut, comme le rappelle le titre de la réimpression, publiée seulement en 1774, sous le titre de «la Reine Esther, tragediou en vers et en cinq actes, a la lenguou vulgari, coumpousadou a la maniera dei Juifs de Carpentras. A la Haye, chez les associés, » L'œuvre en elle-même est digne de l'oubli dans lequel elle était tombée. Dénuée de tout mérite poétique, elle emprunte son seul intérêt « aux circonstances et au milieu qui l'ont vue naître », pour me servir des expressions mêmes de l'éditeur. Au point de vue philologique, elle n'apprend rien de plus sur le provençal des XVIIe et XVIIIe siècles que ce que l'on en sait par les autres productions, assez nombreuses, et en général meilleures, de ce dialecte, que la même époque nous a lais-

¹ En voici un, tité des *Récits d'histoire sainte* (partie provençale, t. II. p. 218) publiés par MM. Lespy et Raymond: Non vols *que el* beva $\equiv que$ *lo* (que je le boive).

² Cf. pourtant l'insertion de l'e (ou a) après i, dans siel. p. ex., pour si lo, etc., et voy, ce qui est dit là-dessus dans la Revue. X, 313, et XII, 99.

sées. Je ne trouverais d'ailleurs rien à ajouter, si je voulais l'examiner à ce point de vue, aux justes observations de M. Sabatier, dans les pages xxxvi-xi de sa préface. Il y aurait seulement à établir une distinction, relativement à ei remplaçant ai (p. xxxvi), entre ai protonique qui, en effet, devient ei (et ceci n'est pas particulier au provencal) et ai tonique, qui reste ai. Je signalerai encore, pnisque j'en suis aux rectifications, un autre passage de la préface qui n'est pas certainement tout à fait exact. M. Sabatier, parlant de l'œuvre qu'il réimprime, dit « qu'elle n'a rien de commun avec la tragédie de Racine qui porte le même nom. » L'imitation du poëte français est pourtant manifeste en quelques endroits et notamment dans les vers suivants (p. 54):

Plouren et gemissen, meis fideles compagnes. A nosteis larmes donnen un libre cours: Leven les yeux ver leis santes mountagnes. Vonnte leis innoucens esperonn sonn secours:

qui sont la traduction littérale de ceux-ci :

Pleurons et gémissons, mes fidèles compagnes, Λ nos sanglots donnons un libre cours. Levons les yeux vers les saintes montagnes. D'où l'innocence attend tont son se ours.

Acte I, scène V.)

C

PÉRIODIQUES

Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. † I et H. 1873-1876. — Des travanx nombreux et variés remplissent ces deux volumes. Négligeant à dessein, malgré le prix qu'ils ont d'ailleurs, ceux qui n'intéressent pas directement nos études, nous signalerons particulièrement, dans le tome premier, un recueil assez, copieux de proverbes patois, et dans le second, outre une réimpression de lous Gourmons motats des fables de M. l'abbé Hérétié, qui à un reel mérite littérane joignent l'avantage de nous renseigner trèssulfisamment sur la phonétique quercinoise, grâce à l'ortbographe

sur cet amusant petit poëme et sur son auteur. l'abbé Brugié, voy. Noulet, Hist. litteraire des patois Revue, VI, 237.

adoptée par l'auteur, et sur laquelle il y aurait, à d'autres égards, plusieurs réserves à faire.

L'accienne langue est représentée par des documents intéressants à divers titres, mais dont la transcription et l'interprétation laissent trop souvent à désirer 1. Ce sont, en premier lieu, les Coutumes de Luzech, et ensuite une série d'actes tirés d'un vieux registre conservé aux archives de Cahors et désigné sous le nom de Te igitur. Les plus anciens de ces actes ne remontent pas au delà du dernier tiers du XIII e siècle.

La Société des études du Lot ne se borne pas à publier les travaux de ses membres et des documents inédits, elle ouvre aussi des concours littéraires où des prix sont offerts aux auteurs des meilleurs ouvrages sur les questions qu'elle a proposées. Une juste part y est faite aux poésies en langue d'oc. Trois de ces concours ont déjà eu lien et ont produit de bons résultats.

C. C.

Revue de l'Agenais (novembre 1876). 493 - 502. Fiston, Clémence Isance et l'Académie des Jeux florance.

Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, tom. IV, p. 73-88, 137-146. Recueil des procerbes patois usités dans le département de Tarn-et Garonne, et réanis par M. L. Buscon. En voici quelques-uns:

Cal jamay bouta lou det Dins un anel trop estret. Uno tenno que ben del riou Manjhaio un homé tout biou.

Y a res de tan hardit que la camiso d'un montimé : Cado mati, prend un boulur al coulet.

> Aprep la soupo, un cop de bi; Pan' un escut al médéci. Can beïras lou gorp bém, Pren toun araïre e baï curbi;

> > ,

¹ Entre grans epaves (t. I. 229) qu'on a traduit par « en trois grandes épaves », doit certainement se lire entre grans e paucs, c'est-à-dire tant grands que petits.— Asosoli t. II, p. 102), rendu par « pour lui seul », ne peut être qu'une mauvaise lecture de a sos obs. On pourrait relever d'autres fautes. Je me borne à ces deux, qui sont, d'ailleurs, ceiles qui m'ont le plus frappé.

E can lou béïras s'en tourna, Pren la saoucleto é bai saoucla.

Can las agassos bastissoun naou, sinné de bel; Can bastissoun bas, fa ben tout l'an.

Ce travail est intéressant; mais il va sans dire que la plupart des proverbes publiés par M. B. ligurent déjà dans d'autres recueils.

A. R.-F.

CHRONIQUE

L'approche de l'année 1878 nous engage à reproduire en tête de cette chronique le programme complet du deuxième Concours de la Société :

Le mardi de Pâques de 1878, — année qui coïncide avec le second millénaire de la fondation d'Aix en Provence, — la Société des langues romanes décernera à Montpellier, dans la séance solemelle du deuxieme de ses Concours triennaux, des prix aux meilleurs travaux philologiques sur les idiomes néo-latins, ainsi qu'aux meilleures pieces de poésie (poëme, drame, comédie, ode, sonnet, traductions, recueil de pieces diverses, etc.) et de prose (histoire, roman, nouvelle, recueil de contes et de narrations, etc.), en langue d'oc, ancienne ou moderne.

Tous les dialectes du midi de la France, le catalan, le valencien

et le mayorquin, sont admis à concourir.

Parmi les prix de philologie plus spécialement indiqués aux

concurrents:

Le premier, consistant en une somme de cinq cents francs, sera décerne à l'auteur du meilleur travail sur les dialectes anciens de la langue d'oc (le catalan compris), comparés aux dialectes populaires qui leur ont succèdé dans le midi de la France ou en Catalogne;

Le second, un rameau de chène en argent, offert par la Société archéologique, scientifique et littéraire de Beziers, sera décerné en sou nom a l'auteur du meilleur mémoire qui, en prenant pour base l'orthographe des troubadours, relevera les principales altérations introduites, depuis le XVI siècle, dans les idiomes des pays de langue d'oc, et proposera un système d'orthographe et d'accentuation applicable à ces divers idiomes, en laissant à chacun d'eux

les formes qui le caractérisent.

Cinq médailles en vermeil seront, en outre, attribuées par la Société des langues romanes, aux meilleures monographies de sousdialectes actuels du midi de la France; ou bien aux meilleurs glossaires en langue d'oc moderne, le catalan compris, des acceptions spéciales (substantifs, adjectifs, verbes, locutions particulières, etc.) à une ou a plusieurs branches, soit de l'agriculture, soit de l'industrie, soit des sciences; tel que serait, par exemple, un vocabulaire des termes propres au labourage, an jardinage et à la culture de la vigne, ou même encore une liste complete des superstitions médicales, ou celle des noms vulgaires des étoiles dans les diverses régions du Midi.

Parmi les prix de poésie:

Le premier, donné par M. A. de Quintana y Combis, député aux Cortès, et qui consiste en une cigale en or, sera attribué au meilleur poëme écrit dans un des dialectes du midi de la France, sur un sujet tiré de l'histoire des peuples de race latine:

Le second, une pervenche en argent, donnée par le *Félibrige*, à la meilleure poésie,— poëme, drame, ode, etc.,— en catalan ou en langue d'oc, sur Jacme le Conquérant, roi d'Aragon et seigneur

de Montpellier au XIIIe siècle 1;

Le troisième, un bouquet de violettes en argent (prix Fortuné Pin), donné par la Société scientifique et littéraire d'Apt, à la meilleure œuvre dramatique, en provençal, sur un sujet tiré de Phistoire de la Drayanne en de ville de ville d'Art.

toire de la Provence ou de ceile de la ville d'Apt;

Le quatrième, une médaille en or, donnée par l'Académie du Sonnet, d'Aix, au meilleur sonnet en langue d'oc, le catalan compris, sur la Méditerranée, considérée comme la mer autour de laquelle se sont groupés les différents peuples d'origine romane.

on sur tout autre sujet laissé au choix des concurrents ;

La cinquième, une reproduction de l'Amazone du musée Pio-Clémentin, au meilleur poème en languedocien ou en catalan, sur une légende ou un fait de l'histoire des pays de langue d'Oc au moyen âge. L'auteur devra adopter, soit les formes métriques de la peésie populaire du Midi, celle des chants de l'Escriveta ou de la Pourcairouna, par exemple; soit celles qui sont particulières à la Catalogne; soit enfin celles du roman de Fierabras ou de la vie de saint Amant de Rodez, c'est-à-dire le vers de douze syllabes divisé en tirades monorimes, plus ou moins longues;

Le sixième, une médaille en argent, donnée par la Société l'Aube provençale, à Marseille, à une série de poésies militaires en vers provençaux (avec la notation musicale, si les concurrents le jugent à propos). Le sujet de ces poésies est à prendre, soit dans l'histoire, soit dans la légende; toutefois, l'une d'entre elles devra

nécessairement être une marche 2;

Le septième, une médaille en or, à une suite de récits en vers (tous les dialectes de la langue d'oc et le catalan admis) embrassant les diverses traditions légendaires qui ont cours sur les origines du christianisme dans la Gaule meridionale. Ainsi les trois Maries abordant en Provence, le martyre de Simon le Lépreux à Maguelone, la mort de la Magdeleine à la Sainte Baume, la prédication des Saintes Maries dans les Alpines et leurs effigies sur le rocher des Baux, le voyage de Joseph d'Arimathie en Angleterre, le séjour de Pilate sur les bords du Rhône, etc., etc.

Parmi les prix de prose :

Le premier, consistant en une somme de mille francs, sera dé-

² Les manuscrits de ces poésies pouvront être adressés au Secrétaire de l'Aube provençale, à Marseille.

¹ Les pièces de poésie sur Jacme le Conquérant pourront être adressées aussi au chancelier du Felibrige, a Nimes.

cerne au meilleur travail relatif à l'état du Midi pendant le treizieme siècle

Dans cet ordre d'idées, les concurrents choisiront à leur gré le sujet de leur ouvrage. Toutefois, la Société préférerait que leurs travaex eussent pour objet une des transformations que subirent les pays de langue d'oc par suite de leur réunion à la France.

Ainsi il est généralement admis que, par l'effet de la conquète, les idiomes du Midi subirent de profondes modifications; que la poésie indigene perdit son caractère propre; que les sénéchaussées de la couronne administrerent le Midi dans des vues entièrement différentes de celles qui avaient inspiré l'administration de la féodalité méridionale; que les grandes familles du Midi furent sur bien des points supplantées par la noblesse du Nord; que l'architecture romane lit place à l'architecture ogivale, etc., etc.

On pourrait ainsi étudier, soit séparément, soit d'ensemble, ces diverses transformations, en recherchant, au sujet de chacune d'elles, quelle était la situation du Midi ayant la conquête et ce

qu'elle est devenue ensuite,

Dans le cas où les travaux présentés paraîtraient insuffisants, la Société se reserve de renvoyer au prochain Concours l'attribution de son prix, et de n'accorder que des médailles d'or à titre d'encou-

ragement.

Le second, une médaille en vermeil, donnée par l'Aube provençale, à l'outeur du meilleur trazait provençal sur l'invasion de Charles-Quint en Provence (juillet, août et septembre 1536). En étudiant principalement tout ce qui se rapporte aux épisodes de la Tour du May, du siège de Marseille et du moulin d'Auriol, les concurrents devront réunir en appendice les extraits des mémoires de l'époque, imprimes ou inedits, et s'attacher à tracer, aussi exactement que possible, l'itinéraire de Charles-Quint pendant l'invasion. Il leur est recommande de déponiiler soigneusement les archives des localités traversées par l'armée espagnole, et d'indiquer, quelle que soit leur importance, tous les documents qui pourraient faire mieux connaître, en même temps que cet itinéraire, l'état de la Provence en 4535.

Le troisieme, une médaille en or donnée par M. Laforque (de Quarante), a l'auteur de la meilleure monographie historique, en langue-locien, d'un château-fort, d'une abbaye ou d'une ville du

Languedoc

Le quatrième, une médaille en or, sera décerné à la meilleure étude en français sur la littérature latine (ouvrages d'imagination, de philosophie, d'histoire, etc.) dans le midi de la France, jusqu'à la fin du XVIII « siècle.

Enfin, a l'occasion de ce Concours, un grand prix, qui est encore dù à M de Quintana y Combis et qui consiste en une coupe symbolique en arzent, sera décerné à l'auteur de la meilieure piece de poeste sur le theme suivant : le Chant du Latin, ou autrement dit de la race latine.

Les concurrents devront considérer cette piece, dont la longueur

 $^{^4}$ Les manuscrits pourront être adressés au Secrétaire de l'Aube provinçai : à Marseille

ne doit pas être bien considérable, et pour laquelle le catalan, la langue d'oc, le français et toutes les langues néo-latines sans exception, sont admis à concourir, comme une sorte de *chant de race*, pouvant, au moyen de traductions sur le même rhythine, devenir commun à tous les peuples qui parlent actuellement un idiome dérivé de l'aucienne langue de Rome.

Ils auront, en outre, à indiquer d'une manière précise la langue

ou le dialecte employés dans leurs compositions.

La forme légendaire, telle qu'elle a été mise en œuvre dans l'Escriveta (version sprovençale, catalane et languedocienne), la Marche d'Arthur, le Roi Chrétien, d'Ewald: lou Baile Sufren et la Coumtesso, de Mistral, est admise pour le concours du Chant du Latin.

Les manuscrits du Chant du Latin (avec la notation musicale des paroles, si les auteurs le jugent à propos) devront être adressés franco, avant le ler janvier 1878, terme de rigueur, au Secrétaire de la Société des langues romanes, à Montpellier. Pour les autres prix, le délai d'envoi est fixé au 1er mars de la même année. Chaque copie portera une épigraphe, qui sera répétée sur l'enveloppe du billet cacheté, contenant le nom et l'indication du domicile de l'auteur.

Les travaux inédits seront seuls admis à concourir; toutefois les prix de la section de philologie pourront être attribués à des ouvrages imprimés du ler janvier 1875 au 1°r mars 1878.

La Société se réserve de faire traduire dans toutes les langues romanes le Chant du Latin qui aura été couronné, et de modifier ou

même de changer la notation musicale des paroles.

Les manuscrits envoyés seront acquis aux archives de la Société, qui aura, pendant un an, le droit de publier, soit dans la Revue des langues romanes, soit à part, tout ou partie des pièces couronnées.

La langue française est admise en principe pour tous les prix du Concours, sauf pour ceux sur lesquels il y a disposition contraire.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain fascicule la relation des jeux floraux celébrés à Apt les 9 et 10 septembre courant.

La Société des langues romanes a décide de comprendre parmi ses publications spéciales une traduction de Mirèio en dialecte de Saint-Maurice-de-l'Éxil, canton de Roussillon (Isere), par M. Riviere-Bertrand, et un petit poeme religieux en provençal, Histoiro dou pichoun Jousé, renfermant la narration de la captivité de Joseph en Égypte. Ce poème sera édité par M. Maurice Faure, d'apres un manuscrit du XVIII^e siecle, dont il a bien voulu faire hommage a la Bibliothèque de la Société.

Le Félibrige. — Presque au moment où s'achevait la composition du dernier fascicule de la Revue, la Cigalo d'or et ensuite le

Prourençau d'Aix (nº du 2 septembre) ont publié une décision du bureau général du Félibrige, aux termes de laquelle une maintenance d'Aquitaine est créée sur le domaine de la maintenance de

Languedoc.

Les départements de la Haute-Garonne, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Lot, du Lot-et-Garonne, du Gers, des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées, des Landes, de la Gironde, de la Dordogne, de la Haute-Vienne, de la Creuse et de l'Ariège, composent la circonscription (roundage), partie limousine, partie languedocienne et partie gasconne, de cette maintenance. M. Paul Barbe en est le syndic provisoire; M. Deloncle, le secrétaire.

Le même numéro du *Prouvençau* contient encore la décision par laquelle les premiers grands Jeux floraux du *Félibrige* auront lieu à Montpellier en 1878, lors des fêtes du concours du *Chant du*

Latin.

Le prix du Félibrige est, comme on le sait, une pervenche en argent, qui sera décernée à la meilleure pièce de poésie sur Jacme le Conquérant.

Société des Félibres de Lar. — Dans une de ses séances, M. Mistral a exposé le plan du Dictionnaire de la langue parlée dans le midi de la France, œuvre immense à laquelle il travaille depuis vingt ans. Chaque mot, dit le Provençan, est inscrit d'abord sous sa forme la plus pure; puis viennent les modifications qu'il éprouve dans les divers dialectes méridionaux, ses synonymes, et enfin les proverbes où il entre comme partie principale. L'étymologie est toujours donnée, ainsi que la conjugaison des verbes irréguliers.

Société des Félibres de la Grenade, à Nimes. — Son journal hebdomadaire, la Cigalo d'or, a cessé de paraître le 16 septembre. Il sera remplacé, au commencement de l'annéel878, par l'Armana (mensuel) de la Cigalo d'or.

La Cigale. — Nous avions dit ici même (nº du 14 juin) qu'Arles avait été choisie, cette année, comme le point de réunion des membres de la Cigale. Une Commission s'est formée dans cette ville, alin d'organiser une réception et des fêtes provençales qui auront lieu les 22, 23 et 24 septembre.

La Société la Pomme a offert, pour le Concours poétique de la Ciyale, un prix destiné à l'auteur de la meilleure poésie sur la mort de Brizeux, dont le nom, fort heureusement choisi, est comme le trait d'union de la Proyence et de la Bretagne modernes.

Nous donnerons dans le nº d'octobre les noms des lauréats du

Concours en langue d'oc.

Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot (scance publique du 26 août). — La Société des études du Lot avait proposé, comme sujet de son concours poétique en dialecte quercinois, le monument qui sera proclainement érigé sur une des places de Cahors à la mémoire des enfants du Lot morts pour la patrie dans la guerre de 1870-1871. M. l'abbé Justin Gary a obtenu la médaille de vermeil, pour sa pièce lon Mounumen deis souldats del Lot; M. l'abbé Hérétié une médaille d'argent, et M. Lacombe, une mention honorable.

La Société a décerné à M. Daymard une médaille d'argent pour une collection manuscrite de Vieilles Chansons du Quercy. Ce recueil, relativement considérable, renferme, en chansons entièrement quercinoises, dix-sept pièces; en chants en quercinois et en français, quatre, et en chants entièrement français, nenf; les complaintes sont au nombre de cinq, et les chants militaires de deux.

Publications concernant l'histoire, la littérature et l'archéologie des provinces du midi de la France

Espitalier (l'abhé), Saint-Tropez, officier de l'empereur Nèron, sa vie, son martyre, ses reliques et son culte. Saint-Tropez, Blanchet, in-12, xu-142 pages.

Zotenberg, Invasions des Wisigoths et des Arabes en France, suivi d'une Etude sur les invasions des Sarrazins en Languedoc, d'après les manuscrits musulmans. Toulouse. Privat in-40, 47 pages.

Haureau, Bernard Délicieux et l'Inquisition albigeoise (1300-1320).

Paris, Hachette, in-12, 223 pages.

Couture (Léon). Trois Poëtes condomois du XVI siècle. Etudes biographiques et littéraires sur Jean du Chemin, Jean-Paul de Labeyrie. Gérard-Marie Imbert. Bordeaux, Lefelvre, m-89, 111 pages.

Janvier l'abbé), Panégyrique de saint Vincent de Paul. Tours,

Bouserez, in-80. 35 pages.

Germain. Etude historique sur l'Ecole de droit de Montpellier (1160-

1793). Montpellier, Boshm, in-4°.

André (l'abbe), Notes sur l'histoire, la statistique, la féodalité, le clergé, la noblesse, etc., dans le département de Vaucluse, de l'an 1500 à 1789. Vaucluse, Conrsant, m-16, 215 pages.

Roschach, Etude historique sur la province de Languedoc, depuis la régence d'Anne d'Autriche jusqu'à la création des départements (1613-

1790). Paris, 2 vol. in-49.

Masson (Frédéric), la Révolte de Toulon en prairiel au III. Paris,

Jonaust, 1875, in- 8° .

Jatlifier, l'Aurergne, histoire, monuments. Paris, Delagrave, in-80, 107 pages.

Bastie, le Languedoc (1^{re} partie). Description complète du Tarn.

Albi, Nouguiès, m-4º à 2 colonnes.

Jules Courtet, Dictionnaire géographique, géologique, historique, archéologique et biographique des communes de Vaucluse, nouvelle edition. Avignon, Segnin, in-8^o, xxxvi-400 pages.

Reynard-Lespinasse, Armorial historique du diocèse et de l'Etat

d'Avignon. Avignon in 40.

Maignien, Notes historiques sur l'évéché de Grenoble, de 1237 à 1338, Grenoble, Allier, in-8°, 28 pages.

Rolland. Alby pendant la guerre de Cent Ans. Alby, Desrue, in-8°.

36 pages.

Tisserand, *Histoire d'Antibes*. Antibes, Marchand. in-8°, xu-536 pages.

Terris, les Évêques d'Apt, leurs blasons et leurs familles. Avignon.

Seguin, petit in 4°, 138 pages.

Donnadieu, Études historiques sur la ville de Florensac, Paris, Jouanst, in-80, 38 pages.

Paris (E.), Un apôtre de la révolution religieuse. Pellissier, pas-

teur à Bordenux, sa rie, son caractère, ses travaux. Paris, Sandoz in-8°, 374 pages.

Guinodie, Histoire de Libourne et des autres villes et bourgs de son arrondissement (tom. 11). Libourne, Malleville, in-8°, 564 pages.

Roque (de la). Biographie montpelliéraine. Professeurs et agrégés à la Faculté de droit (1160-1791). Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, in-8°, 96 pages.

Roque (de la), Biographie montpelliéraine. Peintres, sculpteurs et architectes. Montpellier. Imprimerie centrale du Midi, in-8°, 135 pages.

Albin Michel. Nimes et ses rues (tom. Ier). Nimes, Catelan. in-12. 324 pages.

Cauron, la Confrérie des pénitents gris d'Avignon, Notice histo-

rique. Avignon, Séguin, in-12, 108 pages.

Poulbrière (Tabbé), Servières et son petit séminaire. Notice historique. Tulle, Bouillaguet, in-12, 180 pages,

Serret, le Pont de Villencure-sur-Lot, son origine et ses restaurations.

Agen. in- 8° .

Cartulaire municipal de la ville de Lyon, priviléges, franchises, libertés et antres titres de la commune. Recueil formé an $XIV^{
m e}$ siècle par Etienne de Villeneuve, publié d'après le manuscrit original avec des documents inédits du XIIe au XV siècle, par M. Gnigue. Lyon, Brun, in-4°, txix-526 pages.

Cartulaire de Remoulins, recueilli, classé et annoté par M. Charvet.

2º livraison. Remoulins, in-8º, 65-195 pages.

Étude archéologique sur le manuscrit bilinque de Montpellier, désigné sous le nom d'Antiphonaire de saint Grégoire, par un Supérieur de

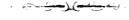
seminaire. Paris, Lecoffre. 1876, in-8° 48 pages.

Devals. Inventaire sommaire des Archères communales antérieures à 1790 de Verdun-sur-Garonne Tarn-et Garonne), Montauban, Forestié, in-4º à 2 col., 82 pages.

Errata du nº d'août 1877.

L'Aubo.— P. 88, l. 12, la nieu, lisez: li nieu; l. 17, nuées, lis.: brumes: 1. 28, les brouillards. lis.: les nuées.

Le Gérant: Ernest Hamelin.



Montpelher, Impranerio centrale du Midi (Hamelin ftères)

DIALECTES ANCIENS

UN DOCUMENT INÉDIT

relatif à la Chronique catalane du roi Jacme Ier d'Aragon

En parcourant dernièrement les feuillets d'un protocole original du notaire de Barcelone Francisco Ladernosa, qui vivait dans la seconde moitié du XIV^e siècle, nous avons rencontré l'intéressant document qui fait le sujet de cet article

De nos jours, l'attention a été appelée sur la vie du roi Jacme Ier d'Aragon, grâce à la traduction castillane de la Chronique royale, donnée en 1848 par MM. Manuel Flotats et Antonio de Bofarull; à l'édition en cours de publication du texte catalan qui paraît dans l'excellente collection dirigée par M. Mariano Aguiló, et enfin à l'œuvre détaillée de M. de Tourtoulon, traduite depuis peu en castillan (1874). Nous n'avons cru pouvoir mieux témoigner notre sympathie à une Revue qui se publie dans la ville natale du roi conquérant qu'en fournissant dans ses colonnes une nouvelle preuve en faveur de l'authenticité de l'autobiographie de ce monarque.

Telle est, croyons-nous, la portée de notre document (1371; en effet, non-seulement il vient confirmer l'assertion du dominicain Pedro de Marsilio, chroniqueur du roi Jacme II avant 1314, relativement à l'existence, dans les archives du palais de Barcelone, du manuscrit royal (que nous supposons ètre le manuscrit original ou primitif), lorsqu'il dit dans sa préface : « L'evictoriosissimi avi sui illustrissimi Domini Jacobi regis Aragonum) gesto pristinis temporibus reraci stylo sed vulgari collecta, ac in archivis domus regiae ad perpetuam sua felicitatis memoriam reposita, reducerentur, etc. ¹, mais encore le titre qu'il

⁴ Le manuscrit original de l'œuvre lature de Marsilio, terminée en

mentionne dit explicitement, comme celui de la rare édition princeps de 1557, que c'est « le livre que fit le roi en Jacme », lo Libre que feu el rey en Jacme...

Avant de transcrire ce document, résumons ce que l'on sait de l'original et des copies de l'œuvre qui nous occupe.

Quant au premier, malheureusement perdu aujourd'hui, nous pouvons nous référer à des témoignages autorisés, qui viennent en même temps confirmer et l'existence et l'authenticité de la Chronique royale.

Le célèbre écrivain Ramon Muntaner, qui commença sa Chronique vers 1330, donne les indications suivantes:

Au chapitre VII: « En apres per ço que cascu entena les grans gracies que Deus feu at senyor Rey en Jacme d'Arago en sa vida, vos en vull dir partida sumariament : que no ho vull tot comptar per ordre e per ço men stich com ya se son feyts molts libres de la sua vida e de les sues conquestes e de la sua bonesa de cavalleries e asaygs e procses 1.» Y « segons que porets entendre en lo libre quis feu de la preso de Malforques. » — Et au chapitre IX : « E molts daltres lochs, los quals yo no vull scriure per ço com ja

1314, est conservé dans la bibliothèque provinciale et universitaire de Barcelone, appelée Bibliothèque de San-Juan. D'après la copie du XV° siècle qui existe dans les Archives royales de Mayorque, accompagnée de la traduction catalane faite par un auteur anonyme du XIV° siècle, le savant historien D. José-Maria Quadrado a publié à Palma, en 1850 (Historia de la conquista de Mallorca), la partie de cette œuvre qui correspond à la conquète des Baléares. Le passage transcrit ci-dessus est tiré d'un paragraphe de la préface latine originale, publiée par M. Quadrado dans son excellent ouvrage.

In des nombreux ouvrages qui, d'après Montaner, furent écrits sur la vie de D. Jaeme nous est sans doute signalé en ces termes par la donation que le roi D. Pedro IV fit de sa bibliothèque, le 20 août 1380, au monastère de Poblet: « Hem liber vitæ sancti Regis Jacobi, in latino, in volumine uno. » (Ribera, Real Patrona o de la Merced, 1725, p. 72, § 9, nº 20; Serra y Postius, Prodigios y finez is de los Santos Angeles, 1726, pag. 292 nº 417. , Plus tard, en 1410, nous constatons l'existence de deux manuscrits du même ouvrage, tous deux de l'an 1313, l'un sur parchemin. l'antre sur papier, parmi les livres que laisse après sa mort le roi Martin. Le premier est ainsi d'signé: « Hem un altre libre appellat vida del saut Rey en Jaeme en lati scrit en pergamins ab posts de fusis cubert de cuyro vermell emprempal seus lancadors, loqual comença en la rubrica de vermello incipiunt capitula E en lo negre de conjunccione domus imperatoris

damunt vos he dit, quen lo libre qui es feyt de la conquesta (de Valencia) ho troburets.

Le roi Pierre IV, dans sa Chronique te: minée en 1380, se reportant à l'année 1344, déclare (chap. III, p. 233 de l'édit. de 1850) qu'il lisait l'œuvre de son aïeul (peut-être l'original ou le manuscrit authentique conservé dans ses archives) lorsqu'il dit : « E legint le libre e cronica del senyor Rey en Jaume tresavi nostre. »

Enfin une des notes dont l'éminent historien D. Antonio de Bofarull a enrichi la traduction castillane de la Chronique de Pierre IV (*ibidem*) nous signale la mention faite, dans une des lettres lues aux cortes de Barcelone en 1413, du « *libre del dit senyor Rey en Jacme de gloriosa memoria.* »

D'un autre côté, d'après D. Pedro Serra y Postius, dans ses Prodigios y finezas de los santos Angeles (1726), pag. 291, 318 et 329, Fr. Baltasar Savol, abbé de Poblet de 1716 à 1720. aurait dit, dans son histoire manuscrite des Grandeurs de Poblet (Historia de las Grandezas de Poblet), terminée lorsque l'auteur était déjà moine de ce royal monastère, en 1691, que l'original de la Chronique y était conservé; et, comme preuve, D. Pedro Serra transcrit une note qui se trouvait en tête de la copie de Poblet, dont nous parlerons bientôt. à l'époque où la possédait le chanoine Besora, mais qui n'y figure plus aujourd'hui et qui se terminait par l'ex-libris du chanoine. « Està son original recondit en la Monesti de Santa, Maria de Poblet, del ordre Cisterciense, de el qual se es copiat aquest exemplar en lo mateix Monesti, situat en aquest Principat de Catalunya, en lo any al fi del present Libre curiosament per to copista notat » (1343). « Ex Bibliotheca Doctoris Jose, Hieron. Besora.»

Si l'original se trouvait dans le monastère de Poblet, il n'a pu être emporté en France par le savant archevêque Marca, intendant ou commissaire de cette province pour le Roi Très-Chrétien (de 1644 à 1651).

E fancix M° CCC tercio decimo, quarto nonas aprilis (Archives générales de la couronne d'Aragon, reg. 2326, fol. 8. v°, et 31, v°; et aussi Ribera ibidem; Milá, de los Troradores en Espana (1861), note 22 de la pag. 487. n° 56 et 235 de l'extrait de la bibliothèque du roi Martin.)

Cette soustraction imputée à Marca est encore plus clairement réfutée par ce fait, que la copie dont nous venons de parler, c'est-à-dire celle qui fut faite par ordre de l'abbé Pons de Copons, par Célestin Destorrens, le 17 septembre 13.3 (suivant une note ajoutée à la fin du manuscrit par quelque bon moine, en 1585), fut vue dans ce monastère par le roi Philippe II, et que peu d'années après, en 1619, elle se trouvait appartenir (sans que nous puissions expliquer le fait) à un noble de Barcelone appelé Joaquin-Lazaro Bolet. Elle avait déjà été en la possession de son père, Pedro-Pablo Bolet, ainsi que le rapporte D. Jaime-Ramon Vila (mort en 1638) dans l'introduction de la copie qu'il fit faire, en 1619, par un de ses domestiques. Serra y Postius ne comprend pas comment la copie de Poblet arriva aux mains du savant chanoine de Lérida, José-Gerónimo Besora (1641-1665); mais, d'après ce qui vient d'être dit, il est probable que le chanoine acquit ce manuscrit de la famille Bolet. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'à sa mort il le légua à la bibliothèque du couvent des Carmes déchaussés de Barcelone, où un écrivain distingué, contemporain de Ribera et de Serra, D. Antonio Bastero, premier sacriste de l'église de Girone (mort en 1737, àgé de soixante-deux ans), put l'admirer au commencement du siècle dernier. Cela résulte, du moins, des phrases suivantes, que nous copions du t. IV de ses Misceláneus, manuscrit conservé dans les archives de la Bibliothèque de la royale Académie des belles-lettres de cette Ville, qui sont confiées à notre garde : « Y en effecte assi en Barcelona tots tos dias descobro y recullo novas y previosas noticias, y per co-he fet ja coneixensa ab lo P. M. Ribera y ab lo Sr. Pere Serra, qui tenen molta intelligencia de las cosas antignas; y en las Llibrevias de S. Iph. y Dalmases he trobat cosas molt bonas, particularment en la de St Iph. la Istoria, que tant desitjava, feta per lo mateix Ren en Jacme lo Conquistador que es Ms. en pergami de lletra molt antiga y ab bellas figuras ò pinturas illuminadas.» Fol. 69: Resposta à las observacions sobre la Crusca provensal, nº 9 et dernier.)

On peut voir aujourd'hui ce manuscrit dans la Bibliothèque provinciale et universitaire de Barcelone.

Il existe aussi dans les archives de la couronne d'Aragon

une copie du XVII° siecle, provenant du couvent de la Merci. C'est le texte du manuscrit conservé dans la bibliothèque de San-Juan, qui a été traduit par MM. Flotats et de Bofarull, et que publie aujourd'hui M. Aguiló. Le titre qu'il porte ne concorde pas parfaitement avec celui de l'exemplaire que nous fait connaître le document ci-dessous, mais bien avec celui qui a servi pour l'édition princeps (1557), et aussi (sauf la légère variante qui consiste dans l'addition de l'adjectif glorios au substantif Rey avec la copie conservée à Madrid dans la bibliothèque du duc de Osuna (voyez Amador de los Rios, Historia de la literatura española, t. III, p. 611, not. 2).

Il y avait une autre copie à Valence, dans les archives du magistrat appelé el Magnifico Racional; elle servit pour l'édition princeps. C'est peut-être sur la même que le notaire Luis Alanya a publié la partie relative à la conquête de Valence, en tête de son œuvre : « Aureum opus regalium privilegiorum civitatis et regni l'alentia cum historia cristianissimi regis Jacobi ipsius primi conquistatoris », imprimée dans cette ville le 30 octobre 1515. On dit que le manuscrit de Valence fut porté par Philippe II à l'Escurial: mais cette assertion me semble dénuée de fondement, si l'on en juge par ce que dit M. Amador de los Rios (Historia de la lit. esp., t. III, p. 609, note, qui assure que la Chronique conservée à l'Escurial est de Desclot et non de D. Jacme.

Il existe à Mayorque, dans la bibliothèque du comte d'Ayamans et provenant de celle du prévôt D. Guillem Terrasa mort en 1778), une copie faite, d'après la mention finale, à Barcelone, en 1380, par Juan de Barbastro, par l'ordre du roi D. Pedro IV. (Quadrado, Hist. de la comq. de Mallorca, 1850, p. 13, et Bover, Biblioteca de escritores (cleares, t. 1, p. 354.) Cette copie a servi à Vilarroya pour attaquer l'authenticité de l'original dans ses vingt-six Cartas històrico-criticas [1800].

Nous espérons que M. Aguilò, le savant bibliographe, dans la préface de l'édition qu'il public, nous fera connaître d'autres manuscrits encore ignorés et aussi de nouveaux faits qui pourront éclaireir les précédents. Ainsi se fera encore plus de lumière sur une question tant débattue, bien que tous ceux qui ont combattu les malencontreuses opinions de Vilarroya, depuis Quadrado jusqu'à Tourtoulon, les aient toujours atta-

quées avec des arguments solides. A ces arguments nous pouvons aujourd'hui ajouter la preuve qui suit, tirée d'un document manuscrit.

« Die veneris xxxı die mensis octobris anno a nativitate domini M° ccc° LXXI.

» Ego Saurina uxor venerabilis Bartholomei de bonany civis Barchinone nunc absentis, expensoris incliti domini infantis Martini serenissimi domini Aragonum Regis nati, et procuratrix generalis einsdem viri mei de qua procuratione constat per instrumentum publicum xv die Marcii anno a nativitate domini Mº cccº Lxº nono confectum et clausum per notarium infrascriptum, confiteor et recognosco vobis Petro palacii Civi diete Civitatis tenenti claves archivi Barchinone armorum dicti domini Regis, Quod de mandato ciusdem domini Regis vobis facto cum quadam littera sua clausa sub suo secreto sigillo data Dertuse quarta die presentis mensis octobris vobis de hiis directa, tradidistis michi nomine dicti mariti mei recipienti Quendam librum pergameneum cum postibus cohopertis de corio virmilio scriptum in Romancio et incipit in rubro Aquest es lo comensament del prolech sobrel libre que feu el Rey en Jacuic per la gracia de Deu Rey d'Arago e de Mallorcha e de Valencia, comte de Barcelona e Durgell e senyor de Montpeller de tots los feyts e de les gracies que nostre Senyor li feu en la sua vida. Et postea in nigro incipit Recompte Mossenyer sent Jacme que fe seues obra morta es et cetera. Quequidem librum dictus dominus Rex in dicta littera sua mandat tradi per vos dicto Bartholomeo de bonany portandum seu tradendum per eum dicto domino Infanti, prout continct in dicta littera quam vobis restituo cum presenti. Et ideo renunciando predicto nomine excepcioni dicti libri non habiti et non recepti et dolo ffacio predicto nomine vobis de predicto libro presens apocham instrumentum. Quod est actum Barchinone.

» Testes Bernardus alegre sartor dicti domini infantis Martini et Arnaldus morera Rector Capelle palacii Regii Barchinone.»

André Balaguer y Merino.

Barcelone, le 25 juillet 1877.

DIALECTES MODERNES

~ c # 2~

NOTICE SUR AUGUSTE GUIRAUD

Les auteurs en langue d'oc sont bien plus nombreux qu'on ne pourrait le croire, si l'on se bornait à consulter les documents bibliographiques arrivés jusqu'à nous. Dans la première moitié de ce siècle, les deux Rigaud, Tandon, Martin, Hippolyte Roch, Vianès, sont, si je ne me trompe, les seuls écrivains dans l'idiome de Montpellier dont les œuvres aient été imprimées. La librairie ne nous a conservé à peu près rien de Gaussinel, de Bertraud, de Jourdan, de Renaud, de Sébastien Coste, de Rouvière, de César Brun. La perte des poésies de César Brun¹ est particulièrement regrettable. La Nieira, lou Recensament, la Soucietat d'agricultura, sont, sans contredit ce que l'Ecole de Montpellier a produit de mieux depuis le Siège de Caderousse et l'Odyssée travestie. On y retrouve la verve, la gaieté franche et communicative, le fonds inépuisable de saillies qui caractérisent la manière de l'abbé Favre. Malheureusement l'indifférence du poëte et les scrupules de ses héritiers ont laissé disparaître ces petits chefs-d'œuvre, et il nous a été. malgré tous nos efforts, impossible de recueillir des fragments

Les chansons de Gaussinel ont été imprimées séparément. Il en a été fait, à ma connaissance, deux recueils : l'un est entre les mains de M. Gaudin, l'éminent bibliothécaire de notre ville. l'autre appartenait à M. Gaussinel, l'auteur d'Abdona, à qui il a été distrait — On a gardé également un certain nombre de romances de Bertrand. — Jourdan, pour la plus grande partie de ses œuvres, et le libraire Renaud, pour la totalité, n'ont écrit que pour des amis intimes ou des sociétés privées. Coste était le chansonnier ordinaire du Caveau vers 1820; sa chanson la Grisetta e l'Estudiant est restée longtemps populaire. On peut en dire autant de la romance de Rouvière : Ai ! moun Dieu! s'ou sabié. Il ne reste de César Brun que des articles en vers publiés par le Babillard, journal littéraire de notre ville.

assez longs pour permettre d'apprécier César Brun comme il mérite de l'être.

Nous avons été, grâce à de bienveillantes communications, plus heureux pour Auguste Guiraud. Sans avoir les qualités poétiques des Rigaud ou de César Brun, Auguste Guiraud n'est pas moins digne d'être lu et étudié par tous ceux qui voudront connaître l'histoire du dialecte de Montpellier au XIX° siècle.

Né à Saint-Chinian en 1778, le Jean Guiraud, négociant, et de dame Françoise Février; mort à Montpellier en 1849, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, il a connu la plupart des auteurs dont nous avons plus haut cité le nom, et s'est mêlé activement au mouvement littéraire qui se déroule depuis la mort de l'abbé Favre jusqu'à la naissance de l'Ecole des félibres. Il nous laisse ainsi des spécimens de ce qu'a été notre idiome durant les cinquante premières années de ce siècle.

L'œuvre de Guiraud offre d'autant plus d'intérêt, qu'il ne s'est pas exclusivement renfermé dans l'étude du dialecte de Montpellier. Il appartenait, comme Cyrille Rigaud, au corps enseignant : il a été principal du collége de Narbonne et du collége d'Arles, et a dirigé à Montpellier, durant de longues années, une institution renommée. Dans ses fonctions diverses, il développa son goût naturel pour les lettres, et manifesta des préoccupations littéraires rares chez ses émules languedociens et des aspirations philologiques bien vagues encore, mais dont il est bon de signaler la première apparition.

Sa préface de la traduction des Fables de Lafontaine contient des réflexions fort justes, qui lui sont inspirées par les essais qu'il avait faits dans les dialectes de Montpellier, d'Arles et de Béziers.—Malheureusement, ces remarques ne semblent pas avoir fait grande impression sur son esprit. « Le patois de Montpellier, dit-il, se rapproche du français chaque jour davantage et perd ainsi de sa beauté naturelle ; il en devient seulement plus intelligible aux étrangers. » Observation bien juste, et dont les ouvrages de Guiraud offrent trop souvent la preuve. Il a manqué à notre auteur (puisqu'il sentait si bien le travail de corruption dont son idiome était la victime) la force, le courage et la netteté de vue nécessaires pour réagir

contre une funeste tendance.—S'il avait écrit sous l'inspiration des idées que révèle cette préface, et qui peuvent se résumer en deux mots: fusion progressive possible des différents dialectes, épuration et surveillance exacte du vocabulaire, Guiraud aurait mérité d'occuper dans l'histoire de notre langue un tout autre rôle que le rôle effacé que sa fácilité singulière, la souplesse de ses aptitudes et la variété de ses goûts littéraires lui permettent de revendiquer.

Plus sage que la plupart de ses contemporains, Guiraud a eu soin de recueillir ses manuscrits, et nous pouvons en dresser une liste à peu près complète. Elle sera utilement consultée par ceux qui voudront entreprendre l'étude des variations de notre idiome durant une longue période de plus de cinquante ans.

1º Relation d'un petit voyage, ou Lettre à mon ami.

Lettre à Jourdan, en prose française, mêlée de vers français et de vers patois. — On y trouve la chanson du *Petàs*, attribuée à Gaussinel (?), et la réponse à la romance que Florian a mise dans la bouche d'Estelle.

2º La Font Putanela, publiée par la Revue (année 1873).

3º Lous Plesis de Boutounet, ou le Carnaval à Montpellier, divertissement en un acte, en patois, mêlé de vaudevilles, terminé par la danse vulgairement dite: la Dansa das Bufets.

(Pièce à tiroirs, qui dénote une grande inexpérience de la scène. — On y retrouve, avec quelques variantes, la chanson d'Auguste Rigaud intitulée lou Rossignou, composee en l'honneur d'une célèbre actrice du temps, la Saint-James. Ce manuscrit offre une lacune entre la scène xv et la scène xvi.)

4º Pepezue, ou le Triomphe de Béziers, pièce héroï-comique en trois actes, en vers français et languedociens, mêlés de chants et de danses du pays.

(Avec un argument contenant de singulières notions historiques, extraites de la préface d'un divertissement donné à Béziers, le 16 mai 1616.)

Cette pièce est inspirée par de nombreuses comédies sur le même sujet, représentées à Béziers pour les fêtes de Caritach, dont Pepezuc était le héros ordinaire. Voir les Mémoires de la Société archéologique de Béziers, 2º livraison, 1837, p. 343, et les livraisons ix, x, xi et xii.)

5º La Pepinada, pouema en quatre cants.

(Poëme héroï-comique sur Pépin le Bref, écrit probablement au début de la Restauration.)

6º A Pythagore.

(Cette pièce, imitée, d'après les indications de l'auteur, des Métamorphoses d'Ovide, devait faire partie d'un recueil dont le reste est perdu. Elle a dix pages. La première page porte le n° 103. C'est une des meilleures pièces de Guiraud. La tirade sur la cuisine à Montpellier, au temps de l'auteur, ne manque pas d'intérêt.)

Ah! se poudiés d'amoun veïre nostre regal! De qué disé, d'amoun! fau dire d'aïçabal 1. Car despioï dous mille ans habités su la terra, Ou din lon corps d'un homme exerçat à la guerra, On tantos din lon corps d'un peï on d'un grapaôn, Din lou corps d'una fenna ou de quaouque animaou. Saïque d'un passerou. Lou fusil por t'attegné Lou corps péris, se sap ; l'ama a pa res à crégné, En caousiguen de suita una aoutra habitatioun. Es tus que nou l'as dich ; sabe pa s'as raisoun. En tout eas, fai te mousqua, et véni su la taôula Ounte festinejan : veïras, su ma paraôula, Se la car que manjan vaou pa lou rafatun Et l'effet que produis l'agland et lou légun Veïras un loup de mar quioch embe de tapéras. Un gigot de moutou sus un liech de tufféras. Un canard as navés, un lard as fabaroôus, Un piot accoumpagnat d'una founduda d'ioôns ; Lou filet de sanglié voôu la saouca piquanta Et lou thoun marinat aou bon oli s'aganta; La poula à l'aïgua-saou, lou lapin aou civet. La fouqua à la timbàla, aou blu lou carrelet: La fina cousteletta es bona à la pureïa, La môla daou budel aou frieandeou d'oseïa. Un parel de perdris din lou cur d'un caoulet. Un beou quartié d'agnel à la saouca aou poulet. Una blanca merlussa à la benedictina Et de pijouns patus quiochs à la crapaoudina.... Quaou pourrié racounta lou détal daou boulit?

[·] Allusion à la métempsycose.

Et pioï lous entre-més!... Passen doun aou roustit. Quante plaisi non donna una dinda truffàda Et de tendrés poulés dins uu nis de salada! Un jouïne et gras lébraou boutounat de lardous, Que figura entre miech de dous grasses capous! Et pioï lou pluviés, lon tourdre, la bécassa, Anfin tant de gibié que lou récit m'allassa!

Arriven aou dessert. Es aqui, grand doctou, Qu'à ta bella douctrina aïman de rendre hounou: Daou méou fasen la tourta et daou lach una crêma. Et, per nous regalà de tonn poulit systêma, Lous fruits soun estallas après nostre fricot : Alor vénou s'ouffri la péra, l'aoubricot. La pêcha, lou rasin et las figas maduras, Que per nostre ragons an més en counfituras. Benissen l'art hurous que lous a préparas. Lou café, la liquou terminou lou repas. Ainsin laïssan en pés tous aglans, tous calossés! Mais nou privà de car! oh! sen pa tan talossés! Saben despioï lonten que la car faï la car. Et contra toun avis nou tenen en despar. Se t'avien, din tous jours, servit nostre ourdinari, Toun libre et toun esprit nou dirien lou countrari.

7º Fablas caousides de Lafontaina, en couplets languedociens, patois de Mountpeiè.

Avec traduction en couplets français et préface.

Suivies de: Fablas caousidas de Flourian et de six fables inédites de divers auteurs. — On ne donne pas le nom de ceux-ci.

8° Recueil de compliments, dialogues et autres pièces de vers à l'usage des demoiselles du pensionnat de Sainte-Ursule, à Montpellier, n° 2, commencé à l'époque de l'arrivée à Montpellier de Monseigneur Charles Thomas Thibault, évêque, le 15 septembre 1835.

Dans ce recueil sont insérées quelques pièces de vers qui ont été faites en divers temps pour d'autres motifs, ainsi que des épîtres languedociennes.

Ce cahier, de 242 pages, contenant 117 pièces diverses, faisait suite à un premier recueil qui a été égaré. — C'est de là qu'a été extrait le dialogue Que i'a de nou? publié par la Revne.

A. GLAIZE.



ÉNIGMES POPULAIRES

DU LIMOUSIN

Qu'est-ce qu'une énigme? Une question et une image.

L'énigme fut toujours chère aux enfants et aux vieillards. Aussi bien, le vieillard sait, et l'enfant veut savoir.

Le Limousin, cette contrée à la fois antique et nouvelle, encore à présent presque partont naïve comme au temps jadis, le Limousin ne manque pas de ces comparaisons, de ces images, de ces problèmes si pleins, au fond, de sagesse et de grâce, c'est à-dire de poésie. L'hiver autour du foyer, l'été à l'ombre des arbres, le « sourcelage » triomphe. On se ressouvient à qui mienx mieux. Le moule traditionnel reçoit, il est vrai, plus d'une coulée inattendue. Mais qu'y faire? et qu'importe? L'invention est de tous les temps; et un sourcelage, pour être bienvenu, n'à pas besoin de montrer son acte de naissance. On ne lui demande qu'une chose : intéresser.

Le mot « sourcelage » est, si je ne me trompe, particulier au Limousiu. Ailleurs on dit derinha, devinalha, etc. Nous disons sourcelage, comme s'il fallait être quelque peu sorcier pour deviner ce petit mystère qui s'appelle une énigme.

On remarquera que plusieurs de ces sourcelages affectent la forme rimée. Nos troubadours et nos jongleurs ont peut-être passé par là. L'énigme est un jeu de société par excellence; et à ce compte elle dut être choyée, dans un temps où l'esprit prenait volontiers tous les tons, revêtait volontiers toutes les formes 1.

Avant de clore cet avant-propos et pour répondre à une demande amie, je signalerai quelques singularités dialectales, familières au bas-limousin.

Tulle donne à la finale un son indécis, malaisément saisissable. Est ce un o? Est-ce un a? Béronie a prodigué la première de ces voyelles au commencement, au milieu et à la fin des vocables. Il s'efforçait d'être exact; à la vérité dire, il a trahi sa langue. Quoi qu'il en soit, l'accent tonique se fait, à Tulle, grandement sentir.

⁴ Quelques-uns des sourcelages qui suivent ont été déjà compris par M. Alph. Roqué-Ferrier dans ses Énigmes populaires en langue d'oc. Montpellier. 1876, in-8°.

La pénultième importe surtout; la finale est ce qu'on la veut : pouma, peira, ama... Le pluriel est toujours en « as », l'a cette fois très-distinct: « poumas, peiras, amas... »

En outre, quantité de mots sonnent très-clairement a. Exemples: ja, deja, quoura, apueija, enquera, etc.

J'ajoute qu'assez souvent le même mot, prononcé par les mêmes lèvres, sonne tantôt a, et tantôt o.

Argentat (29 kilom. de Tulle) a conservé l'a initial et final : terra, germá, amava... Fief de Ventadour, entouré partout de fiefs étrangers, il dut sans doute à un long isolement cette fidélité, hélas! trop rare, à l'a classique.

Beaulieu, en aval d'Argentat, sur les bords de la Dordogne, prononce c dur comme au meilleur temps de la littérature limousine. Une phrase proverbiale fait bien connaître cette façon de parler : « La cata a catounat jous l'escalier. » Tulle, Brive, Ussel... diraient : « La chata a chatounat jous l'eschalier. »

Saint Sylvain, peu distant de Tulle et d'Argentat, ne laisse pas que d'avoir une prononciation assez indépendante. Ainsi : 1° il transporte l'accent tonique sur la syllabe terminale, principalement dans l'imparfait des verbes : amavàs, parlavàm... 2° il substitue l'e a l'a, à la première personne de l'imparfait des verbes en ar : amave, pensave... 3° il introduit un i, au présent. dans la deuxième pérsonne plurielle de ces mêmes verbes : « Ounte anaitz? A qui parlaitz?. »

Enfin Saint-Hilaire-Peyroux, sis entre Tulle et Brive, sur la rive droite de la Correze, semble avoir gardé, mieux que pas un autre lieu, la pure parladura classique. Ici, en effet: le la première personne du présent, dans toutes les conjugaisons, est en i: ami, senti, rodi, vezi...: 2º l'a terminal sonne franchement dans les noms et dans les verbes: causa, Briva, Tula, amava, amariá; 3º l'e se détache vif et bref dans une foule de mots: Deus, ben, etc.: 4º l'u épargne. à l'occasion, tel vocable encore écrit et prononcé comme on l'anrait fait jadis, lo pour lou, corage pour courage, etc.

Personne, je l'espère, ne se formalisera des règies orthographiques appliquées à la transcription des sourcelages qui suivent. En tenant compte des modifications apportées par le temps, ce sont celles de la tradition, les seules, à mon avis, naturelles et consacrées. J'ai été encouragé à y revenir par l'exemple de deux de nos maîtres en philologie, MM. Gabriel Azaïs et C. Chabaneau 1, qui,

Dans le Dictionnaire des idiomes du midi de la France et la Grammaire limousine.

sur des points nombreux et divers, ont récemment remis en honneur l'orthographe ancienne, par les conseils de Mistral, enfin qui m'écrivait en 1874 (lettre du 21 septembre): « Revenons au système de nos peres, au génie du pays... »

Limousin de naissance, je me suis cru le droit de suivre les règles orthographiques des troubadours limousins du moyen âge; petit-neveu de Nicolas Béronie, j'ai pensé que je devais chercher à réparer le mal fait à notre langue par le *Dictionnaire du patois du bas Limousin*.

Joseph Roux (de Tulle), Cure à Saint Allaire-Peyroux (Corrèze)

Sourcelages

I. — Qu'es aco, qu'es aco : Chaufa sens bois, esclaira sens chalel?

- Lou soulel.

II. — Found la cera e durzis la brouda?

- Lou soulel.

III. - Fai quatre quarts, e noun es estat pesat?

— La luna.

IV. — Petassat,

Bourdassat (alias: dourdassat).

Jamais l'égulha i a passat?

Un cial nivous.

V. — Monta l'aiga al cial sens selhou?

Las nivonls.

Enigmes

- 1. Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est: chauffe sans bois, éclaire sans lampe? Le soleil.
 - II. Fond la cire et durcit la bone? Le soleil.
 - III. Fait quatre quarts et n'a pas été pesé? La Inne
- IV. Rapiécé, rapetasse, jamais l'aiguille n'y a passé? Un ciel muageux.
 - V. Monte l'eau au ciel sans seau? Les images

- VI. N'a ni peds ni mas, e darraja souven tous bos?— Lou vent.
- VII. Parla sens boucha, cour sens chambas, tusta sens mas, passa sens pareisser?
 - -Lou vent.
 - VIII. Bel couma una fava, Rumplis touta una cava?
 - Un esclaire.
 IX. Bel couma un fenier.

Despassa pas un denier? (Ahter: ne val pas.)

- Lou fum.
- X. Marcha lou mati em quatre chambas;
 A miejour, em douas; lou ser, em tres?
 L'ome (efan, madur e vielh).
- XI. Que qu'ei, que qu'ei: Nous autres lou vezem touts lous jours; un rei, quaucus cops; Dieus, jamais?
 - -- Nostre parier.
- XII. Se pausa, touts trabalhon; trabalha, touts se pauson?
 - Un curat.
- XIII. Doun mais el chanta, doun mais lous autres purou?
- VI. N'a ni pieds, ni mains, et souvent arrache les forèts? Le vent.
- VII. Parle sans bouche, court sans jambes, frappe sans mains, passe sans paraître? Le vent.
- VIII. Grand comme une fève, il remplit une cave? Un éclair.
- IX. Grand comme une grange à foin, ne vaut pas au delà d'un denier? La fumée.
- X. Marche le matin avec quatre jambes; à midi, avec deux; le soir, avec trois? L'homme, enfant, mûr, vieillard.
- XI. Qu'est-ce, qu'est-ce: nous le voyons tous les jours; un roi, quelquefois; Dieu, jamais? Notre semblable.
- XII. Se repose-t-il, tous travaillent; travaille-t-il, tous se reposent? Un curé.
- XIII. Prus il chante, plus les autres pleurent? Un care qui enterre.

- Un curat qu'enterra.

- XIV. Un mieg-mort se leva, fai levar un autre miegmort, entra dins lou sen de sa maire e minja soun paire?
 - Un pestre que sona lou meirelher, vai à l'egleija e dis sa messa.
 - XV. Negre lou jour e blanch la nueg? Un curat.
 - XVI. Quania diferensa i a Entre un eurat et una goga?
- La goga es estachada de naut e de bas; le curat, pel mieg.
 - XVII. Entre un abat (vicari) et un pressedier?
 - Lou pressedier ne vol esser curat; lou vicari, sibe.

XVIII. - Entre un juge de pats et un eschalier?

- L'eschalier fai levar lou ped ; lou juge fai levar la ma XIX. - Qu'es aco, qu'es aco:

— Qu'es aco, qu'es aco: Ve d'à chaval e s'entorna d'à ped?

— Lou mal.

XX — Lou vezem pas, e nous apauta? — L'age.

XXI. — Un champ, doun mais es trabalhat, doun mais dona de mauvasa semensa?

- La mandisensa.

XIV. — Un mi-mort se leve, fait lever un autre mi-mort, entre dans le sein de sa mère et mange son père?— Un prêtre qui appelle le marguillier, va à l'église et dit sa messe.

XV. — Noir le jour et blanc la nuit? — Un prêtre.

XVI. — Quelle différence y a-t-il entre un curé et un boudin?
— Un boudin est attaché aux deux bouts; le curé, à mi-corps.

XVII. — Entre un vicaire et un pècher? — Le pècher ne veut pas être cure (émondé); le vicaire, si.

XVIII. — Entre un juge de paux et un escalier? — L'escalier fait lever le pied; le juge fait lever la main.

XIX. — Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est : arrive à cheval, et s'en retourne à pied ? — Le mal.

XX. — Nous ne le voyons pas, et il nous renverse? — L'àge.

XXI. — Un champ qui, plus on le travaille, plus il produit de mauvaises herbes?—La médisance.

XXII. — Que qu'oi, que qu'oi:

» Torta.

» Redorta.

» D'oun venes-tu?

-» Toundut,

» Reboundut.

» De pus loun que tu?»

- Un prat, un riu.

XXIII. — Jamais aco ne vol requiular!

- L'aiga.

XXIV. — Se fai far plassa

Sens leissar trassa!

- Un batel.

XXV. — Quatre uels, quatre aurelhas, sieis chambas et

- Un home à chaval.

XXVI. — Petiot home renfoursat,

Brajas courtas, quionl tranchat'!

- Un droullon.

XXVII. - Bois de naut, bois de bas,

Bois dessai, hois de lai,

Char pel mieg?

- Un efant al bres (Alias: un garda-minjar).

XXII. — Qu'est-ce, qu'est-ce: torte, — tortue, — d'où viens-tu? — Tondu. — caché, — de plus loin que toi? — Un pré, un ruisseau.

AXIII. — Qui ne veut reculer jamais? — L'eau.

XXIV. — Se fait faire place, sans laisser de trace? — Un navire.

XXV. — Quatre yeux, quatre oreitles, six jambes et une queue? — Un homme à cheval

XXVI. — Petit homme renforcé. — braies courtes, cul percé? — Un petit garçon.

XXVII. — Bois dessus, bois en bas, bois d'ici, bois de là chair au milieu? — Un enfant au berceau (ou un garde-manger).

l'Allusion aux braies fendues au derrière que portent les enfants en bas âge.

XXVIII. -- Qu'es aco, qu'es aco:

Escaleta,

Mountaleta,

Auve-la,

Devina-la?

- La lenga.

XXIX. — Passa una bela aiga

Sens batel ni pount?

-Lou soun.

XXX. — Champ blanch, semenalha negra,

Cinq biòus à la relha?

— Del papiol, de l'encra, lous dets que tenon la pluma.

XXXI. — Moun paire es petiot; ieu, soui gran;
Declare la guerra, anounce la patz?

— Lou papiol.

XXXII — Zou gitariatz countre un roch, aco se cassarià pas; gitatz-zou dins l'aiga, aco se cassa!

- Del papiol.

XXXIII. - Meijura d'un cop l'aussada del cial?

- L'uel.

XXXIV. — Poussa, e noun es planta; sagna, e noun es char; copa, e noun es coutel?

- L'oungla.

XXVIII. — Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est : échelette — montelette,— entends-la,— devine-la?— La langue.

XXIX. — Traverse une grande eau. — sans bateau ni pont? — Le son.

XXX. — Champ blanc, semence noire, cinq bœufs à la charrue? — Du papier, de l'encre, les doigts qui tiennent la plume.

XXXI. — Mon père est petit, je suis grand; je déclare la guerre, j'annonce la paix? — Du papier.

XXXII. — Vous le jetteriez contre un roc sans le briser ; jetezle dans l'ean, cela se brise? — Le papier.

XXXIII. — Mesure d'un seul coup la hauteur du ciel ?-L'œil.

XXXIV. — Il pousse, et n'est pas plante : il saigne et n'est pas chair ; il coupe et n'est pas couteau? — L'ongle.

XXXV. — Qual, quala:

Ne chal imitar per marchar ben?

—Una escarabissa.

XXXVI. — A-n-un corps sens os?

— Un verme.

XXXVII. — Descoumpassa un chastel, e ne pot descoumpassar una levada?

— Una firmis.

XXXVIII. — Baton viu, baton mort?

- Un ase. (De sa pel se fai dels tambours).

XXXIX. — Se despolha per nous vestir? — L'oulha.

XL. — Qu'es aco, qu'es aco:

Gorja dins gorja, set chambas et una coua?

- Un chat que leca una oula.

XLI. - Douas pias, douas lias, quatre bezinguas et un tapa-quioul?

- Una chabra,

XLII. - Char dessai, char delai, bois pel mieg?

- De las vachas al labour.

XLIII. — Tan que plueva, jamais aco se molha?

— Un pieis de vacha

XXXV. — Lequel, laquelle, il ne faut pas imiter, si l'on veut marcher bien? — L'écrevisse.

XXXVI. - A un corps sans os? - Un vermisseau.

XXXVII.— Dépasse un château, et ne peut dépasser une rigole de prè ? — Une fourmi.

XXXVIII.—On bat vivant, on bat mort?—L'âne. (Sa peau sert pour les tambours.)

XXXIX. — Se dépouille pour nous vêtir? — La brebis.

XL. — Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est: une gorge dans une autre, sept jambes et une queue? — Un chat qui lèche une marmite.

XLI. — Deux cornes, deux fanons, quatre jambes et un tapecul? — Une chèvre.

XLII. — Chair deçà, chair de là, bois au milieu? — Des vaches à la charrue.

XLIII. — Tant pleuve-t-il, cela ne se mouille pas? — Un pis de vache.

XLIV. - Que qu'ei, que qu'ei:

Tounelou,

Bounelou.

Ple de vi,

Barra sens cecle?

- Un gru de rasim.

XLV. — Quatre doumaiseletas

An quatre chambretas?

- Una caca.

XLVI. - Verd couma un pourrat,

Loung couma un fial, Dous couma del mial?

- Lou cacal (quan s'en fai de l'oli).

XLVII. -- Verd couma prat,

Dur couma bois,

Blanch couma lat?

— Una caca frescha.

XLVIII. - Gru, gruneta,

Tout cuech, tout salat,

Dins sa toupineta?

- Una anlana.

XLIX. — A cinq os, cinq patetas, una cona?

- La nespla.

L. - A cinq alas, una coua e ne pot mountar un bos!

— La nespia.

XLIV. — Qu'est-ce, qu'est-ce: tonnelet, bonnelet, plein de vin. est clos sans cerceau? — Un grain de raisin.

Xi.V. - Quatre demoiselettes ont quatre chambrettes? - Une noix.

XLVI. — Vert comme un poireau, long comme un fil, doux comme du miel? — La noix (quand on en l'ait de l'huile).

X!.VII. — Vert comme prairie, dur comme bois, blanc comme lait? — Une noix l'raîche.

XLVIII. — Grain, grainette, tout cuit, tout salé, dans son petit toupin? — Une noisette.

XL1X.—A cinq os (noyaux), cinq pattes, une queue?—La nèfle.

L. — A cinq ailes, une queue et ne peut s'élever vers le bois.
— La néfle.

LI. — A bel paire, ruda maire, Chaminja negra, blancha efant?

- Una chastanha.

LII. - Pendaulhou pendaulhava,

Pendaulhou toumbet:

Grounn venguet

E lou minget!

- L'aglan.

LIII. -- Pendaulhon pendaulhava.
Roundelhou roundelhava;
Pendaulhon toumbet,
Roundelhou l'amasset?

- Un aglan et un tessou.

LIV. — Pendaulhou, pendaulhoun, Mounta bilhou, mounta bilhoun, Bourrut dejous lou charcha?

- Laglan.

LV. — Court brajat, Naut mountat.

Bourrut lou charcha?

- Un aglan.

LVI. — Al mieg d'un bos, n'a mas una chambrota et un chapelou?

- Un poutarel.

L1. — A haut père, rude mère, chemise noire, blanche enfant?
Une bogue de châtaigne.

L11. — Pendillon pendillait, pendillon tomba; « grouin¹ » vint et le mangea? — Le gland.

LIII. — Pendillon pendillait, grognon gregnonnait, rodillon rodillait, pendillon tomba, rodillon le ramassa?— Le gland et le jeune pourceau.

LIV. — Pendillot pendillon, monte billot, monte billon, bourru dessons le cherche? — Le gland.

LV. - Court vêtu, haut monté, bourru le cherche?-Un gland.

LVI. — An milieu d'un bois, il n'a qu'une chambrette et un chaperon? — Un champignon.

¹ Onomatopée pour signifier le porc.

LVII. - Qu'es aco, qu'es aco: Fai cent legas e mais, se chal, Sens sourtir de soun boujal?

- Un ueu.

LVIII. — Auguessas-tu dech-nau claus,

Zou drubiràs pas sens far « pan! pan! »?

— Un ueu.

LIX. — Tan mais i'an z'estira, tan mais co brama? — Las clochas.

LX. -- Doun mais n'an z'estira, doun mais co fug?

- Un eschautou de fial.

LXI. — Quatre doumeiseletas toujour se galopon, e podon jamais s'acoutar?

- Un eschavel.

LXII. - Madama Negra mounta en chadena,

Moussu de Billious

Bufa dejous?

- Un onla sus lou fueg.

LXIII. - Bois de naut, bois de bas, Bois dessai, bois de lai, Bonna pel mieg?

- Una mast plena de pasta.

LXIV. — A la pouncha d'un puechou, Pissa couma un truejou?

LVII. — Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est: il fait cent lieues, et davantage s'il faut, sans sortir de son trou? — Un œuf.

LVIII. — Eusses-tu dix-neuf clés, tu ne l'ouvrirais pas sans faire pan! pan? — Un œuf (pour le casser).

 ${
m LIX.}$ — Plus on le tire, plus ça brame? — Les cloches.

LX. — Plus on le tire, plus cela s'enfuit? — Un écheveau de fil.

LX1. — Quatre petites demoiselles se poursuivent toujours et ne peuvent jamais s'atteindre? — Un rouet.

LXII. — Madame Noire monte à la chaîne, Monsieur de Billot souffle dessous? — Une marmite sur le feu.

LXIII. — Bois en hant, bois en bas, bois en deçà, bois au delà, marécage au milieu? — Un pétrin plein de pâte.

LXIV.— A la pointe d'un monticule pisse comme un porcelet? — Une cruche.

- Un broc.

LXV. — A la testa boujalada e toujour es dins l'aiga? — Un esparsou.

LXVI. — N'an tou tua, n'an tou reviuda quan n'an vol? — Un chalel.

LXVII. — Ben soun sang e minja sous budels? — Lon chalel.

LXVIII. — Ben poulit, un pauc loung, Tout redound, S'usa malgrat soun mestre?

- Una chandiala.

LXIX — Vai negra à l'estable e blancha n'en torna? — La selha del lat.

LXX. — Ris en davalan, pura en mountan? — Lou selhou d'un pouts.

LXXI. — Que qu'oi, que qu'oi:

Vai e ve sens chanhar de plassa?

— Una porta.

LXXII. — Round couma un crubel,

Loung couma un courdel? (Aliàs budel.)

— Un pouts.

LXV. — A la tête criblée de trous, et toujours est dans l'eau? — Un goupillon.

LXVI. — On le tue, on le ranime quand on veut? — Une lampe.

LXVII. — Boit son propre sang et mange ses entrailles? — Une lampe.

LXVIII. — Bien poli, un peu long, — tout rond, — s'use malgré son maître? — Une chandelle.

LXIX. — Va noir à l'étable et en revient blanc? — Le seau (du lait) pour traire.

LXX. — Rit en descendant et pleure en montant? — Le seau d'un puits.

LXXI. — Qu'est-ce, qu'est-ce: va et vient sans changer de place? — Une porte.

LXXII. — Rond comme un crible, — long comme un cordeau (aliàs: boyau)?— Un puits.

LXXIII. — Sauta d'una boueha per intrar dins una autra? — Lou pa.

LXXIV. — Es sus una sola rouja, e crida! « Ventre cuech »?

- Una tourta al four.

LXXV. — De las vachas roujas al mieg d'un prat, Un bergier negre las vai virar?

- La biolas d'un four e lou relh

LXXVI. Ple lou jour, bouide la nueg?

Dels souchs.

LXXVII -- Ple la nueg, bouide lou jour. -- Un liet.

LXXVIII. — Neja la testa per sauvar la coua? — Una couada

LXXIX -- Beu per l'eschina e pissa pel ventre?
-- Una barrica.

LXXX. — Minja pel ventre e fai per l'eschina? — Una garlopa.

LXXXI. — Bouida soun ventre per anar à l'aiga! — La soulha.

LXXXII. — Druebe la gorja entrusca tan que soun mestre es aqui?

LXXIII. — Sort d'une bouche pour entrer dans une autre? — Le pain.

LXXIV. — Est sur un saule rouge et crie: « Ventre cuit! » — Une tourte au four.

LXXV. - Des vaches rouges au milieu d'un pré.—un berger noir les va tourner? — Les charbons ardents et le fourgon d'un four

LXXVI. — Plein le jour, vide la nuit? — Des sabots.

LXXVII. — Plein la muit, vide le jour? — Un lit.

LXXVIII. — Noie sa tête pour sauver sa queue? — Un godet.

LXXIX. — Boit par l'échine et urine par le ventre? — Une barrique.

LXXX — Mange par le ventre et rend par l'échine? — Une varlope.

LXXXI.—Vide son ventre pour aller à l'eau?—La paillasse du lit.

LXXXII.— Onvre la gorge jusqu'à ce que son maître se trouve là?— Un sabot.

- Un souch.

LXXXIII. - Cinq trauchs, una boucha, una coua⁴?
Un chaufa-liet.

LXXXIV.—

Que, que:

A lous os sus la pel?

- Un ueu. (Aliàs un cacal sech.)

LXXXV. - Bouida soun ventre per remplir lou de soun mestre?

-Una escuela de soupa.

LXXXVI. - Marcha de testa ?

- Lous clavels del souch.

LXXXVII. - Mais l'an n'in bota, mens co pesa?

— Una plancha trauchada.

LXXXVIII. — A la lenga à la pouncha de la testa?

— Una egulhada.

LXXXIX. — Zou troubatz à vostra porta, e vous pot menar perdre?

- Un chami.

XC. – Z'ai vist viu, z'ai vist mort, Z'ai vist courre après sa mort?

- Las fuelhas.

 $LXXXIII^{\perp}$. — Cinq trons, une bouche et une queue? — Une bassinoire.

LXXXIV. — Qui, qui: a les os sur la peau? — Un œuf (aliàs: une noix sèche).

LXXXV. — Vide son ventre pour remplir celui de son maitre ? — Une écuelle de soupe.

LXXXVI. — Marche de tête? — Les clous d'un sabot.

LXXXVII. — Plus on y en met, moins ça pèse? — Une planche que l'on troue.

LXXXVIII. — La langue à la pointe de la tête? — Un aiguillon à bœufs.

LXXXIX. — Vous le trouvez à votre porte, et il peut vous mener perdre?— Un chemin.

XC. — Je l'ai vu vivant, je l'ai vu mort, je l'ai vu courir apres sa mort? — Les feuilles des arbres.

¹ Les bassinoires anciennes avaient toujours cinq trous

XCI. — N'a ni ped ni talou,
Galopa couma un diablatou?

- Una boula.

XCII. — Qu'es aco, qu'es aco:
Arcarià 'n chastel, n'arcarià pas dous?
— Un nen.

XCIII. — Calica, calicot:

La maire de Calicot a dels os,

Calicot n'a pas?

- La poula e soun ueu.

XCIV. — Corps de terra, ventre d'aiga, testa de bois? — Una boutelha.

— Ona boutema.

XC. — Que i a, que i a:

Al mieg de Paris?

— Una r.

XCVI. — Al dessus de Dieus?

— Un pount.

XCI. — N'a ni pied, ni talon, et court comme un diablotin? — Une boule.

XCII. — Qu'est-ce que cela, qu'est-ce que cela: passerait par-delà un château, non par-delà un second? — Un œuf.

XCIII. — Calique, Calicot: la mère de Calicot a des os, Calicot n'en a point? — La poule et son œuf.

XCIV. — Corps de terre, ventre d'eau, tête de bois? — Une bouteille et son bouchon.

XCV. — Qu'y a-t-il ? qu'y a-t-il au milieu de Paris ? — Une r. XCVI. — Au-dessus de Dieu ? — Un point.

A CARLE DE TOURTOULOUN

Pèr assoula toun cor que noun fai que gemi, De toun castèu en dou trevant li grandi salo, Destrihes, souloumbrous, l'istòri prouvençalo; Mai l'amaro doulour, rèn la pou endourmi.

A pichot pas, vers tu, l'entendes plus veni Te rire à tis estùdi, e lou làngui te jalo, Dempièi que toun amigo, un ange, a pres dos alo E que s'es entournado au cèu, ai! paure ami!

Alor, en pantaiant la douço jouino femo, Lou libre qu'as dubert, lou bagnes de lagremo; Auses plus soulamen lou poulit bru que fan,

Jougaire e risoulet, toun fiéu e ti chatouno. Mai éli t'escalant, emé milo poutouno: « Paire, sies pas soulet, » te dison tis enfant.

Teodor Aubanel.

Avignoun, 28 de setembre 1873 (Prevençal, Avignon et les bords du Rhône.)

A CHARLES DE TOURTOULON

Pour apaiser ton cœur qui ne fait que se plaindre,—de ton château en deuil parcourant les grandes salles, — tu déchiffres, sombre, l'histoire de Provence; — mais l'amère douleur, rien ne peut l'endormir.

A petits pas, vers toi, tu ne l'entends plus venir — sourire à tes études ; et la mélancolie te glace, — depuis que ton amie, un ange, a pris deux ailes — et qu'elle est retournée au ciel, hélas! pauvre ami!

Alors, en songeant à la douce jeune femme, — le livre que tu as ouvert, tu le mouilles de tes larmes : — tu n'entends même plus le bruit charmant que font,

Enjoués et rieurs, ton fils et tes fillettes. — Mais eux t'escaladant, avec mille baisers: — Père, tu n'es pas seul, te disent tes enfants.

Théodore Aubanel.

Avignon, 28 septembre 1873.

UN PARELH PER VENDEMIOS

A L. SAVIÈ DE RICARD

Le bel parelh castanh s'en ven de las Masquieiros. A l'antic carriot à-n-un timou, cargat De vendemio mountant junquo sus las telieiros: Ja s'ausis tinda l'olze e crida l'tresegat!

Porto, sens espefort, dex semals carretieiros. E, dins sa vertut sano e la sieu magestat, Passo, mouscalh sus uels, al miei de las carrieiros. Dambe l'bouiè davant, toucadour adreitat.

Le colh fort, le petralh large e l'esquino espesso. O roumiaires gigants e plenis de grandesso! Anats coumo del tems des pagans magnifics,

E semblats passeja gravoment, en cadancio, Qualque diens ponderous qu'a balhat l'aboundancio. — O biòus! ò biòus vivents! trioumfles pacifics! A. Fourès.

UNE PAIRE (DE BOEUES) PENDANT LES VENDANGES

A L. XAVIER DE RIGARD

La belle paire châtaine s'en vient des Masquières, — à l'antique chariot à un timon, chargé — de vendanges s'élevant jusque sur les ridelles; — certes, on ouït tinter la clavette (de l'essieu) et crier l'anneau de fer (qui supporte la flèche).

Elle porte, sans effort, dix comportes charretières, — et, dans sa vigueur saine et sa majesté,— elle passe, émouchette sur les yeux, au milieu des rues. — avec le bouvier devant, aiguillon dressé

Le cou fort, le poitrail large et l'échine épaisse. — ô ruminants gigantesques et pleins de grandeur! — vous allez comme au temps des païens magnifiques.

Et vous semblez promener gravement, en cadence, — quelque dieu puissant qui a donné l'abondance. — O bœufs! ô bœufs vivants! triomplies pacifiques!

A. Fourès.

LOU PAISAN E LAS DOS OULOS

Un pacan, en roumpent l'aurieiro d'un toural, Troubet dos oulos entarrados E joust de lausos recatados: L'uno ero novo, en bel metal. E lusissiò coumo un miral: De tacos de roubil prefoundoment gravados E de partidos descroustados, Sus l'autro se vesiòu Tant sarrados que ne fasiòu Un moble de rebut. Atabé lou fouchaire, D'acò macat, en l'espiant de caire: - « Per d'oulos coumo tu, n'ei pla prou dins l'oustal : Sariòs qu'un embarras e n'ei mai que noun cal. Auriò pamens gagnat uno belo journado Se, coumo l'autro counservado, Valhos dous escuts de cinq francs. Mais, petas, as servit belèu mai de cent ans, E, de pertout escascalhado,

LE PAYSAN ET LES DEUX MARMITES

Un paysan, en défonçant les bords d'un tertre, — trouva deux marmites enterrées— et sous des dalles bien cachées :— l'une était neuve, en beau métal,— et brillait comme un miroir :— des taches de rouille profondément gravées — et des parties écaillées.— sur l'autre se voyaient—si serrées, qu'elles en faisaient—un meable de rebut. Aussi le piocheur, — fâché de cela, en la regardant de travers : — « l'our des marmites comme toi, j'en ai bien assez dans la maison ; — tu ne serais qu'un embarras, et j'en ai plus qu'il n'en faut. — J'aurais pourtant gagné une belle journée — si, comme l'autre conservée. — tu valais denx écns de cinq francs — Mais pècore, tu as peut-être servi plus de cent ans, — et aujourd'hui, de

Ta panso tendiò pas souloment de civado. ⁿ
Lou pacan, en diguent acòs,
D'un cop de doulho de bigòs

La crebo pel mitan. Grand Dieu! qunt espetacle!

Lou mal-vestit crido miracle. E miech-bauch s'aloungo à plen cors Sus un gros moulou de louidors: L'oulo de rebut n'ero pleno. Poudès vous figura sens peno.

Poudès vous figura sens peno La grimasso que deviò fa,

Pousant à plenos mas, se pressant d'empouchà So que fa cantà lous avugles;

A pas lesé de res tria:

Ensaco en meme tems terro, fenouls, rabuscles;

Autant que de plasé, de pou devariat,

Viro sous els de tout coustat, Crentant que quauque partajaire

Sourtigue d'en dacon per lou fica d'un caire.

Urousoment que sioguet pas aital : Mudo coumo un desert ero adounc la countrado ; Tabés ajet lou tems d'amassà coumo cal

La mounedo esparrabissado. Quand ajet fait, tournet tapa

partout crevassée, — tu n'es pas seulement bonne à contenir de l'avoine. » — Le paysan, disant cela, — d'un coup de revers de son outil—fait voler la marmite en éclats. Grand Dieu! quel spectacle! — le mal vêtu crie: Miracle! — et, moitié fou, s'allonge à plein corps— sur un gros monceau de louis d'or: — la marmite de rebut en était pleine. — Sans peine, vous pouvez vous figurer—la grimace qu'il devait faire, — puisant à pleines mains, se pressant d'empocher — ce qui fait chanter les aveugles; — il n'a loisir de rien trier — et ramasse en même temps terre, fenouils, ravenelles; — tourmenté en même temps autant par le plaisir que par la peur, — il tourne ses yeux de tout côté, — craignant que quelque partageur — ne sorte de par là pour réclamer sa part. — Heureusement il n'en fut pas ainsi: — silencieuse comme un désert était alors la contrée; — aussi eut-il le temps de ramasser comme il faut — la monnaie eparpillée. — Quand il eut fini, il remit dans la terre— marmites et

Oulos e lauso dins la terro,

— « O fam, guso de fam, diguet amé coulero,
Tracas, soucit et cætera,
Que, sens jamai vous alassa,

Rousegas, carcagnas lous paures miserables. Adieu, n'ei prou per ieu, e tu, vai-t'en al diables,

> Bigòs que m'as fait tant trima! Te van cambia per uno cano. » E coumo un ase sens catsano, Sautant, bramant, cap à l'oustal

S'entorno cargat d'or. Quand d'un parel rambal

Sa testo sioguet repausado, Que repasset dins sa pensado

So qu'i ero arribat:— « Ah! sou dis, qunt bounur De m'estre trouvat soul! Acò's mai que segur Que, se quauqu'un m'abiò foursat à la causido,

Preferabi, per moun malur,

L'oulo poulido Mais vido,

A la laido, que d'or ero touto farsido. »
So que me fa vous dire aici:
Cal couneisse, avant de causi.
Ah! quantes n'i a que dins lou mariage,

dalles: — O faim! gueuse de faim, dit-il avec colère, tracas, soucis, et cetera,— qui, sans vous lasser jamais,— rongez, persécutez les pauvres misérables. — Maintenant, j'en ai assez pour moi; — et toi va-t'en au diable, — pioche qui m'as fait tant trimer; — je vais, dit-il, te changer pour une canne. » — Et, tel qu'un âne qui a rompu son licol,— sautant, criant, vers sa maison — il s'en revient chargé d'or. Quand, apres une telle émotion. — sa tête fut redevenue calme; — que, dans sa pensée, il repassa ce qui lui était arrivé: — « Ah! dit-il, quel bonheur — que je me sois trouvé seul. C'est plus que sûr — que, si quelqu'un m'avait forcé au choix. — j'aurais préféré, pour mon malheur. — la marmite jolie — mais vide,— à la laide, qui d'or était toute farcie. »— Ce qui me l'ut vous dire ici: — il faut connaître avant de choisir! — Ah! combien n'y en a-t-il pas qui, dans le mariage,— ignorant la valeur d'un si rare

Ignourant la valou d'un tant rare tresor, E sens pensa que tont so que brilho es pas d'or, Festejou la qu'a bel visage E delembrou la qu'a boun cor!

P. VIDAL.

(Languedocien, Quarante et ses environs)

trésor.— et, sans songer que tout ce qui brille n'est pas de l'or. — font fête à celle qui a beau visage — et laissent de côté celle qui a bon cœur.

F. VIDAL



LI TRES FLOUR

A la festo de Dién, la grand festo di flour, Quand touti li carrièro, e li glèiso à l'entour, Soun de tapis aurin e de vas de sentour,

Tres chato d'Avignoun, tres gènti vierginello. Se disièn l'uno à l'autro: — « Aubaren, cantarello. » Chascuno, talo flour que trouvan la mai bello!»

- « Pèr ma part », souspirè la bloundeto Anaïs.
- « La flour de ma coungousto es l'Ile blanc e lis.
- » Que lis anjoun alu porton au Paradis!...»

LES TROIS FLEURS

A la Fête-Dieu, la grande fête des fleurs. — quand tontes les rues et les églises à l'entour — sont des tapis d'or et des vases de parfum,

Trois filles d'Avignon, trois vierges gentilettes. — se disaient l'une à l'autre: — « Arborons, en chantant. — chacune la fleur » que nous tronvons la plus belle! »

« — Quant à moi », sonpira la blonde Anaïs, — «la flenr de mes » délices, c'est le Lis blanc et lisse — que les petits anges ailes por- » tent au Paradis! »

« —Dounas-me dounc la Roso, autièro, souleiouso; » Te, la Roso es la rèino, embeimado, courouso » · S'escridè Jano, « e siéu de la Réino amourouso!..»

La tresence canté (qu'ère ma Madeloun), Levant sa douçe care à l'estelle eilamount (Oh! que voudriéu, ma fe, la cubri de poutoun!)

- « Noun vole d'Ile blanc, noun de Roso pourpalo.
- » Ma floureto d'elèi, qu'ame, iéu, sens egalo,
- » Sara tu, sara tu, ma pauro Prouvencalo!»

MANDADIS

A Madono M.

Pregue Diéu bèn souvent, mouié de moun ami! Que la flour qu'a chausido, e lou sou qu'as chausi, Siegue pèr vautri dous mai que mai benesi!

William-C. Bonaparte-Wyse.

Provençal, Avignon et les bords du Rhône)

« —Donnez-moi donc la Rose, altiere, ensoleillée;—tiens, la Rose » est la reine, embaumée, eclatante, — s'écriait Jeanne, « et moi, » je suis amoureuse de la reine! »

La troisieme chanta (qui était ma petite Madelaine). — levant sa douce figure à l'étoile, en haut — Oh! que je voudrais bien la couvrir de baisers!)

« — Je ne veux point de Lis blanc.—point de Rose purpurine.
» — Ma fleurette choisie, que j'aime sans égale.— sera toi, sera toi,
» ma pauvre Pervenche!»

ENVOL

A Madame M.

Je prie Dieu bien souvent, ò featme de mon ami! — que la fleur qu'il a choisie et que le sol que tu as choisi—soient pour vous deux de plus en plus bénis!

CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE

Guillaume-U. Bonaparte-Wyse

BIBLIOGRAPHIE

Recueil de noëls vellaves, par l'abbé Natalis Cordat (1631-1618), publiés avec introduction et notes par l'abbé J.-B. Payrard. — Le Puy-en-Velay, J.-M. Freydier, imprimeur-libraire, 1876, petit in 8°.

Ces noëls, qui paraissent être restés inédits jusqu'à présent, sont au nombre de dix-neuf. Cinq sont en français : les autres sont écrits dans le patois du Velay, dont ils nous fournissent, pour la première moitié du XVIIe siècle, un échantillon fort intéressant. L'éditeur les a fait précéder d'une introduction dans laquelle, après avoir donné les renseignements qu'il a pu recueillir sur l'auteur et sur son œuvre, il consacre au dialecte vellave une quinzaine de pages, plus remplies malheureusement, de vagues généralités (sans compter les erreurs) que de notions précises.

Un passage de cette introduction nous avertit que le manuscrit de Cordat a été reproduit tel quel, c'est-à-dire qu'on en a respecté non-seulement l'orthographe, mais encore « la ponctuation, l'accentuation, les fautes mêmes. « Quant à l'orthographe, on ne peut que louer cette fidélité; mais il y aurait en, croyons-nous, plus d'avantages que d'inconvénients à introduire dans le texte une ponctuation correcte (il n'y en a souvent d'aucune sorte, et surtout à faire disparaître nombre d'apostrophes abusives; par exemple, dans s'en = sem (sumus), qu'on = quando, qu'onos = quelles, qu'eyeon = quelque chose, eyss'os au lieu de eysso's. L'iffronsaro pour liffr.. où l'f initiale de fronsar se redouble, comme il arrive souvent dans les anciens ms. On aurait pu aussi corriger sans scrupule quelques fautes evillentes, comme, p. 41, dernier vers, l'omission de lous; p. 92, magro pour magre, en rime avec gayre.

Chaque noël est suivi d'un petit commentaire où les mots les plus difficiles sont expliqués. La traduction n'est pas toujours exacte et elle fait défant en plus d'un endroit. P. 6. O bea adut char courre paraît mal rendu par « a bien eu char court. » Ce doit être « a bien en cher courir, » c'est-à-dire: « il lui a coûté cher de courir.»—P. 19, note 6. de soapçonne que gages signifie ici non pas salaires, rerenus, mais menbles, specialement vaisseaux. Ce mot a ce seus en d'autres provinces. — 29. En desperit sie lou mengayre ne saurait signifier, comme le vent la note 5, « et mort fut le gourmand. » Le vers étant trop long d'une syllabe, il faut sans dout corriger en despit ou en despict, et traduire mandit soit le gourmand (liti. en dépit

soit...) — 49, note 6. La rime estiaras réclame pour chandias la correction chandiavas, et alors il s'agirait de chandelles et non de chancre. — 68. Non poudrié signifie il ne pourrait et non pas je ne pourrais. Le contexte l'indique avec évidence. — 83. Marciè est noté comme un mot inconnu. C'est simplement le français mercier. On connaît le proverbe : « l'etit mercier, petit panier, » — 91, note 10. Le seus est clair si l'on corrige l'aunouoro, comme la rime le demande ; le dentau est le cep de la charrue. Mais trois vers plus haut, je ne sais ce que peut signifier d'an apparoucha. Au n'y serait-il pas l'ancien aul (avol) = mauvais? — 92. En quauquo traço de brez. Cela veut dire avec un berceau et non arec du son. L'éditeur a pris brez pour bren. Quant à traço, voy, le Dict. languedocien sous trasso. — 97. Fouoire, objet de la note 29, est l'ancien forre (fr. foirre ou feurre), et doit, je pense, être rendu par paillasse. Barghos (meme page, note 25) est l'instrument qui sert à broyer le chanvre.

Je ne sais si l'on trouvera, dans le pays de Cordat, un bien grand mérite à ses noéls. M. l'abbé l'eyrard me semble, je l'avoue, les avoir beaucoup surfaits. Voir, dans l'auteur de ces chants rustiques. « un érudit, un penseur, un critique et un philosophe », sans compter sans doute le poéte, devra paraître à plusieurs une illusion un peu forte. Je n'en considère pas moins la publication des noéls de Cordat comme très-utite, et M. l'abbé l'ayrard a droit, pour l'avoir faite, à toute notre reconnaissance. Les monuments du dialecte vellave ne sont pas communs, et c'est une bonne fortune pour les amis de notre langue d'oc d'en pouvoir étudier un du temps de Louis XIII. J'ai fait cette étude, pour mon compte, avec plaisir et profit; peut-être les lecteurs de la Recue ne me sauront-ils pas mauvais gré de leur en communiquer les principaux résultats.

- 1. A tonique, précédant m ou n, même, dans ce dernier cas, si une voyelle suit, devient toujours o. Ceci est commun ou à peu près à toute la région septentrionale et centrale de la langue d'oc (Auvergne, Rouergne, Quercy, partie du Limousin, etc.). Ex.: ou (annus), song sanguis fon fames), mo manus campono (campana. Même mutation dans o (habet), so (sap., dejo. et à la 3° pers. sing. du futur: troubaro, etc.
- 2. E tonique devient i et attire a devant l, qui se vocalise : ciau, giau, angiau. Ceci s'étend, à travers l'Auvergne, jusqu'à la lisière orientale du Limousin et pénètre (ciau da moins) un peu au delà.
- 3. I passe à l'e dans reyre (ridere), aussi bien que dans reyre, qui est de la langue commune. Cette voyeile s'introduit, comme en Auvergne, pour mouiller l'I, dans liou, liour, lieu, belieu.
 - 4. O tonique, bref ou en position se diphthongue en io dans pioc

- et lioc, et en ouo partout ailleurs: bonon-bonos, pouot, souou (solum), damonoro, mouort, etc. Le groupe orr, au lien de devenir simplement onorr, donne ouoir, par vocalisation de la première r (cf. ailleurs aybre = arbre, eymari = ermari, etc.). Ex.: sonoire sorre = soror, ouoire (orre = horridus), fonoire (forre = fr. feurre). Dans ce dernier exemple, l'i peut provenir du d primitif non assimilé.
- 5. La voyelle ou n'était pas, comme on sait 4, distinguée de o dans l'ancienne écriture. L'une et l'autre étaient notées par o. Cette liguration sert encore dans nos noëls, mais non pas exclusivement pour l'ou nasal, même dans le cas où cet ou provient de u latin, bref ou en position, c'est-à-dire où aucun doute n'est possible sur sa vraie prononciation. Ex.: ront, monde (à côté de mounde, fonde, son, rompt, songeat, commo, non

La même chose se remarque dans des textes de provenances diverses, à la même époque. Ainsi, en Limousin, on trouve également le son oun figuré encore on comme autrefois, longtemps après que l'ou pur eut cessé d'être représenté par un simple o.

- 6. La diphthongue ai, perdant l'accent, devient ii, phénomène commun à beaucoup d'autres dialectes 2 : beylat, meysou, etc. Sous l'influence de la nasale (cf. ci-dessus 1, andevenu on), cette diphthongue passe à l'oi dans soint = sanctum.
- 7. An, protonique ou monosyllabe proclitique, devient óu: phénomene analogue au précédent et pareillement commun à la plupart des dialectes: soura | salvare |, insy | audire |, souput | anc. sauput |, vou (vado), ins (datif plur, de l'article). Notons comme remarquable la modification subie par fanc | facio |, qui se présente dans notre texte sous la forme | fouoc, comme si la diphthongue s'y etait d'abord réduite à un o bref.
- 8. In primitif est resté on redevenu in (ion lans vioure, viou, nion neige), biouve bibere. Pareillement den (debet) est ici dion.
- 9. L'ancienne diphthongue oi, dont l'o provient de o bref ou en position, se modifie différemment selon qu'elle est finale ou pénultième. Finale, elle se présente, comme dans la basse Auvergne, sons la forme en : la neat, quenté coetum, hea (hodie), coqueu' conois), peus

¹ Voy, le mémoire de M. Meyer sur l'o provençal. (Memoires de la Societé de linguistique, tom. 1.)

² Dans quelques-uns Rouergue, Quercy), c'est en oi que ai dans cette position, s'affaibat.

³ On trouve aussi qued. forme de la langue commune (p. 23), mais en rime avec neut.

et pen (pois = post). Un exemple de cette mutation, remontant au XIIIe s. (del Peu = du Puy (podium), se trouve dans la préface (p. xx)¹. Pénultième, elle garde l'i, et l'o précédent se diphthongue en ouo, comme lorsqu'il est isolé (cf. ci-dessus 4. Ex: conogre (p. 84)= coire (coquere).

- 10. La diphthongue ou ayant changé, comme en d'autres dialectes, son u en i, est traitée par suite comme l'oi originaire : de la eymouoire (esmoure), jouoyne : juvenis).
- 11. La gutturale dure se change constamment, devant les voyelles, en la dentale de même degré. Ex.: c devient t: chastu, nastut, destuberto, ati (= aqui), etc.; g devient d: adut (agut), rendut (rengut), sedur (segur), tendut tengut), Dilien Guilliem), sediat (segur), etc.
- 12. Les gutturales chuintantes sont ordinairement figurées cheet j, selon l'orthographe ordinaire; mais on trouve aussi th pour ch (prononcé tch), et gh pour j; estathas, petharas (p. 8); mongho (93), barghos (98).
- 13. Le z (tz) se réduit toujours à t à la 2° pers, du pluriel des verbes. Même réduction, et aussi constante, dans lestextes du Vivarais de la même époque. C'est, du reste, un phénomène qu'on retrouve, plus ou moins fréquent, de divers côtés, et dont les exemples ne sont pas races dans nos anciens mss.
- 14. L finale, réduction de ll, se vocalise en i après e ey ille); ey (en lo), pey (per lo), aquey, bey (fr. beau) Mais an pluriel des mêmes mots, comme pour l simple d'origine après a et o, la vocalisation se fait en u: aqueus, espitau, oustau, ciau, angiau, róu, souóu (solum), lençouóu.

A l'intérieur des mots, entre deux voyelles, l, et c'est là le trait le plus caractéristique de notre texte, ne se maintient pas non plus; elle passe, non pas à l'u, comme devant une consonne, mais au r, qui n'en est qu'un durcissement: tacon (talon), giavo, giavado (gèle, gelée), souvament (seulement), souveil (soleil, estiavas (étoiles), angiavou (petit ange). L'n, dont la parenté avec l'l est connue, est pareillement remplacée par r dans bouvas = bounas (fr. bornes), d'où bouveina, qui se dit aussi, en substituant inversement l'à r, bouleina. L'auteur de la Statistique de la Haute-Loire, où je trouve ces dernières formes, mentionne aussi, à côté de bouras, bougas. Cf. songnel = soulel, à Marvéjols (Rerue IV, 526).

¹ Eu, d'ailleurs, s'explique très-bien moyennant les formes intermédiaires uei et ue: noctem nont ancit nuet neut. Des exemples isolès de la même mutation se rencontrent dans des textes, même très-anciens, d'autre provenance.

- 15. J'ai signalé plus haut (4) la vocalisation de l'r en i dans souoyre, ouoyre et probablement aussi fouoyre. En finale, cette liquide passe à l'u dans quan (24, 78) =quare. Cf. aubre, maubre, ceucle, etc., qu'offrent des dialectes voisins et peut-ètre également celui-ci.
- 16. Le r. qu'on a vu tout à l'heure supplantant l'1 dans tavon, etc., reprend dans pavou (pavorem) la place dont l'ancienne langue l'avait exclu (paor) et s'introduit dans avouro (= aora), forme commune à plusieurs dialectes. La même consonne est prosthétique, comme en Provence, dans vou (hoc et aut), vont (unde), vounio (ungat).
- 17. Les prépositions din, dedin et son (sine) se font suivre par euphonie, devant les voyelles, les premières d'un e, la dernière d'un t, ce que l'on observe aussi ailleurs. Un b s'adjoint, pour le même motif (en limousin c'est un d), à la préposition en : enb un lioc p. 59). Notons encore la nasalisation de l'a et de l'e dans hanlas, ansi et dendu (degu).

Après ces remarques sur la phonétique de notre texte, il resterait à relever les particularités qu'il peut offrir au point de vue de la grammaire proprement dite et du vocabulaire; mais cela nous mènerait trop loin, et il y aurait d'ailleurs de ce côté peu d'observations neuves ou intéressantes à faire. Je noterai pourtant, avant de finir, la forme yeusses=els en Languedoc elses des le X'. es. au moins), le participe fort plet (plicitum), p. 73, dont je ne connais auenn autre exemple. l'emploi de l'infinitif pour le gérondif (en fa de ses restos, en reni de la vellado), qui, du reste, se retrouve ailleurs et dont il y a quelques exemples dans les anciens textes; celui du verbe merita dans la signification passive de deberi (aquo li merito be, pour il mérite bien cela), et enfin un substantif qui paraît devoir être rangé dans la nombreuse famille des dérivés de minimus: c'est marbioueho (petite fille), p. 84, qui renverrait à un type latin *minimicula, par les intermédiaires *merbilca, *mermilea, *mermicla.

C. CHABANEAU.

- P. S. J'ai trouvé, depuis que cet article est écrit, deux exemples auvergnats, l'un de v=l, l'autre de gu=l (voir ci-dessus, 14) dans les Patois de la basse Auvergne et leur littérature, par M. Doniol. Ce sont vouvant = voulant (p. 77) et agueino = haleine (p. 96). Le premier est dans un texte de l'an 1477.
- De la Création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent, par A. Darmesteter. Paris, E. Vieweg, libr.-éditeur, 67, que Bichelieu: Paris, 1877. Prix: 10 fr.
 - « Quels sont les procédés que met en œuvre la langue moderne

pour enrichir ou renouveler son matériel? Quelle en est l'origine, le cercle d'action, la force relative? Quels sont les changements généraux que leur action a produits ou est en voie de produire dans le caractère de la langue française? Tel est l'objet de notre étude. Elle comprend trois parties : dans la première, nous parlons de la formation française; dans la seconde, de la formation latine et grecque; dans la troisième, des emprunts faits aux langues étrangères et modernes. » Cet exposé, que nous empruntons à l'auteur lui-même (p. 38 suffit, en même temps qu'il fait connaître le plan de M. A. Darmesteter, à donner une idée de l'importance de l'œuvre qu'il a entreprise; œuvre toute d'actualité, ce qui en augmente l'intérêt et la rend propre à une utilisation immédiate, mais qui se rattache de très-près à l'étude approfondie de notre ancienne langue. Nous y retrouvons les qualités habituelles de M. A. D. Peut-être entrevoit-on parfois la trace d'une préparation un peu rapide; mais ce n'est qu'une impression passagere. qui disparaît vite devant l'abondance et le bon choix des exemples, devant la justesse des explications, la finesse et la nouveauté des apereus. Dans l'introduction, M.A.D. énumère et discute sommairement les tentatives individuelles ou collectives (Ronsard. Malherbe, hôtel de Rambouillet, etc.) qui se sont produites à diflérentes époques pour défendre ou pour combattre le néologisme. Il y déclare laisser de côté l'argot, langue de convention, produit rarement spontané de certaines relations sociales, pour n'étudier que la langue courante et naturelle, telle qu'elle sort de la bouche du peuple ou de la plume des écrivains. Voici quelques observations de détail que je soumets au jugement de l'auteur. - P.51. Bous de suere. L'explication de M. A. D. est exacte. On peut citer à l'appui le singulier bouil, qui existe dans le dialecte saintongeais « je lui ai fait prendre un bouil », pour « je l'ai fait bouillir un peu. » - P. 76. Le sarde n'est pas la seule langue néolatine qui assimile le participe présent de la première conjugaison à ceux des autres conjugaisons. On remarque la même tendance dans le languedocien actuel, et notamment dans le dialecte de Montpellier et des localités rurales les plus rapprochées. — P. 87 et n. 205. M. A. D. mentionne quelques formes nouvelles en el et en if. Il aurait été bon de mettre en regard celles qui out une dérivation commune, telles que constitutif, constitutionnel - correctif, correctionnel, etc., et de préciser la valeur de chacune, la forme en if se tenant plus pres du verbe, d'où elle dérive directement par l'intermédiaire du participe passé latin, et ayant une signification plus étenduc que la forme en el. Celle-ci est habiquellement d'un emploi plus special, plus technique. La distinction que je signale et que je soumets à l'appréciation de M. A. D.. est pour moi d'un intérèt immédiat et en quelque sorte personnel, en ce que, bien constatée, elle peut mettre sin aux hésitations de certains lecteurs, du reste fort compétents, qui. à l'expression « locution prépositionnelle » c'est-à-dire « locution ayant la valeur d'une préposition », hasardée par moi dans un compte rendu des Récits d'un trouvère de Reims (de M. N. de Wailly), voudraient substituer celle de « locution prépositive. » Prépositif, il est vrai, a par devers lui plusieurs années d'existence, tandis que prépositionnel est un néologisme encore au berceau. Mais le premier se rattache étroitement à préposer, dont il partage la signification générale, tandis que le second offre un sens plus restreint et indique plus particulièrement ce qui a rapport à la préposition. On pourra dire « une locution prépositive » en parlant d'une locution qui se place (se prépose) d'habitude avant une autre; mais on doit dire une « locution prépositionnelle », quand il s'agit d'une locution qui équivaut à une préposition. - P 90, « Pochard, ivrogne qui se poche, se remplit. » Je ne sus si c'est bien là l'explication véritable, mais je dois en faire connaître une autre que j'ai entendue présenter. « Pochard, ivrogne dont les veux sont pochés (hattus, fatigués) le lendemain d'un jour de débauche, » - P, 110. « L'expression (race) bovine a amené (race) asine. » La forme asine est plus ancienne : je l'ai rencontrée dans un Livre de raison tenu par un curé de campagne contemporain de ce qu'il appelait « l'émeute de 1790 »: « Cejourd'huy acheté (tant de livres la bète asine avec sa suite», c'est-à-dire l'ânesse avec son petit. —P. 115. « La dérivation verbale se fait à l'aide du suffixe er, qui s'ajoute à l'adjectif on au substantif dont on veut tirer un verbe. » En ce qui concerne l'adjectif, cette dérivation par er aboutissant à la première conjugaison (actif, activer) est tout à fait exceptionnelle. M. Chabaneau a, le premier, dans son Histoire et Théorie de la conjugaison française, tres-nettement constaté ce phénomene des deux dérivations verbales en ir et en er, entées, celle-ci sur des noms, celle-là sur des adjectifs. Cette règle de notre ancienne langue, observée encore par nos patois, ne saurait être trop l'ermement maintenue et défendue contre les envahissements d'une inintelligente uniformité. Les paysans de la Saintonge ne disent pas exempter, mais exemptir (témoignage de M. Chabaneau); troubler, mais troublir; parce qu'ils derivent ces verbes des adjectifs exempt, trouble. Ajoutons que la langue sait parfois se défendre elle-même contre les tentatives inconsidérées de certains écrivains. C'est ainsi qu'elle a formé ralentir, qui est tres-bon, contrairement à l'autorité de Ronsard, qui se sert de alenter: - Tant plus je veux alenter son

ardeur (Franciade, ch. w). - P. 120. On dit aussi familièrement lavocher, d'où l'expression « des lavocheries »; buvocher, an moins dans nos campagnes de la Saintonge et du Poitou, « A quoi servent toutes ces lavocheries? disait une bonne femme de Poitiers a qui l'on parlait hydrothérapie, est-ce que ça fait vivre plus longtemps?»—P. 161, 162. A propos des composés verbaux, M. A. D. reproduit en note un résumé de la théorie que j'oppose à celle qu'il a empruntée à Diez et défendue dans un ouvrage dont j'ai rendu compte (Revue des lang, romanes, 1876, novembre, p. 267 et suiv.). Il maintient ses premières conclusions, de même que je maintiens les miennes. Il me lait, de plus, quelques objections auxquelles je dois et vais répondre le plus brievement possible. Je n'ai dit nulle part que « le thème préexiste aux parties du discours qui le renferment », et je suis d'avance de son avis quand il ajoute que « ce n'est qu'après coup que la comparaison des divers membres de la famille (de mots à racine commune) amene à concevoir, par abstraction, l'idée générale de thème.» Mais cela ne prouve nullement que le verbe soit, comme il semble le prétendre, antérieur aux autres mots de même racine, par exemple quand il dit que de garder viennent gardeur, garde, gardien. Le thème coexiste avec les flexions qui le font vivre, et qu'il fait vivre à son tour : mais il ne préexiste pas à l'état d'isolement, pas plus que la flexion séparée du thème. Le verbe est comme un arbre où l'on distingue l'écorce et le bois proprement dit , sans pour cela supposer qu'ils ont jamais pu vivre séparément. Je m'étais suffisamment expliqué sur le sens que j'attribuais au mot thème, je suis donc forcé de renvoyer le lecteur à mon premier article, car je n'aurais à présenter que les mêmes raisons. Quant aux nouveaux exemples de composés d'impératif que cite mon savant contradicteur, un seul est certain, c'est fuc-malum. Mais j'ai eu soin de dire, ce que M.A. D. semble avoir perdu de vue, que je rangeais dans une catégorie à part les composés d'origine impérative certaine. Montereau-Faut-Yonne est un compose d'indicatif present tout aussi certain. Doit-on en conclure que les composés verbaux ont la même origine indicative? Quant aux formes comme Pelavicinum, Gardarobam, on peut les considérer comme une simple transcription orthographique latine des équivalents populaires Pèle-roisin, garde-robe. où l'e muet final du verbe composant a été suppléé par son équivalent habituel latin a = P. 163. Il faut ajouter que les verbes inchoatifs en ir semblent exclus de la composition verbale. Je n'ai remarqué que nourrit-rigue, créés par Ronsard (ap. Meunier). - P. 170. Persécutant, forme hypothétique, proposée par M. G. Paris dans son edition de Saint Lèger, ne devrait pas etre pré-

senté comme un exemple certain. Ibid. Crueils se rattacherait à *crudelius et non à crudelis. Cruels = crudelis est bien de formation populaire, comme l'indique la clinte prématurée de la dentale médiale. Ibid. Felix se ramène plutôt à *felicius. - P. 190. Ajouter dialectal, dont M. A. D. se sert du reste couramment, et que. pour notre part, nous avons toujours préféré à dialectique, mal à propos employé avec ce sens par quelques auteurs. - P. 248. Soulographie, cité d'après M. Zola, se trouve déjà dans Balzac. -P. 259. Aux dérivés plaisamment prétentieux soutados, crapulados, joindre le gigantesque cinquentesimados, que j'ai entendu à Poitiers. -P. 260-261. Signalons un mot imputé aux Arabes et d'un usage conrant dans l'armée, maboul = fou, toqué. Quant à zouare, il peut être intéressant d'observer que les gens du peuple tendent à le prononcer zouavre. En finissant, rappelons que cet ouvrage, plein de faits et qui se lit aisément, sera utilement consulté par ceux qui veulent se reconnaître dans le tourbillon de mots nouveaux que crée incessamment la langue des savants et des politiques. Il s'adresse plus spécialement aux écrivains, à ceux-là surtout qui, comme le journaliste, toujours pressés d'arriver au but et de nous y entrainer à leur suite, sont le plus exposés aux tentations du néologisme Ils y trouveront comme un appareil de pesage à la fois sûr et délicat et d'un maniement facile.

A. B.

Li Chevaliers as .11. espées. (Voir Rerue des langues rom., 15 juin 77, p. 262)

M. W. Foerster, l'éditeur de ce poëme, m'écrit la lettre suivante en réponse aux observations que je lui avais présentées: « Je vous remercie de votre critique bienveillante de mon Cheralier as .11. espées. La plupart de vos remarques, je les accepte sans réserve; sendement, pour le v. 634, il faut dire qu'il a la juste mesure: Si l'ont convoie d'ilueques, car convoie = convoice, et $i\acute{e} = i$ dans certains dialectes cf. mon explication de ce phénomène, mal compris de M. Mussatia, que j'en donne dans la note du v. 9524). V. 1972, vous proposez un glave, ce que je fais moi-même dans la note; seulement je fais observer que glaive (masculin et féminin dans l'ancien français) est dans notre texte toujours féminin . V. 6146, enquetume. J'ai connu votre explication par inquietitudinem, forme supposable qui justifierait le maintien du t. Si je ne l'accepte pas, en voici la raison : votre explication suffit pour ce mot-là, mais il y en a d'autres qui n'acceptent pas le suffixe latin it, ce sont : pietatem= pitié, medictatem = moitié (L'explication de M. A. Darmesteter par meydtat, qui sauvegarderait le maintien du t, est inadmissible à

cause de media = meie ou mie), traditorem = traditor, capitaneus= chevetaine, à côté du régulier chataigne, caduta et caderta = chute et cheoite, à côté du régulier $mor^{-1}tu = muete = meute$. Il faut donc attendre, jusqu'à ce que nous trouvions une explication pour tous ces mots. Pour les formes en ietatem, on pourrait supposer que ietatem = iytatem, eyté, » Je fais deux parts des savantes et courtoises observations de M. W. F. Les premières, celles qui ont trait au texte même du Chevalier as .11. espées, ne donnent lieu à aucune objection. Les secondes, relatives aux formes qui ont conservé la dentale médiale latine, contrairement à la règle générale, exigeraient au contraire d'assez longs développements. N'ayant pas le temps de m'y engager, je me bornerai à déclarer que l'explication essayée par M. W. F. à la fin de la lettre, pour rendre compte de la persistance du t dans moitié, pitié, chute, ne me paraît pas concluante, et que, de mon côté, je n'ai pas été plus heureux. Quant à cheretaine. je ne serais pas éloigné d'y voir un dérivé du diminutif chevet = caput, cf. cheveteau= cucullus, ce qui couvre le chef= caput. De même j'expliquerais traître, traîtor, par la forme hypothétique * tradeditor, qui correspondrait au triplet * tradedere, qu'on est en droit de supposer à côté du classique tradere et du populaire * tradare (prov. tradar). Puisque cette discussion a eu pour point de départ une publication de M.W.F., j'en profite pour revenir sur un passage d'un poème antérieurement édité par lui : je veux parler du v. 61 de Richart le biau, où il a lu dervoient, forme qu'il a reproduite au glossaire. Il faut lire cler voient, correction qu'il a pent-être déjà faite de son côté.

А.В.

De Floovante vetustiore gallico poemate et de merovingico cyclo scripsit, etc. A. Darmesteter. — Lutetiæ Parisiorum, Vieweg, 1877 (thèse pour le doctorat,

Le poëme de Floovant, publié par MM. Guessard et Michelant, d'après le ms. unique de Montpellier, est un des plus rares et intéressants représentants de ce qu'on peut appeler le cycle mérovingien. M. A. Darmesteter en a fait l'objet d'une étude savante et approfondie, dont nous devons nous borner, gèné que nous sommes par le manque d'espace, à énumérer les résultats principaux.

La version de ce poème qui nous est parvenue a été transcrite par un scribe lorrain, originaire de la région des Vosges. Pour cette partie de son étude, M. A.D. s'appuie sur l'utile travail de M. Bonnardot (Romania, 4, 337; 41, 245). Ce scribe avant sous les yeux un texte écrit en français proprement, dit, mais qui n'était lui-même qu'un remaniement d'un texte plus ancien. Dans la seconde

partie, M. A. D. compare les différentes versions hollandaise italienne et irlandaise, du Floovant, avec la version française. Dans la troisième, il arrive au résultat le plus important, à prouver que le poème de Floovant faisait partie d'un cycle plus complet, du cycle mérovingien, et qu'il est, par son origine, antérieur an cycle carolingien, qui semblait jusqu'ici avoir eu le monopole des chansons de geste, M. Paulin Paris, cité par M. A. D., s'était déjà demande, en rapprochant les Gesta Dagoberti de ceux de Charlemagne, et en signalant les curieuses coïncidences qui pouvaient les faire confondre dans la mémoire des trouvères, si certaines difficultés historiques, insolubles tant qu'on ne sortait pas du cycle carolingien, ne trouveraient pas leur explication dans certaines particularités de l'histoire de Dagobert le Grand. L'étude de M. A. D. présente, en faveur de cette hypothèse, des arguments d'une hante valeur, et l'on ne peut que regretter, comme il le dit très-spirituellement, quoique en latin, que celui qui a été, avec Clovis, le représentant le plus glorieux de la dynastie mérovingienne, naic eté admis dans les fastes de la poésie populaire que sous le couvert d'une distraction aussi comique qu'invraisemblable. C'est bien le cas de répéter avec lui : Sic transit gloria mundi. - J'allais oublier de remercier l'auteur, qui a bien voulu se souvenir que je lui avais fourni quelques renseignements sur le ms. du Floovant, conservé à la Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier. C'est pour moi, et ce sera tonjours, un vrai plaisir de rendre des services de ce genre aux travailleurs sérieux, et surtout aux travailleurs d'élite comme M. A. Darmesteter. A. B.

Société des auciens textes. Brun de la Montaigne, roman d'aventures publié pour la première fois d'après le ms-unique de Paris, par Paul Meyen. — Paris, Didot, 1875; in-8°.

Fragment tres-considérable (pres de 4 mille vers alexandrins) l'un paëme d'aventures, composé à une époque qu'on ne saurait encore préciser, mais qui ne paraîtrait pas antérieure à l'une des plus récentes récensions du roman d'Ogier, M. P. M. croit devoir signaler une particularité de versification qui aurait son importance, à savoir que, dans ce poème, la césure à finale atone, ne comptant pas dans la mesure du vers, a été systématiquement évitée par l'auteur. Vérilication faite, cette assertion s'est trouvee erronée, ainsi que l'a remarqué M. Mussafia (Zeitschrift für romanische Philologie, 1877, p. 99). Cependant il faut observer qu'il y a du vrai dans l'observation de M. P. M., et que l'auteur a en rarement recours à ce genre de césure Venant, pour le compte rendu

de cette publication, apres M. Mussafia, je me trouve n'avoir que peu de chose à dire. V. 59, Si leur diront errant qu'il reignent sans targier, M. P. M. propose diras an hen de diront. Il est probable qu'il n'y a là qu'une faute de lecture et que le manuscrit donne simplement di tout. T aura été pris pour r, u pour n. V, 267, De tout l'os. M. P. M. propose Desc à l'os. de limis De tout las, on lès (cf. v. 1067), de tout côté. V. 838 et 1571, M. P. M. corrige de deux manières différentes une même faute du ms., desous, qu'il lit desus aux errata de la p.xvi, et desor à la p.54. A ces denx corrections je préférerais desour, qui serrerait le ms. de plus pres. V. 887. Qui fu clère c'argent Lisez, comme au v. 1238. Plus clère d'un argent, V. 994, je lirais tout adés et non tous adés. V. 1242, je lirais Dont chascuns cuers, s' estoit, etc. V. 1920. M. P. M. donne du mot relief, qui se trouve dans ce vers, l'explication suivante: «Relief, abandon fait par le seigneur à ses serviteurs de certains objets meubles, tels que vêtements, etc. » Relief avec le sens de relevailles me paraît mieux convenir ici. V. 2924, lisez: meilleur. V. 3016, lisez: à nient vient. V 3321, essagier, faute d'impression pour esragier. V. 3450, lisez : jusqu' adont, cf. adont du v. 3671. Même correction aux v. 7840 et 3863. A. B.

Société des anciens textes. Guillaume de l'alerme, publié d'après le ms. de la Biblioth. de l'Arsenal de Paris, par H. Michelant. — Paris, Didot, 1876; m-8°.

Roman d'aventures du XII-XIII^e siecte, de dix mille vers octosyllabiques environ. C'est le récit des aventures plus qu'invraisemblables de Guillaume, fils du roi de Pouille. Mais le véritable héros de ee singulier roman est un loup-garon qui preud en affection le jeune Guillaume, et le protège efficacement contre les dangers de toute sorte qui ne cessent de le menacer. Il faut dire que cet intelligent animal était le propre fils du roi d'Espagne, et qu'une impitoyable belle-mère l'avait, par ses enchantements, réduit à cette triste condition. Elus tard, Guillaume acquitte sa dette de reconnaissance envers le bon loup-garou, en forcant la reine d'Espagne à lui rendre sa premiere forme. Voici quelques observations de détail : V 50, Se Diex nel fait, li rois del mont. Je livais Se Diex n'els ait = Nisi Dens illos adjuret V. 79, je livais [8] ombroie, V. 418, je mettrais un point apres seigna, une virgule apres contenance. V. 426, doucment: faute d'impression, lisez doucement, V. 1522, je livais comment ves prist, comment a nom. V. 1625 (rop long, Je lirais Somes d'une matere fait - Tuit et d'une lignie estrait. N. 1767. faute d'impression: lisez ront, V. 2582. On ne comprend guere que les mêmes personnes aient les chevenx blonds et la barbe

blanche. Je lirais donc Les chever ont blans et tranchiés; cf. les v. 3480 et 3481. V. 3470, fante d'impression : lisez empireront. V. 3603, il fant mettre une virgule après pors et deux points après cors. Le sens est, en effet : « Il vivra ainsi, mais comme le porc, qui pour avoir du son perd son corps. » V. 4242, ils, lisez il. V. 5026, denfensable. C'est probablement une faute d'impression pour defensable. V. 5103, je lirais qu'i[l] le consaut. V. 5358, ne vant-il pas mieux lire : de dras de soie tos a or? V. 8305, trop court. V. 8440, ne fant-il pas si au lieu de se? V. 8446 me semble difficile à comprendre.

A. B.

Société des anciens textes. Deux rédactions du roman des Sept Sages de Rome, publiées par Gaston Paris. — Paris, Didot, 1876; in-8°.

Ce texte est précédé d'une savante introduction où M. G. P. s'est attaché, surtout, a établir la vraie relation des rédactions françaises des Sept Sages entre elles.

Société des anciens textes. Miracles de Notre-Dame par personnages, publiés d'après le ms. de la Bibl. Nationale, par G. Paris et Ulysse Robert. -- Paris, Didot, 1876; in-8°.

La collection complète formera 6 volumes et comprendra 40 mystères. Un volume supplémentaire contiendra les remarques de tout genre auxquelles ce texte donne lieu, aiusi que le glossaire. Nous attendrons donc d'avoir vu ce dernier volume pour readre compte de l'ouvrage entier et juger de la valeur de l'edition. Telle qu'elle est, cette publication offre beaucoup d'intérêt et constitue un curieux échantillon de l'art dramatique ciaustral. Sans nous astreindre a que étude minutieuse, pour laquelle le temps nous manquait, nous ayons releve quelques observations de detait que nous soumettons aux editeurs, P. 127, v. 653, mien ne saurait être disyllabique. P.145, v. 40 faux. Il fandrait peur-être La face a face elle voit son chier fils, P. 163, v. 357, sene, lisez sene = sienne, P. 239, v. 923, peut, lisez pent. P. 292, v. 1128, 29, je mettrais le point et virgule apres hostel et une virgule après bel. P. 294, v. H97, trop court d'une syllabe, P. 336, v. 663, puisque les editeurs out parfois corrigé leur texte p. vr., pourquoi out-ils saisse temps au lieu de tans?

A, B.

PÉRIODIQUES

Romania, nº 27. p. 472. — M. Paul Meyer trouve bien douteuse notre explication du son dans les noms de lieux baléariques (Rerne, 2º série, III. p. 225). Nous rappellerons un fait (déjà indiqué ailleurs) et qui nous semble de nature à modifier l'opinion du savant philologue. En Catalogne, du moins dans le Panadés, le peuple de la campagne dit, en certains cas. axó ou assó (peut-ètre aussi so), dell' Rafols ou del Miret, pour désigner le domaine de ces propriétaires. D'ailleurs on lit dans Bernat Metje: « No li torna so del sieu. » — Quant à la construction du vers de Marcabrun (Ib., p. 229), nous avons parlé de possibilité. Il serait bien difficile, ce semble, de prouver l'impossibilité.

Il Propugnatore. — Anno X. Dispensa la, 2a e. 3a. — P. 9. Luigi Gaiter. L'epigrafe scaligera sul ponte delle navi, a Verona. Transcription, interprétation et commentaire étymologique de cet intéressant monument du dialecte véronais. - 23. Antonio Cima. L'Orazia dell' Aretino. Étude sur cette tragi-comédie (c'est ainsi que qualifiait son œuvre l'Arétin lui-même) comparée à l'Horace de Corneille. — 47 et 436. Blanc. Interpretazione filologica di molti passi oscuri e controversi della Dirina Commedia, saggio tradotto dal prof. Carlo Vassallo, con aggiunta d'alcune osserrazioni. C'est seulement la traduction de la partie du travail de Blauc qui concerne le Purgatoire, la premiere partie (sur l'Enfer) ayant été traduite en italien, des 1865, par M. Occioni. — 80 Francesco Berlan. Cola Montano, lettere storico-critiche. — 95 et 343. Salvatore Salomone-Marino. Storie popolari in poesia siciliana (suite . XI, Storia del famoso bandito Antonio Catinella, soprannominato Salta-le-Viti. XII, Distinta Istoria di la cita e morti di D. Raimundu Sprazza, iniqu capu di banduti. XIII. Lu fini di li larruni espressu nella storia di Cicc' Antoni Papaseudi e so cumpagni. XIV, Contrastu ridiculusu chi fa 'na gatta e un surce. — 124 et 289. Ernesto Menaci. Il Canzoniere chigiano, L. VIII, 305. Reproduction exacte de ce précieux monument de l'ancienne poésie lyrique italienne. — 183. Achille Neri. Un opuscolo ignoto di Giorgio Sommariva, poeta veronese del secolo XV. -

 $^{^{+}}$ A Barcelone, on conserve l'article en devant les noms de personne; dans le Panadés, on emploie aujourd'hui l'article commun el.

204 et 376. Carzio Mazzi. Il Burchiello, saggio di studi sulta sua vita e sulla sua poesia (suite et lin).—106. Vittorio Imbriani. Canzonette infantili pomiglianesi. — 468. Enrico Frizzi. Saggio di studi sopra Cecco d'Ascoli e sopra l'Acerba. C. C.

CHRONIQUE

L'idée si élevée dont M. Albert de Quintana y Combis s'inspira, en foudant le prix de la Chanson du Latin, valut au programme du concours de 1878 — et cela des les derniers mois de l'année 1875 — l'adhésion successive du Félibrige, de la Société archéologique de Béziers, de l'Académie du Sonnet, d'Aix-en-Provence, de la Société scientifique et littéraire d'Apt et de l'Aube provençale de Marseille. Cette idée recueille aujourd'hui de nouvelles adhésions parmi les associations littéraires du midi de la France. C'est ainsi qu'apres l'Athénée de Forealquier, la Société des félibres des Alpes a bien voulu mettre à la disposition de la Société des langues romanes une médaille de vermeil, qui constituera un des accessits du prix du Chant du Latin.

Nous remercions de cette marque d'attention la Société des félibres

des Alpes.

M. Boncherie a transcrit sur le ms. 24,042 (fds. français, XVe siècle) de la Bibliothèque nationale, un poème d'aventures intitulé le Licre de Galeren, conte de Bretaigne, qui est incomplet au commencement et au milieu, et qui comprend plus de sept mille vers octosyllabiques. Il se propose de le publier, malgré les mutilations qu'il a subies, et prie ses confreres en romanisme de vouloir bien reconnaître ses droits de priorité.

Ceux qui ont lu la Rerne des Langues romanes (nº du 15 juin 1877) et la Zitschrift für romanische philologie (2º numéro de 1877). com-

prendront et excuseront son insistance.

LES JEUX FLORAUX APTÉSIENS. — Le point de départ des fêtes d'Apt était purement religieux, car, dans le principe, il s'agissait uniquement du couronnement de la statue de sainte Anne, donnée par Mgr Dubreuil, archevêque d'Avignon, L'initiative du Comîte des Provençalistes de la cité juhenne a su grouper autour de la solemnite religieuse un certain nombre d'associations littéraires et quatre concours divers : celui des Provençalistes, naturellement, celui du Florège d'Avignon, celui de la Société scientifique et artistique d'Apt, et enfin celui de l'Académic des poètes de Paris.

La séance solenn de du 9 septembre a été onverte par un discours éloquent et étudié de Mgr Dubrenil; le chancelier du Felibrige lut, immédiatement après, le texte de la décision qui déclarait Jeux floraux le Concours aprésien; puis M. Frizet fit connaître les noms des lauréats, dans un rapport provençal, aisé de langue et de

pensée, plein de poèsie et de coloris 1.

La première récompense (Pièce sur sainte Anne) a été attribuce à une félibresse qui a voulu garder l'anonyme: les deux médailles d'argent offertes par le Félibrige des Alpes et les Provinçalistes d'Apt, à MM^{mes} Daniel et Delphine Roumieux. En ce qui touche la pièce demandée sur Apt ou les particularités de son histoire, une lleur d'argent, donnée par M. de Sabran, a été décernée à M. E. Imbert (la Durènço): une médaille de vermeil, de l'Athénée de Forcalquier, à M. Bruneau (sonnet sur Apt): une médaille d'argent de la Société des langues romanes, a M. l'abbé Malignon, de Beaucaire (Margarido de Prouvènço an toumbéu de santo Ano).

Deux ouvrages hors concours : une Istòri de Cadenet (en prose), par M. Ripert, à Marseille, et un recueil intitulé : Uno matinado à Nostro-Damo-de-Prouvênço, par l'abbé Anxionnax, ont été récompensés au moyen d'une médaille de vermeil et d'une médaille de

bronze.

Au travail de M. Frizet succéda le rapport français de M. Jules Terris sur la joute historique ouverte par la Société d'Apt. L'heure avancée ne permit pas d'entendre celui de M. Carbonnel sur les

envois de poésie française.

Le concours du Florège de l'Académie des poëtes, et enfin le concours d'harmonie (MM Mouzin, de Mesteyme et Guillibert, rapporteurs), avaient été réservés à la séance du lundi 10 septembre, laquelle fut présidée par M. Léon de Berluc-Perussis, qui, dans un discours écrit avec une clarté, une souplesse et une facilité d'expression trop henreuses et trop rares pour n'être pas signalées, fit l'historique de l'institution des Jeux floraux depuis leur origine. M. de Berluc suivit les fleurs du Gai Savoir de Toulouse à Barcetone et à Tortese, à Tulle, à Rodez, à Béziers et enfin à Apt, où elles furent portées en 1862. Ce discours, si remarquable, a été publié par le Prouvençau dans son numéro du 30 septembre.

Les élèves languedociens, comtadins et provençaux, récompensés pour leurs traductions de Mistral et de Tavan, furent appréciés dans le rapport de M. Mouzin, secrétaire du concours du Florège. Ce fut avec un intérêt mèlé de quelque surprise que l'assistance entendit plusieurs de ces enfants lire en prose, et même en vers français, des versions fidèles et souvent élégantes. Parmi les lauréats, nous remarquons les noms de MM. Antonin Rivière, de Valergues

(Hérault), et Aristide Brun, d'Alais.

Quoique le manque d'espace nous oblige à écourter la relation de cette séance, nous tenons à dire quelques mots d'une fête plus intime et qui, selon le Journal de Forcalquier, a été « comme le

bouquet et le couronnement des Jeux floraux aptésiens. »

« On sait que ces assises de la poésie avaient été provoquées et organisées par les *Provençalistes d'Apt*, et plus particulièrement par M. Légier de Mesteyme, leur infatigable secrétaire. Ce que l'on sait moins, c'est que ce modeste et ardent groupe des Provençalistes est un des plus anciens qui se soient formés...... apres que Roumanille eut, par la publication des *Prouvençalo*, réveillé le Midiqui sommeillait. C'est le 5 juin 1855 qu'à l'appel du doctenr Camille

⁴ Inséré dans le *Provençau*, n° du 16 septembre.

Bernard, les troubaires aptésiens se réunirent, pour la premiere fois, dans le pittoresque et historique vallon de Roque-Salière; c'est là que fut conçue la pensée des Concours de 1862, prélude de cenx de 1877. On peut donc, sans mentir à l'histoire, regarder ce poétique vallon comme le berceau des Jeux lloraux de Provence. Aussi était-il naturel que les félibres accourus à Apt ne se séparassent

pas sans une visite à Roque-Salière 1. »

Le mercredi 12 septembre, tons ceux qui avaient assisté aux fêtes des jours précédents se réunirent donc le long de la Font-fresque, au pied des rochers de Sainte-Marguerite. Le spirituel doyen de la félibrée, M. C. Seymard, récita quelques vers charmants; M^{me} Daniel lut un poème inédit et digne de sa pièce sur sainte Anne; MM. Daniel et Verdot firent hommage de deux poésies à M^{me} de Mesteyme; M. de Berluc-Perussis communiqua un sonnet intitulé: Dos Deviso; M. Aubert, un autre sonnet; M. Lieutaud, une très-remarquable traduction en dialecte aptésien de l'Évangile de sainte Anne; enfin, le délégué de la Société des langues romanes. M Cavallier, toasta, dans un languedocien fort spirituel, au secrétaire des provençalistes d'Apt. M. Legier de Mesteyme, et à son aimable et vénérée mère, chez qui prélats et félibres avaient trouvé, durant les journées de la fète, la plus large et la plus cordiale hospitalité?.

La Cigale. — La réunion de la Cigale (22, 23 et 24 septembre) à Arles a été marquée par de brillantes fêtes locales, sur lesquelles le manque d'espace ne nous permet guère d'insister. Disons toutefois que la partie provençale du Concours a réussi au delà des espérances des promoteurs. Le prix sur le thème la Cour d'amour des Baux a été décerné à M. Bruneau, d'Avignon; celui des Baufs de la Camarque, à M. Edouard Marrel, de Saint-Remy, avec une mention à M. Marius Bourrelly, de Marseille. D'autres prix ont été attribués à MM, Victor Comte et le frère Théobald, ainsi que des

mentions à MM. Marius Bourrelly et Louis Gleizes.

Un sonnet de M¹¹ Goirand, d'une très-remarquable hauteur de poésie, a obtenu le prix ex æquo du Concours mixte. Nous sommes heureux de pouvoir le reproduire dans la Revue:

Coumo lis óublida ti supèrbis Areno, Arle quand l'on a vist soun frountau auturous, Si pieloun de granit supourtant pouderous Lis arcèn gigantesc que n'en formon la treno?

Avès rèn counserva, gradin escalabrous, Di grand festo roumano enut la foulo, qu'enfreno L'orro visto dóu sang, espinehavo, sereno, Dóu ferun, dis esclau, li jo, lou chaple afrous!

Fantasti monnumen, fa de dou e de glòri, Chascuno de ti pèiro es un fuei de l'istòri : An passa davans tu tant de generacioun!

Pamens, subre toun front lou soulèu pou, arrage, De sis escandihado escrincela toun age : Esclairara jamai ta pleno finicioun!

¹ Journal de Forcalquier du 23 septembre, les Jeux floraux aptésiens 2 Nous emprintons une partie de ces détails au Journal de Forcalquier du 23 septembre.

MM. Aubanel, Félix Gras et Louis Roumieux étaient au nombre

des rapporteurs.

Un détail des fètes de la Cigale restera longtemps dans la mémoire de ceux qui y ont assisté. Le dimanche 23 septembre, vers minuit, après la pegoulade, on ouvrit les portes du théâtre antique, dont les gradins à demi ruinés furent en un clin d'œil occupés par la foule. Là, dit le Prouvençau (no du 30 septembre), en face de ces deux colonnes « qui, seules et majestucusement silencieuses, dominent l'étendue, » M. Félix Gras entonna le chant du Rèi en Pèire, accompagné au tefrain par tous les assistants. Aubanel déclama ensuite son admirable Venus d'Arle, qui ne pouvait être dite avec plus d'àpropos ni dans un milieu plus justifié. L'applaudissement de la foule fut à son comble aux derniers vers du poète d'Avignon.

Nous ne saurions parler des fêtes d'Arles sans mentionner le spirituel discours de bienvenue adressé aux Cigaliers par Honoré Clair I, le vénéré doyen des archéologues arlésiens, et deux chansons de Louis Roumieux, pleines de cette verve et de cet entrain

qu'on lui connaît.

Athénée de Forcalquier et Félibrige des Alpes —Les deux Sociétés ont tenu une réunion le 20 septembre dernier, au château de Porchères. Les communications faites sont les suivantes: Chant à Notre-Dame-de-Provence, par l'abbé Emile Savy: Chanson de sainte Estelle, par M. Descosse; la légende du Cavalié de Saumano, par V. Lieutaud; Brinde du vicomte de Salve-Vacheres: Coublet à Gagnaud, par M. Milon; conte en prose: Un dina de devoto, par M. Eugène Plauchud; la Journado finido, envoi du docteur Estre, de Remilly (Alsace-Lorraine): Dissertation sur l'orthographe du dialecte alpin, envoi de M. l'abbé Millon; lettre sympathique de M. Roumanille; M. Audibert, de Saint-Michel, a annoncé son projet de recueillir les poésies provençales de l'abbé Félix Martin et de Bienvenu Amalric.

Le Parage. — Il tiendra, le 12 novembre prochain, la première de ses séances dans l'île de Maguelone, un des sept lieux de réunion choisis par le Statut de l'École de Montpellier.

La Llumanera. —Les lecteurs de la Revue ignorent peut-être qu'il existe aux extrémités opposés de l'Amérique, à New-York et à Buenos-Ayres, deux petits centres de population catalane où la langue de Milà et de Balaguer a su rester en honneur et développer autour d'elle un mouvement littéraire d'une réelle vitalité. L'organe hebdomadaire des Catalans de la République argentine est la Aureneta. Celui de New-York, la Llumanera, a proposé dernierement un Concours artistique, dont la Renaixensa du 31 août dernier fait connaître les conditions. Les envois seront reçus, jusqu'au 10 novembre, par D. Frédéric Garriga, représentant à Barcelone la direction de la Llumanera.

⁴ Ce discours a été lu, au nom de M. Honoré Clair, par M. Léopold Aparicio, qui, avec MM. Baudouin et Maurice Faure, les deux secrétaires de la *Cigale*, de Flotte et Clair Gleizes, ont largement contribué au succès de la fête d'Arles.

Un petit journal hebdomadaire, en dialecte bordelais, la Cadiehounne, paraît à Bordeaux (84, rue Sainte-Catherine, 10 fr. par an) depuis deux mois environ. En exceptant les diverses feuilles niçardes que nous signalâmes dans la Revue septembre 1876), la Cadichounne, lou Prouvençau et lou Tron de l'er, sont actuellement les trois seuls journaux en langue d'oc du midi de la France.

Publications en catalan et en langue d'oc. — Pelay Briz: la Masia dels amors, poema popular. Tercera edició. Barcelona, Roca v Bros. in-12, 194 pag. — Certamens literaris de la Misteriosa. Composicions premiades en lo del uny 1877. Barcelona, Verdaguer, in-80, 204 pag. – Anlestia y Pijoan e^{*} Balaguer y Merino, *lu Festa de sant* Pere en lo castell de Belloch. Barcelona, estampa de la Renaixensa, in-8°, 12 pag. — Teodor Aubanel: la Miongrano entreduberto (avec traduction littérale en regard), novo edicioun. Montpellier, Bureau des publications de la Société pour l'étude des langues romanes, in-16, xxi-319 pag. — Anhanel, A Dono Viouleto d'Or. Lis Estello, pouësio de T. Aubanel, musico de Wekerlin. Paris, Hengel, in-4°, 4 pag. - Aubanel. Brinde à Sa Grandour Mounsegne Louis-Ano Dabreil, arrhevesque d'Arignoun. Festo de Santo-Ano d'At, in-10, 4 pag. -Armana prouvençau per lou bel an de Dieu 1878. Avignoun, Roumanille, in-12, 112 pag. — Roumanille. Fau i'ana. Dialogo proacencan, emé truducioun franceso vis-à-vis. Segoundo edicioan, revisto et aumentado. Avignoun, Roumanille, in-12, 45 pag. -- Uno fêsto de familio, pouësio acampado pèr Louis Ronmieux. Avignoun, Aubanel, in-12, 55 pag. — Roumieux, Souto lis oume, balado d'Antan. Nimes, Baldy-Riffard, in-80, 4 pag. —Roumieux. la Poumo. Arles. Jouve, in-80, 4 pag. — Roumieux, la Cigalo, cansoun de L. Roumieux. Avignoun, Aubanel, in-80, 1 pag. — Boucherie. Première Assemblée annuelle de la Maintenance de Languedoc. Toast (languedocien-saintongeais-français) de M. Boucherie, Montpellier, Hamelin freres, in-8°, 4 pag. — Folie-Desjardins, Lys et Pervenches, poésies françaises et languedociennes (traduction française en regard de ces dernières). Avignon, Roumanille, 1877, in-8°, 130 pag. — Chastanet. Counteis e Viorlas. Ribeirac, Delacroix, in-12, 31 pag. — Verdot, Brinde e epitalamo di à la felibrejado de Sant-Brancai, lou 13 de mai 1877. Fourcauquie, in-8°, 7 pag. — Lou Curat de Cucugnan, en provrenças (le français en regard , pèr lou Felibre de la Mousello M. le docteur Frédéric Estre). Strasbourg, Fischbach, in-12, 24 pag. — Charles Coste. Una rouès dai Vilage, pouesias lengadoucianas. Mountpelie, Martel, in-8°, 52 pag. — Beaulard. Uno cousso de bioon à Beourésin, poèmo Nimes Jouve, in-12, 12 pag. - Trinquier, la Pesto d'Arle en 1720. Alès, Trintignan, in-8º, 14 pag. — As Eleturs d'Alés et de la Campagno, Ales, Martin, in-49, I pag.

Errata du numero de septembre 1877

A una rosa mústiga.—P. 143, 1.18, après paysanne gentille, ajoutez : qui te disait.

Le Gérant: Ernest Hamelin.

DIALECTES MODERNES

LETTRES A GRÉGOIRE SUR LES PATOIS DE FRANCE

(Suite)

Sous-dialecte périgourdin

Le périgourdin, qui sert de trait d'union entre le gascon et le limousin, n'est guère parlé dans toute sa pureté que par les habitants de la Dordogne. Grégoire a inséré dans son Recueil deux lettres venues de cette région. La première lui fut adressée par le citoyen La Charmie, comme l'indique une note autographe de Grégoire, et ce personnage n'est autre que Fournier de la Charmie, lieutenant-général de Périgueux et député du Tiers à l'Assemblée nationale. L'autre a, du moins, dans sa brièveté, l'avantage de nous donner quelques lignes du franc patois de campagne, comme disent ses auteurs.

10

L'usage de la langue française est universel en Périgord, c'està-dire que les gens aisés la parlent habituellement , surtout dans les villes; mais le petit peuple ne parle que le périgourdin, qui n'est que l'ancienne langue de oc, modifiée par la grossièreté ou, pour mieux dire, la misère des habitants.

Des langues anciennes, je ne connais qu'un peu le latin, avec lequel on me tourmenta dans ma jeunesse, et des langues modernes je ne sais que le français. Je pense que mon périgourdin a beaucoup d'analogie avec la première, dont il dérive, et avec la seconde, dont je le crois au moins cousin germain:

[†] Il y a dans le texte. habitualement; mais nous ne reproduisons pas les fautes d'orthographe quand elles sont sans intérêt au point de vue philologique.

il n'en diffère presque que par la prononciation. Il est cependant des mots à qui je ne connais ni père ni mère, comme monngetas, haricots; uno bassio, un évier; daus soues ou de las suchas, des sabots, un sayon, un habit; de las malinas, des culottes; uno trencho, une pioche: un trangé, une houe. On appelle une femme publique uno peau: évidemment, ce dernier mot vient de pellix (sic). On dit eicrasas pour écraser; mais le verbe eypautis, qui signifie plus qu'écraser ou réduire en cannelle, u'a pas de synonyme en français, et j'ignore son origine.

Cette langue n'a été ni allongée par les rhéteurs, ni tourmentée par les poëtes; elle est dure et pauvre comme ceux qui la parlent; elle suffit à leurs besoins, et ils savent se passer de pain pendant trois mois de l'année. L'agriculture est dans l'enfance, et c'est le seul art qu'ils exercent. La prononciation est gutturale, fortement accentuée. L'e muet termine en franeais ce grand mot si fréquemment prononcé par les matelots et les charretiers, et qui fait monter le sang au visage d'une jeune femme: c'est un couvert avec un accent aigu qui le termine en périgourdin, du reste il est le même. Si M. l'abbé s'amuse à des lecons de prononciation, je me sentirai bien flatté de contribuer à ses plaisirs. On ne trouve nulle part d'inscription patoise; les seuls écrits que je connaisse dans ce dialecte sont quelques chartes des XIIIº et XIVº siècles, produites au Conseil dans une instance soutenue par la ville de Périgueux contre le fis : mais la langue est différente de celle d'aujourd'hui et j'ai quelque peine à l'entendre. On a aussi composé a l'usage du petit peuple quelques cantiques dans ce langage. mais on ne les chante nulle part.

Mount tas vient de monte ou monta; bassio = b issi io. féminin de bassi; sous et suchas = socc s et *soccas; sa jou vient de sa yo = saga; trencho et tranjé (mieux trenche) sont deux formes. l'une téminine. l'autre misculine, du substantif verbal de trenchar; peau dis péu) est simplement pel is. On emploie aussi dans la même acception métaphorique pelisso, où pellex n'a non plus rien à réclamer. Exponti, proprement réduire en bouillie, vient de pals, pulles, conservé dans poù, subsuisité seulement au pluriel, et qui désigne spécialement la bouillie de farine de mais, ce qu'on appelle en Gascogne cruchade. C. C.

Grâces à Dieu, nos curés prêchent peu. Quand ils arrivent du séminaire, c'est en français; ils citent même du latin, et on les admire; mais quand ils veulent être entendus, ils parlent périgourdin.

Je me souviens, et il n'y a pas vingt ans, que c'était un ridicule de parler français: on appelait cela francimander; au-jourd'hui, au moins dans les villes, les bourgeois ne parlent que cet idiome, et tout le monde l'entend Dans la campagne, on ne seut guère que parler périgourdin, surtout au peuple, sur peine de ne pas être entendu.

Vers le Limousin, la prononciation paraît un peu peu moins dure; elle approche du grasseyement de nos jolies femmes et n'en est pas plus agréable. Du côté de l'Agénais et du Bordelais, l'idiome se confond avec le gascon; mais, quoique le patois soit supportable du côté de l'Angoumois, il conserve son àpreté jusqu'à la Nisonne, qui fait la limite des deux provinces. Là finit son regne: on est étonné, après avoir traversé ce petit ruisseau, d'en entendre un tout différent, qui a une tournure française. L'habituelle fréquentation des habitants fait qu'ils s'entendent, mais chaeun parle son patois; ils sont très-disposés à s'injurier et encore plus à se battre.

Sans doute il serait à désirer qu'il n'y cût qu'un seul idiome en France, le peuple serait moins exposé à être dupe; c'est un bienfait qu'on ne peut recevoir que du temps.

Il s'en faut de bien qu'en Périgord chaque village ait son maître d'école; je ne crois pas qu'il y en ait plus de 40 à 50 dans les 700 paroisses qui le composent; on est trop pauvre pour les nourrir. Quelques-uns enseignent les premiers éléments de fa langue latine ².

Depuis que je connais nos paysans, ils regardent la mort comme le terme de leurs maux; s'ils parlent de ce qui se passe après, c'est sans y ajouter aucune idée; cependant ils croient aux loups-garous, aux revenants; ils s'imaginent que telle cloche en sonnant dissipe mieux les nuages que telle autre; ils parlent beaucoup des sorciers, et sont fort disposés à croire

¹ II y a *pais* dans le texte

² En 1865, 41,000 enfants recevaient l'instruction primaire dans les 838 écoles du département de la Dordogne.

qu'il entre un peu de magie dans les talents de quelques curés, mais qu'ils ne s'en servent que pour détruire l'effet des sortiléges des méchants. Cependant ils regrettaient beaucoup la dime, et sa suppression les attachera très-certainement à la Révolution, pourvu que leurs impositions ne soient pas augmentées. Les priviléges de la noblesse, qui leur distribuait force coups de bâton et les faisait mettre en prison, les révoltaient.

 2°

Périgueux, le 28 novembre 1790.

MONSIEUR ET RESPECTABLE COMPATRIOTE,

C'est avec la plus grande satifaction que nous avons reçu votre adresse contenant vos questions relatives au patois et aux mœurs de la campagne de notre département; nous allons nous occuper de votre demande. La Société vient de nommer des commissaires pour faire toutes les recherches possibles asin de satisfaire de tout notre pouvoir à vos questions, dès le moment qu'elles ont pour but l'utilité publique. Mais, pour répondre avec précision, il faut du temps pour faire les recherches. Pour vous donner une teinture de connaissance de notre patois, vous trouverez ei-joint notre adresse traduite; vous verrez par là qu'il tient du français et du latin et beaucoup de l'italien; mais il y a des expressions et des termes uniques consacrés à cet idiome qu'on a beaucoup de peine à traduire assez énergiquement en français. Soyez assuré que nous ne négligerons rien pour vous prouver que nous sommes avec les sentiments du civisme le plus pur, Monsieur,

Vos affectionnés et fidèles compatriotes.

Les Amis de la Constitution du club de Périgueux, Chambon. — Bardet.

Franc patoy (sic) de campagne

Moussur et respectable potrioto,

Votro letro nous-o sacro bien fay plazey per so curiousita per notre Perigourdy, et las feysoù de notrey paubrey peyson; si sobia coumo nous von nous deypeychâ per vous countentà

¹ C'est-à-dire voyaient avec regret.

toleu que pouren, peyqué vous troboillà per lou bé de lo paubro gen; n'oven morgiou chausy quatre bou comissarys qué seymojoron per tou ounté pouron trouba quauquoré de bravé à votro fontesio. Marmo quo ne vay pas coumo lou ven, et fau dau ten per zou deygnarjà; oquelas fougnossorias ne se troben pas coumo las peyras o beu chomy; mas en otenden oquelo perito (sic)¹ letro pouro v'entresseignà un pau quauquoré de notre parlà, qu'ey fron, et que to potau qu'eu ey, o, vontre giou! dau termey qu'un porisien, to fi que sio, s'y pecorio de loù virà en boun froncey; poudé creyré par moun armo que nous n'eytargnoren ré per vous fà veyré que nous soun votreys omis de boun cor.

Moussur,

Et votrey counpotriotâ, Chambon, président; Bardet, secrétaire.

P. S. — Si vous ne pouvez pas bien lire ni comprendre cette traduction, MM. Fournier la Charmie et Paulhiac², nos chers concitoyens et députés à l'Assemblée nationale, se feront un plaisir de vous l'expliquer.

Dauriac, commissaire.

La nécessité de classer les documents par régions nous oblige à placer ici, bien qu'elle soit de 1794, la lettre qu'écrivit à Grégoire un ancien député des Basses-Pyrénées à l'Assemblée législative. Cette lettre du citoyen Dithurbide, personnage assez connu dans le pays basque, ne nous apprend rien de particulier sur un idiome si profondément différent des langues romanes proprement dites; mais les indications qu'elle donne sur l'état des esprits au fort de la Terreur et sur le caractère de ces braves populations du Sud-Ouest sont bonnes à recueillir, et peut-être ne nous saura-t-on pas mauvais gré de cette courte excursion sur des terres voisines.

De la maison de réclusion des ci-devant Carmélites de Lectoure, le 1° messidor l'an II de la République française, une et indivisible Liberté Égalité

CITOYEN REPRÉSENTANT,

J'ai reçu et passé à peu près toute la vie au milieu de ces

⁴ Lisez petito. - ² Paulhiac de la Sauvetat, avocat.

Basanes, à la douceur et à la bravoure desquels je suis bien flatté de voir un homme de votre mérite rendre justice. Devenus Français par goût et par choix, les Basques avaient conservé l'image des constitutions le plus (sic) libres. Jamais on n'avait pu leur enlever l'exercice des premiers droits, de la chasse et de la pêche, introduire chez eux l'ombre seulement de la féodalité, ni même des impositions, jusques aux moments désastreux de ce despote des despotes qu'on nommait Louis XIV. Fiers, courageux et doux, hospitaliers au suprême degré, sensibles à l'excès. les Basques ont recu de la nature, au physique et au moral, le germe de toutes les qualités qui concourent à former les grands hommes. Je ne connais qu'une seule ombre dans leur tableau, c'est la soif de la vengeance dès qu'on a pu irriter leur trop facile sensibilité. Leur langue les ayant toujours isolés et écartés des emplois publics, ils ne sont guère connus que par la réputation de leurs antiques vertus, sauf pourtant dans la marine, dans laquelle ils excellent. Eh bien! ce peuple, dont le Gouvernement pouvait tirer un grand parti, est presque perdu pour lui : il ignore jusqu'à l'alphabet d'une Révolution qui n'a pourtant fait que perfectionner la Constitution qu'il s'était donnée et qu'il avait conservée à peu près dans sa pureté primitive. Il faur le lui apprendre, puisqu'il est Français, puisqu'il idolâtre la liberté et l'égalité, puisqu'il ne pourrait exécuter des lois qu'il ignorerait, et dont l'infraction, purement matérielle. l'exposerait trop souvent à des peines qu'il n'aurait pas méritées.

Tu as très-bien observé, dans ton savant discours, que l'institution des maitres de langue française atteindrait ce but trop tard, et qu'il faut, en bannissant les patois et les dialectes par la désuétude, des traductions actuelles à ces peuples dont la langue, comme celle des Alsaciens, des Bas-Bretons et des Basques, n'est pas un mélange difforme et corrompu des langues voisines, tant anciennes que modernes ; que la voie des traductions est la seule qui puisse mettre les lois à la portée des habitants de ces pays, et leur faire comprendre leurs droits et devoirs, tandis que l'institution des écoles préparera la génération future à ne parler que la langue de la République. Aucun des hommes qui dans ce pays font les importants en Révolution n'a rien fait pour l'instruction de ses compa-

triotes; il n'y a de traduit en basque que quelques décrets et quelques instructions que j'ai publiés à mes frais dès le commencement de la Révolution. Si je n'avais été distrait de ce travail, d'abord par des fonctions administratives et ensuite par la législature, les Basques sauraient un peu aujourd'hui la Révolution. J'avais concu, comme toi, que la forme des dialogues très-familiers, des chansons récitatives, etc., était la plus propre à leur donner le goût et la facilité de la langue française; j'avais, en conséquence, depuis longtemps, le projet de composer en basque un catéchisme élémentaire de la Révolution, dans lequel, développant successivement et dans une méthode facile ses causes et ses progrès, je la leur aurais comme inoculée. Mais, malade depuis plus d'un an, à peine je commencais ce travail, quand le choc des passions journalières inévitable dans les grandes commotions, m'a jeté dans une maison de réclusion, à 10 lieues de ma famille, où j'attends languissant, mais avec résignation et confiance, le jour de la justice nationale. Excusez cette petite digression, je reviens au sujet de ma lettre.

Il y a 15 jours que j'ai remis par la voie de la poste au Comité de salut public une traduction en basque de l'excellent discours de Robespierre sur les fêtes décadaires. Il m'a paru que la connaissance des principes moraux, que la Convention professe, était nécessaire aux Basques. Ly ai ajouté des vues ultérieures dont j'ai cru la pratique tout aussi nécessaire pour propager parmi eux les lumières qu'elles répand partout. J'en avais déjà écrit à Garat, alors ministre de la justice, mon parent et mon ami, à l'époque où des commissaires de la Convention s'assemblérent avec lui pour régler le mode des traductions. J'en écrivis encore à Barrère à l'occasion de son rapport sur l'institution des écoles de langue française. Ton discours présentant des vues et une marche que dès lors je erus nécessaires, j'ai pensé que je devais t'en écrire à toimême, et t'inviter à jeter les youx sur ce qui peut en exister au Comité, ou dans les mains de la Commission, ou de Garat et surtout le Barrère. Si vous y trouvez (sic) 1 des choses utiles

t Ce mélange perpétael du vous et du ta ne fait-il pas songer à la fameuse inscription : lei ou se tutoie. — Fermez la porte s'il vous plant?

pour remplir les vues de la Convention, si surtout il te fallait des instructions particulières sur le pays et sur la langue des Basques, prends la peine de m'en écrire. Sois sûr d'avance que l'espèce de prévention que la réclusion élève contre moi ne doit pas te retenir, et que ce n'est qu'un des innombrables malheurs attachés aux Révolutions. Elle se dissipera bientôt si tu prends la peine de lire mon Mémoire et mon Tableau politique et civique remis au Comité de salut public. Tu en concluras, j'espère, combien est loin de tenir dans l'ordre social la place que la eiguë qui est admise dans la médecine (sic?), un homme qui aime la Révolution depuis son commencement sans tergiversation, et qui a ruiné pour elle sa santé et les affaires d'une famille nombreuse et malheureuse, et dont le vœu le plus ardent est de la servir encore.

Respect, salut et fraternité.
DITHURBIDE.

J'apprends à l'instant qu'un corps de Basques vient de se signaler dans la prise d'une redoute espagnole qui a amené nos succès à Saint-Jean-Pied-de-Port. Ils auraient souvent donné de ces exemples, et surtout dans leurs montagnes, si, comme dans cette occasion, ils eussent été rassemblés sans mélange et sous des officiers basques.

Dialectes de l'Auvergne et du Limousin

Les réponses qui furent envoyées à Grégoire par ses correspondants de l'Auvergne sont en grande parties perdues, et c'est d'autant plus fâcheux qu'il s'y trouvait, entre autres choses, des Noëls satiriques intéressants. Les deux lettres qui nous restent ont, du moins, l'avantage d'être complètes et de fournir quelques indications précises sur l'état des dialectes auvergnat et limousin en 1790, et l'on pourra juger, en les lisant, du prodigieux changement qui s'est opéré depuis quatre-vingts ans dans ces belles et bonnes provinces du Centre.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-BÔME

Envoyé par la Société des Amis de la Constitution de Maringues (de la main de Grégoire)

1. - Nous commençons par cette observation préliminaire.

que nos réponses ne seront pas seulement pour la ville et les villages voisins de Maringues, mais bien pour toute la contrée renfermée entre les villes de Clermont, Riom, Billom, Thiers, Aigueperse et Cusset; ce qui circonscrit presque toute la partie de l'ancienne Auvergne distinguée par le nom de Limagne, et forme une plaine d'environ dix lieues de diamètre en tout sens, au milieu de laquelle est la petite ville de Maringues, plaine fertile traversée par la grande rivière d'Allier, plaine parsemée d'une multitude de beaux villages, contrée heureuse lorsque les plaies que lui a faites l'ancien régime seront fermées et lorsque des chemins praticables faciliteront la circulation de ses denrées.

L'étymologie de son nom Limagne rentre dans l'objet des questions proposées; la tradition générale le fait dériver du limon fangeux de son sol. Quelques auteurs du pays disent qu'elle doit ce nom, lis magna, aux grands combats qui s'y sont livrés entre le premier vainqueur des Gaules et le capitaine Vercingétorix 1. Quoi qu'il en soit, la langue française est bien loin d'être universelle, même dans les grandes villes, où presque tout le peuple a conservé un patois qui se diversifie à l'infini d'un village à l'autre, au point que tel paysan ne se fait que difficilement comprendre à trois ou quatre lieues de son domicile.

- 2, 3, 4, 5. Le patois de la Limagne, varié et pour les termes et pour l'accent, ne parait point avoir d'origine certaine et déterminée; c'est un mélange corrompu de beaucoup de mots français avec un idiome original qui ne parait avoir aueun rapport suivi, ni avec le latin, ni avec le grec, ni avec le eelte, ni avec les dialectes des provinces frontières. Cependant on remarque, en général, que tout le monde y comprend le français dans l'usage habituel des relations sociales. Les divers patois ont tous leurs termes radicaux, leurs constructions régulières et leurs termes composés, ce qui rend plus difficile l'extirpation de ces langages, suffisants pour l'expression de toutes les pensées.
 - 6. Les idiomes patois de la Limagne s'éloignent également

¹ L'ancien nom du pays était Alimania.

du français tant pour les idées abstraites que pour les plantes, maladies, arts, instruments, etc. La nomenclature formerait un gros dictionnaire pour chaque idiome, attendu que les gens du peuple y sont ingénieux et qu'ils n'ont guère moins d'idées que le citadin qui n'a pas cultivé les belles-lettres.

- 7. [Pour désigner la même chose, on y trouve] souvent plusieurs mots dont l'un est le français corrompu, l'autre le mot patois.
- 8. Le patois ne paraît pas abonder plus pour un usage particulier.
- 9. Il a presque autant de mots que les langues nationales pour exprimer les nuances des idées, parce que le génie des habitants s'y est appliqué saus distraction.
- 10. Le patois n'a presque point de mots contraires à la pudeur, soit pour les substances, soit pour les actions, d'où vous concluerez la vérité, c'est-à-dire qu'en général les mœurs sont pures, mais agrestes et grossières.
- 11.—Peu de jurements, et l'on voit peu d'exemples de grands crimes. Les larcins tiennent tous de la ruse et guère de la violence. Mille vols nocturnes, sans effraction, pour un seul commis à force ouverte. Ce peuple a besoin d'aisance et d'éducation; il est naturellement sensible et bon.
- 12. Le patois a des termes et des tours de phrase qui manquent très-souvent au français par la naïveté et la peinture des consonnances. En voici un exemple: il n'y a point de terme en français qui exprime l'état d'un être qui souffre trop pour conserver la patience : il faut chercher plusieurs mots suivant les cas particuliers. En voici un en patois qui s'applique à toutes les situations trop douloureuses: Je ne peux rabir sic).
 - 13 Les finales sont plus variées que les expressions.
- 14 La prononciation est fortement accentuée et trèsnette.
- 15. On connaît très-peu d'écritures de ces patois : cependant ils s'écriraient facilement avec l'alphabet national, témoin le livre de cantiques.
- 16. Le patois varie prodigieusement de village à village.
 - 17. On le parle beaucoup dans les villes, et les gens

instruits s'y familiarisent avec d'autant plus de facilité qu'ils y trouvent les inversions, les déclinaisons et les conjugaisons grammaticales.

- 18, 19. Voyez les précédents articles.
- 20. On ne croit pas que jamais il y ait été prèché en patois, ou cet usage est perdu dans la mémoire des habitants.
 - 21 On n'a ni grammaires, ni dictionnaires de ce patois.
 - 22 On ne trouve point d'inscriptions en patois.
- 23, 24, 25. On a peu d'ouvrages en patois; on enverra quelques cantiques.
- 26. Il en est des proverbes comme des autres mots, presque toujours français altéré.
- 27. L'influence naturelle du patois sur les mœurs est de rendre tous les livres inutiles à l'instruction; et le défaut de livres, s'il maintient la pureté des mœurs, s'oppose aux progrès de la raison et des connaissances nécessaires à un peuple libre. Vice versà, les mœurs austères et grossières attachent un peuple à tous ses usages et à son vocabulaire.
- 28. C'est parce que le patois se rapproche du français par les constructions et le plus grand nombre des termes, qu'il devient d'un usage plus facile et, conséquemment, que l'habitude sera plus difficile à déraciner.
- 29. L'importance religieuse et politique de détruire ce patois serait incalculable : en effet, quel attachement peut-on avoir à des lois qu'on ne connaît pas, et le moyen de connaître des lois écrites dans une langue qu'on ne sait pas ou qu'on néglige?
- 30. Les moyens de détruire le patois seraient d'organiser un plan d'éducation pour le peuple, et, à la place d'une foule de livres ascétiques, inintelligibles ou dégoûtants, il faudrait que l'évêque et les corps administratifs, de concert, fissent la distribution de catéchismes élémentaires, composés de trois parties distinctes, savoir : le dogme, la morale et la Constitution. Ce mélange attacherait insensiblement le peuple aux lois civiles, comme il le fut de tout temps aux lois sacrées. La Constitution deviendrait religieuse, et la religion serait bientôt constitutionnelle. Ce fut la méthode de tous les législateurs.
 - 31. Dans les campagnes, les paysans n'apprennent qu'un

catéchisme, qu'ils n'entendraient point quand ils parleraient français, et qu'ils sont bien plus éloignés de comprendre, n'ayant que l'usage du patois, ce qui réduit les idées du peuple, en religion, ou à l'abrutissement absolu, ou à des monstres d'imagination.

- 32 à 37. De vingt villages, un seul possède un maître qui sait à peine épeler, et le curé fait répéter les mots du catéchisme à ses paroissiens perroquets
- 38. Point de préjugés pour l'industrie; des préjugés innombrables en religion; un seul préjugé en politique: celui que tous les gouvernements possibles, même celui que nous donne l'Assemblée nationale, ne cherchent point l'intérêt du peuple et ne s'occupent que des moyens de le pressurer d'une nouvelle manière.
- 39. Il y a peu de changement depuis les siècles les plus reculés; la plupart des villages paraissent contenir des races autochthones et indigènes; leur attachement constant aux mêmes vêtements en est la preuve la plus assurée, quand on ne remarquerait pas qu'il est infiniment rare qu'une peuplade s'allie par le mariage à une autre, même très-voisine.
- 40. Les remèdes à ces maux sont l'aisance et l'instruction.
- 11, 42. Presque toutes les autres contrées du royaume ont vu fomenter dans leur sein, ou le patriotisme, ou l'insubordination. Ici, point de grands mouvements en aucun sens dans la classe du peuple; il y a partout donné un exemple parfait de docilité, mais cette docilité eût été la même sous les lois d'un tyran.
- 43. Il était naturel d'attendre d'un tel peuple du respect et de la pitié pour les ecclésiastiques réfractaires qui ont cherché à l'égarer; et, en général, les magistrats, qui n'ont point en de peine à le contenir, se sont contentés de surveiller les énergumènes qui voudraient bien perdre l'Etat, au risque de s'ensevelir sous les ruines de la patrie.

Vu par nous, membres du Comité de correspondance : Tachard, Baudit, Bouau. 2

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

Réponse de la Société des Amis de la Constitution, établie à Limoges, aux questions proposées par M. l'abbé Grégoire, relatives an patois et aux mœurs des gens de la campagne.

Les questions proposées par cet honorable membre de l'Assemblée nationale présentent un si grand intérêt public, que les bons patriotes s'empresseront à lui fournir tous les renseignements dont ils ont connaissance.

Si, dans l'état actuel des choses, il n'est pas possible de ramener tous les peuples de la terre à parler la même langue, il est au moins possible, et il est bien à désirer que chaque nation ait la sienne, que cette langue soit la même dans toutes les parties de son territoire, afin que deux hommes d'une même nation puissent se reconnaître et s'entendre au premier abord.

Le Français, surtout, doit être jaloux de conserver ou d'introduire dans les différentes contrées de l'empire la langue qu'on parle dans la capitale, d'autant mieux qu'elle semble être maintenant parvenue à sa perfection, par le soin qu'on a pris de lui donner une belle tournure dans toutes ses expressions, et d'en bannir tout ce qui était opposé à la pureté et à la clarté du style, d'autant mieux encore qu'elle est entendue et parlée actuellement dans toutes les cours de l'Europe. Cependant la langue française n'est en usage que dans les principales villes de la Haute-Vienne, sur les routes de communication et dans les châteaux.

Le patois que parlent les habitants de la campagne n'est pas également prononcé dans les différents cantons; les terminaisons, surtout, qui caractérisent ce qu'on appelle accent, sont si diversement exprimées que, sans voir et sans connaître le paysan qui parle, on reconnaît infailiblement qu'il est de tel ou tel pays; et les termes varient tellement d'un lieu à un autre, que la plupart de ceux qui sont usités dans les montagnes du bas Limousin ne sont pas entendus à Limoges: (paca, pas du tout; esta in ouno, ne bougez pas 1.)

Voyez Béronie, 94 b. (C. C.)

En genéral, ce langage est abondant dans ses expressions, énergique dans ses composés; ses mots donnent une idée claire et sensible de ce qu'on veut dire, mais il est dur à l'oreille des étrangers, parce qu'il est fortement prononcé par des hommes austères dans leurs mœurs, endurcis au travail, se servant rarement de l'organe de la parole, et sans cesse occupés à se procurer les premiers besoins de la vie. Or on sait que le caractère d'un peuple influe beaucoup sur son idiome. D'ailleurs, nos laboureurs parlent presque continuellement à leurs bœufs (o! o! allons; $j\vec{a}$, $j\vec{a}$, arrête), et la bergère à son chien : (à l'auveillar, baraca, à l'auveillas. Vei la lai. O lo dorei, baraca, o lo dorei.) Rarement nos travailleurs aux champs sont près les uns des autres; ainsi, quand on parle à la campagne, c'est pour se faire entendre au loin. Voilà pourquoi, d'un côté, notre patois n'admet pas l'e muet, dont la prononciation est sourde, et, d'un autre côté, pourquoi les paysans sont naturellement criards. S'ils chantent, c'est ordin drement lorsqu'ils sont seuls et en plein air; par la même raison, ils donnent un libre essor à leur voix, tous les échos du voisinage en retentissent.

Quant à l'origine du patois limousin, il est à présumer qu'il est de la plus haute antiquité, non pas respectivement aux mots que les Romains nous ont appris et que nous avons disséminés dans notre langue primitive, mais respectivement aux mots fondamentaux qui exprimaient les choses avant que les arts cussent pénétré dans les Gaules.

Ce qui doit le faire conjecturer ainsi, c'est que ces mots, monosyllabes pour la plupart, n'ont aucun rapport aux mots latins, mais bien un grand rapport aux mots celtiques, aux mots et aux sons asiatiques, aux mots et aux sons usités à Taïti et dans les autres îles de la mer du Sud nouvellement découvertes † ; avec la différence cependant que, les peuples des pays chauds ne pouvant prononzer les lettres gutturales k, q, q, leur langage doit être plus doux et les mots plus courts; tandis que, dans les contrées où un air pur et frais im-

(Note du ms.)

Laipà signifie, à Tarti, d n'y en a pas. Apà signifie, en limousin, je ne ve un pas; e' et an des premièrs mots que prononcent nos enfants.

prègne librement les poumons, on peut exercer sur de longs mots toute la force et l'étendue de l'organe et les finir par des consonnes fortes et tranchantes.

Voici maintenant comme on peut expliquer le mélange successif de plusieurs dialectes au nôtre. Les parties les plus occidentales de l'Asie se trouvant trop peuplées, quelques familles entrèrent en Europe et ne formèrent alors qu'un seul peuple; dans la suite, devenues plus nombreuses, elles se divisèrent en plusieurs nations et prirent des noms différents selon leur situation, leur génie et leur caractère. Les peuples qui s'établirent entre l'Océan, la Méditerranée, les Pyrénées, les Alpes et le Rhin, furent appelés Celtes. Ainsi la langue celtique est celle que parlaient les premiers habitants des Gaules.

Une longue suite de siècles qui se sont écoulés depuis que les Celtes s'établirent dans cette partie de l'Europe a dénaturé leur langue, mais, quelque altération qu'elle ait soufierte par le laps de temps, par la diversité du climat et du génie des peuples, elle conserve encore aujourd'hui un air de ressemblance qui marque une origine commune. Il a toujours existé dans les Gaules une langue vulgaire dont le fond est l'ancien celtique, dont les mots, qui désignent les choses les plus communes, n'ont varié que dans les inflexions et dans les terminaisons.

La conquête des Gaules par César introduisit quelques changements dans la langue des Celtes. Les Romains, ayant joui de leur conquête pendant près de 500 ans, y laissèrent des traces de leur langue, parce que seule elle était employée dans les lois des empereurs et dans les sentences des tribunaux: mais la langue celtique continua d'être, dans les provinces, la langue de la société et du commerce.

Les gens de la campagne, ayant avec les vainqueurs moins de communication que les habitants des villes, retiennent bien plus constamment l'ancien langage; ce n'est qu'à force d'entendre des mots latins que les Gaulois artisans et rustiques en apprirent un certain nombre, principalement ceux qui exprimaient des choses dont ils n'avaient auparavant aucune connaissance; les Romains eux-mêmes furent sans doute nécessités (sic) d'emprunter quelques termes des Gaulois.

Ce qui contribua le plus à la décadence du celtique fut la

prédication de l'évangile. Les apôtres, qui venaient de Rome, faisant leurs instructions et les prières en latin, les défenseurs de la religion chrétienne n'écrivant qu'en cette langue, il fallait bien que ceux que l'Eglise recevait dans son sein entendissent le latin pour assister à ses assemblées, comprendre sa doctrine et se soumettre à ses lois.

Les Francs, qui vinrent ensuite, vers l'an 420, et qui chassèrent les Romains de la Gaule, au lieu d'abolir ce langage métis, s'y accoutumèrent eux-mêmes et mêlèrent beaucoup de mots tudesques ou allemands à ce latin-gaulois, d'ou il résulta un jargon que le commerce répandit dans toutes les provinces. Néanmoins les Gaulois ayant conservé leur langue, quant au fond, jusques à Charlemagne, essayèrent alors de parler latin, parce que les ordonnances de ce prince furent publiées dans cette langue. Mais ceux qui voulurent la parler ou l'écrire, se trouvant à tout moment en défaut, furent obligés de former des mots pour se faire entendre, et ils les tirèrent de la langue du pays où ils habitaient; de là les expressions de la moyenne et de la basse latinité qui forment le glossaire de Ducange, et ces expressions ne furent que des mots gaulois auxquels on donnait une terminaison latine.

Dans les premiers voyages d'outre-mer, les Français prirent des Grees plusieurs mots qu'ils accommodèrent à leur langue: aplo pour oui, kalaaux pour noir, emphounil pour entonnoir, etc.¹. Longtemps avant César, une colonie greeque était entrée à Marseille, seul port de l'Europe connu sur les côtes de la Méditerranée; mais la langue greeque, usitée entre les marchands de ce port, ne parvint sans doute pas jusqu'au centre des Gaules où nous sommes placés; il faut donc plutôt attribuer les termes et les tours de phrase que nous avons adoptés aux émigrants de toutes les régions de la France, lors des guerres du Levant, qu'à la colonie que les Phocences établirent à Marseille.

Les Goths et les Anglais ont successivement pénétré dans

¹ Le grec n'a rien à voir ni dans aplo = hoc plane, ni dans enfounil = infundibulum, ni dans calau, dérivé de calo = fr. écale. et qui est proprement la noix revêtue de son enveloppe verte. (C. C.)

le Limousin. Au XIV° siècle, ces provinces étaient entièrement sous la domination anglaise; ces différents peuples y ont laissé des monuments, et peut-être quelques mots de leur langue. Les guerres d'Italie sous Charles VIII y en ont encore introduit qu'on reconnaît très-distinctement, ainsi que la plup art des terminaisons qui sont en o.

Plusieurs savants ont écrit sur les différents idiomes des provinces de la France; Borel, Nicot, Duchesne, Ducange, en ont fait l'objet de leurs études; M. Cazeneuve a donné le dictionnaire de la langue toulousaine; Daviés, le père Grégoire et dom Pelletier en ont publié trois pour le breton; dom Duclou, notre compatriote, avait fait celui de la langue limousine; mais, la mort de l'auteur ayant prévenu la publication de son ouvrage, ce livre manque à la littérature.

M. Nadaud, curé de Teyjac, faisait de son côté des recherches sur l'origine du patois, et a laissé des observations très-intéressantes². Il existe une histoire manuscrite de Sainte-Valérie, protomartyre d'Aquitaine, mise en vers patois limousins³, et une traduction, aussi en vers patois, du 2° livre de l'*Enéide*, faite il y a vingt-cinq ans par M. Robi, prêtre 4. (Tous ces manuscrits sont dans les mains de nos concitoyens.)

On trouve d'excellentes observations sur l'idiome limousin dans l'Histoire littéraire de la France par les Bénédictins (in-4°, tom. VII, p. 19 et suiv.)

⁴ Sur le dictionnaire limousin de dom Duclou, dont le ms. appartient aujourd'hui à M. Chapoulaud, imprimeur à Limoges, voy, la préface de f'édition de Foucaud, donnée en 1866 par E. Ruben, pp. vi-viii. — Court de Gebelin mentionne, dans son Dict. étym. de la langue fr., p. LXXII, (Paris, 1778, in-40) « un vocabulaire limousin considérable », à lui communiqué par Guillaume Grivet. Est-ce le même onvrage? (C. C.)

² On trouvera sur ce travail de Nadaud, encore inédit, et dont le ms. doit se trouver à la bibl. du Séminaire de Limoges, une communication de l'auteur lui-même au t. IV, p. 257 b de la bibl. hist. du P. Lelong, (1775). (C. C.)

³ Publiée au t. II (1847) du Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin. Ce poéme comprend, avec l'hymne qui le suit, 962 vers octosyllabiques. Le ms. est daté de 1641. (C. C.)

⁴ C'est une parodie dans le genre de Scarron. Des extraits du premier livre (car l'auteur n'avait pas travesti seulement le deuxième) ont été publiés à la suite des poésies de Richard (Limoges, 1824 et 1819). (C. C.)

Mais ce n'est pas ce qui doit nous intéresser actuellement, et le dictionnaire de la langue limousine ne verra sans doute jamais le jour, car il est à présumer que la grande Révolution qui s'opère en France fera prévaloir la langue française telle que son roi et ses législateurs la parlent; de façon que, dans les siècles à venir les idiomes des gens de campagne, et surtout le nôtre, ne laisseront aucune trace.

Dès que nos titres les plus anciens sont en latin, que d'un autre côté nous n'avons pas à faire revivre des chefs d'œuvre, il serait inutile de conserver des mots et des sons devenus barbares, aussi difficiles à écrire qu'à prononcer. (il n'est pas possible d'écrire le mot *Dieu* comme nos paysans le prononcent), qui rappellent, il est vrai, une origine ancienne, mais qui rendent étrangers les habitants des rives de la Vienne à leurs frères habitants des rives de la Loire.

D'après ce que nous venons de dire, il ne faut pas réfléchir longtemps pour sentir l'importance religieuse et politique de détruire entièrement notre patois. Le paysan, dont les idées sont très-bornées, sera continuellement séparé de l'instruction et des livres, tandis $(sic)^4$ qu'il ne saura pas la langue que parlent les personnes instruites. S'il savait lire et écrire, il s'instruirait et se débarrasserait d'une foule de préjugés, il communiquerait sa pensée, serait moins facile à égarer et a tromper, serait plus libre dans son suffrage, et deviendrait bientôt une portion très-intéressante de la nation française.

Il est à remarquer que nous avons ici un usage d'exploitation très-vicieux en soi-même et avilissant pour le laboureur: c'est le colonage partiel. Cette convention arbitraire le rend insouciant, dépendant de son maître, sujet à ses réprimandes et à ses caprices. Le laboureur fermier serait libre et en même temps plus actif; il irait au-devant des lumières et des conseils, dès qu'il pourrait les emptoyer à son profit particulier.

Nous observerons cependant que les moyens de faire de la langue française la langue commune de tous les Français ne

¹ G'est un limousinisme. Voy. Raynouard sous *tandius*. Le vieux français a aussi employé *tandisque* au sens de *aussi longtemps que*. (C. C.)

peuvent se commander; le langage est moins sujet aux lois qu'aux conventions. Nous pensons que, pour le changer, il n'y a que la voie de la persuasion et la voie des moyens indirects; les progrès qu'a faits cette langue depuis quelques années font espérer qu'elle ne tardera pas à être parlée dans la chaire évangélique, dans les tribunaux civils et dans les écoles. Ainsi, il nous paraît qu'un décret qui la proscrirait serait contraire à la liberté et manquerait son but.

Pour finir de répondre aux questions proposées par M. l'abbé Grégoire, nous ajouterons qu'il n'y a pas encore un siècle que les prières publiques se faisaient en patois au prône de l'église de Saint-Pierre, première paroisse de la ville de Limoges; qu'il n'y a pas dix ans que le prône se faisait en patois aux premières messes des trois principales paroisses, auxquelles assistaient les domestiques et les artisans; que les prédications se font encore actuellement en patois par les curés de campagne, et que les missionnaires n'y parlent pas d'autre langue.

Quelques actes publics du XIII° siècle sont écrits, partie en latin, partie en patois et partie en français (ou roman tel qu'on le parlait alors). On voit dans la collégiale de Saint-Martial, bâtie sous Louis le Débonnaire, et dans quelques lieux claustraux, des épitaphes et des inscriptions du XIII° siècle qui sont partie en patois et partie en latin.

Aici i jai én patz P. Brus de la porta l'eicharièra, é trepasset en miei Abriel, anno Dni M cc Lxvi, è laichet a chascuna monia de Lémozi i pa, locals pas deu esser fains xx d'un sestier, é deu esser redutz lo jorn de Rampani, durablemen. L'arma de lui repauzé en patz, é dijas Pater noster. E laichet mai L s redens au covén de S. M. per son aniversari. E l'an de M c: Lviii ans' vi jorns dins Abriel, trépasset na Valéria Jayona, molher deu dit P. Brus; è q. leira aquestas lettras digs lo....

TRADUCTION

Ici repose en paix Pierre Brus de la porte Poissonnière, et il trépassa à la mi-avril, l'an de N. S. 1366, et laissa à chaque mo-

¹ Cette inscription a été publiée par Allou, Description des monuments de la Haute-Vienne (1821), p. 257, avec plusieurs autres, d'après une copie plus correcte que celle de Grégoire. (C. C.)

niale (ou religieuse) du Limousin un pain, lesquels pains doivent être faits au nombre de vingt par setier, et ils doivent être rendus (ou donnés) le jour des Rameaux, à perpétuité. Que son âme repose en paix, et dites *Pater noster*. Il laissa de plus cinquante sols de rente au couvent de Saint-Martial pour son anniversaire. Et l'an 1268, et le 6e jour d'avril, trépassa dame Valérie Jayone, femme dudit P. Brus; et quiconque lira ces lettres dira le....

Les caractères sont gothiques, gravés sur pierre blanche incrustée dans le mur de l'église.

L'inscription suivante était gravée en caractères gothiques sur une pierre d'une grosse tour de la porte Manigne, à Limoges, et prouve la grande dévotion des Limousins pour saint Martial, leur apôtre.

Diens gart la vila, é s. Marsals la gén. en murs é las portals : é ma donna s^{ta} Maria gart thos aqueu de Mainania. Amen ¹.

Que Dieu garde la ville, et saint Martial ses habitants, aux murs et aux portes et que madame sainte Marie garde tous ceux de Manigne. Ainsi soit-il.

Nous avons des chansons et des proverbes qui sont trèsanciens, dont les mots, comme nous l'avons dit, n'ont rien de relatif aux mots latins. Ex.: En fécrier fai tou pezeu, quan lo luno semblo un cruveu².

Nos hameaux et nos villages portent presque tous des noms qui signifient des choses préexistantes: Noailles, de novales, terres défrichées. — Faye, de fayau ou hêtre, arbre. — Mas-Vergno, monticule auprès d'un vergne ou aune, arbre. Au contraire, les noms de nos rivières ont des significations qui nous sont inconnues. Vienne, Taurion, Brione, Glane, etc.

Dans le patois, on trouve plus de richesse que dans le français, en ce que chaque chose a un terme particulier dont la

⁴ Inscription déjà publiée par Allon (loc. cit., p. 260) et par Leymarie (Limousin historique, 1, 161). An lieu de en murs, leçon de Leymarie et des correspondants de Grégoire, Allou donne eu murs, qui est préférable, eu étant pour eus = e los. Cf. plus bas aqueu = aqueus. Il faut, en conséquence, traduire ... et les murs et les portes. (C. C.)

² Inutile sans doute de faire remarquer que ces mots sont, au contraire, tout latins. Pezeu est*piseilum (de pisum): cruveu. cribellum. (C. C.)

prononciation ne peut se confondre avec d'autres mots, comme, par exemple, dans les mots français:

Sein, Cinq, Saint, Sain, Ceint, Seing. Parpai, Cin, Sén, Sa, Singla, Sinné.

Souvent, dans le français, nous avons plusieurs mots pour exprimer la même chose, et qu'on applique, suivant l'usage reçu, comme livres et francs, pour exprimer le numéraire; notre patois n'admet que le mot franc: quatré francs, vin francs.

Les mots qui abondent le plus sont ceux qui concernent la partie agricole, et les préjugés des gens de la campagne tiennent en partie à la superstition, respectivement aux maladies, et en partie à la culture des terres telle que leurs pères la leur ont transmise.

Ils entendent assez bien le français, mais la plupart ont une difficulté insurmontable pour le parler; ils y mêlent continuellement les mots et la prononciation de leur patois, comme nous voyons qu'on l'a fait dans les siècles précédents; car, en comparant le patois d'aujourd'hui à celui du XIII^e siècle, il est facile de remarquer que l'idiome a changé considérablement.

Il règne une telle confusion d'idées, de mots et de sons, dans la prière que les pères de famille prononcent, le soir, en commun, qu'elle n'est intelligible que pour l'Être suprême, auteur de toutes les langues.

Enfin, comme le patois est très-commun dans le département de la Haute-Vienne, il fait sur les habitants du pays des impressions qu'on aperçoit lorsqu'ils s'énoncent en français; peut-être en sommes-nous un exemple nous-même en ce moment.

Effets de la Révolution

Depuis deux ans, les gens de la campagne sont plus instruits de leurs droits que dans tout le siècle dernier, sans qu'ils aient cherché à s'en prévaloir et sans que leurs mœurs se soient altérées. Il n'y a peut-être pas sur le globe d'hommes plus réservés, plus patients et plus appliqués que les paysans de la Haute-Vienne. Les femmes et les filles y donnent

l'exemple d'une parfaite retenue, et l'on ne trouverait pas dans nos champs un seul célibataire; comment les mœurs pourraient-elles y être dépravées? Leur modération les a préservés de l'exemple contagieux de leurs voisins; ils ont vu des injustices où d'autres ne voyaient que des actes de la liberté.

Les villageois ont tellement été surpris du décret portant suppression de la dîme, laquelle ils croyaient bonnement être de droit divin, qu'ils ont manifesté, dès ce moment, un vif désir de s'instruire et en même temps un peu d'indignation de l'avoir payée si longuement, en quoi l'intérêt personnel paraît encore les guider; plus sensibles peut-être à ce décret qu'à la proclamation de l'égalité, leur extrême pauvreté peut leur servir d'excuse.

Leur conception est silente, encore aujourd'hui, qu'on ne peut calculer l'effet final que produira sur eux la révolution actuelle; mais on peut augurer que, si leur cote de charges publiques venait à augmenter, ils décideraient, sans autre examen, que la Constitution est défectueuse et qu'on cherche à les tromper. Ne doutons pas cependant que, s'ils avaient à leur portée des écoles publiques, comme il y en a en Suisse, dont le maître, salarié aux dépens de la commune, instruirait les jeunes gens dans les principes simples que la loi aurait fixés, ils ne contribuassent volontiers aux frais de l'établissement, afin de procurer à leurs enfants une certaine éducation et plus de bonheur qu'ils n'en ont eu eux-mêmes.

C'est ce que demandent pour eux leurs bons amis et leurs frères,

Les Amis de la Constitution

Demetz, président; Juger Martin, commissaire;
Bourdeau, secrétaire.

A Limoges, le 6 novembre 1790.

A suivre.)

L. GAZIER.

- Company

CHANTS POPULAIRES DU LANGUEDOC

(Suite)

XLVI — LE POUZOUIL E LA FOURMIHO



Le pouzouil e la four-mi-ho Si s'en ban à la ga-



ri - ho. Le pouzouil trinquo la The-Ino, La fourmi - ho la ca-



re jo. Do mi num, Domi ne, Le pouzouil boulho moulhé.

 Le pouzouil e la fourmiho Si s'en ban à la gariho. Le pouzouil trinquo la lheno, La fourmiho la carejo.

Refrain: Dominum, Domine, Le pouzouil boulhò moulhé.

- La mousco que se tè fièro, Bol estre la cousinièro.
 Se n'a feito uno pebrado, And' l'aleto l'a 'scampado.
- 3) Le pouzouil, qu'es ta furious,N'es toumbat dessus tisous;N'es toumbat sus la fourmiho,N'ia crebado la boutigo.

Le Pou et la Fourmi. — 1) Le pou et la fourmi—s'en vont tous deux à la forêt. — L'un coupe le bois, — l'autre le charrie.

Refrain. — Dominum, Domine, — le pou voulait prendre femme.

- 2) La mouche, quoiqu'elle soit si fière. consent à être la cuisinière. —Elle a préparé une poivrade,—d'un coup de sa petite aile, elle l'a jetée par terre.
- 3) Le pou, qui est furieux.—est tombé sur le tison; il s'est jeté sur la fourmi, il lui a crevé le ventre (*litt*.: la boutique).
 - V. de Belesta, rec. par Mlle Marie Lambert.

XLVII. - L'IROUNDEL

- 1) Sou diguè l'iroundèl : Nous fal tous anà la guerro.
- Refrain. 2) Anen doun, deridoudene; Anen doun, deridoudé.
 - 3) Sou diguè la perdris : I fal tous anà à plei cami.
 - 4) Soudis le merle : Iou, voli pas m'anà perdre.
 - 5) Soudis lou jai: Iou, te prestarai moun chival.
 - 6) · Sou diguê la trido: Iou, te prestarai la brido.
 - 7) Sou diguè lou lauriol: Iou, te prestarai moun cariol.
 - 8) Soudis lou pinsou: Te prestarai mes esperous.
 - Soudis lou cardil:
 Te prestarai moun fusil.
 - 10) Soudis l'agasse: Te prestarai ma ferrasse.
 - Soudis la tourtre:
 Poudés vous anà fa foutre.

Les Oiseaux. — 1) Ceci dit l'hirondeau: — il nous faut tous aller à la guerre.

- 2) Allons donc, deridondaine; allons donc, deridonde.
- 3) Ceci dit la perdrix: il faut y aller tous à remplir les chemins.
 - 4) Ce dit le merle : je ne veux pas m'aller perdre.
 - 5) Ce dit le geai: je te prêterai mon chevat.
 - 6) Ce dit la grive : je te prèterai la bride.
 - 7) Ce dit le loriot: je te prêterai mon char.
 - 8) Ce dit le pinson: je te prèterai mes éperons.
 - 9) Ce dit le chardonneret: je te prèterai mon fusil.
 - 10) Ce dit la pie: je te prèterai ma pelle.
 - 11) Ce dit la tourterelle: —vous pouvez vous aller faire f....

Ancienne ronde, recueillie en Périgord par M. le vicomte de Gourgues

XLVIII. - Noue



Nou - è, Nou - è, tu siès un ral - hai-re Que n'as pas res



vist Si fet, ai vist. E de qu'as vist? Ai vist u - na



sau- ma Que jou-gava à la pau-ma Am-be sous pou-li-



nous, Am - bé sous pou - li - nous

Noue, Noue, tu sies un ralhaire Que n'as pas res vist. Si fet, ai vist. E de qu'as vist? Ai vist una sauma Que jougava à la pauma Ambe sous poulinous.

Id.

Ai vist una miola Qu'anava a l'escola Aprene sa liçou

Id.

Ai vist una arencada Que rabalava una flassada Lou long d'un carreirou. Id. Ai vist una angrola

Ai vist una angrola Qu'anava à l'escola Aprene à legi.

Champfleury, Chansons populaires des provinces de France, ; xvIII, cite le couplet suivant :

J'ai vu une anguille Qui coiffait sa fille; J'ai vu un gros rat Le chapeau sous le bras;

qui sert aux nourrices du Berry à endormir leurs poupons.

XLIX. — LAS BESTIOS

- 1) Iéu, sounjabi qu'aqueste jour, Cado bestio fasiò sa cour, D'un èr afable, Al Dius aimable Que dins l'estable De Bethléem Es nascut sus lou fen Per tout lou genre humen.
- 2) Dius prenguèt un plasé rouial D'ausi cantà cado animal. Cadun per rengo, Dedius sa lengo,

Fa soun arengo Al Dius efan, Et toutes, en cantan, Disiòu: Bous adouran.

3) Lou chabal noun fa qu'anilhà Et la cardino bresilhà;

> Lou porc groundabo, Lou biau buglabo, L'ase bramabo, Disiò: ha! ha!

La galino : ca! ca! Lou gal : cacaraca!

4) Lou riquet disiò: cri, cri, cri!

Lou grel disiò : cousi, cousi!

La serp siplabo,

Lou loup urlabo,

L'agnèl belabo,

Disió : mè, mè!

La granoulho : coè, coè!

Lou pijou gemissiè.

5) Lou gorp cridabo : car, car, car ! La callo disiò : pa-pa-bar !

> L'ours idoulabo, Lou rat griulabo, Lou cat miaulabo, Disió: miau, miau!

Lou passerat : piau, piau! Et lou chi fasió : chau!

6) Lous peisses mandèroù un canard Per saludà Dius de sa part;

Quand la linoto
Cantabo en noto:
Chout! fa la xoto.
Lou roussignol,
oun dous gargallo

En soun dous gargalhol, Disiò : re, mi, fa, sol!

7) Aurias bist aqui d'un cop d'el,

Cabro, lapin, miol et camel,
Cerbi, fouino,
Tartugo, ermino,
Lioun, mounino,
Tigre, elefan,
Et toutes, en cridan,
Fasiò gauch à l'efan.

8) Merle, agasso, coucut, lebrau,
Calandro, auco, reinard, grapau,
Pinsar, moustèlo,
Tourdre, iroundèlo,
Gach, tourtourelo,
Piot, passerat,
Jusqu'à l'escarabat
Fòu à Dius soun dictat.

9) Aquel estable, anfin, fasiè La segoundo archo de Nouè.

Cado bestieto;
Fasiò l'aleto
Al Dius que teto,
Quant l'ome ingrat,
Noun fasiò pas estat
D'al Dius que l'a creat.

10) Ome, apren aici la liçou De recouncitre toun Seignou.

Afin de plaire,
Sounjo, pecaire,
So que bòs faire,
Tout so que cal

Per ebità lou mal : Saras urous aital!

Les Bètes.—1) Je songeais que, ce jour-ci.— chaque bête faisait sa cour.—d'un air affable. — au Dieu aimable, — qui, dans l'étable — de Bethléem. — est né sur le foin — pour tout le genre humain.

2) Dieu prit un plaisir royal -- d'ouïr chanter chaque animal :— chacun à son tour,— dans sa langue,— fait sa harangue— au Dieu enfant, — et. tous en chantant, — disent : — Nous vous adorous !

- 3) Le cheval ne fait que hennir et le chardonneret gazoniller, le porc grogne, le bœuf beugle, l'âne brait : —il disait : ha! ha! La poule : ca, ca: le coq : ca-ca-ra-ca.
- 4) Le criquet disait: cri, cri, cri; le grillon disait: cousi, cousi. Le serpent sifflait. le loup hurlait, l'agneau bèlait: it disait: mé, mé; la grenouille: coé, coé; le pigeon gémissait.
- 5) Le corbeau criait: car, car, car; la caille disait: pa, pa, bar. L'ours hurlait, le rat criait, le chat miaulait; il disait: miau, miau; le passereau: piau, piau, et le chien faisait. chàu.
- 6) Les poissons envoyèrent un canard pour saluer Dieu de leur part. Quand la linotte chantait en musique: Chout, fait la chouette. Le rossignol, dans son doux chant, disait: ré, mi, fa, sol.
- 7) Vous auriez vu là, d'un seul coup d'œil, chèvres, lapins, mulets et chameau, cerf, fouine, tortue, hermine, lion. guenon, tigre, éléphant, et tous, en criant,—donnaient joie à l'enfant.
- 8) Merle, pie, coucou, levraut, oie, renard, crapaud, pinson, belette, grive, hirondelle, geai, tourterelle, diadon, passereau, jusqu'au scarabée, font à Dieu leur compliment (litt. dicté).
- 9) Cette étable enfin faisait—une seconde arche de Noé; chaque insecte (litt. petite bète) battait de l'aile pour réjouir l'enfant qui tette, alors que l'homme ingrat ne tient aucun compte du Dieu qui l'a créé.
- 10) Homme, apprends ici la leçon de reconnaître ton Seigneur. Afin de plaire, songe, pauvret, si tu veux faire tout ce qu'il faut pour éviter le mal: tu seras heureux ainsi.

Version de Béziers, dont nous devons communication à M. Louis de Portalon

L

Au payé de le Boutèire,
 Tont lou vai de plot en plot;
 Tout lou vai de peira en peira,
 Sans souliers ni sans esclot.
 Et viò, viò, viò!
 Anen faire fiò à la peira;

Et viò, viò, viò! Adourà le Fils de Diò.

- 2) Anen vite, camarada,
 Adoura l'enfant qu'es nessu,
 Y toutsaron una aubada
 Per le faire redzaujù.
 Et tan, de ran, tan, tan,
 Chi moun tambour i agrada;
 Et tan, de ran, tan, tan,
 I toutsaron aque tsan.
- 3) Le biò que mandza la palha,
 Fai nitsere à son breciau.
 Le paure efan que varaia
 Touta la neu par le siau,
 Et moà, mi, mi!
 Fait de cris coume un patèra;
 Et moà, mi, mi, mi!
 M'empetsava de dormi.
 - 4) Nostras pouletas, pecaire!
 Touta la neu on tsantà.
 Oia dit qu'anavon faire
 'N io fraitse per i portà.
 Et ka, ke, ra, ka, ka!
 Nostras pouletas, pecaire!
 Et ka, ke, ra, ka, ka!
 N'on pas poudiù decutsà!
- 1) An pays des Bontières.—tout y va tranquillement;—on y va de pierre en pierre, sans souliers, sans sabots.— Et viò, viò, viò, viò, allons faire du feu à la pierre; et viò, viò, viò, viò, allons adorer le Fils de Dieu.
- 2) Allons, vite, camarades, —adorer l'enfant qui est né. Nous lui donnerons une aubade pour le faire réjouir. Et tan, de ran. tan, tan, si mon tambour lui agrée; et tan, de ran, tan, nous lui dirons ee chant.
- 3) Le bœuf qui mange la paille fait litière à son herceau. Le pauvre enfant qui remue roule la nuit par le sol. et moa, mi, mi, il jette des cris comme un chilfonnier; et moa, mi, mi, il m'empèchait de dormir.

4) Nos petites poules, pauvrettes.—toute la nuit ont chanté;—on aurait dit qu'elles allaient faire — un œuf frais pour lui porter.—Et ka, ke, ra, ka, ka, — nos petites poules, pauvrettes;— et ka, ke, ra, ka, ka, n'ont pu pondre.

Version reeneillie dans le Velay, par M. Victor Smith.

Ce noël,— « dont le vers sautillant, l'air gai et le refrain imitatif de divers bruits, ont pour but de tenir tout grands ouverts les yeux et la curiosité de l'enfant »,— n'appartient pas seulement au Velay, comme le pen-ait notre savant collaborateur: on vient d'en voir ci-dessus un exemple pour le Languedoc. Il en existe d'autres que nous connaissons pour les avoir entendus dans notre enfance, mais que nous n'avons pu encore nous procurer, malgré d'actives recherches. Nous ne désespérons pas toutefois d'y parvenir et de compléter ainsi une série si importante à tant d'égards.

Variante. Au lieu de decutsà, on dit aussi dedzucà, dépercher, descendre du perchoir pour pondre l'œuf.

LI.-LE NOEL DE SAINT-GERMA!N

- Jouinessa de va Fai, sourtés de la velhado
 Et venès va Sant-Germo, qu'ei bouon Diéu aco 'grado,
 I dounarés vouste cur,
 Co serò vouste bounur.
- 2) Refrain. —

Et y anèn liau veire aquel Angiou Neichut dins qu'uno crecho.

- 3) Ou mens n'eibluden pas de pourtà de farassos: Aquòus que vendron après n'en segron voustres trassos. Quond serèt darié Matras Las getaret aus pras.
- 4) Quond seret davont *Debrey*, espinchat de la fenestro Per veire se dormoun pas, si corboun pas la testo, Et lhour diret sans menti Qu'aneit se chòu pas dourmi.
- 5) Quond seret davont lou Four, aqui quaucus pouot estre, Que voudron couire de pò per n'en passà lhour festo. Més lhour diret en veritat Qu'avertissoun ion curat.

- 6) Quond seret davont *Broundé*, réveillat n'en la bourgado Et faset de mons, de pés, uno bello aubado : Revelhat lou campaniè, Que viste monte ei cluchié.
- 7) O boun Diéu! que fariò, iéu, si m'ou'chayot tout segre. N'en mountariò be ei cluchié,—ei pour de veni bouegue. N'en sounario quaucus cops, Lou monde s'acroussariò.
- 8) Va lou Salin louon òusit, n'en prenoun la deirouto; Quond arriboun va lou pououn, quittoun aqui la routo, N'en rencountroun aqui Faynet, Qu'ero aqui nouste ladriè.
- 9) Oumens n'eibludes pas lou grangié de Varennes: Co's un ome de secours, vous pouot sourti de pena. Revelharò sous bouiés, Et lou boutarò proumiés.
- 10) Va Blavosy soun cilai, ei mei de quoucos peiros, Que beliau von pas òusit ei brut de la ribeiro : On en' aigo a za sòutà, De farassos à pourtà.
- Quond seret replanas, passats n'en va la Sogno;
 Soun ei mei de quancus bòs. Que lou boun Dieù lous
 Nòu' pa'nearo òusit lou nouòu [souono:
 Per sourti de lhour repòu.
- 12) Lou Bousilhou es eilai, ei mei d'ena garnassa, Que pouòdoun rien veire dou fiò de las farassos; Ou d'abres à traversà, De rasas à za soutà.
- 13) Va Surrissos vouon oùsit, n'en prenoun la deirouto: Arriboun va Paliasson, prenoun aqui la routo. N'en rencountroun Jouon Brounde Et i levoun soun chapé.
- 14) Va lou Vara vouon ousit, n'en prenoun la deiroute: Passoun va Noustouet per n'agrandi la troupe.

Formoun en grand batalhou, Per anà adourà l'effontou.

LE NOEL DE ST-GERMAIN DE LA PRADES. — 1) Jeunesse de Fay, sortez de la veillée, — et venez à Saint-Germain, que cela agrée à Dieu, — Vous lui donnerez votre cœur, — et ce sera votre bonheur.

- 2) Refrain. Et allons-y voir ce petit ange né dans une crèche.
- 3) Au moins n'oublions pas de porter des torches; ceux qui viendront après en suivront la trace.— Quand vous serez devant Madras,— vous les jetterez dans le pré.
- 4) Quand vous serez devant Debrey, regardez par la fenètre pour voir s'ils ne dorment pas, s'ils ne baissent pas la tête (en sommeillant). et vous leur direz, sans mentir. que cette nuit il ne s'agit pas de dormir.
- 5) Quand vous serez devant le Four (banal), où quelqu'un peut se trouver cuire du pain pour passer la fète, vous leur direz, en vérité, qu'ils avertissent le curé.
- 6) Quand vous serez devant Broundé, réveillez la bourgade, et faites avec vos mains, vos pieds, beaucoup de bruit (litt. une belle aubade). Réveillez le sonneur pour qu'il monte vite au clocher.
- 7) Ah! mon Dieu! comment ferais-je, moi, s'il me fallait suivre tout le monde. J'irais bien au clocher, mais j'ai peur de devenir bègue. Je sonnerais quelques comps. tout le monde se lèverait.
- 8) Au Salin on nous a entendu, on s'y met en marche;—arrivés au pont, ils laissent la route, et là rencontrent Faynet, qui était chef de la maladrerie.
- 9) Au moins n'oublions pas (de réveiller) le fermier de Varennes. C'est un homme (capable de donner) du secours ; il peut vous sortir de peine; il réveillers ses houviers, et les mettra les premiers.
- 10) A Blavosy, ils sont là-bas au milieu des rochers, n'ayant peut-être pas entendu, à cause du bruit de la rivière ; ils ont de l'eau à traverser, des torches à porter.
- 11) Quand vous serez de nouveau en plaine,—passez à la Sogne; ils sont là au milieu des hois. Que Dieu les appelle ; ils n'ont pas encore entendu les noëls. pour sortir de leur repos.
- 12) Le Bousilhou est là-bas, au milieu d'une garnasse, d'où ils ne peuvent rien voir du feu de vos torches; ils ont des arbres à traverser, des haies à franchir.

- 13) A Survisses on nous a entendus,—on s'y met en marche.— Ils arrivent à Palhassou, et là prennent la route;—ils y rencontrent Jean Brondé— et lui levent le chapeau.
- 14) A Viava on nons a entendus, on s'y met en marche. lls passent vers Noustouet, et viennent augmenter la troupe; ils forment un grand bataillon, —qui va adorer le petit enfant.

Recueilli à Saint-Germain-la-Prade (Haute-Loire), et communiqué par M. l'abbé Badiou.

Les mots soulignés sont des noms de village ou de hameau: San-Germo. Madras, le Four, Salin, Varennes, Blavosy, la Sogno. Bousilhou. Survissos, Palhassou, Viava, Noustouet; ou des noms propres : Faynet, Debrey. Brondé.

LII. — LOUS MESTIES

- Vegnia vite, vegnia lio,
 Adourà le Ré do cio.
 E néssu dien-t-una crecha;
 Saint Zozet touzours se frotta.
- 2) REFRAIN. Chut! chut! chut! L'enfant dort, pas tant de bru.
- Delai ne vè un tessiè
 Per i faire un drapelet.
 Dau tin qu'escarpa sa lana,
 Saint Zozet le bouta fouèra.
- 4) Delai ne vè un fustiè
 Per i faire un breceau.

 Dau tin que prenia l'aisseta,
 Saint Zozet pren l'estasseta.
- 5) Delai ne vè un boulanzié Per i faire un pastè. Dau tin que prenia farina, Saint Zozet i fa la mina.
- 6) Delai ne vè un maretsau
 Per i ferra sou tsavau :
 « Tré poulis, mai tré poulagne!»
 Ne ferra pas tant moun agne.

Les Métiers. —1) Venez vite, venez bientôt,— adorer le Roi des cieux. — Il est né dans une crèche ; — saint Joseph toujours se gratte.

Refrain. — 2) Chut! chut! chut! — l'enfant dort, pas tant de bruit.

- 3) De là-bas vient un tisserand, pour lui faire un petit drap (lange). Pendant qu'il prépare sa laine, saint Joseph le met dehors.
- 4) De là-bas vient un menuisier, pour lui faire un berceau. Du temps qu'il prenait la hachette, saint Joseph prit l'attachette (la courroie du berceau).
- 5) De là-bas vint un boulanger, pour lui faire un pâté. Du temps qu'il prenait de la farine, saint Joseph lui faisait la mine.
- 6) De là-bas vint un maréchal, pour lui ferrer son cheval: « Trois poulains, trois pouliches! (juron) tu ne ferreras pas mon âne. »

Version de Chamalières (Haute-Loire), dite à M. Victor Smith par Madeleine Gravier.

L'énumération est loin de se terminer au tisserand, au menuisier, au boulanger et au maréchal « Quelques personnes, remarque notre collaborateur, allongent le défilé et y ajoutent le tailleur qui apporte son étoffe, le cordonnier qui offre ses souliers, le muletier qui présente son hemine de vin, et le boucher qui vient mettre au service de la Sainte Famille ses bœufs et leur joug. »

Ce noël, dont le rôle est d'endormir, n'est que l'imitation d'an vieux chant qu'on trouve, dans la Bible des noëls, publiée à Lyon, par Simon Rigaud, vers la fin du XVI° siècle; qu'on trouve, en outre, dans presque toutes les Bibles de noëls publiées aux XVII° et XVIII° siècles, dans la Champagne, l'Anjou, le Poitou. l'Orléanais et la Touraine Ce chant, appelé aujourd'hui noël des Métiers, fait défiler devant nous, portant leur cadeau, les artisans de chaque métier établi dans la paroisse où 1º noël se chante. Dans le petit noël que nous transcrivons, la procession des donateurs est courte: un tisserand, un menuisier, un boulanger, un maréchal, la composent. Saint Joseph les reçoit avec une mauvaise lumeur que nos pères ont souvent et complaisamment signalée. Un doux refrain enveloppe le berceau du nouveau-né de son somnolent murmure.

LIII. - L'AUBRE

1) Ai! lou poulit aubre — que i'a dins aquel jardi! — Lou pus poulit aubre — de toutes lous aubres. — Dessouta lou roumanis — ounte ma mia Anneta prenié sous plesis.

- 2) Ai! la poulida branca que i'a sus aquel aubre! La pus poulida branca de toutas las brancas. La branca à l'anbre. l'aubre au jardi... Dessouta lou roumanis ounte ma mia Anneta prenié sous plesis.
- 3) Ah! lou poulit nis— que i'a sus aquela branca! Lou pus poulit nis—de toutes lous nises. Lou nis à la branca, la branca à l'aubre, l'aubre au jardi... Dessouta, etc.
- 4) Ai! lou poulit iòu que i'a dins aquel nis! Lous pus poulit iòu de toutes lous ious. L'iòu au nis, lou nis à la branca, la branca à l'aubre, l'aubre au jardi. ..— Dessouta, etc.
- 5) Ai! lou poulit aucel que i'a dins aqueliòu! Lou pus poulit aucel de toutes lous aucels. L'aucel à l'iòu, l'iòu au nis, lou nis à la branca, la branca à l'aubre, l'aubre au jardi... Dessouta lou roumanis ounte ma mia Anneta prenié sous plesis.
- L'Arbre. 1) Ah! le bel arbre qu'il y a dans ce jardin! Le plus bel arbre de tous les arbres. Sous le romarin où ma mie Annette allait se réjonir.
- 2) Ah! la belle branche qu'il y a à cet arbre! La plus belle branche de toutes les branches. La branche à l'arbre. l'arbre au jardin. . . Sous le romarin où ma mie Annette allait se réjouir.
- 3) Ah! le joli nid qu'il y a à cette branche! Le plus joli nid de tous les nids. Le nid à la branche, la branche à l'arbre. l'arbre au jardin....— Sous, etc.
- 4) Alı! le joli œuf— qu'il y a dans ce jardin!— Le plus joli œuf— de tous les œufs. L'œnf au nid, le nid à la branche, la branche à l'arbre, l'arbre au jardin. Sous, etc.
- 5) Ah! le joli oiseau qu'il y a dans cet œnf! Le plus joli oiseau de tous les oiseaux. L'oiseau à l'œuf, l'œuf an nid, le nid à la branche, la branche à l'arbre, l'arbre au jardin... Sous le romarin où ma mie Annette allait se réjouir.

Les versions changent avec chaque personne, d'abord à cause du nom de la mie, qui diffère; ensuite parce qu'on peut faire successivement l'éloge de toutes les parties de l'oiseau :

Ai! las poulidas patas... Ai! lou poulit plumage... Ai! la poulida testa... Ai! las poulidas alas... Ai! la poulida coueta...

Ce qui rend le renonvellement des expressions interminable et augmente d'autant les difficultés du récit que l'on doit en faire. Du reste, ces petites compositions n'ayant d'autre but que d'exercer la langue des enfants, il y a fort à croire que ces variantes appartiennent à la version originale.

Une version de M. le pasteur Liebich donne ces variantes sans autres différences.



Le plus beau des arbi L'arbre dans le bois (l Nanette; L'arbre dans le bois.

L'arbre dans le bois. Ah! le joli temps passé!

- 2) Ah! devinez ce qu'il y a
 Sur cet arbre?
 Il y a une branche.
 La branche sur l'arbre,
 L'arbre dans le bois (bis).
- 3) Ah! etc.

 Il y a un nid,

 Le plus beau des nids.

 Le nid sur la branche,

 La branche sur l'arbre,

L'arbre dans le bois (bis).

- 4) Ah! etc.
 Il y a un œuf, etc.
- 5) Ah! etc.
 Il y a un oiseau, etc.
- 6) Ah! etc.
 Il y a une plume, etc.
- 7) Ah! devinez ce qu'il y a sur cette plume?

 Sur cette plume?

 Il y a une fille,

 La plus belle des filles.

 La fille sur la plume,

 La plume sur l'oiseau,

 L'oiseau dans l'œuf,

 L'œuf dans le nid,

 Le nid sur la branche,

 La branche sur l'arbre,

 L'arbre dans le bois (bis),

 Nanette;

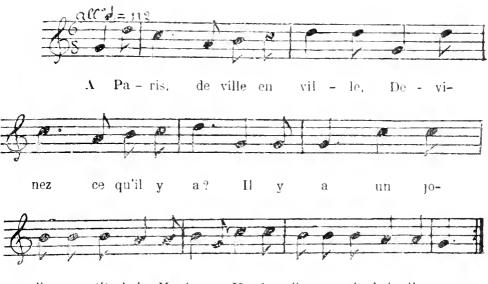
 L'arbre dans le hois

L'arbre dans le bois.
Ali! le joli temps passé!

Recueillie à Belesta (Ariége), par M. le docteur Guibaud, d'après un paysan qui en avait fait sa chanson favorite, et qui pour cela fut surnommé la Branche.

Il ajoutait un huitième couplet indiquant qu'il y avait un beau garçon avec la jeune fille, et que nous n'avons pu placer ici.

Ct. J. Bugeaud, Ch. des prov. de l'Ouest, p. 285: Nic dans la haie, que cite aussi Coussemaker, Ch. popul. des Flamands de France, p. 336, l'Arbre.



- li pe tit bois, Mesdames, Un jo li pe tit bois il y a.
 - A Paris, de ville en ville,
 Devinez ce qu'il y a?
 Il y a
 Un joli petit bois, Mesdames;
 Un joli petit bois il y a.
 - 2) Dedans ce très-joli bois,
 Devinez ce qu'il y a?
 Il y a
 Un joli petit arbre, Mesdames;
 Un joli petit arbre il y a.
 - 3) Sur ce joli petit arbre,
 Devinez ce qu'il y a?
 Il y a
 Une jolie branche, Mesdames;
 Une jolie branche il y a.
 - 4) Et sur cette jolie branche,Devinez, etc.Un joli petit nid. Mesdames, etc.
 - 5. Dans ce joli petit nid, Devinez, etc.

Un joli petit œuf, Mesdames, etc.

6) Dans ce joli petit œuf,Devinez, etc.Un joli petit oiseau, Mesdames, etc.

V. de M¹¹⁰ Marie Lambert, de Belesta (Ariége).

LIV. - LOU CANT DE L'AUCELOU

- 1) Au bosc de l'Alzouna, i'ò un plan;
 Sus aquel plan, i'ò tres pibous;
 Sus lou pu naut, i'ò una branca:
 Sus aquela branca, i'ò cent fiolhas;
 Entre las fiolhas, i'ò tres flous;
 Entre las flous, i'ò un nis;
 Dins lou nis, i'ò un iòu;
 Dins l'iòu, i'ò un aucelou.
- 2) Quand la tremountana bufa, l'aucelou canta e dis:
 Siòi dins l'iòu,
 L'iòu dins lou nis.
 Nis dins las flous,
 Flous entre las fiolhas,
 Fiolhas sus la branca,
 Branca sus lou pibou,
 Pibou sus lou plan,
 Lou plan dau bosc de l'Alzouna.

Le Chant de L'oiseau. — 1) Au bois de l'Alzonne il y un plan: sur ce plan, il y a trois penpliers'; — sur le plus élevé, il y a une branche; — sur cette branche, il y a cent feuilles; — entre les les feuilles, il y a trois fleurs; — entre les fleurs, il y a un nid; — dans ce nid, il y a un œuf; — dans cet œuf, il y a un oiseau.

2) Lorsque le vent du nord souffle, l'oiseau chante et dit: — Je suis dans l'œul, — l'œuf dans le nid, — nid dans les flenrs: — fleurs entre les feuilles. — feuilles sur la branche, — branche sur le peuplier, — peuplier sur le plan, — le plan du bois de l'Alzonne.

V. du Ponget, cauton de Gignac (Hérault).

1, - Version analogue française:

Dans la ville de Rome, — il y a une rue; — dans cette rue, il y a un coin; — dans ce coin, il y a une maison; — dans cette maison, il y a une chambre; — dans cette chambre, il y a un lit; — à côté de ce lit, il y a une table; — sur cette table, il y a un tapis; — sur ce tapis, il y a une cage; — dans cette cage, il y a un nid; — dans ce nid, il y a un œuf; — dans cet œuf, if y a un oiseau.

L'oiseau dit: Je suis dans l'œuf,— œuf dans le nid, —nid dans la cage, — cage sur le tapis, — tapis sur la table. — table à côté du lit.— lit dans la chambre. — chambre dans la maison, — maison dans le coin, — coin dans la rue, — rue dans la ville de Rome.

LV. -- LA CRABO

1) Iéu ai un cantou de mil, — que la crabo me manjabo.

Refrain. — Crabo à mil,

Biro, bouquil!

Crabo sort de per moun mil!

2) Lou loup bèn d'aprequi,— que boulió manja la crabo.— Loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

3) Lou chi bèn d'aprequi, — que bouliò manjà lou loup. — Chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

4) Lou poul bèn d'aprequi, — que bouliò pica lou chi. — Poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

5) Lou reinart bèn d'aprequi,— que bouliò manjà lou poul.
— Reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

6) La barro ben d'aprequi, — que boulio tustà 'l reinart. — Barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi, — chi a loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

7) Lou foc bèn d'aprequi, — que boulió brulà la barro. — Foc à barro, — barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

8) L'aigo bèn d'aprequi, — que bouliò atudà lou foc. — Aigo à foc, — foc à barro, — barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo.

Crabo à mil, etc.

9) Lou biòu bèn d'aprequi, — que bouliò beure l'aigo. — Biòu à aigo, — aigo à foc, — foc à barro, — barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

10) La xunxo bèn d'aprequi,— que bouliò xunxà lou biòu.
— Xunxo à biòu, — biòu à aigo,— aigo à foc,— foc à barro, barro à reinart, — reinart à poul,— poul à chi,— chi à loup,— loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

11) Lou rat bèn d'aprequi, — que bouliò manjà la xunxo. — Rat à xunxo, — xunxo à biòu, — biòu à aigo, — aigo à foc, — foc à barro, — barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

12) Lou gat bèn d'aprequi, — que bouliò manjà lou rat. — Gat à rat, — rat à xunxo, — xunxo à biòu, — biòu à aigo, — aigo à foc, — foc à barro, — barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, Biro, bouquil! Crabo, sort de per mour mil!

La Chèvre. — 1) J'ai un champ de maïs — que la chèvre me mangeait.

Refrain. — La chèvre attaque le maïs.

Va-t'en, bouquin!

Chèvre, sors de mon champ de maïs!

- 2) Le loup vint de par là, qui voulait manger la chèvre. Le loup attaque la chèvre, la chèvre le maïs, etc.
- 3) Le chien vint de par là, qui voulait manger le loup. Le chien attaque le loup, le loup la chèvre, etc.
- 4) Le poulet vint de par là, qui voulait piquer le chien. Le poulet attaque le chien, le chien le loup, etc.

- 5) Le renard vint de par là, qui voulait manger le poulet. Le renard attaque le poulet, le poulet le chien, etc.
- 6) Le bâton vint de par là, qui voulait frapper le renard. Le bâton attaque le renard. le renard le poulet, etc.
- 7) Le feu vint de par là, qui voulait brûler le bâton. Le feu attaque le bâton, le bâton le renard, etc.
- 8) L'eau vint de par là, qui voulait éteindre le feu, L'eau attaque le feu, le feu le bâton, etc.
- 9) Le bœuf vint de par là. qui voulait boire l'eau. Le bœuf attaque l'eau, l'eau, le feu, etc.
- 10) Le lien vint de par là, qui vonlait lier le bœuf. Le lien attaque le bœuf, le bœuf l'eau, etc.
- 11) Le rat vint de par là, qui voulait manger le lien. Le rat attaque le lien, le lien le bœuf, etc.

Le chat vint de par là, qui voulait manger le rat. — Le chat attaque le rat, — le rat le lien, — le lien le bœuf, — le bœuf l'eau. — l'eau le feu, — le feu le bâton, — le bâton le renard, — le renard le chien, — le chien le loup, — le loup la chèvre; — la chèvre le maïs!

La chèvre attaque le maïs, Va-t'en, bouquin! Chèvre, sors de mon champ de mais!

V. de M. Philippe Miquel, directeur des écoles chrétiennes de Bédarieux (Hérault).

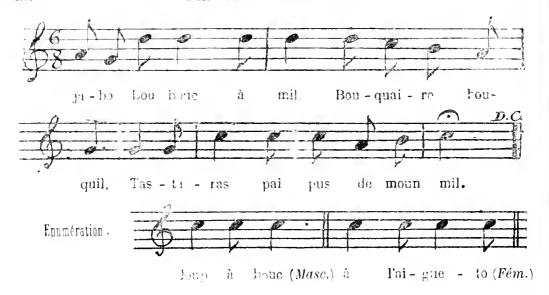
LVI. — BOUQUAIRE BOUQUIL



Ieu, n'a-bio'n mil me - nut, Lou bouc me lou man-



ja - bo feu n'a-bio'n mil me - nut. Lou bouc me lou man-



- Ièu, n' abiò un mil menut,
 Lou bouc me lou maujabo bis).
 REFRAIN. Lou bouc à mil,
 Bouquaire bouquil,
 Tastaras pai pus de moun mil.
 - 2) Apei ne bèn lou loup, Per ne manjà lou bouc (bis). Lou loup à bouc, Lou bouc à mil, etc.
 - Apei ne bèn lou chi,
 Per ne cassà lou loup (bis).
 Lou chi à loup,
 Lou loup à bouc,
 Lou bouc à mil, etc.
 - 4 Apei ne bèn la barro,
 Per ne battre lou chi (bis).
 La barro à chi,
 Lou chi à loup,
 Lou loup à boue,
 Lou bouc à mil, etc.
 - 5 Apei ne ben lou foc, Per ne brulà la barro (bis...

Lou foe à barro, La barro à chi, Lou chi à loup, Lou loup à boue. Lou boue à mil, etc.

- 6) Apei ne bèn l'aigueto,
 Per atuda lou foc (bis).
 L'aigueto al foc,
 Lou foc à la bairo,
 La barro à chi,
 Lou chi à loup,
 Lou loup à bouc,
 Lou bouc à mil, etc.
 - 7) Apei ne bèn lou biòu,
 Per ne bèure l'aigueto (bis).
 Lou biòu à l'aigueto,
 L'aigueto à foc,
 Lou foc à la barro,
 La barro à chi,
 Lou chi à loup,
 Lou loup à bouc,
 Lou bouc à mil, etc.
- 8) Apei ne ben las julhos,
 Per estaca lou biou bis.
 Las julhos à biou
 Lou biou à l'aigueto.
 L'aigueto à foc.
 Lou foc à barro.
 La barro à chi,
 Lou chi à loup,
 Lou loup à bouc,
 Lou bouc à mil,
 Bouquaire, bouquil,
 Tastaras pai pus de moun mil!

Bouquaire Bouquil. — 1) J'avais un champ de petit millet. — le bouc me le mangeait (bis).

Le bouc attaque le millet. — Petit bouc qui donnes de la corne, — tu ne mangeras plus de mon millet.

- 2) Apres vint le loup,— pour chasser le bouc.— Le loup attaque le bouc, le bouc le millet, etc.
- 3) Apres vint le chien,— pour manger le loup.— Le chien atta que le loup,— le loup le bouc,— le bouc le millet, etc.
- 4) Après vint le bâton,—pour battre le chien.—Le bâton attaque le chien,—le chien le loup, etc.
- 5) Après vint le feu. pour brûler le bâton. Le feu attaque le bâton. le bâton le chien, etc
- 6) Après vint Feau, pour éteindre le feu. L'eau attaque le feu, le feu le bâton, etc.
- 7) Après vint le bœul, —pour boire l'eau. —Le bœul attaque l'eau, —l'eau le feu, etc.
- 8) Après vinrent les liens, qui voulaient lier le bœuf. Les liens attaquent le bœuf, —le bœuf l'eau,—l'eau le feu.— le feu le bâton, —le bâton le chien.— le chien le loup.— le loup le bouc, le bouc le millet. Le bouc attaque le millet. Petit bouc, qui donnes de la corne,— tu ne mangeras plus de mon millet.

V. de M. Clair Gleizes, recneillie à Azillanet (Hérault).

LVII. - LA RABO

1) La bielho anabo al jardin per querre uno rabo. — Quan lou biel bejet que la bielho beniò pas, anèt al jardin : bejèt la bielho que tirabo uno rabo,

Lou biel tirabo la bielho, La bielho tirabo la rabo, E la rabo tonjours teniò!

2) La joube anèt al jardin : — bejét lou biel que tirabo la biello.

La bielho tirabo la rabo, E la rabo toujours teniò!

3) Lou joube anét al jardin : -- bejèt la joube que tirabo lou biel,

Lou biel que tirabo la bielho, La bielho que tirabo la rabo. E la rabo toujour teniò! 4) La sirbento anèt al jardin: — bejèt lou joube que tirabo la joube,

La joube que tirabo lou biel, etc.

5) Lou mestre d'afaires auét al jardin: — bejèt la sirbento que tirabo lou joube,

Lou joube que tirabo la joube, etc.

6) Lou bouiè anèt al jardin:—bejèt lou mestre d'afaires que tirabo la sirbento,

La sirbento que tirabo lou joube, etc.

7) Lou carretiè anèt al jardin:—bejét lou bouiè que tirabo lou mestre d'afaires,

Lou mestre d'afaires que tirabo la sirbento, etc.

8) Lou pastre anèt al jardin: bejèt lou carretiè que tirabo lou bouiè,

Lou bouié que tirabo lou mestre d'afaires, etc.

9) Lou moutouniè anèt al jardin: — bejèt lou pastre que tirabo lou carretiè,

Lou carretiè que tirabo lou bouiè, etc.

10) L'agneliè anèt al jardin: — bejét lou moutouniè que tirabo lou pastre,

Lou pastre que tirabo lou carretic, etc.

11) La pourquièiro anèt al jardin : — bejèt l'agneliè que tirabo lou moutouniè,

Lou moutounié que tirabo lou pastre, etc.

12) Lou cò anèt al jardin :— bejèt la pourquièro que tirabo l'agneliè,

L'agneliè que tirabo lou moutounie, etc.

13) Lou cat anèt al jardin: -- bejèt lou cò que tirabo la pourquièro,

La pourquiero que tirabo l'agnelie, etc.

14) Lou rat anèt al jardin:
Bejèt lou cat que tirabo lou cò,
Lou cò que tirabo la pourquièro,
La pourquièiro que tirabo l'agneliè,
L'agneliè que tirabo lou moutouniè,

Lou moutouniè que tirabo lou pastre,
Lou pastre que tirabo lou carretiè,
Lou carretiè que tirabo lou bouiè,
Lou bouiè que tirabo lou mestre d'afaires,
Lou mestre d'afaires que tirabo la sirbento,
La sirbento que tirabo lou joube,
Lou joube que tirabo la joube,
La joube que tirabo lou bièl,
Lou bièl que tirabo la bièlho,
La bièlho que tirabo la rabo,
E la rabo que toujours teniò!

- 15) Lou poussèl anèt al jardin : bejèt que la rabo toujour teniò : d'un cop de mourre la soulebet. Se l'abiò pas soulebado, la rabo tendriò encaro!
- La Rave.— i) La vieille alluit au jardin pour arracher une rave.
 Quand le vieux vit que la vieille ne venait pas, il alla au jardin:
 il vit la vieille qui tirait une rave. Le vieux tirait la vieille, la vieille tirait la rave, et la rave toujours tenait.
- 2) La belle-fille alla au jardin: elle vit le vieux qui tirait la vieille?

 la vieille qui tirait la rave, et la rave qui toujours tenait
- 3) Le fils alla au jardin: il vit la belle-fille qui tirait le vieux, le vieux qui tirait la vieille, la vieille qui tirait la rave, et la rave toujours tenait.
- 4) La servante alla au jardin: celle-ci vit le fits qui tirait la belle-fille. la belle-fille qui tirait le vieux, etc.
 - 5) L'homme d'affaires...
 - 6) Le bouvier...
 - 7) Le charretier...
 - 8) Le pâtre...
 - 9) Le berger des moutons
 - 10) Le berger des agneaux...
 - La porcheronne...
 - 12) Le chien...
 - 13) Le chat...
- 14) Le rat alla au jardin: il vit le chut qui tirait le chien, le chien qui tirait la porcheronne. la porcheronne qui tirait le berger des agneaux. le berger des agneaux qui tirait le berger des

moutons, — le berger des moutons, le pâtre; — le pâtre, le charretier; —le charretier, le bouvier; —le bouvier, l'homme d'affaires; — l'homme d'affaires, la servante; —la servante, le fils; —le lils, la belle-fille; —la belle-lille, le vieux; —le vieux, la vieille; — la vieille, la rave, — qui toujours tenait.

15) Le pourceau alla au jardin, il vit que la rave toujours tenait : — d'un coup de groin il la souleva. — S'il ne l'avait pas soulevée,— elle tiendrait encore.

Version de St-Sernin (Aveyron), communiquée par le F. Ph. Miquel.

LVII.



J'ai fait u - ne maîtres - se, Trois jours, n'y a pas long-



temps. J'i - rai la voir diman - che, sans plus tar-



der. J'i - rai revoir la hel - le, Par a - mi-tié.

1) J'ai fait une maitresse,
Trois jours, n'y a pas longtemps. }

J'irai la voir dimanche,
Sans plus tarder.
J'irai revoir la belle,
Par amitié 1.

1 Ce début est commun à beaucoup de chants populaires. Cf. Bujeaud, Ch. pop. de l'Ouest 1, 277, 290; — de Puymuigre, Ch. du pays messin, p. 20, 369; — Champfleury, Ch. pop. des prop. de Fr., p. 58, 90, etc.

Dans son recueil des Chansons populaires des provinces de France, p. 90, M. Champfleury donne une version plus complète, recueillie dans le Bourbonnais.

- 2) Si tu me viens voir dimanche,
 Sans plus tarder,
 Je me mettrai rosette
 Sur un rosier,
 Et tu n'auras de moi
 Aucun agrément.
- 3) Si tu te mets rosette
 Sur un rosier,
 Je me mettrai fleuriste,
 Fleuriste jardinier:
 Je cueillerai la rose,
 Par amitié.
- 4) Si tu te mets fleuriste,
 Fleuriste jardinier,
 Je me mettrai bichette,
 Courant dans les champs,
 Et tu n'auras de moi
 Aucun agrément.
- 5) Si tu te mets bichette,
 Courant par les champs,
 Je me mettrai chasseur,
 Pour te chasser
 Je chasserai la biche,
 Par amitié.
- 6) Si tu te mets chasseur,
 Pour me chasser,
 Je me mettrai étoile
 Du firmament,
 Et tu n'auras de moi
 Aucun agrément.
- 7) Si tu te mets étoile Du firmament, Je me mettrai nuage, Nuage blanc: Je couvrirai l'étoile Du firmament.
- 8, Si tu te mets nuage, Nuage blanc,

Je ferai la malade Dans un lit blanc, Et tu n'auras de moi Aucun agrément.

- 9) Si tu te fais malade
 Dans un lit blanc,
 Je me mettrai docteur
 Pour te docter:
 Je docterai la belle,
 Par amitié.
- Pour me docteur
 Pour me docter,
 Je ferai bien la morte
 Pour un moment,
 Et tu n'auras de moi
 Aucun agrément.
- 11) Si tu fais bien la morte
 Pour un moment,
 Je me mettrai saint Pierre
 Du paradis,
 Et j'ouvrirai la porte
 A ma bonne amie.

V. Communiquée par M. Rouis: recueillie et notée par lui, à Lodève, (Hérault).

LIX. - JANETOUN, M'AMIGA

Adiu, Janetoun m'amiga, | mas pus cheras amours, Beni entendre una cansouneta | que n'es facha per bous.

Se iéu l'entende dire | ou l'entende cantà, Dedins la ribieireta, | iéu, m'anarai gità.

Se dins la ribieireta | bous, bous anàs gita, ... Iéu me mettrai pescaire, | en pesquen bous aurai.

Se bous mettès pescaire, | qu'en pesquen bous m'ages, Iéu me mettrai erbeta | dins lou pradet tant grand.

Se bous mettes erbeta | dins lou pradet tant grand, léu me mettrai dalhaire, | en dalhen bous aurai.

Se bous mettès dalhaire, | qu'en dalhen bous m'ages, léu, me mettrai sureta | dins lou couvent tant grand.

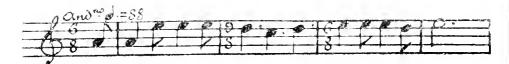
Se bous mettès sureta | dins lou couvent tant grand, Iéu, me mettrai frereta, | en counfessen bous aurai.

Se bous mettès frereta, | qu'en counfessen m'ages, Iéu me mettrai esteleta | dins lou ciel qu'es tant grand.

Se bous mettès esteletta | dins lou ciel qu'es tant grand, léu me mettrai nibetta, | en niben bous aurai.

Version du docteur Camille Cavani, recueillie à Montferrier (Hérault)

LX. — CATARINO



Ca - ta-ri -no m'ai - mi - o, re- belho - te, siuplèt;



Regardo à ta fi - nes-tro Lou mai e lou bou - quet.

- Catarino, m'aimio, —rebelho-te siuplèt;
 Regardo à ta finestro lou mai et lou bouquet.
- Regardo a ta finestro— las guirlandos de flous,
 Per celebrà ta festo,— que planto l'amourous.
- 3) Per celebrà ta festo,— mas prumièros amours. Te jougarei d'aubados,— d'aubados de tambours.
- 4) M'enchaute pla d'aubados, n'es pas ço que me cal : Co que sustout me presso, — es de me maridà.

- 5) Co que sustout me presso— es de me maridà, Car, s'aco duro gaire,— iéu m'anirei negà.
- 6) S'aco te duro gaire, que te borgues negà, Iéu me farei nadaire— et t'anirei pescà.
- 7) Se tu te fas nadaire per me veni pescà, Ién me farei andialo, — te glissarei en ma.
- 8) Se tu te fas andialo per me glissa à la ma, Me farei la floureto — que brilho dins lou prat.
- 9) Se tu te fas floureto que brilho dins lou prat, Me farei margarideto — per estre à toun constat.
- 10) Se te fas margarideto per estre à moun coustat, Iéu me farei rousèlo — que mirgalho lou prat.
- 11) Se tu te fas rousèlo— per mirgalhà lou prat, Iéu me farei segaire,—te prendrai am'el blat.
- 12) Se tu te fas segaire,— per me prene am'el blat. Iéu me farei la bicho— que sauto su'l serrat.
- 13 Se tu te fas la bicho que sauto su'l serrat, Iéu me farei cassaire, —t'aurei am'un fialat.
- 14) Se tu te fas cassaire per me prene au fialat,Iéu me farei la luno que brilho al cèl ta grand.
- 15) Se tu te fas la luno— que brilho al cèl ta grand, Ién me farei nuage,—t'anirei al dabant.
- 16) Se tu te fas nuage per m'anà al dabant, Iéu me farei l'estèlo — que brilho al cèl ta grand.
- 17) Se tu te fas l'estèlo— que brilho al cèl ta grand, Iéu me farei l'aubeto,— t'aurei en me lebant.
- 18) Se tu te fas l'aubeto per m'abe'n te lebant, Iéu me farci moungeto dins un coubant.
- 19) Se tu te fas moungeto —dins un *conbant*. Ién me farei lou prestre, — t'aurei en counfessan.
- 20. Se tu te fas lou prestre,— per m'abe'n counfessan, Iéu farei de la morto,— las surs me plouraran.
- 21) Se tu fas de la morto, las surs te plouraran: Me farci terro santo,— de ión te conbriran.

- 22) Se te fas terro santo, —de que me coubriran, Tant bol doune que tu m'ages, coum'un autre galant.
- 23) Tant bol dounc que tu m'ages coum'un autre galant, Beni dounc que t'embrasse,—sarro-me tendrement.

Catherine. —1) Catherine, ma mie, réveille-toi, s'il vous plait ; —regarde à ta fenêtre—le mai et le bouquet.

- 2) Regarde à ta fenêtre—les guirlandes de fleurs,—pour célébrer ta fête,—que plante l'amoureux.
- 3) Pour célébrer ta l'ête,—mes premières amours,— je te jouerai des aubades, —des aubades de tambours.
- 4) Je me soucie peu d'aubades, ce n'est pas ce qu'il me faut: ce qui surtout me presse, —c'est de me marier.
- 5) Ce qui surtout me presse,— c'est de me marier; —car, si ceci dure un peu,—je m'en irai noyer.
- 6) Si ceci dure un peu,— que tu ailles te noyer,— je me ferai nageur pour te pêcher.
- 7) Si tu te fais nageur— pour me pêcher,— je me ferai anguille, je te glisserai dans les mains.
- 8) Si tu te fais anguille pour me glisser dans les mains, je m · ferai la fleurette qui brille dans le pré.
- 9) Si tu te fais la fleurette—qui brille dans le pré,— je me ferai la marguerite pour être à ton côté.
- 10) Si tu te fais la marguerite pour être à mon côté, je me ferai le coquelicot qui diapre les blés.
- 11) Si tu te fais coquelicot qui diapre les blés. je me ferai moissonneur,—je te prendrai avec le blé.
- 12) Si tu te fais moissonneur pour me prendre avec le blé, -- je me ferai la biche -- qui saute par la montagne.
- 13) Si tu te fais la biche qui saute par la montagne, je me ferai le chasseur, je t'aurai au filet.
- 14) Si tu te fais chasseur. —pour m'avoir au filet, je me ferai la lune—qui brille au ciel si grand
- 15) Si tu te fais la lune qui brille au ciel si grand, je me me ferai nuage,— je m'en irai au-devant de toi
- 16) Si tu te fais nuage pour venir au-devant de moi, je me ferai l'étoile qui brille au ciel si grand.
- 17) Si tu te fais l'étoile—qui brille au ciel si grand,—je me ferai l'aube, je t'aurai en me levant.

- 18) Si tu te fais l'aube pour m'avoir en te levant,— je me ferai nonne—dans un couvent.
- 19) Si tu te fais nonne—dans un couvent,— je me ferai le prêtre—je t'aurai en confessant.
- 20) Si tu te fais le prètre pour m'avoir en confessant, je ferai la morte, les sœurs me pleureront.
- 21) Si tu fais la morte que les sœurs pleureront, je me ferai terre sainte, de moi on te couvrira.
- 22) Si tu te fais terre sainte qui me couvrirait, il vaut mieux que tu me possèdes qu'un autre galant.
- 23) Il vaut mieux que tu me possèdes qu'un autre galant : viens donc que je t'embrasse, serre-moi tendrement.

Version du Narbonnais, communiquée par M. le docteur Guibaud.

Dans une seconde version, envoyée par le même et venant de la même contrée, nous trouvons, indépendamment de quelques variantes de mots plusieurs couplets non indíqués ci-dessus.

Au couplet 14°, la jeune fille répond:

14 bis. léu me farei la roso - del jardì de papa.

Puis le dialogue continue :

- 14) Se tu te fas la roso—del jardin de papa, Iéu me farei l'aigueto—per te plà arrousà.
- 14) Se tu te fas l'aigueto—per me plà arrousà, Iéu me farei l'abelho— per te poude baisà.
- 14) Se tu te fas l'abelho—per me poude baisà, Iéu me farei la luno—que brilbo al cel ta grand.

Le reste comme ci-dessus.

 $(A \ suivre)$

A. Montel et L. Lambert.



UNE CHANSON LATINE

Les idées latines, qui, en Catalogne d'abord, dans le Languedoc et la Provence ensuite, se sont affirmées et s'affirment tous les jours davantage, n'ont pas eu, depuis tout à l'heure quinze ans, de défenseur plus autorisé, plus passionnément convaincu, que M. de Quintana y Combis. Poëte catalan, deux fois député aux Cortès, délégué à l'Exposition universelle de Vienne en 1873, délégué encore à l'Exposition qui s'ouvrira à Paris le 1er mai prochain, M. de Quintana a partout affirmé la grande pensée de fraternité romane qui, dès 1843, trouvait à Montpellier, dans le docteur Lallemand, un théoricien systématique et déclaré. On la voyait poindre en lui, à Saint-Rémy, au mois de septembre 1868, lors de la fête qui, pour la première fois depuis einq siècles, réunissait ensemble les poëtes catalans et les poëtes provencaux. Le lendemain de la fête, au-dessous des Antiques de Saint-Rémy, en présence d'un auditoire de quatre on cinq mille âmes, écoutant religieusement, en plein soleil, les chants de ses félibres, elle courait, pour ainsi dire latente, sous les vers de son admirable sonnet à l'union de la Catalogne et de la Provence. Cette pensée s'accusait plus nettement à Avignon en 1874, au moment où l'on célébrait le sixième centenaire de la mort de Pétrarque. Après que M. Conti eut rappelé, au nom de l'Italie, qu'il fut un temps où l'on voyait, sans envie aucune, les grandeurs de la chrétienté mises en commun, les docteurs de la Sorbonne occuper des chaires à Pise, à Naples et à Bologne, les lettrés italiens visiter la Provence et s'y fixer, M. de Quintana prenait la parole et, faisant appel à l'union des peuples qui bordent la Méditerranée, s'écriait que, si jamais les vents froids du Nord revenaient glaeer le foyer d'une nation latine ou dessécher l'herbe qui croît sur les tombes de ses

¹ C'est ainsi qu'on nomme en Provence les ruines de deux monuments romains situés au pied des Alpines.

aïeux, ils reculeraient effrayés devant l'éclat de la race réunie 1.

La même préoccupation lui suggérait, en 1875, le don d'une coupe en argent à décerner au meilleur *Chant du Latin*, écrit soit en français, soit en italien, soit en roumain, en portugais, en espagnol ou en catalan.

Elle devait lui inspirer enfin, quelques mois après, la Canço llatina qui suit, et que la Revue des langues romanes a l'heureuse fortune de publier aujourd'hui. Cette pièce fut lue à Avignon le 21 mai 1876, lors de la première assemblée générale du Félibrige. Au mois d'août de la même année, elle le fut à Valence (Espagne), pendant les fêtes du Centenaire de Jacme le Conquérant, alors que, sur la proposition de M. de Quintana lui-même, les poëtes catalans, espagnols et languedociens, protestaient contre les massacres de Bulgarie par une adresse collective aux Serbes et aux Roumains de la Roumanie et de la Macédoine.

Le titre de cette pièce montre que M. de Quintana n'a pas en l'idée de composer une Canço del Llatí proprement dite; mais si, pour emprunter les termes du programme du concours de la Société en 1878, il faut considérer le thème proposé par l'auteur du Dies irar de Montgri comme une sorte de chant de race, pouvant, au moyen de traductions sur le même rhythme, devenir commun à tous les peuples qui parlent un idiome dérivé de l'ancienne langue de Rome, il est permis d'affirmer que la Cançó llatina est digne de ce titre, aussi bien par l'élévation de la poésie que par la manière concise et magistrale avec laquelle les idées qui en forment le fonds ont été développées.

ALPH. ROQUE-FERRIER.

¹ Nous avons déjà parlé de ce discours dans une étude sur l'Idéc latine Revue, février-avril 1876).

CANÇO LLATINA

Alçem, alçem la cántiga — de l'envejada raça!..... Que la cançó llatina — rodoli per l'espay.

Arren sonará armónica, — oh! fills de mare santa!.... calia de flama antiga — dels cors serva la llar.

Venim d'aquellas áligas, — las áligas romanas, que j'aire no tenia — lo mon pel' seu volar;

la pols de las centúrias — remembra nostra planta, petjant la terra altiva — d'un cap à l'altre cap.

Naturalesa espléndida — ns' breça l'arca santa, d'onadas d'armonia — umplim nostre cel blau.

Del mon som cor y ánima!.... — Si'l cor minva y s'acaba, per mala sort, la vida, — l'ànima es immortal!

Si crema 'l sól de pátria — la bárbara petjada, com diu la Gesta antiga, — la raça s'alçará;

CHANSON LATINE

Arborons l'hymne de la race à qui l'on porte envie! — Que le chant latin roule dans l'espace!

Partout il résonnera harmonieux, oh! fils d'une mère sainte! le foyer de nos œurs garde la braise de l'antique flamme.

Nous sommes de la race de ces aigles, les aigles romaines,—pour le vol desquelles le monde n'avait pas assez d'espace;

La poussière des siècles se souvient du poids de nos pieds,—foulant avec orgueil la terre d'un bout à l'autre bout.

La nature splendide nous berce dans l'arche sainte ; — de flots d'harmonie nous remplissons la voûte de notre ciel bleu.

Du monde nous sommes le cœur et l'âme!— Si le cœur faiblit et si la vie, par malheur, s'achève, l'âme est immortelle!

Si le pied du barbare brûle le sol de la patrie, — comme dit l'antique Geste, la race se lèvera,

y entre huracans de rábia — la terra enarbolada, la fam dels corps, d'Atila — las carns apagaran.

Vensuts!... un jorn las àligas — caigneren abrassadas à la potent caleiga — quel Nort nos vomità ;

alçaren mes heróicas — y, al crit de la venjança, posaren llavó antiga — del bárbaro en lo cap.

La llum de la conciència — dins l'anima li inflaman; del art la estrella amiga — li posan al devant:

la majestat armónica — del dret arreu li encarnan, y dins del cor li nia — la santa llibertat.

La creu du la victória!... - Per nostre sanch regada, de Cristo la doctrina — dels homes feu germans:

del geni á la llum mágica — nous pobles s'aixecaban, la lley donaba vida — á un mon de ciutadans.

May á las vellas áligas — desniaran las d'ára, a la bullenta tina — jamay s'hi abeuraran :

Et, au milieu d'ouragans de rage dévastant la terre,— les chairs d'Attila apaiseront la faim des corbeaux.

Vaincues !... un jour les aigles tombérent, embrassant — le fléau terrible que le Nord avait vemi sur nous ;

Elles se relevèrent plus héroïques, et, au cri de la vengeance,—elles jetèrent l'antique semence dans la tête du barbare.

Elles allumèrent dans son âme le flambeau de la conscience; — mirent devant lui, de l'art, l'étoile amie;

Firent pénètrer dans sa chair la majesté harmonieuse du droit. et éveillèrent la sainte liberté dans son cœur.

La croix donne la victoire : arrosée de notre sang, — la doctrine du Christ des hommes fait des frères :

A la lumière magique du génie, de nouveaux peuples surgissent, — la loi donnait la vie à un monde de citoyeus.

Jamais les aigles d'aujourd'hui ne chasseront de leur nid les vieilles aigles; — aux cuves bouillantes du vin elles ne s'abreuveront jamais;

la fret de bóiras pálidas — la llum del sol no glassa, la raça encara nia — adins del vell casal.

Desperta, alenta, oh pátria, — en la grandor passada!.. que la cançó llatina — rodoli pels' espays.

Del mon som cor y ánima!... — Si 'l eor minva y s'acaba, per mala sort, la vida, — l'ánima es immortal!

A. DE QUINTANA Y COMBIS.

Avinyó, 21 maig 1876, diada de santa Estrella.

Le froid des pâtes brouillards ne glace pas la lumière du soleil...— La race niche encore sous son vieux toit.

Réveille-toi, prends courage, ô patrie! au souvenir de ta grandeur passée! — Que la chanson la tine vole dans l'espace.

Du monde nous sommes le cœur et l'âme!— Si le cœur faiblit et si la vie, par malheur, s'achève, l'âme est immortelle!

A. DE QUINTANA Y COMBIS.

Avignon, 21 mai 1876, jour de Sainte Estelle.

LA VILO D'AIGO-MORTO

REFOULÈRI

D'Aigo-morto
Lis aigo sculitàri soun morto!...
Eici la luno, cila l'oumbrun
(T'esvalisses, sant alcabrun?)
A l'entour de l'antico Aigo-morto,

LA VILLE D'AIGUES-MORTES

FANTAISIE

1

D'Aignesmortes,— les eaux solitaires sont mortes!... — lei la lune, là l'ombre — Est-ce que tu l'évanouis, saint crépuscule?) — Λ l'entour de l'antique Aignesmortes, — de ses merlons dorés,

De si merlet aurin, de si porto, M'espacege dins li palun:
De lénis alenado alenavon;
Ti ventoulet, Vènus, boufavon
Douçamen di vàsti palun.

Si muraio,
Que se trufon de tóuti li daio,
Quatre, carrado i quatre vènt
(O poumpous espargne dóu Tèms!)
Sèmpre soun de valènti muraio,
Se véuso de ribambello gaio;
E si porto, qu'au vai-e-vèn,
S'espandissien, di rôugi Crousado,
Badaion au-jour-duei is armado
Di pouëtiqui pensamen!

Sus la lono,
Coume dins un mirau bello dono,
La luno escampo si dardai
(S'envolo la bèuta jamai!.
E sounjarello, argentino, bono,
Sourris d'amount coume la Madono!
Forto, pièi forto mai-que-mai,
Boumbounejon dedins mis auriho,

de ses portes, — je me promène dans les marais; — de suavespetites brises s'élevaient; — tes zéphyrs, ò Vénus, soufflaient doucement des vastes marais.

Ses murailles, — qui se moquent de toutes les faulx (ô pompeuse indulgence du Temps!), — quatre, carrées aux quatre vents. — sont toujours des murailles vaillantes, — bien que veuves de foules joyeuses, — et ses portes qui, au va-et-vient — des rouges croisades se déployaient, — s'ouvrent béantes aujourd'hui aux armées — des pensers poétiques.

Sur la lagune, — comme dans un miroir une belle dame — [la beauté ne s'envole jamais!], — la lune jette ses flèches, — et. songeuse, argentée, bonne. — elle sourit d'en haut comme la Ma-

Ti meravihousi sinfounto, Toun vaste councert, niue de Mai!

Di machoto,
Restountis (noun l'entèndes?) la noto,
E di rano l'amourous cor
(Me plais aquéu bèl estrambord!),
Qu'en palun, liuen d'èstre paloto,
Enauron is estello si noto,
Car l'Amour lis a mes d'acord,
Fasènt di granouio de cantaire,
E meme dou grouün de troubaire
Que largon la gau de si cor.

De cantaire?

Aquésti soun bessai de troubaire
Arriba d'amount o d'avau
(De fes lou fantasti m'enchau!).

De segur d'armeto de troubaire
Soun aquésti que ramplisson l'aire
D'uno talo aurasso de gau;
Fasènt clanti, boumbissènt, arrage,
Sus la vilo don fièr Mejan Age,
Sis ancian refrin majourau!

done!—Dans mes oreilles tintent— tes symphonies merveilleuses,— ton vaste concert, nuit de Mai!

Des chouettes—résonne (ne l'entends-tu pas?) la note, — ainsi que le chœur amoureux des grenouilles — (cette belle extase me réjourt!), — qui, dans les marais, loin d'être oisives, — élèvent leurs notes aux étoiles, — car l'Amour les a mises en accord, — faisant des grenouilles des chanteurs, —et même de la gent grouillante des troubadours. — qui épanchent la joie de leur cœur.

Des chanteurs? — celles-ci sont peut-ètre des troubadours, — arrivés d'en hant ou d'en bas — (parfois le fantastique me plait). — Assurément, des âmes de troubadour — sont celles-ci qui remplissent l'air — d'une telle tempète d'allégresse; — faisant cliquetis, sonnant, çà et là, — sur la ville du fier Moyen Age. — leurs vieux refrains de maître.

Renadivo,
Aquesto cantadisso qu'abrivo,
Es ta claro voues, Ventadour!
(Inmenso es la prèisso d'Amour!)
O Rimbaud! O Coumtesso mai vivo!
Es ta flamo que se recalivo
E qu'esclato coume uno flour...
T'entènde doune?« Evesque di Diable!»
Qu'as à faire, tu, « l'Abouminable »
Sant sacamand! emé l'Amour?

E

Fin qu'i bàrri,
Blanc à la luno coume un susàri,
S'estalouiro un gres verdau
(Lis estello trepon adaut!)
D'ounte, grand goutique reliquari!
S'aubouro l'auto vilo e si bàrri...

Nouvellement née, — cette chanson qui s'élance — est ta voix limpide, Ventadour! — (Immense est le besoin d'aimer!) — O Raimbaut¹! ô Comtesse² revivifiée! — c'est ta flamme qui s'allume de nouveau — et qui éclate comme une fleur. — Est-ce que je t'entends encore une fois? « Évèque des Diables³! » — Qu'as-tu à faire, toi, «l'Abominable», — saint brigand! avec l'Amour?

H

Jusqu'aux remparts, — blancs à la lune comme un suaire, — s'étale nonchalamment une lande verdâtre — (les étoiles dansent en haut!); — d'où, grand reliquaire gothique, — s'élèvent la noble ville et ses remparts.... — En vieux manuscrit ou missel, — où l'or et

⁴ Rambaud d'Orange. — ² La Comtesse de Die. — ³ Folquet de Marseille. Voir Puylaurens, Chron., ch. xxxvn, A: — « Erantque in exercitu dominus archiepiscopus Narbonæ et episcopus Tolosanus quem quadam die transeuntem cum pluribus circa villam, illi de intus carmantes diabolum episcopum infideliter vocitabant; et qui cum eo e ant: Auditis, inquiunt, quod vos appellant diabolorum episcopum? Utique, respondit ipse, et verum dicunt », etc.

En vièi manuscri vo missau, Ounte l'or e lou blasoun esbriho, Se desvèlon de tàli tourriho, E li mémi jàuni pourtau.

Sus lis alo

De l'ardènto Muso prouvençalo
Au temps roumantique pourta
(Lou present devèn lou passa!),
Vès! de scètre, de tèsto reialo!

Vès! de mitro, de raubo pourpalo!.....

Deman, lou sant Rèi vougara!....

Aigo-morto es un trelus de vido, —

De segnour, de princesso, clafido,
De clerc, d'estendard, de Crousa!

« An! arrasso!

» Vole vėire lou sant Rèi que passo! »

« Que Rèi? » — « Louis IX! » — « Bedigas!

(La flamo es esclavo dóu glas?)

» Louis IX es tonjour à sa plaço,

« Enarquiha an mitan de la plaço! »

«— Que? hòu! un vèire d'ipoucras! »

« — Qu'es acò? — Tè! de boc! de champagno!

e blason brillent, — se révélent de telles tourelles et les mêmes portes jaunes.

Sur les aîtes — de l'ardente muse provençale,— au temps romantique porté — (le présent devient le passé!) — voyez!; des sceptres, des têtes royales! — Voyez! des mitres, des robes de pourpre!...— Demain le saint Roi fera voile! — Aignesmortes est un éblouissement de vie, — débordant de seigneurs, de princesses, — de clercs, de bannières, de Croisés!

Allons! En avant. — « je venv voir le saint Roi qui passe. » — » Quel Roi? » — « Louis IX! » « Innocent! — (la flamme est esclave de la glace!) — « Louis IX est toujours à sa place, — perché là-bas au milieu de la place!!... » — « Quoi? holà! un verre d'hypocras!... »—« Qu'est-ce que cela? Tiens! des bocks! du champagne!

⁴ Une statue en bronze le saint Louis se voit sur la grande place d'Aiguesmortes

De castèu-nou! de rancio d'Espagno! »
 — « Teisas-vous : vole d'ipoueras! »

Que belòri!

La Crousado crestiano, qu'es flòri!—

Fai li bano i fièr Sarrasin
(Lis erso fouguejon d'alin!)

E chourlo l'avans-goust di vitòri!....
« Digo, quouro partèn pèr la glòri? »—

— « A dos ouro e cinq part lou trin!
» Li Felibre s'acampon en Arle! »
« Sarnibiéu! di Felibre noun parle,

MANDADIS

» Mai di mescresent Maugrabin! »

A E. Roussel, de Nimes

Refoulèri!
Vai-t'en emé toun tarrabastèri
A moun bon Roussel eilalin
(Vivo longo-mai lis Arquin!),
E, lou nas en l'èr, coume un arlèri,
Digo doune au journalisto lèri

— du Châteauneuf! du « vin rancio » d'Espagne! — « Taisez-vous : je veux de l'hypocras! »

Quelles splendeurs! — La Croisade chrétienne, comme elle se réjouit! — Elle fait les cornes aux fiers Sarrasins — (de loin les vagues étincellent) —et hume l'avant-goût des victoires!...— « Dis, quand partons-nous pour la gloire? » — « A deux heures et cinq part le train! —Les Félibres s'assemblent à Arles! » — « Jarnibleu! je ne parle pas des Félibres, mais des Maures sans croyance! »

ENVOI

A E. ROUSSEL, DE NIMES

·Fantaisie! — va-t'en avec ton tapage — à mon bon Roussel au loin — (Vivent toujours les Arquins!),—et, le nez en l'air, comme un éventé, — dis donc au brillant journaliste — que tu te feras cama-

Que faras paréu 'mé lou Chin' Qu'ai canta (pauro bestiolo morto!) Quand ma gau cigaleto èro forto, E mi mirau toujour en trin.

Guilièn-C. Bonaparte-Wyse.

Aigo-morto, 1876, au mes de mai.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône).

rade du Chien — que j'ai chanté (pauvre petite bête trépassée!), — quand ma joie de cigale était forte — et mes miroirs toujours en train.

Guillaume-C. Bonaparte-Wyse.

Aiguesmortes, 1876, mois de mai.



ESPERANSA

Dins lo jardí hon roses jo cullia S'en entra un vell mes negre que'l pecat; Ab mans de fer mon tendre bras agafa Y lluny y lluny m'en porta arrossegant. Correns, correns, passant ermots y selves, Forem à un sot de punxes y rocam; Alli lo vell cansat à terra 's llansa Y soptament m'asseu à son costat.

ESPÉRANCE

Dans le jardin où je cueillais des roses, — il entre un vieux plus noir que le péché; — avec des mains de fer il saisit mon ten lre bras, — et loin et [bien] loin, il m'emporte, me traînant.

Courant, courant, passant par des lieux incultes et des forêts.
— nous arrivames à une fosse [remplie] d'épines et de rochers.—
Là, le vieillard fatigué se jette à terre — et brusquement m'assied à son côté.

¹ Voir Parpaioun blu, p. 93

Ab gran esfors, com dures estenalles, Ses mans de fer estrenyen lo meu bras; Mes fonda son sos aspres dits afluixa, Y jo m'en fuig, al bon Jesus clamant.

Correns, correns, passant ermots y selves, Me trop a un pla y a dormideta caig; Alli'm despert y veig, al trench de l'alba, Prats tot florits, arbredes y casals.

Prou os conech, enrejolades eres Y porxe fresch hon juguen los infants... Ay trista, no! la terra de mon pare, La que jo cerch, aquesta no ho es pas.

Veig altres llochs ab belles pagesies: No son aquells que desitjava tant; Mes fent camí, m'ho diu al cor la Verge, O pare meu! jo trovaré ton mas.

MILA Y FONTANALS.

(Catalan littéraire)

Avec de grands efforts, comme de dures tenailles, — ses mains de fer étreignent mon bras; — mais un profond sommeil amollit ses doigts [si] àpres, — et je m'enfuis, invoquant le bon Jésus.

Courant, courant, passant par des lieux incultes et des forèts. — je me trouve dans une plaine et je tombe endormie. — Là, je m'éveille et je vois, à la pointe de l'aube, — des près fleuris, des futaies, des métairies.

Je vous connais bien, aires carrelées—et porche frais où jouent les enfants...—Alt! malheureuse, non, la terre de mon pere,—celle que je cherche, ce n'est pas celle-ci!

Je vois d'autres lieux avec de belles granges;—ils n'y sont pas ceux que je désirais tant: — mais, en faisant chemin, la Vierge me le dit au cœur, — δ mon pere ! je trouverai ta ferme!

Mila y Fontanals.

LA SOULITUDO

(LOQUITUR)

a Ere soulo emé Diéu quand lou Tèms se moustravo, E dóu sen eternau la premiero aubo blavo, Coume d'un negre som, se destrassounè lèu: S'acrouçavon au sòu li rancaredo inmènso, E l'Oucean abrama s'alargavo en neissènço, Belant e barbelant la glòri dóu soulèu: E de grand gaudre d'or de la font abrasado. Inoundavon subran la terro esbarlugado.

» Iéu, demore au desert, d'ount lou Coumbour s'envai, Ount la gazello lisco à moun sen sènso esfrai Douçamenet s'amato e chaumo benurouso. Lis estello de Diéu me calignon souvent, E davalon dou ceu emé d'iue trelusent, Pèr me dire li mot dis angello courouso.

LA SOLITUDE

(LOQUITUR)

« J'étais seule avec Dien quand le temps se manifestait.— et du sein éternel la première aube blafarde,—comme d'un sommeil noir, s'éveilla en sursant; — les immenses chaînes de rochers s'accrochaient au sol, — et l'Océan, passionné, se précipitait en naissance, — regardant et convoitant la gloire du soleil; — et de grands torrents de lumière de la source de fen — inondaient soudain la terre éblonie.

» Moi, je demeure an désert, d'où le Souei s'éloigne, — où la gazelle lisse, sur mon sein, sans peur, —se blottit tout doucement et se repose bienheureuse — Les étoiles de Dien me courtisent souvent — et descendent du ciel avec des yeux de flamme, — pour me dire les mots des angèles resplendissantes. — Solitaire, assise,

Souleto, d'assetoun, trene mi péu negras Emé li gènti flour que perfumon l'ermas.

» Me plais d'escarlimpa la mountagno óudourouso,
De cauca fieramen si cimo parpelouso,
Lou soulèu dins mis iue, lis eigloun à ma man;
D'espincha terro e mar pèr un trau dins li nivo;
De segui, de si font, li sorgo renadivo,
S'alargant, bramarello, au trelus trestoumbant. . . .
— S'estalouiro eilavau la planuro pourpalo!
Vaqui! dins la liunchour, de gràndi capitalo!

» Qu'ame ta voues, o mar! Quand ourlon li ventas, Dins ta gau soubeirano ausses ti milo bras, Pèr lucha fouligaudo emé l'aurasso ourriblo, E, quand sautejes blanco i bais dóu caraven, Rises, en te trouvant dins de tau sarramen; Mai te cabusses, bròu! de sis arpo terriblo; E brafant, an pèr an, li gazan di nacioun, Toun tron li tintourlejo en un brès sènso founs.

» Ount trèvo tristamen ma sourrastro la Rouino,

je tresse mes noirs cheveux — avec les fleurs gentilles qui parfument la lande.

» Il me plaît d'escalader la montagne aromatique, — de fouler avec fierté ses cimes escarpées,—le soleil dans les yeux, les aiglons à ma main; — d'épier terre et mer par un trou dans les nuages : — de suivre, de leurs sources, les rivières naissantes, — se précipitant avec fraças et tombant en cascades illuminées .. — La plaine empourprée se repose nonchalamment dans le lointain. — Voilà! à l'horizon, de grandes métropoles!

» Que j'aime ta voix, ô mer! Quand les tempêtes hurlent, — tu élèves tes mille bras, dans ton allégresse souveraine, — pour lutter, folâtre, avec l'ouragan horrible; —et, quand tu sautes, blanche, aux baisers des falaises, — tu ris en rencontrant de semblables embrassements: — mais tout à coup tu t'échappes de ses étreintes terribles, — et, dévorant année par année, les trésors des nations, — ton tonnerre les balance en un berceau insondable.

» Où hante, dans sa tristesse, ma cruelle sœur, la Ruine, — ma

A soun coustat tambén ma caro se devino;
Amudido, me couche i souloumbrous abord
Di castén desbaussa, di capello pourrido,
D'ounte cansoun e gan soun long-tèms esvalido;
Mai monn sèti requist es encò de la Mort!
Dins la sournuro cila s'acampon li coumpaire,
Car li soul counvida soun li verme manjaire.

» Me pause bèn souvent dins l'oustau dou Segnour, Carga de si trebau ount l'ome de doulour Descato à l'Eternau li ragas de sa lagno; E, quand lou blound calèu pendènt davans l'autar Fai fougueja li plour que toumbon sus li bard, Coume s'èron au rai de perleto d'eigagno, Ai guincha, m'es avis, un anjoun pensatiéu, Vengu pèr apourta li beloio au Bon Diéu,

» Quand li pople à veni soun malaut de desaire, E, pica per la fam, 'me li mamèu di maire, D'enfantoun palinèu jogon souvajamen: Quand li colo dou cèu soun subran estrassado, E que l'ange, sourtent de si tripo ferrado.

tigure se voit aussi à son côté; — silencieuse, je me couche aux environs lugubres des châteaux écroulés, des chapelles délabrées, — d'où, depuis longtemps, la chanson et la joie ont disparu; — mais mon séjour choisi est avec la mort. — Dans les ténèbres, làbas, s'assemblent les compères. — car les seuls invités sont les vers gloutons.

» Je m'abats bien souvent dans la maison du Seigneur. — où, chargé de ses peines, l'homme de douleur — dévoile à l'Éternel les abîmes de sa mélancolie; — et quand la blonde lampe qui pend devant l'autel — fuit étinceler les larmes qui tombent sur les dalles, — comme si elles étaient aux rayons des perlettes de rosée. — j'ai épié, ce me semble, un petit auge pensif, — arrivé pour emporter ces joyaux au Bon Dieu.

» Quand les peuples de l'avenir sont malades de mélancolie,— et. frappès par la faim, avec les mamelles des mères, — des nourrissons blèmes jouent d'un air effaré; — quand les collines du ciel tout à coup s'entr'ouvrent héantes,—et que l'ange, se précipitant hors de leurs entrailles de fer. — aura mis en l'uite le Temps, comme une

Coume uno auro lou fum, aura 'scampa lou Tèms, Ma demoro sara lou Gourg negras, alabre, Cunte vai jaire en pas, Univers, toun cadabre.» Guihèn-C. Bonaparte-Wyse.

brise la fumée, — ma demeure sera le gouffre noir, grand. -- où va enfin se coucher en paix. Univers, ton cadavre.

Guillaume-C. Bonaparte-Wyse.

LUCHO D'ESTELLO

A LA FELIBRESSO D'ARENO, LEOUNTINO GOIRAND

Tant que lusiras e tant que viéura, Bèl astre d'argènt, iéu t'amirarai.. Leonntino Goirand

Galant roudelet de bloundo e de bruno,
D'esclùssi de luno
N'avès vist souvènt;
Mai d'aguedre vist d'esclùssi d'estello,
Bèn segur, li bello,
Noun vous n'ensouvèn.

LUTTE D'ÉTOILES

A LA FÉLIBRESSE D'ARÈNE, LÉONTINE GOIRAND

Tant que tu luiras et tant que je vivrai, bel astre argenté, moi, je t'a incremi. Léontine Gomano

Charmant petit cercle de brunes et de blondes, — des éclipses de lune, — vous en avez vu souvent ; — mais d'avoir vu des eclipses d'étoiles, — bien sûr, les belles, — il ne vous en souvient point.

Eh bèn! se voulès, aniue, vous espère:
Au cresten di serre

Escalen ensèn,

E veirés veni dins lou prat celèste,

A se batre prèste, Dous astre lusènt.

Espinchas aquéu, coume fai sa routo Dins l'inmènso vouto,

Sèmpre sourrisènt;

Espandis amount sa douço lumiero E trais sus la terro Si belu d'argènt.

Es lou beu premié, quand lou jour trecolo, A lampa di colo

Vers lou fiermamen;

Pièi, au gai simbèu de sa rampelado,

La plano estelado Pren fio douçamen.

L'autre, es deja tard quand s'escarrabiho.

Vès, se dereviho:

l'a proun tèms que dor!

Camino, escampant, arderous e rouge,

De soun front aurouge De belugo d'or.

Eh bien! si vous voulez, ce soir, je vous attends: — au sommet des monts — grimpons ensemble, — et vous verrez venir dans la lice céleste, — prêts à se battre, — deux astres brillants.

Regardez celui-là, comme il poursuit sa route — dans la voûte immense, — souriant toujours;—il répand là-haut sa douce clarté — et jette sur la terre — ses étincelles d'argent.

Il est le beau premier, lorsque le jour disparait,—à s'élancer des collines — vers le firmament; — puis, au joyenx signal de son appel, — la plaine étoilée — doucement s'allume.

L'autre, il est déjà tard lorsqu'il se met en mouvement. — Voyez, il s'éveille : — il y a assez longtemps qu'il dort! — Il chemine, répandant, ardent et rouge, — de son front sauvage, — des étincelles d'or.

Lis astre menu qu'entravon sa draio Soun, tant lis esfraio, Lèu estavani.

Arrougant e fièr, porto pas à rire; Soun èr sèmblo dire: Mort is avani!

Galant roudelet de bloundo e de bruno,
D'esclùssi de luno
N'avès vist souvènt;
Mai d'aguedre vist d'esclùssi d'estello,
Bèn segur, li bello,
Nous vous p'ensouvèn.

« Vai, te cregne pas! » — fai la gènto estello
Dins si farfantello —
« Vejo s'ai pali....»

Mai l'autro, espouscant de rai de sa tèsto, Lando à la batèsto Que fai tressali.

Boudiéu! li dardai giselon, s'entre-crosou!

De raioun arroson

L'ourizoun nebla!

Lucho de gigant que van rèndre l'amo,

Boumissènt de flamo

A tout enchusela.

Les astres menus qui embarrassent son chemin — sont, tellement il les effraye, — bien vite évanouis. — Arrogant et fier, il ne prète pas à rire; — son air semble dire. — Mort aux faibles!

Charmant petit cercle de brunes et de blondes, — des éclipses de lune, — vous en avez vu souvent; — mais d'avoir vu des éclipses d'étoiles, — bien sûr, les belles, — il ne vous en souvient point.

« Va. je ne te crains pas! » — fait la gentille étoile — dans ses scintillements. — « Regarde si j'ai pâli.... » Mais l'autre, secouant des rayons de sa tête, — vole à la lutte — à donner le frisson.

Bon Dieu! les dards de feu jaillissent, s'entre-croisent! — De rayons ils arrosent — Phorizon brumeux! — Combat de géants qui vont rendre l'âme, — vomissant des flammes — à tout embraser.

La Rèino di niue d'un nivo espinchouno;
Dirias que richouno
E mando de liuen,
Emé si rebat, soun plus dous sourrire,
Coume pèr ie dire
De se douna siuen...

Mai ounte as passa, lucharello blanco,
Eterno calanco
Dis enamoura?
Sai-que toun rivau, d'ourgueianço gounfle,
Souto soun triounfle
Crèi de t'amourra?

De te vèire plus, ti sorre, esglariado, Palo, esparpaiado, Fan mand d'espeli; Mai éu, de soun caire abrivant sa fàci,

> Li fai dins l'espàci Touti s'esvali.

Es soulet, enfin!... Sarié dounc vincèire?

L'anessias pas crèire:

Vesès, tourna-mai

« L'estello que sabe e qu'a milo esclaire »

Trelusis dins l'aire,

Lindo mai-que-mai.

La Reine des nuits épie d'un nuage; — on dirait qu'elle rit — et envoie de loin, —avec ses reflets, son sourire le plus doux, —comme poul leur dire — de bien se surveiller....

Mais où es-tu passée, blanche lutteuse, — éternel refuge — des amoureux? — Est-ee que ton rival, bouffi d'orgueil. — sous son triomphe, — croît te terrasser?

De ne plus te voir, tes sœurs, effrayées, — pâles, dispersées, — l'ont mme de poindre; — mais lui, de leur côté dirigeant sa face, — les fait dans l'espace — toutes s'éclipser.

Il est seul, enfin!.... Serait-il donc vainqueur? — N'allez pas le croire: — voyez, derechef — l'étoile que je sais, et qui a mille rayonnements, — brille dans l'air, — plus limpide que jamais.

La luno, enterin, s'avanço amistouso;
Li lus, mens crentouso,
Pounchejon amount,
E l'astre escarni vivamen s'encourre
E darrié li mourre
Vergougnous s'escound...

Galant roudelet de bloundo e de bruno,
D'esclùssi de luno
N'avès vist souvènt...

Aro qu'avès vist d'esclùssi d'estello, Noumas-me la bello Que se n'ensouven.

Mandadis

Tunt que lusiras, d'uno amo abrasado
Saupras li pensado;
E tant que viéurai,
Bèl astre d'argènt qu'arenes la reno,
Dins li niue sereno,
Iéu t'amirarai.

Louis Roumieux.

La lune cependant s'avance affectueuse; — les lueurs, moins craintives, — se montrent là-haut, — et l'astre châtié vivement se sauve — et derrière les montagnes se cache honteux.

Charmant petit cercle de brunes et de blondes, — des éclipses de lune, — vous en avez vu souvent ... — Maintenant que vous avez vu des éclipses d'étoiles, — nommez-moi la belle — qui s'en souvient.

Envoi

Tant que tu brilleras, d'une àme ardente — tu sauras les pensées ; — et tant que je vivrai, — bel astre d'argent, qui refrènes la douleur, —dans les nuits sereines, — moi, je t'admirerai.

Louis Roumeux.

UN DEO GRATIAS!

O ÇO QUE DIS DE SA TOUMBO
UNO PICHOTO MORTO, A SOUN PAIRE DESCOUNSOULA.

« Deo Gratias! » (dis l'Enfantoun, De soun lié sout li margarido).... « Ai quita lou don de la vido Pèr la mort e sa pas sèns founs!

» Deo Gratias! » (dis la Fiheto,
De sa toumbo astrado de flour).....
« Dins mis iue se secon li plour:
Mis espalo prenon d'aleto!

» Paire! sus moun pichot toumbèu, Fagues pas tau tarrabastèri: Coume au prat fresquet un agnèu, Sauteje, au bèu mitan dou cèu, Renadivo, aciéunado, e lèri...

UN DEO GRATIAS!

ou

GE QUE DIT, DE SA TOMBE, UNE PETITE MORTE A SON PÈRE INCONSOLABLE.

- « Deo Gratias! » (dit l'enfant,—de son lit, sous les marguerites). .
 » J'ai quitté le deuil de la vie pour la mort et sa paix sans borne.
- » Deo Gratias!» (dit la Fillette, de sa tombe étoilée de lleurs)..... « Dans mes yeux se sèchent les larmes: mes épaules se revêtent de petites ailes.
- » Père, sur mon petit tombeau ne fais pas de telles plaintes : comme un agneau au pré de fraîche verdure, je sante au beau milieu du ciel . renouvelée, parée de blan-

Las! toun mounde es un estèu, Mai calanco es lou cementèri! » Deo Gratias! e vene lèu! O moun paire! lèu, lèu, lèu!»

Mandadis

A -N-Anfos Tavan

Vai! coume uno aureto,
Volo, ma rimeto!
Au tendre pouëto
Dou libre d'« Amour
E Plour»:
E boufo, donceto:
» Oh! que plan-planeto,
» La caro Museto
» Coume moun aureto,

» Seque, per amour

» Li plour

» Dou tendre pouëto!»

Guihèn-C. Bonaparte-Wyse.

cheur, joyeuse.... — Las! ton monde est un écueil; — mais le cimetière est un port abrité!

» Deo Gratias! et viens bientôt! — O mon père, bientôt. bientôt, bientôt! »

Envoi

A ALPHONSE TAVAN

Va! comme un zéphyr,— vole, mon verselet! — au tendre poëte —du livre d'α Amour— et Pleurs », — et souffle peu à peu:

« Oh! que bien doucement —la chère petite Muse, — comme mon haleine, — sèche, par amour, — les pleurs — du tendre poëte! »

Guillaume-C. Bonaparte-Wyse.



LOU VENTOUR

A MADAMO C. D.-T.

Quand lou soulèu d'ivèr subre toun front dardaio E fai belugueja la tafo de la nèu, Amaga fieramen dins ta capo de gèu, Te rises, grand Ventour, di rai que te degaio.

Avèngue lou Printèms: tebés e vierginèu, S' Abriéu, de soun alen que reviéuto e qu'esgaio, Tout-bèu-just te caresso en passant, sies en aio E, pèr mies lou reçaupre, estrasses toun mantèu.

Cor doulènt, qu'un secrèt misterious estransino, Au mitan dou brasas cremant que te carcino, Vos parèisse de glaço e resta dins ta niue.

Pèr rèndre lou bonur e l'espèr à toun amo, De l'amour endourmi pèr empura la flamo, De-que fau? — Un sourrire, un regard de sis ine.

L. Roumeux.

En Alès, 9 d'outobre 1877.

LE VENTOUX

A MADAME C. D.-T.

Quand le soleil d'hiver sur ton front resplendit — et fait scintiller l'éclatante blancheur de la neige, — enveloppé lièrement dans ta cape de givre, — tu te ris, grand Ventoux, des rayons qu'il te prodigue.

Advienne le Printemps: tiède et virginal, -- si Avril, de son haleine qui ravive et réjouit, -- te caresse à peine en passant, -- tu es en liesse, -- et, pour mieux le recevoir, tu déchires ton manteau.

Cœur endolori, qu'un secret mystérieux tourmente, — au milieu du brasier ardent qui te consume, — tu veux paraître de glace et rester dans ta nuit.

Pour rendre le bonheur et l'espoir à ton âme, — de l'amour endormi pour attiser la flamme, — que faut-il? — Un sourire, un regard de ses yeux.

L. ROUMIEUX.

Alais, 9 octobre 1877.

BIBLIOGRAPHIE

Récits d'histoire sainte en béarnais traduits et publiés par V. Lespy et P. Raymond, t. II; Pau, 1877

Nous avons rendu compte dernièrement (*Revue*, XI, p. 206) du tome premier de cette intéressante publication. Le second la complète en donnant, avec la fin du ms béarnais et la partie correspondante du ms. provençal de la bibliothèque Sainte-Geneviève, un glossaire béarnais assez copieux (80 pages), qui pourra ètre encore utilement consulté pour l'intelligence d'autres textes que nos récits.

Le ms. béarnais, dans son état actuel, ne contient guère plus de la moitié de l'ouvrage total, tel que nous le connaissons par la version catalane publiée par M. Amer, et qui est sans lacunes. C'est précisément dans les parties qui manquent au texte béarnais (une quarantaine de chapitres au commencement et une dizaine à la fin 2) que se trouvent les passages les plus curieux, sinon les plus orthodoxes, je veux dire divers récits empruntés aux apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament, tels que le voyage de Seth au Paradis terrestre et la légende du bois de la Croix, certains traits fabuleux de la vie d'Abraham et de celle de Moïse, la descente de Jésus aux enfers 3, la légende de Judas Iscariote, la vengeance du Sauveur, etc.

On peut juger par là du surcroît d'intérêt que présenterait la pu-

2 Sans parler de quelques lacunes intérieures

d'Une lacune assez considérable que présente ce ms. a été remplie au moyen du texte catalan de l'édition Amer, purement et simplement intercalé. Depuis, MM. Lespy et Raymond ont eu connaissance, par l'Inventaire général et méthodique des mss. français que publie M. Léopold Delisle (t. I), d'un autre ms. du texte provençal, conservé a la bibliothèque nationale sous le nº 6261. Ils donnent dans leur introduction, une courte notice de ce ms., qui a appartenu à Jean du Chastel, évêque de Carcassonne (1456-1476) C'est probablement le même que celui qu'on voit mentionné en tête de la table qui termine le tome V du Lexique roman (p. 601 a), et auquel Raynouard a emprunté plusieurs exemples. — A Florence (bibl. Laurentienne) s'en trouve un autre (voy. Mussafia, Die Catalanische Version der sieben Weisen Meister, p. 5. note 1), qui est peut être celui d'où Redi a tiré l'exemple reproduit par Raynouard sous renquallos (L. R., II, 81 b).

³ Il y a dans cette partie (à en juger du moins par la version catalane) quelques détails qui ne concordent pas avec l'Évangile de Nicodème

blication de MM. Lespy et Raymond, si leur ms. leur fût parvenu moins mutilé, ou si seulement ils avaient imprimé en entier le texte provençal. Mais je ne veux pas renouveler ich les regrets que j'ai déjà exprimés sur ce point, et j'aime mieux insister sur la reconnaissance due aux éditeurs pour le service qu'ils ont rendu à nos études, en livrant aux romanistes , comme ils le disent fort bien eux-mêmes, un texte ignoré jusqu'à ce jour et écrit dans un idiome encore trop peu connu, même des plus habiles.

Voici maintenant quelques-unes des remarques que j'ai faites au cours de la lecture du tome Π des $R\'{e}cits$. La plupart visent les notes autant que le texte.

TEXTE BÉARNAIS

- P. 2, 1. 9. Per doblar, etc. Il n'y a pas là de faute C'est un emploi assez commun de l'infinitif au lieu du subjonetif. Construisez: per lo dit linhatge doblar la gloria.
- 4, 20. Ses part d'ome. Le ms. a ses pari, qui est certainement la honne leçon. Pari est pour paria, par réduction de ia final à i, phénomène dont les textes gascons offrent de très-nombreux exemples. Le nôtre en présente un autre un peu plus loin (p. 12): Assi = Asia.
- 8, 9. Nascud de la ciutat. Ce de est très-correct, et on a eu tort de le changer en en. Cf. « Tu fost nada de Suria », dans P. Cardinal, cité par Raynouard.
- 8, 10. Los, ici, ne me paraît pas pouvoir être l'article. Il doit se cacher là-dessous un mot signifiant langes, dont los serait une altération, peut-être laes (lanas).
- 8, 2 du bas. Plus en lo presepi. Le sens est positum. Post = pos = pus, et, par insertion fautive de l'l, plus. Cf., dans le Breviari d'amor, 937 et 10247, plus = pus = pos, lat. post². C'est l'inverse de pus = plus (adverbe de quantité).
- 10.11. Fo juus un senhor escriut. M. suus, qui, ce me semble, ne fait pas un contre-sens. Ecrit sur un seigneur peut très-bien s'inter-préter attribué à un seigneur, inscrit sur son rôle.
- 10, 2 du bas. Ponctuation défectueuse. On a eu, de plus, le tort de remplacer de par et devant polpra (juste correction de palaura). J'écrirais: «.. coronar la sancta Glisie d'aur, so es la sue nativitat ; de polpra, so es la sue passio. »
- 1 Ils ont fait plus encore: le manuscrit était leur propriété, et, leur travail terminé, ils l'ont donné à la Bibliothèque nationale, fournissant ainsi à tout le monde le moyen de l'étudier directement.
 - ² Même forme encore au v. 1770 de la Guerre de Navarre.

12, 6 du bas. Per mustrar humilitat. Ce mot, remplacé dans la traduction par des points, a ici le sens, très-ordinaire en langue d'oc, de pitié, misericorde. Cf., dans Folquet de Marseille:

Car ieu soi ples de tot pecat, E tu, Senher, d'umilitat.

- 12, dernière ligne. Il faut une virgule au lieu d'un point, après Israël.
- 18, 9 du bas. Fermentz. Peut-être ne faut-il pas corriger fermamentz. Ce pourrait être simplement feramentz ou ferementz. Ferus est resté en gascon comme adverbe: here = beaucoup. Cette dernière signification conviendrait ici mieux que celle de fermement.
- 24, 10. Et no fen ses dopte. Il ne manque rien, contrairement à ce que croient les édit.: « Et ne firent sans doute », c'est-à-dire « et certainement ne moururent pas. » Cet emploi de faire, remplaçant un autre verbe, est bien connu. Cf. plus loin, p. 30: « No fi sees dopte », c'est-à-dire « certainement je ne l'ai pas tué. »
- 24, 12. O sis vol. Corr. E: « Et ainsi le veut l'Evangéliste, qui le dit clairement.. » Il n'y a rien de corrompu dans sis vol: l'emploi du pronom réfléchi avec les verbes couloir, faire, dire, savoir, être, est très-commun dans notre texte, et, faute de l'avoir remarqué, les éditeurs y ont souvent introduit ou proposé des corrections inopportunes, par exemple, 46, 4 (sis fen), où sis n'est point une corruption de aixi.
- 26, 2 du bas. Et humilian los. C'est une erreur de croire qu'il manque ici quelque chose. Le verbe humiliar est souvent actil, et tel est son rôle en ce passage. Cf. Croisale albigeoise, v. 5376.
- 32, 2-3. Je mettrais une virgule après guoarda et un point après espaurit. C'est lo mueste qui est sujet de estaba.
 - 32, 10 du bas. Agi. J'aimerais mieux corriger ag que aixi.
- 36, 14. Bolo. Ms. bolon, à garder: bolo ne, où ne = pour cela, à cause de cela, ce qui est très-fréquent dans les anciens textes
 - 40. Ana ab los. Corr. lor.
- 44. Sober lu. Inutile de corriger luy. On a. dans d'autres textes de la Gascogne et du voisinage, d'autres exemples de ce lu, qui se retrouve encore un peu plus loin (108, 7), où il a été pareillement corrigé. Cf. Revue, 1, 9.
- 48, 7. Il n'y a rien ici de *calere*. Lis. : « No! calque om me toca. » C'est-à-dire : « Non! ce n'est pas la foule qui me presse, c'est quel-qu'un qui me touche à dessein. » *Toca*, d'ailleurs, ne saurait être une forme de subjonctif.
- 52, 2. Y ana me paraît avoir été supprimé à tort. Je le rétablirais en mettant un point après grans gens.

- 54, 8 du bas. Lebe[t]. Adjonction inutile. Levar, à lui seul, signifiait se lever. Cf. d'ailleurs plus loin, p. 80 : « per que lhebatz et partiscam dessi. »
- $56,\,10$. Nasco[s]. Ici encore c'est sans nécessité qu'on a ajouté s. L'indicatif convient fort bien. Cf. d'ailleurs la version catalane : « perque el nasch cech. »
- 62, 1. S'i arcorden. Cela signifie s'accordent à cela, en cela, et non avec lui.
 - 64, 8. No es obs [de] labor. Addition tout à fait superflue.
- 64, 14. Que si men so. Inutile de corriger, comme on l'a fait, men en jon. Cf. ci-dessus 21, 12, sur l'emploi du pr. réfléchi avec être.
- 68, 13. Mesquin paraît être un contre-sens causé par misero de l'évangile (Joan. XIII, 20), qu'on aura pris pour le datif de miser.
 - 72, 3. Divo. Il faudrait divu.
 - 74, 2. Per hont Il faudrait per que hont.
- 74, 9 du bas. *Que fu ab vos*. Inutile de corriger so. Le prétérit dans cet emploi est très-fréquent. C'est l'aoriste d'habitude des Grecs. On le traduirait très-bien par le passé défini.
- 74, 2 du bas. E cum ques puixs. Puixs ne saurait signifier peut. C'est simplement l'adverbe puis, qu'on peut ici traduire done (cf. l'esp. pues). Il faut interpréter cumque par puisque, et supprimer l's qui suit que.
- 76, 10. Message avait à la fois les deux significations de message et de messager. Inutile par conséquent de faire la correction proposée.
- 78, 6 du bas. *Per vergues*. Ce mot doit être le même que le prov. *bregas* (disputes, querelles).
- 92, 2 du bas. Le texte, bien qu'il ne traduise pas littéralement l'évangile, paraît très-satisfaisant : « et qu'aucun maître ne va devant toi », c'est-à-dire « ne t'est supérieur. »
- 400, 45. Et cum ag dic. Ms. ditz, bien préférable. Il faut seulement remarquer que, ici, ditz = dicis et que la phrase est interrogative. Le seus est : « comment peux-tu le dire? »
- 104, 7 Qui a sac ni taleca porti lo[s]. Adjonction inutile et qui change le sens. Ni est ici particule disjonctive, rôle qu'elle remplit souvent. Il faut traduire ou et non et.
- 107, 7 du bas. Diit vos eg que jo so. Cela n'a rien de suspect. Eg est le résultat de la contraction de e (habeo) et de ag: « Je vous l'ai dit, que c'est moi. »
- 106, 5 du bas [$Per_{\perp}ques\ complis$. Addition superflue. Que, à fui seul, peut signifier $asin\ que$.
 - 116, 4. No se quet ditz. Inutilement corrigé que tu: t'est ici pour

te, pronom réfléchi. Cf. 132, 19, quet sabs, également corrigé à tort

120, 11. Car l'abe benud. C'est la leçon du ms., et elle est préférable à per que et à per so car. Le sens de cette particule est ici de ee que, qu'on lui trouve souvent dans d'autres textes.

140, 4. Ques fen est très-bon: quid sibi faciunt. Cf. ci-dessus sur 24, 12. Qu'egs serait une correction au moins inutile.

142, 14. Armaneora n'est pas une forme suspecte. C'est le second conditionnel, très-régulièrement formé, de ar(e)maner (prov. remaner) dont le prétérit est armaneu.

142, 20. Es t[u]. La leçon du ms. est bien préférable, puisque est est la forme correcte de la 2° personne du sing. et que le pronom personnel est inutile.

144, 14-15. Je mettrais un point d'interrogation après feyt « Qu'a-t-il fait de mal? — Rien. »

146, 6 et 12; 156, 3. Tombres, tumbres. Les édit. voient dans ce mot une altération de tenebras. Je ne partage pas leur opinion. On a ici, à mon avis, une forme féminine du subst. trum (on crum). qu'offrent les dialectes modernes de la Gascogne et du Languedoc. et que connaissait aussi l'ancienne langue (voy.-en un ex. dans les Denkmaeler de M. Bartsch, 60, 21). Tumbre s'y rattache très-bien, moyennant la métathèse de l'r et l'épenthèse du b, normale entre m et r: trum—tumre—tumbre.

150, 11. Or ditz. Il n'y a ni omission ni incorrection. Ditz y signifie il est dit. On dirait en mauvais français: où ça dit. Il faut sous-entendre, dans les cas si fréquents où ce verbe est ainsi employé sans sujet exprimé, quelque chose comme l'histoire, le conte, le livre, la lettre. Cf. Revue, 1X, 207, note sur le v. 8683 de la Croisade albigeoise.

152, 3 du bas. Balsman. Ms. blasman, que j'aurais gardé. Cette métathèse n'a rien d'extraordinaire, rien surtout de contraire aux habitudes du gascon, et elle se justifie fort bien par la difficulté de prononcer de suite les trois consonnes lsm.

160, 4. Per quoar. Il faudrait per [so] quoar.

166, 7. Fo exaude. Corr. exau[di]de.

168, 19. Fon de mati. Le uns. apres fon ajoute vey (c'est-à-dire uey = hodie), rejeté à tort.

GLOSSAIRE

Amabit, corrigé amalit, à tort, selon moi Je ne crois pas nou plus que ce mot soit le même que amarvit. Il traduit, dans le passage qui nous l'offre (t. I. 52, 2), l'idée de superbia (1 Rois, XVII, 28).

que le texte provençal rend par volontos. On peut le rapprocher de l'adjectif mabit¹, qui se lit deux fois (pp. 145, 183) dans la Vie de saint Honorat, où il paraît signifier majestueux, vénérable, et que je n'ai pas remarqué ailleurs. Ce sont là des idées très-voisines, découlant de l'idée plus générale de puissance, autorité, grandeur.

Arcordur = accorder et arcordar = se souvenir, sont deux mots aussi différents d'origine que de signification, et qui n'auraient pas dù être confondus dans le même article. Le premier n'est autre que acordar avec r épenthétique, par umgekehrte Schreibung, le second est recordare, muni de l'a prosthétique que le gascon place toujours on presque toujours devant r.

Arruit. Cette forme gasconne, rapprochée du mot correspondant provençal et français bruit, montre clairement que le b initial, dans ce dernier, est adventice (comme l'a dans le mot gascon), et que, par conséquent, l'étymologie commune est bien rugitus. C'est là un argument décisif en faveur de cette étymologie, admise d'ailleurs, mais non sans quelques doutes, par Diez et Littré.

 $Cum\ a\ (\epsilon t\ non\ cuma\).$ Bon article et justes observations; mais l'explication proposée est sujette à contestation. Je n'insiste pas ici sur ce sujet, parce que j'aurai prochainement à y revenir.

Desprigar. Ce verbe me paraît être mal traduit par découvrir. Ce doit être tout simplement une autre forme de desplegar = déployer.

Doble. Il n'y avait pas lieu de faire pour ce mot deux articles ². C'est le même dans tous les cas où il est employé; il faut seulement lui attribuer la signification générale du latin vices, qui peut s'appliquer aux générations, comme à tout ce qui se renouvelle et se multiplie.

Escabeu. Le ms., t. I, 30, 17, seul endroit où ce mot se rencontre, donne escabu. C'est une forme assurément fautive; mais la correction indiquée était escabet. En gascon, c'est el.. seulement qui donne eu (ainsi camelus = cameu); ell.. donne et ou eg.

I, y. Il ne paraît pas admissible que i puisse être complément direct dans los i liurar, etc. Je crois que la locution entière los i signifie leur, selon l'usage moderne (cf. Revue, VIII, 38, note), et que le régime direct, lo ou los, selon le cas, est ou sous-entendu ou confondu avec le los (datif), qu'il devrait précéder. Los i liurar serait ainsi pour lo los i liurar.

⁴ Et peut-être est-ce aussi mabit qu'il faut lire dans notre texte : Ca lo sabe tant a mabit; a serait la préposition $\dot{a} = pour$.

² Traduit, dans l'un, par génération; dans l'autre, par double.

Maber (movere). Mabente de I. 2. 10, n'est pas, je crois, à sa place dans cet article. Ce participe me paraît, en effet, n'être autre chose que madentem, au d duquel se sera substitué, selon le génie de l'idiome gascon, le v (prononcé b) suppléant de l'aspiration. Cf. fens =hens=dens (prov. dintz), qui se rencontre très-fréquemment dans les textes béarnais, et dont il y a, dans nos récits mêmes (II, 162), un exemple que, par parenthèse, il eût été bon de relever au glossaire.

"Mau, faute." C'est simplement l'adjectif, avec sa signification ordinaire de mauvais. Il faut seulement, dans le passage cité (I, 88, 6), écrire sen, comme je l'ai déjà fait remarquer.

Mot. MM. Lespy et Raymond me font, dans cet article, l'honneur de me citer; mais ils se trompent en supposant que, dans les locutions telles que no diser mot, no sonar mot, je considère mot comme représentant le latin modum. Je ne confonds pas du tout, et il ne faut pas confondre mot, simple auxiliaire de la négation, comme dans le vers de Boëce: « No sab mot quan los prend », que je crois pouvoir expliquer par modum, avec mot, véritable régime direct, dans une phrase négative, d'un verbe exprimant l'idée de parler ou de penser: il ne dit mot; il n'en pense mot. Le rôle est absolument différent dans les deux cas, et il est clair que, dans le dernier, on a affaire au suppléant roman de verbum, employé comme substantif et non comme adverbe!

¹ M. Paul Meyer (Romania, V, 500) n'admet pas mon explication de mot, particule négative. Son objection que le français a toujours mot, jamais muet, ne me semble pas aussi décisive qu'elle lui paraît. L'exemple de Boëce prouve que l'emploi de mot pour ges ou pas est fort ancien. L'on est, dès lors, autorisé à admettre qu'il remonte, en français, à une époque antérieure à celle où Ö tonique est devenu ue, et rien n'empêche de supposer que de très-bonne heure il s'est fait entre notre mot = modum et mot synonyme de verbum une confusion qui a sauvé le premier de la diphthongaison, en lui maintenant sa première forme. Mais cette dernière hypothèse n'est même pas nécessaire. Pourquoi, en effet, mot une fois adopté, dans l'emploi particulier que je lui attribue, sous cette forme (comme bon, on, hors, etc., où l'o ne s'est qu'exceptionnellement diphthongué), n'aurait-il pu coexister avec muef, sans disputer à cette autre forme de modum la signification spéciale de mode de verbe, ni l'admettre au partage de son propre rôle? Ce serait simplement un doublet de plus à enregistrer dans le vieux français. Un autre argument en faveur de l'origine que je suppose à notre mot, c'est la forme provençale motz (par exemple Flamenca, 7561), dans laquelle tz s'explique fort bien, dans l'hypothèse de modum, comme développement de z = d; tandis que, dans celle de muttum (synonyme de verbum), motz ne pourrait être qu'un pluriel, et qu'un pluriel serait en pareil cas très-surprenant C'est toujours, « Retreyt, réaction? » — Non point. Ce mot signifie reproche, accusation, et plus généralement, comme dans le passage auquel on renvoie, discours malveillant. Cf. Raynouard, retrah (V. 407 b).

Tener et tier. Deux articles qui devraient n'en faire qu'un, sous la rubrique tier. Tener, je crois, ne se rencontre pas dans notre texte, et c'est une forme antipathique au génie de l'idiome.

Je signalerai maintenant quelques omissions:

A préposition, précédant comme en espagnol le régime direct. Notre texte offre plusieurs exemples de cette particularité. l'une de celles qui méritaient le plus d'être notées.

Diser. Il eût été bon de relever l'acception demander, qui manque à Raynouard, bien que les exemples n'en soient pas rares en provençal. Notre texte en offre au moins un (II, 30): « Et dixon de qui ere l'enfant. »

Mielhor, dans la signification adverbiale de mieux, plutôt (aqueres palaures son mielhor mies que toes). Cet emploi de melhor est aujourd'hui extrèmement fréquent, aussi bien en Languedoc qu'en Gascogne; mais les exemples ancieus n'en sont pas communs.

Qui est relevé seulement comme pronom relatif, régime direct (pour que). Il anrait fallu mentionner aussi qui = que conjonction. Cette forme, si commune dans les textes béarnais, se rencontre plusieurs fois dans nos récits, p. ex. II, 20, 9; 24, 4, 20 et 21.

TEXTE PROVENÇAL

Ce texte, ai-je dit dans mon premier article, a les caractères très-marqués du dialecte de la Provence ou de la partie voisine du bas Languedoc. Le principal et le plus saillant de ces caractères (et c'est aussi—comme quelques-uns des suivants—un trait commun aux textes vaudois) est l'emploi constant du pronom neutre lo comme sujet, même avec un sujet réel exprimé après le verbe, par exemple: « que lo devia naysser n. gran rey. »

On peut encore noter:

La présence de l'article tiré de *ipse*; trois ou quatre exemples seulement: I, 99: sos princes; II, 232, 22 et 233, 8, sa cros. P. 234, on lit: « sa sorre de la Verge », mais ce peut être là l'adjectif possessif employé pléonastiquement. On a pareillement le choix entre l'article et l'adjectif possessif dans l'exemple (sa filha de Julius) relevé dans mon premier article (198,4)¹;

en esset, sous la forme du singulier que l'on voit employés les substantifs (comme point, goutte) qui ont usurpé le rôle de particule négative.

 $^{\circ}$ ll faut chercher tons ces exemples dans les notes, les éditeurs ayant partout substitué une l à l's du manuscrit.

L'assimilation ou l'élimination du d du groupe nd (cas fréquent en Provence (cf. $Saint\ Honorat,\ passim^*,\ dans les mots <math>fuzenna,\ segona;$

La substitution de l'a à l'e final atone après r précédé d'une muette, particulièrement t: alegra = alegre, autra = autre, rostras = vostres, et les infinitifs metra, combatra. Cette substitution est, comme on sait, très-fréquente en catalan, dans toutes les positions. Je l'ai rencontrée aussi dans des chartes gasconnes, après tr comme ici, et aussi après pl, bl. Mais nos Récits sont encore le seul texte provençal qui me l'ait offerte. Ce phénomène y serait moins surprenant si l'inverse (e pour a), comme dans les textes catalans et gascons, s'y constatait également;

La mutation de n en r entre deux voyelles, dans morimen, forme constante de ce mot. Cf. noranta (qui est aussi catalan) dans Saint Honorat, et derant = denant dans un texte vaudois (Monastier, II. 324). Cette mutation est habituelle dans le patois de l'Oysans: uro = une; famira = famine, etc.:

L'interversion des rôles de esser et de aver: era agut = avia estat (11, 238 et 243); es agut = a estat (242). Cf. Revue, X, 314.

Je bornerai là mes remarques sur la partie provençale des Récits d'histoire sainte, jugeant inutile, vu son caractère accessoire dans la publication de MM. Lespy et Raymond, un examen plus détaillé. La plupart des fautes que j'y pourrais relever ont d'ailleurs leur source, comme un certain nombre de celles de la partie béarnaise, dans l'excès d'un sentiment qui n'est point blàmable en soi, mais auquel les éditeurs d'anciens textes sont en genéral trop enclius à céder: je veux dire la métiance de leur manuscrit. Il est bon, sans doute, de se tenir en garde contre les bévues des copistes; mais il ne faut pas non plus, obéissant trop facilement aux suggestions d'une critique inquiète, leur en imputer d'imaginaires 4.

C. CHABANEAU.

P.-S.— Je rencontre par hasard, dans la préface de l'édition du Parterre gascoun, de Bedout, donnée à Auch. en 1850, par M. Abadie, la mention d'un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal (n° 355), intitulé Commentaire de la Bible, qui ne m'est pas autre-

Un seul exemple, parmi beaucoup d'autres : p. 241, l. 1, le ms. porte que « Rodano hyci de la mayre. » MM L. et R., croyant à une faute ont corrigé mar. Or muyre est très-bon et bien préferable ; il faut seument remarquer que ce mot désigne ici le lit (proprement la matrice) du fleuve. Voy. Raynouard sous maire, IV, 122.

ment connu, mais qui, d'après les fragments reproduits dans cette préface (p. XLV), doit être un autre exemplaire du texte provençal des *Récits d'histoire sainte*. On en aurait donc au moins quatre.

La Felibrejado d'Areno, remembranço dóu 28 d'avoust 1876, Letro à Madamisello Leountino Goirand, per Louis Robbieux (de Nimes), — Nimes, Baldy-Riffard, 1877, in-8°, 28 pages.

Par une chaude journée d'août 1876, une troupe de félibres et d'amis alla faire une partie de plaisir au château d'Arène, sur les bords de l'Alzon, dans la banlieue d'Alais. Une épître de près de huit cents vers, d'une lecture des plus agréables, grâce à la variété de la narration, à la coupe et a la facilité du vers, est devenue, sous la plume de M. Roumieux, le monument et comme le procès-verbal poétique de ces heures trop vite écoulées. L'œuvre est partagée en sept petits chants, ou parties de longueur inégale, qui pourraient recevoir les titres suivants: Entrée en matière, le Départ, le Déjeuner, Sous l'ombrage, Lecture d'un drame provençal inédit, Entr'acte, Retour.

Les félibres ne se mettent jamais à table sans faire assoir la poésie avec eux. Il en fut ainsi à Arène. Chacun paya de sa personne au dessert. Aubanel lut li Fabre. Arnavielle et Gaussen chantèrent: l'un, lou Muscat de Quaranto; l'autre, Estivenco. Charvet débita Sursum corda; Mayer, Deman; Paul Félix, l'auteur des Fados en Cevenos, une fable pleine d'entrain et de jeunesse; Roumieux chanta lou Maset et raconta Bassaquin; M^{He} Goirand, enfin. récita l'Aucelounet. A trois heures, on alla se reposer à l'ombre d'un bosquet voisin; c'est là que Roumieux lut l'œuvre dramatique d'Aubanel, lou Pan dóu Pecat. Le résumé du drame forme deux cent quarante vers de la Felibrejado d'Areno. Cette analyse paraît assez fidèle pour nous apprendre que lou Pan dóu Pecat est une pièce passionnée et ardente, tout à fait dans le ton des productions les plus hardies du théâtre contemporain, et différant, par conséquent, du genre habituel du félibre de la Miougrano.

Les vers de la Felibrejado sont des alexandrins disposés en quatrains, dans chacun desquels les rimes extrêmes et moyennes sont alternativement masculines et fémínines:

Areno, o Paradis, o sejour benesi!
Tant que viéurai — toustèms Diéu me faguèsse viéure —
Oublidarai jamai qu'ensèn nous as vist béure
I risènt de l'Alzoun cascaiant de plesi!...

Se li jour li pus beu fuson, o Felibresso, N'en resto quaucaren per quau se sent au cor Un arderous fougau plen de belugo d'or: La remembranço es donço autant qu'uno caresso. M. Roumieux restera le poëte du rire; c'est un point convenn. Mais il sait aussi bien exprimer la douce réverie, les aspirations religieuses, les sentiments tristes ou énergiques. Quelle délicatesse dans le dernier vers de la citation ci-dessus! On le dirait emprunté aux meilleures pièces d'A. de Musset!

Voici un quatrain où la gaieté et une note plus élevée sont heu-

reusement associées:

En foulo, à cha paréu, felibresso e felibre, Caminon, gais aucèu, piéutant si riéu-chiéu-chiéu. Parai, qu'en amirant lis obro dóu bon Diéu, L'amo es mai espandido e l'esperit mai libre.

Au retour de la fête et à la tombée de la nuit, il dépeint les harmonies qui l'entourent :

La niue toumbo; lou cèu sèmpre lis, sèmpre blu, Miraiavo d'amount li luseto di mouto, E l'invisiblo man de Diéu sus nosto routo Avié dou firmamen samena li belu.

Quand il raconte lou Pan dou Pecat, il en relate avec la plus grande vigueur les émouvants épisodes. Ses vers, montés au diapason tragique, deviennent aussi brûlants que les citations du drame qu'il introduit dans son compte rendu. Mais le naturel n'a pas été chassé bien loin, puisque, au milieu ou à la fin d'une tirade pathétique, il revient tout à coup, sans être attendu, sous la forme d'une chute plaisante, qui semble vouloir rappeler au lecteur que l'auteur de la Rampelado est toujours là.

Par exemple, à la fin du repas:

Es vosto bouco d'or que fai, o Félibresso! Dins nosto amo raja lou méu dóu Paradis.

De qu'avès dounc au cor per nous sedurre ansindo, O femo ?... Ange, de qu'as pèr nous embalausi? Per nous ravi lon sèn, entre qu'avèn ausi Lou son armounious de ta voues puro e lindo?

Silvestre, digo-me, tu qu'as tout remarca. Qu'as furna milo les l'amo e h cor di femo, Digo-me coume vai que soun regard nous cremo E que pamens...— Roumiéux, se prenian lou moka?

Et, après le dénoûment du drame, quand il a retracé les remords et le suicide de l'héroïne :

Alor, nous aubourant, chascun vai per soun tour, Enca, tout esmougut de la darriero sceno Qu'avié fa reboumbi lou sang dins nòsti veno, D'aquéli vers ardent felicita l'autour. Après — oubliden rèn, d'abord que fau tout dire, — Paure legèire es iéu que siéu coumplimenta Dóu gàubi qu'aviéu mes à vous representa, Vole dire, à legi la peço... Eh bèn! sens rire,

Aqui, la ! francamen, vous aviéu atupi. Sylvestre, qu'es, sabès, un fièr estabussaire, Me vèn : « Roumiéux, fariès un famous cabussaire : Coume tènes l'alen, moun bêu, sèns escupi! »

Le premier vers de la troisième partie contient un idiotisme, évidemment propre au bassin du Gardon, et qui mérite d'être relevé, parce qu'il rappelle une expression analogue en usage aux environs de Montpellier, dans tout le bassin du Lez:

Intren dins lou castèu coumo uno gardounado;

« Nous entrâmes dans le château comme une crue subite du Gardon. » On dit à Montpellier una lezada, dans le même sens. En 1863, à Salicate, deux blanchisseuses du Lez furent emportées, pendant qu'elles rassemblaient leur linge, par une crue subite de la rivière, et périrent dans les eaux. Entendant raconter l'accident quelques jours après, l'auteur de cet article bibliographique nota cette phrase: Venguet una lezada que las enmenet. Une désinence semblable peut-elle s'ajouter aux noms, languedociens ou provençaux, des autres cours d'eau du Midi, pour exprimer leur débordement subit? Il est à croire que l'euphonie a quelque influence dans la formation de ces mots.

A. E.

Pichoun Oufici de l'Inmaculado Councepcien de la Viergi Mario, adouba de la man de l'abat A. Bayle, proufessour d'eiouquènci sacrado à la Faculta d'Ais-en-Prouvènço. — Avignoun, Roumanille, 1877, in-16, 24 pages.

L'abb's Bayle, dont les lettres provençales et la science théologique déploreront longtemps la perte, est mort dans toute la force de l'âge et du talent, le 17 mars 1877, à Marseille, où il était né. Pour honorer sa mémoire, M. Roumanille a publié, le mois suivant, un petit office, en dialecte littéraire marseillais, de l'Immaeulée Conception, que le défant avait laissé en manuscrit. Cet opuscule comprend, d'une part, les traductions très-exactes des versets et des oraisons de cet office, et, de plus, celles du Pater, de l'Are Maria, du Credo, du Salve Regina, du Memorare de saint Bernard et des litanies de la Vierge; d'autre part, d'élégantes paraphrases des hymnes chantées aux diverses parties dudit office, ou des compositions personnelles destinées à les remplacer. Voici une de ces hymnes, dans laquelle l'auteur s'est spécialement livré à sa propre inspiration:

Es à vous, dins lei marrit jour, Que demandan ajudo, E nous rendrés nouesto vigour, Se 'n cop l'aven perdudo.

Lou demoun vous a pas touca, Viérgi touto celèsto, Councéupudo sènso pecat : L'avè 'scracha la tèsto.

Aqui la fin de noste dòu E de nouéstei lagremo, Femo plus valènto cènt còup Que lei plus fouèrtei femo.

Emė soun espaso, Judit A sauva Betulio, Mai es tout un mounde maudi Qu'avès sauva, Mario!

L'imprimeur, F. Seguin, d'Avignon, a fait de ces quelques pages un vrai bijou typographique.

A. E.



LE CHANT DU LATIN EN ITALIE

En remerciant les publicistes et les périodiques qui, sur tons les points du domaine roman, et spécialement en Roumanie, en Suisse, en Espagne, dans le Canada, la Louisiane, la Nouvelle-Grenade et la République Argentine⁴, ont si favorablement accueilli l'idée de M. de Quintana et le programme qui en renfermait le thème, nous tenons à placer sous les yeux des lecteurs de la Revue, — non pas à raison des éloges qu'il contient, mais de la compétence philologique de celui qui l'a signé,— un article dans lequel M. Ascoli donne une éloquente adhésion à la pensée du poëte et député catalan.

« LE CHANT DU LATIN

» La *Perseveranza* a déjà eu l'occasion de faire connaître ce qu'elle pensait des tentatives qui se produisent dans le midi de la France

la Qu'il nous soit permis de signaler la Renaixensa et le Diario, de Barcelone; las Provincias, de Valence; el Constitucional, de Sainte-Groix de Tenerille; la Revue suisse, de Genève; le Fògl d'Engiadina, de Samedan; l'Europe orientale, de Bucarest; la Gazeta Craiovei, de Craiova; le Liberta e Lavoro, de Trieste; les Nuove Effemeridi siciliani, de Palerme; la Llumanera, de New-York; la Aureneta, de Bucnos-Ayres; l'Abeille, de la Nouvelle-Orléans, le Gur'a Satului, d'Arad, etc., etc.

pour ressusciter le provençalisme. De quelque manière qu'on envisage une tendance de nature à resserrer plus particulièrement les liens de spéciale affinité qui unissent les Provençaux, les Aquitains et les Catalans, on ne doit certainement pas ménager l'éloge à la Société romane de Montpellier. Profitant d'un mouvement qui, à certains égards, rappelle plutôt l'époque des troubadours que celle du téléphone et de la critique historique, elle est, grâce à une méritoire insistance, parvenue à rétablir sur des bases solides l'étude sérieuse des choses néo-latines dans la France méridionale.

- » Paris possède une revue excellente, la Romania, consacrée aux recherches historiques qui ont pour objet la littérature et les langues des peuples néo-latins. Ce nom de Romania est comme la contre-partie de la Germania, porté par un autre recueil, lequel embrasse dans son cadre, en outre de l'Allemagne, tout ce qui est relatif à la Suisse, à l'Angleterre, etc. La Romania est née, ou du moins a paru, depuis que la France a perdu une certaine partie de son ancienne prééminence sur les nations néo-latines, soit par suite de ses désastres politiques, soit par suite du redoublement d'activité intellectuelle qui s'est manifesté en d'autres régions du monde roman. Mais, précisément à cause de cela, nous ponvons accueillir avec d'autant plus de sympathie qu'il est moins menaçant un symbole qui rappelle le sentiment de solidarité commune existant entre toutes les nations qui tiennent de Rome leur civilisation et leur langue.
- » Nous sommes de ceux qui croient que l'affinité particulière et l'accord intellectuel qui unissent les Néo-Latins ont des racines encore plus anciennes et meilleures que celles de la domination romaine. Dans notre *Credo* politique et intellectuel, nous admettons qu'il y aura constamment antithèse entre Latins et Germains; mais la lutte, qui peut n'être que pacifique, est anjourd'hui une lutte inégale, par suite de l'avance qu'ont prise les Allemands. grâce à l'admirable discipline de leurs forces. Aussi saluons-nous avec une vive satisfaction tous les efforts qui tendent à raffermir noblement la fraternité latine, et à rétablir l'unité romaine dans le domaine du sentiment et de la pensée.
- » La Société romane de Montpellier, qui nous l'avons dit plus haut s'attache à concilier l'ardeur poétique de la France du Sud avec le travail de reconstruction historique qui se manifeste dans le reste de l'Europe latine, a admis dans la partie littéraire de son programme un sujet de concours qui, en d'autres temps, ne serait venn à l'esprit de personne, car il constitue à lui seul un phénomène historique digne de fixer l'attention. Il s'agit d'un Chant destiné à entrer immédiatement dans le patrimoine commun des lettres néo-latines, d'un chant qui atteste et exalte la conscience et le sentiment de cette grande communanté d'origine.
- » Les Italiens ne peuvent voir avec indifférence un mouvement intellectuel, si modeste qu'il soit, an nom duquel l'antique Latium continuerait de paraître la patrie d'une si notable portion de l'Europe civilisée. Un jeune Catalan, heureusement inspiré par ces idees, ne chantait-il pas tout récemment:

Les armes, c'est la Science; le drapeau, c'est l'Art; la patrie, c'est Rome!

» Et nous aussi nous accueillons, et de tout cœur, le programme de ce *Chant du Latin*, que la métropole intellectuelle de la Provence nous envoie courtoisement. » (La *Perseveranta*, de Milan, nº du 13 décembre.)



CHRONIQUE

Le bureau de la Société pour l'année 1878 est ainsi composé: Président: M. de Tourtoulon (le baron Charles), correspondant des Académies d'histoire et des sciences morales et politiques de Madrid. — Vice-Présidents: MM. Boucherie et Charles Revillout, professeur à la Faculté des lettres. — Secrétaire: M. Alph. Roque-Ferrier. — Trésorier: M. Louis Lambert. — Vice-Secrétaires: MM. P.-J. Itier et Hilation Vigouroux. — Directeur des publications: M. Ernest Hamelin.

L'importance exceptionnelle du Concours de 1878 a motivé la dérogation faite aux Statuts de la Société par la nomination de deux vice-présidents.

La Société pour l'étude des langues romanes a à remercier l'auteur des Parpaioun blu, William-C. Bonaparte-Wyse, d'un buste en bronze de Rabelais, qu'it a bien voulu mettre à sa disposition et qui est destine à l'auteur de la meilleure galejado, c'est-à-dire du meilleur conte plaisant, écrit en prose, dans un des dialectes du midi de la France, et orthographié à la maniere félibrique.

Les envois devront être adressés au Secrétaire de la Société des langues romanes, rue Raffinerie, à Montpellier, avant le 1er avril prochain.

La réunion du Parage, annoncée dans le dernier fascionle de la Revue. comme devant être tenue à Maguelone le 12 novembre, fut remise au 18 du même mois. Elle comptait parmi ses membres : Mgr de Roverié de Cabrières, évêque de Montpellier; MM. Bonaparte-Wyse, Roumanille, de Berluc-Perussis, Arnavielle, Auguste Verdot, de Villeneuve-Esclapon, de la Baume, Cantagrel, Boucherie, Henri Delpech, Antonin Glaize, Espagne, etc.

La Revue en entretiendra bientôt ses lecteurs; toutefois elle peut des aujourd'hui, dire que la journée du 18 novembre constitue pour l'Ecole montpelliéraine un succes des plus enviables.

Dans cette séance, le *Parage* a vote un prix a décerner par la *Société des langues romanes*; lors du Concours du *Chant du Latin*, il a choisi notre ami Albert de Quintana pour son président d'honneur et nommé quatre correspondants, qui sont M. de Quintana. d'abord, MM. Victor Balaguer, Bonaparte-Wyse et Milá y Fontanals, ensuite

* *

Un Comité composé de personnes prises parmi les Sociétés qui, à Montpellier et dans le midi de la France, se sont associées à l'idée du concours du *Chant du Latin*, s'est formé dans notre ville, sons la présidence de M. de Tourtoulon.

Ce Comité doit arrêter bientôt le programme des journées de la fête et de la réception à faire aux savants qui, des différents pays de langue romane, ont promis de venir au Congrès de Montpellier.

Nous ne doutons pas que le Comité ne trouve, tant auprès des corps constitués que parmi les habitants de notre ville, un écho entierement sympathique. Nous n'avons, en effet, qu'à jeter un coup d'œil sur le chemin parconru depuis trois ans, pour nous convaincre que les idées latines acquièrent à Montpellier un indiscutable droit de cité. Au premier concours triennal de la Société des langues romanes, le 31 mars 1875, M. Frédéric de la Combe, alors maire, assurait M. Milá y Fontanals, le savant professeur à l'Université de Barcelone, qu'il s'efforcerait de continuer les traditions de langue, d'histoire et de mœurs, qui unissent depuis si longtemps le midi de la France à la Catalogne, et, à un point de vue plus particulier, Montpellier à Barcelone. M. le docteur Léon Coste, s'inspirant des mêmes sentiments, envoyait en 1876, au nom de l'administration municipale de notre ville, une médaille d'or au Concours du sixième centenaire de la mort de Jacme le Conquérant, célébré à Valence le 27 juillet 1876. La réception si cordiale que les associations littéraires, les autorités civiles, militaires et religieuses, de Valence et de Barcelone, firent, à la suite de ce vote, aux délégués de la Société des langues romanes; les prix donnés au second Concours triennal de Montpellier par les félibres provencaux, la Société archéologique de Béziers, la Société scientifique et littéraire d'Apt, l'Académie du Sonnet d'Aix, l'Athénée de Forcalquier, le Félibrige des Alpes, l'Aube provençale, etc.; le succès populaire qu'a obtenu la poésie de M. Charles Gros sur l'Unioun das poples latins, et, il y a un mois et demi à peine, le prix voté à Maguelone par le Parage, sur la proposition de son président. M. Charles Cavallier, témoignent, d'une part, que la ville de Montpellier a conscience de la grande idée qu'elle a l'ambition de représenter; de l'autre, que l'opinion des personnes lettrées du midi de la France, de l'Espagne et de l'Italie, semble unanime jusqu'ici à lui réserver la direction du mouvement néo-latin.

Sur l'initiative de MM. Griffe et Arrazat, le Conseil général de l'Hérault a, dans sa session de décembre dernier, émis le vœu qu'une chaire de philologie romane fût créée à Montpellier. Nous remercions ces honorables conseillers de leur intelligente initiative. En joignant ainsi sa voix à celle du Conseil académique, le Conseil général a encore augmenté les chances de Montpellier à devenir grand centre universitaire. On sait que M. Waddington avait, lors de son passage en cette ville, pris l'engagement de faire représenter la philologie romane dans le haut enseignement, et de ré-

server l'une des nouvelles chaires au grand centre qui serait choisi. Le Conseil général de l'Hérault a donc été bien inspiré, tant au point de vue de la philologie que des intérèts de la métropole scientifique du midi de la France. Espérons que la réponse suivra de près la demande, et que l'institution de cette chaire coïncidera

avec la second Congrès triennal de la Société.

Espérons aussi que le Ministre, éclairé par les romanisants compétents de l'Institut et du Collège de France, voudra compléter, du premier coup, la nouvelle organisation, en créant simultanément, à Montpellier, une chaire de philologie romane (langue d'oil) et une chaire de philologie romane (langue d'oc). C'est ainsi qu'on a dédoublé certaines spécialités de l'enseignement supérieur, par exemple la littérature ancienne, pour le plus grand profit des études.

La première réunion de la maintenance d'Aquitaine a eu lieu le 8 octobre dernier à Toulouse. Les membres qui y assistaient n'étaient pas très-nombreux, — quatorze en tout, nous a-t-on dit; — mais le syndie de la nouvelle maintenance avait reçu environ cent adhésions

Le bureau a été ainsi constitué: syndic, M. Paul Barbe (nommé par M. Mistral); vice-syndics, MM. le comte de Toulouse-Lautre c. Ch. de Carbonnières, Castella, le meunier-poéte montalbanais, et Chastanet: secrétaire, M, Germain Fournier.

Le numéro du 28 octobre du Prouvençau contient un assez long

fragment du discours de M. Barbe.

Athénée de Forcalquier. — Concours de 1878. Le vœu émis par l'Athénée de Forcalquier, le 5 novembre 1876, pour la restauration de la maison natale de Gassendi à Champterçier, sera prochainement réalisé: la Société française d'archéologie va réparer cette maison historique et en assurer ainsi la conservation. D'autre part la Société l'Aube, de Marseille, a délibéré d'y placer un médaillen de Gassendi et une inscription provençale commémorative.

L'Athénée a pris, en outre, la délibération suivante, dans sa

séance du 4 novembre 1877:

Un concours est ouvert sur ce thème: Notice sur Gassendi.

Cette notice devra être divisée en deux parties, de longueur à peu près égale, et consacrées, la première, à la biographie de Gassendi, puisée directement aux sources; la seconde, à un résumé, aussi simple que possible, de son système philosophique.

Nul mode particulier de rédaction n'est imposé.

Les envois devront être adressés au Président de l'Athénée, à Forcalquier, avant le 15 avril 1878, et accompagnés d'un pli cacheté, contenant le nom de l'auteur et son adresse.

Un des plus intelligents éditeurs de Barcelone, M. Alvaro Verdaguer (Rambla del Centro, 5), met en souscription la traduction de la Divine Comédie du Dante, que composa, au commencement du XV. siècle, Andreu Febrer: la Comedia de Dant Allighier

(de Florenza), traslatada de rims rulgars toscans en rims vulgars cathalans. Le texte sera revu par D. Cayetane Vidal y Valenciano, et précédé d'une étude biographique-bibliographique.

L'œuvre, aussi célèbre que peu connue, de Febrer, formera un volume in-12 de 700 pages environ, imprimé sur papier vergé,

avec des caractères elzeviriens.

* *

M. A. Luchaire, maître de conférences d'histoire et de langues méridionales à la Faculté des lettres de Bordeaux, déjà connu par une intéressante thèse latine sur l'idiome aquitanique : de Lingua aquitanica, et une monographie d'Alain le Grand, sire d'Albret, consacre une leçon par semaine à l'étude de la langue d'oc. Sa leçon d'ouverture a été accueillie à Bordeaux avec une grande faveur.

Voici le plan que se propose de suivre M. Luchaire: le étude générale et abstraite de la langue; 2° explication des textes les

plus importants, la première alternant avec la seconde.

Société des études du Lot, à Cahors.— Elle a arrêté, dans ses séances des 29 octobre et 5 novembre 1877, le programme d'un Concours sur lequel nous remarquons:

Des médailles d'or et de vermeil offertes : 1º à une monographie communale se rapportant à la région du Quercy, et renfermant surtout le recueil des légendes, des dictons et des usages locaux;

2º A une pièce de poésie en langue d'oc, dont le sujet devra in-

téresser encore le Quercy:

3º A des collections de notes historiques, d'inscriptions, de chants populaires, de légendes, etc.

Tous les ouvrages destinés au Concours devront être adressés franco, avant le 15 mars 1879, au Secrétaire général de la Société. M. Combarien.

Publications sur la langue d'oc ancienne ou moderne et sur son distoure littéraire. — A. Luchaire, les Origines linguistiques de l'Aquitaine, Pau, Veronese, in-8°, 73 pages. — A.-l. Sardou, l'Idiome niçois, ses origines, son passé, son état présent: étude accom.paguée: 1° de courtes notices biographiques sur les troubadours de l'ancien comté de Nice et d'extraits de leurs œuvres; 2° d'un tabléau sommaire des progrès et de l'influence de la littérature provençale en Espagne et en Italie, et terminée par un projet de réforme orthographique; Paris, Champion, in-8°, 88 pages. — La Passion du Christ, poëme prorençal, d'après un manuscrit inédit de la bibliothèque de Tours, traduit et accompagné d'un exposé grammatical, par E.-L. Edstroem;

 $^{^{\}rm t}$ En 1858, Camboului ajouta deux fragments de Febrer (le commencement du premier chant de l'*Enfer* et l'épisode d'Ugolin) à la seconde édition de son *Essai sur l'histoire de la littérature catalane* .

thèse pour le doctorat, présentée à la Faculté d'Upsala. Gœteborg, Aigar et Maurin, Fragments d'une chanson de geste prorençale inconnue, publiés d'après un manuscrit récemment découvert à Gand. par Aug Scheler. Bruxelles, Olivier, in-80, 63 pages. — Der Tronbadour Guillem Anelier von Toulouse. Vier provenzalische Gedichte, herausgegeben und erlaütert von Martin Gisi. Solothurn, in-40, 39 p. - Le docteur Noulet, Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France au XVIIIº siècle; Paris, Maisonneuve, in-8°, 234 pages. (Tirage à part de la Rerue des langues romanes.) - Victor Bourrelly. Jan de la Valado, recuci de pouësio mesclado de proso, obvopoustumo, publicado per Anfos Gibert, emé l'ajudo de Marius Bourrelly; Aix, Remondet-Aubin, in-12. — Emile Negrin, lei Pouezio prouvensalo, me toutei leiz estudi sus l'ourtougrafo, trezièmo edicioun, refoundudo et fouarso aùmentado: Cannes Negrin, in-16 248 pages.— J.-F. Bladé, Trois Conies populaires recueillis à Lectoure; Bordeaux, Lefebvre, in-8°, 76 pages. — Obras lengadoucianas de J.-B. Favre, nouvela edicioun, illustrada per Edouard Marsal (tom. 1er). Mountpelie, Marsal, in-8°; ligures, musique et fac-simile.—De Villeneuve-Esclapon, Discours prounouncia lou 15 d'avoust 1877 à la Felibrejado de l'Escolo d'Alès: a-z-Ais, Remondet-Aubin, in-8°, 37 pages — Armana de Lengadó per lou bel an de Diéu 1878, publica per l'Escolo das Felibres gardounenes d'Alès, Alès, Brugueirotte, in-12, 100 pag. - La Lauseto (l'Alauseto, - la Lauseto, - l'Alouette). Armanac dau patriota lati, per l'Espagna, la França la dau Miejour ou Occitania e la dau Nord), l'Italia, lou Pourtugal, la Roumania, la Suissa, escricle dins toutas las parladuras d'aqueles païses (embé la traducioun francesa publicat per la Soucietat latina : «la Lauseta,» edicioun per lous poples de lenga d'oc; Mount-pelie, Coulet. in-12, 296 pages.—Duncan Craig. Miejour, or Provençal Legend, life, language and literature, in the land of the Felibre; London, Nisbet and Co. in-So, vn-496 pages —Charles Cavallier, les Fêtes du couronnement de sainte Anne des 9 et 10 septembre 1877, et les Jeux floraux aptésiens; Montpellier, Grollier, in-8°, 48 pages. — Charles Deloncle, la Maintenance d'Aquitaine à Toulouse. Esquisse historique; Toulouse. Douladoure, in-12, 42 pag.

Poésies et textes en langue d'oc insérés en divers journaux.-La Cansoun di Marinié, poésie en dialecte d'Avignon, par M. Louis Astruc (la Jeune République, de Marseille, 10 août). — Lou Pagamén d'uno counsulto d'acouea, fable languedocienne de M. Paul Félix. reproduite par les Tablettes d'Alais (no du 1er septembre,) d'après les Mémoires de l'Académie du Gard, où elle avait parn d'abord. -Courounamen de santo Ano d'At, article en prose provencale (dialecte d'Avignon), par l'abbé Savy; Discours-Brinde prounouncia pèr lou canounge Savy à la sesiho felibrenco dou 13 de mai, intéressant discours, écrit en dialecte de Forcalquier (Journal de Forcalquier, 9 septembre).—Brinde (en vers provençaux) d'Aubanel à Mgr Dubreuil, archevèque d'Avignon (Messager du Midi, 13 septembre). Ce brinde, lu par son auteur lors des Jeux floraux d'Apt. a eté reproduit dans la Revue des bibliothèques paroissiales d'Avignon. — Santo Ano d'At, poésie provençale par Mine Lazarine Daniel (Journal de Forcalquier, 23 septembre). — An Ponito de la Mar. poesie provençale de Louis Astrue (la Jeune Republique, de Marseille, 24 set

tembre). Pièce extraite de la Cigalo d'or. — Lou Saoucissot d'Arles, sonnet en dialecte de Montpellier, par M. Charles Gros (Petit Midi, de Montpellier, 30 septembre.) — Discours provençal-français, de M. Honoré Clair, d'Arles, aux membres de la Cigale et de la

Pomme, à Arles (le Forum, d'Arles, 30 septembre).

Lis Areno, sonnet provençal par M¹¹ Goirand (le Forum, 7 octobre).

— Rapport provençal de M. Roumieux au concours de la Cigale (sonnet sur le saucisson d'Arles); lou Bióu de Camargo, poésie provençale, par M. Marrel; lou Saucissot d'Arle, sonnet provençal non signé. Il est dû à M. Victor Comte, de Marseille (le Forum, 14 octobre) — La Taulado dei Felibre bas-aupen, poésie en dialecte d'Aix, par M. Gaut (Journal de Forcalquier, 21 octobre). — Rapport provençal de M. Th. Aubanel au concours de la Cigale (sonnet sur la cour d'amour des Baux); la Cour d'amour di Baus, sonnet en dialecte d'Avignon, par M. Bruneau (le Forum, 21 octobre). — Las Rimas d'un tonibouy, poésie languedocienne, signée Sorg (Gros) (l'Abestit, de Montpellier, 27 octobre). — Ei Fourcauqueiren, sonnet en dialecte d'Aix, par M. Gaut; Au Felibrige, sonnet en dialecte d'Avignon, par M. L. Bouquet; le premier est extrait de l'Armana prouvençau (Journal de Forcalquier, 28 octobre).

Sus la « Danaë » dou Tician, sonnet par M. Louis Astruc (la Jenne République, 1er novembre). — Un pichot tour à la fieyra, poésie languedocienne, par Sorg (Gros), l'Abestit, 4 novembre. — Lou Saucissot d'Arle, sonnet en dialecte d'Aix, par M. Marius Bourrelly; lou Saucissot d'Arle, sonnet en dialecte d'Avignon, par M. Louis Gleize (le Forum, 11 novembre). — Lou Linla se boutouno, poésie languedocienne, par M. Louis Gleize (le Forum, 18 novembre).

Errata du numéro d'octobre 1877

coops

Énigmes populaires du Limousin.— P. 173, 1. 23, A qui; lisez: A qu. Lou Paisan e las Dos Oulos. — P. 192, 1. 10, F. Vidal; lisez: P. Vidal.

Chronique. — P. 209, l. 22, le Concours du Florège de l'Académie des poëtes, lisez: les Concours du Florège, de l'Académie des poëtes.

Le Gérant: Ernest Hamelin.

-cur

TABLE DES MATIÈRES

DU QUATRIÈME VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE

DIALECTES ANCIENS

France (XIV° et XV° siècles). (ALART.). Une inscription en langue d'oc du XV° siècle. (VASCHALDE.) Études historiques sur quelques particularités de la langue catalane. (ALART.). Un document inédit, relatif à la Chronique catalane du roi Jacme 1er d'Aragon. (BALAGUER Y MERINO.)	5 57 109 161
DIALECTES MODERNES	
Lou Tais e lou Řeinard. (Gabriel Azaïs.)	14 62 167 172 243 334 41 426 83 867 889 1335 1423 1437 1889
Canço llatina. (Albert de Quintana.). La Villo d'Aigo-morto. (Bonaparte-Wyse. Esperansa. (Mila y Fontanals). La Soulitudo. (Bonaparte-Wyse.). Lugho d'estello. (Lonis Roumieux). Un « Deo gratias. » (Bonaparte-Wyse.).	192 270 272 278 280 288 290

BIBLIOGRAPHIE

Le Mystère provençal de sainte Agnès, Examen du manuscrit	0.5
Chigi, par M. Clédat. (Chabaneau.)	$\frac{95}{102}$
Archives municipales d'Agen.—Chartes publiées par MM. Magen et Tholin (CHABANEAU.)	149
tier. (Chabaneau.)	151
Payrard. (Chabaneau.)	195
çaise, etc., par M. A. Darmesteter. (Boucherie.) Li Chevaliers as . 11. espées, publié par M. W. Foerster (suite).	198
(Boucherie.)	202
scripsit, etc., par M. Darmesteter. (Boucherie	$\frac{203}{204}$
Guillaume de Palerme, publié par M. Michelant. (Boucherie.). Deux rédactions du roman des Sept Sages de Rome, publiées par	205
M. G. Paris. (Boucherie.)	206
Paris et U. Robert. (Beucherie)	206
Raymond (suite). (Chabaneau.)	-291 300
Bayle. (A. Espagne,)	302
Périodiques - Revue historique, scientifique et littéraire du Tarn. (Alph. Roque-Ferrier.)	54
tiques du Lot (Chabaneau.)	$\frac{152}{153}$
Bulletin de la Société archéologique de Turn-et-Guronne. (Alph. Rogre-Ferrier.).	153
Romania. (Mhla y Fontanals.)	$\frac{207}{207}$
120 Onani wa 1260lii en 1000	,,,,,
Chronique 54-104-154-208	-805
Errata	-310 311

